

Côtes-d'Armor, Corseul, Les Mottes

# Enclos gaulois et voiries antiques en périphérie de *Fanum Martis*

sous la direction de

**Nicolas Ménez**



**Inrap Grand Ouest**  
décembre 2019



Côtes-d'Armor, Corseul, Les Mottes

# Enclos gaulois et voiries antiques en périphérie de *Fanum Martis*

sous la direction de

**Nicolas Ménez**

avec les contributions de

**Paul-André Besombes  
Vérane Brisotto  
Anne-Françoise ChereI  
Françoise Labaune-Jean  
Eddy Roy**

avec la collaboration de

**Marina Biron  
Philippe Boulinguez  
Véronique Chaigne  
Richard Delage  
Romuald Ferrette  
Émilie Godet  
Stéphanie Hurtin  
Stéphane Jean  
Géraldine Jouquand  
Fabrice Le Meneah  
Pierrick Leblanc  
Thierry Lejars  
Alexandre Mahé  
Olivier Morin  
Vincent Pommier  
Hélène Seignac**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

décembre 2019

**Illustration de couverture** Vue aérienne de la fouille depuis le nord-ouest. © Inrap

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).  
Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
13	Notice scientifique
13	État du site
14	Localisation de l'opération
16	Arrêté de prescription
28	Projet scientifique d'intervention
43	Définition des moyens
45	Arrêté d'autorisation

## Résultats

49	<b>1. Présentation de l'opération archéologique</b>
49	<b>1.1 Le cadre de l'intervention</b>
53	<b>1.2 Le contexte topographique et géologique</b>
55	<b>1.3 L'environnement archéologique</b>
59	<b>1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre</b>
59	<b>1.4.1 Les objectifs scientifiques de l'opération</b>
59	<b>1.4.2 Le décapage</b>
62	<b>1.4.3 Déroulement de la fouille</b>
62	1.4.3.1 Le site au terme du décapage : densité, organisation générale et état de conservation
64	1.4.3.2 La stratégie de fouille
66	<b>1.4.4. Enregistrement et archivage des données</b>
66	<b>1.4.5. Post-fouille et analyses</b>
67	<b>2. Présentation des vestiges</b>
67	<b>2.1. Les premiers indices d'occupation (Phase 1)</b>
67	<b>2.1.1 Le fossé F.1024</b>
67	<b>2.1.2 Le fossé F.1029</b>
69	<b>2.1.3 Le fossé F.1033 - F.1319 - F.1361</b>
69	<b>2.1.4 Le fossé F.1035</b>

70	<b>2.1.5</b>	<b>Le fossé F.1080</b>
70	<b>2.1.6</b>	<b>Le fossé F.1237</b>
70	<b>2.1.7</b>	<b>Le trou d'ancrage de poteau F.1282</b>
71	<b>2.1.8</b>	<b>Essai de synthèse</b>
72	<b>2.2</b>	<b>Mise en place et fonctionnement de deux enclos concentriques (phase 2)</b>
72	<b>2.2.1</b>	<b>L'enclos externe E1</b>
72	2.2.1.1	Les fossés d'enclos
77	2.2.1.2	Éléments de chronologie
78	<b>2.2.2</b>	<b>L'enclos interne E2</b>
78	2.2.2.1	Les fossés d'enclos
83	2.2.2.2	Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Cherel)
84	2.2.2.3	Les vestiges d'aménagements internes ?
88	<b>2.2.3</b>	<b>Essai de synthèse</b>
90	<b>2.3</b>	<b>Une réorganisation de l'espace (Phase 3)</b>
90	<b>2.3.1</b>	<b>Une perduration de l'enclos E1 ?</b>
90	<b>2.3.2.</b>	<b>L'enclos E3</b>
90	2.3.2.1.	Les fossés d'enclos
100	2.3.2.2.	Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Cherel)
100	2.3.2.3	Les vestiges d'aménagements internes ?
102	<b>2.3.3</b>	<b>L'enclos E4</b>
102	2.3.3.1	Les fossés d'enclos
104	2.3.3.2	Éléments de chronologie
104	<b>2.3.4</b>	<b>Essai de synthèse</b>
106	<b>2.4.</b>	<b>Création et fonctionnement d'un grand enclos quadrangulaire (Phase 4)</b>
106	<b>2.4.1</b>	<b>L'enclos E5</b>
106	2.4.1.1	Les fossés d'enclos
116	2.4.1.2	Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Cherel)
118	2.4.1.3	Le dispositif d'entrée
120	2.4.1.4	Les aménagements internes
139	<b>2.4.2</b>	<b>Les aménagements externes</b>
139	2.4.2.1	Un chemin d'accès
140	2.4.2.2	Un petit bâtiment
142	2.4.2.3	La fosse F.1085
142	<b>2.4.3</b>	<b>Essai de synthèse</b>
144	<b>2.5</b>	<b>Les premières traces d'occupation antiques (Phase 5)</b>
146	<b>2.6</b>	<b>Les occupations du Haut-Empire (phase 6)</b>
146	<b>2.6.1</b>	<b>Phase 6A</b>
146	2.6.1.1.	L'axe de circulation méridional (axe A)
151	2.6.1.2.	L'axe de circulation septentrional (axe B)
153	<b>2.6.2</b>	<b>Phase 6B</b>
155	<b>2.6.3</b>	<b>Essai de synthèse</b>
157	<b>2.7</b>	<b>Les vestiges d'une occupation alto-médiévale (Phase 7)</b>
157	<b>2.7.1</b>	<b>Le fossé F.1169-F.1221</b>
159	<b>2.7.2</b>	<b>La structure de chauffe F.1093</b>
161	<b>2.7.3</b>	<b>Essai de synthèse</b>
161	<b>2.8</b>	<b>Les structures mal ou non datées</b>
162	<b>2.8.1</b>	<b>Les fossés</b>
162	2.8.1.1	Le fossé F.1002
162	2.8.1.2	Le fossé F.1005 - F.1346
163	2.8.1.3	Le fossé F.1037
163	2.8.1.4	Le fossé F.1042
163	2.8.1.5	Le fossé F.1076

163	2.8.1.6	Le fossé F.1110
166	2.8.1.7	Le fossé F.1199
166	2.8.1.8	Le fossé F.1217
166	2.8.1.9	Le fossé F.1225
166	2.8.1.10	Le fossé F.1323
167	<b>2.8.2</b>	<b>Les fosses</b>
167	2.8.2.1	La fosse F.1016
167	2.8.2.2	La fosse F.1094
167	2.8.2.3	La fosse F.1182
168	2.8.2.4	La fosse F.1284 bis
168	<b>2.8.3</b>	<b>Les trous d'ancrage de poteaux</b>
169	<b>2.8.4</b>	<b>Les chablis</b>

### 170 **3. Étude du mobilier en terre cuite**

#### 170 **3.1 Méthode de travail**

#### 170 **3.2 Catalogue par contextes de découverte**

### 204 **4. L'assemblage lithique et macrolithique de Corseul,**

#### 204 **4.1 Présentation du corpus**

#### 205 **4.2 Les matières premières**

#### 207 **4.3 Les outils de mouture à va-et-vient**

#### 209 **4.4 Les meules rotatives**

#### 210 **4.5 Les outils de percussion**

#### 212 **4.6 Des outils de métallurgistes ?**

#### 213 **4.7 Les autres objets lithiques**

#### 214 **4.8 Synthèse**

### 215 **5. Les éléments métalliques de la fosse F.1139**

#### 215 **5.1 Les étapes préparatoires**

#### 215 **5.2 La composition du lot**

##### 216 **5.2.1 Les anneaux**

##### 218 **5.2.2 La boucle**

##### 218 **5.2.3 Le crochet**

#### 218 **5.3 L'interprétation**

220	<b>6. Étude des monnaies</b>
221	<b>7. Synthèse et mise en perspective</b>
237	<b>8. Conclusion</b>
238	<b>9. Bibliographie</b>

## **Inventaires techniques**

245	<b>1. Analyses radiocarbone</b>
247	<b>2. Inventaire des faits</b>
263	<b>3. Inventaire des sondages</b>
269	<b>4. Inventaire des minutes</b>
270	<b>5. Inventaire des photographies</b>
316	<b>6. Inventaire des terres cuites</b>
321	<b>7. Inventaire du mobilier lithique</b>
322	<b>8. Inventaire du mobilier métallique</b>
322	<b>9. Inventaire du mobilier en verre</b>
322	<b>10. Liste des figures</b>





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



# Fiche signalétique

---

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Côtes-d'Armor (22)

Commune  
Corseul

Adresse ou lieu-dit  
Les Mottes

---

## Codes

code INSEE  
22048

---

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 318083  
y : 6832997  
z : 86 m NGF

---

## Références cadastrales

Commune  
Corseul

Année  
2017

section(s)  
M

parcelle(s)  
854

---

## Propriétaire du terrain

Mairie de Corseul  
1, rue du Temple de Mars  
22130 Corseul

---

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

---

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2017-153

Numéro de l'opération  
F119158

Numéro de l'arrêté d'autorisation  
2017-237

---

## Nature de l'aménagement

Construction d'un lotissement

---

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Corseul  
1, rue du Temple de Mars  
22130 Corseul

---

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

---

## Responsable scientifique de l'opération

Nicolas Ménez, Inrap

---

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

---

## Dates d'intervention sur le terrain

21 août au 5 octobre 2017

---

## Surface prescrite et sondée

Surface prescrite  
10 000 m<sup>2</sup>

Surface fouillée  
7933 m<sup>2</sup>

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
  - Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
  - Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Fossé
- Trou de poteau
- Argile : atelier
- Atelier

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Macro-restes
  - Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Objet lithique

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- Étude céramologique
- Étude des objets lithiques
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nicolas Ménez, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audéoud, Inrap	Conseillère sécurité-prévention	Mise en place et suivi de l'opération
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Suivi des DICT

## Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, Carentan	Travaux publics	Travaux de terrassement
Laboratoire Image Et, Mordelles	Imagerie	Scans 3D du dépôt F.1139

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nicolas Ménez, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Levé topographique
Véronique Chaigne, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Fabrice Le Meneah, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Levé topographique, photogrammétrie
Alexandre Mahé, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Olivier Morin, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levé topographique

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nicolas Ménez, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Coordination, DAO, synthèse et rédaction du rapport
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur du patrimoine	Étude et inventaire des monnaies
Marina Biron, Inrap	Conservatrice-restauratrice	Fouille et conservation du dépôt F.1139
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique
Vérane Brisotto, Inrap	Lithicienne	Étude et inventaire du mobilier lithique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Synthèse sur la céramique protohistorique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Expertise de la céramique antique
Romuald Ferrette, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Expertise sur Corseul antique
Émilie Godet, Inrap	Spécialiste du mobilier - <i>Instrumentum</i>	Expertise du mobilier métallique
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion du mobilier et prise en charge des scans 3D du dépôt F.1139
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO / PAO
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Inventaires
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Étude du dépôt F.1139
Thierry Lejars, CNRS	Directeur de recherche	Expertise du dépôt F.1139
Hervé Morzadec, Inrap	Spécialiste	Détermination des matières premières lithiques
Eddy Roy, Inrap	Céramologue	Lavage, étude et inventaire du mobilier en terre cuite
Hélène Seignac, Inrap	Anthracologue	Analyse des charbons de bois issus de la structure F.1093
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

## Notice scientifique

Réalisée en préalable d'un projet de construction d'un lotissement, la fouille archéologique réalisée sur le site des Mottes à Corseul (Côtes-d'Armor) fait suite à un diagnostic réalisé en 2016 sous la direction de R. Ferrette (Inrap). Opérée sur une surface de près de 8000m<sup>2</sup>, elle a permis de mettre en évidence une longue occupation des lieux, comprise entre le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Si quelques vestiges en creux peuvent être rattachés à des périodes anciennes mal caractérisées (phase 1), l'essentiel des découvertes concerne, pour la première fois à Corseul, la période gauloise. Le site voit ainsi se succéder, entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (fin de La Tène moyenne – fin de La Tène finale), pas moins de cinq enclos fossoyés témoignant d'une importante occupation à caractère vraisemblablement agricole.

À deux enclos curvilignes emboîtés fonctionnant durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (phase 2) succèdent ainsi deux enclos quadrangulaires attribués au dernier quart de ce même siècle (phase 3), avant que ne soit mis en place un nouvel ensemble fossoyé bien plus monumental, en fonction durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (phase 4). Après un hiatus chronologique d'une ou deux décennies, le site est réinvesti à partir de la période tibérienne sous la forme d'un unique fossé (phase 5), puis de deux axes de circulation et d'un probable enclos fonctionnant jusqu'aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (phase 6). Les derniers et rares indices d'occupation apparaissent un ou deux siècles plus tard (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) et prennent la forme d'une structure de chauffe et d'un fossé (phase 7).

Les données recueillies au cours de cette opération permettent donc de mettre en évidence bon nombre de renseignements inédits à propos de l'occupation pré-romaine de Corseul. Si elle ne remet pas en question la création augustéenne de *Fanum Martis*, la fouille du site des Mottes permet en revanche de préciser que cette agglomération n'est pas à proprement parler fondée *ex-nihilo* par l'administration romaine sur un territoire vierge, mais bien au sein d'un terroir occupé depuis au moins deux siècles.

Ces données permettent également d'enrichir les connaissances à propos la frange occidentale de Corseul pour les périodes antique et alto-médiévale en y apportant quelques informations inédites, notamment à propos de la présence de deux nouveaux axes de circulation prolongeant peut-être les *decumani* n°3 et 5 en direction de l'ouest.

## État du site

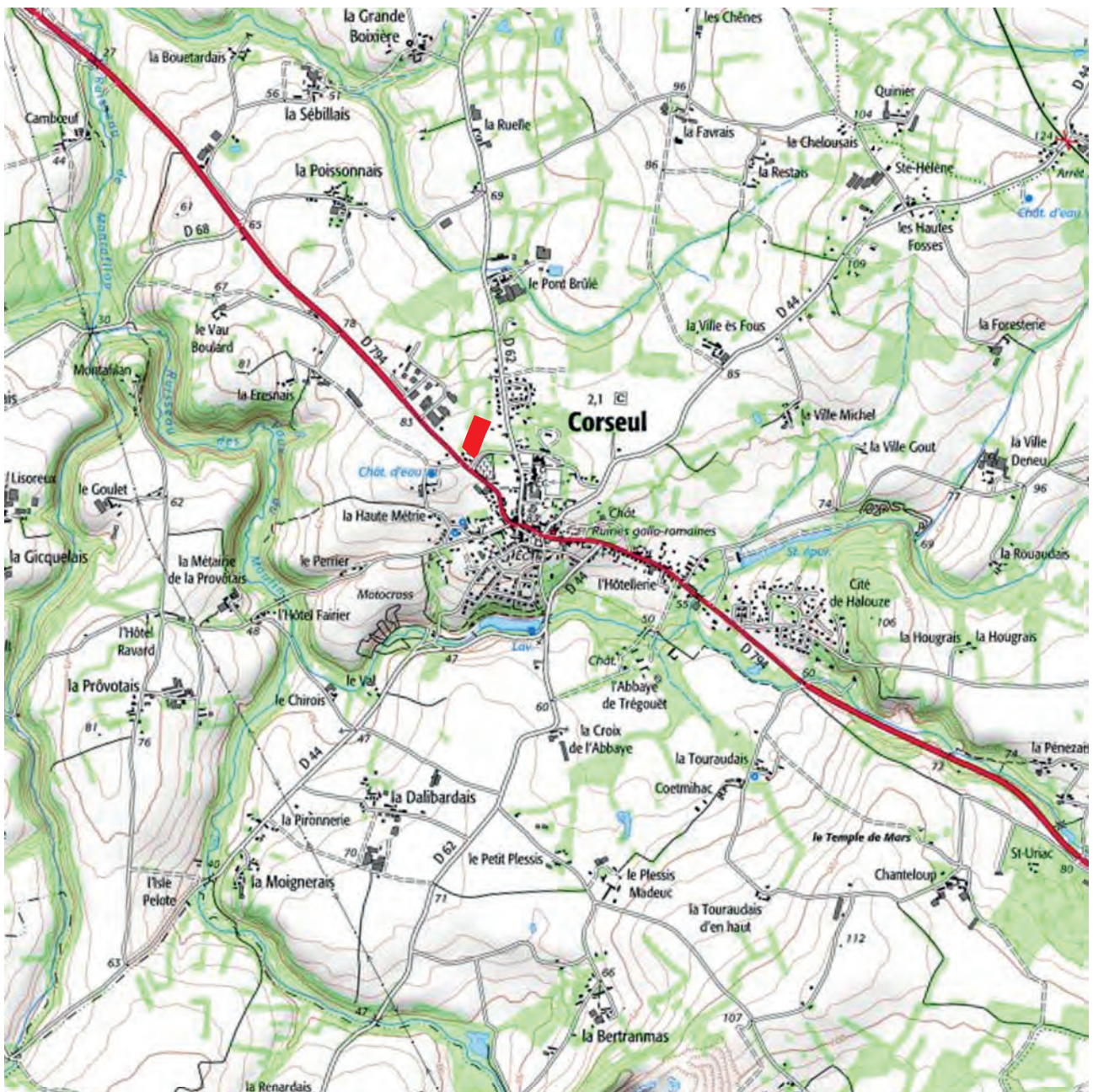
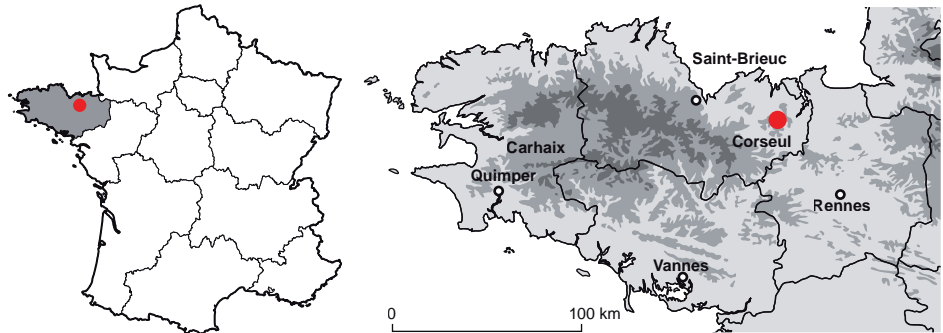
La fouille réalisée sur le site des Mottes a nécessité le décapage de 7933 m<sup>2</sup>.


À l'issue de l'opération, conformément à la convention signée avec la Mairie de Corseul (aménageur), le site a été rebouché dans son intégralité.



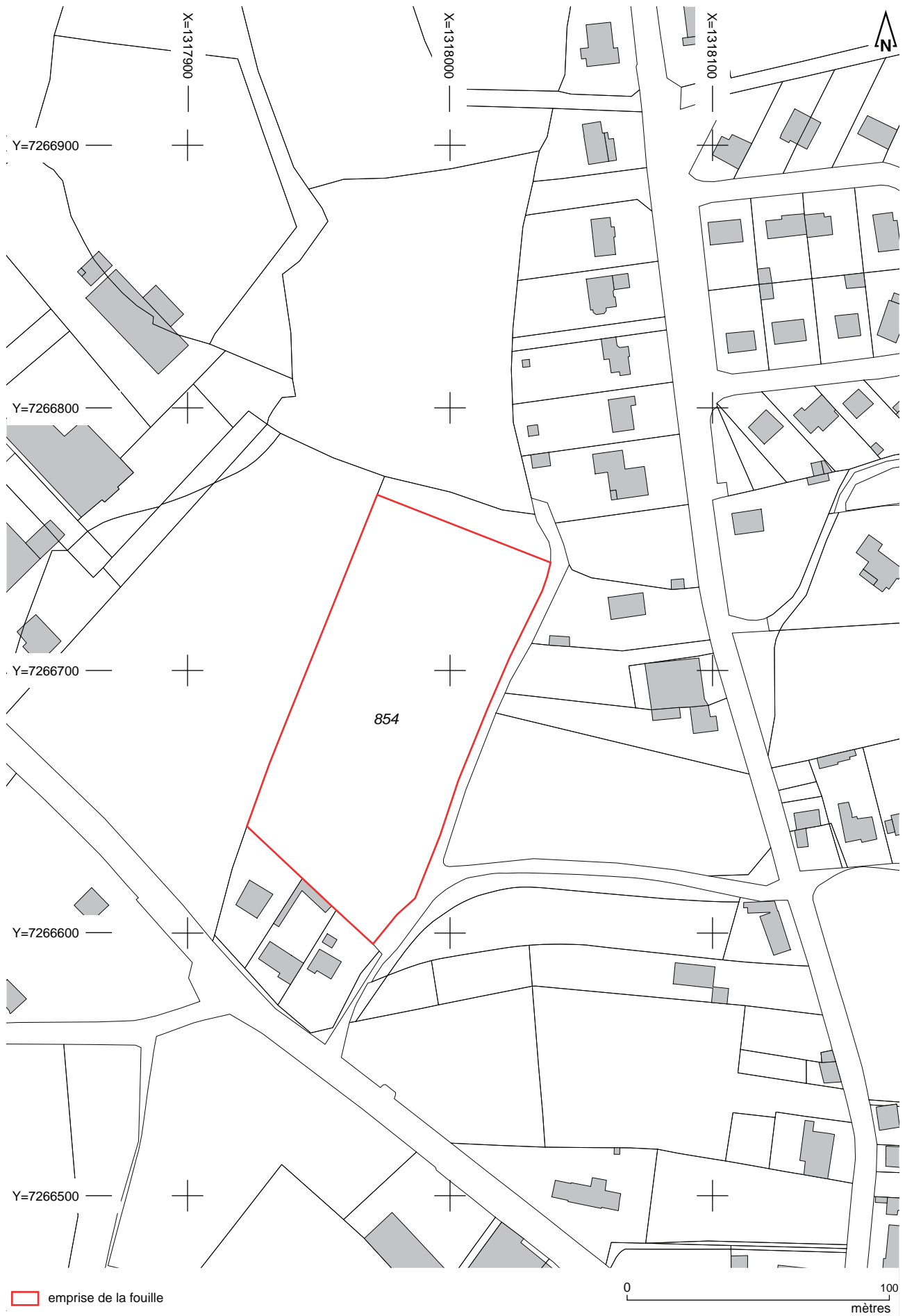
## Localisation de l'opération

Bretagne,  
 Côtes-d'Armor,  
 Corseul,  
 Les Mottes  
 x : 1318000  
 y : 7266700  
 (Lambert 93-CC48)  
 z : 86 m NGF



 localisation de la fouille archéologique.

0 1 km



# Arrêté de prescription

**29 MAI 2017**

PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

Rennes, le 11 mai 2017

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le maire  
1 rue du Temple de Mars  
22130 CORSEULDirection régionale  
des affaires culturelles  
de BretagneService régional  
de l'archéologieAffaire suivie par  
Jean-Yves TINEVEZ  
Poste : 02 99 84.59.00

**Objet :** modification de prescription de fouille archéologique préventive  
Corseul (22)  
**Ref :** arrêté n° 2017-153  
**PJ :** 1 arrêté

J'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté n° 2017-153 portant modification d'une prescription de fouille archéologique préventive, en application de la loi 2001-44 du 16 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Conformément aux dispositions instituées par la loi n° 2003-707 du 2 août 2003 modifiant la loi n° 2001-44 précitée, je vous informe que le financement des opérations de fouille d'archéologie préventive relève désormais des nouvelles dispositions instituées par l'article 5 de la loi n° 2001-44 modifiée.

Il appartient donc au maître d'ouvrage du projet de se rapprocher d'un opérateur d'archéologie préventive agréé afin d'établir avec cet opérateur un contrat fixant notamment le prix et les délais de réalisation de ces fouilles, ainsi que les indemnités dues en cas de dépassement de ces délais, ces fouilles devant être réalisées conformément aux objectifs fixés dans le cahier des charges scientifique modifié joint au présent arrêté.

Dans un deuxième temps, le maître d'ouvrage du projet doit transmettre au Préfet de la région Bretagne (direction régionale des affaires culturelles) le contrat conclu avec l'opérateur qu'il aura retenu et le projet scientifique établi par ce dernier afin que le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, puisse émettre l'arrêté autorisant la réalisation de cette fouille préventive préalable aux travaux envisagés.

Je demeure bien évidemment à votre disposition afin de vous fournir tous les renseignements que vous jugerez utiles.

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### ARRETE n° 2017-153 portant prescription de fouille archéologique préventive

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2015-317 du 12 novembre 2015, reçu le 13 mai 2016 ;

VU le courrier de M. le Maire de Corseul du 21 mars 2017 confirmant la poursuite du projet d'aménagement, reçu le 27 mars 2017 à la direction régionale des Affaires culturelles, Service régional de l'archéologie ;

VU l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique en date du 3 mai 2017 ;

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence des vestiges protohistoriques,

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Corseul

Lieu-dit : Les Mottes

Cadastre : section : M parcelles : 854.

Propriétaire : Mairie de Corseul.

**Article 2 :** La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de Monsieur le Maire de Corseul, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

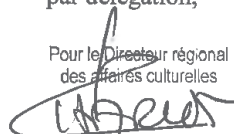
**Article 3 :** La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de Corseul, 1 rue du Temple de Mars, 22130 Corseul.

Fait à Rennes, le 11 mai 2017

le Préfet de région Bretagne,  
le directeur régional  
des affaires culturelles de Bretagne,  
par délégation,

Pour le Directeur régional  
des affaires culturelles



La Directrice-adjointe  
Véronique CHARLOT

destinataires : Monsieur le Maire de Corseul

copie à : préfecture des Côtes d'Armor.



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-153

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne		
département :	Côtes d'Armor		
commune :	Corseul		
lieu-dit :	Les Mottes.		
cadastre :	section : M	parcelles : 854	
pétitionnaire :	Monsieur le Maire de Corseul, 1 rue du Temple de Mars, 22130 Corseul .		
propriétaire :			

#### 1 - Emprise de la fouille archéologique

**Emprise de la prescription de fouille : 10000 m<sup>2</sup>**  
**Surface à décaper : 10000 m<sup>2</sup>**

#### 2- Contexte et données scientifiques issues du diagnostic :

Un projet d'aménagement immobilier à usage d'habitations porté par la mairie de Corseul est à l'origine d'une prescription d'un diagnostic archéologique réalisé en mars 2016 par l'Inrap sur la parcelle cadastrée M.854 de 10 920 m<sup>2</sup> de surface. Le diagnostic a fait l'objet d'un rapport de 63 pages et 27 illustrations, réalisé sous la direction de Romuald Ferrette, et relatant de façon claire et complète les résultats obtenus, malgré des conditions climatiques particulièrement défavorables. Lors d'une prospection aérienne en 1976, un ensemble d'anomalies phytologiques avait été enregistrées par Loïc Langouet sur cette parcelle et interprétées comme enclos fossoyés. Le diagnostic a largement confirmé cette première hypothèse en mettant au jour deux enclos principaux datés du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère par quelques tessons de céramiques, soit légèrement antérieurs à la fondation de la ville antique de Corseul. Ainsi, ces enclos représentent la plus ancienne structuration de l'espace de Corseul. Par ailleurs, en bordure sud de la parcelle, un tronçon d'un axe viaire orienté nord-ouest-sud-est, est également confirmé par une bande de roulement de 4 à 5 m de large encadrée de ses fossés bordiers. Les rares éléments datants, céramiques et une monnaie, se rattachent au début du haut-Empire et au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cet axe de circulation pourrait correspondre au prolongement de la rue 3 de la ville antique, avec un net décrochement vers le nord à l'image de l'axe principal vers Carhaix, en limite des quartiers antiques mis au jour en périphérie ouest de la ville lors des fouilles de La Métrie en 2014 et 2016.

Quelques éléments complémentaires sont mis au jour comme un parcellaire remontant au 1<sup>er</sup> âge du Fer et à l'époque gallo-romaine.

### **3- objectifs scientifiques de la fouille :**

Au vu des résultats du diagnostic, de l'état de conservation des vestiges et de leur caractère inédit pour les périodes concernées dans ce secteur géographique, une fouille complémentaire s'avère nécessaire sur la quasi totalité de la parcelle.

L'objectif de la fouille sera l'étude extensive des enclos fossoyés, de leur occupation interne et de leur environnement immédiat ainsi que du tronçon viaire au sud de la parcelle. Après décapage de la terre végétale sur l'emprise définie sur le plan joint (total de 10000 m<sup>2</sup>), le plan complet des structures sera réalisé et le choix des structures fouillées tiendra compte des critères permettant l'interprétation globale du site: fouille exhaustive des structures d'habitat (trous de poteau, fosses, foyers, silos...), sondages dans les fossés pour datation et étude des chronologies relatives.

Toute structure permettant de comprendre la fonction du site devra être fouillée manuellement ainsi que l'intersection des fossés permettant d'obtenir une chronologie relative.

Les résultats de la fouille devront être intégrés dans le contexte de la ville antique de Corseul.

### **4- Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur:**

#### **4.1 : Organisation générale du chantier :**

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- en cas de co-activité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- Prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier (base de vie, toilettes, parkings, ...) conformes à la réglementation en vigueur, ainsi qu' au stockage des déblais.

#### **4.1: Décapage**

Le décapage extensif des horizons superficiels (terre végétale) devra être réalisé sous surveillance de l'équipe archéologique à la pelle mécanique munie d'un godet-rétro lisse de curage sur la totalité de la surface à ouvrir prévue. L'épaisseur de ces horizons est estimée, d'après le diagnostic, entre 0,35 et 0,60 m.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective dès cette phase de l'opération.

Dans les secteurs où des horizons stratigraphiques superposés ont été mis en évidence, des décapages complémentaires seront réalisés.

Un nettoyage manuel du niveau d'apparition des vestiges à la rasette, truelle et brosse sera réalisé dans les secteurs difficilement lisibles et dans les secteurs à concentrations de structures, tout particulièrement pour la recherche de plans cohérents de bâtiments.

L'évacuation et le stockage des déblais seront assurés hors emprise de la surface à décaper.



## 4.2: Fouille

La durée minimale de la fouille, hors décapage, ne pourra pas être inférieure à 25 jours ouvrés.

La profondeur des vestiges à fouiller, une fois les horizons superficiels ôtés (cf 4.1) est estimée d'après le diagnostic à environ 0,80 m. Elle pourra être ponctuellement plus importante, notamment pour les puits, caves ou souterrains qui viendraient à être découverts. Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage de ces excavations devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective durant l'ensemble de l'opération. L'évacuation des déblais issus de la fouille des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique

### 4.2.1 - Fouille manuelle

- fouille manuelle ( intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier ) des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos et des niveaux livrant du mobilier archéologique ;
- fouille manuelle des puits, caves et souterrains dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie. Les parties remblayées ou instables pourront être fouillées mécaniquement pour établir les paliers de sécurité nécessaires.
- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain et analyse anthropologique des sépultures si des restes humains sont mis en évidence. Pour les incinérations en urne, prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

### 4.2.2 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour
- fouille mécanique des excavations vastes et profondes, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie (cf. 5.6 - organisation générale du chantier). En fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes, elle sera le cas échéant complétée par une fouille manuelle
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude, hormis pour les fouilles mécanisées effectuées en fin d'opération.

#### 4.3: Enregistrement des données de terrain:

Les relevés comprendront des plans généraux géoréférencés en Lambert 93, faisant apparaître la totalité des faits archéologiques, avec un nombre de points suffisant pour restituer le contour réel des structures. Ils seront accompagnés de relevés de détails en plan et coupes des structures, avec cotes N.G.F. et de relevés photographiques d'ensemble et de détail des vestiges mis au jour effectués au fur et à mesure de la fouille.

Des relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

Des photographies aériennes ou d'ensemble du site fouillé (avion, drone, nacelle, ...) seront réalisées, en respectant la réglementation en vigueur.

#### 4.4 : Prélèvement et conditionnement du mobilier

Le prélèvement du mobilier devra être systématique et exhaustif, pour l'ensemble des structures et horizons stratigraphiques fouillés. Il devra être conditionné selon le protocole établi par le service régional de l'archéologie téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra être enregistré par faits et unités stratigraphiques chaque jour et mis en sécurité dans des locaux adaptés à cet usage.

Tous les prélèvements nécessaires à la compréhension et à la datation du site devront être réalisés : échantillonnage de matériaux de construction, prélèvements pour datations absolues si nécessaire (radiocarbone, dendrochronologie), analyses sédimentologiques, géomorphologiques, carpologiques, anthracologiques, palynologiques,... en concertation avec les laboratoires destinataires de ces prélèvements.

Un échantillonnage raisonné des coquillages et de la faune devra être réalisé à partir des différents contextes chronologiques afin de mener une étude de l'élevage, des usages et des consommations. Pour les contextes les plus significatifs, le prélèvement devra être exhaustif, à l'issue d'un tamisage effectué durant la phase de terrain.

L'ensemble des prélèvements, mobiliers et échantillons, sera localisé sur plan et inventorié.

#### 4.5: Rapport final d'opération et documentation scientifique:

Le rapport final d'opération sera établi selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004. Il devra être rédigé en français sous la coordination du responsable d'opération, qui devra notamment s'assurer de l'intégration des études dans la réflexion générale. Il devra également intégrer les données issues du diagnostic archéologique.

L'inventaire et le conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération seront réalisés selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

Un rendu numérique des données principales de l'opération.(emprise de décapage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être effectué sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d' Arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 93 comme système de projection.

## 5 – Agrément de l'opérateur :

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la période antique et la Protohistoire récente. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne – Service Régional de l'Archéologie.

## 6 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la Protohistoire récente et de l'Antiquité, des recherches sur l'habitat et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Cette connaissance devra être mise en évidence dans le projet d'opération par un chapitre développant, au-delà du cahier des charges, les objectifs scientifiques de la fouille en s'appuyant notamment sur une bibliographie à jour sur le domaine de recherches considéré.

L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.

Le responsable de l'opération devra assurer la coordination des études effectuées par les responsables de secteurs ou spécialistes, sur le terrain, lors des travaux de post-fouille (cf 8) puis de la rédaction du rapport.

- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la céramique protohistorique et antique, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, et le cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

## 7 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

### 7.1 - Vestiges immobiliers :

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

### 7.2 - Vestiges mobiliers :

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des

meubles mis au jour conformément au protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et précisées par le protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne.

#### **8 – Études et travaux de post-fouille :**

- Le responsable d'opération devra coordonner les études de post-fouille, en établissant notamment pour chaque spécialiste ou autre chercheur associé un cahier des charges précisant les objectifs scientifiques de l'étude qui lui est confiée et les modalités d'intégration des résultats attendus dans le rapport d'opération. Il devra s'assurer de la cohérence de ces études, en intégrant les données essentielles à la présentation des évolutions du site.
- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- Les données de la fouille devront être confrontées au contexte archéologique régional et mis en lien avec les données archéologiques sur la ville antique de Corseul.
- La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 20 jours.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

#### **9 – Collaboration scientifique :**

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (Dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

#### **10 – Animations et diffusion de l'information :**

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des

résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.

- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

#### 11 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération :

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, identique à la version papier. Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé traduit en anglais.
- Un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes et les structures mises au jour, en format shape et Lambert 93.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique ([marie-dominique.pinel@culture.gouv.fr](mailto:marie-dominique.pinel@culture.gouv.fr)) ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdlFI, Archéologie de la France, Informations. Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004
- - Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération  
- Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération. L'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.
- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 18 mois à l'issue de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 11 mai 2017

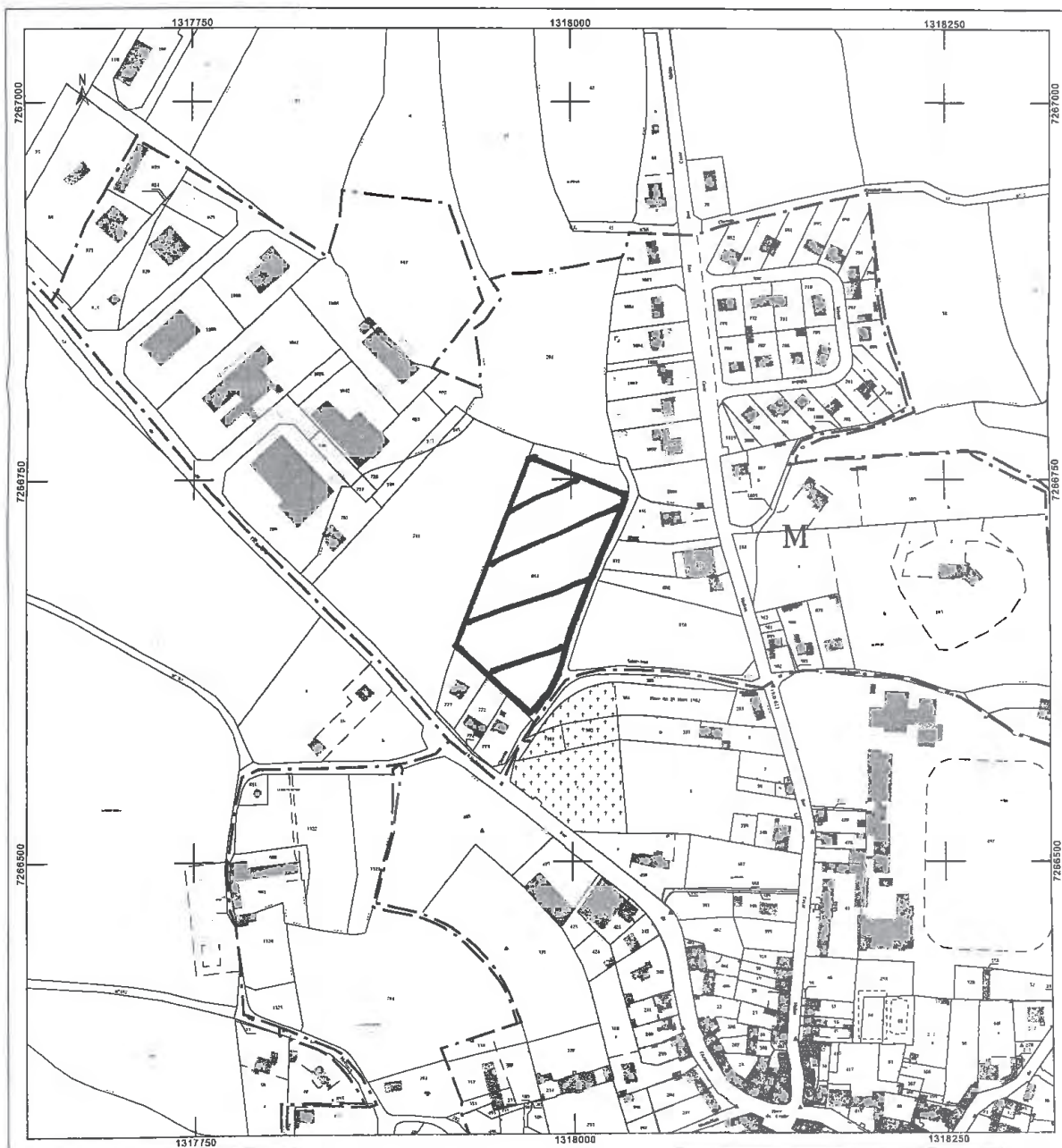
le Préfet de la région de Bretagne,  
par délégation  
le directeur régional des affaires culturelles,

Pour le Directeur régional  
des affaires culturelles



La Directrice-adjointe  
Véronique CHARLOT

<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>	
<b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b>	
Département : COTES D'ARMOR	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Centre des Impôts Foncier 4, rue Salle Gourdine BP 62042 22102 22102 Dinan Cédex tél. 02 96 87 61 00 - fax 02 96 87 40 19 cdif.dinan@dgif.finances.gouv.fr
Commune : CORSEUL	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
Section : M Feuille : 000 M 01	
Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500	
Date d'édition : 12/11/2015 (fuseau horaire de Paris)	
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics	



# Projet scientifique d'intervention

<i>Préambule</i> .....	3
<b>I. Identification administrative de l'opération</b> .....	4
<b>II. Définition de l'opération de fouille</b> .....	4
<b>III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération</b> .....	5
<b>IV. La méthode d'intervention</b> .....	6
A. La phase préparatoire.....	7
B. Le décapage archéologique et le stockage des terres .....	7
C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques.....	8
C.1 La fouille des vestiges.....	8
C.2 L'enregistrement de l'information archéologique : principes généraux .....	10
C.3 Prélèvement du mobilier .....	10
C.4 Le suivi de la fouille .....	11
D. Estimation des moyens de la phase terrain.....	11
E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains .....	11
<b>V. Phases d'études</b> .....	12
A. L'enregistrement des données.....	12
B. Principes généraux de la phase étude.....	12
<b>VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération</b> .....	13
<b>VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention (cf. planning opérationnel)</b> .....	14

## Préambule

L'opération de fouille préventive du site des Mottes (section M, parcelle 854) permettra d'aborder la périphérie nord-ouest de la ville antique de Corseul/*Fanum Martis*, soit un secteur où les connaissances reposent avant tout sur les prospections aériennes (centre régional d'archéologie d'Alet). L'apport principal du diagnostic réside dans la découverte d'occupations attribuables au 1<sup>er</sup> s. av. J. C., précédant de quelques décennies la création de la ville romaine. Elles sont caractérisées au sol par des ensembles de vestiges fossoyés qui semblent se rattacher à au moins deux enclos (fermes ?) ce qui constitue une découverte encore inédite dans ce secteur de Corseul.

Le projet de fouille répond à la prescription n° 2017-153 en date du 11 mai 2017 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont les objectifs et les principes méthodologiques notamment sont précisés dans le cahier des charges scientifiques. Le présent projet scientifique d'intervention a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, directeur adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne, Nicolas Menez et Romuald Ferrette, spécialistes de la période antique (milieu rural et urbain) et avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux (délégué du DAST) pour l'étude des moyens techniques. Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.



## I. Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne
Département :	Côtes-d'Armor
Commune :	Corseul
Lieu-dit	Les Mottes
Surface prescrite :	10 000 m <sup>2</sup>
Surface à décaper :	10 000 m <sup>2</sup>
Références cadastrales :	Section M, parcelle n° 854
Maître d'ouvrage :	Mairie de Corseul
Adresse :	1 rue du Temple de Mars 22130 CORSEUL

Contexte actuel	Milieu péri-urbain
Nature archéologique	Site rural non stratifié

Arrêté fouille	N° 2017-153 en date du 11 mai 2017
Date du projet :	13 juin 2017
Arrêté diagnostic n° :	2015-317 du 12 novembre 2015
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du Responsable d'Opération du diagnostic	Romuald Ferrette
Dates de réalisation du diagnostic	Du 7 au 9 mars 2016

## II. Définition de l'opération de fouille

### A. Rappel des principaux résultats du diagnostic des mottes

L'agglomération romaine de Corseul est implantée à une dizaine de kilomètres du rivage de la manche, entre deux axes fluviaux, l'Arguenon et la Rance. Elle occupe le sommet et le versant est et sud/est d'une petite colline culminant à 90m NGF.

Le terrain (section M, n°854), assiette du projet se déploie au nord-ouest de cette éminence dans un quartier périurbain où le relief tend à s'amoinrir et qui n'est pas concerné par la trame viaire orthogonale. Pour ce secteur nord-ouest, les connaissances reposent avant tout sur les prospections aériennes de L. Langouët (CRAA). Dès 1976, un survol aérien avait permis d'identifier un ensemble de traces rectilignes ou curvilignes interprété comme de possibles enclos protohistoriques ainsi qu'un axe de circulation délimité par deux fossés bordiers.

L'environnement archéologique de l'opération est également marqué au sud par la fouille de la Métrie (tranche 1) menée sur plus de 2 ha et qui a révélé un réseau fossoyé assez dense, plusieurs bâtiments dont une probable Domus à péristyle. L'ensemble s'organise autour de deux axes viaires dont la continuité de l'axe 7.

L'opération de diagnostic de 2015 aura permis de confirmer et de caractériser au sol les vestiges repérés dès 1976 en prospection aérienne et d'en valider l'organisation générale.

La grande majorité des aménagements se rapporte à des structures fossoyées et principalement des fossés. Trois phases principales d'occupation ont pu être mises en évidence. La première et la plus ancienne remonterait au premier âge du fer et serait illustrée par deux fossés curvilignes, parallèles entre eux. Une deuxième phase d'occupation est marquée par la mise en place de deux enclos quadrangulaires (enclos A et B), attribuables à la Tène finale, à partir du mobilier contenu dans le remplissage des fossés.

Enfin une troisième phase intéresse l'époque romaine. Elle est représentée par un axe viaire, associé à une architecture légère sur poteaux plantés et au moins un fossé parcellaire orientée nord-sud. Le mobilier prélevé dans ces niveaux ou structures semble remonter à la fin du 1<sup>er</sup> siècle mais pas au-delà, ce qui interroge compte tenu de la situation du site, à proximité immédiate de la ville antique de Corseul.

Le projet qui suit décrit la méthodologie et les conditions pratiques mises en œuvre pour répondre aux attentes scientifiques précisées dans la prescription de fouille archéologique préventive annexée à l'arrêté préfectoral.

### **III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération**

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Les Mottes, soit en périphérie nord-ouest de la ville romaine, aura permis d'aborder la transition entre le cadre urbain et le milieu rural soit une problématique nouvelle encore trop peu étudiée de manière générale sur les capitales de cités.

Le fait majeur de cette opération préalable reste la mise en évidence d'une occupation gauloise qui pourrait remonter pour sa phase la plus ancienne au premier âge du fer. La mise au jour de deux enclos quadrangulaires (ensembles A et B), attribuables au premier siècle de notre ère revêt à l'échelle du site de Corseul un caractère inédit. Les fouilles anciennes ou plus récentes menées sur l'agglomération antique de Corseul ou encore celle menée par A. Provost sur le sanctuaire du Haut-Bécherel ont toutes conclu à l'absence d'occupation gauloise antérieure et seuls des tessons du dernier quart du 1<sup>er</sup> s. avant J. C., mêlés à des productions plus récentes, ont été découverts dans le paléosol.

Pour autant, les données fragmentaires et donc lacunaires du diagnostic ne permettent pas de répondre à la question essentielle du statut et de la vocation (habitat, funéraire, autre...) de ces deux enclos. Quoiqu'il en soit, on sait dorénavant que le choix d'implantation de la ville romaine ne doit rien au hasard. L'orientation de ces deux enclos, conforme au parcours supposé de la voie Corseul/Carhaix peut questionner sur ses origines et l'existence d'un itinéraire protohistorique devient une hypothèse à prendre en compte. Cela ouvre pour le moins de nouvelles perspectives de recherches sur l'origine de Corseul.

La fouille apportera de précieuses informations sur l'organisation de ce secteur situé en sortie ouest de la ville et la nature des occupations gauloise et antique qui s'y sont développées et ce en complément des études en cours sur les deux campagnes de fouille de la Métrie. Au final, elle contribuera à enrichir le plan général de Corseul pour les périodes considérées en s'intéressant plus particulièrement à la transition entre milieu rural et milieu urbain.

A partir de ces éléments, la problématique principale résidera dans l'étude de l'organisation spatiale des occupations et de leur relation spatiale et chronologique avec la structuration de la ville antique.

Cela nous amène à privilégier le caractère extensif de l'étude comme le préconise les services de l'Etat à partir d'un décapage extensif des horizons superficiels sur 10 000 m<sup>2</sup> (cf. plan annexé à la prescription n° 2017-153 du SRA Bretagne). Un plan d'ensemble des vestiges sera effectué dès la phase de décapage afin de guider la réflexion et de permettre l'adaptation des moyens et des méthodes en fonction de la nature et de l'importance des différents ensembles.

On s'attachera bien évidemment à retracer les grandes phases d'évolution du site tant par l'observation des éléments de chronologie relative que par la recherche de mobilier datant permettant d'estimer sa durée d'occupation entre sa fondation et sa phase d'abandon.

Une attention toute particulière sera portée à la recherche des liens chronologiques et fonctionnels entre les différents ensembles ou unités notamment dans le but de préciser le statut social et économique du site qui peut s'apparenter à celui d'une petite exploitation agricole ou au contraire s'intégrer dans un ensemble plus vaste, à peine effleuré par l'opération et qui pourrait se développer à l'ouest et/ou au sud-ouest sur le point haut de la cité.

En résumé, on peut décliner les principales problématiques de la fouille de la manière suivante :

- étude spatiale détaillée et chronologique des vestiges afin de proposer un plan complet et un phasage critique de l'occupation et de son organisation.
- étude détaillée des différents ensembles cohérents en plan dans l'optique de préciser leur mise en place, les différentes séquences de construction conservées, ainsi que leur abandon.
- études des différents types de mobilier rencontrés (céramique, monnaie, quincaillerie) dans le but d'établir la chronologie absolue, de restituer certaines activités.
- mise en perspective des résultats par rapport aux connaissances actuelles sur Corseul, report des principaux aménagements (rue, bâtiments) sur le plan général de la ville antique élaboré par Romuald Ferrette.

#### **IV. La méthode d'intervention**

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en deux grandes phases : le décapage et la fouille. En fonction des premiers résultats issus du décapage, la méthodologie de fouille sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce, en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération. L'intervention doit également se projeter dans un horizon plus large, avec pour ambition la publication des principaux résultats comme énoncé dans l'arrêté de prescription n° 2017-153. Cet aspect concerne aussi bien l'évolution du site que le mobilier.

## **A. La phase préparatoire**

La phase terrain comprendra une période de mise en place de l'opération durant laquelle l'archéologue, responsable de l'opération prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il coordonnera aussi la mise en place des infrastructures de chantier et précisera le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain. Le responsable d'opération s'assurera que toutes les conditions logistiques, matérielles et de sécurité (consultation des DT et DICT notamment) sont réunies pour le démarrage de l'opération. Un topographe de l'Inrap procédera à l'implantation de la zone de fouille conformément au plan annexé à la prescription.

L'Inrap procédera, lors de la semaine précédant le début décapage, à l'installation des cantonnements nécessaires à l'équipe pour se conformer aux règles d'hygiène. Dans la mesure du possible, ces cantonnements seront installés au sud-est de la zone prescrite et posés sur le sol actuel.

Les cantonnements seront composés de structures modulaires : vestiaires hommes et femmes (2 bungalows de 6m sur 2,5 m), 1 salle de vie, 1 bureau, 1 container destiné au stockage des outils et 2 toilettes chimiques (hommes et femmes). Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique, grâce à un branchement sur le réseau (mise en place temporaire d'un compteur indépendant), effectué par un professionnel et contrôlé par un organisme indépendant. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué. Ces cantonnements seront ceinturés par des clôtures type « Heras ».

Au premier jour de cette phase, préalablement à toute installation sur site, le PV de mise à disposition du terrain sera signé avec l'aménageur. Ce procès verbal, dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

## **B. Le décapage archéologique et le stockage des terres**

Conformément à la prescription de l'Etat, le décapage sera conduit sur une superficie de 10 000 m<sup>2</sup>. Il consistera à l'enlèvement par passes successives des horizons superficiels dont l'épaisseur, variable, est estimée à 0,50 m en moyenne. Dans tous les cas de figures, l'emploi d'un engin mécanique (pelle 20t ou mini-pelle) se fera dans le respect de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et dans un souci de protection du personnel (port du casque, d'un gilet haute-visibilité et de chaussures de sécurité notamment).

La difficulté majeure de cette phase de décapage réside dans l'absence de zone de stockage à proximité immédiate de la zone de fouille ce qui complexifie sensiblement le stockage des terres d'autant plus que le MO prévoit une remise en état du site ce qui exclut l'évacuation définitive des terres de décapage. Aussi, nous préconisons de geler une bande de terre d'environ 20m de large située à l'extrémité nord de la zone prescrite. Celle-ci ne fera pas l'objet de décapage compte tenu de l'absence de vestiges dans cette zone (cf. plan du diagnostic, fig.8) et servira de zone de stockage. Une seconde zone de stockage sera ménagée en bordure de site à l'est sur 3000m<sup>2</sup> (cf. plan d'organisation de la fouille). En revanche, elle fera bien l'objet d'un décapage préalable suivie d'une fouille complète des vestiges qui la composent.

Par conséquent, cette phase de l'opération est estimée à environ une semaine (6 jours ouvrés) et prévoit la mise en place de deux ateliers de décapage (2 pelles mécaniques et 2 tracteurs-bennes) permettant d'ouvrir frontalement du sud vers le nord et réduire ainsi de moitié la durée du décapage. Cette phase de décapage sera placée sous la responsabilité du responsable de l'opération qui sera assisté d'un ou de plusieurs techniciens expérimentés selon les besoins de l'opération.

Le sens du décapage sera déterminé par le choix des emplacements des zones de dépôt. Par conséquent, nous préconisons de démarrer le décapage en limite sud du projet et de progresser vers le nord, soit dans le sens de la pente naturelle des terrains.

En parallèle au décapage, l'équipe de fouille se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

Conformément à la prescription, l'emploi d'un détecteur de métaux sera systématique lors du décapage. Un des techniciens sera chargé de l'utilisation de cet outil et de la gestion des objets métalliques découverts (enregistrement et pose de repères destinés à être géo-référencés). L'objectif est de repérer sur un plan général du site le mobilier métallique, afin d'en cartographier la dispersion. Cet aspect peut-être déterminant pour repérer les zones de fréquentation les plus tardives dans le cas de découverte de numéraire.

## **C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques**

### **C.1 La fouille des vestiges**

Afin de répondre aux exigences du cahier des charges et d'atteindre les objectifs fixés, la fouille, hors décapage et remise en état du terrain, s'étalera sur une durée totale de 25 jours ouvrés avec une équipe d'archéologues composée du responsable d'opération et de 4 techniciens de fouille. Un topographe, intervenant en fonction des besoins, complète ce dispositif.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levés topographiques seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan

masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifique et qui sont les suivants :

- 1) définir l'organisation générale des occupations
- 2) restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques.
- 3) recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, chemins ou voies anciennes, enclos spécifiques, structures à vocation artisanale...).

Une attention toute particulière sera portée aux zones de contact et de recoupement des structures dans le but de préciser les éléments de chronologie relative. L'objectif visé sera de déterminer le phasage précis des occupations et d'en suivre l'évolution. Compte tenu de l'état de conservation globalement médiocre des principaux vestiges construits (architectures sur poteaux, bâti...), il ne sera probablement pas possible de restituer les plans ni l'architecture des bâtiments de la ferme l'âge du fer (enclos A et B). Une fouille mécanisée sera donc de manière générale, privilégiée.

Concernant le réseau des fossés (enclos et/ou parcellaires), la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces éléments linéaires viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curages ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique et surtout mini-pelle compte tenu des modules présents sur ce site). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage mécanique ou manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Enfin, les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

En complément des datations par le mobilier céramique dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs et ou les types de structures, le principe de datation radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales. De la même façon, certaines questions liées à cette étude pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes, comme la micromorphologie et la sédimentologie ou bien encore la palynologie.

## C.2 L'enregistrement de l'information archéologique : principes généraux

L'enregistrement de l'information se fera autant que possible par secteur. La méthode retenue et adaptée est basée sur l'unité stratigraphique (US) qui concerne un événement précis dans le temps et l'espace. Une fiche individuelle (fiche d'Unité Stratigraphique) permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque structure explorée. Ces fiches préciseront la nature de l'élément enregistré (mur, fossé, sol, fosse, trou de poteau...), les relations de chronologie relative observées et indispensables à la compréhension du site et à la réalisation du diagramme stratigraphique, une description de l'élément considéré, le mobilier rencontré, ainsi que son fond documentaire (clichés numériques et dessins éventuels)... Dans le cas d'explorations multiples d'un fossé, un numéro de sondage sera consigné sur la fiche d'enregistrement. Ce numéro permettra à la fois d'isoler le mobilier et de localiser spatialement les relevés en coupes.

Le plan masse sera réalisé par un topographe de l'Inrap sous la conduite du responsable d'opération. Le topographe procédera au repérage géo-référencé, comprenant des cotes altimétriques des aménagements archéologiques, sondages et axes de dessin (relevés en plan ou en coupe). La fouille générera bien évidemment une série de relevés détaillés et manuels qui seront replacés sur le plan général à partir de ces axes de dessins et de leurs levés systématiques par le topographe. D'éventuelles maçonneries ou certaines structures particulières pourront faire l'objet d'un relevé précis sur calque si nécessaire. L'emploi de clichés verticaux, obtenus grâce à l'utilisation d'une perche télescopique, puis redressés grâce au logiciel Photoplan afin d'être intégrés au plan général, sera toutefois privilégié.

L'enregistrement des données comprendra également une couverture photographique, à l'aide d'un appareil numérique, des éléments les plus significatifs.

## C.3 Prélèvement du mobilier

Outre le prélèvement de céramiques, le projet de fouille doit prendre en considération la découverte attendue de petits objets, à l'image du numéraire, d'éléments en alliage cuivreux ou encore de la verrerie.

L'ensemble du mobilier, quelque soit sa nature (céramique, terre cuite, monnaie...), sera prélevé par secteur et par unité stratigraphique. Un tri des différents objets par catégorie sera effectué dès la phase terrain afin de garantir l'intégrité des éléments les plus fragiles. Le mobilier sera aussi déposé régulièrement dans les locaux de l'Inrap à Cesson-Sévigné pour prévenir tout risque de vandalisme.

En complément des datations par le mobilier céramique, dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs ou les types de structures, le principe de datations radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales. De la même manière, certaines questions liées à cette étude pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes, comme la sédimentologie ou la palynologie.

## C.4 Le suivi de la fouille

Tout au long de l'intervention, les méthodes utilisées seront évaluées et adaptées au regard des données archéologiques. Le responsable de l'opération confrontera donc régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la prescription. Des réunions de chantier seront engagées avec l'aménageur et le SRA afin de faire le point sur l'opération, son évolution, et si besoin, de réorienter la stratégie de fouille à l'aune des découvertes. Ces réunions pourront se faire soit selon un calendrier préalablement établi avec toutes les parties, soit en fonction des besoins dictés par l'actualité.

## D. Estimation des moyens de la phase terrain

*La durée maximale de la phase terrain est estimée à 30 jours ouvrés (environ un mois et demi) et se décompose de la manière suivante :*

*-décapage mécanique préalable : 6 jours*

*-fouille manuelle et mécanique des vestiges : 25 jours*

*L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de quatre techniciens de fouille durant la phase de fouille. Une mini-pelle (20 jours) sera utilisée pour réaliser des sondages complémentaires dans les structures fossoyées. L'équipe de base sera complétée en fonction des besoins par des spécialistes de l'Inrap (anthropologue, topographe, photographe...).*

## E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains

Au terme de la phase terrain qui fera l'objet d'un contrôle et d'une validation par les services de l'Etat (SRA Bretagne), il sera procédé au remblaiement des terres issues des décapages afin de restituer le niveau de sol actuel et permettre une remise en culture des terres agricoles. Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'Inrap (terrassier), à l'aide de moyens mécaniques appropriés (8 jours), sous le contrôle de l'établissement. L'Inrap procédera également à la démobilitation des installations liées à son chantier.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un procès-verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation des zones d'emprise de fouilles par l'Inrap, qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain ; le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R. 523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.



## V. Phases d'études

### A. L'enregistrement des données

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20<sup>e</sup> et 1/100<sup>e</sup>), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage. Une fiche individuelle permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque aménagement fouillé (fiche d'Unité Stratigraphique). Elle sera accompagnée des photographies et dessins nécessaires à son étude.

### B. Principes généraux de la phase étude

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant, une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

La phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération (20 jours ouvrés). Il sera assisté d'un dessinateur (15 jours) et d'un technicien (3 jours) pour les tâches de traitement du mobilier (lavage, conditionnement) et d'inventaire des données. Des spécialistes de l'étude du mobilier compléteront l'équipe de post-fouille (15 jours), de même qu'un topographe (1 jour).

Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté, afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération (RFO) et à celles d'une future publication des résultats. Le dessin assisté par ordinateur consistera à dresser les plans de la fouille à venir (plan général et plans par phase). Le dessinateur aura aussi la tâche de digitaliser l'ensemble des minutes générées par l'opération et de les mettre au propre. Il pourra aussi ponctuellement être amené à travailler sur les minutes du petit mobilier. L'intégration des plans du site à l'échelle de la ville antique sera possible grâce aux travaux de Romuald Ferrette qui dispose des documents actualisés de la trame viaire et des principaux monuments de *Fanum Martis*.

Le rapport comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques dans ce secteur de la ville antique, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse sera proposée afin de replacer le site au sein de la ville antique (aspects chronologiques et planimétriques, interprétation des occupations), en mettant en exergue les principaux résultats.

Compte tenu des spécificités propres au site, la fouille va faire intervenir un ou plusieurs spécialistes en charge du matériel. Un inventaire exhaustif de l'ensemble du mobilier sera réalisé avant conditionnement dans des bacs normalisés et par unité stratigraphique, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004. Le domaine de la

céramique et de la verrerie tendra à asseoir la chronologie des différentes phases du site, notamment au regard de la chronologie relative.

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Un projet de publication, précisant le support d'édition et le financement, sera joint au rapport. Ce projet de publication pourra s'intégrer dans une synthèse présentant les principaux résultats et l'évolution des connaissances sur la ville antique de Corseul depuis le début des années 2000.

*La phase d'étude sera conduite par le responsable de l'opération pendant environ cinq semaines (20 jours ouvrés). Il sera assisté, d'un dessinateur (15 jours), de spécialistes en céramique et petit mobilier (15 jours), d'un technicien (3 jours) pour le traitement du mobilier (lavage et conditionnement) et des archives de fouille. Un topographe complètera ponctuellement l'équipe pour le traitement des levées de terrain.*

## **VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération**

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est Monsieur Nicolas Ménez, archéologue responsable d'opération, spécialiste de la période antique (milieux urbain et rural) et qui possède désormais une véritable expérience de direction d'opérations de fouilles préventives comme en témoigne son *curriculum vitae*. Il a notamment dirigé la fouille du Val de Gravel à Corseul en 2014 (Nicolas Ménez, RFO, décembre 2015) sur un site comparable (milieu urbain et périurbain en quartier sud de la ville) et travaille en outre depuis plusieurs années sur la ville antique de Corseul en étroite collaboration avec Romuald Ferrette, responsable de l'opération de fouille de la Mettrie I et de la plupart des opérations archéologiques sur Corseul.

En conséquence, M. Ménez connaît donc parfaitement les problématiques développées sur ce chef-lieu de Cité et sera donc à même de conduire dans les délais impartis cette opération et d'opérer les choix de terrain adéquats dans un souci d'efficacité de sauvegarde de l'information archéologique.

Afin de mener à bien l'opération et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifiques (prescription de l'Etat), une équipe pluridisciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. L'équipe de fouille sera formée de personnes rompues à l'étude de sites gallo-romains. Elle réunira aussi l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (céramologue, dessinateur, notamment...), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier :

-Romuald Ferrette (Inrap), chargé d'études et de recherches. Il intervient à titre d'expert en phase terrain et aura en charge de coordonner la mise en synthèse des résultats à l'échelle du site (Les Mottes, la Mettrie I et 2) et de la ville de Corseul.

- Richard Delage (Inrap), céramologue. Ce chercheur, spécialiste notamment de la céramique sigillée à l'échelle nationale, a déjà travaillé sur le mobilier d'opérations réalisées à Corseul (fouille conduite en 2012 au 40 rue de l'Arguenon, diagnostics du Val de Gravel et de la Mettrie en 2013). Il connaît donc bien le répertoire céramique de Corseul.
- Laure Simon (Inrap), spécialiste du verre et du petit mobilier, a collaboré à la fouille du 40 rue de l'Arguenon (découverte d'un atelier de verrier) et aux diagnostics réalisés sur Corseul en 2012 et 2013.
- Stéphane Jean (Inrap) sera chargée du dessin assisté par ordinateur.

En fonction de certaines analyses, le responsable s'attachera les services de laboratoires. Les échantillons pour datation au C14 ou par dendrochronologie seront confiés au laboratoire Beta Analytic Limited basé à Londres et qui travaille fréquemment avec l'Inrap.

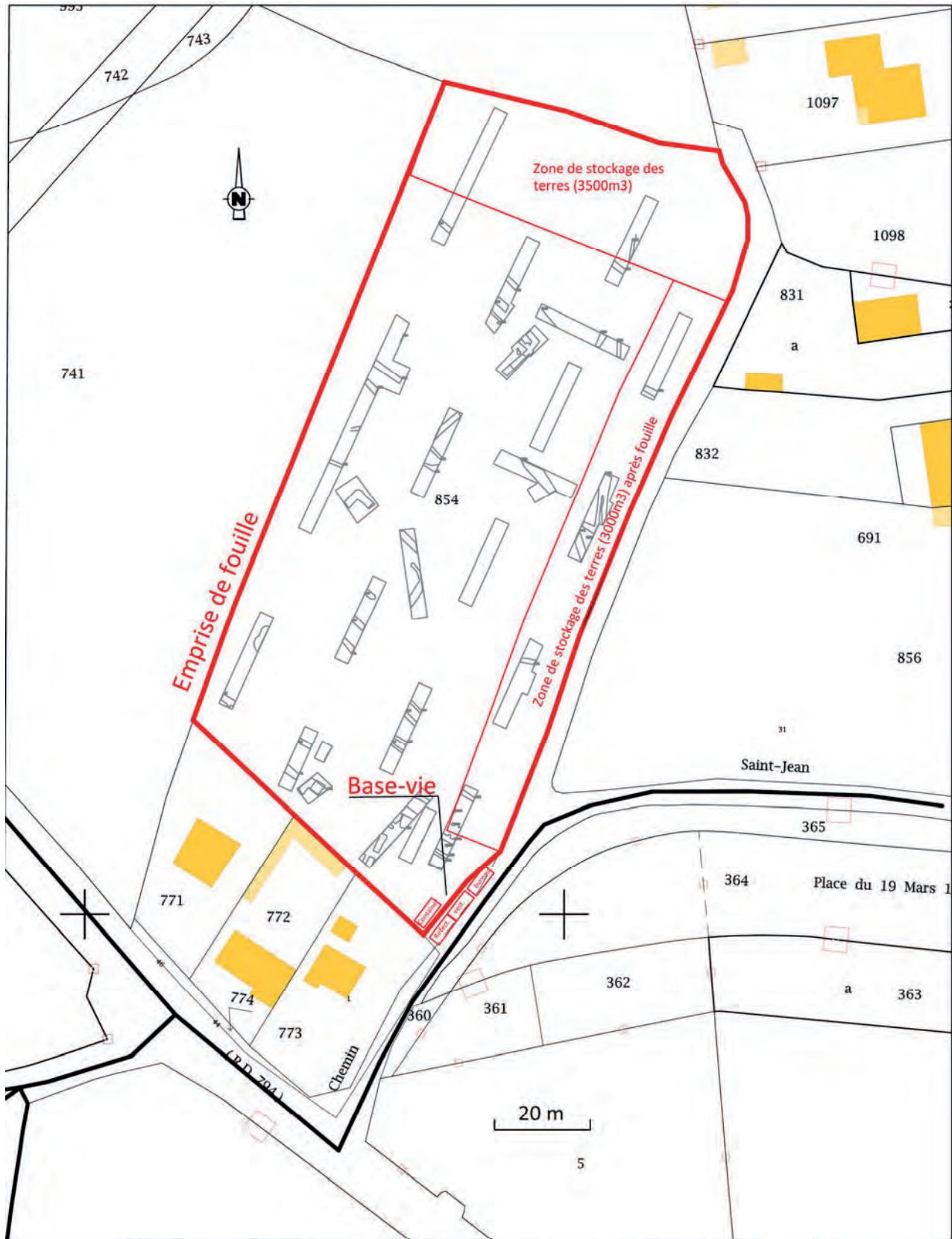
## **VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention (cf. planning opérationnel)**

La durée de la phase terrain est estimée à 30 jours ouvrés. La période d'intervention proposée par l'Inrap pour cette fouille est comprise entre le 21 août et le 10 octobre 2017 avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et d'une levée de la contrainte archéologique au plus tard au 10 octobre 2017. La date prévisionnelle de remise du rapport de fouille est fixée au 10 avril 2019.

Commune de Corseul  
Les Mottes  
*Programme prévisionnel d'exécution des travaux*  
Fouille archéologique - INRAP



	S 34	S 35	S 36	S 37	S 38	S 39	S 40	S 41	S 42	
<b>Phases travaux</b>	21/08-25/08	28/08-01/09	04/09-08/09	11/09-15/09	18/09-22/09	25/09-29/09	02/10-06/10	09/10-13/10	16/10-20/10	
Installation										
Décapage										
Fouille										
Mise en état avant libération										
<b>Libération des terrains</b>								★		
Remise du rapport								10/10/17		10/04/2019



Côtes d'Armor - Corseul	Fouille archéologique - Inrap Plan d'organisation	 Institut national de recherches archéologiques préventives
Les Mottes		
prépa.dwg	RGF 93 - IGN 69	
Inrap Grand-Ouest / Service Topographique région Bretagne - 37, rue du Bignon - CS67737 - 35557 Cesson-Sévigné - tél/fax : 0223360067/60 - topo-go@inrap.fr	Mise à jour : 14/06/2017 - Impression : 19/06/2017	
Siège Inrap - 7, rue de Madrid - 75008 Paris - www.inrap.fr		

# Définition des moyens

## DEFINITION DES MOYENS - DEVIS DE FOUILLE

Site des : » Mottes » à CORSEUL

Code opération : F 119 158

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

### 1 . IDENTIFICATION

#### 1.1 Site

Département :	Côtes d'Armor
Commune :	Corseul
Lieu-dit	Les Mottes
Surface prescrite :	10 000 m <sup>2</sup>
Surface à décaper :	10 000 m <sup>2</sup>
Références cadastrales :	Section M, n° 854
Nom ou raison sociale :	Mairie de Corseul
Adresse :	1 rue du Temple de mars – 22 130 Corseul

#### 1.2 Opération

Arrêté préfectoral n° 2017-153 émis le	11 mai 2017
Réponse à appel d'offre pour le :	28 juin 2017 à 12h
Démarrage de l'opération au plus tôt le :	21 août 2017
Fin de l'opération et libération du terrain au plus tard le :	10 octobre 2017
Fin de l'étude et remise du rapport au plus tard le :	30 novembre 2018
Responsable pressenti :	Nicolas Menez
Nombre de structure simple	380 à l'hectare
Nombre de structures complexes :	45 à l'hectare
Epaisseur des stériles :	0,50 m

### 2 . VOLUME DES MOYENS PREVUS (EN JOURS OUVRES)

#### 2.1.1 Préparation chantier :

- Sans objet

#### 2.1.2 décapage (durée : 6 jours)

- pelle mécanique : 12 jours (2 pelles mécaniques pendant 6 jours)
- tracteurs-bennes : 12 jours (2 tracteurs pendant 6 jours)

**marge à 5%**

- Responsable d'opération : 0 jours

- Technicien de fouille : 0 jours

#### 2.1.3 Fouille : (durée : 25 jours ouvrés)

- Responsable d'opération : 25 jours
- Technicien : 100 jours (4 techniciens pendant 25 jours)
- Topographe : 3 jours

- Mini-pelle : 20 jours

**marge à 5%**

#### 2.1.4 Remise en état des terrains (durée : 10 jours ouvrés)

Surface décapée : 10 000 m<sup>2</sup>  
Epaisseur moyenne : 0,40 m

**marge à 5%**

#### 2.2.1 Etude :

- Responsable d'opération : 20 jours
- Spécialiste : 15 jours (céramologue)
- Dessinateur : 15 jours
- Technicien : 3 jours
- Topographe : 1 jour

#### 2.2.2 Analyses et consolidation de mobilier :

- Analyses : 1000 euros

#### 2.2.3. Installation de chantier : (30 jours ouvrés)

- prévoir l'installation d'une plate forme d'environ 300 m<sup>2</sup>
- prévoir un raccordement électrique
- prévoir raccordement eau potable
- prévoir 4 bungalows (dont 2 vestiaires, 1 bureau et une salle de vie)
- prévoir 1 container outil et 2 sanitaires

# Arrêté d'autorisation



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### ARRETE n° 2017-237 portant autorisation de fouille archéologique préventive

**Le Préfet de la région Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique en date des 3, 4 et 5 mai 2017 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2017-153 du 11 mai 2017 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 19 juillet 2017 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

**CONSIDERANT** que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : la mairie de Corseul, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'INRAP, opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Nicolas MENEZ, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine  
Commune : CORSEUL  
Lieu-dit : lotissement Les Mottes  
section : M parcelles : 854

**Article 2** : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.



**Article 3 :** Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

**Article 4 :** Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

**Article 5 :** L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

**Article 6 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la mairie de Corseul, 1 rue du Temple de Mars, 22130 Corseul et à l'INRAP.

Fait à Rennes, le 19 juillet 2017

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : mairie de Corseul  
INRAP

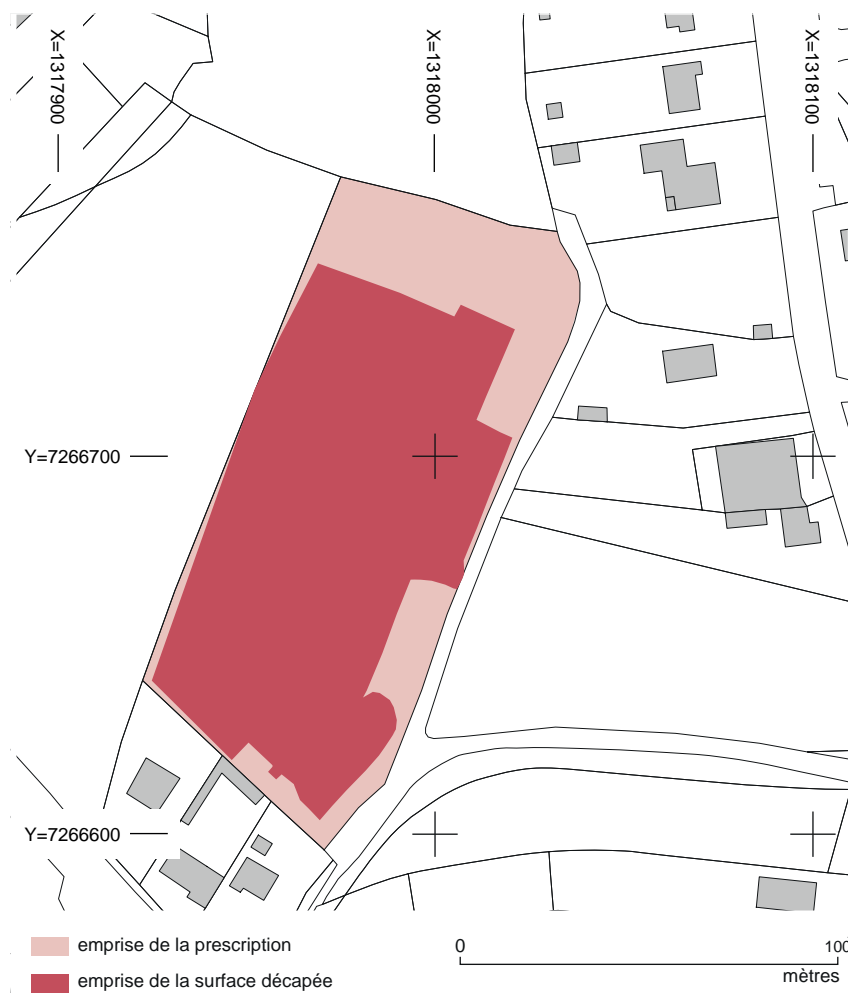
## **II. Résultats**



# 1. Présentation de l'opération archéologique

## 1.1 Le cadre de l'intervention

La fouille archéologique réalisée sur le site des Mottes à Corseul (Côtes-d'Armor) s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement déposé par la Mairie de Corseul. Prévu sur la totalité de la surface de la parcelle 854 (section M) (fig.1), soit 10920 m<sup>2</sup>, ce projet impacte de nombreux vestiges mis en évidence lors d'une prospection aérienne en 1976 (site 070 AH) (fig.2), puis caractérisés au sol lors d'un diagnostic opéré par l'Inrap au mois de mars 2016 sous la direction de Romuald Ferrette<sup>1</sup>.



**Fig. 1** Localisation de l'emprise de la fouille des Mottes sur fond cadastral actuel ; en rouge, l'emprise réellement décapée. © IGN, Stéphane Jean



**Fig. 2** Vue aérienne du site des Mottes lors de sa découverte en 1976. © Loïc Langouët, CeRAA

Cette opération, réalisée sous la forme de vingt-quatre tranchées, dévoile en effet une forte densité de structures archéologiques qui semblent couvrir la presque totalité de la surface du terrain sondé (fig.3). Outre une voirie orientée nord-ouest/sud-est mise au jour à l'extrême sud de la parcelle et un fossé datés de l'Antiquité (I<sup>er</sup> siècle de notre ère), l'essentiel des vestiges mis au jour sont attribués à la période gauloise. Ils prennent la forme de deux enclos fossoyés quadrangulaires datables du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (enclos A et B) auxquels semblent être associés de nombreux fossés, fosses et trous d'ancrage de poteaux ainsi qu'un probable four. Deux fossés curvilignes, aux tracés parallèles et présumés datés du premier âge du Fer complètent ce panorama (fig.4).

Menacés par la création du futur lotissement, ces nombreux vestiges ont fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive (arrêté n° 2017-153 en date du 11 mai 2017) émise par les services de l'État (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie) qui porte sur une surface totale de 10 000 m<sup>2</sup>.

Cette opération, dont la gestion a été confiée à l'Inrap par l'aménageur, a été menée entre le 21 août et le 5 octobre 2017 sous la direction de Nicolas Ménez (arrêté d'autorisation n°2017-237 en date du 19 juillet 2017) (fig.5).

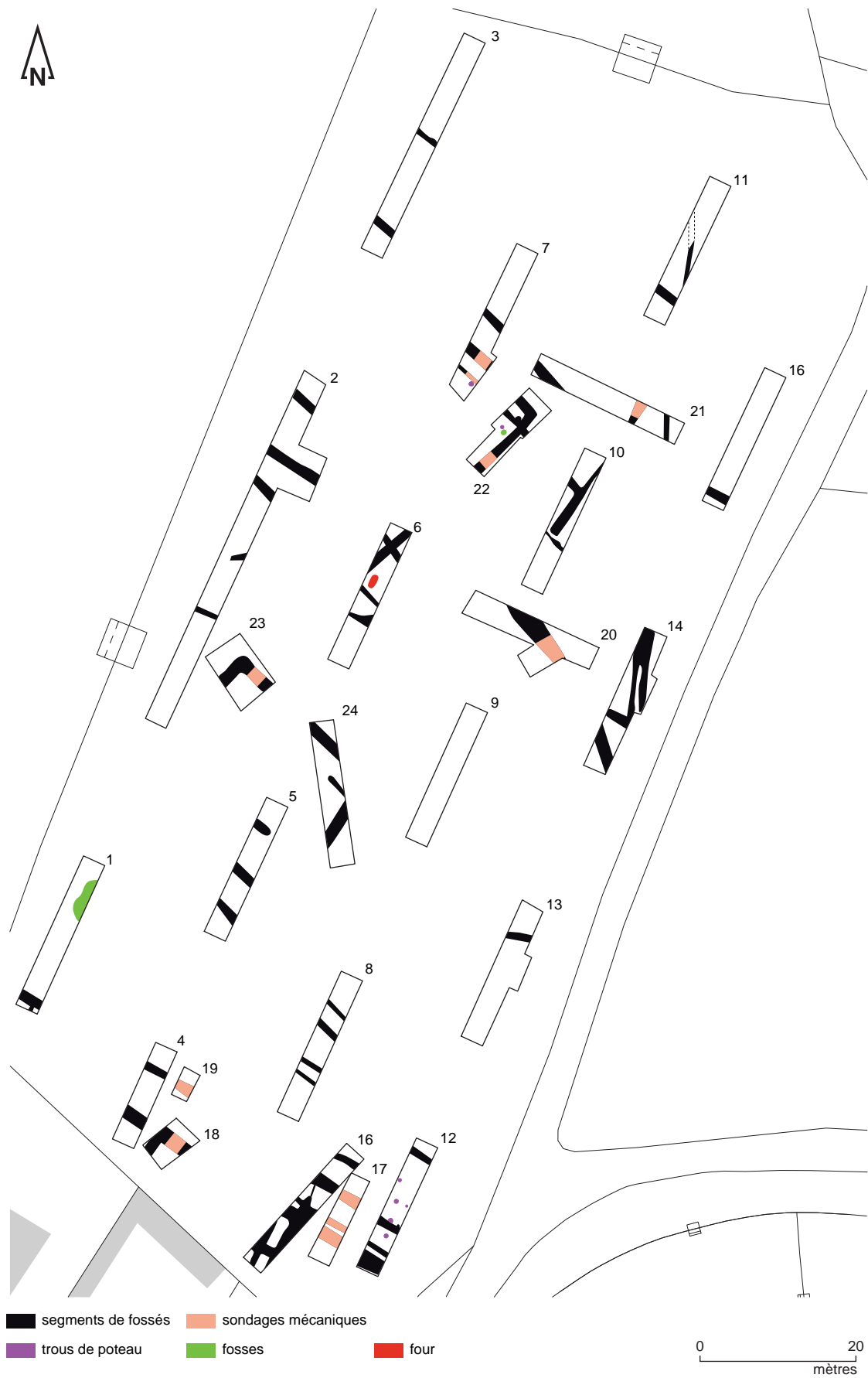


Fig. 3 Plan masse des principaux vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé sur le site des Mottes. © Romuald Ferrette

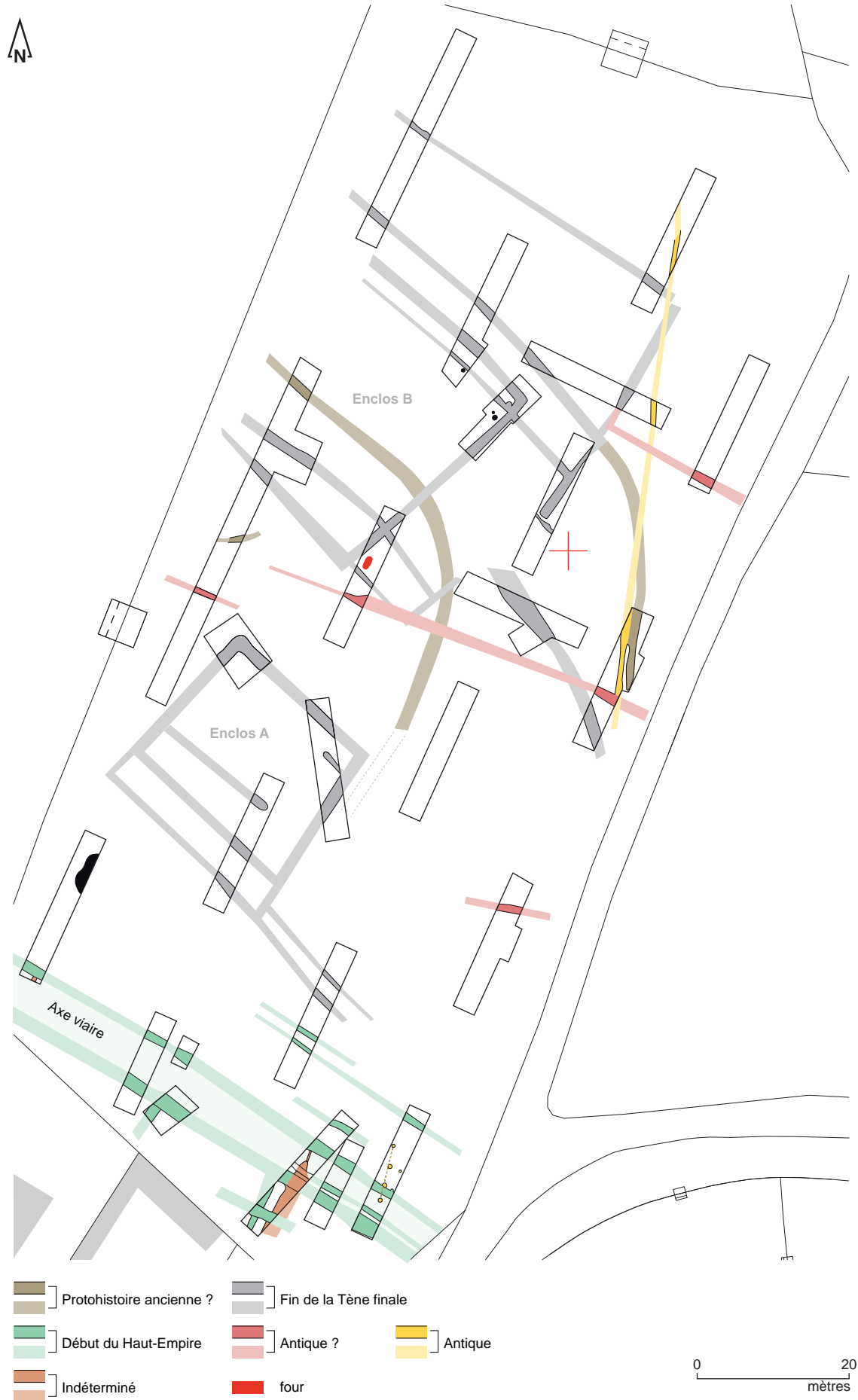


Fig. 4 Proposition de phasage des principaux aménagements rencontrés au cours du diagnostic. © Romuald Ferrette



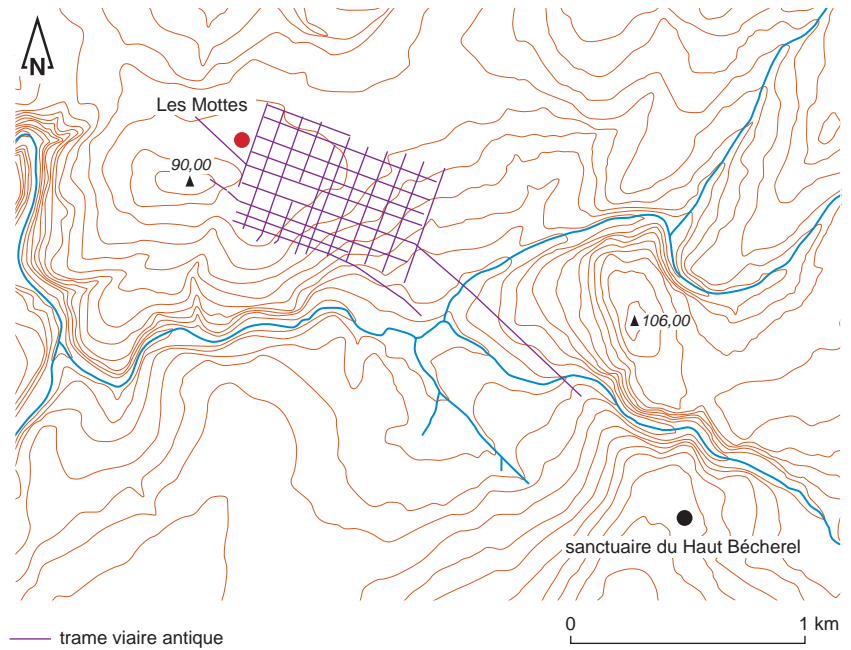
Fig. 5 V

## 1.2 Le contexte topographique et géologique

Le bourg actuel de Corseul se développe au sommet et sur les pentes d'une petite colline culminant à 90 m NGF. C'est sur le versant nord-ouest de cette éminence qu'est localisé le site des Mottes (fig.6), sur un terrain marqué par une faible déclivité sud-ouest/nord-ouest comprise entre 84,75 et 87,50 m NGF, soit environ 2 % (fig.7).

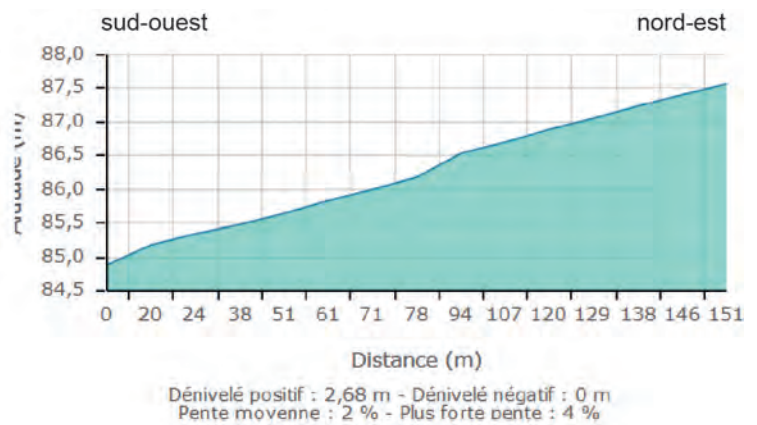
Le *substratum*, atteint sur la quasi-totalité de la zone de fouille, se compose d'altérite de micaschiste de couleur jaunâtre. La carte géologique, éditée par le BRGM, précise que ce contexte géologique est dénommé A : protérozoïque terminal- paléozoïque basal - unités cadomiennes – unité de Fougères - roches métamorphiques - micaschistes à biotite et muscovite – altérite (fig.8).





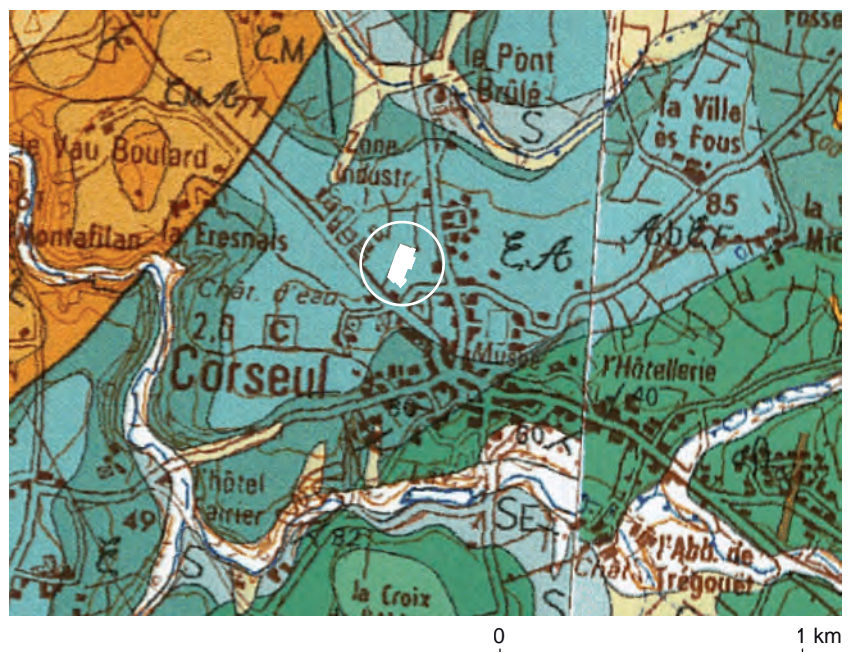
**Fig. 6** Implantation topographique de la ville antique de Corseul et localisation de l'intervention par rapport à la trame viaire antique (d'après H. Kérébel 2001).

© Romuald Ferrette, Stéphane Jean



**Fig. 7** Profil altimétrique sud-ouest/nord-est de la parcelle M 854.

© Géoportail



**Fig. 8** Localisation de l'emprise du diagnostic sur un extrait de la carte géologique de Corseul.

© BRGM

### 1.3 L'environnement archéologique

Si l'on se réfère aux recherches archéologiques menées sur Corseul depuis les années 1960 et synthétisées au tout début des années 2000<sup>1</sup>, la création *ex-nihilo* de cette cité par l'administration romaine intervient à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Chef-lieu de la *civitas* des Coriosolites, la ville antique de Corseul, identifiée au *Fanum Martis* de la Table de Peutinger, se développe au sommet et sur le versant sud-est d'une petite colline qui culmine à 90 m NGF.

Les nombreuses investigations au sol réalisées sur son territoire, corrélées à plusieurs campagnes de prospection aérienne, permettent désormais de mieux appréhender son évolution chronologique et spatiale. Il apparaît ainsi que les premiers noyaux d'occupation se concentrent aux alentours des quartiers du *Forum*, de Monterfil II, du Courtil Saint-Antoine et de la Salle des Fêtes<sup>2</sup>. La ville se développe ensuite de manière progressive durant le Haut-Empire, comme en témoignent notamment les sites du Champ Mulon, du 40 rue de l'Arguenon, du Val de Gravel, du Chemin du Ray, du Pont Brûlé ou encore de La Métrie 1 et 2<sup>3</sup>.

On situe vers la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère le début de son déclin, matérialisé par la destruction d'une majorité des sites explorés ainsi que par l'incendie volontaire du sanctuaire du Haut-Bécherel localisé au sud-est de la ville<sup>4</sup>. La découverte de quelques éléments numéraires et de tessons de poterie attribués au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère lors d'investigations récentes<sup>5</sup> témoignent néanmoins d'une présence humaine fugace sur le territoire de Corseul/*Fanum Martis* à cette période.

La parcelle faisant l'objet de la présente fouille préventive est située en périphérie occidentale de la ville antique, dans un secteur pour lequel les connaissances étaient peu abondantes avant la réalisation des fouilles de La Métrie 1 en 2014, puis de La Métrie 2 en 2016. Avant cela, ce secteur n'était connu que par le biais de prospections aériennes effectuées par Loïc Langouët et le Centre d'études et de recherches archéologiques d'Alet (CeRAA) depuis les années 1970 (fig.9).

Ainsi, un bâtiment de plan carré avait été identifié sur l'emprise de la future fouille de La Métrie 1, de même que les fossés bordiers d'une voie<sup>6</sup> ; d'autres tracés avaient également été aperçus et, bien que non caractérisés, avaient alors été interprétés comme antiques en raison de leur orientation similaire à celle des édifices de la ville gallo-romaine<sup>7</sup>. Plus à l'ouest, au lieu-dit « La Haute Métrie », des vestiges affichant de vastes dimensions avaient été reconnus, en particulier un grand bâtiment rectangulaire à la fonction non définie<sup>8</sup> mesurant 125 m de long sur 85 m de large qui succèderait, selon L. Langouët, à une rue est-ouest, témoignant de fait d'une réduction de la trame viaire dès la période antique<sup>9</sup>. Cette hypothèse est contestée par le chercheur H. Kérébel, qui envisage que cette construction monumentale aurait été disposée en fonction de l'orientation des rues décumanes 1 et 8, ou 1 et 7, dont le tracé marque un coude dans ce secteur

1 Bizien-Jaglin *et al.* 2002 ; Kérébel 2001

2 Bizien-Jaglin *et al. Op. Cit* ; Chevet *et al.* 2009 ; Fichet de Clairfontaine, Le Potier 1987 ; Fichet de Clairfontaine, Kérébel 1989 ; Kérébel 2001

3 Bizien-Jaglin *et al. Op. Cit* ; Ferrette 2014 et 2018 ; Kérébel *Op. Cit* ; Ménez 2015 et 2018

4 Provost *et al.* 2010

5 Ferrette 2014 et 2018 ; Ménez 2015 et 2018

6 Langouët *et al.* 1993, p.8

7 Bizien-Jaglin *et al. Op. Cit*, pp.123-124 ; Langouët *et al. Op. Cit*, p.14

8 Il a depuis été interprété par R. Ferrette comme un possible entrepôt ou grenier, voire un *macellum* (Ferrette 2016, p.500)

9 Langouët 1976, p.90

de l'agglomération<sup>1</sup> ; dès lors, l'édifice serait encadré sur ses longs côtés par ces deux rues, et non plus postérieur à celles-ci. Au sud de ce vaste ensemble, une seconde structure fut repérée : semi-circulaire, ouverte au nord-ouest et insérée dans un rectangle, elle est actuellement interprétée comme un théâtre<sup>2</sup>.



**Fig. 9** Principales découvertes archéologiques réalisées par prospection aérienne à proximité de la fouille des Mottes.

© Romuald Ferrette, Stéphane Jean

Les fouilles de La Métrie, réalisées respectivement en 2014 (La Métrie 1) puis en 2016 (La Métrie 2) sous la direction de R. Ferrette<sup>3</sup> et de N. Ménez (Inrap)<sup>4</sup>, sont localisées à quelques dizaines de mètres au sud du site des Mottes (fig.10). Explorées sur une surface totale avoisinant les 2,5 hectares, elles dévoilent une forte concentration de vestiges datés entre l'âge du Bronze et le haut Moyen-Âge. A de rares vestiges protohistoriques (âge du Bronze et âges du Fer) succède une première occupation antique caractérisée par des enclos fossoyés se développant de part et d'autre d'un

1 Bizien-Jaglin *et al. Op. Cit.*, p.124  
 2 Langouët, Faguet 1989, p.21  
 3 Ferrette 2018  
 4 Ménez 2018

axe de circulation (rue 7) et datée de la période augustéenne. Le secteur connaît par la suite un certain nombre de changements au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : construction de bâtiments sur poteaux porteurs ou sur solins, création d'un axe de circulation secondaire (axe n°2), modification de la trajectoire de la rue 7, ou encore installation de deux ateliers de potiers témoignant par ailleurs d'une ambiance périurbaine. Le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère est pour sa part le témoin de profondes transformations au sein du site telles que l'abandon de l'activité potière et de l'axe n°2, avant d'assister à un certain regain à partir des années 150 : construction d'une vaste *domus* et de ses dépendances, création d'un nouvel axe de circulation (axe n°6), remaniement du réseau fossoyé... Le III<sup>e</sup> siècle connaît peu d'évolutions, à l'exception de l'édification d'un temple de tradition italique associé à la *domus* et de quelques bâtiments sur poteaux porteurs. Le site est abandonné au cours du IV<sup>e</sup> siècle, avant que ne viennent s'y installer quelques structures fossoyées (fossés et tranchées-foyers) au cours du haut Moyen-Âge.

Afin de compléter ce panorama archéologique, on mentionnera la réalisation d'un diagnostic archéologique au cours de l'hiver 2018 sur les parcelles contiguës aux limites nord et ouest de la fouille des Mottes<sup>1</sup>. Exécuté par l'Inrap, sous la direction de N. Ménez<sup>2</sup>, il a concerné une surface de 18 923 m<sup>2</sup> et a permis de mettre en évidence trois ensembles de vestiges. Le premier d'entre eux (ensemble 1), identifié au sud de la zone de prescription, se caractérise par deux axes de circulation antiques, les fondations d'un bâtiment vraisemblablement gallo-romain, des segments de fossés, des fosses ainsi que quelques trous d'ancrages de poteaux datés entre l'âge du Fer et la période médiévale. Le deuxième ensemble mis au jour (ensemble 2) est pour sa part localisé dans la partie centrale de l'emprise et est matérialisé par des segments de fossés associés à quelques fosses et à une probable structure de combustion. Malgré leur rareté, les données chronologiques recueillies autorisent à dater cet ensemble entre la Tène finale et l'Antiquité. Le troisième ensemble (ensemble 3) est quant à lui situé dans la partie septentrionale de la zone étudiée, où il prend la forme de segments de fossés associés à de rares fosses ainsi qu'à un chablis. Le mobilier découvert alors évoque des chronologies variées allant de La Tène finale aux périodes moderne et contemporaine.

On rappellera, enfin, le passage du tracé présumé de la voie antique reliant Corseul à Carhaix (*Vorgium*) à quelques mètres au sud de la fouille des Mottes, sous l'actuelle route départementale 794.

1 Parcelles M 201p et M741

2 Ménez 2019

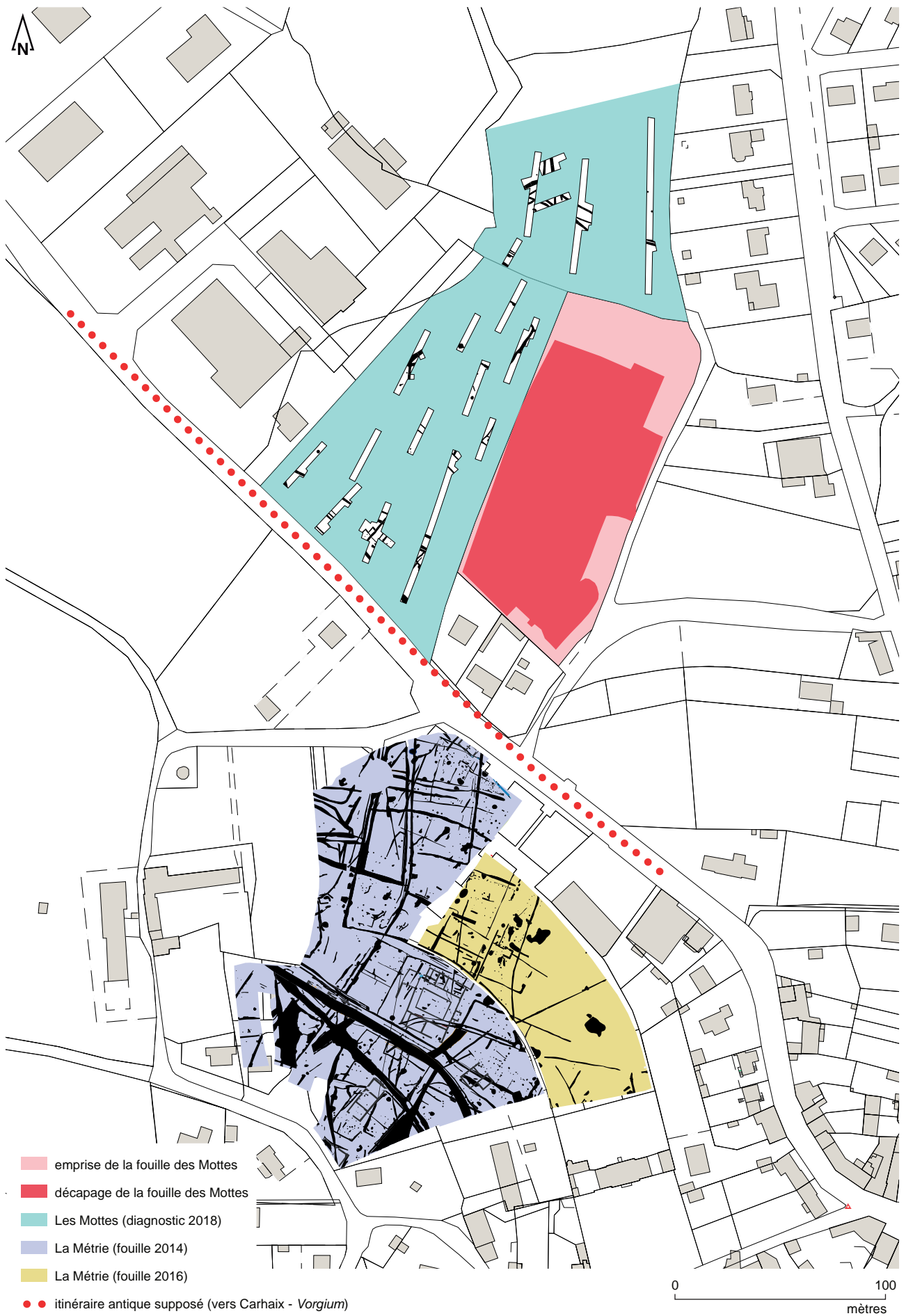


Fig. 10 Contexte archéologique de l'opération.

## 1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre

### 1.4.1 Les objectifs scientifiques de l'opération

Au regard des résultats du diagnostic mené par R. Ferrette sur le site des Mottes, du caractère inédit des vestiges mis au jour ainsi que du degré de conservation de ceux-ci, l'État, représenté par le Service Régional d'Archéologie de Bretagne, a réalisé un cahier des charges au sein duquel sont déterminées les orientations à donner à la fouille.

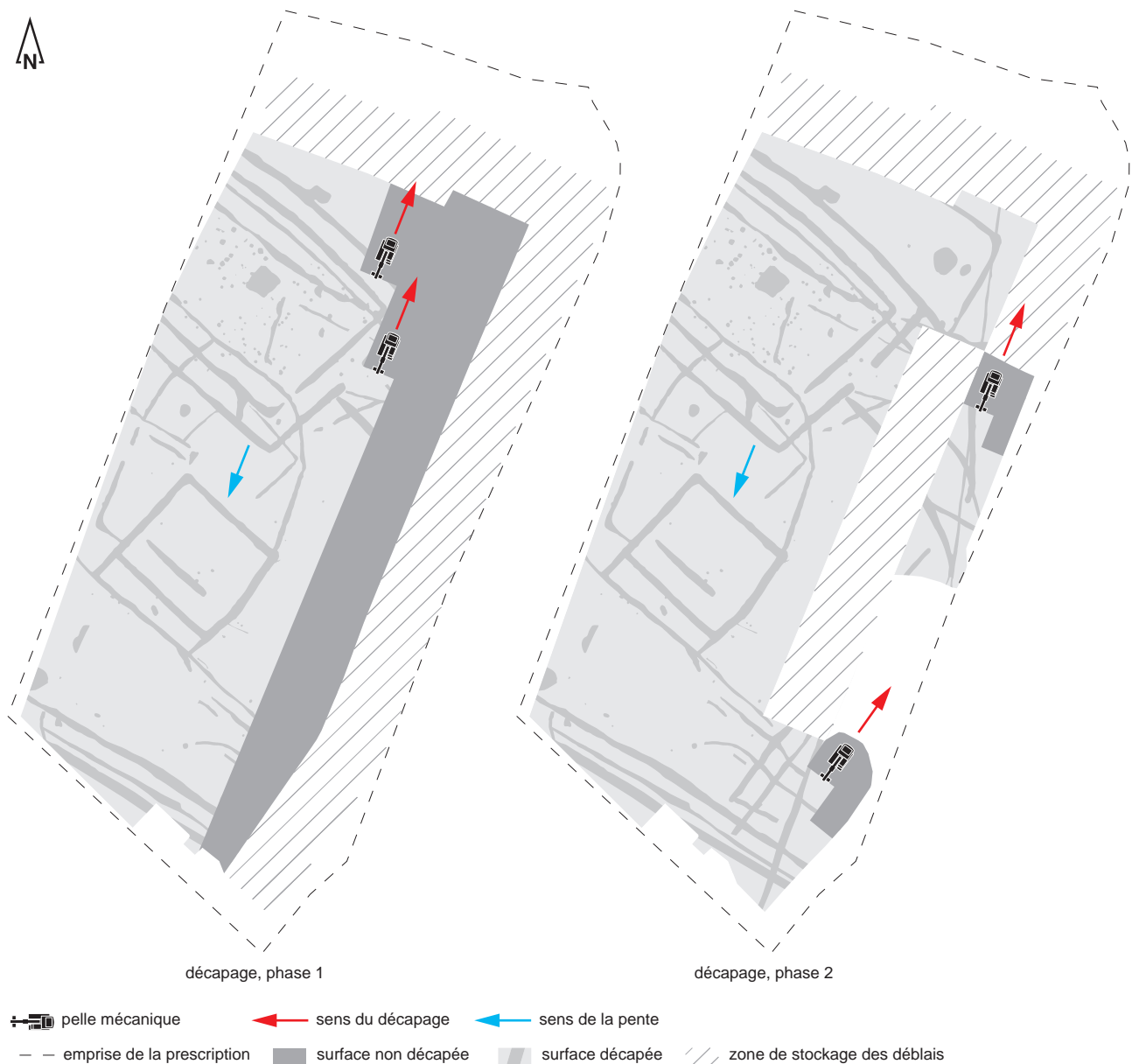
Ce cahier des charges prévoyait, à l'issue de la phase de décapage, « l'étude extensive des enclos fossoyés, de leur occupation interne et de leur environnement immédiat », mais également celle du tronçon viaire repéré au sud de la parcelle. Ces objectifs passaient par « la fouille exhaustive des structures d'habitat (trous de poteaux, fosses, foyers, silos...) », la réalisation de sondages dans les fossés (destinés à recueillir à la fois des mobiliers datant et des éléments de chronologie relative), mais également par la fouille manuelle de « toute structure permettant de comprendre la fonction du site » et des intersections de fossés « permettant d'obtenir une chronologie relative ». L'ensemble de ces données devaient permettre la réalisation d'un plan complet des structures, tandis que les résultats de la fouille devaient « être intégrés dans le contexte de la ville antique de Corseul ».

À partir de ces directives scientifiques, l'Inrap a élaboré son projet de fouille dont les principales orientations sont les suivantes :

- Étude spatiale détaillée et chronologique des vestiges afin de proposer un plan complet et un phasage critique de l'occupation et de son organisation ;
- Étude détaillée des différents ensembles cohérents en plan dans l'optique de préciser leur mise en place, les différentes séquences de construction conservées, ainsi que leur abandon ;
- Étude des différents types de mobilier rencontrés (céramique, monnaies, quincaillerie) dans le but d'établir la chronologie absolue, de restituer certaines activités ;
- Mise en perspective des résultats par rapport aux connaissances actuelles sur Corseul et report des principaux aménagements mis au jour (rues, bâtiments) sur le plan général de la ville antique.

### 1.4.2 Le décapage

L'arrêté de prescription émis par les services de l'État établissait à 10 000 m<sup>2</sup> environ la surface à ouvrir lors de la phase de décapage et prévoyait d'ôter les horizons superficiels jusqu'à atteindre le toit des vestiges. Compte tenu du volume de terre à déplacer (environ 5000 m<sup>3</sup> pour une épaisseur des stériles de 0,50 m en moyenne), cette opération s'est déroulée en deux temps (fig.11).



**Fig. 11** Schéma d'organisation du décapage.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

La phase d'ouverture a ainsi concerné les deux tiers occidentaux de la parcelle, soit une superficie d'environ 7000 m<sup>2</sup>. Les déblais générés par cette opération ont quant à eux été stockés de manière temporaire le long de la limite est de la parcelle sur une aire de 2000 m<sup>2</sup> au sol<sup>1</sup>, et de manière définitive dans la partie nord de la parcelle (soit sa partie non prescrite) sur une aire de près de 1000 m<sup>2</sup>.

Réalisée à l'aide de deux pelles hydrauliques à chenilles de 20 tonnes munies de godets de curage lisses de 3 m, cette opération s'est déroulée entre le 21 et le 25 août 2017 et a mobilisé cinq archéologues répartis en deux équipes dotée chacune d'un détecteur de métaux (fig.12). Du fait du pendage naturel du site (cf. *supra* « le contexte topographique et géologique ») et afin de gérer au mieux la présence simultanée des deux pelles mécaniques, il a été décidé de procéder à un décapage en quinconce. L'enlèvement des stériles a ainsi débuté dans l'angle sud-ouest de la zone prescrite et s'est poursuivie par bandes sud-ouest/nord-est, en remontant à contre-pente afin de pouvoir repérer et suivre le développement des structures archéologiques dès leur niveau d'apparition. L'épaisseur des horizons ôtés durant cette étape variait entre 0,35 - 0,45 m aux points les

1

L'évacuation de ces terres a été réalisée par le biais de deux tracteurs-bennes.

plus hauts de la zone d'étude (en partie nord de la fouille) et 0,60 m en bas de la pente (soit dans la partie sud de la parcelle). Les vestiges mis au jour, particulièrement difficiles à repérer en raison de l'état très sec du terrain et fortement arasés du fait d'opérations de sous-solage ayant écrêté leur partie supérieure, étaient quant à eux installés dans le substrat, lui-même oblitéré par une épaisseur de terre arable de couleur brune surmontant parfois un fin horizon de terre brune et argileuse.

La seconde phase de décapage, menée entre le 18 et le 20 septembre 2017, a pour sa part mobilisé une pelle hydraulique à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet de curage lisse de 3 m ainsi que deux archéologues, et devait concerner la zone localisée sous l'espace de stockage oriental. Toutefois, au regard de l'important volume de terre à déplacer au cours de cette opération, il a été décidé, en accord avec les services de l'État, de ne procéder qu'au décapage de deux vignettes de 474 m<sup>2</sup> (vignette nord) et 419 m<sup>2</sup> (vignette sud), dont le positionnement tenait à la fois compte des résultats du diagnostic et des concentrations de vestiges observées sur la partie ouest (**fig.13**).



**Fig. 12** Décapage mécanique à deux pelles.  
© Nicolas Ménez



**Fig. 13** Décapage mécanique de la vignette nord.  
© Nicolas Ménez



### 1.4.3 Déroulement de la fouille

#### 1.4.3.1 Le site au terme du décapage : densité, organisation générale et état de conservation

Au terme du décapage, l'organisation des structures archéologiques s'est révélée assez proche de celle pressentie à l'issue du diagnostic, tandis que leur densité s'est montrée plus importante que prévu.

De nombreux fossés aux orientations variées rythment la surface décapée ; certains d'entre eux forment d'ailleurs les enclos fossoyés quadrangulaires A et B reconnus au cours du diagnostic, auxquels s'ajoute un troisième, de plan ovale, repéré dans la partie centrale de la zone prescrite. Un nombre important de trous d'ancrage de poteaux est également recensé. Ils se concentrent principalement au sein de l'espace interne de l'enclos B et paraissent, pour certains, former des entités cohérentes. Comme attendu, une voirie orientée nord-ouest/sud-est se développe à l'extrémité méridionale du site, tandis que plusieurs fosses se répartissent sur l'ensemble de la surface prescrite. De rares chablis disséminés sur le site complètent ce panorama (fig.14).

À l'issue du décapage, le site des Mottes offre donc un ensemble important de structures archéologiques en creux, par ailleurs relativement arasées et insérées dans un contexte non stratifié, ce qui implique l'apparition, sur un même plan, d'aménagements diachroniques (fig.15).



**Fig. 15** Le site des Mottes vu depuis le sud-est à l'issue de la phase de décapage.

© Nicolas Ménez

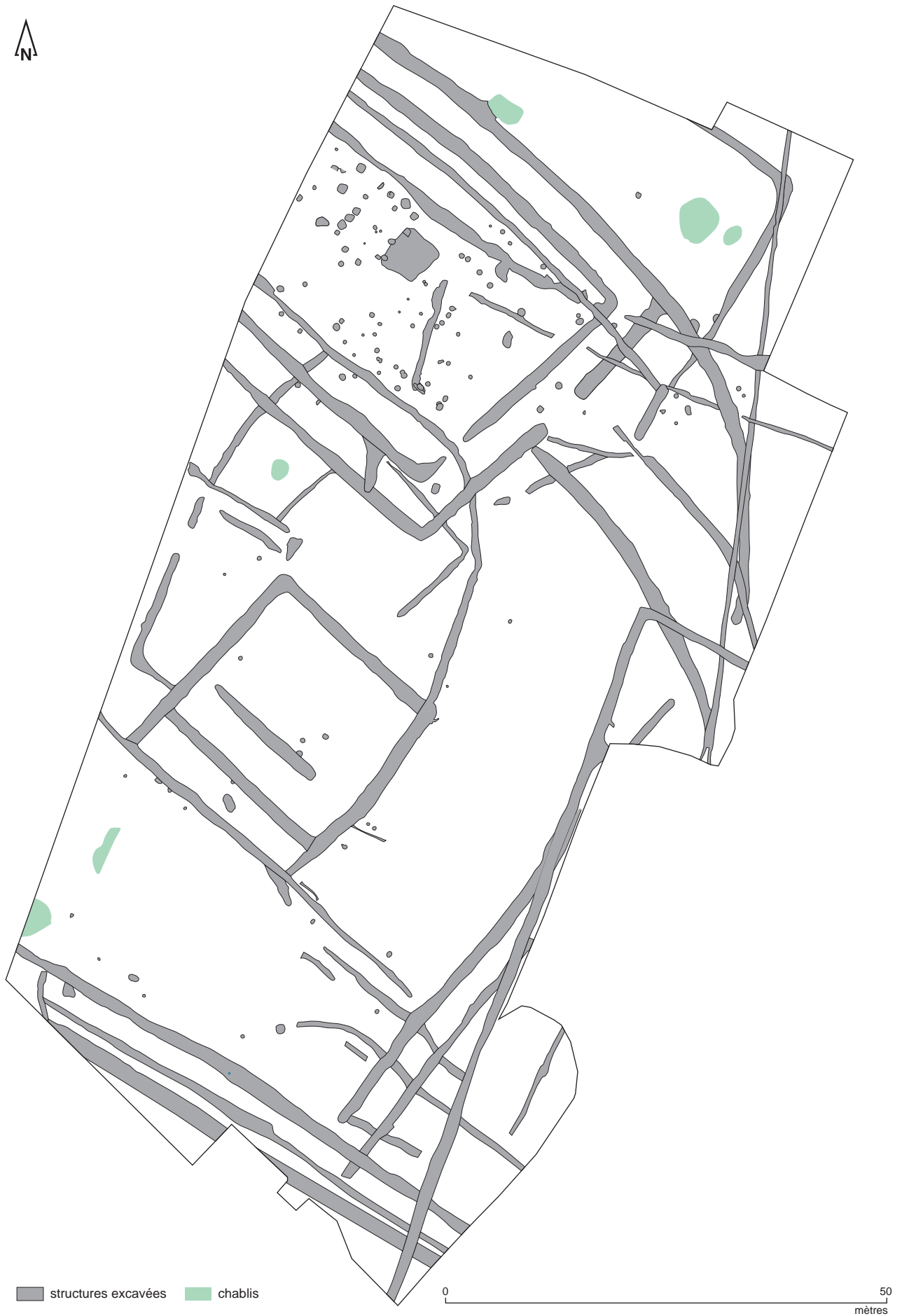


Fig. 14 Plan général des vestiges à l'issue de la phase de décapage.

© Stéphane Jean, Vincent Pommier

### 1.4.3.2 La stratégie de fouille

À l'issue de la phase de décapage, 369 structures ont été inventoriées. Elles ont, sans exception, toutes été testées au cours de l'opération ; la totalité des structures avérées a ensuite fait l'objet d'une investigation partielle, voire totale en fonction des problématiques scientifiques. Elles prenaient, pour l'essentiel, la forme de structures simples de type fossés, fosses et trous de poteaux, auxquelles s'ajoutait une voirie à la stratigraphie plus complexe. Les structures annulées correspondaient pour leur part à des anomalies géologiques ou naturelles (fig.16).

Les fossés représentaient la majorité du corpus. Compte-tenu du délai imparti pour la fouille et de l'état très sec du terrain rendant particulièrement difficile leur exploration manuelle, l'essentiel des investigations les concernant l'ont été, en accord avec le Service régional de l'Archéologie, de manière mécanique. Leurs intersections ont ainsi été explorées de manière systématique afin de recueillir des éléments de chronologie relative par antéro-postériorité. Leurs extrémités ont également fait l'objet d'investigations systématiques destinées à caractériser leur plan et leur profil. Le reste de leur tracé a ensuite fait l'objet de sondages espacés de manière régulière afin d'en étudier le profil et la stratigraphie, mais également de récolter du mobilier permettant de les dater de manière absolue. Dans un second temps, des sondages complémentaires destinés à tenter de localiser d'éventuels aménagements (entrées, interruptions...), mais également de compléter les ensembles de mobilier recueillis, ont été réalisés dans les espaces intermédiaires non explorés.

Les fosses ont pour leur part été fouillées soit manuellement soit de manière mécanique en fonction de leur taille. La majeure partie de ces structures a fait l'objet au moins d'une fouille partielle (50 %), voire intégrale dans les cas où la qualité de l'information produite par une fouille par moitié s'est avérée insuffisante à la compréhension. C'est particulièrement le cas de la structure de combustion F.1093 ainsi que la grande fosse quadrangulaire F.1139 (cf. *infra*).

Les trous d'ancrage de poteaux ont fait l'objet d'une fouille manuelle par moitié, voire intégrale s'ils recelaient une forte densité de mobilier ou s'ils présentaient un intérêt particulier. Les zones de concentration ont par ailleurs fait l'objet d'un nettoyage méticuleux destiné à mettre en évidence d'éventuels plans de bâtiments, puis, dans un second temps, d'un redécapage destiné à compléter les plans de ces architectures. En raison de leur gabarit particulièrement important (1 m de côté pour 0,80 m de profondeur en moyenne), certains trous de poteaux mis en évidence au sein de l'enclos B ont été sondés mécaniquement en fin d'opération.

Enfin, la voirie, localisée au sud du site, a fait l'objet d'un nettoyage méticuleux d'une partie de sa surface avant d'être sondée de manière mécanique afin de reconnaître sa composition stratigraphique ainsi que les éventuels vestiges antérieurs.



**Fig. 16** Plan de localisation des sondages et des axes de coupe.

© Stéphane Jean, Vincent Pommier

#### 1.4.4. Enregistrement et archivage des données

En raison du caractère peu stratifié des vestiges découverts lors de la fouille des Mottes, le parti a été pris de réaliser l'enregistrement de terrain sur la base du fait (F.). Les informations collectées ont été consignées sur des fiches papier qui rassemblent toutes les données propres à chaque fait : nature, dimensions, description, relations stratigraphiques, mobilier prélevé, numéro de sondage, minute de terrain, numéro de cliché photographique, croquis de localisation... ; ces fiches ont, dans un second temps, fait l'objet d'un enregistrement informatisé lors de la phase de post-fouille (*cf. infra* « Inventaires techniques »).

Concernant l'acquisition du plan masse, le levé topographique des structures a été assuré dès la fin de la phase de décapage, puis chaque semaine par Philippe Boulinguez et Vincent Pommier, topographes à l'Inrap. La fouille a pour sa part généré un certain nombre de relevés en coupe et en plan sous la forme de trente-deux minutes au format A3. Tous dessinés à l'échelle 1/10e ou 1/20e, ils ont ensuite été vectorisés dans le cadre du post-fouille. En parallèle à ces documents graphiques, une couverture photographique des vestiges les plus significatifs a été effectuée ; réalisés à l'aide d'un appareil photo numérique, ces clichés ont été numérotés automatiquement et classés par date de prise de vue.

#### 1.4.5. Post-fouille et analyses

À l'issue de la fouille, la saisie des fiches d'enregistrement et des inventaires (faits, sondages, clichés...) a été assurée par Géraldine Jouquand (Inrap). Stéphane Jean (Inrap) s'est quant à lui chargé de la vectorisation des minutes de terrain, de compléter le plan général, de la réalisation des figures et du montage du rapport. Philippe Boulinguez et Vincent Pommier (Inrap) ont pour leur part réalisé le plan topographique.

L'ensemble du mobilier archéologique a quant à lui été lavé, inventorié puis reconditionné par faits dans des sacs, eux-mêmes ensuite stockés dans des caisses normalisées. Les études ont ensuite été réparties entre différents spécialistes, principalement rattachés à l'Inrap.

L'étude du mobilier céramique et des terres cuites a été réalisée par Eddy Roy (Inrap), en collaboration avec Richard Delage (Inrap). Les synthèses chronologiques des principaux ensembles céramiques ont quant à elles été réalisées par Anne-Françoise Cherel (Inrap). L'étude du mobilier macrolithique a quant à elle été dirigée par Vérane Brisotto (Inrap) avec la contribution de Hervé Morzadec (Inrap) pour la détermination pétrographique des roches. Le dépôt d'objets métalliques mis au jour au sein de la structure F.1139 a tout d'abord fait l'objet de scanners en 3 dimensions au sein du laboratoire Imag'ET, puis fouillé par Marina Biron (Inrap), avant d'être étudié par Françoise Labaune-Jean (Inrap). Les quelques monnaies issues de la fouille ont été confiées à Paul-André Besombes (Service régional de l'Archéologie), tandis que le laboratoire Béta Analytics a procédé à des datations <sup>14</sup>C destinées à affiner certaines chronologies.

## 2. Présentation des vestiges

La surface investiguée au cours de cette opération a révélé 209 faits archéologiques correspondant, pour l'essentiel, à des structures en creux (fossés, fosses, trous d'ancrage de poteaux...), auxquels s'ajoutent de rares structures construites (niveaux de circulation et foyer). L'ensemble de ces vestiges s'insère dans un cadre peu stratifié et se répartit sur l'ensemble de la zone étudiée.

L'analyse de la stratigraphie et des éléments de chronologie relative mis en évidence, corrélée à l'étude des mobiliers et à l'analyse spatiale de ces vestiges, permettent de proposer un séquençage du site en 7 grandes phases intervenant entre le début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### 2.1. Les premiers indices d'occupation (Phase 1)

Cette première phase d'occupation du site regroupe les structures dont l'antériorité par rapport aux vestiges rattachés à la phase suivante (phase 2, *cf. infra*) a été mise en évidence par le biais de la chronologie relative, dans la mesure où l'examen du peu de mobilier mis au jour ne permet pas de les dater de manière précise.

Au nombre de sept, elles se développent sur l'ensemble de la zone de fouille et prennent, pour l'essentiel, la forme de fossés auxquels s'ajoute un unique trou de poteau.

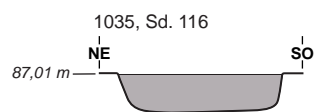
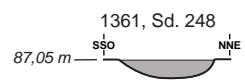
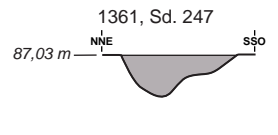
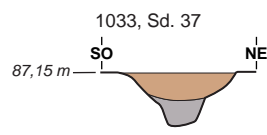
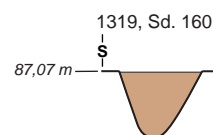
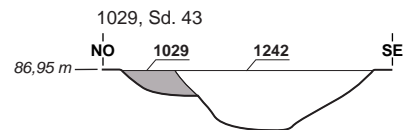
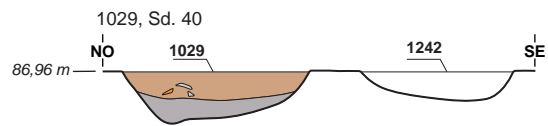
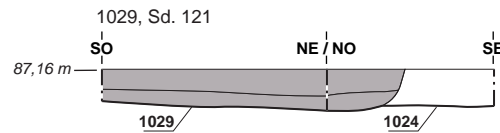
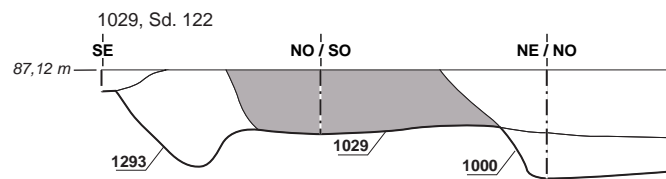
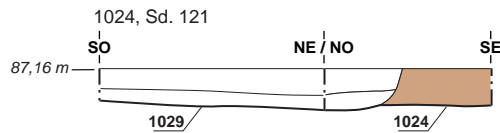
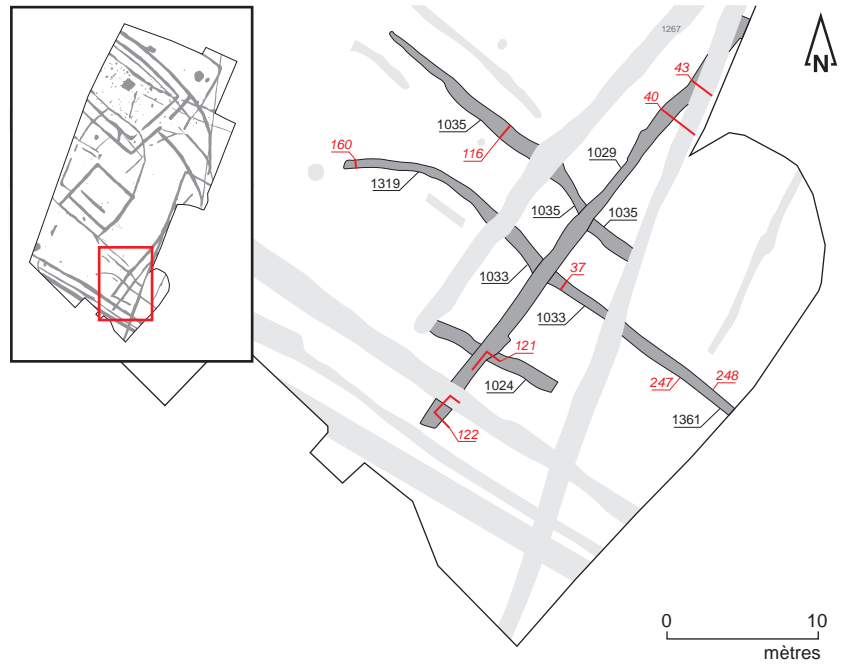
#### 2.1.1 Le fossé F.1024

Le fossé F.1024 est localisé dans la partie méridionale de la zone de fouille et prend la forme d'un segment de 9 m de long pour 0,90 m de large orienté nord-ouest/sud-est (**fig.17**). Apparu dès 87,16 m NGF, il a fait l'objet d'un sondage mécanique qui n'a pas permis d'observer le profil de son creusement mais qui a révélé un comblement limoneux brun. Sur le plan chrono-stratigraphique, il est coupé par le fossé F.1029 (phase 1) au niveau du sondage Sd.121.

#### 2.1.2 Le fossé F.1029

Le fossé F.1029 est implanté dans la partie sud-est du site, où il apparaît aux alentours de 87 m NGF et se développe selon un axe nord-est/sud-ouest (**fig.17**). Suivi sur environ 35 m de long, il a fait l'objet de neuf sondages mécaniques qui révèlent un profil en cuvette large de 0,30 à 1 m à l'ouverture et conservé entre 0,16 et 0,44 m de profondeur. Il est comblé par une à deux Us limoneuses de couleur brun à brun-gris piégeant quelques graviers et qui ne livrent aucun mobilier.

Du point de vue chrono-stratigraphique, ce fossé est recoupé par les fossés F. 1000 (phase 6A) au niveau du sondage Sd.122 et F.1242 (phase 6B) au niveau des sondages Sd.42 et 43). Il coupe lui-même les fossés F.1024 au niveau du sondage Sd.121 et F.1035 au niveau du sondage Sd.38; il semble par ailleurs être synchrone du fossé F.1319 - F.1033 - F.1361 (sondage Sd.120) dont le rattachement à cette première phase est avéré du fait de son recoupement par le fossé F. 1267 - F.1330 (phase 2).



**Fig. 17** Plan et coupes des fossés F.1024, F.1029, F.1033 - F.1319 - F.1361 et F.1035.  
© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

■ sédiment brun    ■ sédiment gris à gris-brun

0 1  
mètre

### 2.1.3 Le fossé F.1033 - F.1319 - F.1361

Ce fossé a été repéré sous la forme de trois segments (F.1319, F.1033 et F.1361 d'ouest en est) dans l'angle sud-est de la fouille (fig.17). Apparu aux alentours de 87 m NGF, il a été suivi sur 31 m de long et affiche une orientation globalement nord-ouest/sud-est. Son exploration mécanique (7 sondages) a révélé un profil en cuvette comblé par une à deux strates limoneuses de couleur brun à brun-gris qui piègent quelques graviers (fig.18). Sur le plan de la chronologie relative, il est recoupé par les fossés F. 1267 - F.1330 (phase 2) au niveau du sondage Sd.119 et F.1322-F.1242-F.1245 -F.1310 (phase 7) au niveau du sondage Sd. 246 ; il semble par ailleurs être synchrone du fossé F.1029 (sondage Sd.120).



**Fig. 18** Profil du fossé F.1033 - F.1319 - F.1361 au sein des sondages Sd.160 (A) et Sd.247 (B).

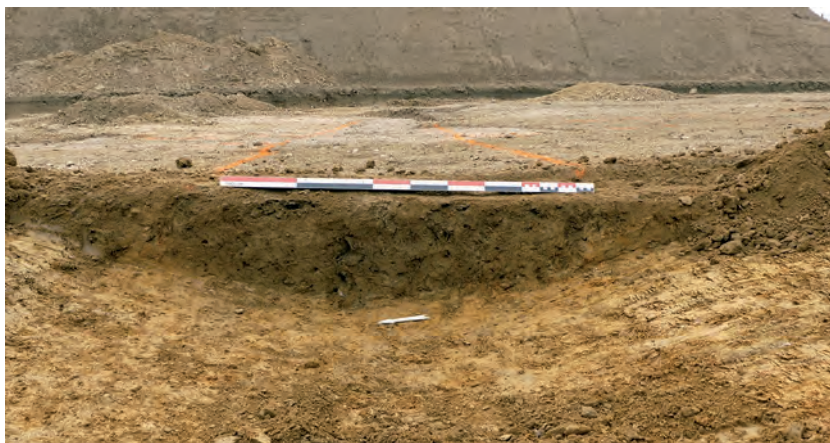
© Nicolas Ménez, Alexandre Mahé

### 2.1.4 Le fossé F. 1035

Le fossé F.1035 est situé dans la partie sud-est du site où il se développe selon un axe nord-ouest/sud-est (fig.17). Il a été étudié sur environ 21 m de long et apparaît aux alentours de 87 m NGF. Sondé à 4 reprises, il dévoile un profil en cuvette large de 0,42 à 1,18 m à l'ouverture et conservé sur une profondeur comprise entre 0,10 et 0,25 m (fig.19). Son comblement est quant à lui constitué de limon brun à brun-gris auquel sont associés quelques graviers.

Sur le plan chrono-stratigraphique, il est coupé par le fossé F.1029 (phase 1 ; relation vue en plan) et par le fossé F. 1267 - F.1330 (phase 2) au niveau du sondage Sd.117.





**Fig. 19** Profil du fossé F.1035 au sein du sondage Sd.116.

© Alexandre Mahé

### 2.1.5 Le fossé F.1080

Le fossé F.1080 a été mis au jour dans la partie centre-ouest de la zone investiguée (fig.20). Orienté nord-ouest/sud-est, il mesure 13,50 m de long pour 0,70 m de large et se poursuit, en direction du nord-ouest, au-delà des limites de la fouille. Sondé deux fois, il présente un profil en cuvette conservé entre 0,05 et 0,22 m de profondeur. Son comblement (Us 1) est constitué de limon brun et livre six fragments de terre cuite à gros dégraissant.

Du point de vue chrono-stratigraphique, ce fossé est coupé, au niveau du sondage Sd.190, par l'extrémité sud du fossé F. 1081, rattaché à la phase suivante (phase 2, *cf. infra*).

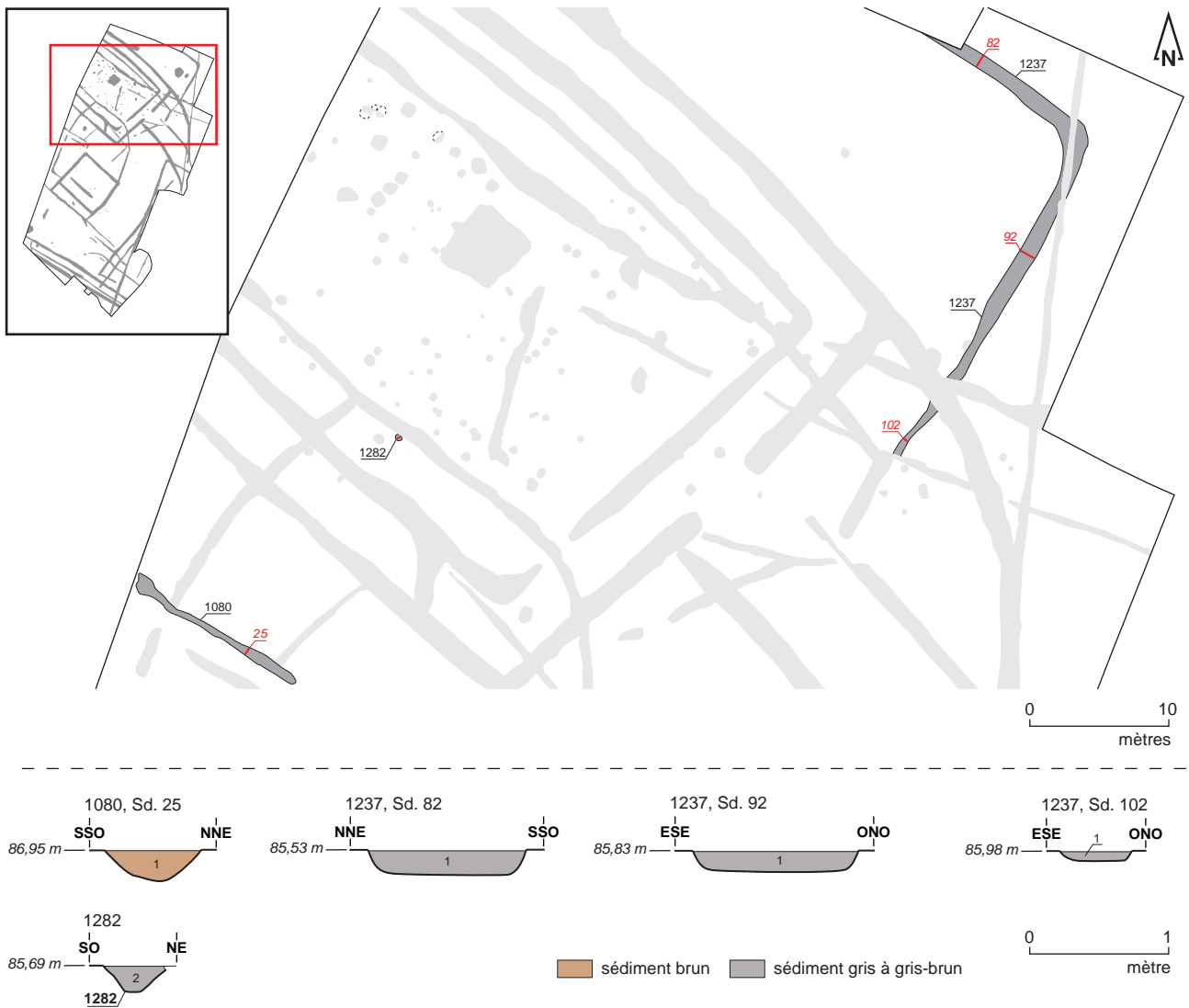
### 2.1.6 Le fossé F.1237

Le fossé F.1237 a pour sa part été repéré dans l'angle nord-est de la parcelle où il apparaît entre 85,53 et 86,03 m NGF (fig.20). Du point de vue planimétrique, il se développe selon un axe sud-ouest/nord-est avant de former un angle à 90 degrés en direction du nord-ouest, où il se poursuit au-delà de la zone de prescription. D'une longueur totale de 40 m environ, il a été sondé à huit reprises et présente un profil à bords évasés et à fond plat large d'1 m à 1,20 m à l'ouverture et conservé sur une profondeur maximale de 0,30 m. Son comblement est quant à lui composé de limon argileux brun à gris et livre un fragment de meule ou de molette façonnée dans une migmatite anatexite à grains grossiers.

Du point de vue chrono-stratigraphique, cette structure est recoupée par plusieurs fossés (F.1171 - F.1312, F.1258 - F.1308, F.1222) dont le plus ancien (F.1171 - F.1312, sondage Sd.96) est rattaché à la phase chronologique suivante (phase 2).

### 2.1.7 Le trou d'ancrage de poteau F.1282

Aux six fossés présentés ci-dessus peut être associé une autre structure en creux : le trou d'ancrage de poteau F.1282. Localisé dans le quart nord-ouest de la zone de fouille (fig.20), il affiche un plan circulaire de 0,50 m de diamètre ainsi qu'un profil en cuvette conservé sur 0,18 m de profondeur et comblé par du limon brun-gris. Du point de vue de la chrono-stratigraphie, il est recoupé par le fossé F.1099-F.1265 rattaché à la phase suivante (phase 2, *cf. infra*).



**Fig. 20** Plan et coupes des fossés F.1080 et F.1237 et du trou d’ancrage de poteau F.1282.  
© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

### 2.1.8 Essai de synthèse

Cette première phase d’occupation du site des Mottes se caractérise principalement par un ensemble de fossés affichant des orientations similaires (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest) (fig.21).

Dans la moitié nord du site, l’organisation spatiale de certaines de ces structures suggère la présence d’un enclos fossoyé quadrangulaire. Constitué par les fossés F.1237 (façades nord-est et sud-est) et F.1080 (façade sud-ouest), celui-ci mesurerait environ 62 m de long sur 50 m de large (soit une surface minimale de 3100 m<sup>2</sup>) et se prolongerait, en direction de l’ouest, en dehors des limites de prescription. Le trou de poteau F.1282, implanté au sein de cet enclos, correspondrait alors peut être à un vestige de construction érigée dans son emprise. La découverte d’un fragment de meule ou de molette dans le comblement du fossé F.1237 révèle en outre l’existence d’une activité anthropique dans le secteur.

Au sud de la zone de fouille, les quatre structures mises au jour ne semblent, pour leur part, pas former d’ensemble cohérent mais pourraient toutefois s’apparenter à des éléments de parcellaire, voire, pour certaines d’entre elles (le fossé F.1029 en particulier, complété par le fossé 1301 du diagnostic), à des segments d’enclos fossoyés se développant en grande partie hors de la zone investiguée.

Du point de vue chronologique, les rares mobiliers mis au jour dans ces structures (quelques tessons de terre cuite et un fragment de meule ou de molette) ne permettent pas de les dater de manière absolue. Seules les relations chrono-stratigraphiques mises en évidence permettent d'affirmer qu'elles sont antérieures aux vestiges de la phase suivante (phase 2, *cf. infra*) datée de la fin de la Tène moyenne. On ajoutera toutefois que des éléments de chronologie relative permettent de préciser que ces vestiges ne sont pas tous contemporains puisque certains d'entre eux en coupent certains autres<sup>1</sup>.

## 2.2 Mise en place et fonctionnement de deux enclos concentriques (phase 2)

Cette deuxième phase d'occupation se caractérise par l'installation de deux enclos fossoyés emboîtés: un enclos externe (E1) au sein duquel est implanté un enclos curviligne aux dimensions plus réduites (E2). Leur sont associés quelques trous d'ancrage de poteau.

Si l'enclos E2 peut-être rattaché avec certitude à cette séquence (éléments de chronologie relative et mobiliers datant relativement abondants), l'enclos E1 ne livre en revanche aucun élément chrono-stratigraphique ou mobilier susceptible de le dater avec précision. Seul son plan, dont le développement spatial est très proche de celui de l'enclos E2, autorisent à l'associer à celui-ci et donc à l'intégrer à cette phase 2.

### 2.2.1 L'enclos externe E1

#### 2.2.1.1 Les fossés d'enclos

L'enclos E1 présente un plan incomplet semi-circulaire matérialisé par les fossés F.1171 - F.1312 (façade nord-est) et F.1267 - F.1330 (façade sud-est). D'une surface au sol de 7000 m<sup>2</sup> minimum (100 m de long sur 70 m de large observés), il se développe sur la quasi totalité de la zone d'étude et se poursuit, en direction du sud comme de l'ouest, en dehors des limites d'investigation (**fig.22**).

Sa façade nord-est est constituée par le fossé F.1171 - F.1312 qui forme un arc de cercle orienté nord-ouest/sud-est. Étudié sur 84 m de long environ, il a été sondé à vingt-et-une reprises et présente un profil en cuvette, large d'1 m à 1,60 m à l'ouverture ainsi qu'une profondeur variant de 0,25 m à 0,80 m (**fig.22 et 23**).

La façade sud-est de l'enclos est pour sa part matérialisée par le fossé F.1267 - F.1330, étudié sous la forme de deux segments mesurant au total 52 m de long. Orienté nord-est/sud-ouest, il a fait l'objet de huit sondages et présente un profil en cuvette, une largeur à l'ouverture comprise entre 0,60 m et 1,20 m de large, ainsi qu'une profondeur variant de 0,15 m à 0,42 m (**fig.22 et 24**).

L'espace de 11 m séparant ces deux façades (entre l'extrémité méridionale de la façade nord-est et l'extrémité septentrionale de la façade sud-est) s'apparente quant à lui à une vaste entrée depuis le sud-est (**fig.22**).

L'analyse détaillée de la stratigraphie de ces fossés d'enclos permet d'observer l'existence d'au moins deux séquences d'utilisation, auxquelles s'ajoute un phénomène d'érosion des parois caractérisé par une couche de limon très riche en nodules de substrat visible au fond de quelques sondages (**fig.22**).

<sup>1</sup> C'est notamment le cas du fossé F.1029 qui recoupe les fossés F.1035, F.1319-F.1033-F.1361 et F.1024.

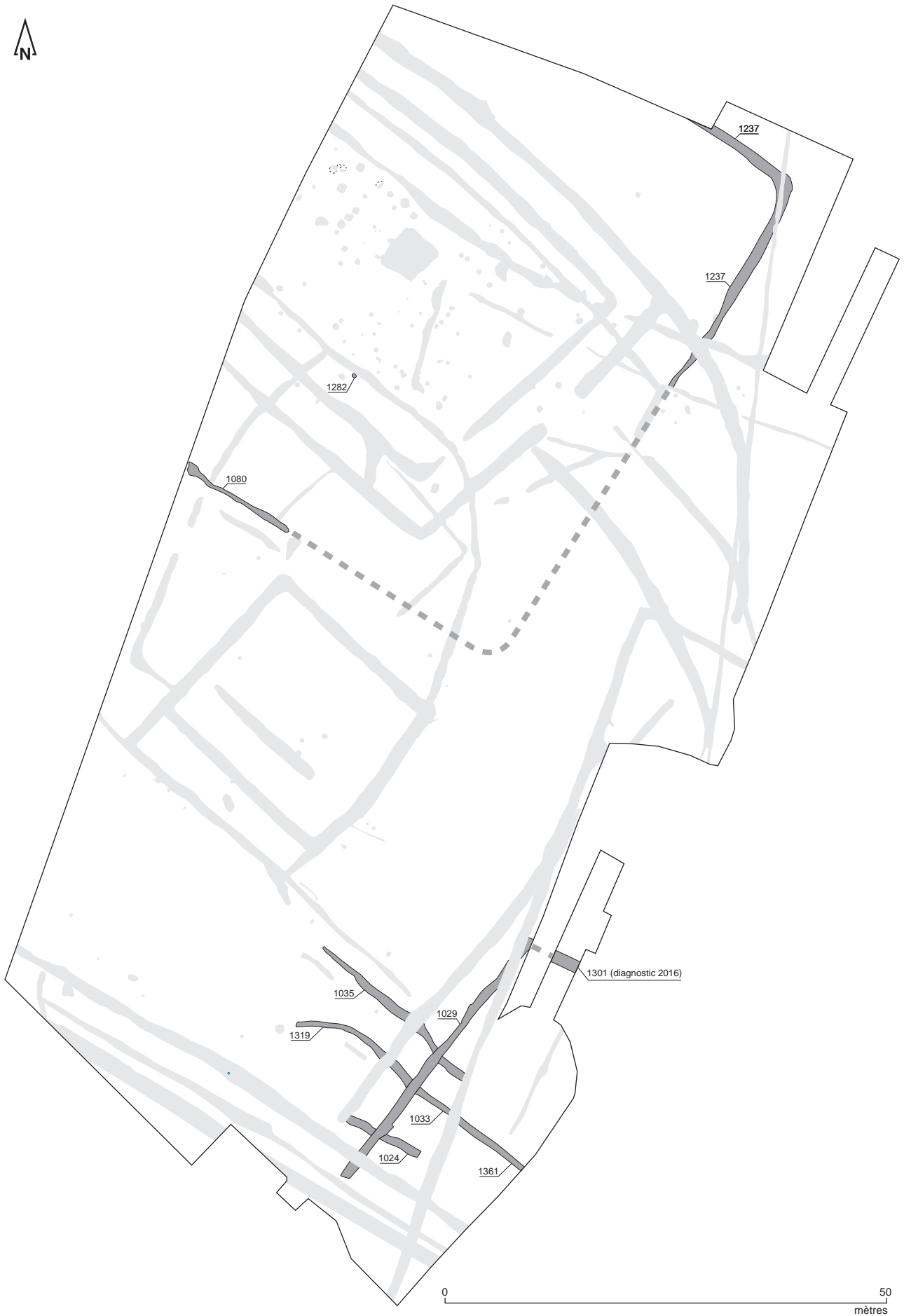


Fig. 21 Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 1.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

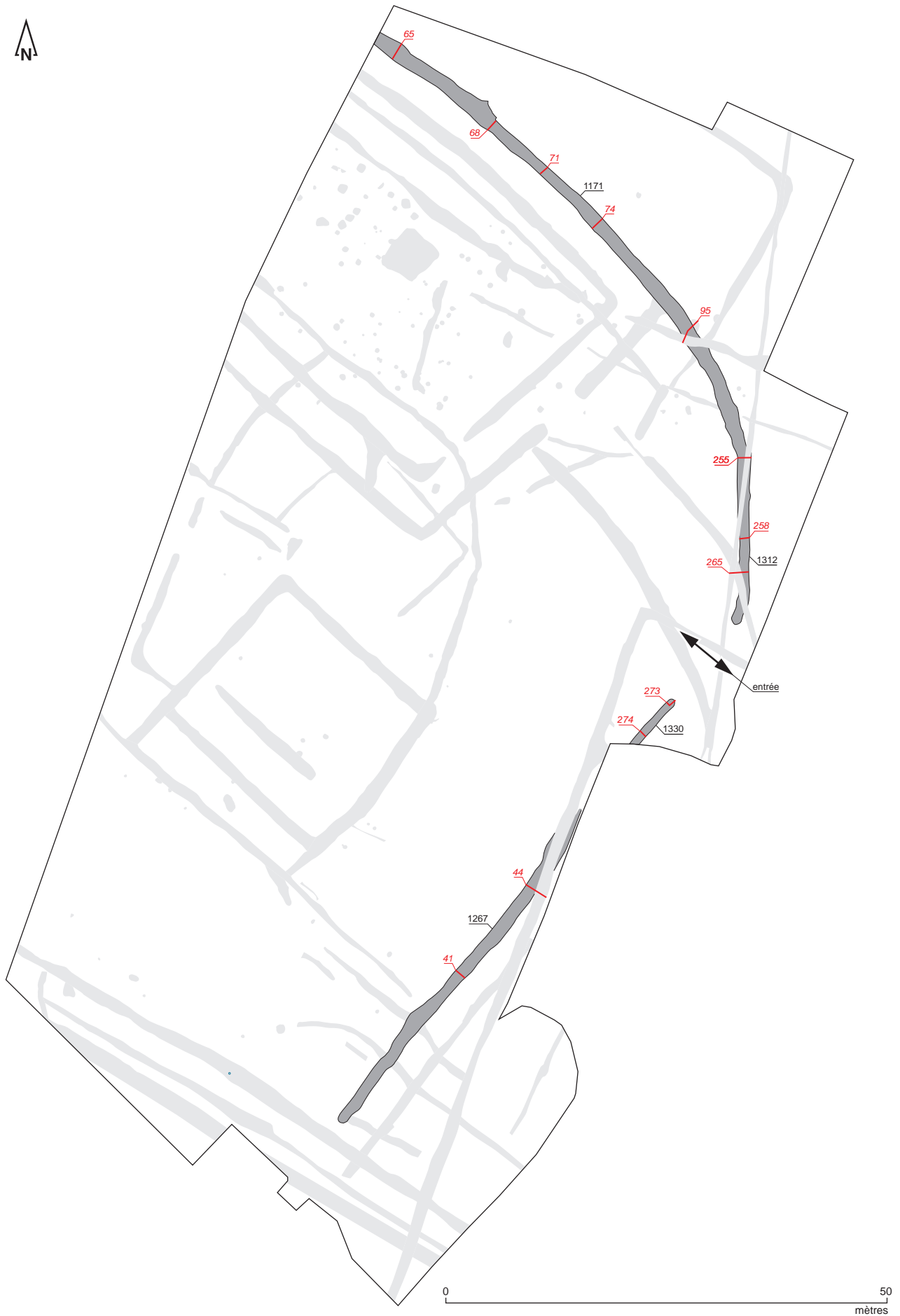
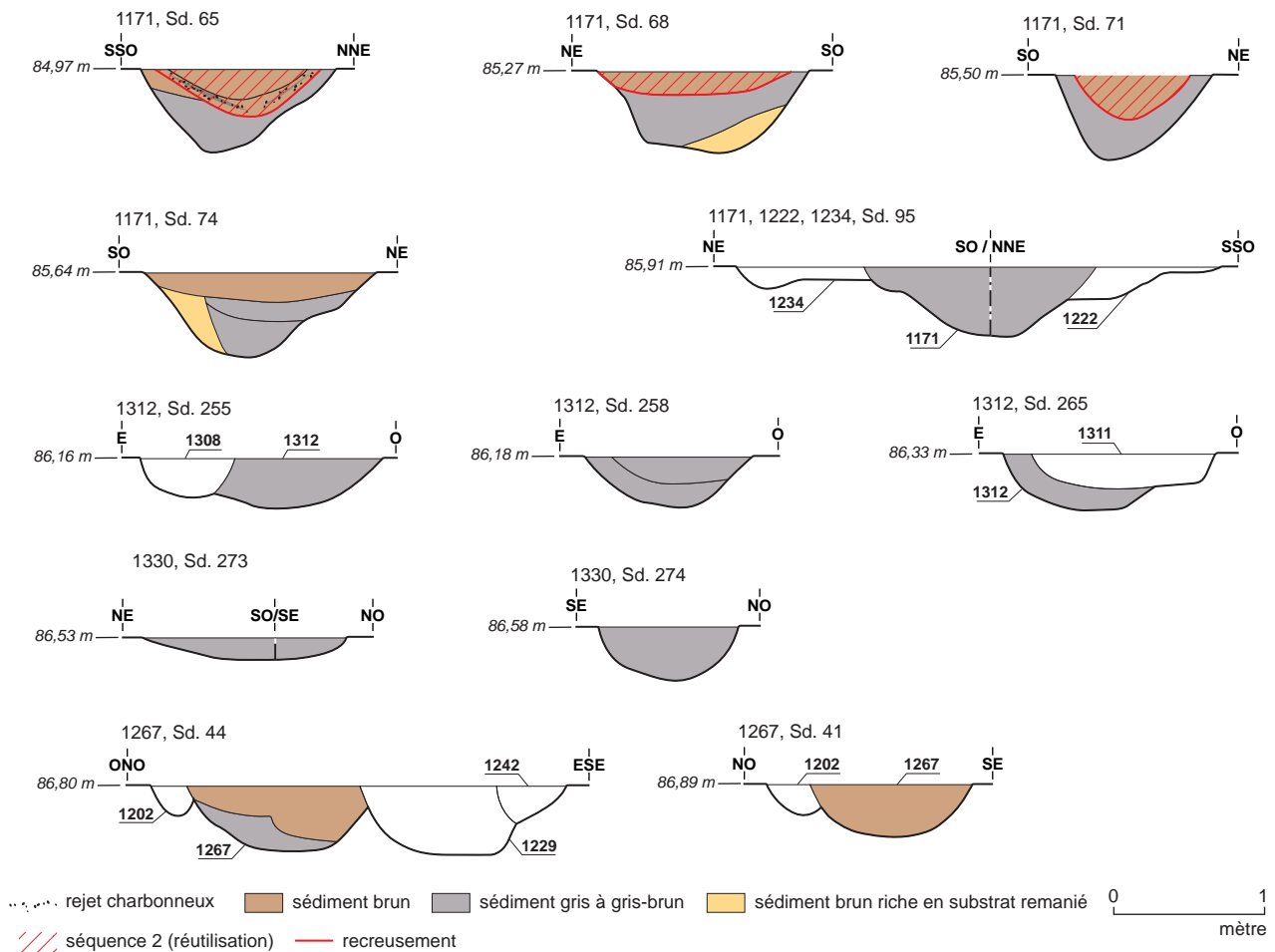


Fig. 22 Plan des fossés constituant l'enclos E1.



**Fig. 22 suite** Coupes des fossés constituant l'enclos E1.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 23** Profil du fossé F.1171 - F.1312 au sein des sondages Sd.65 (A), Sd.74 (B) et Sd.259 (C).

© Nicolas Ménez, Alexandre Mahé



**Fig. 24** Profil du fossé F.1267 - F.1330 au sein des sondages Sd.274 (A) et Sd.44 (B, à gauche sur la photo).

© Alexandre Mahé

La **première séquence**, que nous proposons de rattacher à cette phase 2 mais qui se poursuit vraisemblablement lors de la phase 3 (*cf. infra*), est matérialisée par un comblement relativement homogène constitué d'une ou deux strates de limon parfois argileux de couleur beige, brune ou brun-gris piégeant des graviers, de rares blocs de quartz brûlés ainsi que quelques charbons de bois.

La **seconde séquence** stratigraphique mise en évidence correspond pour sa part à un recreusement de la partie supérieure du fossé qui témoigne de sa réutilisation ultérieure lors de la phase 4 (*cf. infra*). Seulement visible au sein des sondages Sd.62, 65, 68, 71, 74, 81 et 79 (soit la partie occidentale du fossé), ce creusement est comblé par une, voire deux strates limoneuses de couleur beige à brune qui piègent des charbons de bois.

Quelques témoins furtifs (des profils irréguliers notamment) dévoilés par de rares sondages (Sd. 65 et 74 en particulier) semblent par ailleurs témoigner de probables épisodes de curage et de recreusement dont le caractère isolé n'autorise cependant ni à les interpréter ni à les dater de manière certaine.

#### 2.2.1.2 Éléments de chronologie

Du point de vue de la **chronologie relative**, plusieurs relations physiques entre les fossés d'enclos et d'autres structures en creux environnantes ont été observées au cours de la fouille. Le fossé F.1171 - F.1312 recoupe ainsi le fossé F.1237 rattaché à la phase 1 (*cf. supra*) au sein du sondage Sd.101 ; il est lui-même recoupé par les fossés F.1223 - F.1311 (sondage Sd.265), F.1258 (relation visible en plan) et F. 1222 (Sd.96), attribués respectivement aux phases 4, 5 et 6A d'occupation du site. Le sondage Sd.79 révèle quant à



lui la synchronie entre le dernier état d'utilisation du fossé F.1171 - F.1312 et le fossé F.1218 rattaché à la phase 4 (*cf. infra*).

Le fossé F.1267 - F.1330 recoupe pour sa part les fossés F. 1035 (sondage Sd.117), F.1033 - F.1319 - F.1361 (Sd.119) et F.1024 (relation visible en plan), tous trois attribués à la phase 1 (*cf. supra*). Il est lui-même coupé par le fossé F.1245 (phase 6B) au sein du sondage Sd.43.

Du point de vue du **mobilier**, les nombreux sondages réalisés dans les fossés constituant l'enclos E1 n'ont livré que peu d'artefacts (16 tessons). Une seule une Us rattachée à cette première séquence d'utilisation<sup>1</sup> dévoile 5 fragments d'une poterie datée de la fin du second âge du Fer (Sd.273 Us 1). On notera toutefois la mise au jour de trois fragments d'une faucille ou serpe à émonder en fer (**fig.25**) dans le fossé F.1312 (Sd.55)<sup>2</sup>.



**Fig. 24** Fragments d'une faucille ou d'une serpe à émonder en fer mis au jour dans le fossé F.1312.

© ImageET

## 2.2.2 L'enclos interne E2

### 2.2.2.1 Les fossés d'enclos

L'enclos E2 est localisé dans la partie centre-ouest du site. Matérialisé par les segments de fossés F.1099 - F.1265, F.1064, F.1078 et F.1081 (**fig.26**), il affiche un plan ovale discontinu et incomplet mesurant environ 42 m de long sur 34 m de large (au maximum).

Le premier de ces fossés, **F.1099 - F.1265**, a été suivi sur près de 72 m de long et compose sa façade nord-est, tandis que les fossés **F.1064**, **F.1078** et **F.1081**, étudiés respectivement sur 20 m, 4 m et 20 m de longueur, constituent sa façade sud-ouest.

Sondés à de nombreuses reprises (32 sondages), ces quatre fossés présentent des profils évoluant d'une forme en V à un profil en cuvette en fonction de leur état de conservation. Ils affichent une largeur à l'ouverture comprise entre 0,55 m et 1 m ainsi qu'une profondeur variant de 0,25 m à 0,78 m par rapport au niveau de décapage (**fig.26**). Dans le détail, le fossé **F.1099 - F.1265** présente une largeur à l'ouverture de 0,55 à 1 m et une profondeur variant entre 0,25 m et 0,66 m (**fig.27**). Le fossé **F.1081** affiche une largeur comprise entre 0,80 m et 1 m ainsi qu'une profondeur de 0,32 m à 0,50 m (**fig.28**). Le court fossé **F.1078** présente quant à lui une largeur d'1 m et une profondeur variant de 0,66 m et 0,78 m (**fig.29**). Enfin, le fossé **F.1064**, affiche une largeur à l'ouverture comprise entre 0,60 m et 1 m et une profondeur variant de 0,30 m à 0,70 m (**fig.30**).

Du point de vue planimétrique, on observe en premier lieu deux interruptions dans la façade occidentale de cet enclos. La première d'entre elles mesure 3,20 m de long et est matérialisée par l'arrêt du fossé **F.1064** au sud et du fossé **F.1078** au nord. La seconde, localisée à seulement 4

1 Nous reviendrons sur la deuxième séquence et son mobilier plus loin dans le texte.

2 Identification d'Émilie Godet.

m au nord-est de la précédente, mesure pour sa part 2 m de long et est matérialisée par l'arrêt du fossé F.1078 au sud et du fossé F.1081 au nord. La localisation de ces deux interruptions, au centre de la façade occidentale de l'enclos, conjuguée à leur proximité, permettent de supposer que nous pourrions être en présence d'un système d'entrée, au sein duquel le fossé F.1078 jouerait le rôle d'aménagement central, ce qui tendrait à expliquer son profil particulier et sa profondeur bien plus importante que celles des autres fossés.

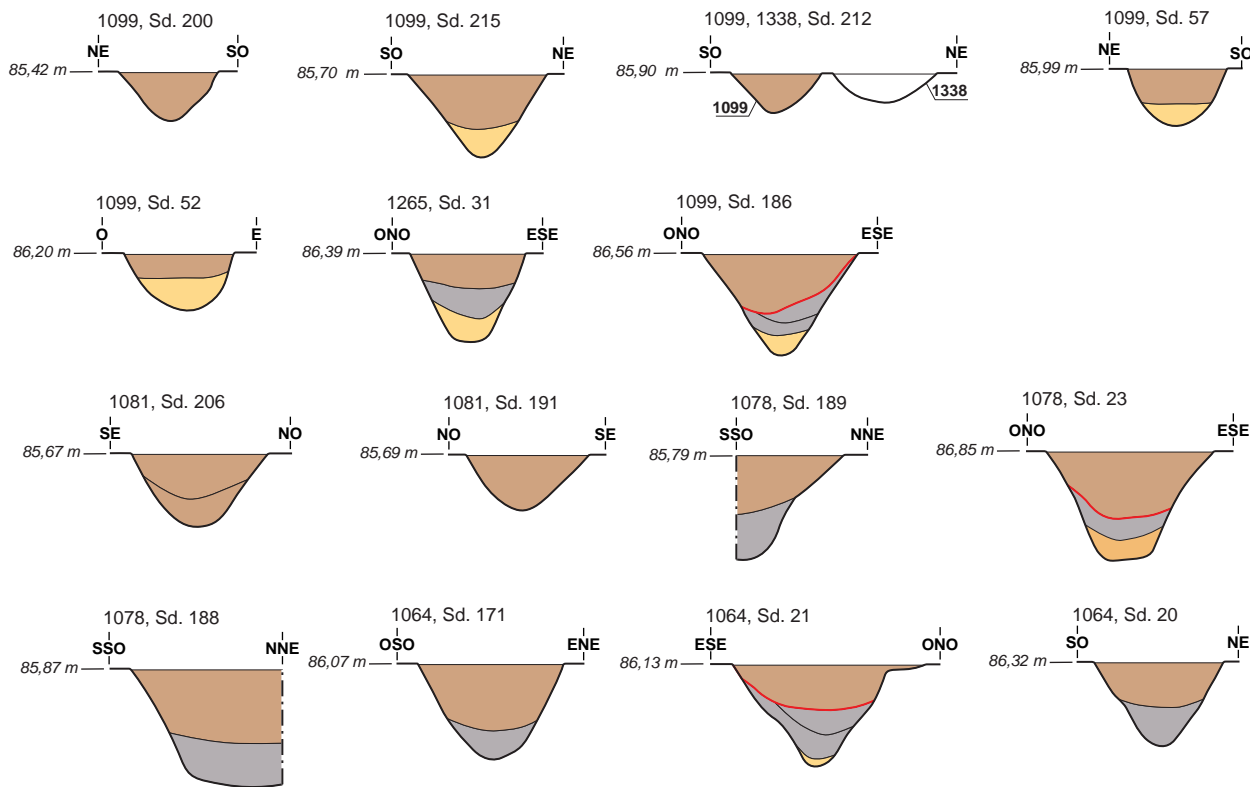
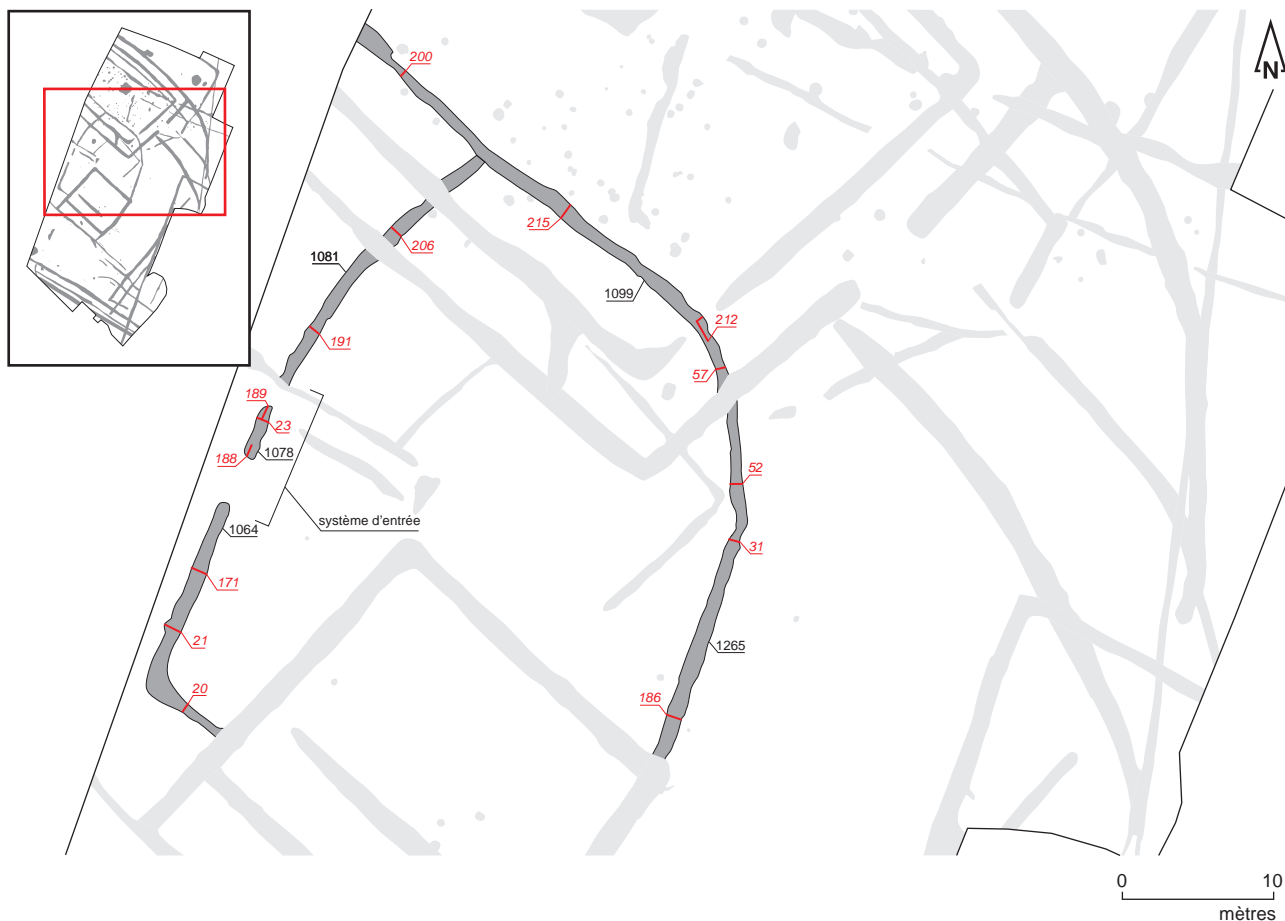
On remarque également, sur le plan spatial, l'interruption du fossé d'enclos dans son tiers sud-ouest, entre la partie orientale du fossé F.1064 et la partie méridionale du fossé F.1099 - F.1265. S'il est fort probable que la partie méridionale du fossé F.1099 - F.1265 ait été reprise par le tracé du fossé F.1180 associé à la phase suivante<sup>1</sup> (phase 3, *cf. infra*), il ne subsiste en revanche aucune trace de la partie orientale du fossé F.1064.

On observe enfin que le fossé F.1099 - F.1265 se prolonge, en direction de l'ouest, au-delà de sa jonction avec le fossé F.1081, ce qui pourrait témoigner de la présence d'autres aménagements dans la partie occidentale de l'enclos E1.

Du point de vue stratigraphique, la lecture des nombreuses coupes réalisées au sein de ces fossés permet en premier lieu de préciser que leur comblement général est relativement homogène d'un sondage à l'autre. Constitué d'une ou quatre strates de limon parfois argileux de couleur brun à brun-gris, il témoigne d'au moins deux séquences de remplissage et piège des graviers, quelques blocs de quartz brûlés ainsi que de rares charbons de bois. On note également, au regard de cette stratigraphie, l'existence, au sein de quelques sondages, d'un recreusement de la partie supérieure des comblements témoignant d'épisodes de reprise et/ou de curage. On précisera, enfin, que le fond de certains creusements dévoile la présence d'une couche de limon gris très riche en nodules de substrat correspondant probablement à l'érosion de leur paroi.

---

1 Le tracé du fossé F.1099 - F.1265 n'apparaît cependant dans aucune coupe réalisée au sein du fossé F.1080, ce qui pourrait toutefois s'expliquer par le fait que le creusement de ce dernier a totalement effacé le creusement antérieur.



sédiment brun   
  sédiment gris à gris-brun   
  sédiment brun riche en substrat remanié  
— recreusement ?

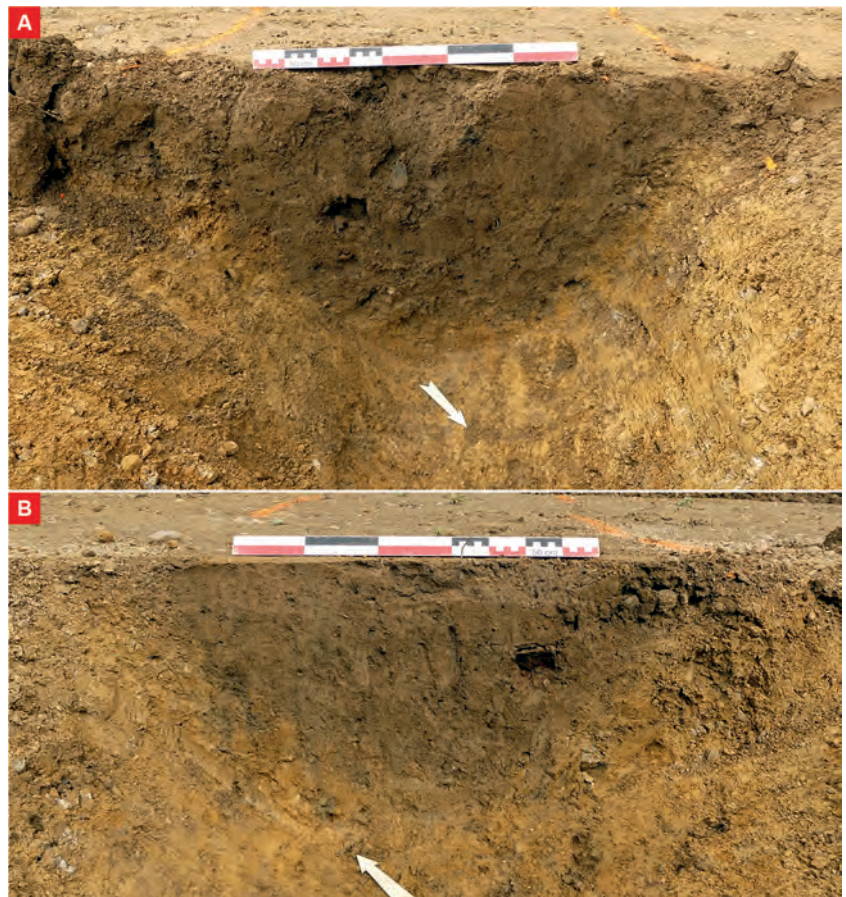
0 1  
mètre

Fig. 26 Plan et coupes des fossés constituant l'enclos E2.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



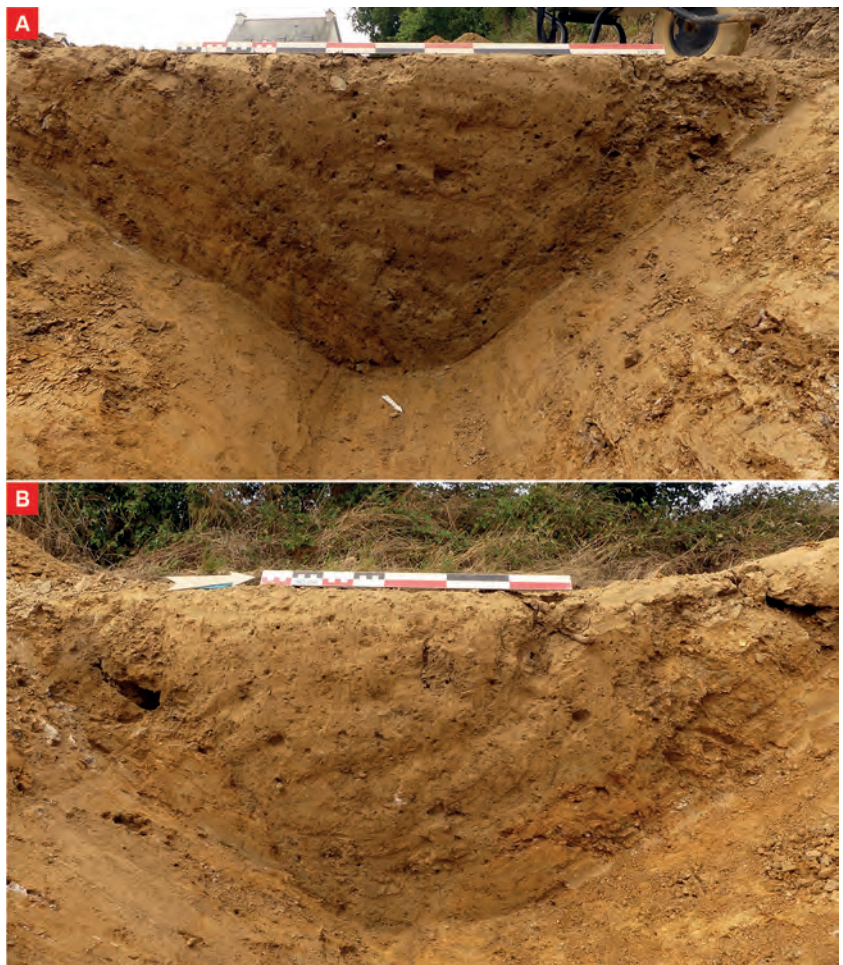
**Fig. 27** Profil du fossé F.1099 – F.1265 au sein des sondages Sd.215 (A) et Sd.186 (B).  
© Nicolas Ménez, Alexandre Mahé



**Fig. 28** Profil du fossé F.1081 au sein des sondages Sd.206 (A) et Sd.191 (B).  
© Géraldine Jouquand



**Fig. 29** Profil du fossé F.1078 au sein du sondage Sd.23.  
© Nicolas Ménez



**Fig. 30** Profil du fossé F.1064 au sein des sondages Sd.21 (A) et Sd.20 (B).  
© Nicolas Ménez, Alexandre Mahé

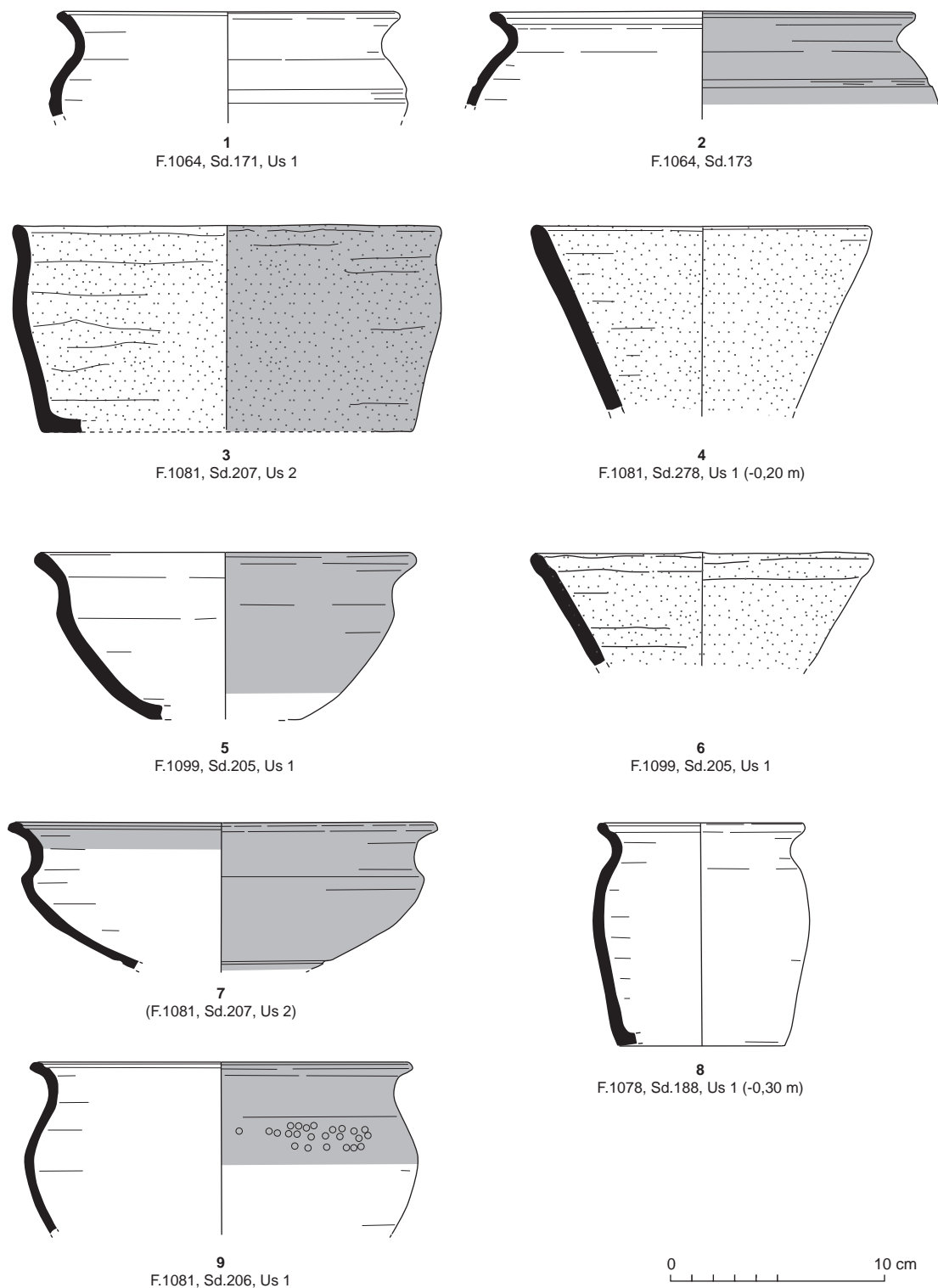
### 2.2.2.2 Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Cherel)

Du point de vue de la **chronologie relative**, de nombreuses relations ont été observées entre les différents fossés constituant l'enclos E2 et d'autres structures en creux. Ainsi, le fossé F.1099- F.1265 coupe le trou d'ancrage de poteau F.1282 rattaché à la phase précédente (phase 1) au niveau du sondage Sd.215. Il est lui-même coupé par le fossé F.1072 rattaché à la phase suivante (phase 3) au niveau du sondage Sd.182, ainsi que par le fossé F.1091 (phase 4) au niveau des sondages Sd. 52 et 53. Le fossé F.1081 recoupe quant à lui le fossé F.1080 (phase 1) au niveau du sondage Sd.190 ; il est lui-même recoupé par les fossés F.1027 et F.1087 (phase 4) au niveau des sondage Sd.207 et 192. Enfin, le fossé F.1064 se voit recoupé par le fossé F.1063 rattaché à la phase chronologique suivante (phase 3) au niveau du sondage Sd.174.

Concernant le **mobilier**, les fossés constituant l'enclos E2 livrent un lot composé de 273 tessons de céramique et de 36 fragments de terre cuite. Si la plupart de ces artefacts (**Fig. 31, n°1 à 6**) sont datés de manière assez large (second âge du Fer, fin du second âge du Fer ou encore Protohistoire)<sup>1</sup>, plusieurs contextes dévoilent en revanche des céramiques bien datées. Ces dernières se caractérisent par leur aspect métallescent qui couvre la surface externe des récipients et l'intérieur de leur bord. Parmi les céramiques éloquentes, on peut mentionner une écuelle sinueuse de type 22<sup>2</sup> (**Fig. 31, n°7**), en usage entre 225 et 75 avant notre ère, ou encore une jatte de type 24 qui se caractérise par sa panse arrondie, dont l'utilisation perdure jusqu'au changement d'ère. Un petit pot (**Fig. 31, n°8**), de forme intermédiaire entre les types 63b (en usage jusque 175 avant notre ère) et 79 (première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère), pourrait être daté de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Enfin, on notera la présence, dans le fossé F.1081, d'une jatte de type 51 (**Fig.31, n°9**) dont l'apparition remonte aux environs de 175 avant notre ère sous cette forme pourvue d'une cannelure labiale interne. Son épaulement est orné d'un décor de type « balle de golf », relativement rare dans la péninsule bretonne. Une datation de cet ensemble à la fin de La Tène moyenne, dans les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, est envisageable au regard des datations proposées pour les contextes de Lamballe (22), ZAC de La Tourelle, relativement proches, dont les calages chronologiques sont bien étayés par la typo-chronologie régionale.

1 Pour les descriptions et datations de ces céramiques, *cf. infra* : « 5. Étude du mobilier en terre cuite »

2 La dénomination des céramiques par « types » correspond à la classification réalisée par A.-F. Cherel, O. Lierville et Y. Ménez dans l'ouvrage « Céramiques gauloises d'Armorique » (Cherel *et al.* 2018).



**Fig. 31** Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E2.

© Eddy Roy

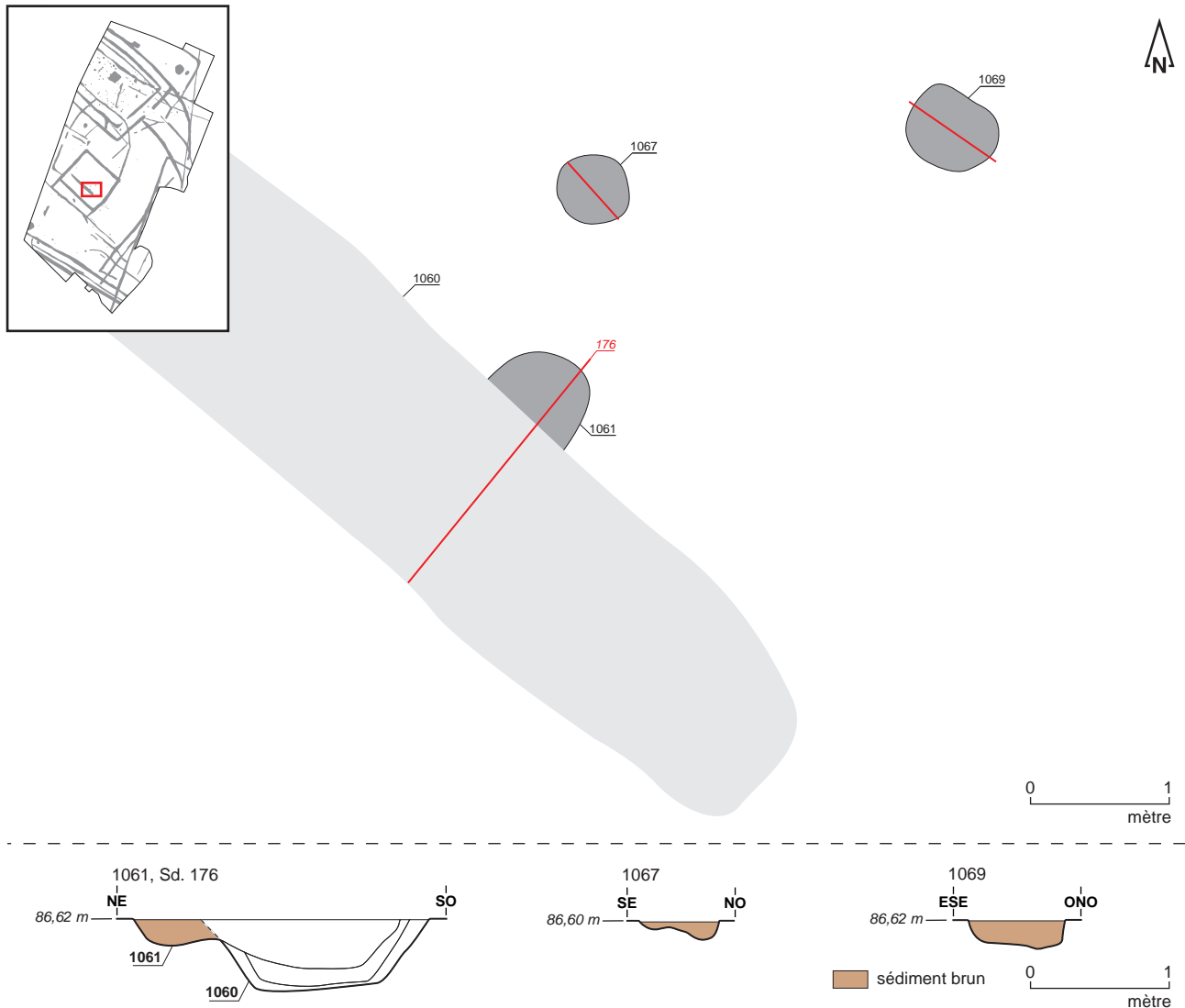
### 2.2.2.3 Les vestiges d'aménagements internes ?

Deux groupes de trous d'ancrage de poteau, dont l'emplacement et la chrono-stratigraphie permettent de les rattacher à cette phase 2, ont été repérés au sein de l'espace ceinturé par l'enclos E2.

Le premier de ces groupes, composé par les faits F.1061, F.1067 et F.1069, est localisé dans l'angle sud-est de l'enclos (fig.32). Ces structures affichent des plans circulaires ou subcirculaires dont le diamètre varie de 0,60 à 0,70 m. Elles sont conservées sur des profondeurs comprises entre 0,12 et 0,20 m et sont comblées par du limon brun associé à des cailloux de quartz qui ne livre aucun mobilier.

Bien qu'elles ne semblent dessiner aucun plan, leur localisation au niveau de la vaste interruption sud-est du fossé d'enclos suggère qu'elles pourraient correspondre, comme cela a été envisagé précédemment (*cf. supra*), aux vestiges d'un bâtiment érigé dans la partie méridionale de l'enclos, bâtiment dont la position tendrait à expliquer l'arrêt des fossés F.1064 et F.1099-F.1265.

Du point de vue chrono-stratigraphique, seul le trou de poteau F. 1061 peut être rattaché avec certitude à cette deuxième phase, dans la mesure où il est coupé par le fossé F.1060 attribué à la phase suivante (phase 3).

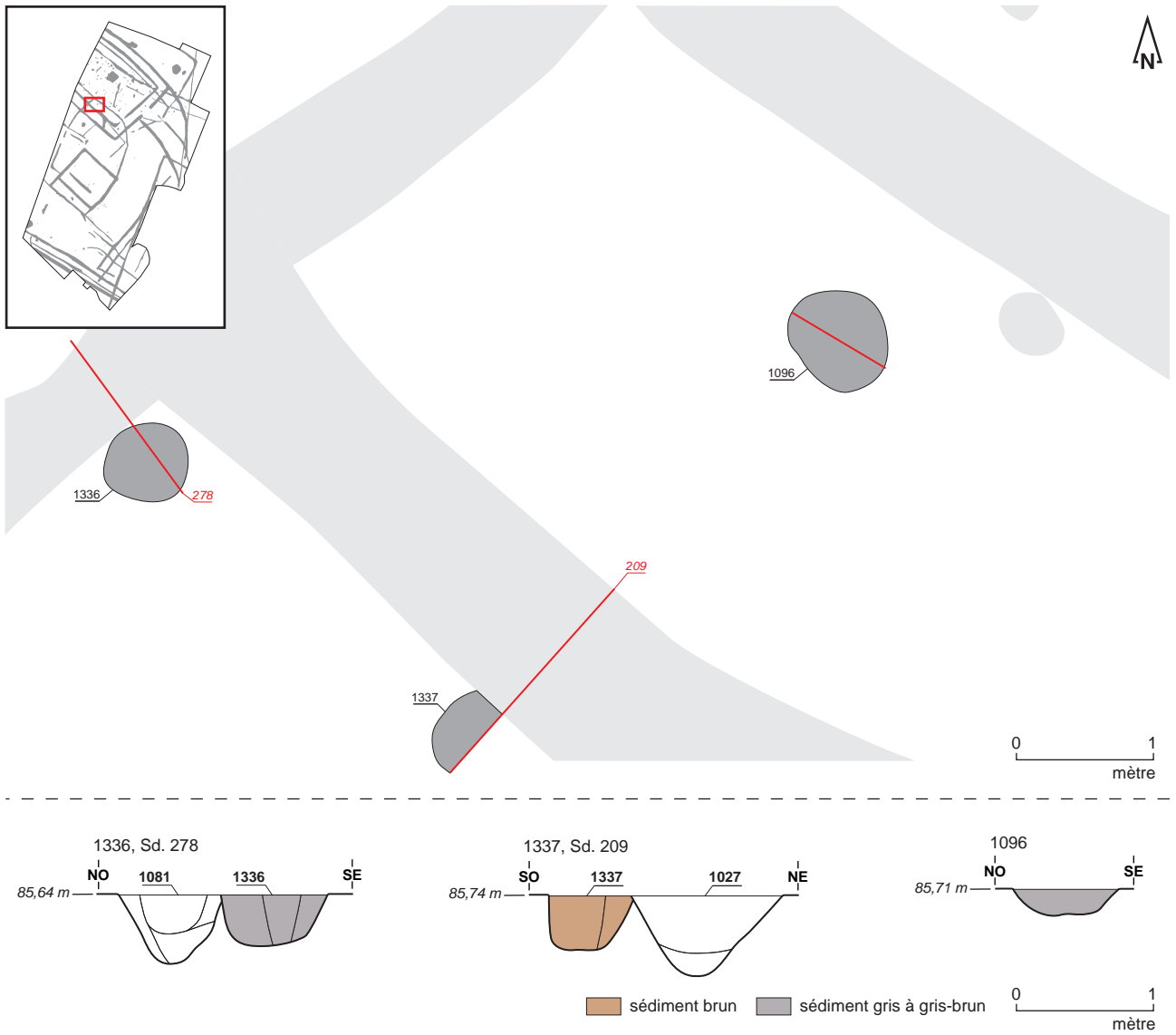


**Fig. 32** Plan et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1061, F.1067 et F.1069.  
© Stéphane Jean, Fabrice Le Meneah, Alexandre Mahé

Le second groupe de trous d'ancrage de poteaux, constitué des faits F.1336, F.1337 et F.1096, est pour sa part implanté dans l'angle nord-ouest de l'enclos (**fig.33**). Ils présentent des plans circulaires et subcirculaires variant de 0,60 à 0,75 m de diamètre ainsi que des profils en cuvette conservés entre 0,16 et 0,36 m de profondeur. Leur comblement, composé de limon brun à gris, piège quelques blocs, des cailloux de quartz et de rares charbons de bois (**fig.34**). Sur le plan spatial, ces trois trous de poteaux semblent former un ensemble cohérent et pourraient s'apparenter aux bases d'un bâtiment rectangulaire de 4 x 5 m auquel manquerait toutefois un élément.

Du point de vue chronologique, deux de ces structures livrent des tessons de poterie datés de la fin du second âge du Fer (F.1336, surface) et de la Protohistoire (F.1337, Sd.209, -0,20 m). Si ce mobilier ne permet pas de dater cette architecture de manière précise, son positionnement dans l'angle nord-ouest de l'enclos permet de supposer qu'ils fonctionnent de concert.





**Fig. 33** Plan et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1336, F.1337 et F.1096.

© Stéphane Jean, Fabrice Le Meneah, Nicolas Ménez



**Fig. 34** Profils des trous d'ancrage de poteaux F.1336 (A, à droite sur la photo), F.1337 (B, à gauche sur la photo) et F.1096 (C).

© Stéphane Jean, Fabrice Le Meneah, Nicolas Ménez

### 2.2.3 Essai de synthèse

Cette deuxième phase d'occupation du site des Mottes est témoin de l'installation de deux enclos fossoyés emboîtés qui se développent sur la quasi-totalité de la zone investiguée (fig.35) et oblitérent les vestiges de la phase antérieure (phase 1, cf. *supra*).

Le premier d'entre eux, l'enclos E1, affiche des dimensions imposantes (100 m de long sur 70 m de large *a minima*) et se poursuit, en direction de l'ouest, en dehors des limites d'emprise. Vers le sud, il semble également se prolonger hors de la zone de prescription, à moins que le fossé non daté F.1005-F.1346 (cf. *infra* « *Les vestiges mal ou non datés* ») ne matérialise sa limite méridionale, ce qui ne paraît pas impossible au regard de son orientation nord-ouest/sud-est, parallèle à celle de la façade sud de l'enclos E2. L'accès à ce vaste ensemble se fait par le sud-est, où une interruption des fossés matérialise une large entrée de près de 11 m ; aucun aménagement de type porte, portail ou porche ne semble lui être associé.

Le second enclos, E2, affiche des dimensions plus réduites que celles du précédent (42 m de long sur 34 m de large au minimum) et semble être installé au centre de ce dernier, bien que nous ne connaissions pas son développement total. Il se caractérise par un plan annulaire marqué par plusieurs interruptions ; si celles observées sur sa façade occidentale pourraient s'apparenter à un dispositif d'entrée (bien que son orientation soit à l'opposé de l'entrée de l'enclos E1), l'absence, ou du moins l'arrêt, des fossés au sud pose question. Faut-il y voir un très large accès (24 m) à l'enclos depuis le sud, l'emplacement d'un fossé peu profond non conservé, ou encore l'emplacement d'un vaste aménagement (bâtiment...) qui aurait en grande partie disparu ? La présence de trois trous d'ancrage de poteau à cet emplacement pourrait aller dans le sens de cette dernière hypothèse. Outre ces possibles éléments architecturaux, l'espace interne de l'enclos livre peu de vestiges, à l'exception d'un potentiel bâtiment de plan rectangulaire installé dans l'angle nord-ouest. Il est cependant envisageable que certains trous de poteaux non datés (cf. *infra* « *Les vestiges mal ou non datés* ») participent de cette phase.

Si cette quasi absence d'aménagements au sein de ces deux enclos ne fournit aucun indice permettant de caractériser leur fonction, la présence de nombreux tessons de céramique (273 restes) dans les fossés de l'enclos E2 et d'une faucille ou serpe à émonder en fer dans l'enclos E1 révèlent en revanche une occupation humaine -et probablement domestique- à proximité, voire même au sein de ces enclos. La vaste superficie de l'ensemble, bien que partiellement reconnue lors de l'opération, pourrait pour sa part témoigner d'un statut relativement important.

Du point de vue chronologique, seuls les fossés constitutifs de l'enclos E2 ont livré du mobilier. Attribué aux trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (fin de La Tène moyenne), il permet de dater la durée de fonctionnement de cet enclos, et par extension, celui de la phase. L'analyse stratigraphique des nombreuses coupes réalisées permet quant à elle de préciser que cet enclos connaît au moins deux séquences de fonctionnement dont la datation ne peut être précisée faute de marqueurs chronologiques fins.

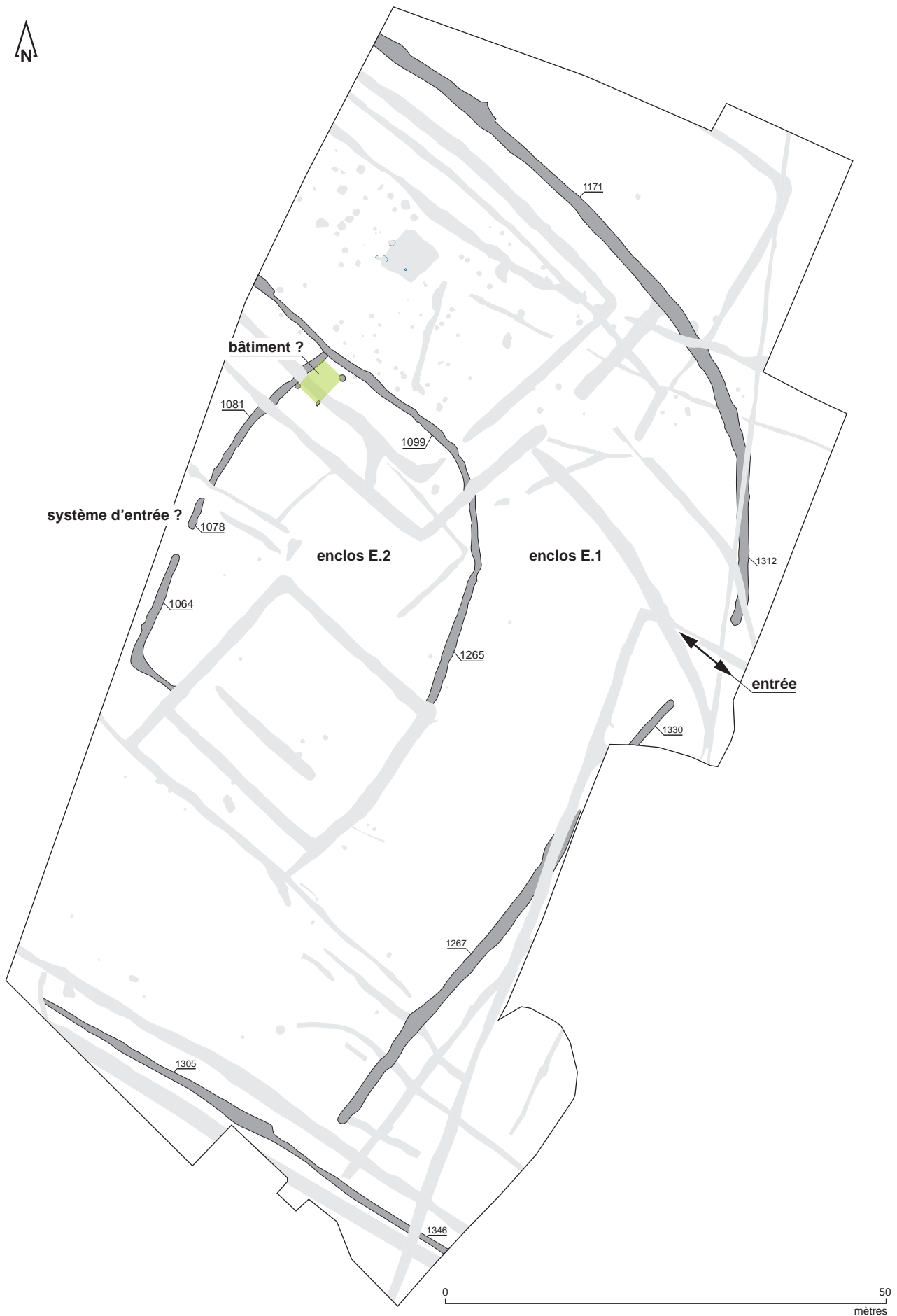


Fig. 35 Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 2.

## 2.3 Une réorganisation de l'espace (Phase 3)

Cette troisième phase d'occupation se caractérise par l'abandon de l'enclos annulaire E2, remplacé par deux nouveaux enclos fossoyés quadrangulaires (enclos E3 et E4) qui s'installent au sein de l'enclos E1 qui semble pour sa part perdurer. Quelques rares structures en creux leur sont associées.

### 2.3.1 Une perduration de l'enclos E1 ?

Comme développé précédemment (*cf. supra* 2.2.1. *L'enclos externe E1*), l'analyse des coupes relevées au sein des fossés constituant l'enclos E1 met en évidence deux séquences de fonctionnement.

La première d'entre elles, que nous avons proposé de rattacher à la phase 2 (*cf. supra*), pourrait également, en l'absence d'éléments contradictoires, avoir fonctionné durant cette troisième phase d'occupation du site. On observe en effet que cet ensemble E1 suit un développement spatial très proche de celui de l'enclos E3 rattaché à cette phase 3, mais également que le fossé F.1043 (qui constitue la façade sud de cet enclos E3) s'interrompt au contact de la portion méridionale de E1 (fossé F.1267-F.1330), ce qui laisse supposer que ce dernier est encore en usage durant cette phase chronologique.

### 2.3.2. L'enclos E3

#### 2.3.2.1. Les fossés d'enclos

L'enclos E3 est implanté dans la partie sud-ouest du site et correspond à l'enclos A du diagnostic de R. Ferrette<sup>1</sup>. Étudié dans son intégralité, il forme un plan quadrangulaire constitué par les fossés F.1072, F.1180, F.1063 et F.1043 qui enserrant une surface au sol de 650 m<sup>2</sup> environ (**fig.36**).

Le fossé F.1072, long de 24 m, constitue sa façade nord-est. Orienté nord-ouest/sud-est, il forme deux angles droits avec les fossés F.1180 et F.1063 (*cf. infra*) et affiche une largeur comprise entre 1,20 et 1,62 m de large. Sondé six fois, il présente un profil évoluant d'une forme en V à une forme en cuvette et est conservé sur une profondeur comprise entre 0,63 et 0,84 m (**fig.36 et 37**). Un sondage (Sd.181) réalisé à son intersection avec le fossé F.1063 (*cf. infra*) livre par ailleurs deux éléments de mouture. Le premier d'entre eux (**fig. VB n°6**) est l'extrémité d'une volumineuse meule façonnée dans un grès quartzitique de teinte rose de type Erquy ou Fréhel (**fig.38, n°1 et 2**). Le deuxième outil (**fig.38, n°3**) issu de ce même sondage est façonné dans un granite grossier de teinte gris-bleu pouvant correspondre au granite de Bobital et peut être interprété comme une molette.

Le fossé F.1180 compose pour sa part la façade sud-est de l'enclos. Axé nord-est/sud-ouest, il mesure 27 m de long environ et forme deux angles à 90 degrés avec les fossés F.1072 (*cf. supra*) et F.1043 (*cf. infra*). La réalisation de sept sondages sur son tracé permet de mettre en évidence un profil évoluant d'une forme en V à une forme en cuvette, large de 0,65 à 1,60 m à l'ouverture et conservé entre 0,45 et 0,92 m de profondeur (**fig.36 et 39**).

Le fossé F.1063 correspond à la façade nord-ouest de l'enclos E3. Orienté sud-ouest/nord-est, il mesure 27 m de long environ pour une largeur variant de 0,90 à 1,50 m et forme deux angles à 90 degrés avec les fossés F.1058

et F.1072 (*cf. supra*). Conservé sur une profondeur comprise entre 0,25 et 0,90 m, il affiche un profil en V et a été sondé sept fois (**fig.36 et 40**).

La façade sud-ouest de cet ensemble est quant à elle matérialisée par le fossé F.1043-F.1036. Observé sur une longueur de 46 m environ, ce dernier affiche une orientation sud-est/nord-ouest et forme deux angles droits avec les fossés F.1180 et F.1063 (*cf. supra*). Large de 0,64 à 1,20 m, il a été sondé à neuf reprises et présente un profil en cuvette conservé sur une profondeur comprise entre 0,24 et 0,50 m (**fig.36 et 41**). Du point de vue planimétrique, il s'interrompt, en direction de l'est, au contact du fossé F. 1267 - F.1330 (façade sud-est de l'enclos E1), tandis que vers l'ouest, il se poursuit au-delà de l'emprise de fouille.

À ces quatre fossés s'ajoutent deux autres structures fossoyées: les fossés F.1058 et F.1060 (**fig.36**).

Le premier d'entre eux, F.1058, est orienté sud-est/nord-ouest et forme deux angles droits avec les fossés F.1180 et F.1063 (*cf. supra*). Long de 22 m pour une largeur comprise entre 1,40 et 1,60 m, il a été sondé à six reprises et présente un profil en V conservé sur une profondeur comprise entre 0,72 et 0,90 m (**fig.36 et 42**). Il dévoile par ailleurs la présence d'un éclat de silex (sondage Sd.180).

Le second, F.1060, est strictement parallèle au fossé précédent dont il est séparé de 4 m seulement. Il affiche une longueur de 15 m environ ainsi qu'une largeur comprise entre 1 et 1,40 m. Sondé cinq fois, il affiche un profil en cuvette à fond plat conservé entre 0,08 et 0,48 m de profondeur (**fig.36 et 43**). Il livre quelques quatre tessons de poterie que nous évoquerons plus bas (*cf. infra*), mais surtout un lot de trois éléments lithiques constitué d'une molette en migmatite (**fig.44**), d'un outil de mouture non caractérisé en granite et d'un outil indéterminé en dolérite.

L'analyse planimétrique de ces fossés, couplée à l'examen détaillé des nombreuses coupes relevées en leur sein, permet de mettre en évidence au moins deux grandes séquences de fonctionnement de cet enclos E3 (**fig.45**), auxquelles s'ajoute un phénomène d'érosion des parois caractérisé par une couche de limon très riche en nodules de substrat visible au fond de quelques sondages.

La **première séquence** mise en exergue est matérialisée par les fossés F.1072, F.1063, F.1180 et F.1058, dont le creusement en V est comblé d'une à deux strates<sup>1</sup> de limon parfois argileux de couleur brun-gris, et qui constituent un enclos quadrangulaire de 21 m de long sur 24 m de large.

Lui succède une **seconde séquence** matérialisée par le recreusement en forme de cuvette de la partie supérieure de ces fossés. Les fossés F.1063 et F.1180 sont par ailleurs prolongés de 6 m en direction du sud (Sd.138 et Sd.185), toujours sous la forme d'un creusement en cuvette, et se voient reliés par le fossé F.1043 – F.1036 au profil analogue. L'ensemble est comblé par une à trois couches de limon brun dont certaines dévoilent la présence de rejets charbonneux. Ce nouvel ensemble forme un enclos rectangulaire de 27 m de long sur 24 m de large, dont la façade méridionale semble être doublée. On ajoutera enfin que les nombreux profils irréguliers et/ou asymétriques observés au sein de plusieurs sondages pourraient quant à eux témoigner de probables épisodes de curage et de recreusement dont le caractère isolé n'autorise cependant ni à les interpréter ni à les dater de manière certaine.

1 On observe toutefois la présence de trois couches au sein du sondage Sd.180 du fossé F.1058 et de cinq strates au sein du sondage 174 réalisé dans le fossé F.1063.

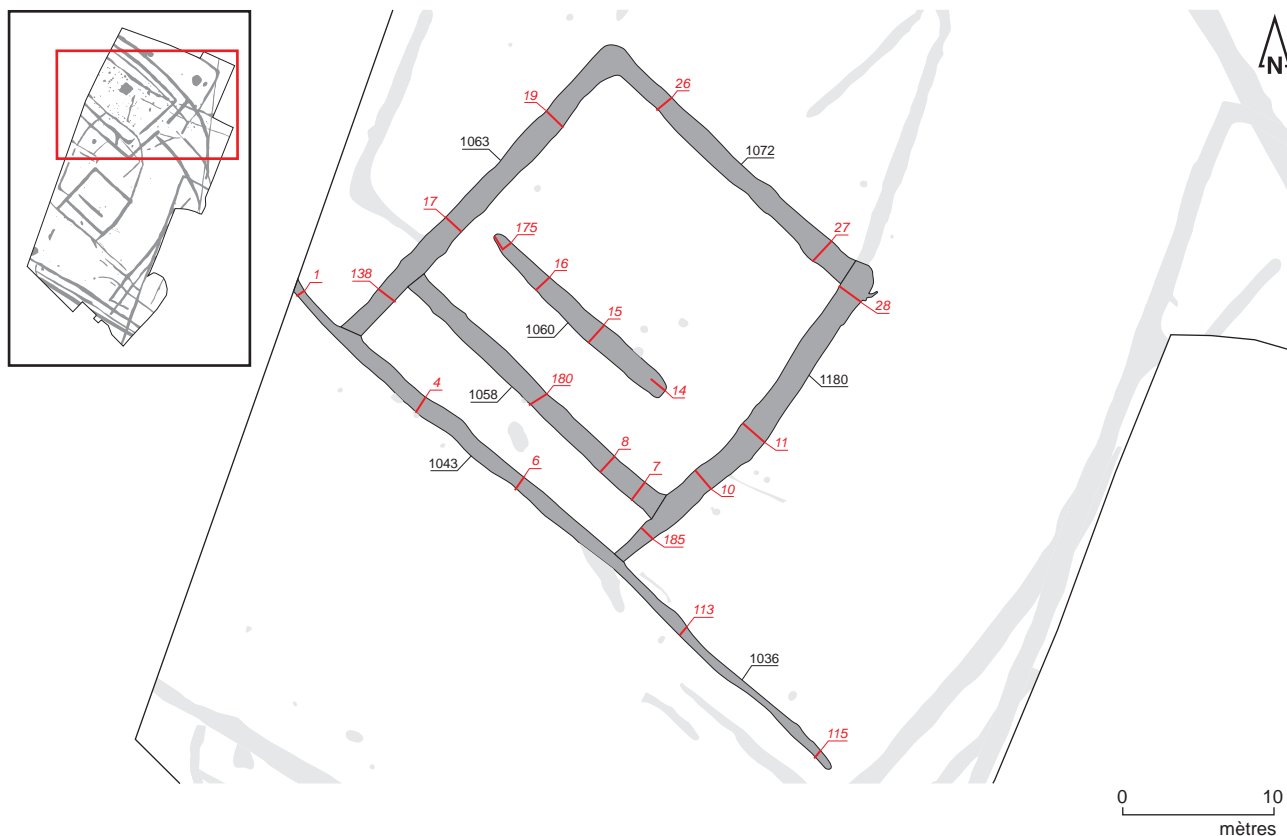


Fig. 36 Plan des fossés constituant l'enclos E3.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

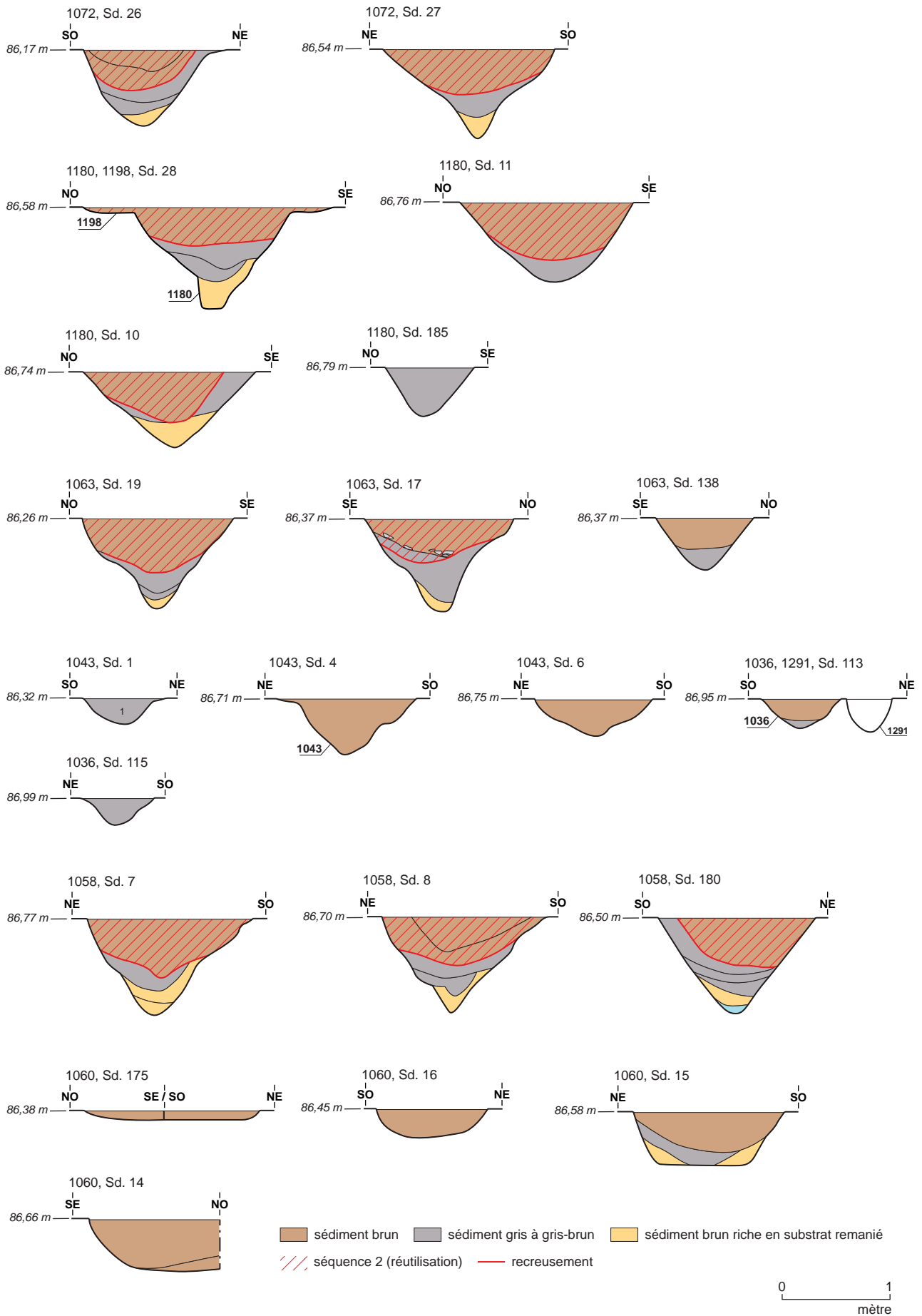
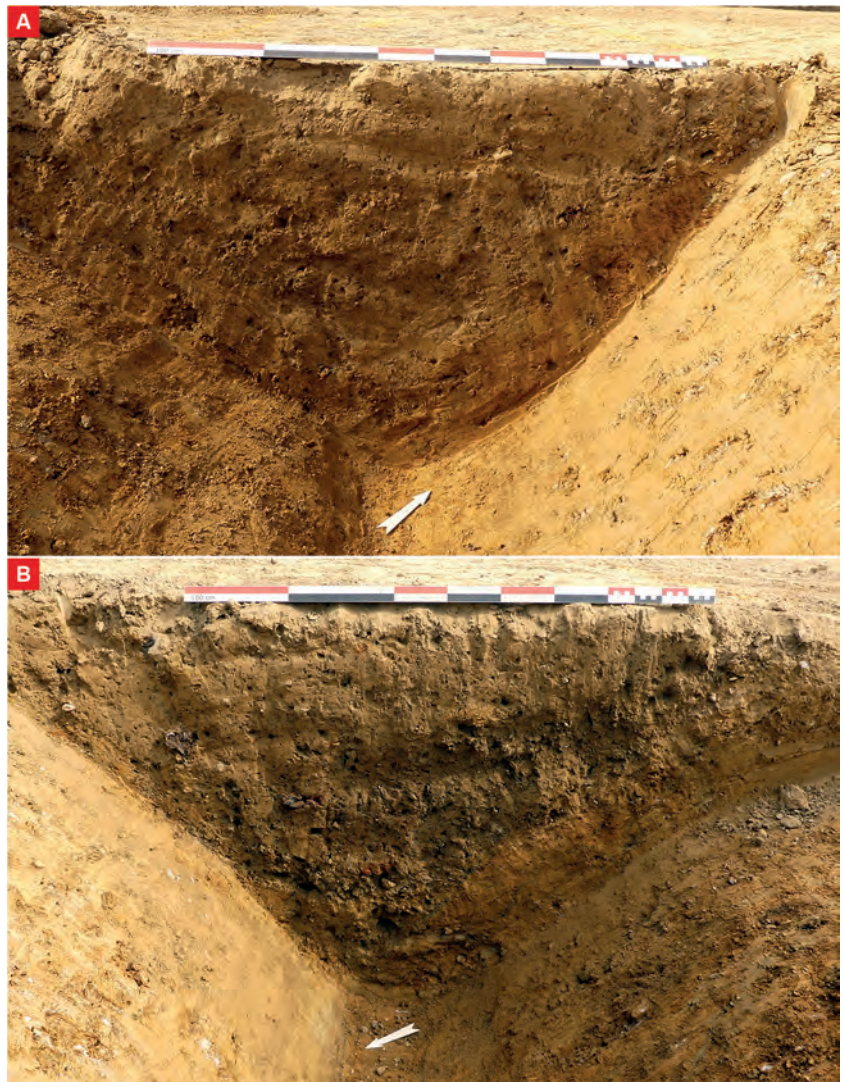


Fig. 36 suite Coupes des fossés constituant l'enclos E3.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé





**Fig. 37** Profil du fossé F.1072 au sein des sondages Sd.26 (A) et Sd.27 (B).  
© Nicolas Ménez

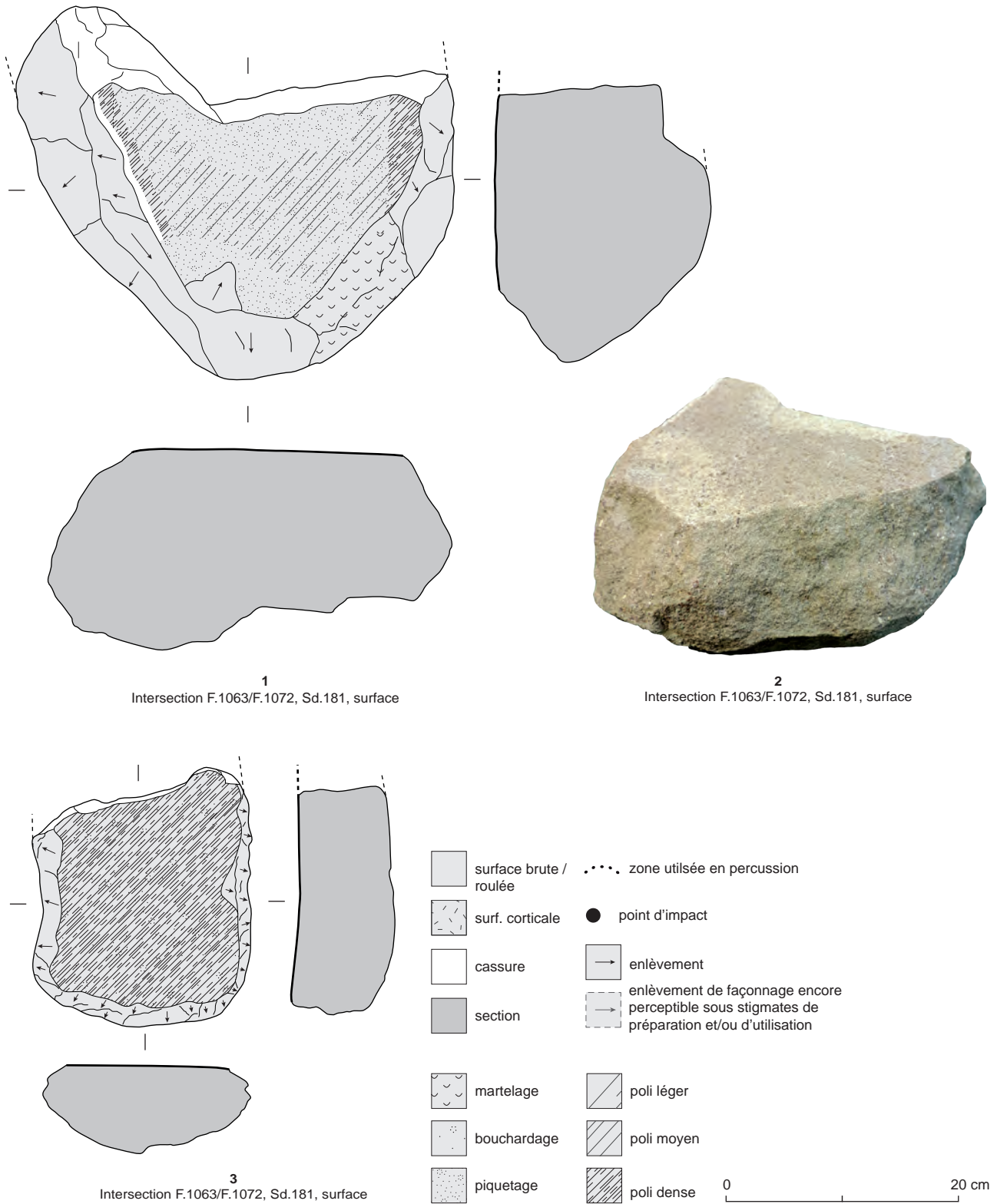
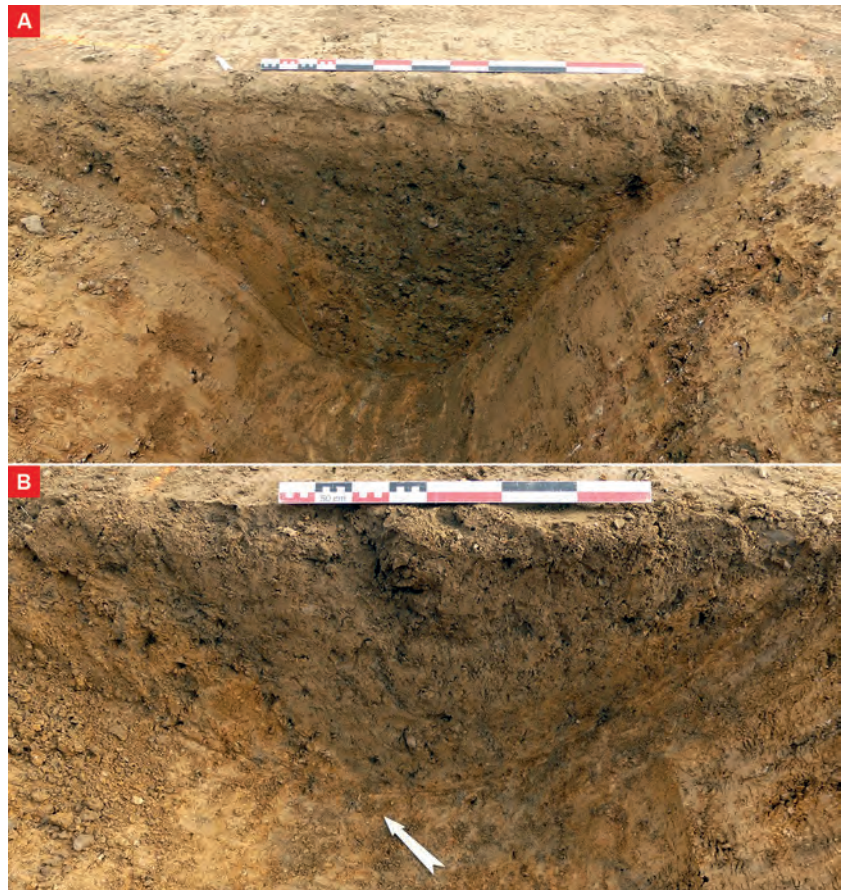
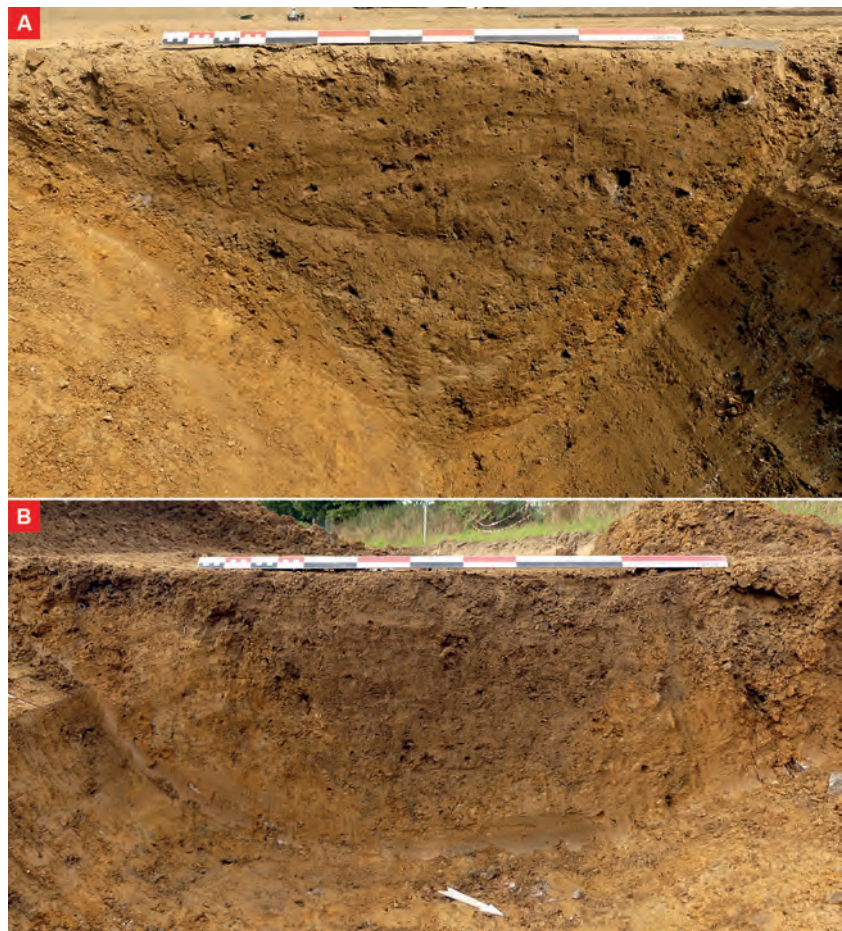


Fig. 38 Éléments de mouture mis au jour à l'intersection des fossés F.1063 et F.1072.

© Vérane Brisotto



**Fig. 39** Profil du fossé F.1180 au sein des sondages Sd.28 (A) et Sd.185 (B).  
© Géraldine Jouquand



**Fig. 40** Profil du fossé F.1063 au sein des sondages Sd.19 (A, vue vers le nord) et Sd.183 (B).  
© Nicolas Ménez



**Fig. 41** Profil du fossé F.1043-F.1036 au sein des sondages Sd.1 (A) et Sd.113 (B, à gauche sur la photo).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



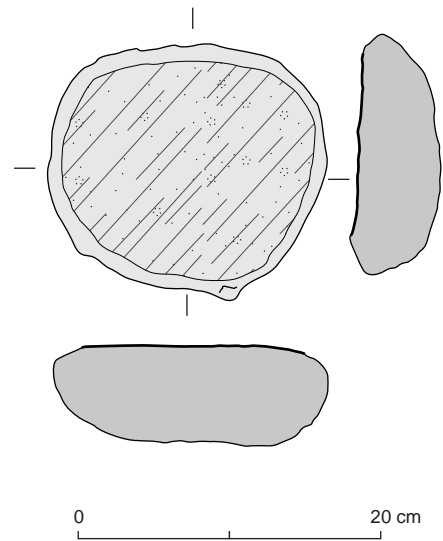
**Fig. 42** Profil du fossé F.1058 au sein des sondages Sd.7 (A, vue vers l'est) et Sd.180 (B).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 43** Profil du fossé F.1060 au sein du sondage Sd.15.

© Géraldine Jouquand



**Fig. 44** Molette en migmatite mise au jour dans le fossé F.1060.

© Vérane Brisotto

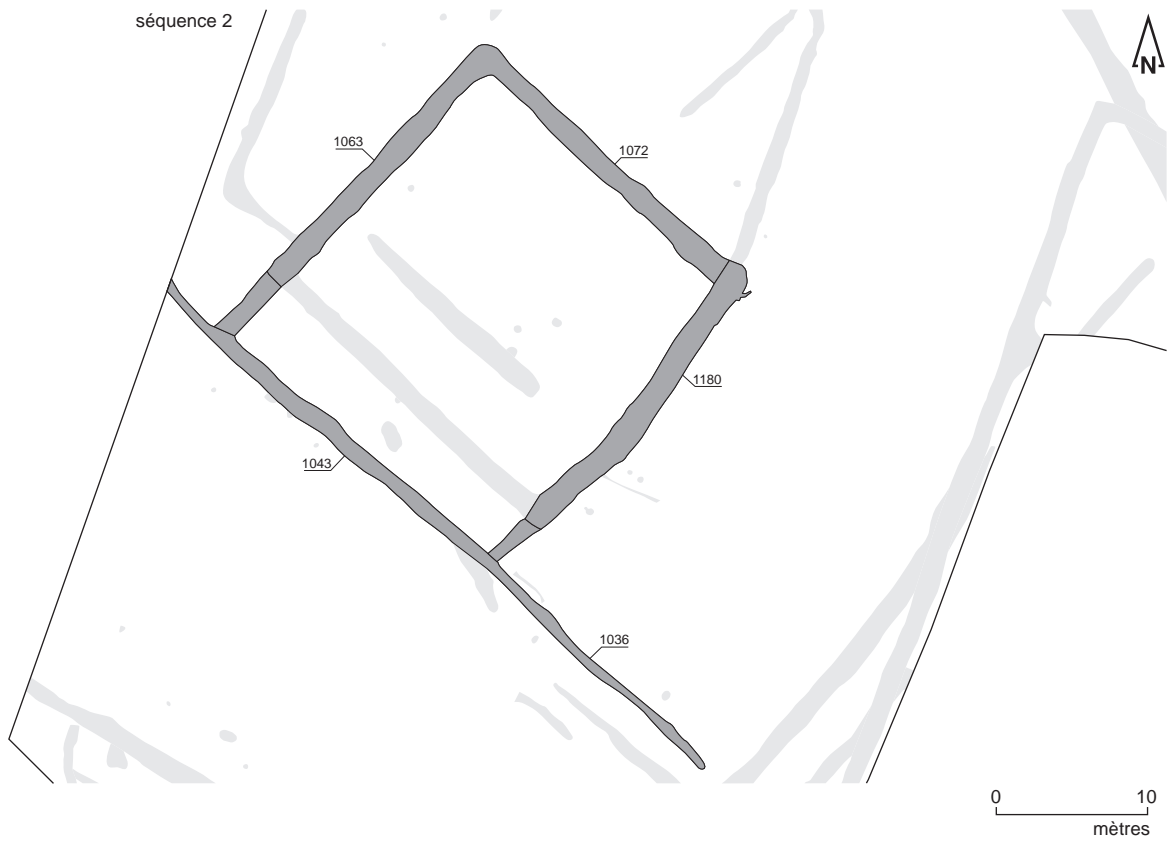
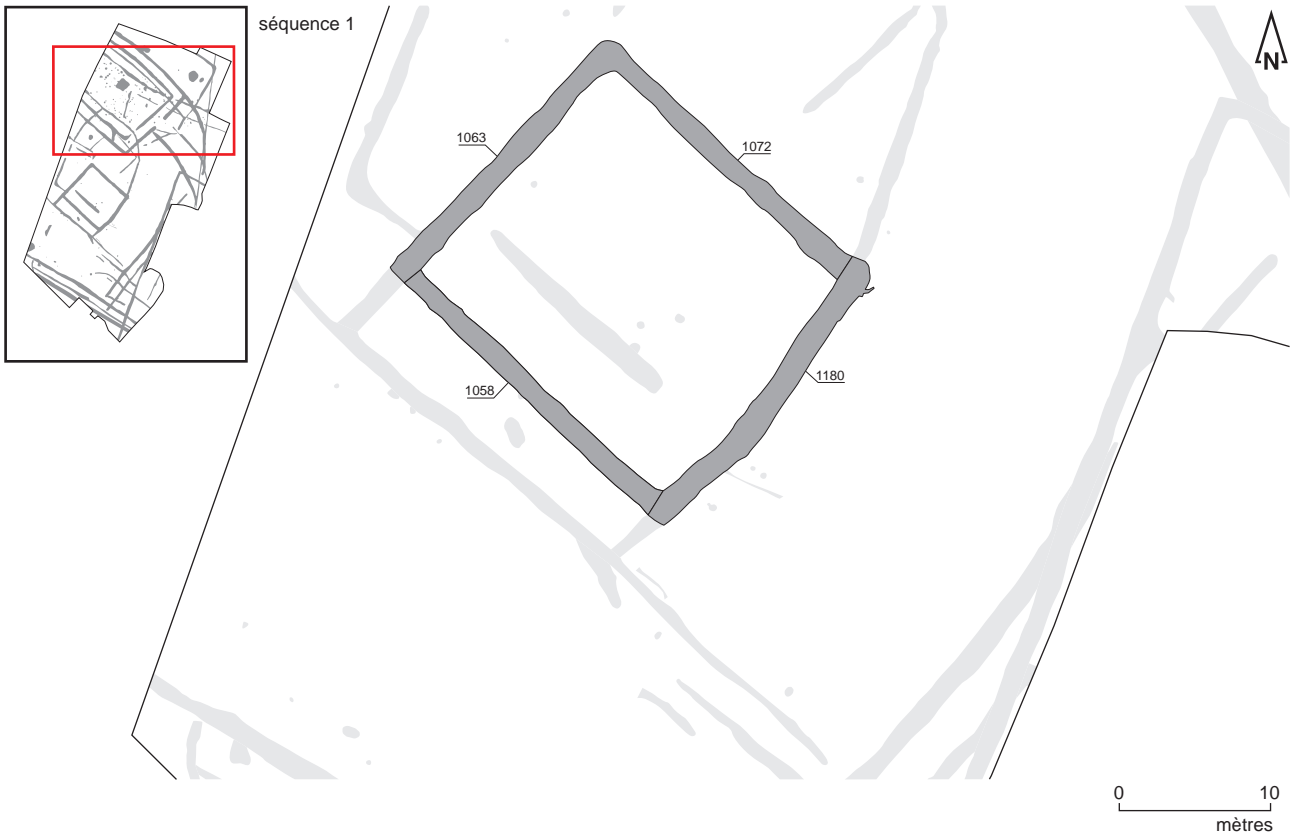


Fig. 45 Principales séquences de fonctionnement de l'enclos E3.

### 2.3.2.2. Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Chereil)

Sur le plan de la chronologie relative, quelques relations physiques ont été observées entre les différents fossés constituant l'enclos E3 et d'autres structures environnantes. Ainsi, le fossé F.1072 recoupe le fossé F.1099 - F.1265 attribué à la phase précédente (phase 2) au sein du sondage Sd.182. Le fossé F.1063 coupe pour sa part le fossé F.1064 (phase 2) au sein du sondage Sd.174, tandis que le fossé F.1060 recoupe le trou d'ancrage de poteau F.1061 (phase 2) au sein du sondage Sd.176.

L'exploration mécanique de la presque totalité du tracé des fossés composant l'enclos E3 a permis de mettre au jour un lot constitué de 171 tessons de céramique associés à 19 fragments de terre cuite.

Comme pour la phase antérieure (phase 2), la plupart de ces artefacts sont datés de manière assez large<sup>1</sup> (second âge du Fer, fin du second âge du Fer ou encore Protohistoire) (fig.46, n°1 et 2), mais quelques individus, qui se caractérisent par une teinte métallescente uniforme, sont toutefois bien identifiables. On notera à ce titre que les lèvres à fine cannelure labiale interne sont encore bien représentées, notamment au sein du fossé F.1063 (Sd.17, Us 1, -0,25 m, non dessiné), où un exemplaire métallescent est pourvu d'une cannelure labiale de 2 mm de large. La forme la plus caractéristique est un gobelet métallescent de type 48a ou b, en usage jusque 125 et 100 avant notre ère (fig.46, n°3). On note également la présence d'une petite forme complète (F1063, Sd.169, -0,60 m) tout à fait originale, modelée, qui ne trouve pas vraiment d'équivalence régionale par sa morphologie inhabituelle (fig.46, n°4). L'ensemble de ces données permet de dater raisonnablement le comblement de cet enclos E3 à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

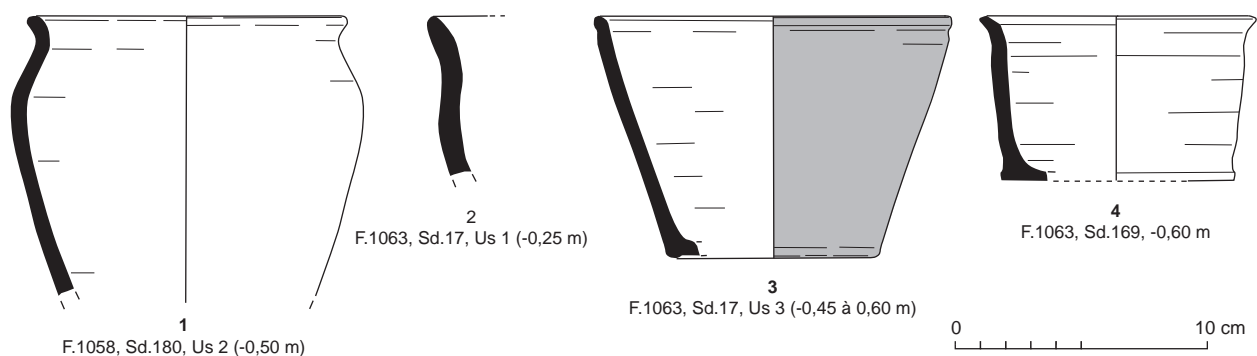


Fig. 46 Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E3.

© Eddy Roy

### 2.3.2.3 Les vestiges d'aménagements internes ?

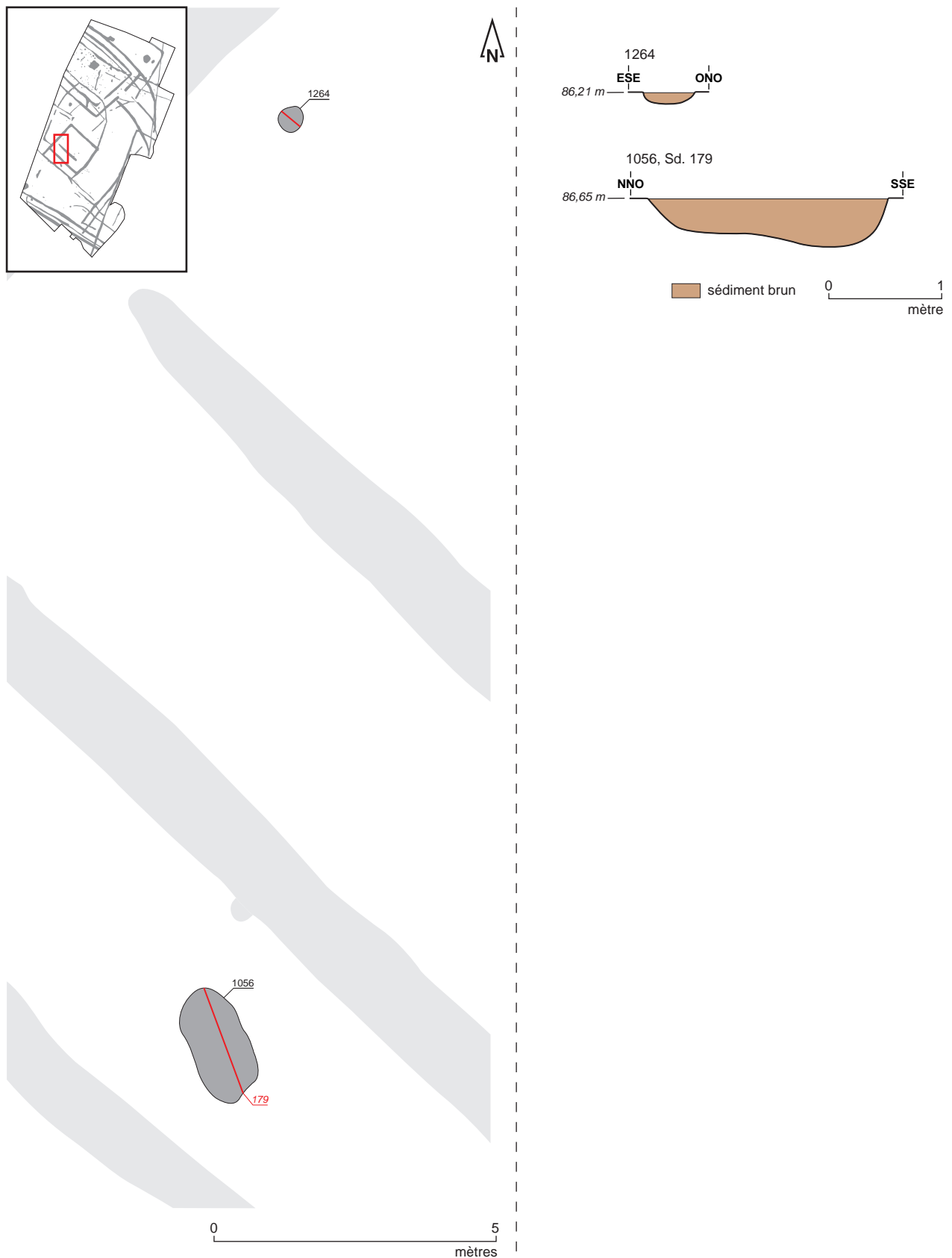
À l'exception du fossé F.1060 (*cf. supra*), l'espace interne de l'enclos E3 est quasiment vide de vestiges. On observe toutefois la présence de deux structures en creux : la fosse F.1056 et le trou d'ancrage de poteau F.1264 (fig.47).

La fosse F.1056 affiche un plan oblong de 2,10 m de long sur 0,60 m de large ainsi qu'un creusement en cuvette conservé sur 0,40 m de profondeur maximale. Son comblement, composé de limon brun argileux, piège de rares graviers et charbons. Aucun élément ne permet de caractériser sa fonction.

Le trou de poteau F.1264 présente quant à lui un plan circulaire de 0,45 m de diamètre et un creusement irrégulier conservé sur 0,18 m de profondeur. Il est comblé de limon brun clair piégeant quelques charbons et cailloux de quartz.

1 Pour les descriptions et datations de ces céramiques, *cf. infra*, « 5. Étude du mobilier en terre cuite »

L'absence de mobilier dans leurs comblements respectifs, tout comme celle d'éléments de chrono-stratigraphie, ne permet pas de dater ces deux structures ; seul leur positionnement au sein de l'enclos E3 nous autorise à supposer de leur fonctionnement concomitant.



**Fig. 47** Plan et coupes de la fosse F.1056 et du trou d'ancrage de poteau F.1264.



### 2.3.3 L'enclos E4

#### 2.3.3.1 Les fossés d'enclos

L'enclos E4 est localisé immédiatement au nord de l'enclos E3 et est composé par les fossés F. 1083, F.1092 et F.1090 (fig.48).

Le fossé F.1083 matérialise sa façade nord-ouest et affiche une orientation nord-est/sud-ouest. Étudié sur près de 8,50 m de long et présente une largeur comprise entre 0,30 et 0,60 m. Extrêmement mal conservé, il a été sondé à une seule reprise mais n'a fait l'objet d'aucun relevé.

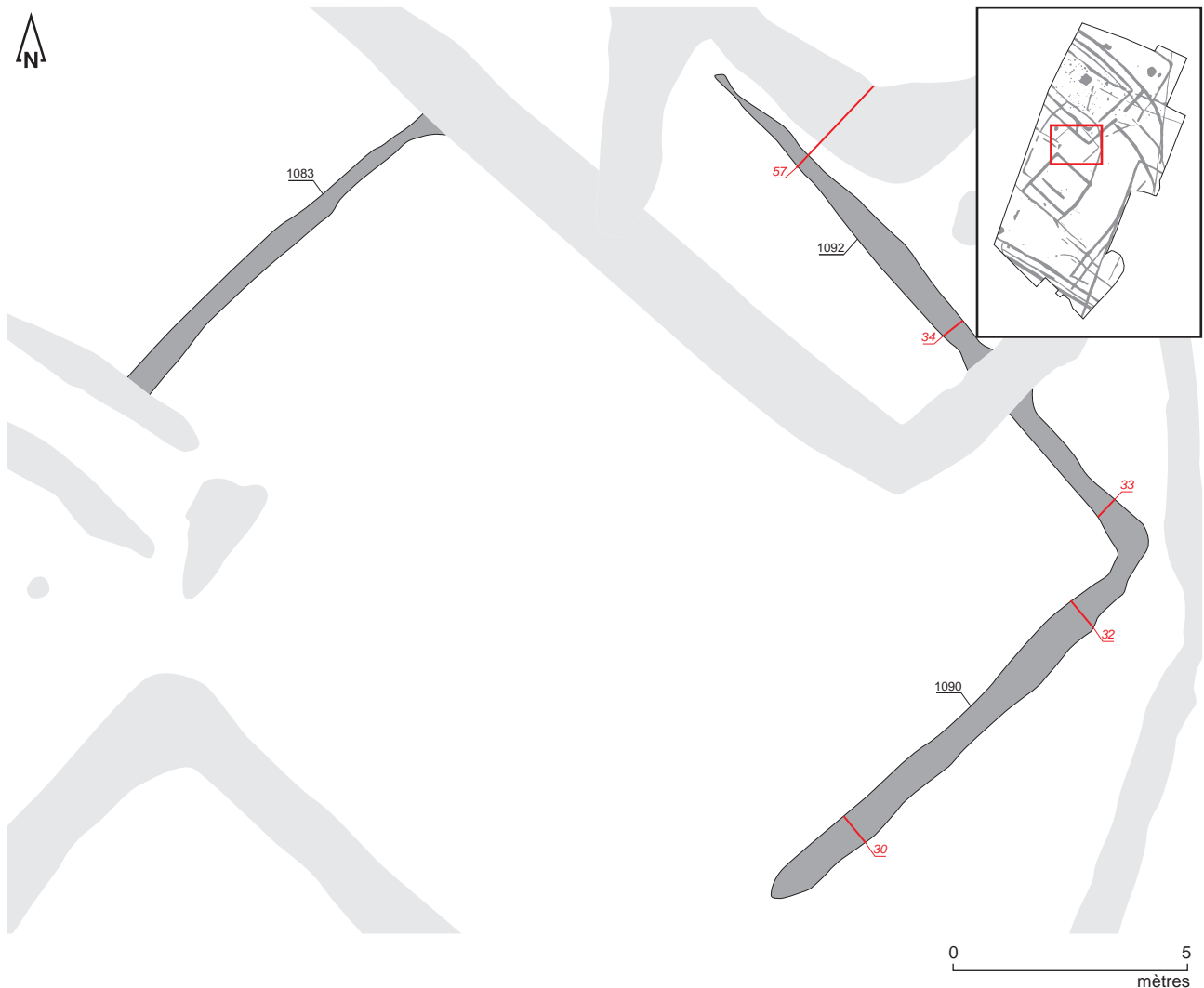
Le fossé F.1092 constitue pour sa part la façade nord-est de cet enclos. Observé sur une longueur de près de 14 m, il est orienté nord-ouest/sud-est. Son exploration mécanique (6 sondages) révèle un profil en cuvette, large de 0,30 à 0,70 m à l'ouverture et conservé sur une profondeur comprise entre 0,08 et 0,16 m (fig.48 et 49).

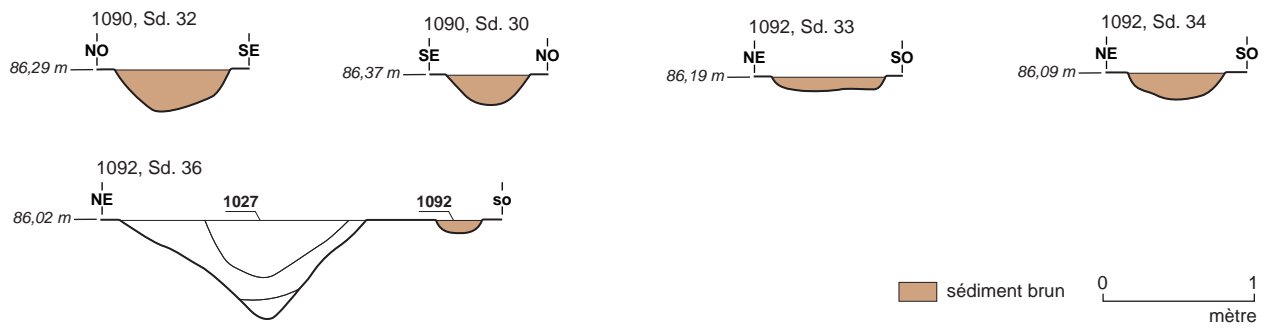
Le fossé F.1090 compose quant à lui sa façade sud-est. Long de près de 11 m, il suit une orientation nord-est/sud-ouest et forme un angle droit avec le fossé précédent. Large de 0,60 à 0,70 m, il a été sondé à trois reprises et dévoile un profil en cuvette conservé entre 0,20 et 0,26 m de profondeur (fig.48 et 50).

La lecture des quelques coupes relevées au sein des fossés F.1092 et F.1090 révèle un comblement homogène composé d'une Us unique constituée de limon brun piégeant quelques graviers ainsi que de rares blocs.

**Fig. 48** Plan des fossés F.1090 et F.1092 constituant l'enclos E5 (le fossé F.1080 n'a pu faire l'objet de relevés en raison de son important arasement)

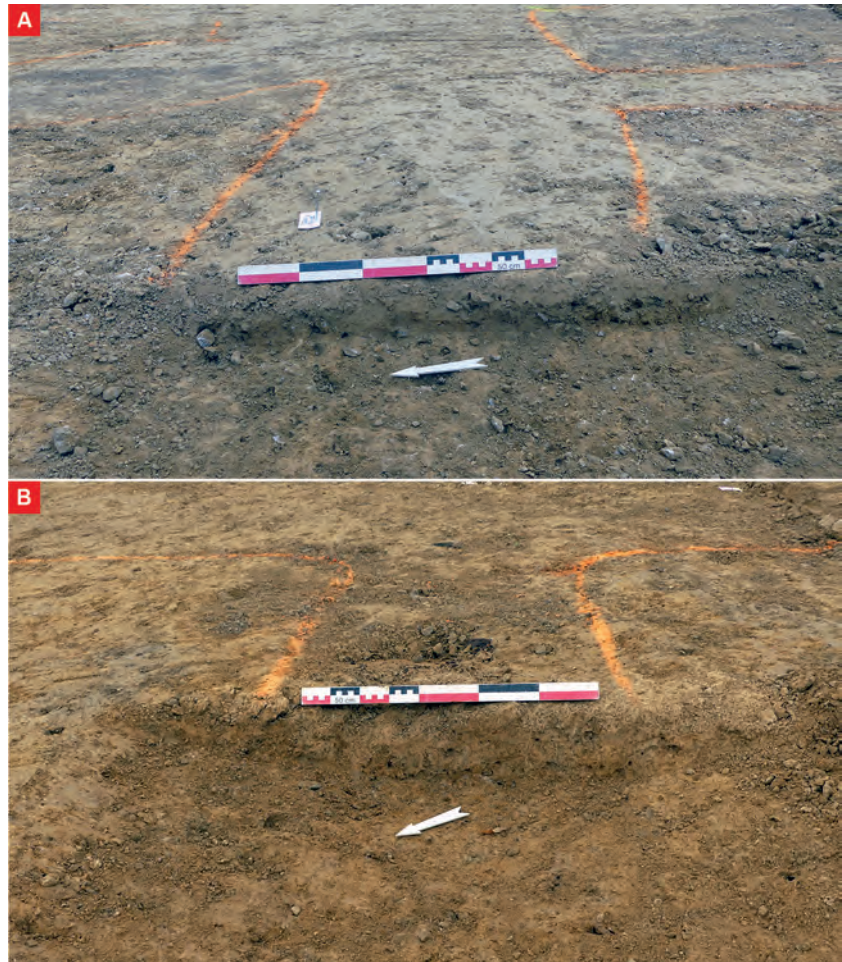
© Nicolas Ménez, Stéphane Jean





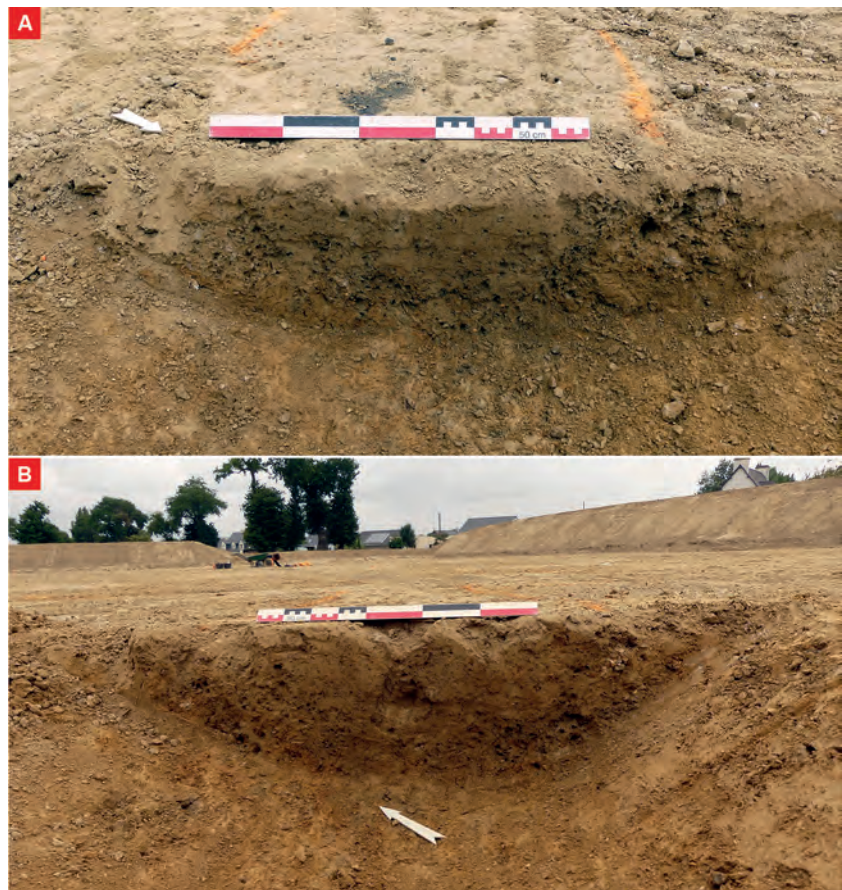
**Fig. 48** Coupes des fossés F.1090 et F.1092 constituant l'enclos E5.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 49** Profil du fossé F.1092 au sein des sondages Sd.33 (A) et Sd.34 (B).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 50** Profil du fossé F.1090 au sein des sondages Sd.30 (A) et Sd.32 (B).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

### 2.3.3.2 Éléments de chronologie

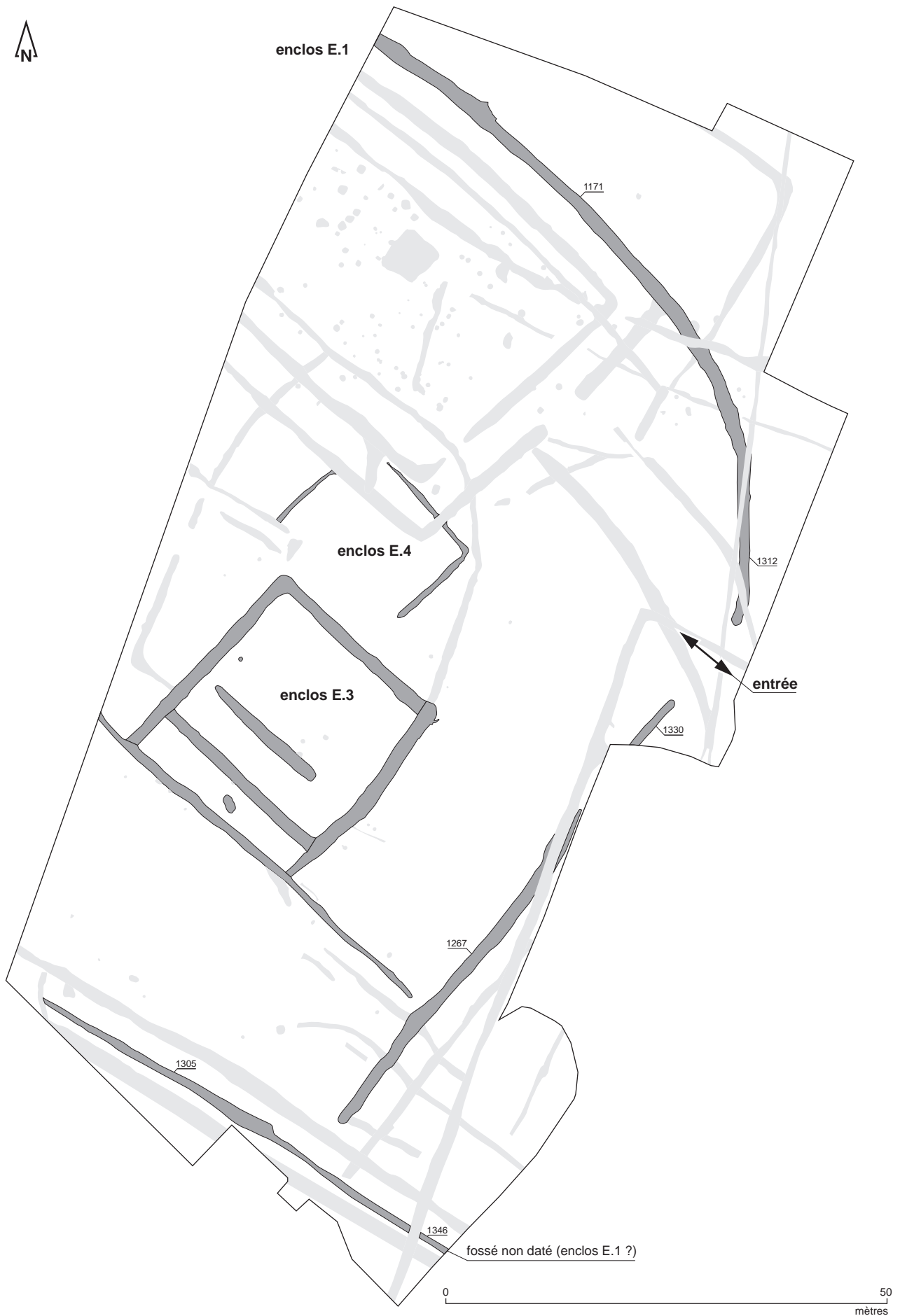
Du point de vue de la chronologie relative, on observe que le fossé F.1092 est recoupé par le fossé F.1091 (relation vue en plan) rattaché à la phase chronologique suivante (phase 4, *cf. infra*). Les relations chronostratigraphiques entre le fossés F.1083 et les fossés F.1080 et F.1087 n'ont pu en revanche être déterminées en raison de l'arasement du premier cité. En ce qui concerne le mobilier, seul un fragment de terre cuite architecturale a été ramassé à la surface du fossé F.1083 au moment du décapage.

### 2.3.4 Essai de synthèse

Cette troisième phase d'occupation témoigne d'une réorganisation spatiale du site des Mottes (fig.51). Si l'enclos périphérique E1 de la phase précédente semble être maintenu dans son intégralité<sup>1</sup>, son espace interne est en revanche complètement transformé puisque l'enclos annulaire E2 disparaît au profit de deux enclos quadrangulaires fossoyés (enclos E3 et E4).

Le premier de ces enclos, E3, dont le plan a pu être appréhendé dans son intégralité, semble être installé au centre de l'enclos E1 dont il reprend l'orientation de la façade sud-est (fossés axés nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est). L'analyse détaillée de son plan et de la stratigraphie de ses fossés permet de mettre en évidence deux principales séquences de fonctionnement qui le voient évoluer d'une surface initiale de près de 500 m<sup>2</sup> (21 m de long sur 24 m de large) à une surface avoisinant les 650 m<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Comme pour la phase précédente (phase 2), il est possible que le fossé non daté F.1005-F.1346 (*cf. infra* « Les vestiges mal ou non datés) matérialise sa limite méridionale, ce qui ne paraît pas impossible au regard de son orientation nord-ouest/sud-est, parallèle à celle de la façade sud de l'enclos E3.



**Fig. 51** Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 3.  
© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

(27 de long sur 24 m de large) après son agrandissement en direction du sud. Sa surface interne ne dévoile pour sa part quasiment aucun vestige d'aménagement, à l'exception d'un fossé et d'une fosse dont les fonctions n'ont pu être caractérisées, ainsi qu'un trou d'ancrage de poteau isolé. Aucune entrée à cet enclos n'a par ailleurs été mise au jour lors de la fouille, et ce malgré l'exploration intégrale des fossés qui le constituent. Il faut dès lors imaginer un accès se faisant par le biais d'une passerelle dont aucune trace n'a été repérée.

Le second enclos, E4, se développe à seulement 5 m au nord de l'enclos E3 dont il reprend sensiblement l'orientation. De dimensions plus modestes (11 m de long sur 14 m de large, soit une surface de 154 m<sup>2</sup>), il présente un très mauvais état de conservation et s'ouvre en direction de l'enclos E3, à moins qu'un fossé aujourd'hui disparu ne l'ait fermé à l'origine.

Comme lors de la phase chronologique précédente, la quasi absence d'aménagements internes au sein de ces trois enclos ne permet pas de préciser leurs fonctions. La découverte de céramiques domestiques, tout comme celle d'éléments de mouture (meules à va-et-vient) dans leurs fossés témoignent toutefois de la présence d'un habitat à proximité. Celui-ci pourrait en effet se trouver dans la partie occidentale de l'enclos E1 située hors emprise, voire au sein même des enclos E3 et E4 où sa trace ne nous serait parvenue en raison du fort arasement du secteur.

En ce qui concerne la chronologie de cet ensemble, l'examen du mobilier permet de dater le comblement de l'enclos E3 à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La phase précédente étant rattachée aux trois premiers quarts de ce même siècle, nous proposons de faire fonctionner ces enclos durant le dernier quart du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

## 2.4. Création et fonctionnement d'un grand enclos quadrangulaire (Phase 4)

Cette quatrième phase d'occupation est témoin d'une réorganisation complète du site des Mottes. Les trois enclos rattachés à la phase précédente (enclos E1, E3 et E4) sont en effet abandonnés au profit d'un nouvel enclos quadrangulaire (E5) aux vastes dimensions qui s'installe dans la partie nord de la zone investiguée. Desservi par un chemin matérialisé par deux fossés parallèles, celui-ci révèle la présence de nombreux trous d'ancrage de poteaux témoignant de la présence d'architectures ainsi qu'une grande structure en creux de plan trapézoïdal. L'ensemble est complété par de rares vestiges en creux mis en évidence à proximité de l'enclos.

### 2.4.1 L'enclos E5

#### 2.4.1.1 Les fossés d'enclos

L'enclos E5 se caractérise par son double fossé qui enserre une surface au sol d'au moins 1800 m<sup>2</sup>, et se poursuit, en direction du nord-ouest, en dehors de la zone de prescription. Il correspond, dans les grandes lignes, à l'enclos B du diagnostic de 2016<sup>1</sup>.

Son fossé interne (E5a) est constitué par les segments F.1170, F.1283 et F.1027, tandis que son fossé externe (E5b) est matérialisé par les segments F. 1087, F.1091, F.1218 ainsi que par la portion occidentale du fossé F.1171 - F.1312 (fig.52).



Fig. 52 Plan des fossés constituant l'enclos E5.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

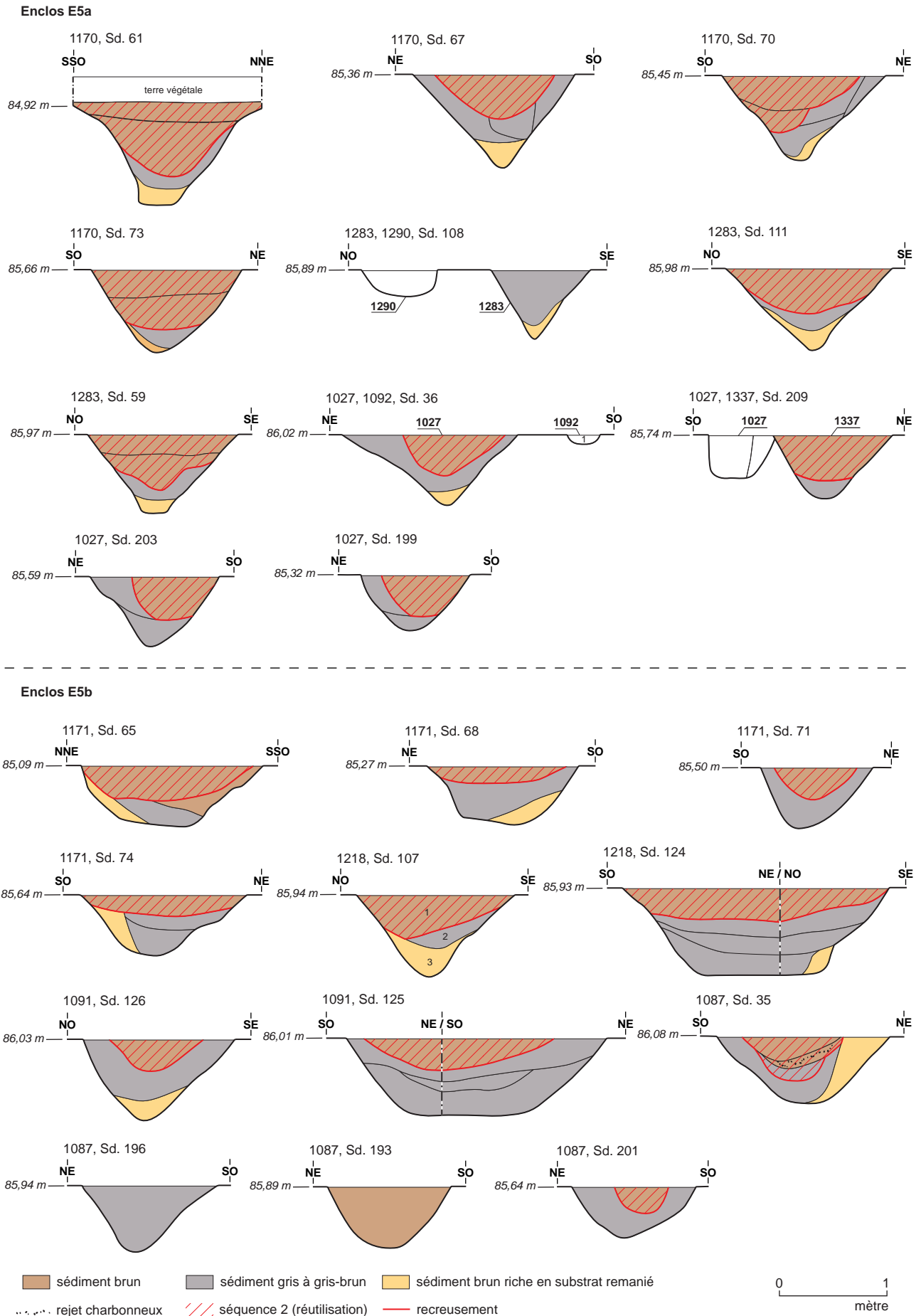


Fig. 52 suite Coupes des fossés constituant l'enclos E5.

### Le fossé interne (E5a)

La façade nord-est de ce fossé est matérialisée par le segment F.1170 qui a été suivi sur environ 39 m de long avant de filer, en direction du nord-ouest, au-delà de la limite de fouille. Orienté nord-ouest/sud-est, il a été sondé à dix reprises et affiche un profil en V dont la largeur à l'ouverture varie entre 1,40 m et 1,55 m, ainsi qu'une profondeur comprise entre 0,70 m à 0,90 m (fig.52 et 53).

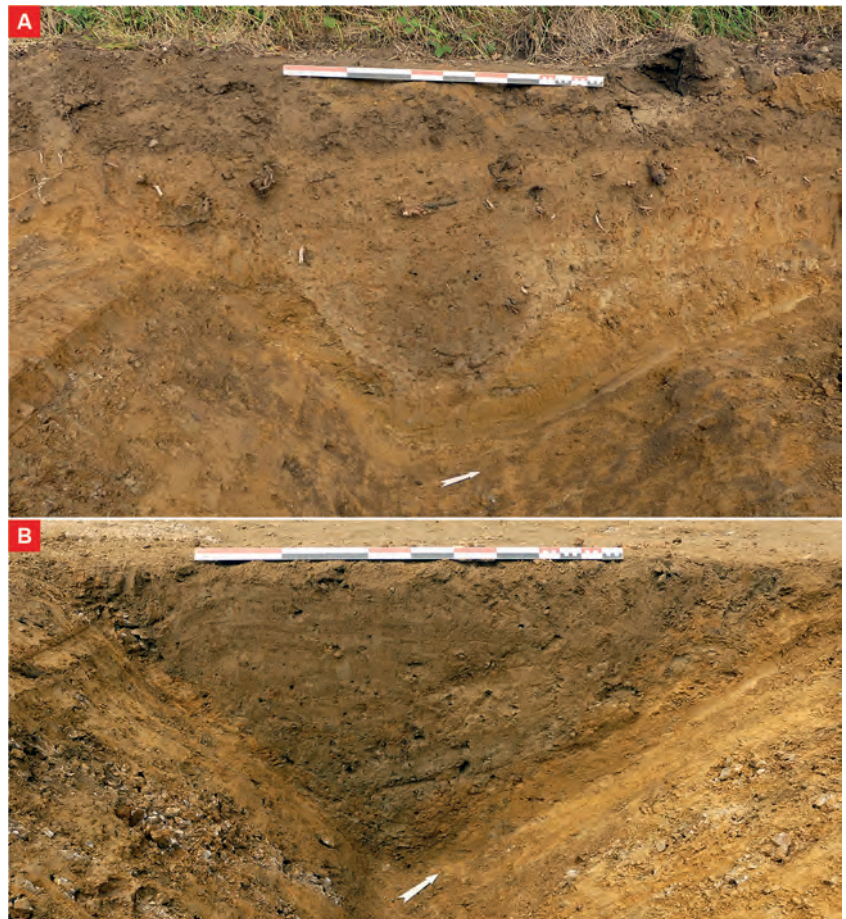
Le segment F.1283, suivi sur toute sa longueur (soit 24 m), correspond pour sa part à la partie septentrionale de la façade sud-est de cet ensemble. Axé sud-ouest/nord-est, il forme, en direction du nord-est, un angle droit avec le segment F.1170 (cf. *supra*), tandis que vers le sud-ouest, son extrémité dessine un arc de cercle. Large de 0,95 à 1,55 m, il a été sondé cinq fois et présente un profil en V conservé sur une profondeur comprise entre 0,55 et 0,76 m (fig.52 et 54). Outre de nombreux tessons de céramique que nous évoquerons plus loin, il livre quatre éléments lithiques : deux fragments de meules rotatives manuelles, un outil de percussion ainsi qu'un éclat de silex. Les premiers cités s'apparentent à un *catillus* complet (fig.55, n°1) et d'une demi *meta* (fig.55, n°2), façonnés tous deux dans un granite à deux micas de type Languédias<sup>1</sup>. L'outil de percussion (fig.55, n°3) associe pour sa part un travail d'aiguisage et évoque les premiers marteaux de métallurgiste que l'on retrouve en Bretagne dès l'âge du Bronze.

Le segment F.1027a matérialise quant à lui la partie méridionale de la façade sud-est du fossé interne. Orienté sud-ouest/nord-est, il mesure 4 m de long et forme un angle à 90 degrés avec le fossé F.1027b (cf. *infra*). Son extrémité nord-est affiche un plan en arc de cercle et fait face, à une distance de 2,60 m, à l'extrémité sud-ouest du segment F.1283. D'une largeur de 1,10 m, il a été sondé à une seule reprise et affiche un profil en cuvette conservé sur 0,58 m de profondeur.

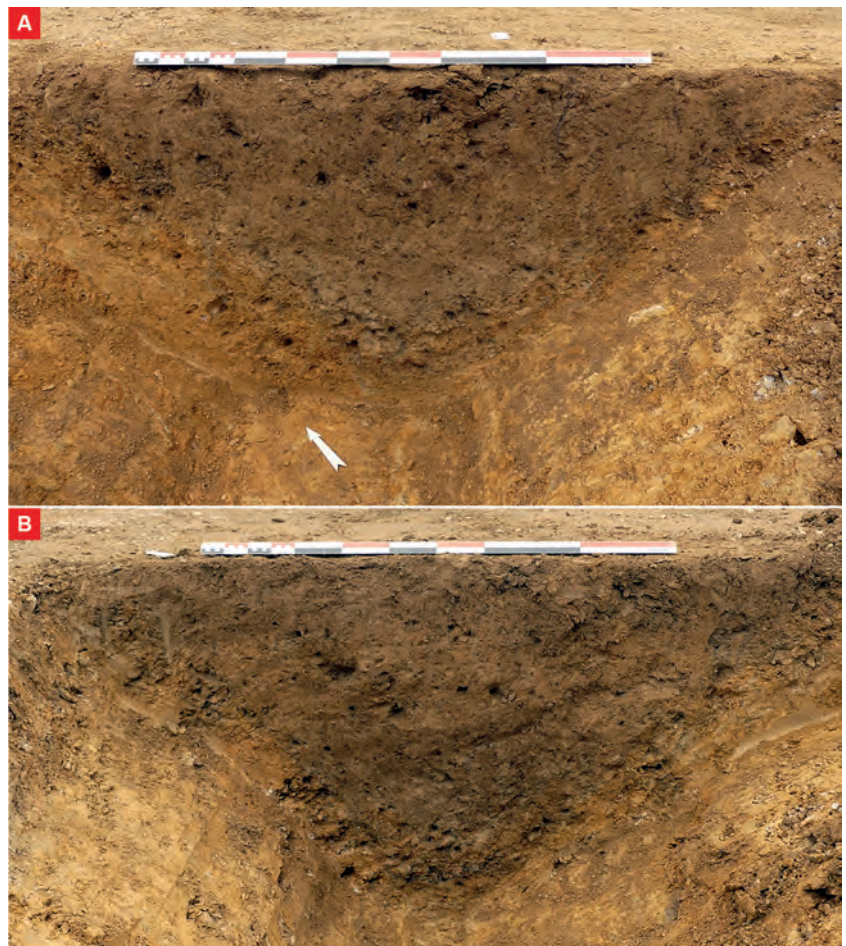
Le segment F.1027b, forme la façade sud-ouest de l'enclos. Axé sud-est/nord-ouest, il a été suivi sur 27 m de long avant de filer, en direction du nord-ouest, en dehors de la zone d'investigation. Il affiche une largeur comprise entre 1 et 1,60 m et a été sondé huit fois, sondages qui ont permis de révéler un profil variant d'une forme en V à une forme en cuvette conservé sur une profondeur comprise entre 0,48 et 0,64 m (fig.52 et 56).

1 Pour la description et l'analyse complète de cet élément lithique, cf. *infra* « 6. Étude du mobilier lithique et macrolithique »

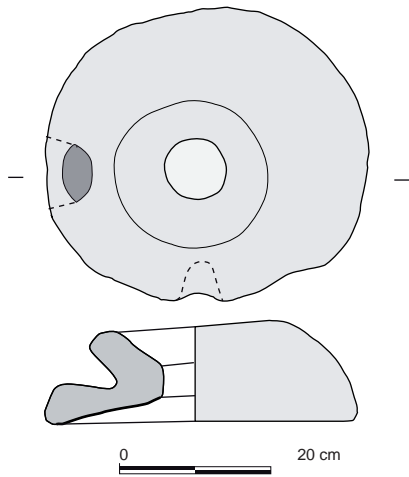




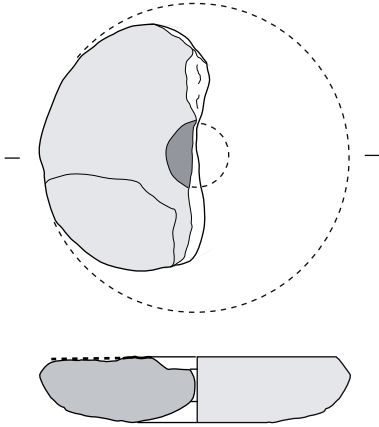
**Fig. 53** Profil du fossé F.1170 au sein des sondages Sd.61 (A) et Sd.70 (B).  
© Alexandre Mahé, Nicolas Ménez



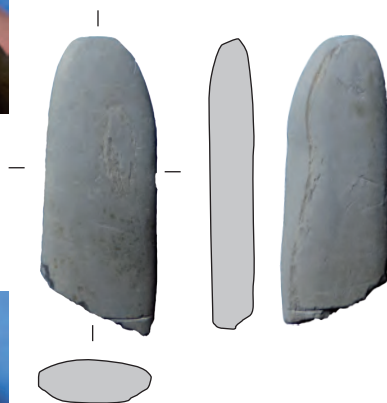
**Fig. 54** Profil du fossé F.1283 au sein des sondages Sd.111 (A) et Sd.59 (B).  
© Géraldine Jouquand



1  
F.1283, Sd.123, - 0.40 m



2  
F.1283, Sd.123



3  
F.1283, Sd.123

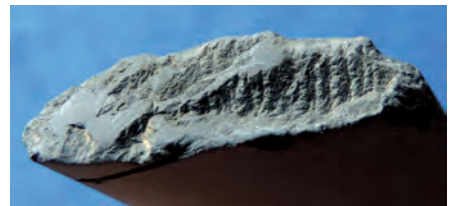
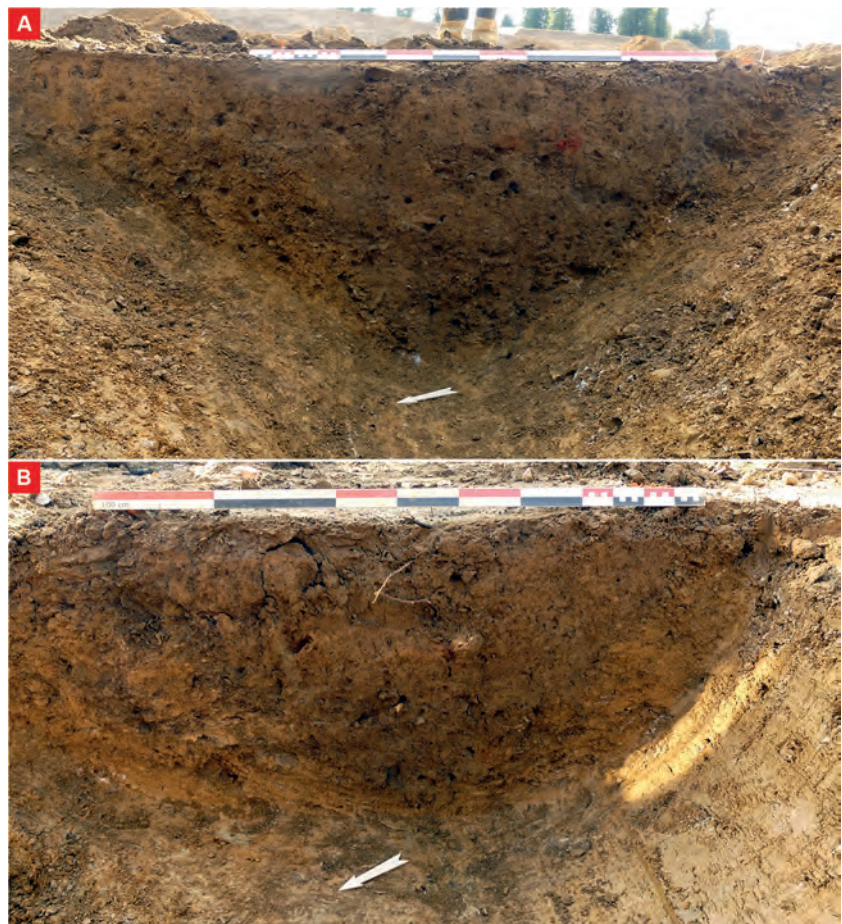


Fig. 55 Objets lithiques mis au jour dans le fossé F.1283.  
© Vèrane Brisotto



**Fig. 56** Profil du fossé F.1027 au sein des sondages Sd.203 (A) et Sd.199 (B).

© Alexandre Mahé, Nicolas Ménez

#### Le fossé externe (E5b)

Le fossé externe E5b est espacé de 3 m par rapport à l'enclos interne E5a. Sa façade nord-est est matérialisée par la portion occidentale du fossé F.1171 - F.1312 (rattaché aux phases 2 et 3) dont la reprise de la partie sommitale a été observée et abondamment commentée précédemment (*cf. supra*, 2.3.2. L'enclos E1). Ce segment de fossé reprend strictement l'orientation du tracé antérieur (nord-ouest/sud-est) et a été suivi sur environ 45 m de long avant de disparaître au-delà de la limite d'emprise. Les sondages réalisés dévoilent un profil en cuvette conservé entre 0,15 et 0,30 m de profondeur et une largeur à l'ouverture comprise entre 0,90 et 1,70 m (fig.52 et 57).

Les strates attribuées à cette séquence de fonctionnement révèlent quelques tessons de céramique que nous étudierons plus loin ainsi que la présence d'un poids en pierre de forme sub-rectangulaire et de section quadrangulaire (7,3 x 6,3 x 5,3 cm), qui porte dans son épaisseur une perforation tronconique destinée à recevoir un lien (fig.58).

Le segment F.1218, suivi sur 14 m de long, constitue pour sa part la portion septentrionale de la façade sud-est de cet ensemble. Orienté nord-est/sud-ouest, il forme, en direction du nord-est, un angle à 90 degrés avec le segment F.1171 - F.1312 (*cf. supra*), tandis que vers le sud-ouest, son extrémité dessine un arc de cercle. Large de 1 à 1,80 m, il a été sondé à six reprises et présente un profil en V conservé sur une profondeur comprise entre 0,38 et 0,80 m (fig.52 et 59).

Séparé du segment précédent par un espace de 5 m, le segment F.1091 matérialise quant à lui la partie méridionale de la façade sud-est de du fossé. Orienté nord-est/sud-ouest, il mesure environ 19 m de long et forme

un angle à 90 degrés avec le fossé F.1087 (*cf. infra*). Son extrémité nord-est affiche un plan en arc de cercle et fait face, à une distance de 5 m, à l'extrémité sud-ouest du fossé F.1218. D'une largeur variant d'1 m à 1,80 m, il a été sondé cinq fois et affiche un profil en V affadi conservé entre 0,55 et 0,75 m de profondeur (**fig.52 et 60**).

Le segment F.1087, enfin, forme la façade sud-ouest de ce fossé externe. Axé nord-ouest/ sud-est, il a été suivi sur près de 30 m de long avant de filer, en direction du nord-ouest, en dehors de la zone d'investigation. Il affiche une largeur comprise entre 0,90 et 1,60 m et a été sondé huit fois, sondages qui ont permis de révéler un profil variant d'une forme en V affadi à une forme en cuvette conservé sur une profondeur comprise entre 0,45 et 0,60 m (**fig.52 et 61**).



**Fig. 57** Profil du fossé F.1027 au sein des sondages Sd.203 (A) et Sd.199 (B).  
© Nicolas Ménez



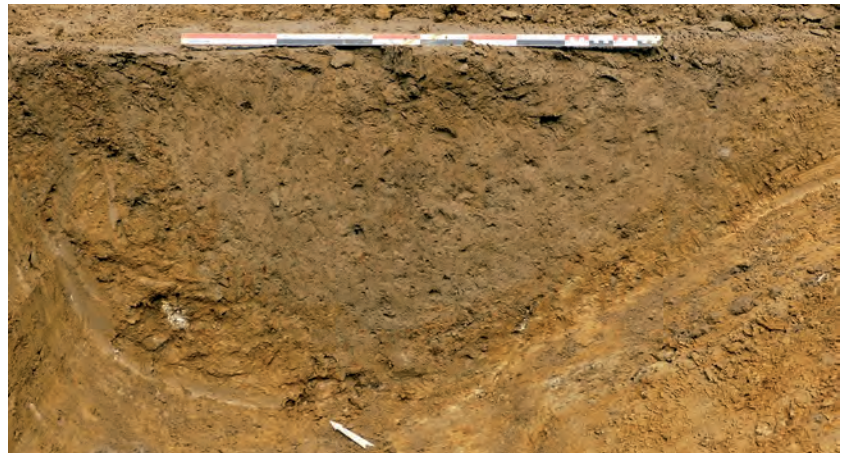
**Fig. 58** Poids en pierre mis au jour dans le fossé F.1171.  
© Eddy Roy

1171, U.S. 01, Sd. 65 (-0.25 m)



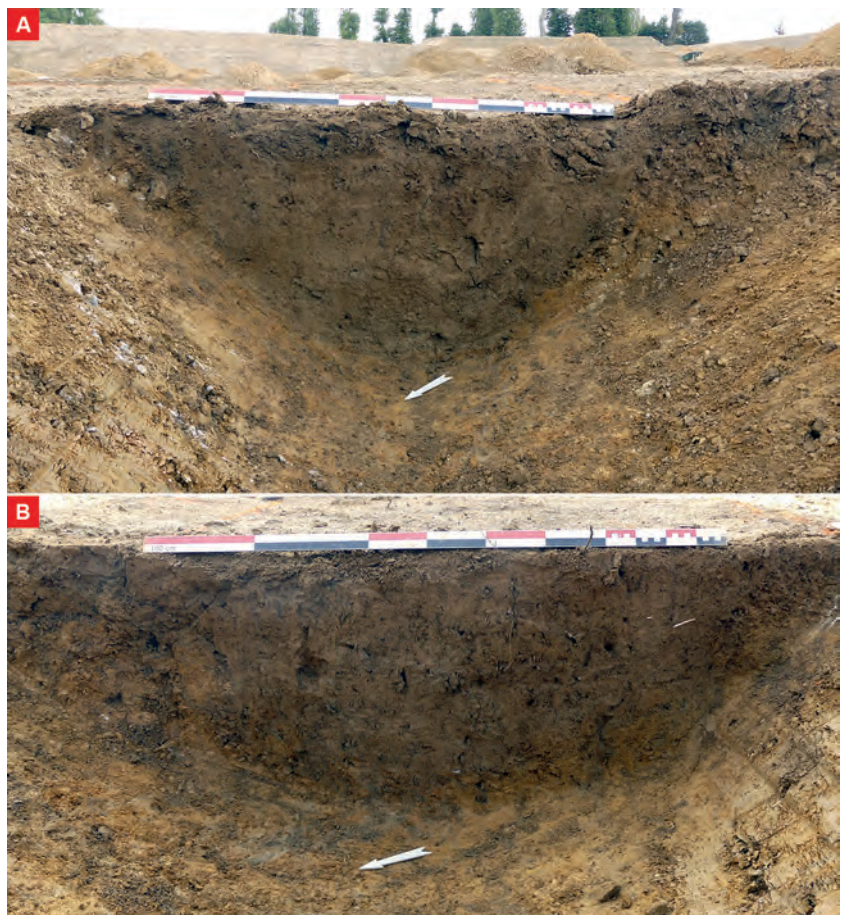
**Fig. 59** Profil du fossé F.1218 au sein du sondage Sd.107.

© Alexandre Mahé



**Fig. 60** Profil du fossé F.1091 au sein du sondage Sd.126.

© Alexandre Mahé



**Fig. 61** Profil du fossé F.1087 au sein des sondages Sd.193 (A) et Sd.201 (B).

© Alexandre Mahé, Nicolas Ménez

L'analyse détaillée des nombreuses coupes relevées au sein des fossés constitutifs de l'enclos E5 (fig.52) permet de mettre en évidence au moins deux grandes séquences de fonctionnement, auxquelles s'ajoute un phénomène d'érosion des parois caractérisé par une couche de limon très riche en nodules de substrat visible au fond de nombreux sondages.

La **première séquence** mise en exergue est matérialisée par un comblement relativement homogène constitué d'une à trois strates de limon parfois argileux dont la couleur varie du beige au gris en passant par le brun. La **seconde séquence** mise en évidence prend pour sa part la forme d'un recreusement de la partie supérieure du comblement précédent. Prenant la forme d'une cuvette plus ou moins prononcée, il est visible dans la plupart des sondages et témoigne d'un ou de plusieurs reprises du fossé. Son comblement est quant à lui composé d'une à trois couches de limon brun dont certaines dévoilent la présence de rejets charbonneux.

Outre ces deux séquences principales, plusieurs autres recreusements ont été observés au cours de la fouille (en particulier dans le fossé F.1170) et témoignent d'épisodes de fonctionnement au sein de chacune d'entre elles. Quelques témoins furtifs (profils irréguliers notamment) semblent par ailleurs témoigner de probables épisodes de curage et de recreusement dont le caractère isolé n'autorise cependant ni à les interpréter ni à les dater de manière certaine.

On ajoutera, pour conclure ce volet stratigraphique, que le fossé F.1171 - F.1312 présente un profil en V dont les dimensions sont très proches de celles observées pour les autres fossés complétant l'enclos externe. S'il semble avéré qu'au moins la partie supérieure de son comblement (séquence 2) participe de cette phase chronologique, il est également envisageable que l'ensemble de la portion étudiée ait fait l'objet d'un recreusement ou d'un curage au moment de son adjonction au fossé d'enclos externe E5b. Cette hypothèse prend d'autant plus d'ampleur quand on compare les nombreuses coupes relevées sur le tracé global de ce fossé puisque seuls les profils relevés dans la portion occidentale de ce fossé affichent un creusement en V - ou du moins des creusements relativement conséquents - alors que l'ensemble des autres coupes enregistrées sur le reste de son tracé dévoile un profil en cuvette plutôt arasé. Il est dès lors possible d'envisager que le fossé F.1171-F1312 correspondait, lors de ses premières phases d'utilisation (phases 2 et 3), à un creusement en cuvette relativement peu profond, avant que sa portion occidentale ne se voit réaménagée et développée au cours de la phase 4.

#### 2.4.1.2 Éléments de chronologie (avec la collaboration d'A.-F. Cherel)

Sur le plan de la **chronologie relative**, de nombreuses relations physiques ont été observées entre les différents fossés constituant l'enclos E5 et d'autres structures environnantes.

Ainsi, le fossé F.1283 (enclos E5a) est coupé par le fossé F.1169 - F.1221 rattaché à la phase 7 au niveau du sondage Sd.75. Le fossé F.1027 (enclos E5a) coupe pour sa part le fossé F.1081 (phase 2) au niveau du sondage Sd.207. Il est lui-même recoupé par la fosse F.1094 (mal datée) au niveau du sondage Sd.197.

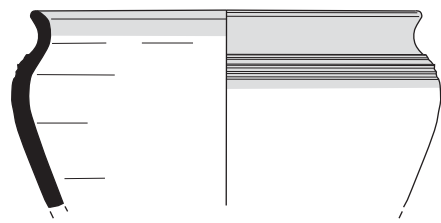
Le fossé F.1218 (enclos E5b) est quant à lui coupé par le fossé F.1169 - F.1221 (phase 7) au niveau du sondage Sd.77, par le fossé F.1222 (phase 6B) au niveau du sondage Sd.78, mais également par le fossé F.1220 (phase 6A – relation vue en plan). Le fossé F.1091 (enclos E5b) coupe les fossés F.1099 (phase 2) et F.1092 (phase 3) respectivement au niveau des sondages Sd.56 et Sd.55. Enfin, le fossé F.1087 (enclos E5b) coupe le fossé F.1087 (phase 2) au niveau du sondage Sd.192 et est lui-même recoupé par la fosse mal datée F.1094 au niveau du sondage Sd.197.

Concernant le **mobilier**, les investigations menées dans les huit fossés constituant l'enclos E5 ont permis de récolter 8 fragments de terre cuite et 587 tessons de céramique, soit près de la moitié des restes mis au jour sur le site des Mottes. Si la majorité d'entre eux correspond à des fragments de panse ou de fond qui ne peuvent être datés que de manière large (second âge du Fer, fin second âge du Fer, Protohistoire...) certains exemplaires mis au jour s'apparentent en revanche à des formes bien identifiables qui permettent de dater le fonctionnement de ces fossés entre les années 100-75 avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

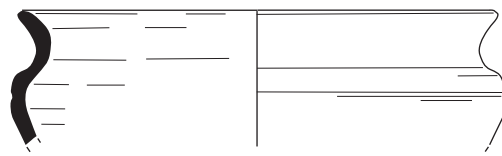
A ce titre, certaines céramiques trouvent des comparaisons intéressantes avec les contextes mobiliers du site de Trémur (22), L'Abbaye<sup>1</sup>, datés entre 100 et 75 avant notre ère<sup>2</sup>. En particulier, les grands récipients fermés pourvus de cannelure multiples au niveau de leur épaulement du fossé F.1283 (**fig.62, n°1 à 3**), sont caractéristiques de cette période. Un récipient fermé de taille plus modeste issu du même fossé (sondage Sd.59, **fig.62, n°4**), s'apparente au type 85a de la typo-chronologie régionale, en usage jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La lèvre très éversée du pot à cuire du sondage Sd.111 (**fig.62, n°5**) s'apparente à celle du type 85c et ce vase évoque la morphologie du 86b (malgré l'absence de cordon au niveau du col), tous deux en usage dans les trois derniers quarts du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Quant à l'écuelle mise au jour dans le fossé F.1170 (**fig.62, n°6**), elle correspond au type 27, qui se rencontre entre -75 et le changement d'ère. Enfin, un petit pot à cuire couvert de suie trouvé dans le fossé 1170 (sondage Sd.64, **fig.62, n°7**), évoque le type 60 de la typo-chronologie régionale, en usage durant les deux derniers siècles de notre ère. La forme la plus archaïque de cet ensemble est sans doute la petite jatte du fossé 1027 (**fig.62, n°8**), décorée sur sa panse de stries lissées rayonnantes (l'instar de celle du fossé 1170) et pourvue d'une strie labiale. On ajoutera à cet inventaire, la présence de tessons d'amphore Dressel 1 italique dans le comblement supérieur du fossé.

1 Le Gall 2012

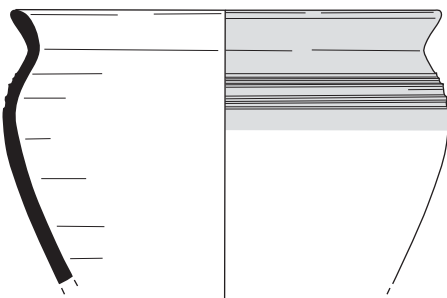
2 Cherel *et al.* 2018.



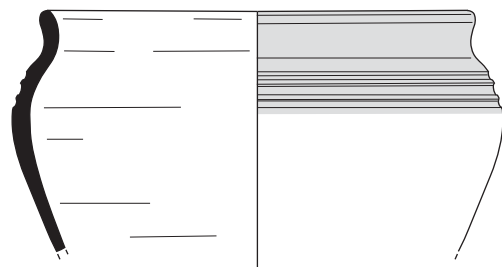
1  
F.1283, Sd.59, Us 1



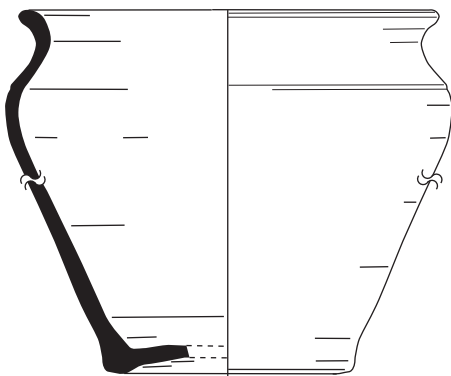
2  
F.1283, Sd.111, Us 1



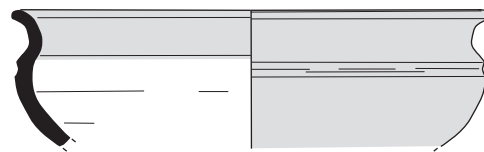
3  
F.1283, Sd.111, Us 1



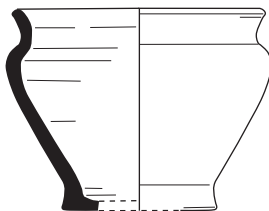
4  
F.1283 Sd.59 Us 1



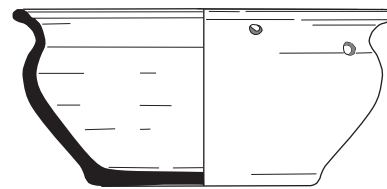
5  
F.1283, Sd.111, Us 1 (-0,20 à -0,30 m)



6  
F.1170, Sd. 279, Us 2 (-0,20 m)



7  
F.1170, Sd. 64, -0,28 m



8  
F.1027, Sd.210, -0,40 m



**Fig. 62** Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E5  
© Eddy Roy



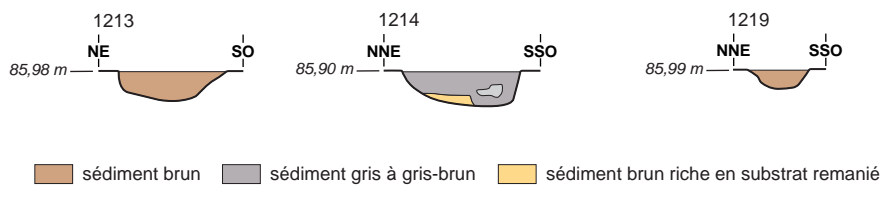
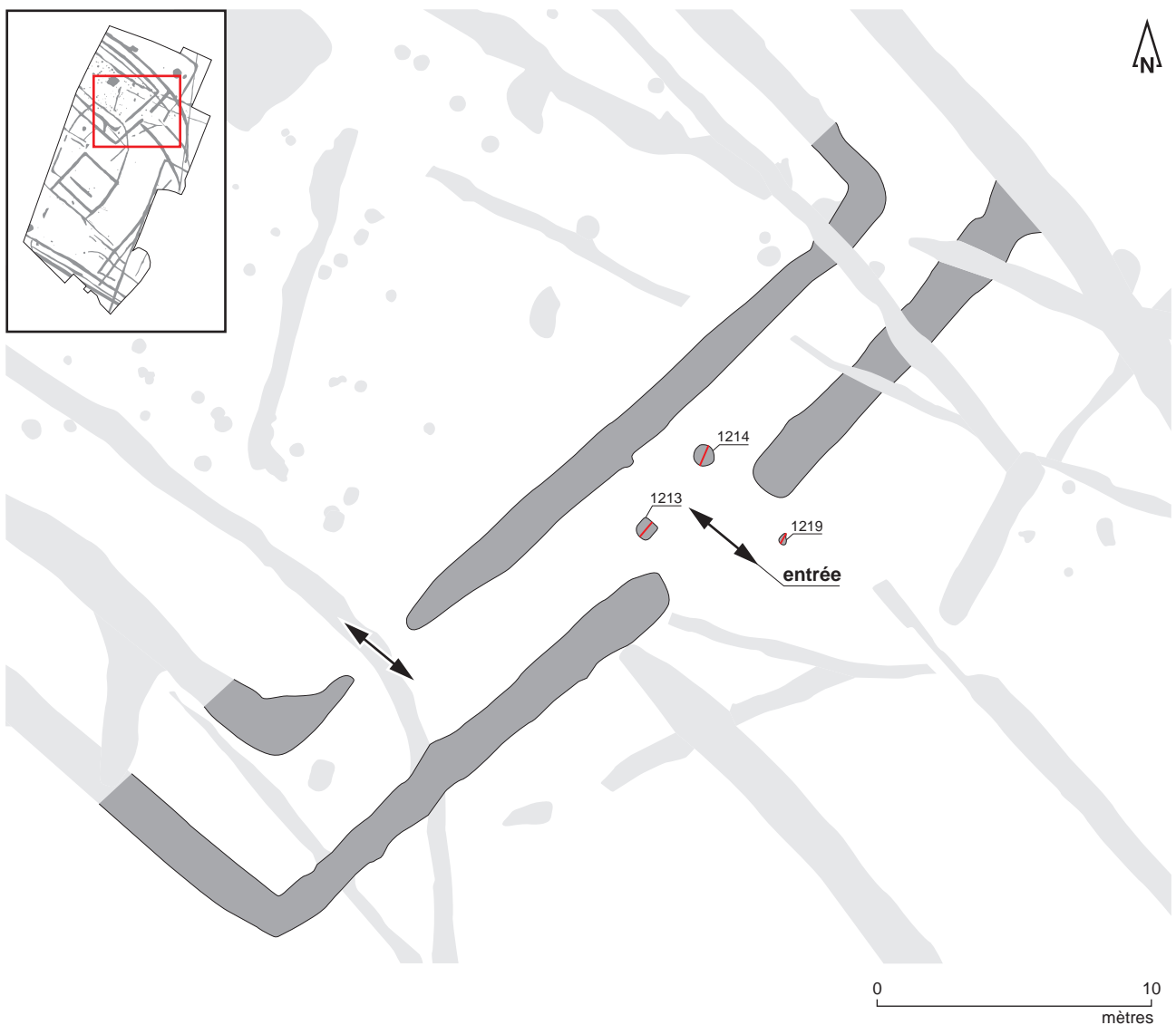
### 2.4.1.3 Le dispositif d'entrée

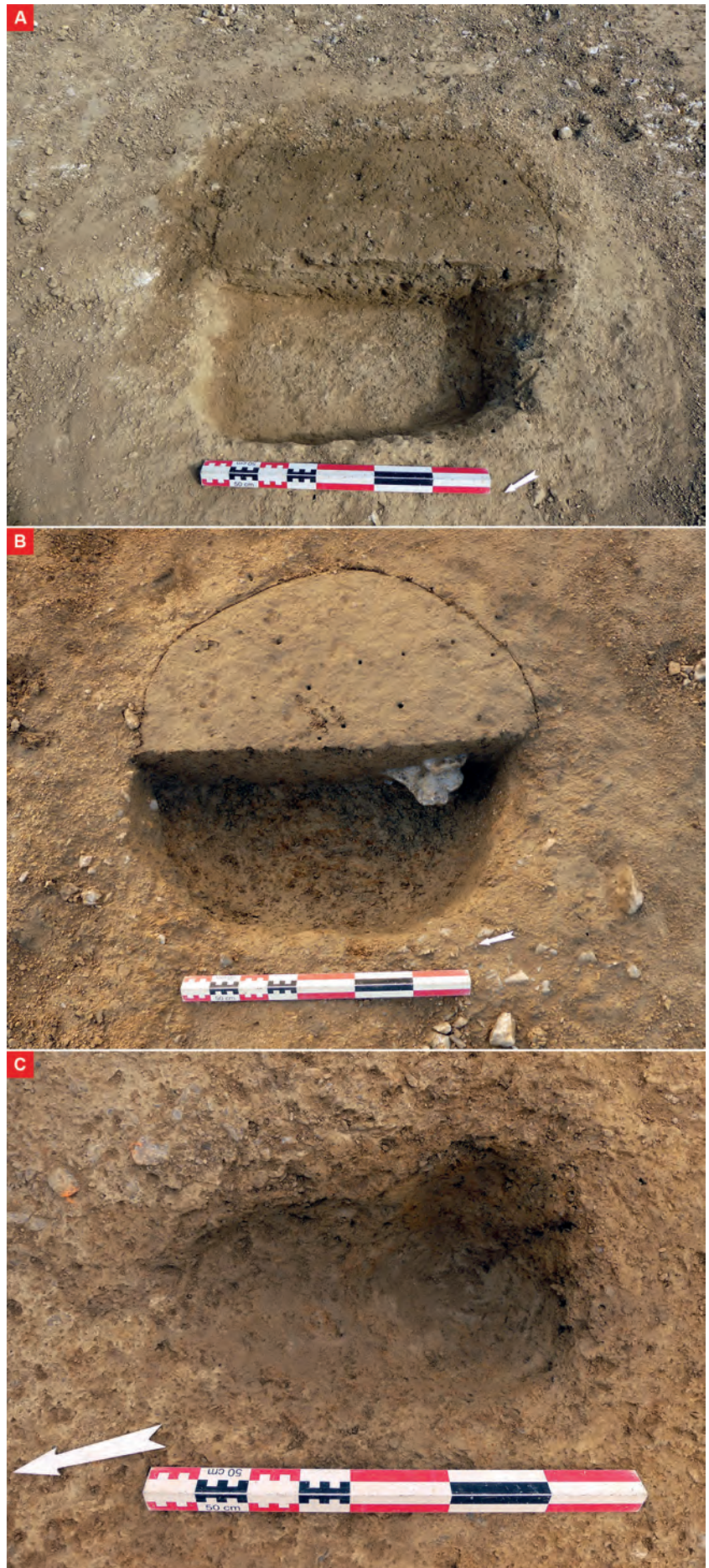
Comme évoqué dans les paragraphes précédents (*cf. supra*), les fossés constituant la façade sud-est de l'enclos E5 sont tous deux marqués par une interruption de leur tracé qui matérialise un accès à l'enclos. Ces interruptions, décalées l'une par rapport à l'autre selon le principe de l'entrée en chicane (l'entrée du fossé externe se fait au centre de sa façade sud-est, tandis que l'entrée du fossé interne se fait dans la partie méridionale de sa façade sud-est), présentent des largeurs variant entre 2,60 m de large pour le fossé interne à 5 m de large pour le fossé externe.

**Fig. 63** Plan des structures matérialisant l'entrée à l'enclos E5 et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1213, F.1214 et F.1219.

© Véronique Chaigne, Stéphane Jean, Fabrice Le Meneah, Olivier Morin

Cet accès à l'enclos est complété par deux trous d'ancrage de poteaux mis au jour au nord-ouest de l'interruption du fossé externe. Le premier d'entre eux, **F.1213** apparaît aux alentours de 86 m NGF et présente un plan carré 0,70 m de côté ainsi qu'un creusement en cuvette arasé (0,20 m de profondeur) comblé de limon brun argileux (**fig.63 et 64**).





**Fig. 64** Trous d'ancrage de poteaux F.1213 (A, vue vers l'Est), F.1214 (B, vue vers l'Est) et F.1219 (C).

© Véronique Chaigne, Fabrice Le Meneah, Olivier Morin

Le trou d'ancrage de poteau **F.1214** affiche pour sa part un plan circulaire d'environ 0,75 m de diamètre. Apparu dès 85,90 m NGF, il présente un profil en cuvette conservé sur 0,23 m de profondeur ainsi qu'un comblement limoneux gris-brun au sein duquel on note la présence d'un bloc de quartz (**fig.63 et 64**). On remarque également, dans le fond du creusement, une strate de substrat correspondant vraisemblablement à un effondrement des parois.

Ces deux structures en creux, aux gabarits proches, se font face à une distance de 2,60 m et pourraient s'apparenter aux vestiges d'un aménagement de type porte, portail ou porche. Un troisième trou de poteau, localisé à proximité, pourrait compléter ce dispositif. Il s'agit de la structure **F.1219** qui apparaît aux alentours de 86 m NGF, présente un plan subcirculaire de 0,42 m x 0,28 m, un profil en cuvette arasé (0,12 m de profondeur) et est comblée par du limon brun (**fig.63 et 64**).

#### 2.4.1.4 Les aménagements internes

À l'inverse des quatre enclos étudiés pour les phases chronologiques précédentes, l'espace interne de l'enclos E5 dévoile de nombreux trous d'ancrage de poteaux (76 occurrences) témoignant de la présence de bâtiments.

Du point de vue spatial, on observe en premier lieu l'existence de trois ensembles distincts : un groupe d'impacts localisé dans la moitié orientale de l'enclos (ensemble 1), un ensemble de trous de poteaux, au nombre plus réduit, disposé dans sa partie nord-ouest (ensemble 2) et un groupe de quatre structures repéré au sud-ouest de l'enclos (ensemble 3) (**fig.65**).



**Fig. 65** Différents ensembles de trous d'ancrage de poteaux mis au jour au sein de l'enclos E5.

*L'ensemble 1*

L'ensemble 1 est composé de 38 trous d'ancrage de poteaux qui se caractérisent par des plans circulaires et subcirculaires (fig.66, p.123) dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant (fig.67). Bon nombre d'entre eux forment des alignements aux orientations analogues (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-est, soit celles des fossés d'enclos) qui autorisent à proposer plusieurs hypothèses de plans de bâtiments. **On observera toutefois la plus grande prudence quant à ces propositions de restitution puisqu'il faut garder à l'esprit que le fort arasement de la plupart de ces structures laisse supposer qu'une partie non négligeable des aménagements d'origine (trous de poteaux, sablières...) ne nous soit parvenue, mais également que le caractère contemporain de ces structures ne peut être avéré faute de marqueurs chronologiques suffisants.**

N° de Fait	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Profil	Plan
F.1104	0,80 m	0,70 m		0,20 m	cuvette	rectangulaire
F.1105	0,74 m	0,52 m		0,22 m	U	ovale
F.1107	0,60 m	0,56 m		0,34 m		circulaire
F.1113	0,32 m	0,32 m		0,16 m	cuvette	irrégulier
F.1114	0,44 m	0,41 m		0,16 m	cuvette	ovale
F.1140			0,54 m	0,12 m	cuvette	circulaire
F.1142			0,40 m	0,15 m	cuvette	circulaire
F.1143	0,48 m	0,46 m		0,16 m	irrégulier	circulaire
F.1145	0,36 m	0,33 m		0,16 m	U	circulaire
F.1146	0,56 m	0,50 m		0,10 m	cuvette	quadrangulaire
F.1147	0,52 m	0,46 m		0,10 m	cuvette	quadrangulaire
F.1148	0,60 m	0,44 m		0,16 m	cuvette	oblong
F.1149	0,60 m	0,50 m		0,14 m	U	circulaire
F.1151			0,60 m	0,16 m	cuvette	circulaire
F.1153			0,64 m	0,14 m	U	circulaire
F.1154	0,60 m	0,57 m		0,18 m	cuvette	
F.1155			0,60 m	0,24 m	U	circulaire
F.1156			0,60 m	0,14 m	cuvette	circulaire
F.1166	0,28 m	0,16 m		0,06 m	cuvette	
F.1167			0,50 m	0,08 m	cuvette	circulaire
F.1168	0,46 m	0,40 m		0,14 m	cuvette	circulaire

N° de Fait	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Profil	Plan
F.1175			0,70 m	0,07 m	arasé	circulaire
F.1266			0,58 m	0,30 m	U	subcirculaire
F.1284	0,24 m	0,20 m		0,09 m	cuvette	circulaire
F.1288 (2 TP)			0,28 et 0,38 m	0,08 m	cuvette	circulaires
F.1289			0,24 m	0,13 m	cuvette	circulaire
F.1294	0,50 m	0,42 m	0,08 m		arasé	
F.1295	0,45 m	0,42 m		0,09 m	cuvette	circulaire
F.1296	0,70 m	0,32 m		0,06 m	arasé	
F.1297	0,47 m	0,38 m		0,07 m	arasé	circulaire
F.1298	0,66 m	0,70 m		0,30 m		
F.1299			0,57 m	0,14 m	cuvette	circulaire
F.1300	0,48 m	0,44 m		0,09 m	cuvette	circulaire
F.1301	1,00 m	0,70 m		0,25 m	cuvette	
F.1302	0,76 m	0,40 m		0,08 m	cuvette	
F.1303	0,40 m	0,35 m		0,06 m	arasé	circulaire
F.1306	0,68 m	0,63 m		0,17 m		
F.1307			0,26 m	0,11 m	cuvette	circulaire

**Fig. 67** Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 1.

© Nicolas Ménez



Une première hypothèse (**Hypothèse 1**) propose de voir dans ces impacts un grand bâtiment « en U » dont le corps central rectangulaire ferait face à l'entrée de l'enclos (**bâtiment 1**) (fig.68).

Constitué par les trous de poteaux F.1147, F.1146, F.1148, F.1149 (façade sud-est), F.1154, F.1155 et peut-être F.1156 (façade nord-est), F.1288, F.1284 (façade nord-ouest), F.1289 et F.1143 (façade sud-ouest), celui-ci mesurerait environ 9 m de long sur 5 m de large. L'aile nord-est de ce bâtiment serait pour sa part composée par les impacts F.1166, F.1167, F.1168 (façade nord-est), F.1155, F.1156, F.1154, F.1153 et F.1175 (façade sud-ouest) ; légèrement décalée en direction du sud par rapport à la façade nord-est du bâtiment central, elle afficherait un plan quadrangulaire aux dimensions analogues à celles de ce dernier (9 x 5 m). L'aile sud-ouest serait quant à elle composée par les creusements F.1266, F.1104, F.1298, F.1301, F.1300, F.1299 (façade sud-ouest), F.1142, F.1289 (façade nord-ouest), F.1143, F.1294 (façade nord-est) et F.1105 (façade sud-est). De plan rectangulaire, elle présente des dimensions légèrement plus importantes que celles de deux constructions précédentes (11 m de long sur 5 m de large). Les quelques trous d'ancrage de poteaux mis au jour à l'intérieur de ces architectures (F.1145 pour le corps central ; F.1296 et F.1107 pour l'aile sud-ouest) pourraient quant à eux s'apparenter à éléments de renfort ou à des vestiges d'aménagements internes.

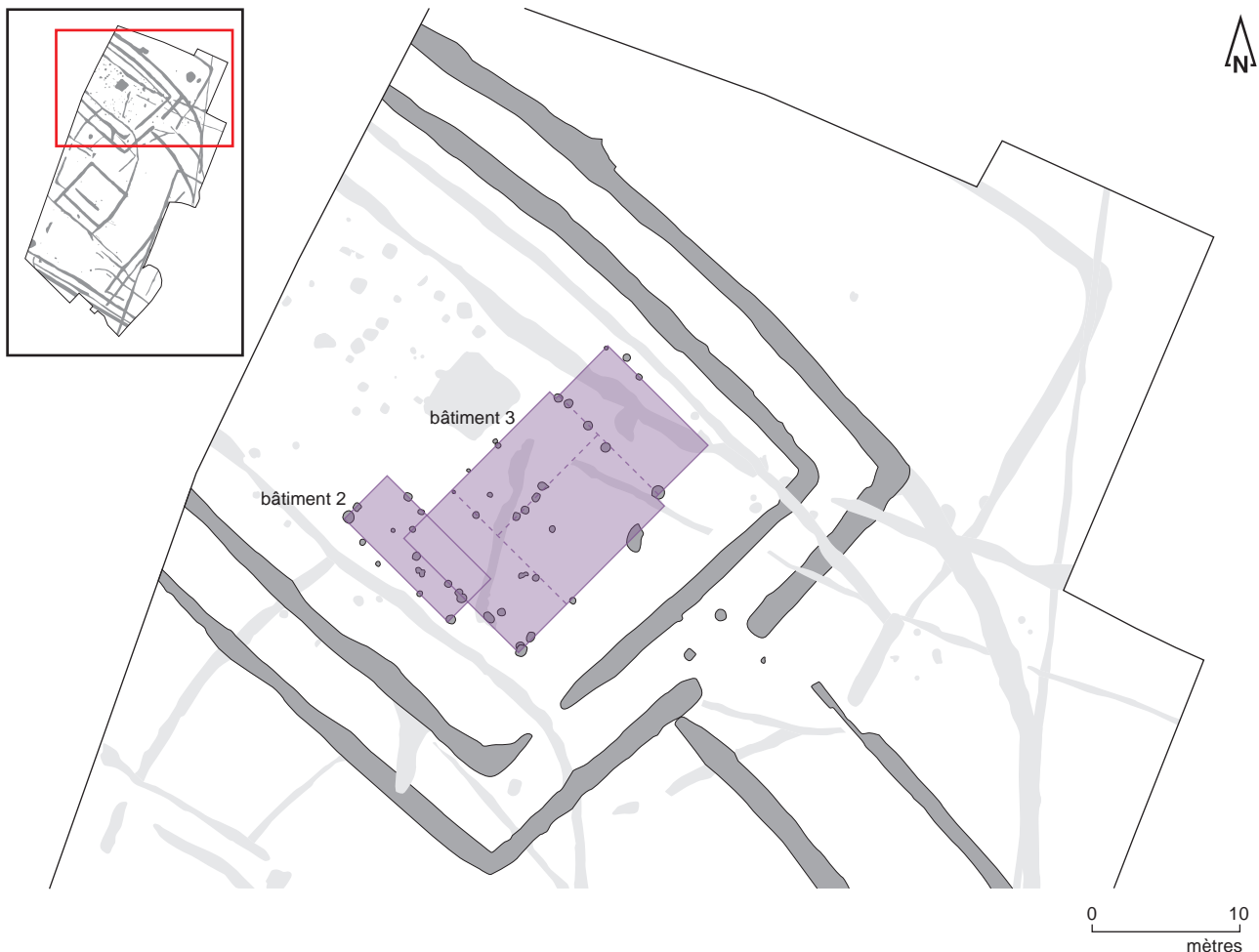
Les structures en creux mises en évidence au nord-ouest de ce grand bâtiment pourraient également former une construction rectangulaire de 10 m de long sur 4 m de large (**bâtiment 2**). Si son orientation est similaire à celle du grand bâtiment, son plan se superpose en revanche à celui de son aile sud-est et témoigne de deux séquences d'édification distinctes. Aucun indice ne nous permet néanmoins de préciser leur chronologie relative et, *a fortiori*, de préciser si cette construction a pu fonctionner de concert avec le corps central et l'aile nord-est du grand bâtiment.

**Fig. 68** Première proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 2).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean



Une deuxième hypothèse (**Hypothèse 2**) consiste à voir dans la disposition de ces trous d'ancrage de poteaux un grand bâtiment rectangulaire de 19 m de long sur 11 m de large orienté nord-est/sud-ouest (**bâtiment 3**) (fig.69). Les structures F.1166, F.1167 et F.1168 composeraient sa façade nord-est, les F.1175, F.1151, F.1295, F.1104, F.1105 et F.1266 constitueraient sa façade sud-est, les F.1266, F.1104, F.1298, F.1301, F.1300, F.1299 correspondraient à sa façade sud-ouest, tandis que les F.1142, F.1289, F.1284, F.1288, F.1155 et F.1166 s'apparenteraient à sa façade nord-ouest. Les impacts mis au jour au sein de cet hypothétique bâtiment pourraient correspondre à des éléments de renfort ou à des vestiges d'aménagements internes. On notera à ce propos que certaines de ces structures (F.1155, F.1156, F.1154, F.1153 et F.1175 ; F.1300, F.1147, F.1146, F.1148 et F.1149 ; F.1289, F.1143, F.1294 et F.1295 ; F.1298, F.1107 et F.1294) forment des alignements parallèles et perpendiculaires aux façades. Le bâtiment 2 de l'hypothèse précédente (*cf. supra*) pourrait également participer de cette deuxième hypothèse, mais une fois encore, aucun indice ne nous permet de préciser sa chronologie relative par rapport au bâtiment 3.



**Fig. 69** Deuxième proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 2).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean



Une troisième hypothèse (**Hypothèse 3**) propose de voir dans cet ensemble de structures en creux 4 bâtiments carrés aux orientations (nord-ouest/sud-est) et aux dimensions (4,60 m de côté environ) analogues (**fig.70**).

Le premier d'entre eux (**bâtiment 4**), serait constitué par les trous d'ancrage de poteaux F.1153, F.1154, F.1156, F.1155, F.1166, F.1168 et peut-être F.1167. La surface de ce bâtiment pourrait toutefois être doublée en direction sud-sud-est si on intègre la structure F.1175 à cet ensemble architectural.

Une deuxième construction (**bâtiment 5**), serait composée par les impacts F.1288, F.1284, F.1289, F.1143, F.1147, F.1146, F.1148 et F.1149. La structure F.1145, repérée dans sa partie centrale, pourrait également lui être associée (élément de renfort ? aménagement interne ?). Un troisième bâtiment (**bâtiment 6**) serait quant à lui formé par les trous de poteaux F.1292, F.1140, F.1114, F.1113 et peut-être F.1302. Comme pour le bâtiment 2, sa partie interne dévoile la présence de trois impacts (F.1299, F.1142 et F.1307) qui pourraient s'apparenter à des éléments de renfort ou à des aménagements internes. Enfin, les trous d'ancrage de poteaux F.1295, F.1296, F.1298, F.1104 et F.1266 constitueraient un quatrième bâtiment carré (**bâtiment 7**), auquel pourraient être associés les structures F.1294, F.1105 et F.1107.

À ces quatre constructions pourrait s'ajouter une cinquième (**bâtiment 8**), érigée entre les bâtiments 3 et 4 dont elle reprend strictement l'orientation. Constituée par les faits F.1300, F.1301, F.1306 et F.1303, elle formerait un plan rectangulaire de 3 m de long sur 2 m de large environ.

**Fig. 70** Troisième proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 3).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean



Seuls les trous d'ancrage de poteaux F.1151 et F.1297 n'ont pu être intégrés à l'un de ces 6 bâtiments mais correspondent selon toute vraisemblance aux vestiges d'autres constructions ou structures non caractérisables.

### L'ensemble 2

Ce second ensemble de trous d'ancrage de poteaux, constitué de 29 occurrences, est localisé dans la partie nord-ouest de l'enclos E5. Au regard des profils et des profondeurs des négatifs mis au jour, il peut être subdivisé en deux groupes : l'ensemble 2A et l'ensemble 2B.

L'ensemble 2A est exclusivement composé de structures quadrangulaires aux dimensions imposantes comprises entre 0,70 m et 1,10 m de côté (fig.71, 72, pages suivantes et fig.73, ci-dessous). La plupart du temps explorées mécaniquement (d'où parfois l'absence de plan complet), ces 17 occurrences présentent sans exception des profils « en U » dont la profondeur de conservation varie entre 0,32 m et 0,70 m.

N° de Fait	Longueur	Largeur	Profondeur	Profil	Plan
F.1131		0,92 m	0,70 m	U	quadrangulaire
F.1133		0,84 m	0,57 m	U	quadrangulaire
F.1137	0,70 m	0,70 m	0,38 m	U	quadrangulaire
F.1278	0,80 m	0,83 m	0,67 m	U	quadrangulaire
F.1280		0,80 m	0,55 m	U	quadrangulaire
F.1304	0,80 m	0,75 m	0,53 m	U	quadrangulaire
F.1339		0,88 m	0,54 m	U	quadrangulaire
F.1340		0,80 m	0,56 m	U	quadrangulaire
F.1343		0,86 m	0,56 m	U	quadrangulaire
F.1344		0,94 m	0,40 m	U	quadrangulaire
F.1350		1,00 m	0,52 m	U	quadrangulaire
F.1356	0,80 m	0,80 m	0,64 m	U	quadrangulaire
F.1358	1,10 m	1,10 m	0,40 m	U	quadrangulaire
F.1362	0,80 m	0,80 m	0,65 m	U	quadrangulaire
F.1363		0,70 m	0,45 m	U	quadrangulaire
F.1364		0,70 m	0,32 m	U	quadrangulaire
F.1365		0,80 m	0,45 m	U	quadrangulaire

**Fig. 73** Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2A.

© Nicolas Ménez

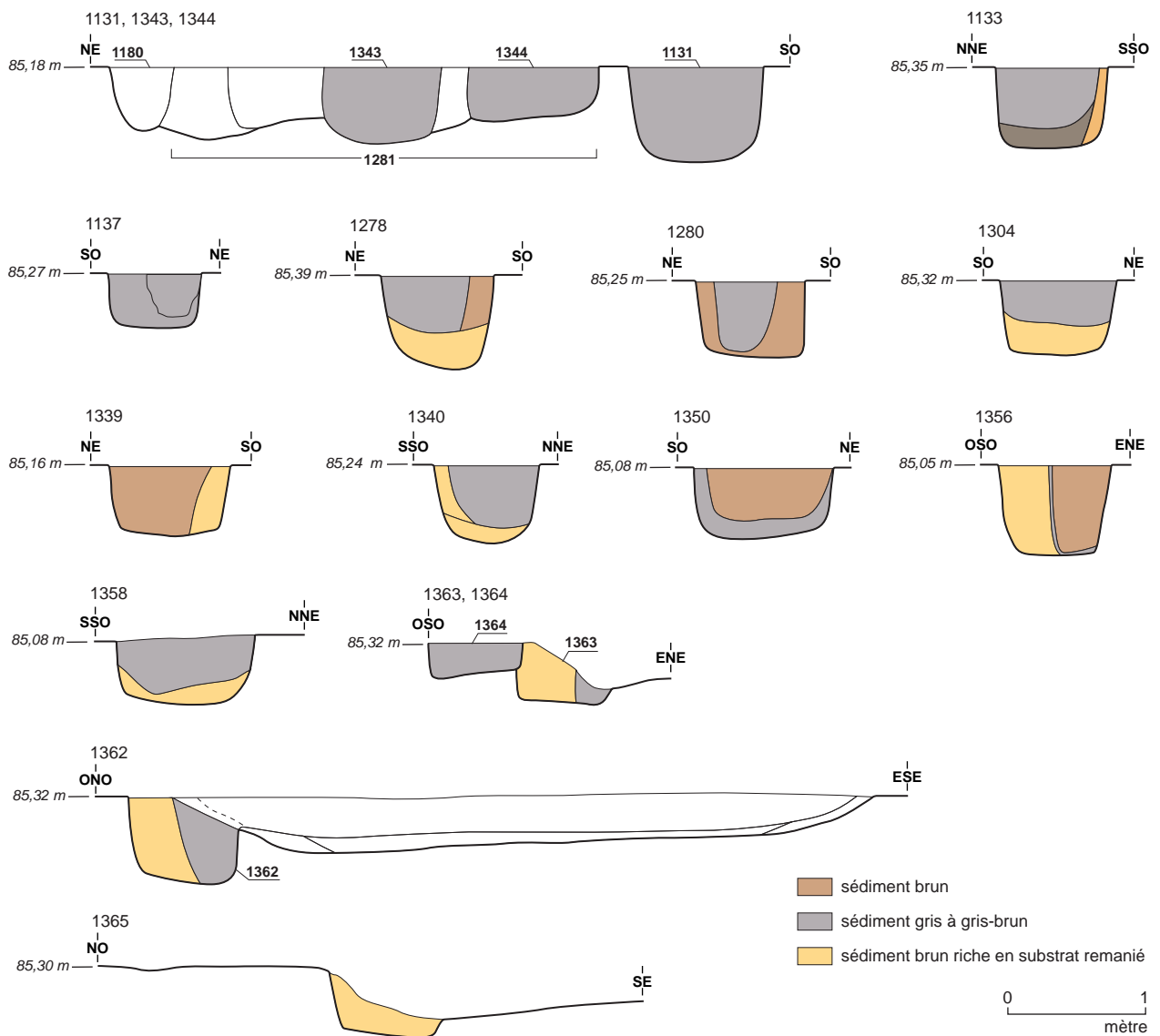
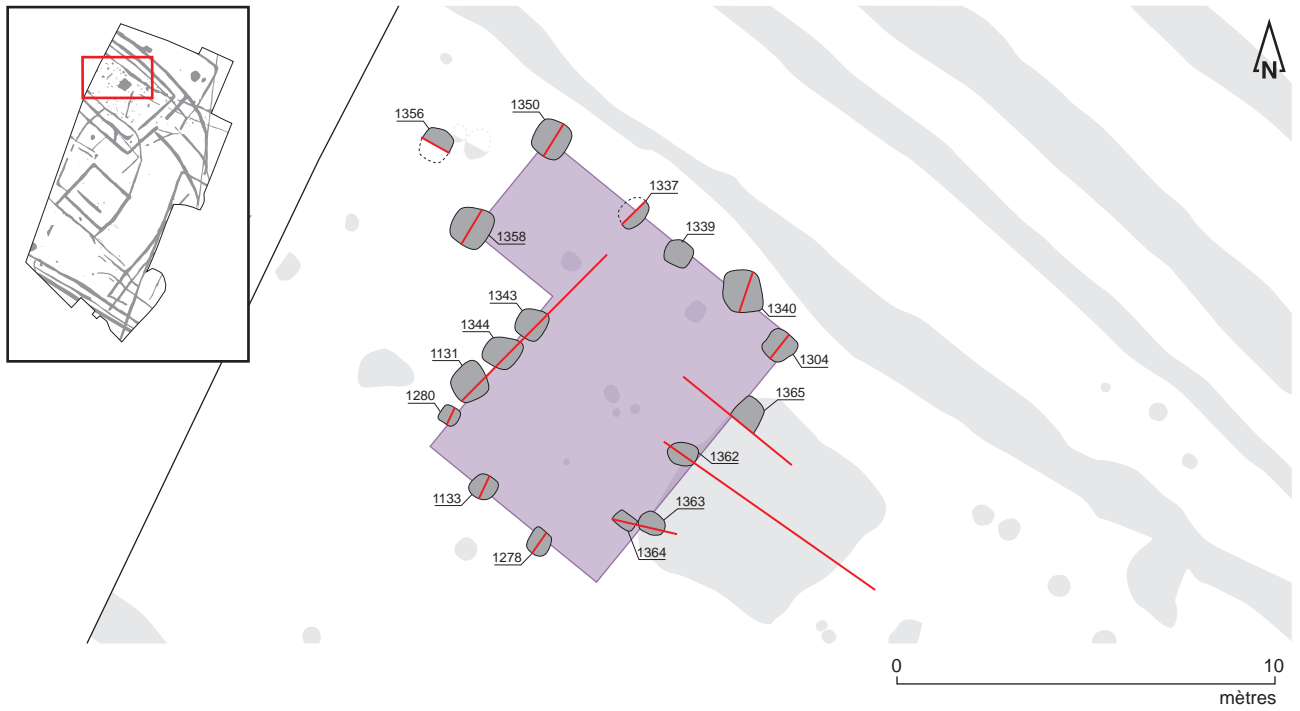
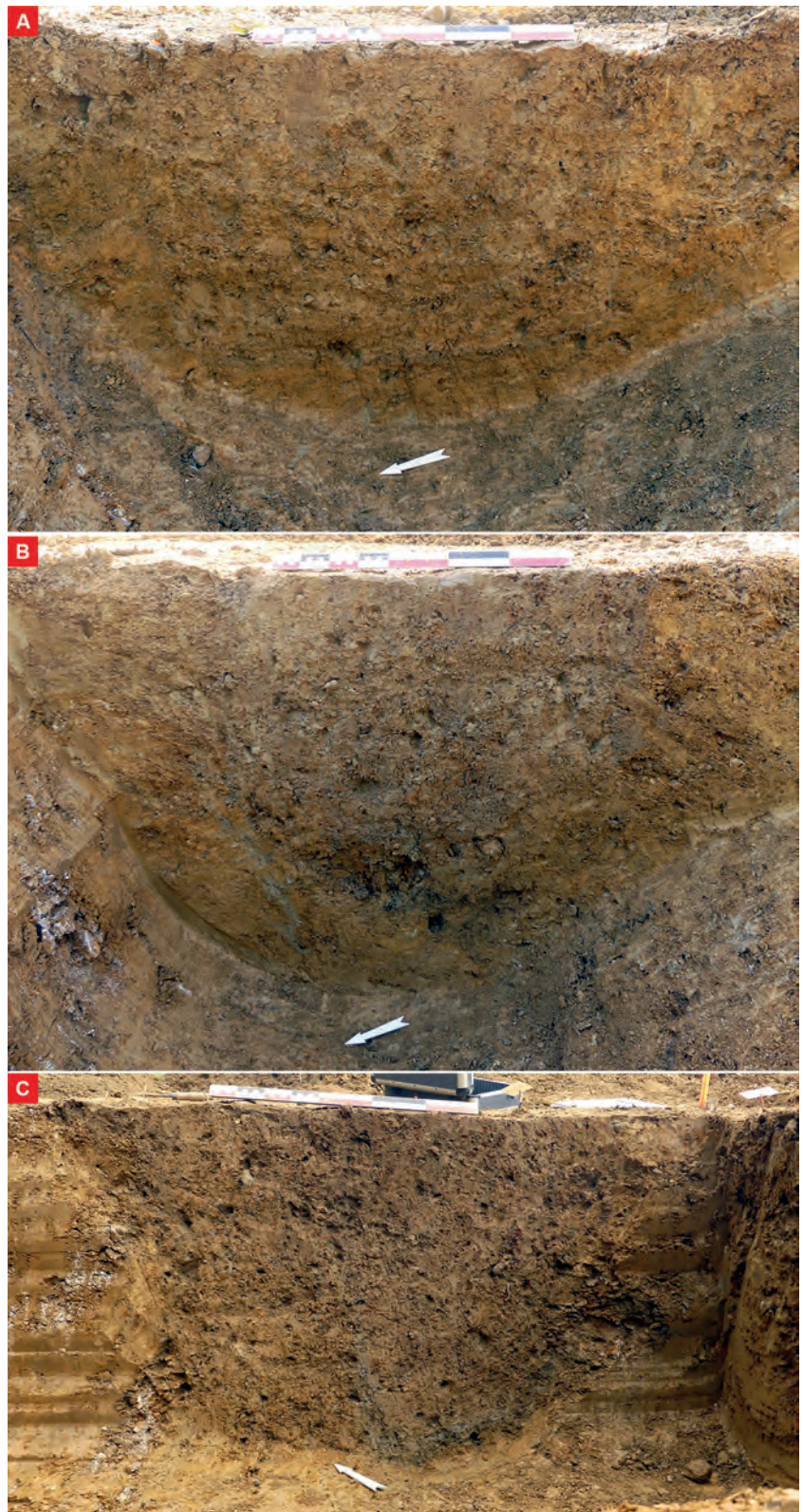


Fig. 71 Plan et coupes des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2A.



**Fig. 72** Exemples de profils des trous d'ancrage de poteaux issus de l'Ensemble 2A. F.1133 (A) ; F.1278 (B) ; F.1356 (C)

© Alexandre Mahé, Nicolas Ménez

Du point de vue planimétrique, ces structures paraissent constituer un ensemble architectural cohérent (**bâtiment 9**) à propos duquel les données chrono-stratigraphiques recueillies permettent proposer deux séquences de fonctionnement. Une fois encore, on observera la plus grande prudence quant au fonctionnement concomitant de ces structures dont le caractère contemporain ne peut être avéré faute de marqueurs chronologiques suffisants.

La **première séquence** est matérialisée par les faits F.1339, F.1337, F.1340, F.1304, F.1365, F.1363, F.1278, F.1133, F.1280, F.1131, F.1344 et F.1343 qui constituent un bâtiment rectangulaire de 8 m de long sur 6 m de large orienté nord-est/sud-ouest (**fig.74**).



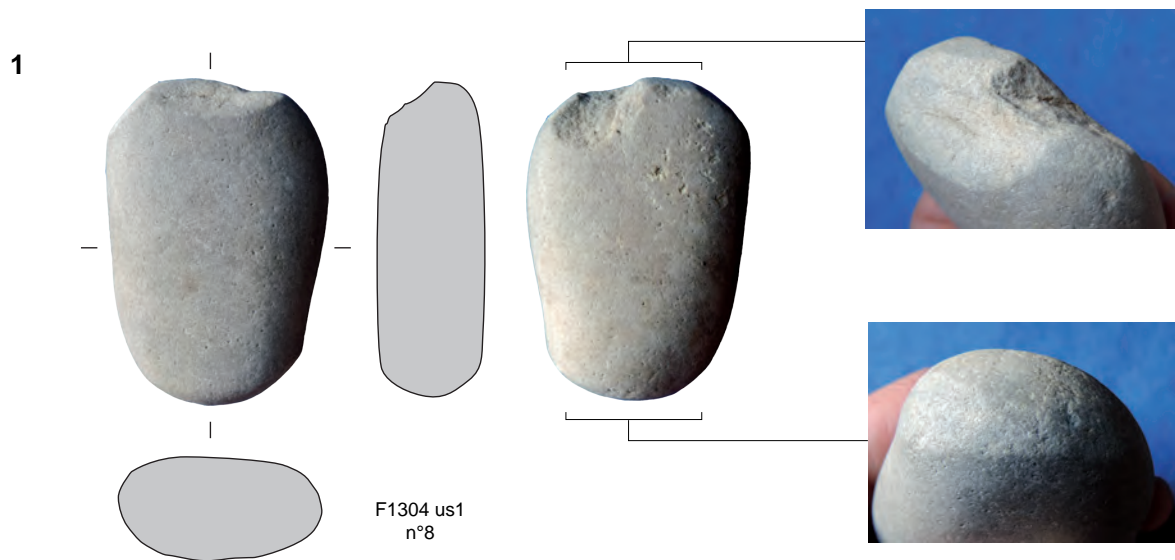
**Fig. 74** Proposition de phasage du bâtiment 9.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

Côté nord-ouest, les trous de poteaux F.1350 et F.1358 pourraient quant à eux matérialiser une petite construction de 3 x 3 m accolée au bâtiment, à moins qu'ils ne participent d'une autre architecture se développant au nord-est, en dehors de la zone de fouille (ce qui tendrait à expliquer la présence du trou de poteau F.1356).

Du point de vue du mobilier, le comblement de certains de ces impacts livre de rares fossiles directeurs. On citera, à ce propos, la présence de 2 tessons datés de la fin du second âge du Fer dans la structure F.1356, de 2 tessons attribués sans aucune certitude à la période gallo-romaine à la surface du F.1137, ou encore la mise au jour de deux fragments de terres cuites architecturales au sein de F.1358. Enfin, le trou de poteau F.1304 a dévoilé un galet de grès quartzitique (**fig.75**) ayant probablement servi d'enclume ou de marteau<sup>1</sup>.

1 L'étude complète de cet objet (objet n°8) est disponible *infra* (« Étude du mobilier lithique et macrolithique »).



**Fig. 75** Outil de percussion mis au jour au sein du trou d'ancrage de poteau F.1304 .

© Vérane Brisotto

La **seconde séquence** voit l'adjonction d'une grande fosse trapézoïdale (F.1139) à la façade sud-est du bâtiment (fig.74). Celle-ci est alors légèrement décalée en direction du nord-ouest et est désormais matérialisée par les impacts F.1362 et F.1364 qui remplacent les trous de poteaux F.1363 et F.1365 recoupés par la fosse F.1139 qui peut être interprétée comme un probable cellier semi-enterré (fig.76).

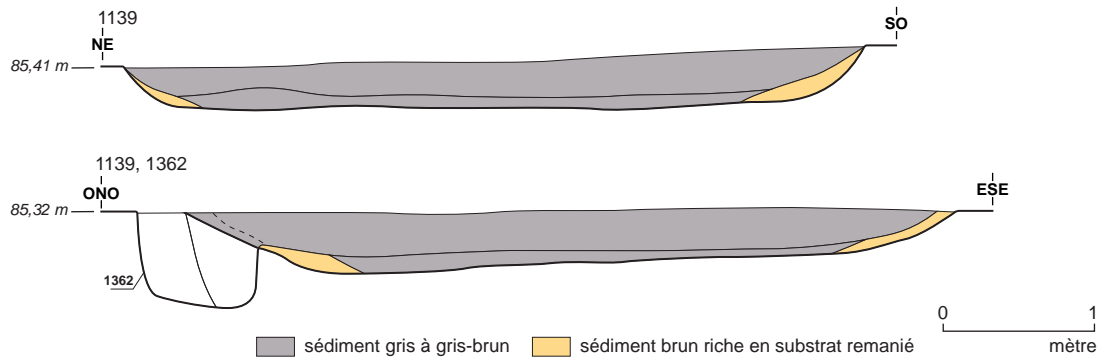
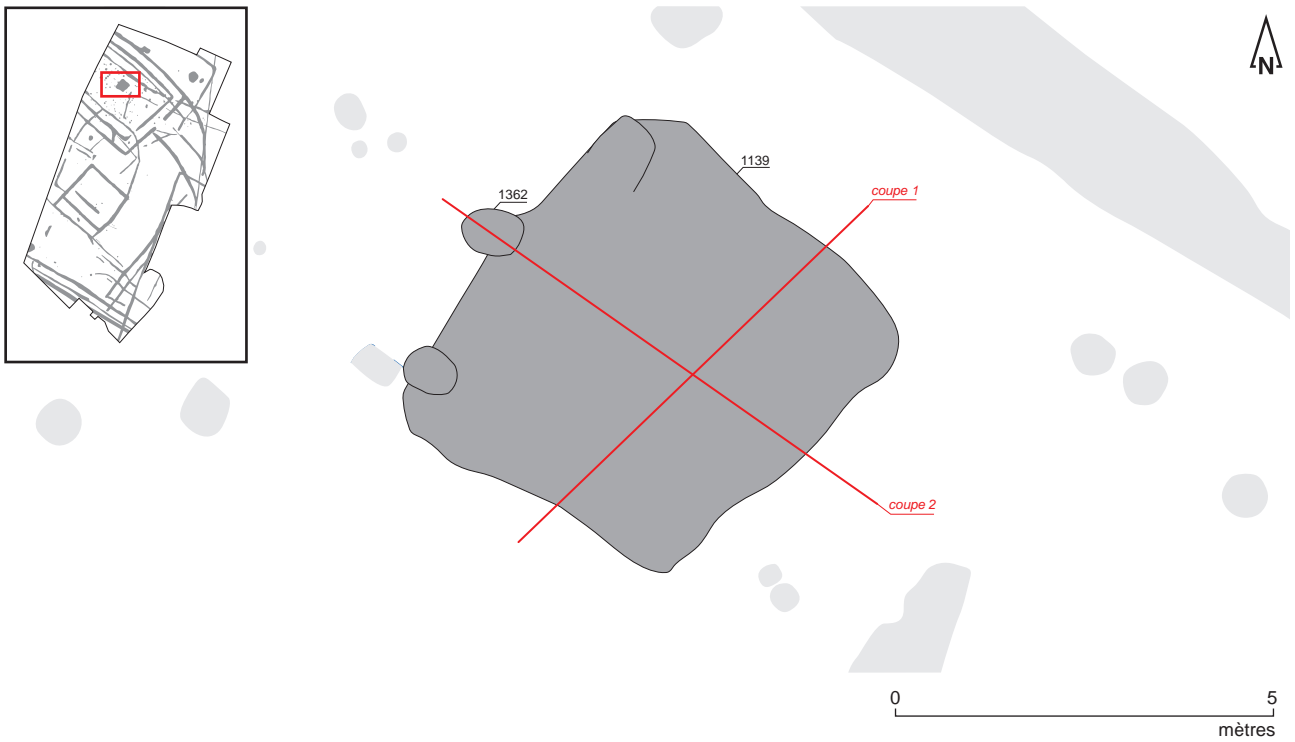
Cette dernière est apparue dès 85,47 m NGF et mesure 5,10 m de long pour une largeur comprise entre 4,75 m et 4,90 m (fig.77). Conservée sur 0,30 m de profondeur environ, elle affiche des bords en cuvette ainsi qu'un fond plat. Son comblement est pour sa part constitué de trois strates. La plus ancienne (Us 2), correspond à du substrat remanié qui recouvre les bords du creusement et témoigne d'un affaissement des parois. Le fond de la structure est quant à lui tapissé par un niveau limoneux gris compact (Us 3) qui dévoile un lot composé de 84 éléments en alliage cuivreux (anneaux, boucle et agrafe à languette) (fig.78 et 79) appartenant à une probable ceinture attribuée à la Tène D1 (soit entre 150 et 70 avant notre ère)<sup>1</sup> ainsi que 2 statères coriosolites datés de la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (années 60-50)<sup>2</sup>. L'ensemble est oblitéré par une couche de limon argileux gris piégeant quelques blocs (Us 1) qui constitue le comblement final de la fosse.

1 L'étude complète de ce lot est disponible *infra* (« Les éléments métalliques de la fosse F.1139 »).

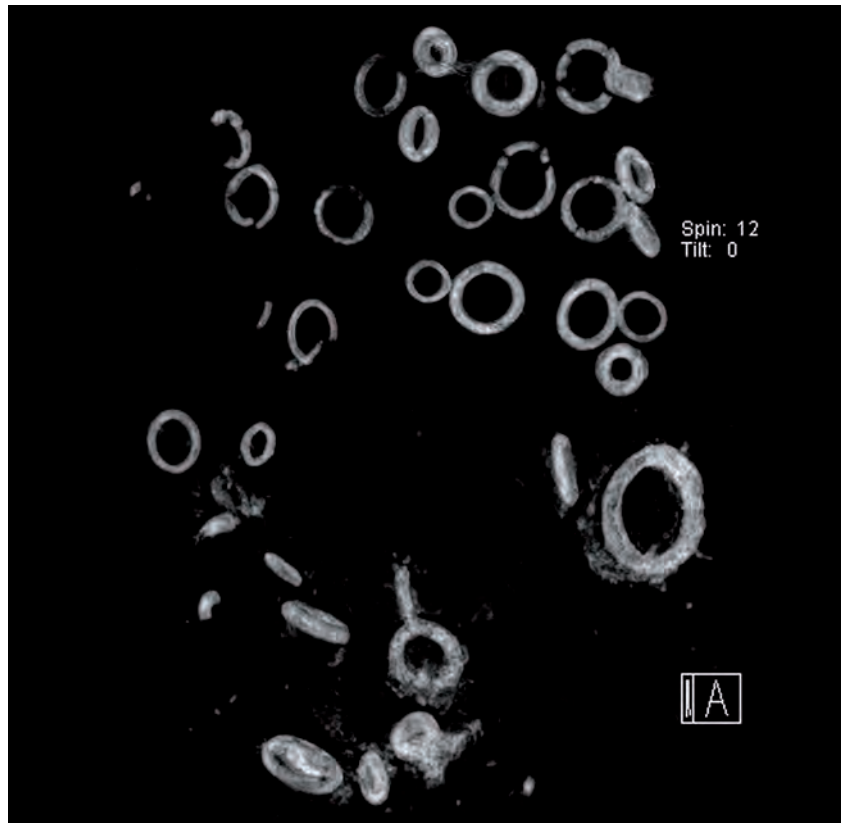
2 Identification de Paul-André Besombes, dont l'étude complète est disponible *infra* (« Étude des monnaies »)



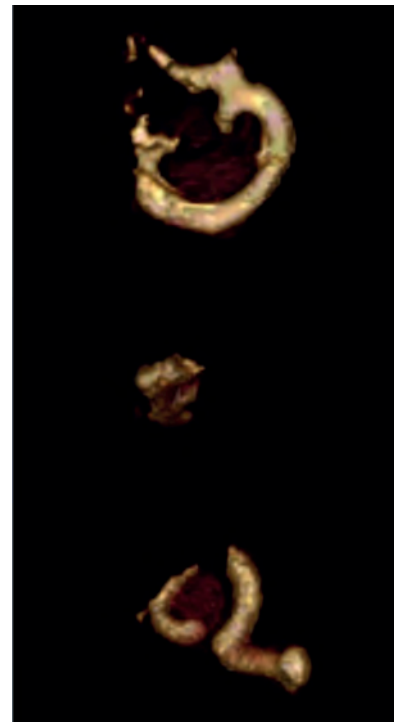
**Fig. 76** Fosse F.1139 en fin de fouille.  
© Nicolas Ménez



**Fig. 77** Plan et profils de la fosse F.1139.  
© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 78** Ensemble d'anneaux en alliage cuivreux mis au jour dans la fosse F.1139.  
© ImageET



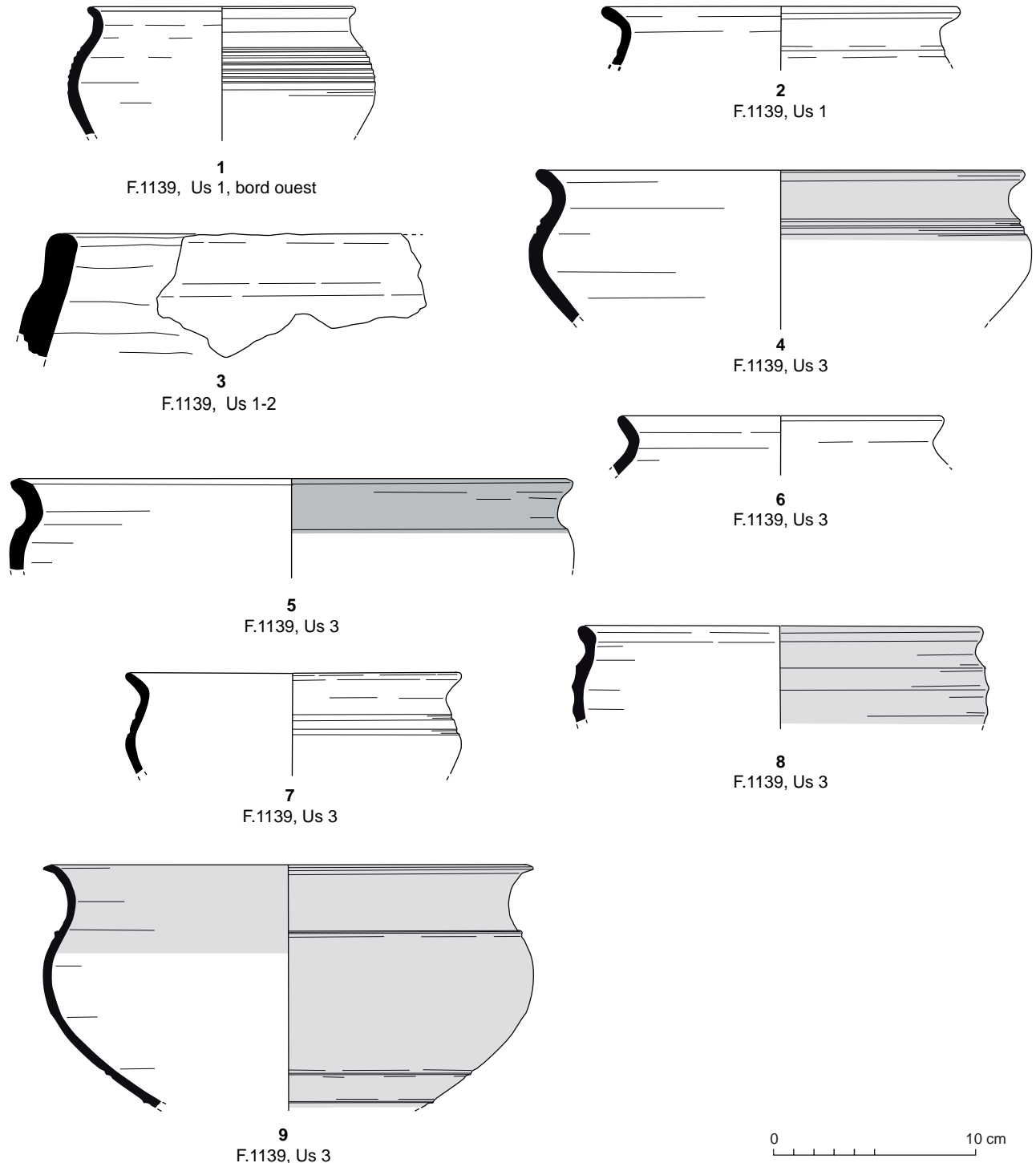
**Fig. 79** Boucle et agrafe à languette mises au jour dans la fosse F.1139.  
© ImageET, Françoise Labaune-Jean



Le reste du mobilier mis au jour au sein de cette fosse correspond à 103 tessons de céramique. Les quelques formes qui composent cet ensemble (fig.80, n°1 à 7) trouvent des comparaisons avec des ensembles céramiques locaux datés entre 75 et 50 avant notre ère. Parmi eux, on peut signaler le contexte F422 de Lamballe (22), ZAC de La Tourelle<sup>1</sup> ou l'ensemble du fossé 139 (Tr 44) de Pleurtuit (22), Le Tertre Esnault<sup>2</sup>. Une forme originale (fig.80, n°8) évoque même celles trouvées dans la région de Quimper ou le secteur de Châteaulin (29), Penn ar Roz<sup>3</sup> (fossés 3019 et 3022), entre 75 et 25 avant notre ère. Enfin, des équivalences existent également à Alet, en particulier pour les céramiques fines à cordon (fig.80, n°9). On ajoutera que quelques tessons d'amphore italique sont également dénombrés.

Fig. 80 Céramiques mises au jour au sein de la fosse F.1139.

© Eddy Roy



1 Blanchet 2010  
 2 Hamon 2014  
 3 Nicolas 2013

L'Ensemble 2B est composé de 11 trous d'ancrage de poteaux associés à une fosse (F.1121). Ils se caractérisent par des plans et des gabarits variés (fig.81) dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant (fig.82).

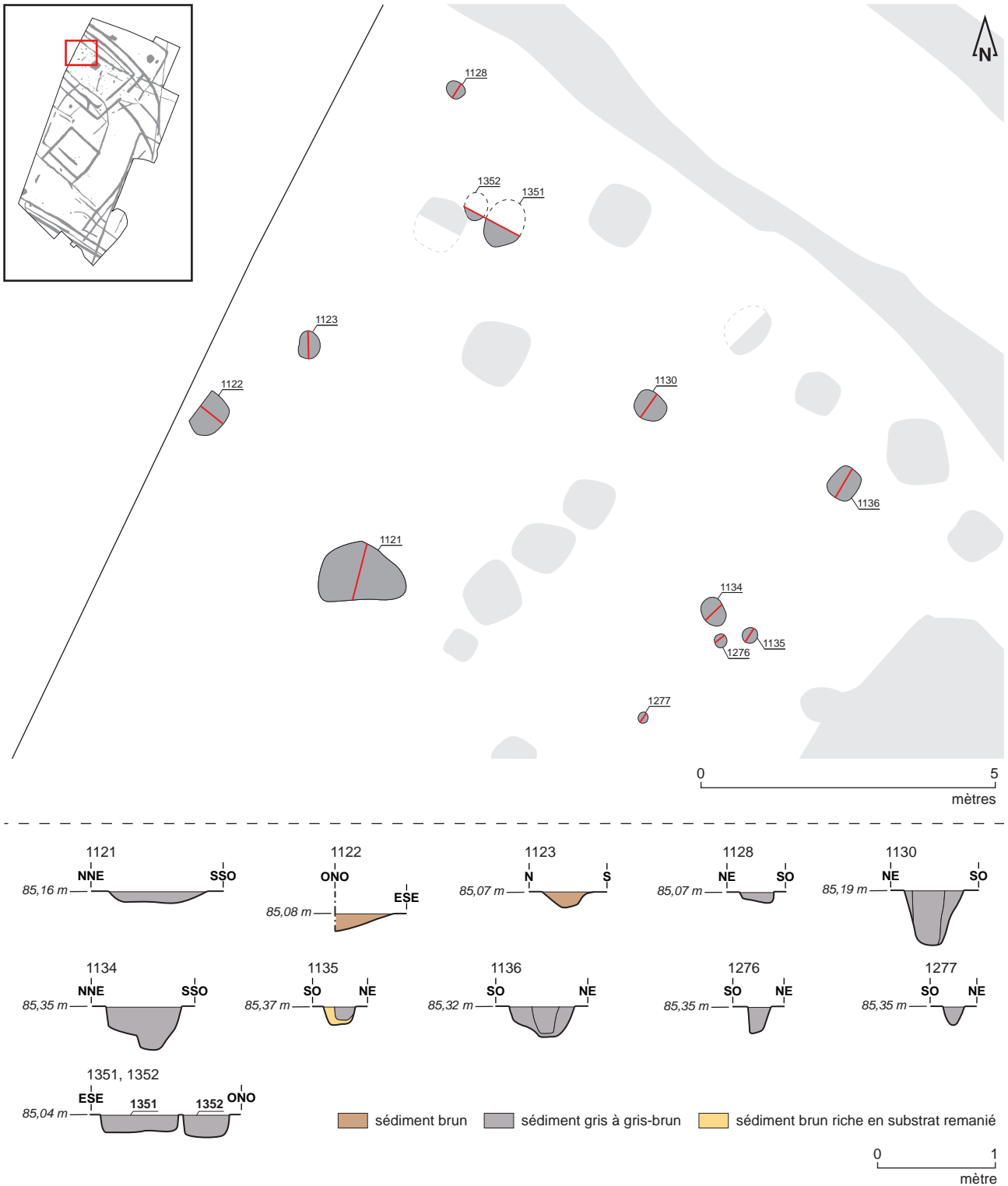


Fig. 81 Plans et profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2B.

© Véronique Chaigne, Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Fabrice Le Meneah, Alexandre Mahé, Nicolas Ménez, Olivier Morin

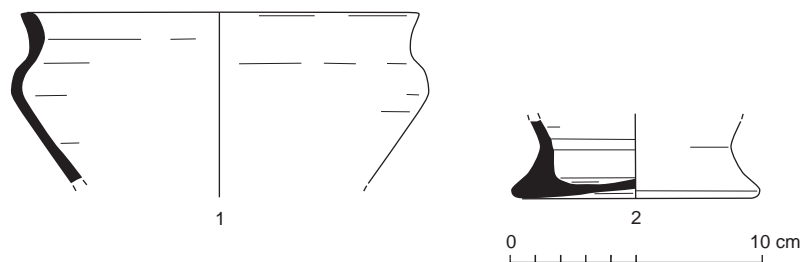
N° de Fait	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Profil	Plan
F.1121			0,80 m	0,10 m	cuvette	circulaire
F.1122	0,74 m	0,50 m		0,14 m	cuvette	subcirculaire
F.1123	0,48 m	0,35 m		0,14 m	cuvette	ovale
F.1128	0,35 m	0,19 m		0,10 m	U	ovale
F.1130	0,56 m	0,50 m		0,46 m	U	circulaire
F.1134	0,48 m	0,38 m		0,10 m	cuvette	circulaire
F.1135	0,26 m	0,22 m		0,14 m	U	circulaire
F.1136	0,66 m	0,48 m		0,24 m	cuvette	quadrangulaire
F.1276			0,20 m	0,30 m	U	circulaire
F.1277			0,20 m	0,14 m	cuvette	circulaire
F.1351			0,65 m	0,14 m	U	circulaire
F.1352			0,40 m	0,18 m	U	circulaire

**Fig. 82** Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2B.

© Nicolas Ménez

Si des alignements de structures semblent bien se dessiner, la diversité de leurs gabarits rend délicate toute tentative de restitution d'architectures. On peut toutefois supposer que les structures F.1134, F.1135, F.1136, F.1276, F.1277 et dans une moindre mesure F.1130, de par leur position, participent du bâtiment 6 (ensemble 2A, *cf. supra*) en tant qu'éléments de renfort ou d'aménagement internes.

En dépit de leur faible nombre, les trous de poteaux composant cet ensemble 2B livrent plusieurs artefacts notables. Le fait F.1121 dévoile ainsi les restes d'un ou deux vases de type Chérel 61c datés entre les années 50 avant notre ère et le changement d'ère (**fig.83, n°1 et 2**). La structure F.1122 recèle pour sa part quelques fragments d'amphore Dressel 1 italique attribuée à La Tène finale, tandis que le fait F.1134 piège un tesson daté de La Tène finale. Le F.1130 révèle pour sa part la présence d'une poterie de type Chérel 85b datée entre les années 200 avant notre ère et le changement d'ère, ainsi qu'une petite lame de hache en dolérite de type Plussulien (**fig.84**) présentant des stigmates de percussion qui témoignent de son réemploi. Le trou d'ancrage de poteau F.1351, enfin, dévoile un galet de dolérite (**fig.85**) pouvant s'apparenter à un outil en lien avec le travail des peaux type molette de corroyage.

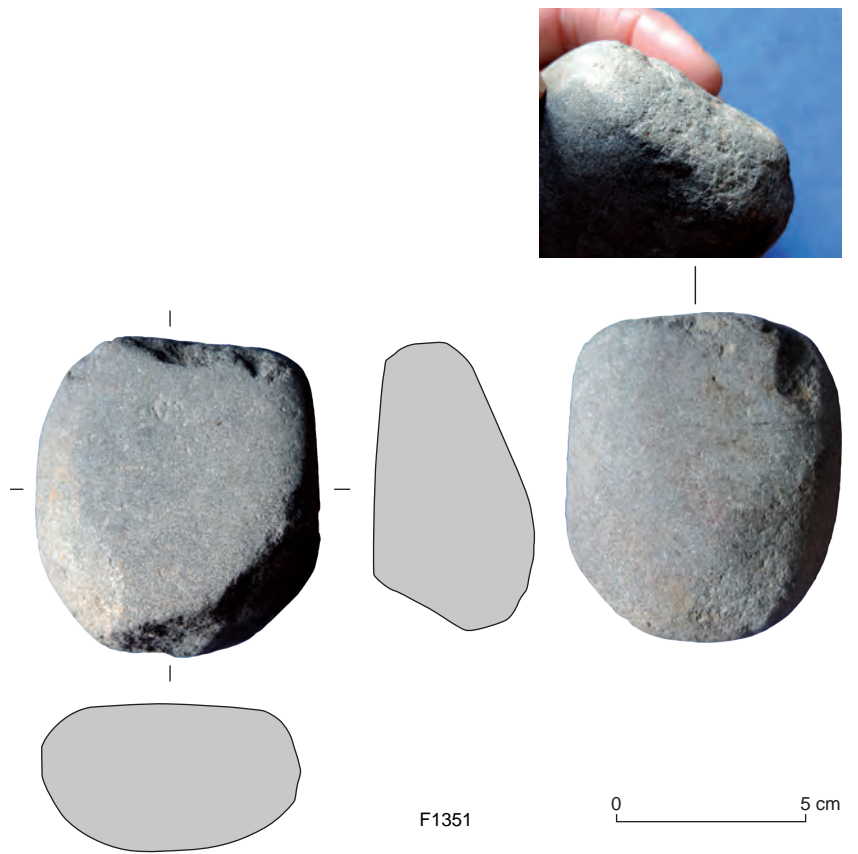


**Fig. 83** Fragments de vases de type Chérel 61c mis au jour dans le trou de poteau F.1121.

© Eddy Roy



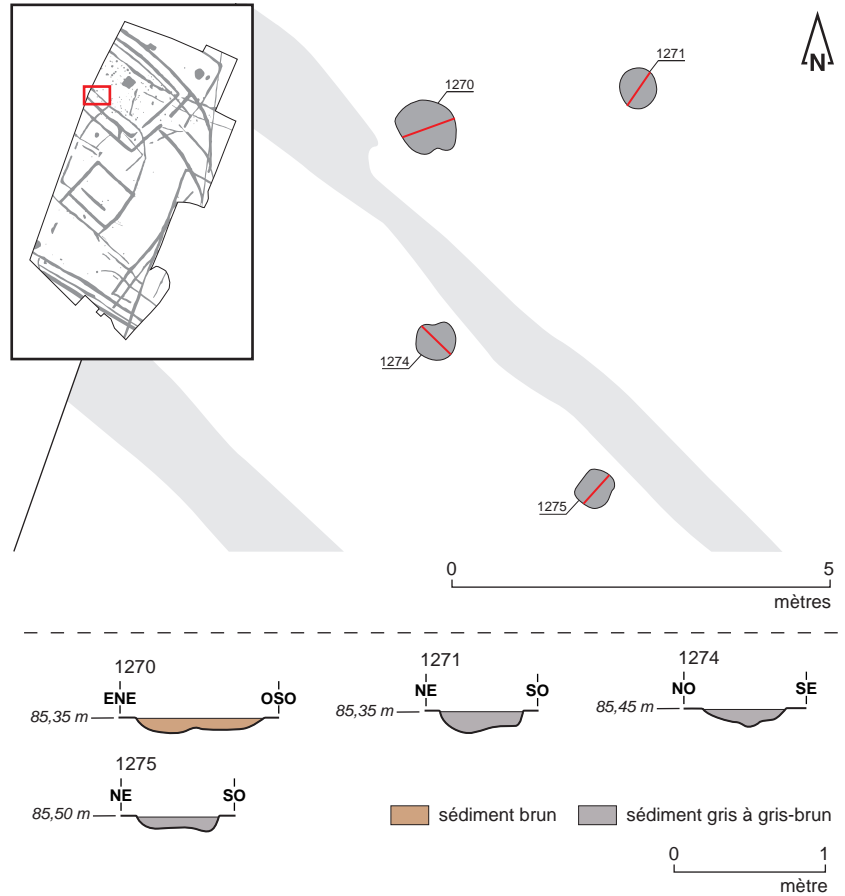
**Fig. 84** Outil de percussion sur hache en dolérite, avec vue de la réutilisation du talon.  
© Emmanuelle Collado



**Fig. 85** Outil de percussion mis au jour au sein du trou d'ancrage de poteau F.1351.  
© Véréane Brisotto

L'ensemble 3

Ce troisième ensemble de trous de poteaux a été repéré dans la partie sud-ouest de l'enclos E5 (fig.86). Il est constitué par les structures F.1270, F.1271, F.1274 et F.1275 dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant (fig.87).



**Fig. 86** Plans et profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 3.  
© Véronique Chaigne, Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Fabrice Le Meneah, Alexandre Mahé, Nicolas Ménez, Olivier Morin

**Fig. 87** Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 3.  
© Nicolas Ménez

N° de Fait	Longueur	Largeur	Profondeur	Profil	Plan
F.1270	0,84 m	0,77 m	0,09 m	irrégulier	irrégulier
F.1271	0,54 m	0,50 m	0,14 m	irrégulier	circulaire
F.1274	0,56 m	0,54 m	0,10 m	irrégulier	subcirculaire
F.1275	0,53 m	0,45 m	0,10 m	irrégulier	subcirculaire

Sa lecture permet d'observer que les trous d'ancrage de poteaux F.1271, F.1274 et F.1275 affichent des dimensions et des plans quasi analogues, ce qui autorise à proposer un fonctionnement concomitant. Nous pourrions alors être en présence d'un bâtiment rectangulaire de 4 m de long sur 3 m de large orienté sud-ouest/nord-est (**bâtiment 10**) auquel il manquerait



**Fig. 88** Proposition de restitution de bâtiment à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 3.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

cependant un angle (fig.88).

#### 2.4.2 Les aménagements externes

Si la partie interne de l'enclos E5 livre de nombreuses structures, ses alentours ne dévoilent en revanche que de rares aménagements. Ils prennent la forme d'un chemin d'accès, d'un petit bâtiment et d'une fosse.

##### 2.4.2.1 Un chemin d'accès

Immédiatement à l'est de l'entrée de l'enclos E5 ont été repérés deux fossés parallèles : F.1223-F.1311 au nord et F.1216-F.1309 au sud (fig.89).

Le fossé F.1223-F.1311 se développe selon un plan courbe qui suit une orientation nord-ouest/sud-est et apparaît entre 86,08 et 86,35 m NGF. Suivi sur près de 30 m de long avant de disparaître, au nord, en raison de son arasement, et de filer, en direction du sud, hors de l'emprise de fouille. Sondé à six reprises, il affiche un profil en cuvette conservé sur une profondeur comprise entre 0,14 et 0,32 m ainsi qu'une largeur variant de 0,60 à 1,32 m à l'ouverture. Il est comblé par du limon brun à gris qui piège quelques graviers. Sur le plan chrono-stratigraphique, il coupe le fossé F.1171-F.1312 (phases 2 et 3) au niveau du sondage Sd.265. Il est lui-même recoupé par le fossé F.1258-F.1308 (phase 5) au niveau des sondages Sd.263 et Sd.265.

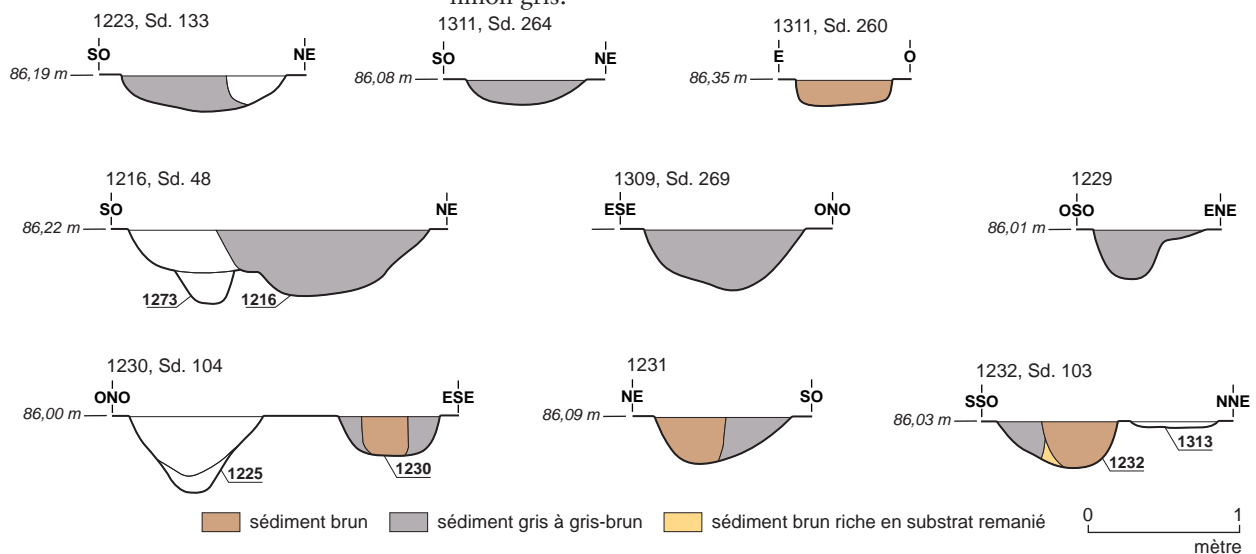
Le fossé F.1216-F.1309 est strictement parallèle au fossé précédent duquel il est séparé de 7 m environ. Apparu entre 86,02 m et 86,49 m NGF, il a été étudié sur environ 40 m de long. Au nord, il s'interrompt peu avant le fossé d'enclos F.1091, tandis qu'au sud, il se poursuit au-delà de la limite de

fouille. Il a fait l'objet sept sondages qui révèlent une largeur à l'ouverture comprise entre 1 et 1,40 m ainsi qu'un profil en cuvette conservé sur une profondeur variant de 0,25 à 0,46 m. Son comblement est pour sa part composé de limon gris à brun et livre un lot de sept tessons de poterie attribués à la fin du second âge du Fer. Le profil irrégulier du creusement observé dans quelques sondages permet de supposer que ce fossé a pu faire l'objet de curages. Du point de vue chrono-stratigraphique, il coupe le fossé mal/non daté F.1199 au niveau du sondage Sd.49. Il est recoupé à son tour par les fossés F.1308 (phase 5) et F.1310 (phase 6B) au niveau des sondages Sd. 270 et Sd.267.

Ces deux structures linéaires semblent être installées par rapport à l'entrée de l'enclos E5 (*cf. supra*) et encadrent une bande de 7 m de large qui peut être interprétée comme une bande de roulement, et ce malgré l'absence d'éléments caractéristiques de ce type d'aménagement (cailloutis, ornières...)<sup>1</sup>. L'ensemble formerait alors un large chemin menant à l'enclos E5 depuis le sud-est.

#### 2.4.2.2 Un petit bâtiment

Quatre trous d'ancrage de poteaux (F.1229, F.1230, F.1231 et F.1232) formant un bâtiment quadrangulaire d'environ 2,10 m de côté ont été repérés au nord-est de l'entrée externe de l'enclos, le long du chemin d'accès précédemment évoqué (*fig.89*). Apparus entre 85,99 et 86,09 m NGF, ils affichent des plans circulaires dont le diamètre est compris entre 0,60 et 0,80 m. Leur exploration mécanique révèle quant à elle des profils en cuvette conservés sur 0,30 m de profondeur environ et comblés par du limon gris.



**Fig. 89** Coupes des fossés F.1223-F.1311 et F.1216-F.1309 ainsi que des trous d'ancrage de poteaux F.1229, F.1230, F.1231 et F.1232.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

1

Il est cependant envisageable que ces derniers ne soient pas conservés, ou bien que la circulation se faisait directement sur le sol naturel aménagé pour l'occasion.



Fig. 89 suite Plan des fossés F.1223-F.1311 et F.1216-F.1309 ainsi que des trous d'ancrage de poteaux F.1229, F.1230, F.1231 et F.1232 .



### 2.4.2.3 La fosse F.1085

Le dernier aménagement mis au jour à l'extérieur de l'enclos s'apparente à la fosse F.1085. Localisée au sud-ouest de ce dernier, elle apparaît dès 86,05 m NGF et affiche un plan oblong de 2,40 m de long pour 0,80 m de large. Son profil en cuvette, non relevé car détruit, mesure 0,20 m de profondeur et est comblé par du limon brun qui révèle la présence de deux tessons datés de La Tène finale.

### 2.4.3 Essai de synthèse

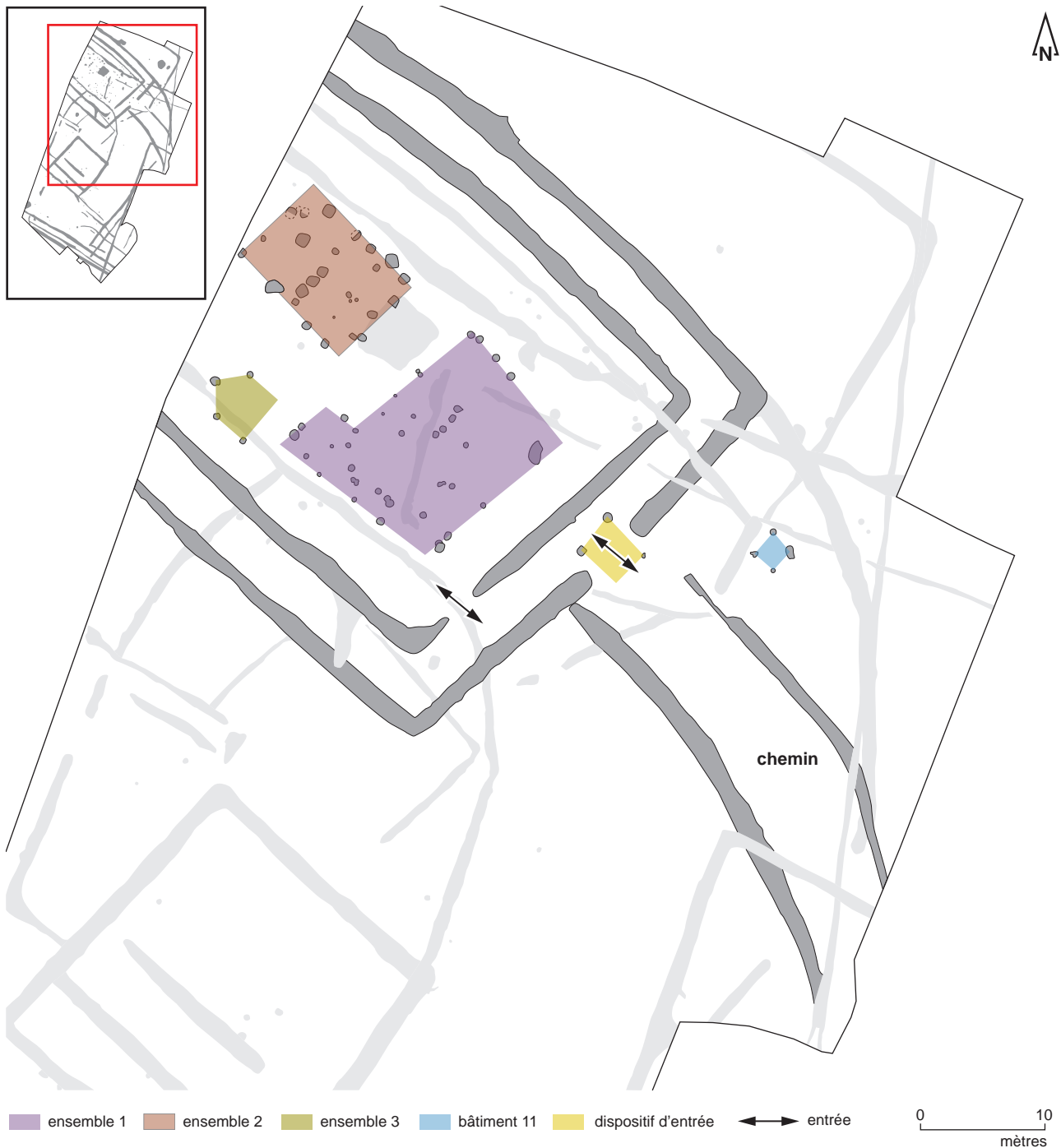
Cette quatrième phase d'occupation témoigne à nouveau d'une réorganisation complète du site des Mottes (fig.90). Les trois enclos rattachés à la phase précédente (enclos E1, E3 et E4) sont en effet abandonnés au profit d'un nouvel enclos quadrangulaire (E5) qui s'installe dans la partie nord de la zone investiguée.

Constitué d'un double fossé, il se développe sur une surface minimale de 1800 m<sup>2</sup> (45 m de long *a minima* sur 40 m de large environ) et se prolonge, en direction du nord-ouest, au-delà de l'emprise de fouille. L'accès à cet enclos se fait par une entrée en chicane aménagée sur sa façade sud-est, à laquelle est associé un dispositif de type porte ou porche. L'ensemble est desservi par un large chemin (7 m de large) matérialisé par deux fossés bordiers en arc de cercle orientés nord-ouest/sud-est qui se poursuivent en dehors des limites de prescription.

La surface interne de l'enclos E5 est impactée par de nombreux trous d'ancrage de poteaux aux gabarits et à l'état de conservation variés. Le caractère contemporain de ces structures n'a pu être avéré faute de marqueurs chronologiques suffisants, et le fort arasement de la plupart de ces impacts laisse supposer qu'une partie des aménagements d'origine (trous de poteaux, sablières...) ne nous soit parvenue ; néanmoins bon nombre d'entre eux semblent former des alignements cohérents aux orientations analogues (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-est, soit celles des fossés de l'enclos) qui autorisent à proposer plusieurs hypothèses de plans de bâtiments.

Un premier groupe de trous de poteaux aux morphologies disparates (ensemble 1), localisé dans la partie sud-est de l'enclos, pourrait ainsi former une grande construction en U (bâtiment 1, hypothèse 1), un vaste édifice rectangulaire (bâtiment 3, hypothèse 2), ou encore 5 petits bâtiments quadrangulaires (bâtiments 4, 5, 6, 7 et 8, hypothèse 3). Un deuxième groupe (ensemble 2), implanté dans la partie nord-ouest de l'enclos, se distingue du précédent par l'homogénéité des gabarits des structures qui le composent (plan quadrangulaire de grandes dimensions, profil en U, importante profondeur de conservation). Ils paraissent former une imposante construction rectangulaire (bâtiment 9) à laquelle est adjointe, lors de sa seconde phase de fonctionnement, une grande fosse trapézoïdale (F.1139) pouvant s'apparenter à un cellier semi-enterré. Le troisième et dernier ensemble d'impacts (ensemble 3) a quant à lui été repéré dans la partie sud-ouest de l'enclos et pourrait constituer un petit bâtiment rectangulaire (bâtiment 10).

Si la présence de bâtiments est avérée au sein de l'enclos, aucun indice ne permet en revanche de caractériser leur usage (habitations ? bâtiments agricoles ? bâtiments de stockage ? bâtiments artisanaux ? ...). Il en va de même pour la fonction de l'enclos tout entier, en raison notamment de l'arasement particulièrement important des structures et du fait que sa surface totale n'ait pu être appréhendée lors de l'opération. Les nombreux



**Fig. 90** Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 4.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

artefacts mis au jour (tessons de céramique notamment<sup>1</sup>) paraissent cependant aller dans le sens d’une occupation domestique à laquelle seraient associées quelques activités artisanales telles que la mouture (fragments de meules), le tissage (un peson en pierre), ou encore la métallurgie (outils lithiques). La conjugaison d’éléments remarquables tels que le double fossé, l’entrée en chicane dotée d’un dispositif de type porte, portail ou porche, ou encore la large voie d’accès met quant à elle en évidence le caractère monumental de l’ensemble, qui témoigne peut-être d’un statut particulier de l’enclos et/ou de ses occupants.

Sur le plan chronologique, les structures associées à cet enclos E5 (fossés et fosse F.1139 en particulier) ont livré de nombreux tessons de céramique qui

1 Environ 590 tessons de poterie, soit près de la moitié des tessons de céramique mis au jour sur le site des Mottes (1245 restes), ont été découverts dans les fossés de l’enclos E5.

permettent d'établir que son occupation démarre au cours des années 100-75 avant notre ère, tandis que son abandon intervient à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, soit une durée de fonctionnement de près d'un siècle. Cette chronologie est par ailleurs confirmée par les monnaies (datées des années 60-50 avant notre ère) et la ceinture faite d'anneaux (datée entre 150 et 70 avant notre ère) mises au jour au sein de la fosse F.1139. L'analyse stratigraphique des nombreuses coupes réalisées dans les fossés permet quant à elle de préciser que cet enclos a connu au moins deux grandes séquences de fonctionnement, dont la datation ne peut être affinée faute de marqueurs chronologiques suffisamment fins.

Ce panorama archéologique est complété par de rares structures en creux repérées en périphérie de l'enclos : un petit bâtiment carré à la fonction indéterminée (bâtiment 11) installé le long de la voie d'accès et une petite fosse à l'usage non caractérisé localisée au sud-ouest de l'enclos.

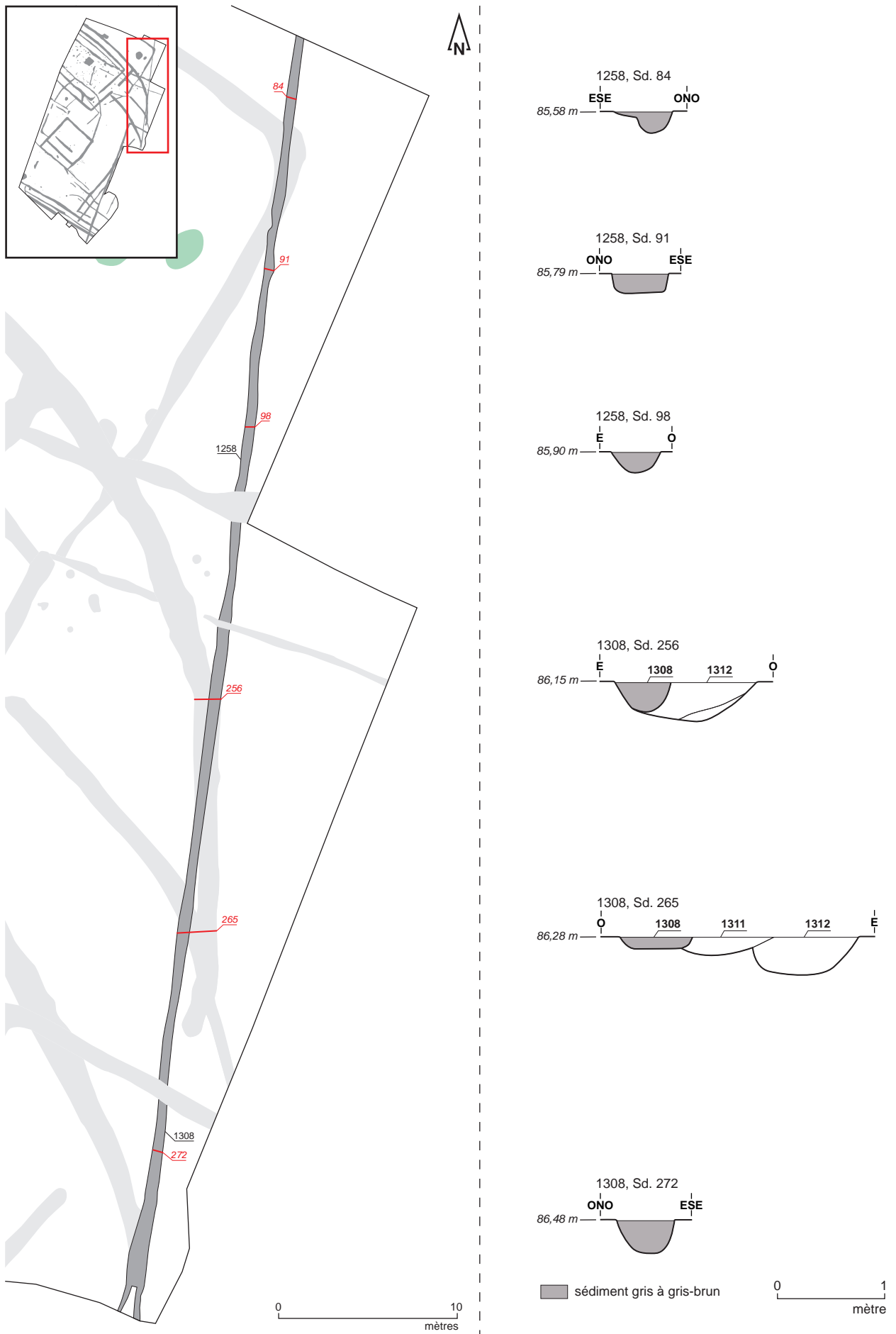
## 2.5 Les premières traces d'occupation antiques (Phase 5)

Cette cinquième phase d'occupation du site des Mottes est matérialisée par une unique structure : le fossé F.1258-F.1308.

Celui-ci a été mis au jour dans le quart nord-ouest de la zone de fouille, où il se développe sur près de 75 m de long selon un axe nord-est/sud-ouest et apparaît dès 85,90 m NGF (fig.91). Sondé à de nombreuses reprises (17 sondages), il présente un profil en cuvette dont la largeur à l'ouverture varie de 0,45 à 0,68 m ainsi qu'une profondeur de conservation comprise entre 0,10 et 0,33 m (fig.92). Son comblement est pour sa part constitué de limon



**Fig. 92** Profil du fossé F.1258-F.1308 au sein des sondages Sd.98 (A) et Sd.272 (B).



**Fig. 91** Plan et profil du fossé F.1258-F.1308.  
© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

argileux gris à brun-gris qui piège quelques graviers et charbons de bois mais ne livre pas le moindre artefact.

Du point de vue chrono-stratigraphique, il coupe plusieurs fossés : F.1237 (phase 1) au niveau du sondage Sd. 85, F.1171-F.1312 (phases 2 et 3) au niveau des sondages Sd.255, 256 et 257, et surtout F.1223-F.1311 et F.1216-F.1309 (phase 4) au niveau des sondages Sd.263, 265, 270 et 271). Il est lui-même recoupé par les fossés F.1313 (phase 6A) au niveau du sondage Sd.252, F.1322-F.1242-F.1245-F.1310 (phase 6B) au niveau du sondage Sd.262 et F.1158-F.1222 (phase 6A, relation vue en plan).

Au regard des données recueillies, seules ces relations chrono-stratigraphiques permettent donc d'affirmer que le fossé F.1258-F.1308 fonctionne entre la fin de la phase 4, datée de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (*cf. supra*), et le début de la phase 6 (*cf. infra*) dont le démarrage intervient dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

## 2.6 Les occupations du Haut-Empire (phase 6)

Cette nouvelle phase d'occupation succède aux premiers vestiges gallo-romains et se caractérise par deux séquences de fonctionnement mises en évidence par le biais de la chronologie relative: la phase 6A puis la phase 6B.

### 2.6.1 Phase 6A

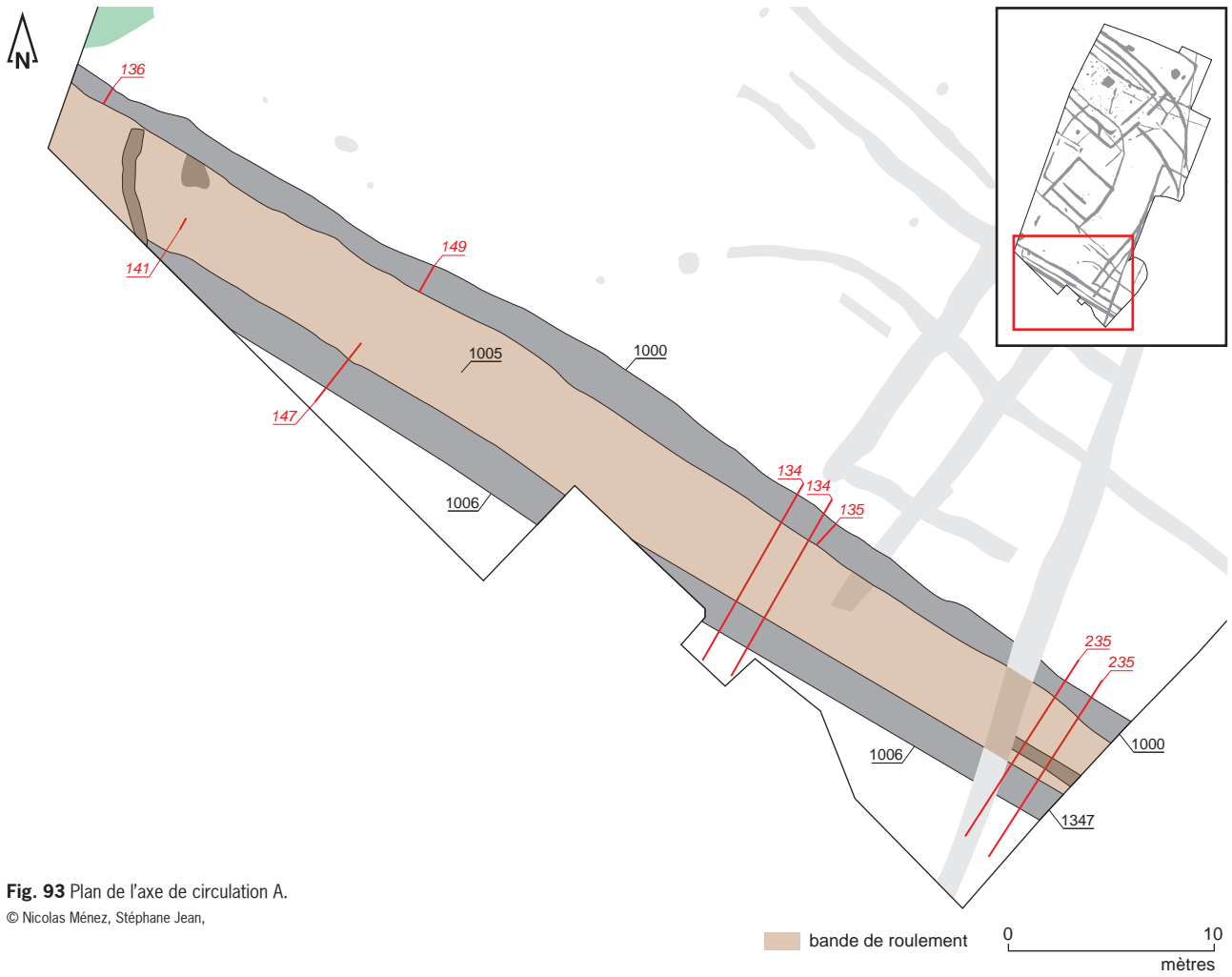
Cette première séquence est matérialisée par deux axes de circulation qui se développent respectivement dans les parties sud et nord de la zone de fouille.

#### 2.6.1.1. L'axe de circulation méridional (axe A)

Cet axe de circulation, en partie mis en évidence lors du diagnostic mené en 2016, est localisé à l'extrême sud de la parcelle étudiée (**fig.93**). Suivi sur près de 60 m de long, il se développe selon une orientation nord-ouest/sud-est et se poursuit, au nord-ouest comme au sud-est, au-delà de l'emprise de prescription. Il est principalement matérialisé par les fossés F.1000 (au nord) et F.1006-F.1347 (au sud) dont les tracés parallèles encadrent une bande de roulement large de 4,60 m en moyenne. Très mal conservée, celle-ci se caractérise par de rares plages de galets de quartz reposant directement sur le terrain naturel.

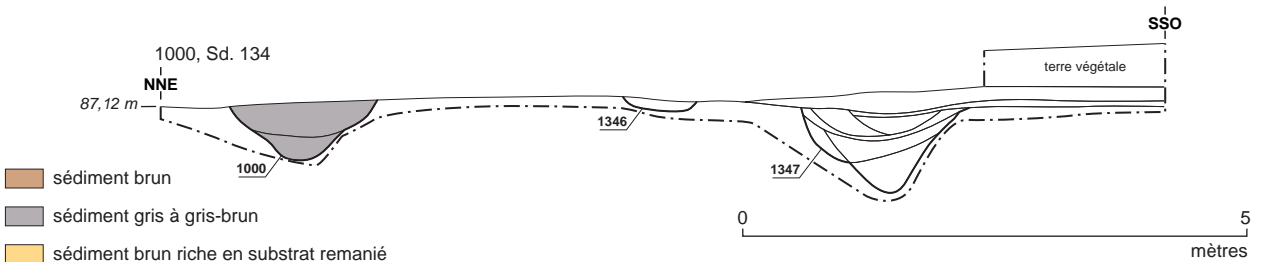
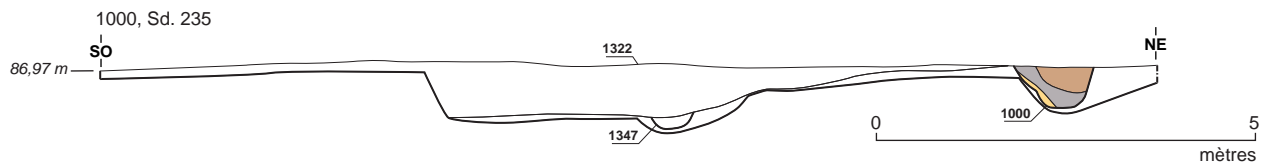
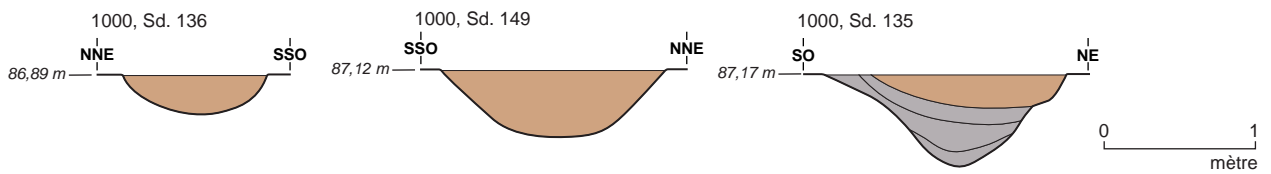
La limite nord (F.1000) a été sondée à dix reprises et affiche un profil en cuvette, à l'exception d'une portion comprise entre les sondages Sd.134 et 122 qui présente un creusement en V à fond émoussé (**fig.93 et 94**). L'ensemble est large de 0,93 à 1,50 m à l'ouverture et conservé sur une profondeur qui varie entre 0,20 et 0,70 m. Le comblement est quant à lui constitué d'une à quatre Us limoneuses à tendance argileuse de couleur grise à brune qui piègent un lot de tessons de céramique dont les éléments les plus marquants s'apparentent à un fragment de cruche (sondage Sd.135 Us 1), un tesson de *terra nigra* (décapage) et un fragment de poterie commune cuite en mode B (Sd.122 Us 1 ou 2), tous trois datés des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Du point de vue chrono-stratigraphique, le fossé F.1000 coupe le fossé F.1029 (phase 1) au niveau du sondage Sd.122 ainsi que le fossé F.1002 (non daté) au niveau du sondage Sd.137. Il est lui-même recoupé par le



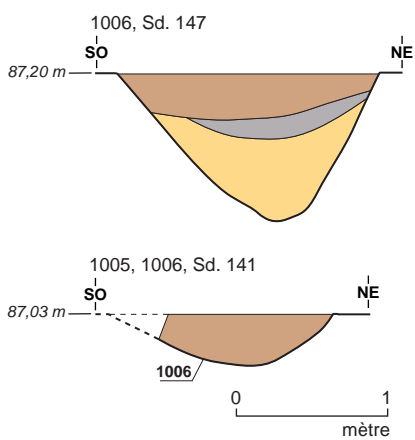
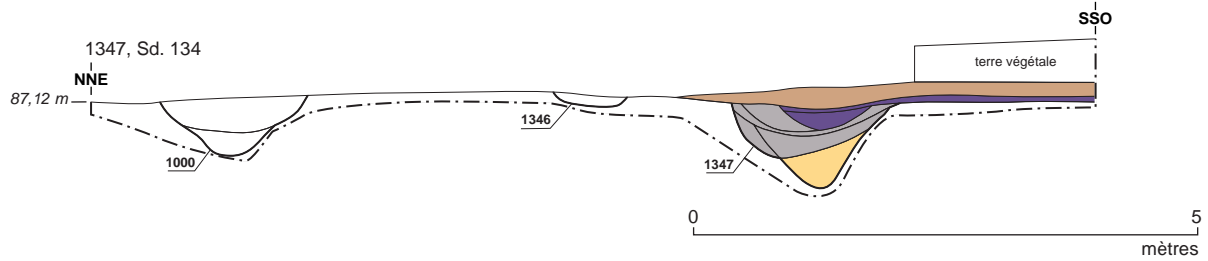
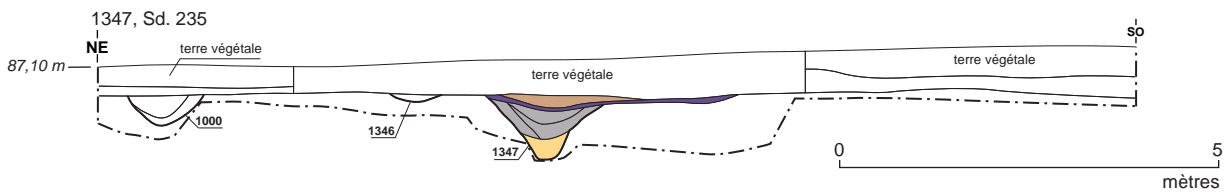
**Fig. 93** Plan de l'axe de circulation A.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean,



**Fig. 93 suite** Coupes des fossés bordiers de l'axe de circulation A.

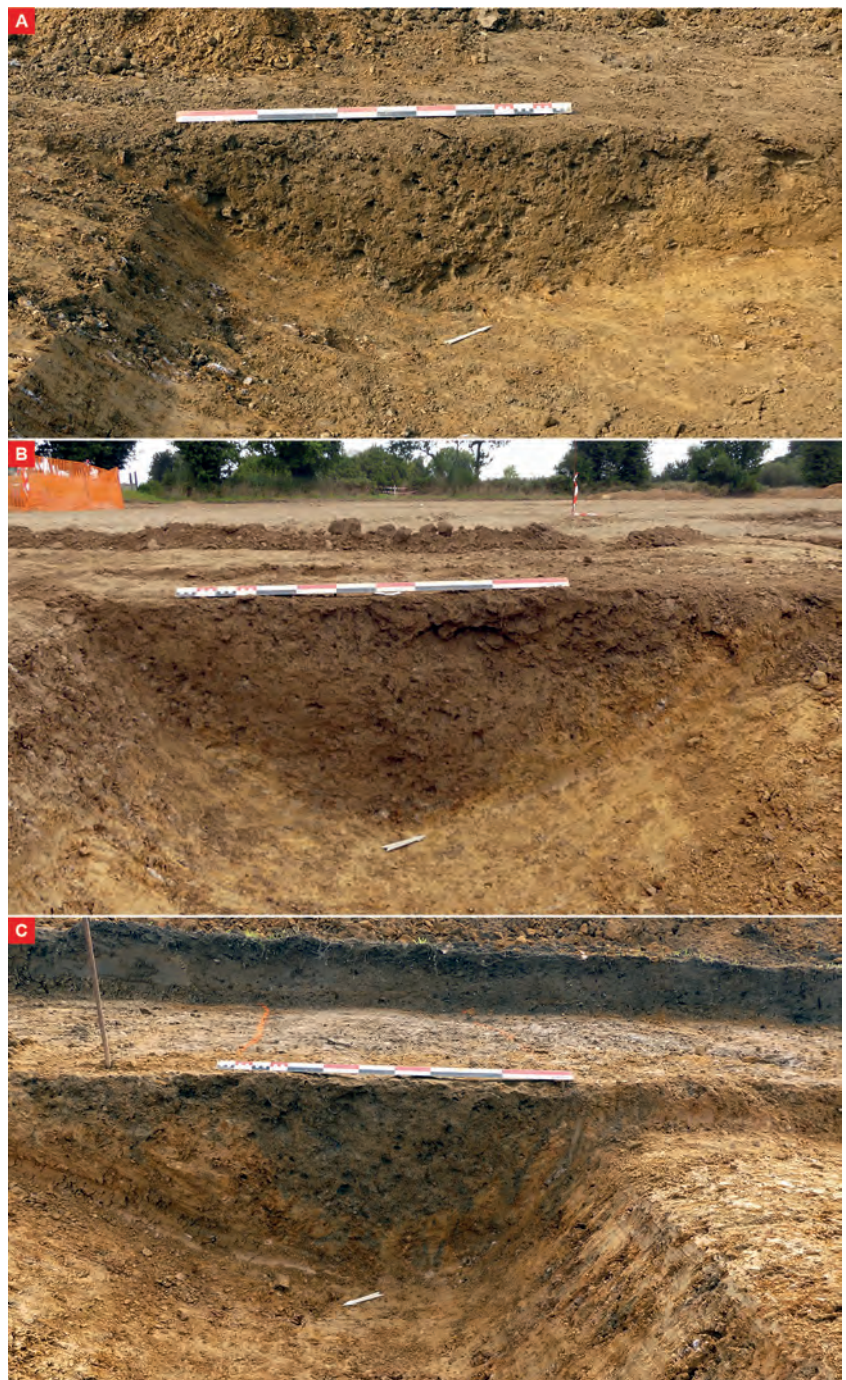
© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



- sédiment brun
- sédiment brun riche en substrat remanié
- sédiment gris à gris-brun
- galets de quartz

**Fig. 93 suite** Coupes des fossés bordiers de l'axe de circulation A.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 94** Profil du fossé F.1000 au sein des sondages Sd.149 (A), Sd.135 (B) et Sd.235 (C).

© Alexandre Mahé

fossé F.1322-F.1242-F.1245 -F.1310 (phase 6B) au niveau du sondage Sd.243.

La limite sud (F.1006-F.1347), sondée cinq fois, présente pour sa part un profil en V à fond émoussé. Son degré de conservation, plus important que celui du fossé parallèle, est comprise entre 0,70 et 1 m de profondeur, tandis que sa largeur à l'ouverture varie de 1,60 à 1,75 m (fig.93 et 95). Son comblement est composé de trois à six Us limoneuses à tendance argileuse de couleur grise à brune, dont la plus ancienne est systématiquement associée à du substrat remanié. Les Us les plus récentes (sondage Sd.146 Us 1 ; Sd.147 Us 2 ; Sd.235 Us 3 et 4) livrent par ailleurs des fragments de céramique dont les plus emblématiques correspondent respectivement à une *terra nigra* de type Menez 126 datée du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, une sigillée de Centre Gaule datée du II<sup>e</sup> siècle et une amphore Pascual 1 attribuée au I<sup>er</sup> siècle. Les sondages Sd.134 et 235 permettent en outre d'observer la présence d'un niveau de circulation composé de galets de quartz damés qui masque le sommet du fossé et se prolonge en direction du sud.

Sur le plan chrono-stratigraphique, ce fossé F.1006-F.1347 est coupé par

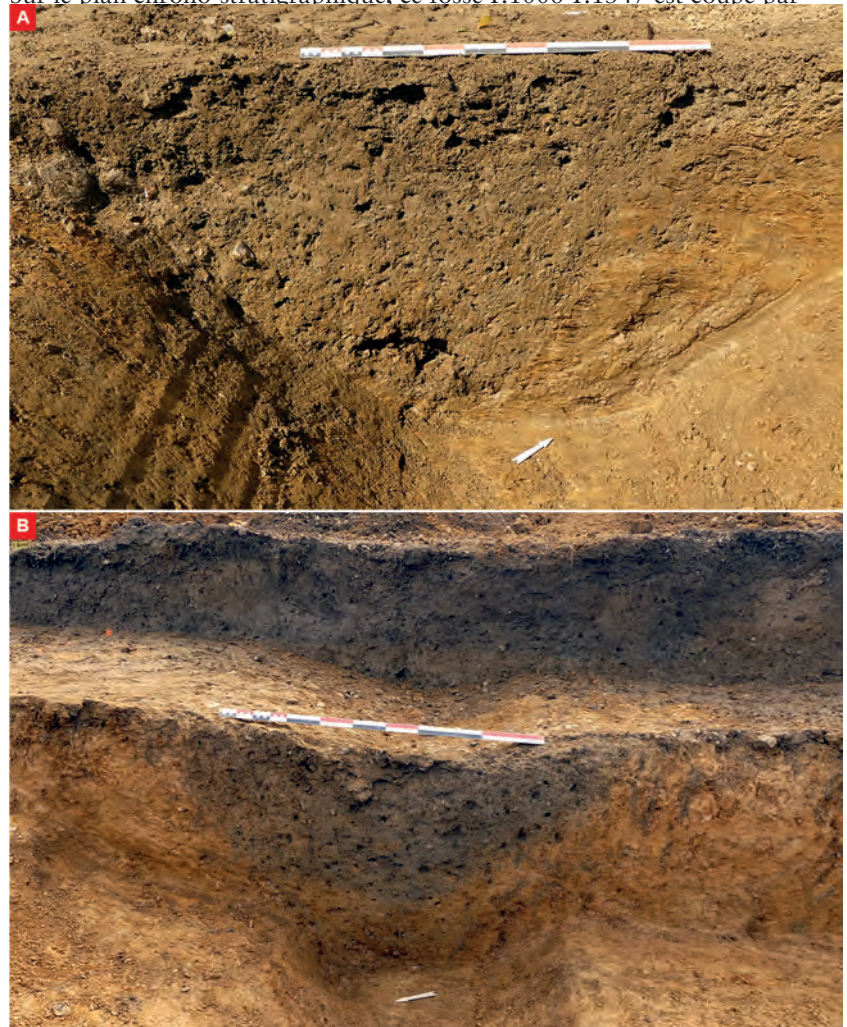


Fig. 95 Profil du fossé F.1006 – F.1347 au sein des sondages Sd.147 (A) et Sd.235 (B).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

le fossé F.1322-F.1242-F.1245 -F.1310 (phase 6B) au niveau du sondage Sd.235.

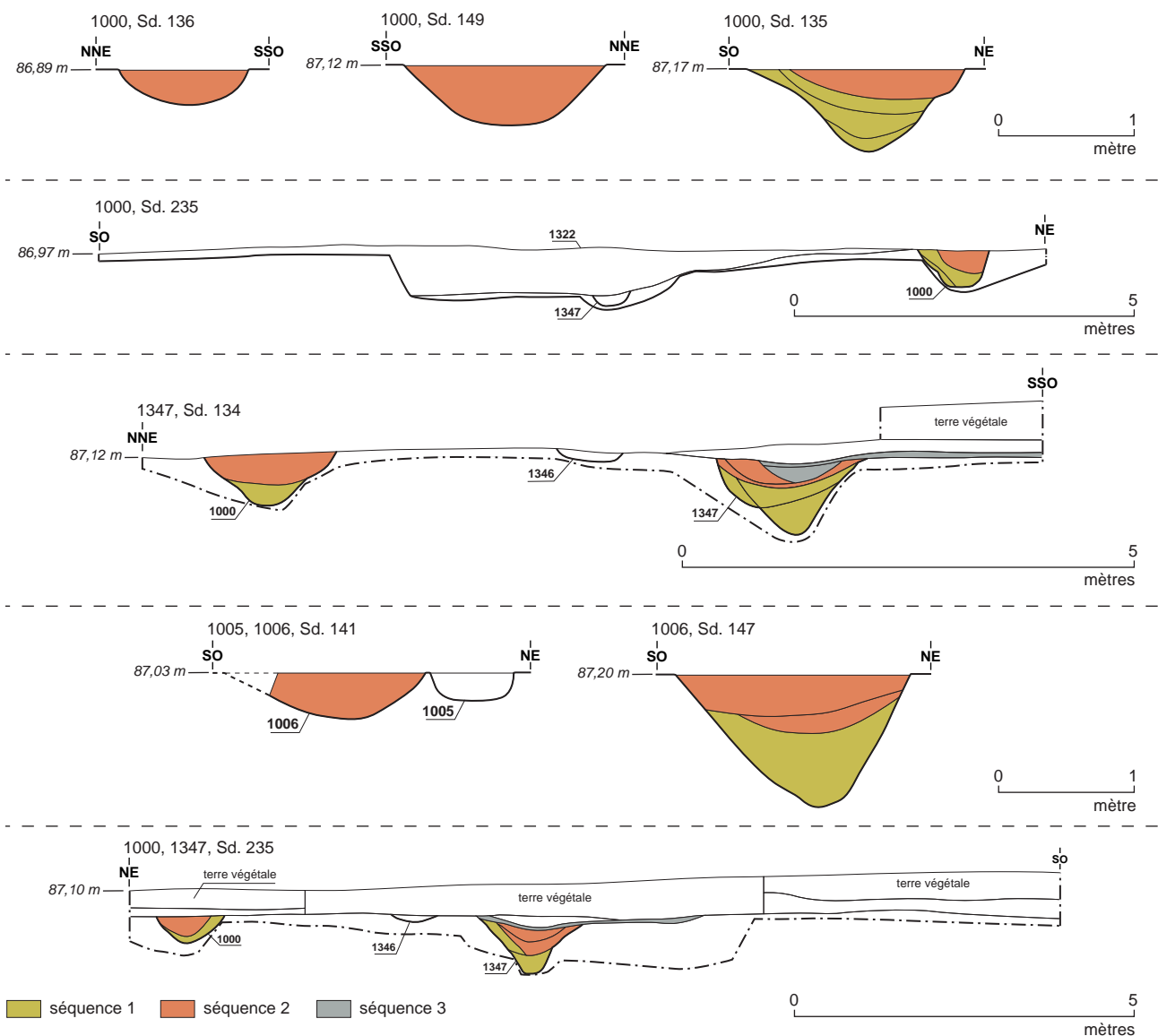
L'examen minutieux des coupes réalisées dans les fossés bordiers, couplé à la réalisation de sondages transversaux dans cette voirie, permettent de mettre en évidence au moins trois grandes séquences de fonctionnement (fig.96).

La première d'entre elles (séquence 1) est visible dans les sondages Sd.122, 134, 135 et 235 du fossé F.1000 et au sein des sondages Sd.147, 134 et 245 du fossé F.1006-F.1347. Elle correspond à des comblements limono-



argileux bruns à gris qui tapissent le fond des creusements<sup>1</sup> et illustrent probablement d'un fonctionnement ouvert puis d'un comblement progressif d'origine naturelle. Le mobilier mis au jour au sein de certaines de ces Us autorise à dater leur fonctionnement entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

La deuxième séquence (séquence 2) a été observée dans l'ensemble des sondages réalisés dans les deux fossés. Dans la partie orientale du tracé de ces fossés (sondages Sd.134, 135, 122 et 235 du fossé F.1000 ; Sd.147, 134 et 235 du fossé F.1006-F.1347), elle prend ainsi la forme d'un recreusement en cuvette de la partie supérieure du comblement, tandis que dans leur partie occidentale (sondages Sd.136, 139, 144 et 149 du fossé F.1000), elle s'apparente à un creusement *ex-nihilo* dans le terrain naturel. Le peu de mobilier présent dans son comblement limoneux brun à gris<sup>2</sup> (Sd.149 Us 1 ; Sd.135 Us 1 ; Sd.122 Us 1 pour le fossé F.1000; Sd.147 Us 2 et Sd.235 Us 3 pour le fossé F.1006-F.1347) permet de dater son abandon au cours des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles de notre ère.



**Fig. 96** Différentes séquences de fonctionnement de l'axe A mises en évidence dans les coupes.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

- 1 Il s'agit des Us 11 du sondage Sd.134, 3 et 4 du Sd.135, Us 1 du Sd.122 et 8 du Sd.235 pour le fossé F.1000 et des Us 3 du Sd.147, 6 à 8 du Sd.134 et 4 à 6 du Sd.235 pour le fossé F.1006-F.1347.
- 2 Il s'agit des Us 1 des sondages Sd.136, 139, 144, 149 et 122, de l'Us 7 du Sd.235 et de l'Us 10 du Sd.134 pour le fossé F.1000 et des Us 1 et 2 du Sd.147, des Us 3 à 5 du Sd.134 et de l'Us 3 du Sd.235 pour le fossé F.1006-F.1347.

La troisième et dernière séquence mise en évidence (**séquence 3**) est seulement visible au sein des sondages Sd.134 et 235, où elle prend la forme d'un niveau de galets de quartz damés (Sd.134 Us 2 ; Sd.235 Us 2) correspondant à une surface de roulement<sup>1</sup> (**fig.97**). Elle masque la totalité du fossé F.1006-F.1347 et se poursuit, sur au moins 3 m, en direction du sud. En dépit d'un nettoyage minutieux sur une large surface, son faible degré de conservation ne permet pas de préciser si elle se poursuivait à l'origine jusqu'au fossé bordier septentrional F.1000. La présence de nombreux galets de quartz dans le comblement supérieur du fossé antérieur F.1005-F.1346 (*cf. infra*) laisse toutefois penser qu'elle s'étendait *a minima* jusque là. Sur le plan chronologique, les quelques tessons de poterie ramassés au cours du nettoyage de cette surface de circulation sont datés du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le mobilier mis au jour dans la terre végétale recouvrant ce cailloutis (Sd.134, terre végétale) est pour sa part plus caractéristique (sigillée de Centre Gaule, mortier de l'Allier, amphore de Bétique) et daté entre les années 50 et 190 de notre ère. L'analyse stratigraphique de la coupe relevée au sein du sondage Sd.235 permet en outre de préciser que ce fossé est recoupé par le fossé F.1322-F.1242-



**Fig. 97** Vue générale de la surface de roulement au niveau du sondage Sd.134. On observe le fossé F.1000 à gauche de la photo.

© Nicolas Ménez

F.1245-F.1310 attribué à la phase 6B (*cf. infra*).

#### 2.6.1.2. L'axe de circulation septentrional (axe B)

Ce second axe de circulation est matérialisé par les fossés parallèles F.1158-F.1222 (au nord) et F.1220-F.1213 (au sud) qui se développent selon une orientation nord-ouest/sud-est. Suivis respectivement sur 56 et 45 m de longueur, ils sont espacés de 4,60 m en moyenne et se prolongent, à l'ouest comme à l'est, au-delà de la limite d'emprise (**fig.98**).

Le fossé F.1158-F.1222 est divisé en deux tronçons séparés par un vide de 5 m environ. Sondé à 8 reprises, il affiche un profil en cuvette conservé entre 0,10 et 0,27 m de profondeur ainsi qu'une largeur à l'ouverture comprise entre 0,70 et 1,15 m de large. Il est comblé par une Us unique constituée de limon brun qui piège quelques tessons de poterie datés de La Tène

1

Cette bande de roulement a également été enregistrée sous la dénomination « F.1305 ».

finale associés à des fragments de terre cuite et à un objet en fer, interprété comme un talon de lance ou un soc d'araire<sup>1</sup>(fig.99). Sur le plan chronostratigraphique, ce fossé coupe les fossés F.1237 (phase 1), F.1171-F.1312 (phases 2 et 3), F.1218 (phase 4) et F.1258-F.1308 (phase 5) au niveau des sondages Sd.96 et 78. Il est recoupé à son tour par le fossé F.1169-F.1221 (phase 7) au niveau du sondage Sd.72.

Le fossé F.1152-F.1220-F.1213, lui aussi divisé en deux segments séparés de 4 m, a fait l'objet de 6 sondages qui révèlent un profil en cuvette. Bien plus arasé que le précédent, ce fossé présente une largeur de 0,50 m environ ainsi qu'une profondeur de conservation comprise entre 0,04 et 0,10

1 Identification d'Émilie Godet.

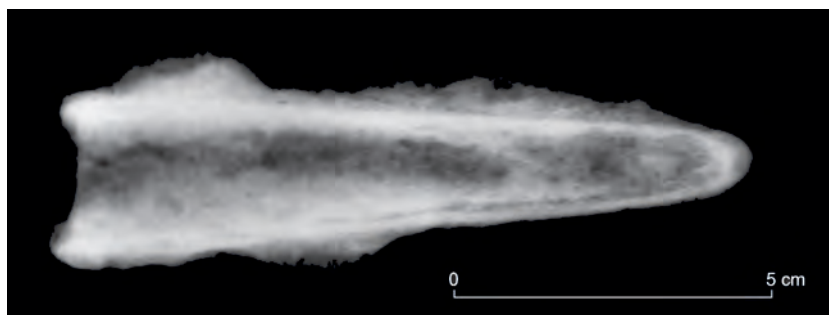


Fig. 98 Plan de l'axe de circulation B et coupes de ses fossés bordiers.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

**Fig. 99** Talon de lance ou soc d'aire mis au jour dans le fossé F.1006-F.1347.

© ImageET



m. Son comblement est composé d'une à deux Us limoneuses de couleur brune à grise et livre neuf tessons de céramique attribuables au second âge du Fer. Sur le plan chrono-stratigraphique, ce fossé coupe les fossés F.1171-F.1312 (phases 2 et 3, relation vue en plan), F.1218 (phase 4) et surtout F.1258-F.1308 (phase 5) au niveau des sondages Sd. 76 et 252. Il est lui-même recoupé par le fossé F.1169 -F.1221 rattaché à la phase 7 (relation vue en plan).

### 2.6.2 Phase 6B

Cette seconde séquence de la phase 6 est matérialisée par une unique structure : le fossé F.1322-F.1242-F.1245 -F.1310 (**fig.100**). Implanté dans la partie orientale du site où il a pu être étudié sur une longueur de 97 m, ce dernier apparaît entre 86,50 et 87 m NGF. Sur le plan spatial, il suit une orientation sud-ouest/nord-est dans sa partie méridionale avant de tourner à angle droit en direction du sud-est et de se prolonger au-delà de la limite de prescription.

La lecture des nombreuses coupes réalisées au moment de son exploration mécanique (12 sondages) permet de mettre en évidence deux grandes séquences d'utilisation (**fig.100 et 101**).

La première d'entre elles (**séquence 1**) est matérialisée par un creusement en cuvette conservé sur 0,45 m au maximum, large de 0,90 à 1,20 m à l'ouverture et comblé par une à deux Us limoneuses brunes à grises parmi lesquelles on note la présence relativement importante de substrat. Quelques unes de ces Us<sup>1</sup> livrent du mobilier céramique (dont un tesson d'amphore de Tarraconaise) daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La deuxième séquence de fonctionnement (**séquence 2**) se caractérise par un recreusement en forme de cuvette de la partie supérieure de ce fossé. Visible seulement dans la portion méridionale de celui-ci (sondages Sd.245, 244, 243 et 242 du nord au sud), il affiche une largeur à l'ouverture comprise entre 1,60 et 2,10 m ainsi qu'une profondeur maximale de 0,40 m. Son comblement est constitué d'une seule Us limoneuse gris-brun qui piège parfois d'importantes quantités de substrat et livre un tesson de gobelet à pâte gris clair attribué aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (sondage Sd.242, Us 1).

Du point de vue chrono-stratigraphique, le fossé F.1322-F.1242-F.1245 -F.1310 coupe les fossés F.1035 (phase 1), F.1319-F.1033-F.1361 (phase 1), F.1216-F.1309 (phase 4) au niveau des sondages Sd.38, 246 et 267, F.1258-F.1308 (phase 5) au niveau du sondage Sd.262, mais surtout les fossés F.1000 et F.1006-F.1347 ainsi que la bande de roulement F.1305 rattachés à la phase 6A au niveau des sondages Sd.243 et 235). Il n'est

1

Il s'agit de l'Us 2 du sondage Sd.235, de l'Us 2 du Sd.242 et de l'Us 2 du Sd.245.

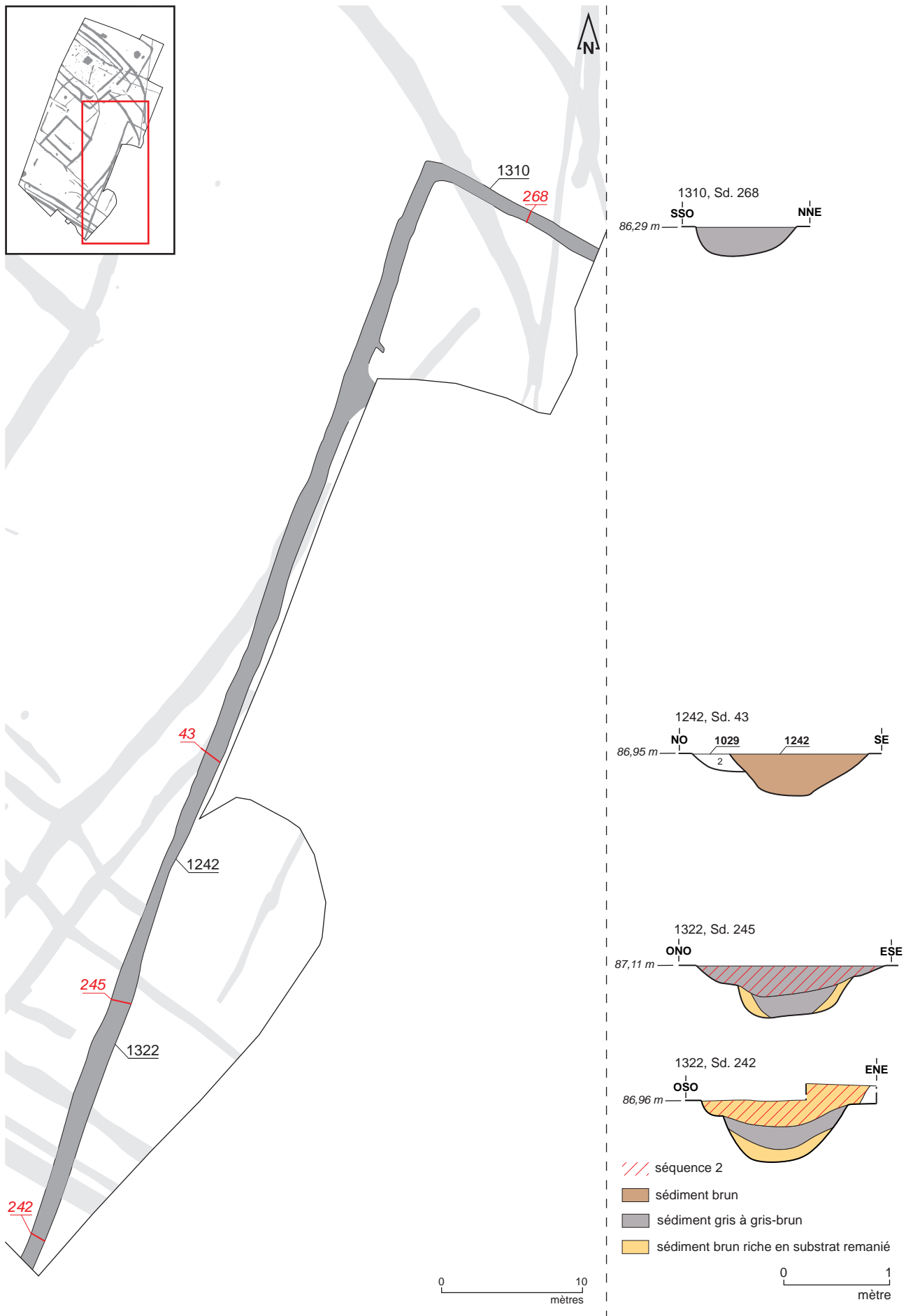
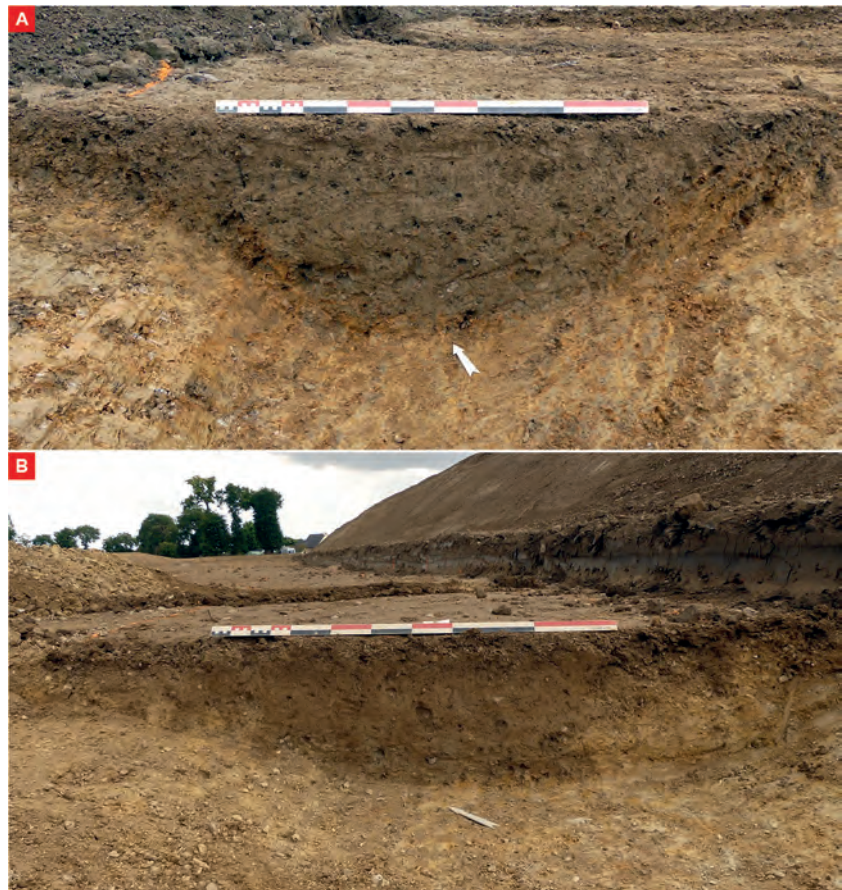


Fig. 100 Plan et coupes du fossé F.1322-F.1242-F.1245-F.1310.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 101** Profil du fossé F.1322-F.1242-F.1245-F.1310 au sein des sondages Sd.245 (A) et Sd.43 (B).

© Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé

pour sa part recoupé par aucune structure.

### 2.6.3 Essai de synthèse

Cette sixième phase d'occupation du site des Mottes dévoile au final assez peu de vestiges au regard de son amplitude chronologique. Les quelques données de chronologie absolue recueillies (tessons de céramique) permettent en effet de préciser qu'elle s'étend entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, soit sur une durée d'au moins trois siècles. Bien qu'elles ne puissent être datées avec précision, deux séquences peuvent néanmoins être mises en évidence au travers de plusieurs éléments de chronologie relative (fig.102).

La première d'entre elles (**phase 6A**) s'apparente à la mise en place, puis à l'utilisation de deux axes de circulation aux orientations (nord-ouest/sud-est) et aux gabarits (4,60 m de large en moyenne) analogues qui se développent au sud et au nord de la zone d'investigation. Si l'axe méridional (axe A), relativement bien conservé en raison de sa position en bas de pente, dévoile les vestiges d'une bande de roulement, l'axe septentrional (axe B), implanté environ 90 m au nord du précédent, ne livre en revanche que très peu d'informations le concernant. Du point de vue chronologique, seuls les rares mobiliers remarquables mis au jour dans les fossés bordiers de la voirie méridionale permettent de poser des jalons relatifs à cette première séquence. Les plus anciens d'entre eux livrent ainsi



Fig. 102 Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 6.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

une datation comprise entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, tandis que les plus récents sont attribués aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles de notre ère, ce qui permet d'établir un fonctionnement s'étirant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère pour cette séquence. L'analyse stratigraphique des coupes réalisées dans les fossés bordiers de la voie méridionale permettent en outre de préciser qu'elle a connu au moins trois grandes séquences de fonctionnement dont la datation ne peut être affinée faute de marqueurs chronologiques suffisamment fins.

La seconde séquence d'occupation (**phase 6B**) illustre l'abandon de la voirie méridionale dont le tracé se voit coupé par un fossé de près de 100 m de long orienté sud-ouest/nord-est puis nord-ouest/sud-est. Les dimensions de cet aménagement ainsi que son tracé formant un angle droit dans sa partie septentrionale autorisent à l'interpréter comme un probable enclos, dont la majeure partie se développerait en direction de l'est, hors de l'emprise de fouille. Concernant sa chronologie, les éléments mobiliers les plus récents découverts dans ses comblements évoquent un abandon au plus tôt au cours des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère. La stratigraphie observée au sein de ces fossés permet par ailleurs de préciser qu'ils connaissent au moins deux états de fonctionnement.

En l'absence d'éléments contradictoires, il est possible d'imaginer que l'axe de circulation septentrional (axe B) mis en place lors de la séquence chronologique précédente (phase 6A) pourrait continuer de fonctionner durant cette seconde séquence, voire même qu'il y trouve son origine.

## 2.7 Les vestiges d'une occupation alto-médiévale (Phase 7)

La dernière phase d'occupation mise en évidence sur le site des Mottes (phase 7) est matérialisée par de rares vestiges en creux installés dans la moitié nord de la surface investiguée ; ils prennent la forme d'un fossé et d'une structure de combustion.

### 2.7.1 Le fossé F.1169-F.1221

Le fossé F.1169-F.1221 se développe sur 48 m de long selon une orientation nord-ouest/sud-est (**fig.103**). Apparu dès 85,96 m NGF, il a été sondé à 12 reprises et présente un profil en cuvette plus ou moins prononcé (0,27 à 0,50 m de profondeur conservée) dont la largeur varie de 0,65 à 0,90 m à l'ouverture (**fig.104**). Son comblement principal est constitué d'une à deux Us dont la couleur varie du beige au gris. On remarque par ailleurs, au sein de quelques sondages, un recreusement de la partie supérieure du fossé (Us 1 des sondages Sd.66, 69 et 105) témoignant d'une autre séquence de fonctionnement. On notera enfin la présence, au sein du sondage Sd.105, d'un phénomène d'effondrement des parois du fossé matérialisé par un sédiment limoneux brun riche en substrat (Us 3).



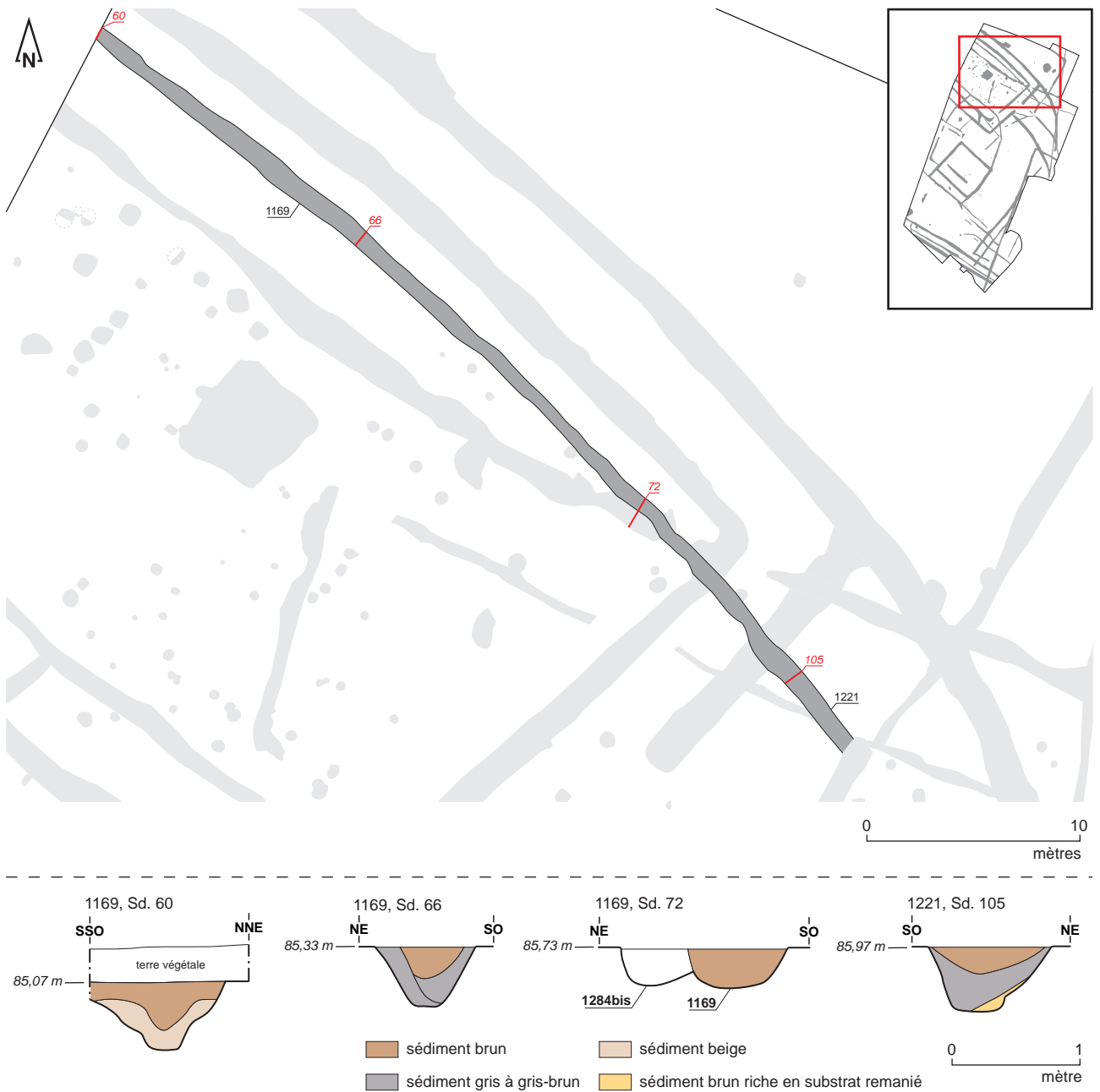
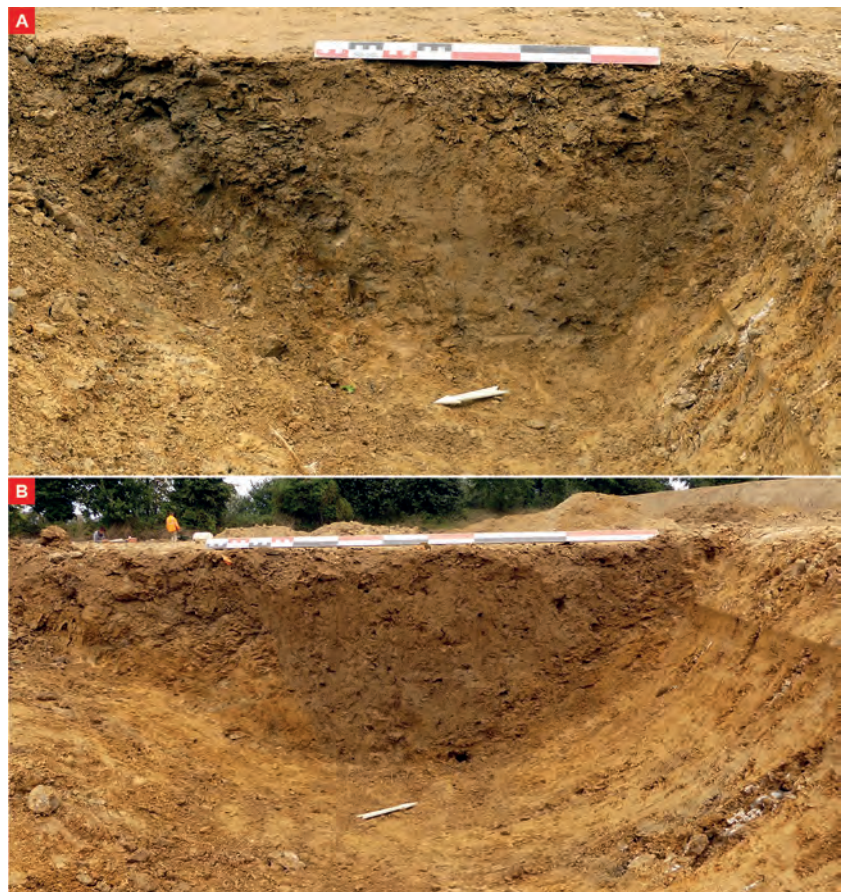


Fig. 103 Plan et coupes du fossé F.1169-F.1221.

© Stéphane Jean, Géraldine Jouquand, Alexandre Mahé



**Fig. 104** Profil du fossé F.1169-F.1221 au sein des sondages Sd.66 (A) et Sd.105 (B).

© Alexandre Mahé, Nicolas Ménez

Du point de vue chrono-stratigraphique, ce fossé coupe les fossés F.1283 et F.1218 (phase 4) au niveau des sondages Sd.75 et 77), la fosse F.1284 bis (non datée) au niveau du sondage Sd.72, mais surtout le fossé F.1158-1222 (phase 6B) au niveau du sondage Sd.72. Il n'est pour sa part recoupé par aucune structure.

### 2.7.2 La structure de chauffe F.1093

La structure F.1093 est apparue dès 86,09 m NGF et affiche un plan trapézoïdal aux angles arrondis mesurant 1,10 m de long sur 0,73 m de large en moyenne (fig.105 et 106). Son profil, conservé sur 0,16 m de profondeur, présente des bords en cuvette et à fond presque plat. Ces derniers (Us 4), dont la surface semble avoir subi une forte rubéfaction, sont en partie recouverts d'un niveau de petits graviers (Us 3) servant de préparation à une couche d'argile elle aussi rubéfiée (Us 2). L'ensemble est masqué par une strate de limon argileux piégeant quelques cailloux de quartz, des nodules de terre cuite ainsi que de nombreux charbons de bois (Us 1). La périphérie de la structure est pour sa part marquée par la présence de nombreux trous de piquets (21 occurrences) affichant des plans circulaires et ovales dont le diamètre est compris entre 0,05 et 0,10 m de diamètre, pour 0,06 à 0,16 m de profondeur conservée.

L'ensemble de ces données nous permet d'interpréter cette structure comme un aménagement de chauffe dont la partie supérieure était probablement recouverte d'une structure en bois ancrée au sol. La comparaison avec une structure aux caractéristiques proches mise au jour sur le site de Penn

an Alé à Lannion (Côtes-d'Armor)<sup>1</sup> autorise en outre à proposer, à titre d'hypothèse, qu'il pourrait s'agir là d'un séchoir à grains (fig.107).

Concernant la chronologie de cette structure F.1093, l'analyse par <sup>14</sup>C d'un échantillon de charbon de bois issu de l'Us 1 permet de dater son abandon entre les années 552-648 de notre ère (95,4% de probabilité) ou 582-636 de notre ère (68,2% de probabilité), soit durant le haut Moyen-âge.



Fig. 105 Plan et coupes de la structure F.1093.  
© Stéphane Jean, Fabrice Le Meneah



Fig. 106 Structure F.1093 en fin de fouille.  
© Fabrice Le Meneah



**Fig. 107** Structure de chauffe mise au jour sur le site de Penn an Alé à Lannion (source : Blanchet 2016, p.279, fig.232 bis).

© Bastien Simier

L'échantillon de charbons de bois prélevé au sein de l'Us 1 révèle par ailleurs, après son étude en laboratoire par Hélène Seignac, la présence de nombreux restes de Prunoïdée type *Prunus avium* (merisier). Cette essence de demi-ombre, qui pousse principalement dans les bois, haies ou lisières, peut aussi se rencontrer dans les forêts ripicoles. De rares restes de Fabacées (type genêt/ajonc), essences caractéristiques des landes ou des friches (espaces ouverts) ont également été observées au sein de cet échantillon.

### 2.7.3 Essai de synthèse

Cette ultime phase d'occupation du site, qui intervient après un hiatus chronologique d'un ou deux siècles, est donc assez pauvre en termes de vestiges mais témoigne néanmoins d'une fréquentation des lieux au moins jusqu'à la période alto-médiévale (fig.108). Si cette occupation ne peut être caractérisée faute d'éléments suffisants, la découverte d'un possible séchoir à grains (F.1093) dans la partie nord du site est toutefois révélatrice de la présence d'activités humaines dans un environnement proche. L'existence d'un fossé semble aller dans ce sens, même si sa fonction précise est impossible à définir (limite parcellaire ? fossé bordier de chemin ?...) faute de données remarquables.



**Fig. 108** Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 7.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

## 2.8 Les structures mal ou non datées

Un certain nombre de structures mises au jour lors de la fouille n'ont pu être rattachées avec certitude à l'une des 7 phases d'occupation du site des Mottes en raison de l'absence de données chronologiques fines (relatives et/ou absolues) les concernant. Au nombre de 35, elles sont ici présentées par catégories : fossés, fosses, trous d'ancrage de poteaux et chablis. Nous avons toutefois pris le parti de leur associer, quand cela était possible, une proposition de datation permettant d'affiner leur chronologie.

### 2.8.1 Les fossés

#### 2.8.1.1 Le fossé F.1002

Le fossé F.1002 est implanté dans l'angle sud-ouest de la fouille et apparaît dès 86,96 m NGF (**fig.109**). Il affiche un plan courbe globalement orienté nord-ouest/sud-est et a été suivi sur 5 m de long avant de filer, en direction du sud, au-delà de l'emprise de prescription. Sondé à deux reprises, il présente un profil en cuvette large de 0,60 m environ et conservé sur une profondeur comprise entre 0,15 et 0,25 m (**fig.110**). Son comblement est constitué de limon brun à brun-gris piégeant des charbons de bois, quelques blocs de quartz ainsi que 2 fragments de poterie datés de l'âge du Fer. Du point de vue de la chronologie relative, ce fossé est coupé par le fossé F.1000 (phase 6A) au niveau du sondage Sd.137 et recoupe lui-même le fossé F.1005 - F.1346 (mal daté) au niveau du sondage Sd.138.

*Proposition chronologique : Antérieur à la phase 6*

#### 2.8.1.2 Le fossé F.1005 - F.1346

Le fossé F.1005 - F.1346 a été repéré dans la partie sud de la parcelle investiguée (**fig.109**). Orienté nord-ouest/sud-est, il apparaît entre 87,03 et 87,16 m NGF et a été suivi sur 52 m de long. Son exploration mécanique

(6 sondages) révèle un profil en cuvette large de 0,60 à 0,92 m à l'ouverture et conservé entre 0,10 et 0,26 m de profondeur (fig.110). Il est comblé par du limon brun qui piège de très nombreux graviers. Du point de vue chrono-stratigraphique, il est coupé par les fossés F.1002 (mal daté) et F.1322 (phase 6B) respectivement au niveau des sondages Sd.138 et Sd.235. Il est par ailleurs complètement recouvert par le niveau de circulation F.1305 (phase 6A), ce qui tend à expliquer la présence de nombreux graviers dans son comblement.

*Proposition chronologique : Antérieur à la phase 6A*

#### 2.8.1.3 Le fossé F.1037

Le fossé F.1037 a été mis au jour dans la partie méridionale du site sous la forme d'un court segment de 4,60 m de long orienté nord-ouest/sud-est (fig.109). Apparue dès 87,04 m NGF, il affiche une largeur de 0,62 m ainsi qu'un profil en cuvette conservé sur 0,08 m de profondeur (fig.110). Son comblement limoneux brun piège quant à lui quelques graviers.

*Proposition chronologique : indéterminée*

#### 2.8.1.4 Le fossé F.1042

Le fossé F.1042 est situé dans la moitié sud de l'emprise prescrite où il apparaît dès 86,88 m NGF (fig.109). Orienté nord-ouest/sud-est, il a été étudié sur près de 5 m de long et a fait l'objet de deux sondages. Ceux-ci dévoilent un profil en cuvette conservé entre 0,17 et 0,26 m de profondeur, une largeur à l'ouverture comprise entre 0,90 et 1,17 m, ainsi qu'un comblement limono-argileux de couleur brune (fig.110). Du point de vue chrono-stratigraphique, il paraît être recoupé par le fossé F.1043-F.1036 (phase 3), mais aucun sondage ne permet de le confirmer.

*Proposition chronologique : phase 1 ou 2*

#### 2.8.1.5 Le fossé F.1076

Le fossé F.1076 est localisé dans la partie centre-ouest de la zone de fouille où il apparaît dès 85,95 m NGF (fig.109). Orienté nord-ouest/sud-est, il mesure 8 m de long, présente des extrémités arrondies et a fait l'objet d'un sondage. Celui-ci révèle un profil en cuvette conservé sur 0,70 m de profondeur ainsi qu'une largeur à l'ouverture de 0,36 m (fig.110). Il est comblé par du limon brun argileux qui livre un tessou de céramique daté de la fin du second âge du Fer ainsi qu'un probable percuteur en granite (objet n°16 de l'étude de V. Brisotto<sup>1</sup>).

*Proposition chronologique : Indéterminée*

#### 2.8.1.6 Le fossé F.1110

Le fossé F.1110 est localisé dans le quart nord-ouest de la zone de fouille, à proximité immédiate du groupe de fossés F.1158-F.1222 et F.1220-F.1213 (cf. supra), et se développe selon un axe nord-est/sud-ouest (fig.109). Il a été suivi sur environ 10 m de long et affiche un plan irrégulier dont la largeur varie de 0,45 à 0,90 m. Sondé à cinq reprises, il présente un profil en cuvette très arasé conservé sur 0,16 m au maximum (fig.110). En dépit de cet état de conservation limité, la lecture des coupes relevées sur son tracé dévoile la présence de possibles trous d'ancrage de poteaux matérialisés par un limon argileux gris (sondages Sd.86 et 90 en particulier) qui se distingue

1 Pour la description et l'analyse complète de cet élément lithique, cf. infra « 6. Étude du mobilier lithique et macrolithique »



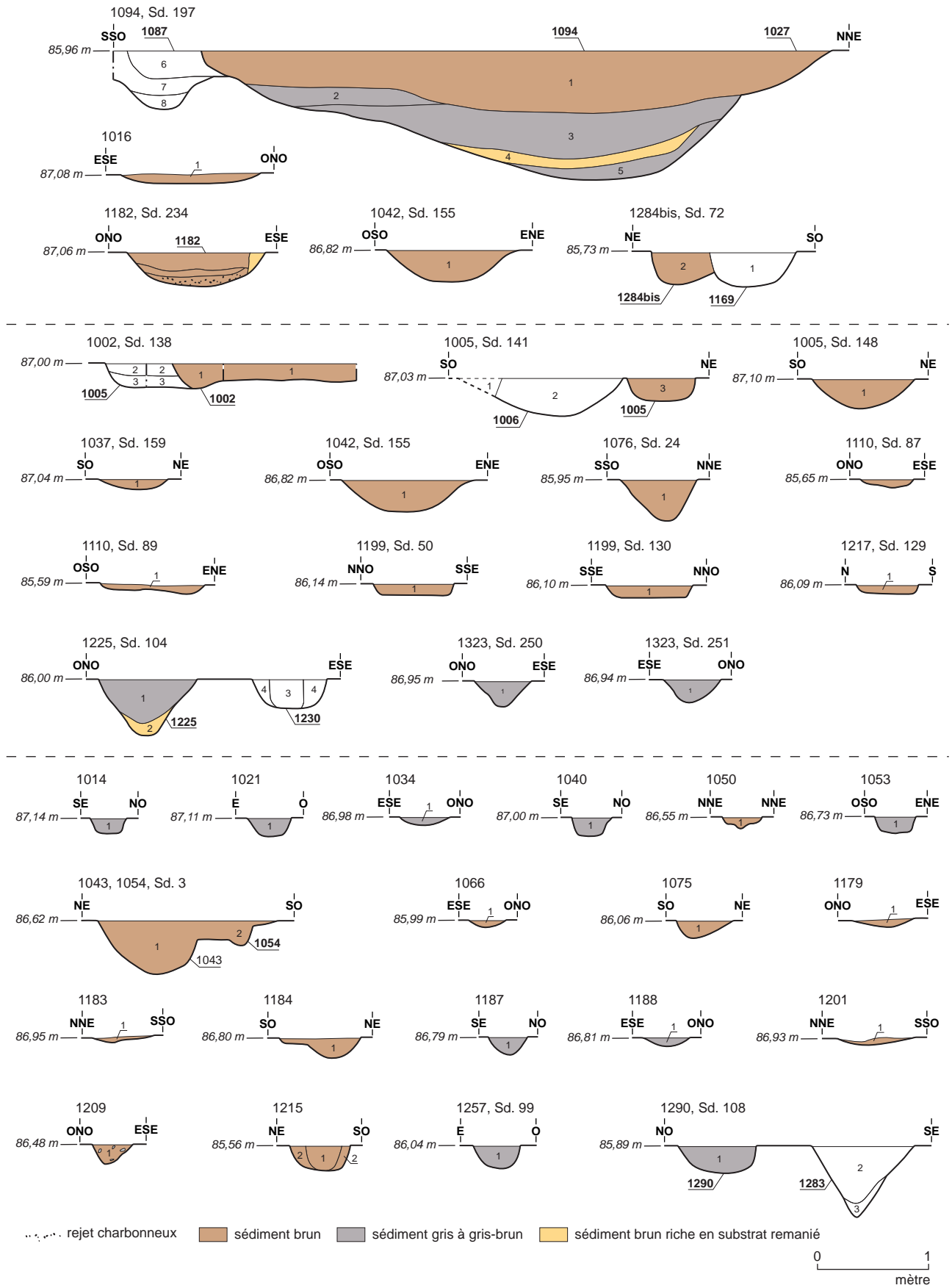


Fig. 110 Coupes des structures mal ou non datées.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean



du comblement principal constitué de limon brun. Ce dernier livre par ailleurs un tesson de poterie daté de la période gallo-romaine.

*Proposition chronologique : Période gallo-romaine*

#### 2.8.1.7 Le fossé F.1199

Le fossé F.1199 est implanté dans la moitié septentrionale du site et a été étudié sous la forme de trois segments mesurant respectivement 4, 3 et 2 m (du nord au sud) (**fig.109**). Orienté nord-est/sud-ouest, il apparaît dès 86,18 m NGF et a été sondé à cinq reprises. Il présente un profil en cuvette très arasé (0,16 m de profondeur au maximum), une largeur comprise entre 0,63 et 0,78 m à l'ouverture, ainsi qu'un comblement limoneux brun qui piège quelques graviers (**fig.110**). Sur le plan chrono-stratigraphique, il est coupé par le fossé F.1216 (phase 4) au niveau du sondage Sd. 149 ; sa relation avec le fossé non daté F.1217 n'a pour sa part pas pu être précisée au cours de la fouille.

*Proposition chronologique : Postérieur à la phase 4*

#### 2.8.1.8 Le fossé F.1217

Le fossé F.1217 est localisé à proximité du fossé précédent (F.1199) et apparaît dès 86,08 m NGF (**fig.109**). Son tracé courbe, globalement orienté nord-est/sud-ouest, a été suivi sur environ 10 m de long. Son exploration mécanique (deux sondages) dévoile un profil en cuvette très arasé (0,05 m de profondeur), une largeur de 0,55 m et un comblement limoneux brun associé à quelques graviers (**fig.110**). Du point de vue chrono-stratigraphique, sa relation avec le fossé mal daté F.1199 n'a pu être précisée au cours de la fouille.

*Proposition chronologique : Indéterminée*

#### 2.8.1.9 Le fossé F.1225

Le fossé F. 1225 a été repéré dans la partie nord du site où il est apparu dès 86 m NGF (**fig.109**). Orienté nord-est/sud-ouest, il mesure 6,8 m de long sur 0,90 m de large en moyenne. Son exploration mécanique dévoile un profil en cuvette conservé sur 0,50 m de profondeur. Il est comblé par deux Us (**fig.110**) ; la plus ancienne (Us 2) s'apparente à du limon très riche en nodules de substrat et correspond à un phénomène d'érosion des parois. La plus récente (Us 1) est quant à elle composée de limon gris et dévoile deux micro fragments de poterie protohistorique. Son nettoyage de surface (décapage) a pour sa part permis de récolter une probable fusaiöle incomplète retaillée dans un fragment de céramique dont l'aspect de la pâte évoque les productions du second âge du Fer (**fig.111**). Du point de vue chrono-stratigraphique, il semble recouper les fossés F.1169-F.1221 (phase 7) et F.1313 (phase 6B), mais aucun sondage ne permet de le confirmer.

*Proposition chronologique : Postérieur à la phase 7 ?*

#### 2.8.1.10 Le fossé F.1323

Le fossé F.1323 est localisé dans l'angle sud-est de la parcelle où il se



**Fig. 111** Probable fusaiöle mise au jour dans le fossé F.1225.

© Eddy Roy

développe selon un axe nord-est/sud-ouest (**fig.109**). Apparu dès 86,95 m NGF, il a fait l'objet de deux sondages qui révèlent un profil en cuvette, large de 0,50 m environ à l'ouverture et conservé sur 0,20 m de profondeur. Son comblement est quant à lui constitué de limon gris à brun-gris piégeant quelques graviers.

*Proposition chronologique : Indéterminée*

## 2.8.2 Les fosses

### 2.8.2.1 La fosse F.1016

La fosse F.1016 a été mise au jour dans la partie sud-ouest de la fouille (**fig.109**). Apparue dès 87,06 m NGF, elle présente un plan ovale d'1,24 m de long sur 0,70 m de large. Son profil en cuvette à fond plat est conservé sur 0,10 m de profondeur et comblé par du limon brun (**fig.110**). Aucune donnée ne permet de caractériser sa fonction.

*Proposition chronologique : Indéterminée*

### 2.8.2.2 La fosse F.1094

La fosse F.1094 est localisée entre les fossés F.1087 et F.1027 de l'enclos E.5 (phase 4) (**fig.109**). Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 5,20 m de long sur 1,20 m de large environ et apparaît aux alentours de 86 m NGF. Son exploration mécanique révèle un profil en cuvette profond de 1,15 m au maximum comblé par cinq Us (**fig.110**). La plus ancienne (Us 5) s'apparente à du limon gris associé à des poches de substrat. Lui succède une couche de substrat (Us 4), elle-même recouverte par une épaisse strate de limon argileux gris (Us 3) qui livre 3 tessons de céramique datés de la fin du second âge du Fer. La partie sud de cette Us est ensuite masquée par une couche de limon brun gris (Us 2), avant d'être toutes les deux oblitérées par une puissante strate limoneuse brune (Us 1) piégeant des blocs brûlés et un fragment de poterie attribué à la fin du second âge du Fer.

Du point de vue fonctionnel, aucune donnée ne permet de caractériser la fonction de cette fosse. On remarque cependant que la présence de l'Us 4, qui correspond selon toute vraisemblance à un effondrement de ses parois, permet de préciser qu'elle a fonctionné ouverte pendant un laps de temps indéterminé. La lecture de la coupe réalisée au niveau du sondage Sd.197 met pour sa part en évidence le fait que la fosse F.1094 recoupe le fossé F.1087 attribué à la phase 4. Sa relation avec le fossé F.1027 n'est en revanche pas lisible, mais ce dernier étant contemporain du fossé F.1087, on peut alors affirmer que la fosse F.1094 lui est postérieure.

*Proposition chronologique : Postérieure à la Phase 4*

### 2.8.2.3 La fosse F.1182

La fosse F.1182 a été repérée dans la partie méridionale de la zone d'étude où elle est apparue dès 87,10 m NGF (**fig.109**). De plan circulaire (1,20 m de diamètre), elle affiche un profil en cuvette conservé sur 0,29 m de profondeur et contre le bord duquel se trouve une épaisseur de substrat remanié (Us 4). Son comblement est constitué de trois Us (**fig.110**). La plus ancienne (Us 1), correspond à un niveau de charbon de bois ; elle est oblitérée par une couche de limon brun piégeant de nombreux blocs de

quartz ainsi que des charbons de bois. Une strate de limon argileux brun auquel sont mêlés de rares nodules de terre cuite clôture cette stratigraphie. Si aucun élément ne permet de caractériser la fonction initiale de cette fosse, la présence de nombreux charbons de bois et de blocs de quartz permet de supposer qu'elle a servi de réceptacle à de probables rejets de foyer.

*Proposition chronologique : Indéterminée*

#### 2.8.2.4 La fosse F.1284 bis

La fosse F.1284bis se situe dans la moitié nord de la fouille et apparaît dès 85,73 m NGF (fig.109). Elle présente un plan incomplet (elle est recoupée par le fossé F.1169-F.1221 attribué à la phase 7) conservé sur 1,10 m de long et 0,50 m de large ainsi qu'un profil en cuvette conservé sur une profondeur de 0,26m (fig.110). Son comblement est quant à lui constitué de limon brun piégeant quelques graviers.

*Proposition chronologique : Antérieure à la phase 7*

### 2.8.3 Les trous d'ancrage de poteaux

Comme évoqué à plusieurs reprises dans le présent rapport, de nombreux trous d'ancrage de poteaux ont été mis au jour lors de la fouille du site des Mottes. Si bon nombre d'entre eux ont pu datés, ou du moins être rattachés à l'une des 7 phases chronologiques proposées, 21 occurrences disséminées sur l'ensemble de la surface investiguée n'ont en revanche pu être datées (fig.109 et 110). Leurs principales caractéristiques sont résumées au sein du tableau suivant (fig.112).

N° Fait	Longueur	Largeur	Profondeur	Diamètre	Profil	Plan
F.1014			0,15 m	0,30 m	En U	Circulaire
F.1021			0,16 m	0,40 m	En U	Circulaire
F.1034	0,45 m	0,40 m	0,05 m		Cuvette	Circulaire
F.1040	0,35 m	0,23 m	0,15 m		Cuvette	Ovale
F.1045	0,45 m	0,40 m	0,05 m		Irrégulier	Irrégulier
F.1050	0,36 m	0,32 m	0,08 m		Irrégulier	Ovale
F.1053	0,35 m	0,25 m	0,16 m		Cuvette	Subcirculaire
F.1054			0,20 m	0,30 m	Indéterminé	Circulaire ?
F.1055			0,10 m	0,50 m	Indéterminé	Circulaire ?
F.1066			0,05 m	0,30 m	Cuvette	Circulaire
F.1075	0,50 m	0,45 m	0,22 m		Irrégulier	Subcirculaire
F.1179	0,53 m	0,46 m	0,07 m		Cuvette	Subcirculaire
F.1183	0,55 m	0,41 m	0,04 m		Irrégulier	Irrégulier
F.1184	0,72 m	0,48 m	0,18 m		Cuvette	Subcirculaire

**Fig. 112** Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux mal ou non datés  
Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux mal ou non datés.

---

N° Fait	Longueur	Largeur	Profondeur	Diamètre	Profil	Plan
F.1187			0,26 m	0,34 m	Cuvette	Circulaire
F.1188			0,08 m	0,42 m	Indéterminé	Circulaire
F.1201	0,69 m	0,54 m	0,07 m		Cuvette	Ovale
F.1209	0,45 m	0,37 m	0,16 m		Cuvette	Ovale
F.1215			0,20 m	0,52 m	Cuvette	Circulaire
F.1257			0,18 m	0,43 m	Cuvette	Circulaire
F.1290			0,24 m	0,70 m	Cuvette	Circulaire

## 3. Étude du mobilier en terre cuite

par Eddy Roy, avec les collaborations d'Anne-Françoise Cherel et de Richard Delage

### 2.8.4 Les chablis

Un certain nombre de chablis ont été mis au jour lors de la fouille du site des Mottes mais n'ont pas fait l'objet d'exploration manuelle ou mécanique, la priorité étant donnée à la fouille des structures anthropiques. Leur relevé topographique permet néanmoins de préciser qu'ils sont dispersés sur l'ensemble de la zone prescrite (fig.109).

### 3.1 Méthode de travail

Le site a livré un mobilier céramique relativement conséquent, relatif à différentes époques depuis la Protohistoire jusqu'à l'époque gallo-romaine.

La céramique est décomptée en nombre de fragments (NR) et en nombre minimum d'individus (NMI). Ce dernier est estimé selon le nombre de bords, parfois de fonds, quand ces derniers sont isolés ou si leur pâte et facture sont différentes (comme pour de rares fragments de panses), et par les décors. Les pâtes sont décrites par couleurs, selon la présence (ou pas) de dégraissants et leur niveau de finition.

Le lot se compose de 1245 tessons qui correspondent à un nombre minimum de 115 individus, auxquels sont associés 90 fragments de terres cuites.

Parmi les céramiques (NMI), 100 céramiques concernent la Protohistoire, dont 97 sont attribuées au second âge du Fer. Parmi ces derniers, 1 céramique est attribuée entre la Tène ancienne et La Tène moyenne, 2 sont attribuées à La Tène Moyenne, 38 éléments sont datés entre La Tène Moyenne et La Tène Finale, et 22 appartiennent à La Tène Finale. Enfin 15 éléments sont attribués à l'époque gallo-romaine.

Tous les éléments font l'objet d'une étude organisée par structures

### 3.2 Catalogue par contextes de découverte

#### Fait 1000 ou 1029

**Sd.122, Us 1 ou 3 (-0,05 m), coupe ouest :** 2 fragments de céramiques dont 1 pâte brune, épaisse, à gros dégraissants et un fragment de fond à pâte grise, d'aspect extérieur rougeâtre, ont été prélevés à cet endroit.

#### Fait 1000

**Décapage :** 1 petit morceau de céramique à pâte brun clair d'aspect gris à l'intérieur et l'extérieur provient de cette emplacement. Il s'agit d'une *terra nigra* du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

**Datation :** II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

**Us 1 (- 0,25 m) :** cette strate a livré 1 fragment de céramique à pâte gris. Il s'agit d'une céramique commune gallo-romaine, cuite en mode B.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.122, Us 1 (-0,20 m, coupe nord) :** 1 fragment de *tegula* altéré, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.122, Us 1 ou 2 (-0,05 m, coupe ouest) :** 1 fragment de *tegula* altéré et 1 tesson de céramique en pâte grise, ont été prélevés à cet endroit. La céramique est une commune cuite en mode B, du II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Datation : IIe - IIIe siècles de notre ère.*

**Sd.135, Us 1 (-0,20 m) :** 1 fragment de céramique pâte gris clair, d'aspect extérieur rougeâtre, a été prélevé à cet endroit. Cet élément correspond à une cruche du II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Datation : IIe - IIIe siècles de notre ère.*

**Sd.144 (-0,15 m) :** 1 bord de *tegula* a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.149 (-0,10 m) :** 7 tessons d'un fond de céramique à pâte épaisse gris foncé, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : I<sup>er</sup>-IIIe siècles de notre ère.*

**Sd.149, Us 1 (- 0,20 m) :** cette strate a livré 1 fragment de *tegula*.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd. 235, Us 7 :** 1 fragment de céramique à pâte gris clair et un bord de *tegula* rougeâtre très épaisse ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère.*

**Sd.243, Us 1 (-0,25 m) :** 4 fragments de céramiques dont 1 à pâte gris clair, 2 à pâte rougeâtre clair, altérés et 1 à pâte épaisse, beige, ont été prélevés à cet endroit. Ce dernier est un fragment d'amphore de Tarraconaise, de type Pascual 1 du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

**Sd.243, Us 1 (- 0,40 m) :** 1 tesson de *tegula* a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.243, Us 1 (-0,45 m) :** 1 petit fragment de cruche à pâte gris clair et brun rougeâtre a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

#### **Intersection entre 1000 et 1322**

**Sd.243 (- 0,30 m) :** 1 morceau d'une grosse dalle ou d'une brique en terre cuite rouge orangé clair, provient de cet emplacement.

*Datation : indéterminée*

#### **Fait 1002**

**Décapage :** 2 fragments d'une céramique à pâte noirâtre ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : âge du Fer.*

#### **Fait 1006**

**Décapage :** 1 petit morceau de céramique à pâte brun clair d'aspect gris à

l'intérieur et l'extérieur provient de cette emplacement. Il s'agit d'une *Terra Nigra* du type Menez 126, de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation* : I<sup>er</sup> siècle de notre ère

**Us 1 (-0,30 m)** : 1 fragment d'une céramique à pâte grisâtre a été prélevé à cet endroit. Il s'agit d'une céramique cuite en mode B gallo-romaine.

*Datation* : Époque gallo-romaine.

**Sd.146, Us 1 (-0,05 m)** : 1 fragment de céramique à pâte brun grisâtre clair a été prélevé à cet endroit. Il s'agit d'une *terra nigra* du type Menez 126, de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation* : première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

**Sd.146 (-0,10 m)** : 1 fragment de céramique à pâte grisâtre a été prélevé à cet endroit. Il s'agit d'une céramique commune du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation* : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



1006, Sd. 147, U.S. 01 (- 0,10 m)



**Fig. 113** Marquage intentionnel en forme de crosse ou de boucle sur l'extrémité distale de la *tegula*.

© Eddy Roy

**Sd.147, Us 1 (-0,10 m)** : 3 fragments d'une *tegula* épaisse de couleur rougeâtre ont été prélevés à cet endroit. Ce fragment présente sur sa partie supérieure une strie en forme de crosse ou de boucle (**fig. 113**). Classiquement, des traces digitées sont apposées de façon volontaire à l'extrémité des *tegulae* et de certaines briques. Elles sont majoritairement semi-circulaires et représentées par une, deux, voire trois courbes. Ces signalétiques pourraient être associées à des décomptes de fabrication (Jeanne et al., 2014, p.346.).

**Sd.147 (-0,20 m)** : 1 micro-fragment de céramique à pâte rougeâtre a été prélevé à cet endroit. Il s'agit d'une céramique sigillée produite en centre Gaule, du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Datation* : II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### Fait 1012

**Sd.146, Us 2 (- 0,05 m)** : 1 fragment d'une céramique sigillée à pâte brun rougeâtre clair a été prélevé à cet endroit. Elle provient des productions du centre de la Gaule, du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Datation : II<sup>e</sup> siècle de notre ère.*

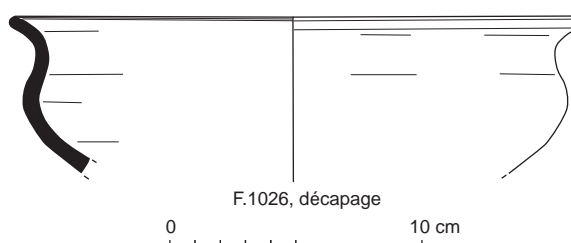
#### Fait 1025

**Décapage :** 3 fragments d'une céramique à pâte noire et brune ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : âge du Fer.*

#### Fait 1026

**Décapage :** 11 tessons (dont 5 micro-fragments) d'une céramique à pâte noire, présentant des traces de suie externes, ont été découverts à cet emplacement. Cette céramique correspond à une écuelle à profil en esse (fig.114). La lèvre confondue, à sommet arrondi est éversée sur un bord également légèrement éversé, à parement concave. La lèvre présente une petite gorge, peu marquée, en périphérie interne et la panse présente une épaule galbée. Ce type d'écuelle est en usage entre 225 et 75 avant notre ère, avec une



**Fig. 114** Écuelle attribuée entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale.

© Eddy Roy

phase d'utilisation durant le second siècle avant notre ère (type 22, Chérel et al. 2018). Un exemplaire comparable, attribué entre 200 et 50 avant notre ère a été découvert sur le site de Kervouyec à Quimper dans le Finistère (Chérel 2013b, pl.10) et un autre attribué à la fin de La Tène Moyenne à Lamballe dans les Côtes d'Armor (Chérel 2010, fig.111).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale (entre 225 et 75 avant notre ère).*

#### Fait 1027

**Contexte indéterminé :** 1 fragment du fond d'une céramique à pâte brune, d'aspect brun grisâtre à l'extérieur a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Décapage :** 4 morceaux d'une céramique à pâte brune proviennent de cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Surface :** 1 morceau de fond d'une céramique à pâte gris noirâtre épaisse provient de cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd. Indéterminé (- 0, 40 m) :** 1 micro-fragment d'une céramique à pâte brun foncé à été prélevé à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.36, Us 1 (0 à - 0,25 m) :** 5 fragments de céramiques dont 3 à pâte noire d'aspect extérieur et intérieur brun (1 NMI) et 2 à pâte épaisse brune (1 NMI) ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Fin de l'âge du Fer.*

**Sd.197, Us 1 (- 0,30 m) :** 3 fragments d'une céramique à pâte noire, dont 2 fragments du bord, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale.*



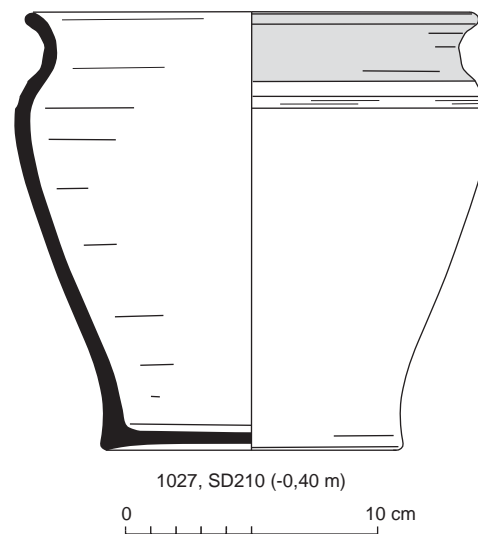
**Sd.199, Us 3 (- 0,50 m) :** 3 micros-fragments d'une céramique à pâte fine, brune, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.203, Us 1 (- 0,40 m) :** 4 fragments d'une céramique à pâte brune à cœur noir, dont 2 fragment du bord, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.203, Us 1 (- 0,60 m) :** 19 tessons d'une céramique à pâte brun grisâtre foncé à cœur noir, d'aspect brun à l'intérieur et l'extérieur, dont 2 fragments du bord, ont été prélevés à cet endroit. Des traces de suie sont notées en paroi externe. Il s'agit de la partie haute d'un vase de forme trapue à épaulement marqué (**fig.115**). Sa lèvre est confondue, légèrement éversée, sur un petit bord subvertical. La partie haute de la céramique est lustrée et une



**Fig. 115** Céramique attribuée entre La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© Eddy Roy

petite gorge marque sa périphérie externe, au niveau de l'épaulement. La base est en disque un peu étiré et à fond plat légèrement surélevé. Les traces de suie à l'extérieur du vase pourraient correspondre à une utilisation culinaire. Ces ustensiles sont en usage durant une longue période entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018).

*Datation : Entre la Tène Moyenne et le changement d'ère (entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère).*

**Sd.203, Us 3 (- 0,43 m) :** 14 tessons (dont 6 micro-fragments) d'une céramique à pâte brun foncé ont été prélevés à cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

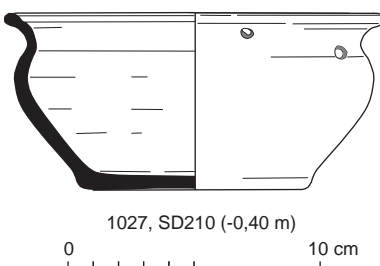
**Sd.210 (- 0,02 m) :** 1 fragment d'une céramique à pâte brun foncé à été prélevé à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.210 (- 0,25 m) :** 3 fragments d'une céramique à pâte brun grisâtre dont 1 morceau du fond ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.210 (- 0,40 m) :** 15 fragments d'une céramique à pâte brunâtre foncé dont 3 fragments de bords, 6 de fonds (**fig.116**) ont été prélevés à cet endroit. Cette céramique correspond à une écuelle à profil en esse. La lèvre confondue, à sommet arrondi est éversée sur un bord également légèrement éversé, à parement concave. L'intérieur de la céramique présente une petite gorge périphérique au niveau de la lèvre. La panse présente une épaulement galbé sur une base en disque légèrement marquée (ou individualisée)



**Fig. 116** Écuelle attribuée entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale.

© Eddy Roy

à fond très légèrement concave en son centre. Le bord présente 2 trou perforants. Il pourrait s'agir de percements destinés à recevoir des éléments pour coincer un couvercle. Un exemplaire, de forme comparable, mais graffité à l'extérieur, a été découvert à Corps-Nuds, est attribué entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère c'est à dire à la fin de La Tène Moyenne, ou à la transition entre La Tène Moyenne et La Tène Finale (Cherel, 2010b, pl.2). Ce type d'écuelle est en usage entre 225 et 75 avant notre ère, avec une phase d'utilisation durant le second siècle avant notre ère (type 22, Cherel et al. 2018). 1 tesson décoré de traits lustrés rayonnant, d'un second exemplaire, a également été prélevé dans cette strate.

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale (entre 225 et 75 avant notre ère).*

**Sd. 211 (- 0,05 m) :** 4 tessons d'une céramique à pâte brun rougeâtre ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère).*

**Sd.211 (- 0,20 m) :** 5 tessons d'une céramique à pâte brune ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale*

#### **Fait 1036**

**Sd.213 (- 0,10 m) :** 2 micro-fragments d'une céramique à pâte brun grisâtre à cœur noir, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

#### **Fait 1039**

**Décapage :** 1 tesson de fond d'une céramique, très altéré, en pâte brune provient de cet emplacement.

*Datation : Âge du Fer.*

#### **Fait 1043**

**Sd.3 :** 1 tesson d'une céramique à pâte brun foncé a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.4 :** 1 tesson épais d'une céramique à pâte brun rougeâtre clair, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.5 :** 1 tesson épais, roulé (usé), d'une céramique à pâte brun rougeâtre, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

#### **Intersection F.1043/F.1063**

2 micros-tessons très altérés, d'une céramique à pâte rougeâtre clair ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Indéterminée.*

#### **Fait 1058**

**Sd.7, Us 1 :** 3 petits fragments d'une céramique à pâte grise, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.7, Us 3 :** 15 fragments de céramiques à pâte brune, proviennent de cet

emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.8 (- 0,05 m) :** 1 fragment de bord d'une *tegula* rougeâtre épaisse, a été prélevé à cet endroit.

On sait, que les premières toitures en tuiles dans le sud de la Gaule datent de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, voire du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Clément, 2011). En Gaule du Nord, les données sur l'apparition de ce matériau sont lacunaires. (Nauleau, 2010). À Angers, les tuiles apparaissent timidement dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Mortreau, 2008).

*Datation : Indéterminée.*

**Sd.8 (- 0,26 m) :** 6 petits fragments de torchis brûlés de couleur rougeâtre ont été prélevés à cet endroit

*Datation : Indéterminée.*

**Sd.9 (- 0,05 m) :** 1 petit morceau de terre cuite rouge a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Indéterminée.*

**Sd.9 (- 0,30 m) :** 3 fragments d'une céramique à pâte noirâtre, d'aspect brun clair ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.180, Us 2 (- 0,40 m) :** 3 petits fragments de céramiques à pâte brune proviennent de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.180, Us 2 (- 0,45 m) :** 2 fragment d'une céramique à pâte brune dont 1 bord et 1 petit fragment de torchis, proviennent de cette strate. Le bord conservé est métalléscent et présente un ressaut interne qui ressemble à ceux des lèvres archaïques à large gorge interne,

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.180, Us 2 (- 0,50 m) :** 19 tessons céramiques dont 18 à pâte noire présentant à l'extérieur des traces importantes de suie appartenant à la partie haute d'une vase, et 1 fragment de fond épais en pâte brun clair, graffité à l'extérieur proviennent de cette endroit. La partie haute de la céramique correspond à un vase de forme trapue à épaulement marqué (**fig.117**). Sa lèvre est confondue, légèrement éversée, sur un petit bord subvertical. Des traces de suie à l'extérieur du vase pourraient correspondre à une utilisation culinaire. Ces vases sont en en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018). Deux exemplaires comparables sont attribués à la Tène Finale sur le site de Plounéour-Trez dans le Finistère (Le Goffic, 1998, fig.63 et 67).

*Datation : Entre la Tène Moyenne et le changement d'ère (entre le début du IIe et la fin du Ier siècle avant notre ère).*

**Sd.180, Us 3 (- 0,56 à 60 m) :** 7 fragments d'une céramique à pâte brun grisâtre foncé, dont 2 morceaux du fond, proviennent de cette strate

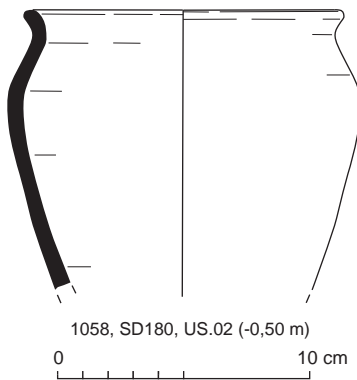
*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.184 (- 0,07 m) :** 1 fragment de céramique à pâte brune et 1 petit morceau de terre cuite rougeâtre ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

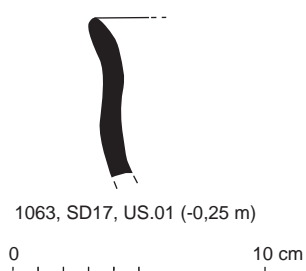
#### Fait 1060

**Sd.177 (- 0,05 m) :** 4 fragments d'une céramique à pâte brun foncé, d'aspect



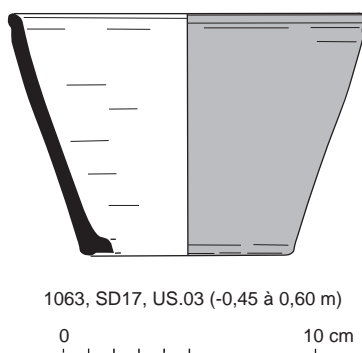
**Fig. 117** Céramique attribuée entre La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© Eddy Roy



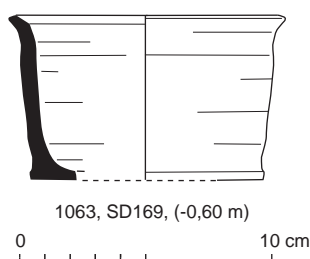
**Fig. 118** Céramique modelée attribuée entre 225 et 125 avant notre ère.

© Eddy Roy



**Fig. 119** Gobelet daté entre 250 et 125 avant notre ère.

© Eddy Roy



**Fig. 120** Gobelet attribué entre 350 et 125 avant notre ère.

© Eddy Roy

noirâtre à l'intérieur et présentant des traces de suie à l'extérieur ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.177 (- 0,15 m) :** 1 petit fragment de terre cuite rouge, possible *imbrex*, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Indéterminée.*

### Fait 1063

**Décapage :** 4 fragments de céramiques dont 2 à pâte noire, 1 à pâte noire et brun clair, à gros dégraissant et 1 brun grisâtre foncé ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.17, Us 1 (- 0,25 m) :** 4 fragments d'une céramique en pâte noire à gros dégraissants, dont un bord et 2 tessons en pâte brune proviennent de cet emplacement. Le bord noirâtre correspond à une céramique modelée, dont le diamètre d'ouverture n'a pas été retrouvé, et l'orientation très partiellement (**fig.118**). Il semble correspondre à un récipient modelé à profil en esse peu marqué, dont le diamètre d'ouverture est important. Ce type de forme ouverte est en usage entre 225 et 125 av. notre ère. (Type 56, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient du site de Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.22).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et la première décennie de La Tène Finale (entre 225 et 125 avant notre ère)*

**Sd.17, Us 3 (-0,45 à 0,50 m) :** 10 tessons d'une céramique en pâte brune d'aspect grisâtre foncé à l'extérieur et l'intérieur, dont 5 fragments du bord et 3 du fond proviennent de cet emplacement. Il s'agit d'un gobelet tronconique monté au tour (**fig.119**). Une petite gorge marque la périphérie de la lèvre confondue, à sommet arrondi. La base est en disque confondu à fond apparemment plat. L'extérieur de la céramique est graphité. Ce type de céramique est en usage entre 250 et 125 avant notre ère (type 48a, Cherel et al. 2018). Un exemplaire similaire attribué entre la fin du III<sup>e</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient des fouilles menées à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine (Monnier 2014, fig.59), et un autre, non tourné a été trouvé sur le site de Lamballe dans les Côtes d'Armor. Ce dernier est attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Cherel 2010a, fig.26,).

*Datation : Entre La Tène Moyenne et le tout début de La Tène Finale (entre 250 et 125 avant notre ère)*

**Sd.18, Us 1 (- 0,30 m) :** 4 fragments de céramiques modelées, 3 en pâte gris clair et rougeâtre, à gros dégraissants, et 1 en pâte brune proviennent de cet emplacement.

*Datation : fin du second âge du Fer.*

**Sd.108 (- 0,40 à 0,60 m) :** 8 tessons d'une céramique à pâte brune d'aspect brun foncé à l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : Indéterminée.*

**Sd.168, (- 0,30 m) :** 1 petit fragment de bord d'une céramique en pâte brun noirâtre provient de cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.169 :** 2 fragments d'une *tegula* en terre cuite rougeâtre proviennent de cet endroit.

*Datation : Indéterminée.*

**Sd.169 (- 0,20 m) :** 21 fragments de céramiques dont 17 à pâte brun rou-

geâtre et 4 noirâtres proviennent de cet emplacement.

*Datation : fin du second âge du Fer.*

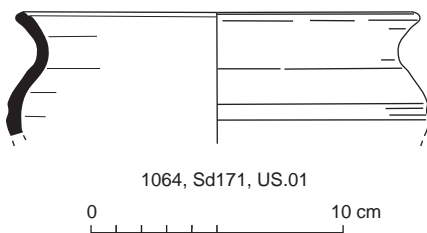
**Sd.169 (- 0,60 m) :** 4 fragments de céramiques, dont 2 à pâte brune et 2 tessons d'une céramique en pâte gris noirâtre, l'aspect étant brun par endroits. Cette dernière céramique (**fig.120**) est inédite, mais se rapproche par sa forme, aux gobelets à profil simple, montés au tour, et utilisés à La Tène Moyenne (type 47, Cherel et al. 2018). Un exemplaire quasiment similaire, daté de La Tène Moyenne a été découvert à Plouaret dans les Côtes d'Armor (Bardel 1985, p.20, n°28), un second, très ressemblant attribué entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient d'un souterrain à Plousganou dans le Finistère (Bossard 2015, p.107), et un dernier, légèrement plus petit, attribué à La Tène Moyenne, provient de Putot-en-Bessin dans le Calvados (Hérard, 2009, fig.5.).

*Datation : Entre le milieu de La Tène ancienne et la fin de La Tène moyenne (entre 350 et 125 avant notre ère).*

**Sd.174, Us 2 (- 0,40 m) :** 2 micros-tessons d'une céramique à pâte noire proviennent de cette strate.

*Datation : fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1064



**Fig. 121** Jatte datée entre 175 et le changement d'ère.

© Eddy Roy

**Sd.19, Us 1 (- 0,15 m) :** 1 fragment de fond d'une céramique à pâte brun clair et noire, a été trouvé à cet endroit.

*Datation : Protohistoire.*

**Sd.21, Us 2/3 (- 0,40 m) :** 1 fragment d'une céramique épaisse à gros dégraissant et pâte brune, a été trouvé à cet endroit.

*Datation : indéterminée.*

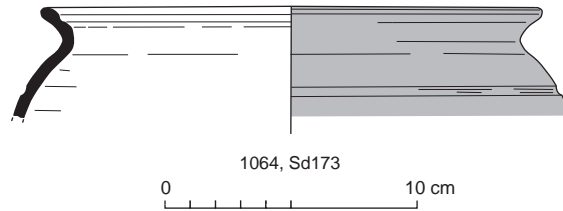
**Sd.171, Us 1 (- 0,20 m) :** 2 fragments du bord d'une céramique à pâte brun foncé et noire, ont été trouvés à cet endroit. Cette céramique correspond à une jatte profonde à profil en esse (**fig.121**). Sa lèvre est confondue à sommet arrondi, et éversée sur un petit bord à parement concave. Une petite gorge périphérique marque l'intérieur de la lèvre. Par sa forme, ce type de jatte se rencontre souvent en contexte datés entre 175 et le changement d'ère (type 51, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, daté de la fin de La Tène Moyenne à Lamballe dans les Côtes d'Armor est identique (Cherel 2010a, fig.111) et un autre quasiment similaire est attribué de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sur le site de «Kergolvez» à Quimper dans le Finistère (Cherel 2014a, fig.855).

*Datation : Entre le dernier tiers de La Tène Moyenne et le changement d'ère (entre 175 et le changement d'ère).*

**Sd.171, Us 1 (- 0,35 m) :** 1 fragment d'une céramique pâte brun foncé, a été trouvé à cet endroit

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.173 (- 0,10 m) :** Cette strate a livré 4 fragments de céramiques dont 1 à pâte brun grisâtre foncé d'aspect brun rougeâtre à l'intérieur et l'extérieur et 5 brun foncé d'aspect noirâtre à l'intérieur et l'extérieur dont 1 bord de vase (**fig.122**). Ce dernier présente une lèvre confondue à sommet arrondi, sur un bord éversé. Le vase est doté d'une petite gorge labiale interne, tout comme l'extérieur de la céramique au niveau de l'épaule. L'extérieur du vase est graphité. Ces vases sont en usage durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (type 79, Cherel et al. 2018). 1 morceau de terre cuite architecturale, plate, à pâte rougeâtre a également été prélevé à cet emplace-



**Fig. 122** Céramique datée de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

© Eddy Roy



**Fig. 123** Terre cuite architecturale (brique ?) à bord atypique.

© Eddy Roy

ment (**fig.123**). Il s'agit d'un élément plat, doté d'une gorge et d'un ressaut au niveau du bord. Ce dernier est apparemment lissé et sa forme est volontaire (contrairement à une trace issue d'un coffrage de moulage). Cette terre cuite de construction, (possible brique), devait avoir un rôle particulier, mais nous n'avons pas trouvé d'équivalence.

*Datation : Second tiers de La Tène Moyenne (première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère).*

**Sd.173 (- 0,15 m) :** Cette strate a livré 1 fragment du fond d'une céramique à pâte brun foncé.

*Datation : Second âge du Fer.*

#### Fait 1072

**Sd.23, Us 1 (-0,30 m) :** 1 petit tesson de céramique à pâte brun rougeâtre à gros dégraissants, provient de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.26, Us 3 :** 1 petit morceau du bord d'une céramique à pâte brune, provient de cette strate.

*Datation : La Tène Finale*

**Sd.165 (-0,05 m) :** 14 tessons de céramiques dont 1 fond à pâte noire et brun foncé et un tesson graffité à l'extérieur présentant des traces de suie, proviennent de cette strate.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.165 (-0,50 m) :** 13 tessons d'une céramique épaisse et très altérée, à pâte grise à beige, à gros dégraissants, avec traces d'oxydes de cuivres, provenant d'un possible creuset et 6 autres fragments à pâte rougeâtre à fin

dégraissants, peu cuite appartenant à un possible second reste de creuset, proviennent de cette strate.

*Datation : indéterminée.*

**Sd.165, Us 1 (-0,60 m) :** 3 fragments de terre cuite à pâte brune et 1 tesson à pâte brune et gris clair, proviennent de cette strate (1 NMI).

*Datation : Fin de l'âge du Fer.*

**Sd.167, (-0,05 m) :** 1 tesson très épais d'une céramique à pâte gris clair d'aspect gris foncé à l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : Protohistoire.*



1072, Sd. 167 (- 0,60 m)

0 10 cm

**Fig. 124** Fragment d'une plaque foyère en terre cuite.

© Eddy Roy

**Sd.167 (-0,60 m) :** 2 fragments d'une plaque foyère en terre cuite rougeâtre (fig.124). Cette dernière présente deux bord façonnés et la partie supérieure lissée est en grande partie noircie. Il ne s'agit pas d'une *tegula* réutilisée. Plusieurs fragments de plaques foyères de ce type ont été découverts en contexte de la Tène Finale à Bais en Ille-et-Vilaine (Le Cloirec 2005, p.15, fig.14).

*Datation : La Tène finale*

#### Fait 1075

**Décapage :** 1 tesson de céramique à pâte brune provient de cette strate

*Datation : Second âge du Fer.*

#### Fait 1076

**Sd.24, Us 1 :** 1 tesson de céramique à pâte brune d'aspect gris foncé à l'extérieur et l'intérieur, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : fin du second âge du Fer.*

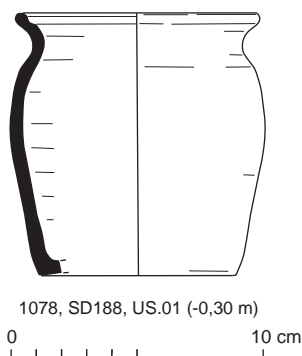
#### Fait 1078

**Sd.23, Us 1 (-0,20 m) :** 18 petits tessons d'une céramique à pâte brune non tournée, dont 1 bord proviennent de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.26, Us 3 :** 1 bord de céramique à pâte brun clair d'aspect brun à l'extérieur et l'intérieur provient de cette strate.

*Datation : indéterminée.*



1078, SD188, US.01 (-0,30 m)

0 10 cm

**Fig. 125** Céramique de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

© Eddy Roy

**Sd.188, Us 1 :** 2 tessons de céramiques dont 1 à pâte grise, aspect gris foncé

à l'intérieur et gris foncé lustré à l'extérieur, et 1 brun clair, proviennent de cette strate (2 NMI).

*Datation : indéterminée.*

**Sd.188, Us 1 (-0,30 m) :** 14 tessons d'une céramique à pâte noire, d'aspect gris foncé à l'intérieur, dont 3 fragments du bord et 8 du fond, proviennent de cette strate. Il s'agit d'un vase à panse tronconique à épaule marquée (**fig.125**).

La lèvre confondue, marquée à l'intérieur d'une petite gorge périphérique, est légèrement éversée sur un petit bord à parement concave. La panse est assez haute sur une base en disque confondu à fond apparemment légèrement concave. Ce type de vase est utilisé durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (type 79, Cherel et al. 2018).

*Datation : Second tiers de La Tène Moyenne (première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère).*

**Sd.189, Us 1 (-0,05 m) :** 2 tessons d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Sd.189, Us 1 (-0,15 à 0,20 m) :** 16 tessons de céramiques dont 9 à pâte brune, d'aspect brun grisâtre foncé à l'intérieur et l'extérieur, comprenant 1 morceau de bord et 1 de fond (2 NMI), et 7 micros-fragments d'une céramique à pâte noire et brun rougeâtre proviennent de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

#### Fait 1080

**Sd.25, Us 1 :** 6 morceaux d'une terre cuite à pâte rouge clair à gros dégraisants, possible *tegula*.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1081

**Sd.190, Us 01 (-0,05 m) :** 3 tessons d'une céramique à pâte brune, d'aspect noir foncé à l'extérieur dû à la présence de suie, proviennent de cette strate.

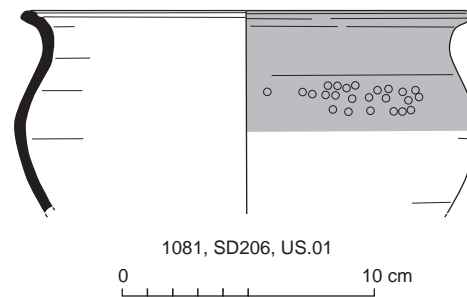
*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.192, Us 2 (-0,20 m) :** 4 tessons de céramiques à pâte brune, d'aspect noir foncé à l'extérieur proviennent de cette strate.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.206, Us 1 (- 0,20 m) :** 6 tessons d'une céramique à pâte noire, présentant des traces de suie à l'extérieur, proviennent de cet emplacement. Cette céramique correspond à une jatte profonde à profil en esse (**fig.126**). Sa lèvre est confondue à sommet arrondi, et éversée sur un petit bord à parement concave. Une petite gorge périphérique marque l'intérieur de la lèvre. La partie supérieure de la céramique est graffité à l'extérieur et un décor effectué apparemment à la pointe mousse est placé en périphérie, sur l'épaule : il s'agit d'un décor dit « en balle de golf ». Par sa forme, ce type de jatte se rencontre souvent en contextes datés entre 175 et le changement d'ère (type 51, Cherel et al. 2018). Le type de décor se rencontre ponctuellement dans les contextes de La Tène ancienne jusqu'au début de La Tène moyenne de la Plaine de Caen. Il trouve des analogies sur le site de la « Z.A.C. Object'Ifs Sud » dans le Calvados, dans des contextes bien cernés chronologiquement (Cherel 2004). Il apparaît dès la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère de manière sporadique et se développe dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'épaule de quelques écuelles, reçoit une telle ornementation. Enfin, il disparaît des contextes de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le décor « en balle de golf » semble plus rare dans les ensembles bretons. Une écuelle, datée de La Tène Moyenne, présente un décor de type « balle de golf » très





**Fig. 126** Jatte datée entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène Moyenne.

© Eddy Roy

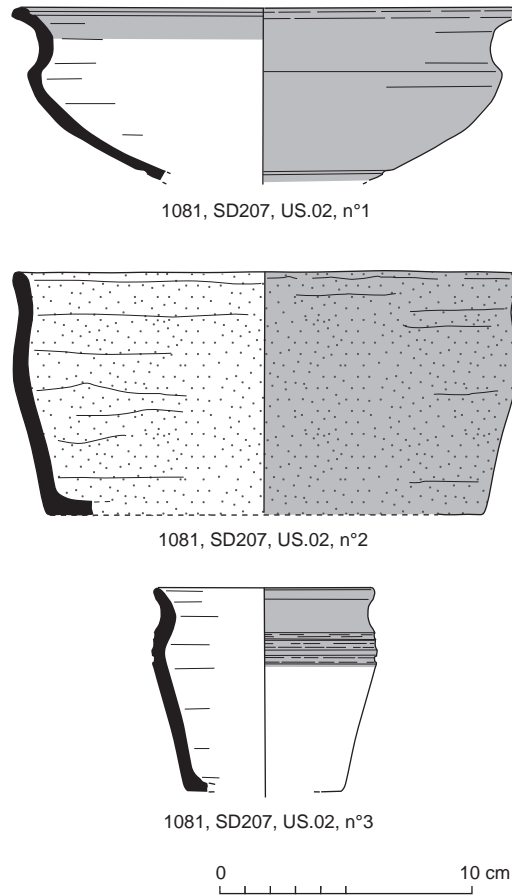
ténu soulignant sa lèvre éversée à Betton en Ille-et-Vilaine (Cherel 2007b). Le bas de la panse préservée d'une poterie est décoré de la sorte a été prélevée sur le site de la fin de La Tène ancienne/début de La Tène moyenne de Rennes, « Rue d'Antrain/Rue des Tanneurs » (Pouille 2004, pl. 3). A Tré-gueux, ce décor existe sur une écuelle tournée qui pourrait être datable de la fin de La Tène moyenne ou du début de La Tène finale (Cherel 2012).

*Datation : Entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène Moyenne (entre 300 et 180 avant notre ère).*

**Sd.207, Us 2 (- 0,10 m) :** 12 tessons de céramiques dont 3 à pâte brune et brune dont 1 fond, et 9 à pâte brun foncé et noire présentant des traces de suie à l'extérieur proviennent de cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.207, Us 2 (- 0,20 à 0,30 m) :** 35 tessons, dont 13 micro-fragments, de céramiques à pâte brun foncé, dont 8 bords et 4 fonds (4 NMI) proviennent de cet emplacement. Une des céramiques correspond à la partie haute d'une écuelle à profil en esse, caractérisée par une taille basse et une grande ouverture (**fig.127, n°1**). La lèvre confondue à sommet arrondi est éversée sur un bord à parement concave. Une carène marque la jonction avec la panse de la céramique. La surface externe est totalement graffitée, ainsi que la partie haute interne, au niveau du bord. Une petite gorge périphérique externe, marque la proximité avec la base. Ce type de jatte est en usage entre 225 et 75 avant notre ère (type 22, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère a été découvert sur le site de Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.26). Une seconde céramique correspond à un vase dont la pâte n'est pas montée au tour (**fig.127, n°2**). Ces récipients sont caractérisés par un profil en esse peu marqué. La lèvre est confondue, à sommet arrondi, sur un petit bord subvertical. La base confondue également est à fond apparemment plat. Ce type de céramique est en usage durant un siècle, entre 225 et 125 avant notre ère (type 56, Cherel et al. 2018). Un troisième vase qui présente des traces de suie externes, correspond à un gobelet dont la lèvre confondue à sommet arrondi est légèrement éversée sur un petit bord subvertical (**fig.127, n°3**). L'épaule de la céramique est marquée sur une panse tronconique et présente en parement 3 petites gorges périphériques à l'extérieur. La base est confondue à fond apparemment plat. Ce type de vase est par son profil (moins par sa taille ou sa contenance), en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> siècle et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018). Un exemplaire similaire, découvert sur le site de Pleurtuit en Ille-et-Vilaine, est attribué entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Monnier 2014, fig.103) et un autre comparable par sa taille



**Fig. 127** Céramiques attribuée entre 225 et le changement d'ère.  
© Eddy Roy

et sa forme, est attribué à la Tène finale à Bais en Ille-et-Vilaine (Ménez et Delage 2016, fig.369).

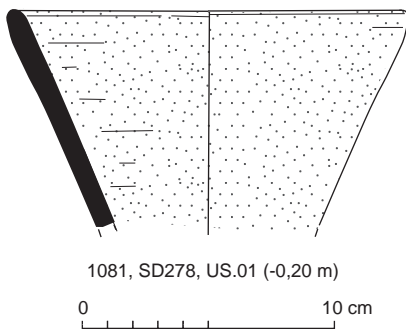
*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale (entre 225 et le changement d'ère).*

**Sd.208, Us 1** : 1 tesson de céramique à pâte brun rougeâtre provient de cette strate.

*Datation : fin du second âge du Fer.*

**Sd.208, Us 2 (- 0,15 m)** : 3 tessons d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cette strate.

*Datation : fin du second âge du Fer.*



**Fig. 128** Céramique de l'âge du Fer.  
© Eddy Roy

**Sd.278, Us 1 (-0,20 m)**: 75 tessons de céramiques à pâte brune et brun foncé sont dénombrés, dont 69 tessons appartenant à la moitié inférieure d'une grande céramique modelée qui présente un aspect métalléscent uniforme. Elle est pourvue d'une perforation en haut de la panse conservée (post-cuisson, percée depuis l'intérieur du vase). Elle est associée à 5 fragments d'un bord en pâte non tournée et à un deuxième similaire (2 NMI). Le bord provient d'un gobelet ouvert à profil simple à profil tronconique, doté d'une lèvre confondue à sommet arrondi (**fig.128**). Ce type de bord n'est pas un critère déterminant une datation puisqu'il apparaît sur des vases dès le 1<sup>er</sup> âge du Fer et perdure jusqu'au début du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 4a, Chérel et al. 2018). Un exemplaire comparable trouvé à Bais en Ille-et-Vilaine est attribué entre la fin du IV<sup>e</sup> et la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère

(Cherel 2011, fig.15). Ce type de petit récipient tronconique s'apparente aux nombreux exemplaires connus pour le second âge du Fer dans l'Ouest. De nombreux exemplaire de ce type, attribués à cette longue période, ont été découverts à Quessoy dans les Côtes d'Armor (Cherel 2003, fig.38 et 39).

*Datation : Second âge du Fer (entre le début de La Tène Ancienne et la fin du second tiers de La Tène Finale, soit entre 250 et 100 avant notre ère).*

Intersection entre les fossés F.1081 et F.1087

7 tessons de céramiques dont 5 à pâte brun grisâtre foncé, d'aspect externe et interne, brun clair, et 2 à pâte brune proviennent de cet emplacement.

*Datation : Protohistoire.*

#### Fait 1083

**Décapage :** 1 fragment de *tegula* brun rougeâtre a été prélevé à cet endroit.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1085

**Sd.194 (- 0,10 à 0,20 m) :** 2 tessons brun grisâtre foncé d'une céramique, ont été prélevé à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1087

**Sd.35, Us 4 :** 1 micro-tesson d'une céramique à pâte rougeâtre, d'aspect interne gris brunâtre foncé, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Indéterminée*

**Sd.192 (- 0,20 m) :** 3 tessons d'une céramique à pâte brun grisâtre, d'aspect interne et externe brun clair, dont 1 morceau de fond, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**SD 196 (- 0,40 m) :** 2 tessons de céramiques dont 1 à pâte rouge orangée et 1 à pâte brune graffité à l'extérieur, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1091

**Us 2 :** 1 micro-tesson de céramique à pâte noirâtre, a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.125, Us 2 (- 20 m) :** 1 tesson de céramique à pâte noirâtre, d'aspect brun foncé à l'extérieur, a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1093

**Us 1 :** 1 fragment épais d'une *tegula* à pâte rougeâtre bien cuite, a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : Indéterminée*

#### Fait 1094

**Surface :** 1 fragment de céramique à pâte brune a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.197 (- 0,20 m) :** 1 petit fragment de terre cuite d'aspect brun clair et noir.  
*Datation : Indéterminée.*

**Sd.197, Us 3 (- 0,70 m) :** 1 fragment de fond d'une grande céramique à pâte brune à gros dégraissants, a été découvert dans cette strate.  
*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.197, Us 3 (- 1 m) :** 2 fragments d'une céramique à pâte non tournée, brun rougeâtre foncé, ont été découvert dans cette strate.  
*Datation : Second âge du Fer.*

#### Fait 1099

Décapage : 1 fragment de *tegula* en pâte brune provient de cet endroit.  
*Datation : Indéterminée.*

**Sd.52, Us 8 :** 2 tessons d'une céramique à pâte brun rougeâtre, proviennent de cet endroit.  
*Datation : Indéterminée.*

**Sd.57, Us 1 :** 24 fragments de torchis brûlés proviennent de cet endroit.  
*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.58 :** 1 fragment de fond d'une céramique à pâte brun grisâtre d'aspect externe, brun clair, a été prélevé à cet emplacement.  
*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.58, Us 1 (-0,05 m) :** 3 fragments d'une céramique à pâte brun grise, dont un fragment de fond, ont été prélevés à cet emplacement.  
*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.186, Us 2 (-0,40 m) :** 4 fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre, présentant des traces externes de suie, dont 1 bord, ont été prélevés à cet emplacement.  
*Datation : Second âge du Fer.*

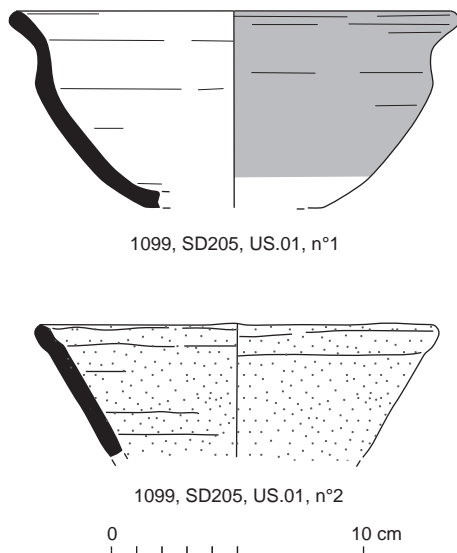
**Sd.186, Us 3 (-0,50 m) :** 2 fragments d'une céramique à pâte brun foncé, ont été prélevés à cet emplacement.  
*Datation : Protohistoire.*

**Sd.187 (-0,30 m) :** 3 micro-fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre foncé, ont été prélevés à cet emplacement.  
*Datation : Protohistoire.*

**Sd.204 (-0,15 m) :** 1 fragment très altéré d'un fond de céramique à pâte brun rougeâtre, a été prélevé à cet endroit.  
*Datation : Protohistoire.*

**Sd.205, Us 1 (-0,05 m) :** 4 tessons d'une céramique à pâte brun foncé et brun rougeâtre, d'aspect noirâtre à l'intérieur et avec traces de suie à l'extérieur, proviennent de cette strate.  
*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.205, Us 1 (-0,10 à 0,15 m) :** 18 tessons d'une céramique à pâte brune à cœur gris, d'aspect gris foncé à l'intérieur et l'extérieur, dont 8 morceaux du fond et 8 du bord ont été prélevés dans cette strate. La céramique est graffiée sur les 3/4 de sa hauteur, en surface externe. Cette céramique correspond à une écuelle profonde, dont la lèvre est confondue, à sommet arrondi, éversée sur un bord à parement concave (**fig.129**, n°1). La jonction bord/panse est marquée d'une carène peu pronon-



**Fig. 129** Céramiques attribuées entre 150 et 75 avant notre ère.

© Eddy Roy

cée. Cette écuelle présente un profil ouvert sur une base confondue. Des céramiques similaires sont attribuées à la fin de La Tène Moyenne ou au début de La Tène Finale sur les sites de Betton (Cherel 2002, fig.03, F.527 ; Cherel 2007, fig.228, F252), de Corps-Nuds (Cherel 2005, Pl.11, F.140), à Visseiche (Meuret 2006), et à Bais en Ille-et-Vilaine (Cherel 2011, fig.38). Un dernier exemplaire, également découvert à Corps-Nuds, est attribué entre de fin du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère également (Cherel, 2010b, pl.3). 1 fragment de bord à pâte brune a également été découvert à cet endroit (fig.129, n°2). Il appartient à un récipient modelé au profil tronconique, utilisé sur une longue période, entre le VI<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle avant le changement d'ère (type 4a, Cherel et al. 2018). Ce type de petit récipient tronconique (n°15) s'apparente aux nombreux exemplaires connus pour le second âge du Fer dans l'Ouest. De nombreux exemplaires de ce type, attribués à cette longue période, ont été découverts à Quessoy dans les Côtes d'Armor (Cherel 2003, fig.38 et 39).

*Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et les deux premiers tiers de La Tène Finale (entre 150 et 75 avant notre ère).*

**Sd.205, Us 1 (-0,20 m) :** 9 micros-fragments d'une céramique à pâte brun foncé, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Protohistoire.*

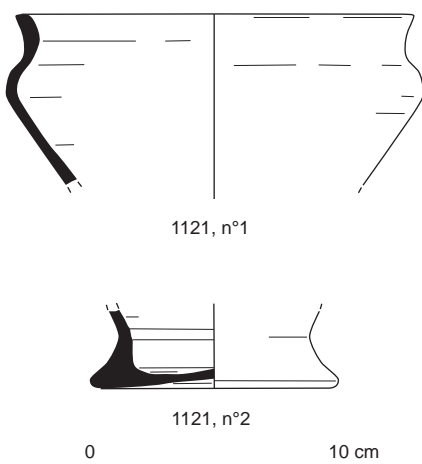
**Sd.205, Us 1 (-0,30 m) :** 24 tessons (dont 16 micro-fragments) d'une céramique à pâte brun foncé, dont 2 du bord ont été prélevés dans cette strate.

*Datation : Protohistoire.*

#### Fait 1100

**Décapage :** 4 tessons d'une céramique à pâte brune et brun rougeâtre (1 NMI) ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*



**Fig. 130** Céramiques attribuées entre le troisième et le deuxième quart de La Tène Finale et le changement d'ère.

© Eddy Roy

**Sd.89, Us 1 :** 3 tessons d'une céramique à pâte brun clair à cœur gris foncé, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1110

**Sd.89, Us 1 :** 1 tesson d'une céramique à pâte brun grisâtre a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : Période gallo-romaine.*

#### Fait 1121

17 tessons de céramiques dont 5 à pâte brun clair à cœur brun foncé, dont 1 fond (1NMI) et 10 fragments à pâte brune d'aspect noirâtre à l'intérieur et l'extérieur, comportant 1 bord et enfin 1 fond en pâte brun clair (2 NMI ; fig.130, n°1 et 2) ont été prélevés à cet emplacement. Le bord appartient à un vase à profil en esse et à épaule marquée. Il est doté d'une lèvre confondue, à sommet plat sur un bord à parement concave. Ce type de vase est daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type, 61c, Cherel et al. 2018). La base en disque étirée, légèrement surélevée, à fond concave appartient à un vase du même type (les pâtes sont trop différentes pour qu'il s'agisse d'un seul et même vase). Des vases, de forme comparable, sont attribués entre le troisième et deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, à Bais en Ille-et-Vilaine (type 2b, Ménez et Delage, 2016).

*Datation : Entre le troisième quart de La Tène Finale et le changement d'ère (entre 50 et 0).*

#### Fait 1122

2 fragments d'une amphore à pâte beige rougeâtre ont été prélevés à cet endroit. Il s'agit d'une amphore italique de type Dressel 1. Presque seules présentes à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les amphores Dr1A sont encore majoritaires dans le premier tiers du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Elles restent présentes jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Le Forestier, 2014, p.694).

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1125

**Sd.31, Us 2 (- 36 cm) :** Plusieurs petits fragments de terres cuites très altérés ont été prélevés à cet endroit.

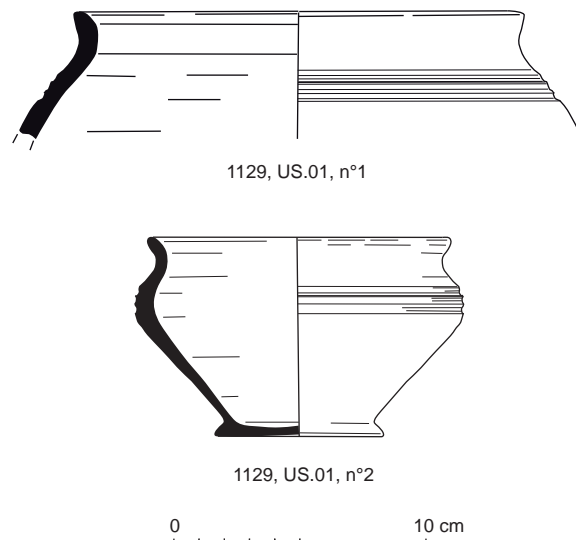
*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1129

**Décapage :** 3 tessons d'une amphore à pâte brun rougeâtre clair ont été prélevés dans cette structure. Il s'agit d'une amphore italique de type Dressel 1.

*Datation : La Tène Finale.*

**Us 1 :** 35 tessons de céramiques à pâte brune, d'aspect brun noirâtre à l'extérieur, dont 9 morceaux de bords et 9 de fonds, ont été prélevés dans cette structure (3 NMI). L'une des trois céramiques correspond à la partie haute d'un vase à profil en esse, à lèvre légèrement éversée à petit méplat interne, sur un petit bord subvertical (**fig.131, n°1**). Ce type de vase est en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a et 85b, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, découvert à Plumaugat dans les Côtes d'Armor, est attribué entre la fin de La Tène Finale et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Cherel 2014b, fig.21). Un second récipient correspond à un petit vase à profil en esse, à base resserrée (**fig.131, n°2**). Il est doté d'une petite lèvre confondue, légèrement éversée. L'épaule galbée, présente en parement 3 gorges incisées, peu profondes et la base en disque est étirée à fond plat. Ce type de vase est



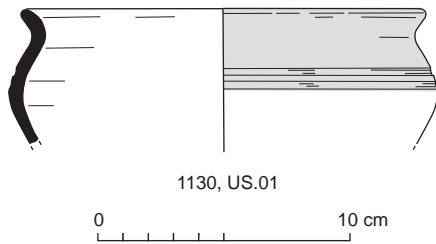
**Fig. 131** Céramiques attribuées à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

© Eddy Roy

daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type, 61c, Cherel et al. 2018). Il peut également être comparé à quelques éléments datés entre le troisième et deuxième quart de La Tène Finale à Bais en Ille-et-Vilaine (type 2b, Ménez et Delage 2016).

*Datation : Entre la seconde moitié de La Tène Finale et le changement d'ère (seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère).*

#### Fait 1130



**Fig. 132** Vase attribué entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

© Eddy Roy

**Us 1** : 1 fragment de bord d'une céramique à pâte brune, lustrée provient de cet emplacement. Il s'agit de la partie haute d'un vase à épaulement bien marqué, à profil en esse, à lèvre confondue légèrement éversée, sur un petit bord subvertical (**fig.132**). Deux petites gorges incisées en périphérie externe, marquent l'épaulement de la céramique. La partie haute du vase est lustrée à l'extérieur. Ces éléments sont en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85b, Cherel et al. 2018). Plusieurs exemplaires comparables, attribués à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère ont été découverts sur le site de Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.22 à 24), un autre attribué entre la fin du III<sup>e</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient du site de Kergolvez à Quimper (Cherel 2014a, fig.853), deux céramiques de ce type ont été trouvées à Plouedern (Finistère), et sont datées de La Tène Finale (Labaune-Jean 2013, fig.141) et enfin cet exemplaire se rapproche par sa forme, aux productions de Bais en Ille-et-Vilaine, datées entre le troisième et deuxième quart de La Tène Finale (type 2a, Ménez et Delage, 2016).

*Datation* : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, soit entre 200 et le changement d'ère).

#### Fait 1134

1 fragment de bord d'une céramique à pâte brune a été prélevé dans cette structure.

*Datation* : La Tène Finale.

#### Fait 1137

2 tessons de céramiques dont 1 en pâte beige et 1 micro en pâte brun noirâtre (2 NMI) ont été prélevés à cet endroit.

*Datation* : Époque gallo-romaine.

#### Fait 1139

**Surface** : 1 tesson de céramique sigillée très altéré a été prélevé à cet endroit. Cet élément a été produit dans le centre de la Gaule, au 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

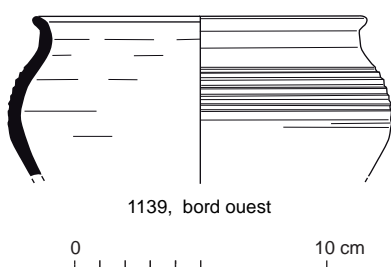
*Datation* : 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

- **1 m (?)** : 2 tessons d'une céramique en pâte brune, dont 1 bord, ont été prélevés à cet endroit.

*Datation* : La Tène Finale.

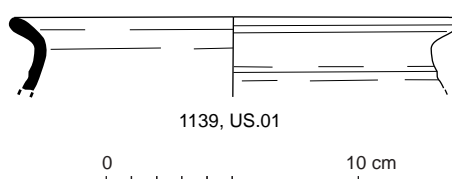
**Bord ouest** (- 0,15 m dans limon brun sur grave brune) : 17 tessons de céramiques dont 7 à pâte brun foncé et 10 fragments à pâte brun rougeâtre foncé, dont 1 bord (**fig.133**) proviennent de cet emplacement. Il s'agit de la partie haute d'un vase à épaulement bien marqué, à profil en esse, à lèvre confondue légèrement éversée, sur un petit bord subvertical, en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85b, Cherel et al. 2018). Plusieurs exemplaires comparables, attribués à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère ont été découverts sur le site de Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.22 à 24). Un élément de ce type, attribué entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, a été découvert sur le site de «Kergolvez» à Quimper (Cherel 2014a, fig.857). Enfin, cette céramique est proche de quelques éléments produits entre le troisième et deuxième quart de La Tène Finale, à Bais en Ille-et-Vilaine (type 2, Ménez et Delage 2016, fig.244).

*Datation* : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère).



**Fig. 133** Céramique attribuée entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

© Eddy Roy



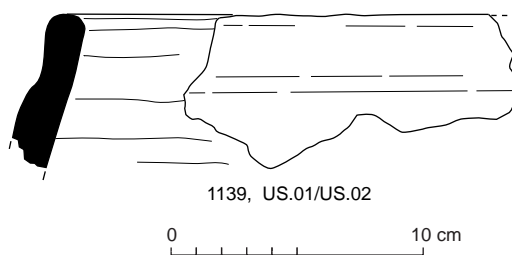
**Fig. 134** Céramique attribuée à La Tène Finale.

© Eddy Roy

**Us 1** : 27 tessons de céramiques, dont 25 (24 micros-fragments) à pâte brune (1 NMI), 2 à pâte brune d'aspect noirâtre à l'extérieur et l'intérieur, comprenant 1 morceau de fond et 1 bord, doté d'une lèvre confondue à sommet arrondi éversée, une petite gorge périphérique externe marquant la jonction bord/épaule (1 NMI ; fig.134). Ce type de bord équipe de nombreuses céramiques attribuées à La Tène Finale, soit entre 130 et 30 avant notre ère. 2 fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre d'aspect beige à l'extérieur (1 NMI), 5 morceaux d'une amphore Dressel 1 à pâte rougeâtre, et enfin 1 fragment de *tegula* ont également été prélevés à ce niveau.

*Datation* : La Tène Finale.

**Us 1, contact avec Us 2** : 8 tessons d'une céramique à pâte épaisse grise à gros dégraissants, dont deux fragments du bord, proviennent de cette strate



**Fig. 135** Vase attribué aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère.

© Eddy Roy

(identiques aux éléments découverts en Us 3). Il s'agit d'un vase de grande capacité (fig.135). Ce bord doté d'une lèvre courte peu développée se rapproche de ceux équipant de grands vases en usage durant les deux derniers siècles avant notre ère (type 92a, Cherel et al. 2018).

*Datation* : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le changement d'ère (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère).

**Us 2** : 6 fragments d'une céramique non tournée, à pâte fine, brun rougeâtre foncé, à gros dégraissant de quartzite, brun foncé proviennent de cet emplacement. Ils pourraient s'apparenter à des vestiges de briquetage.

*Datation* : La Tène Finale.

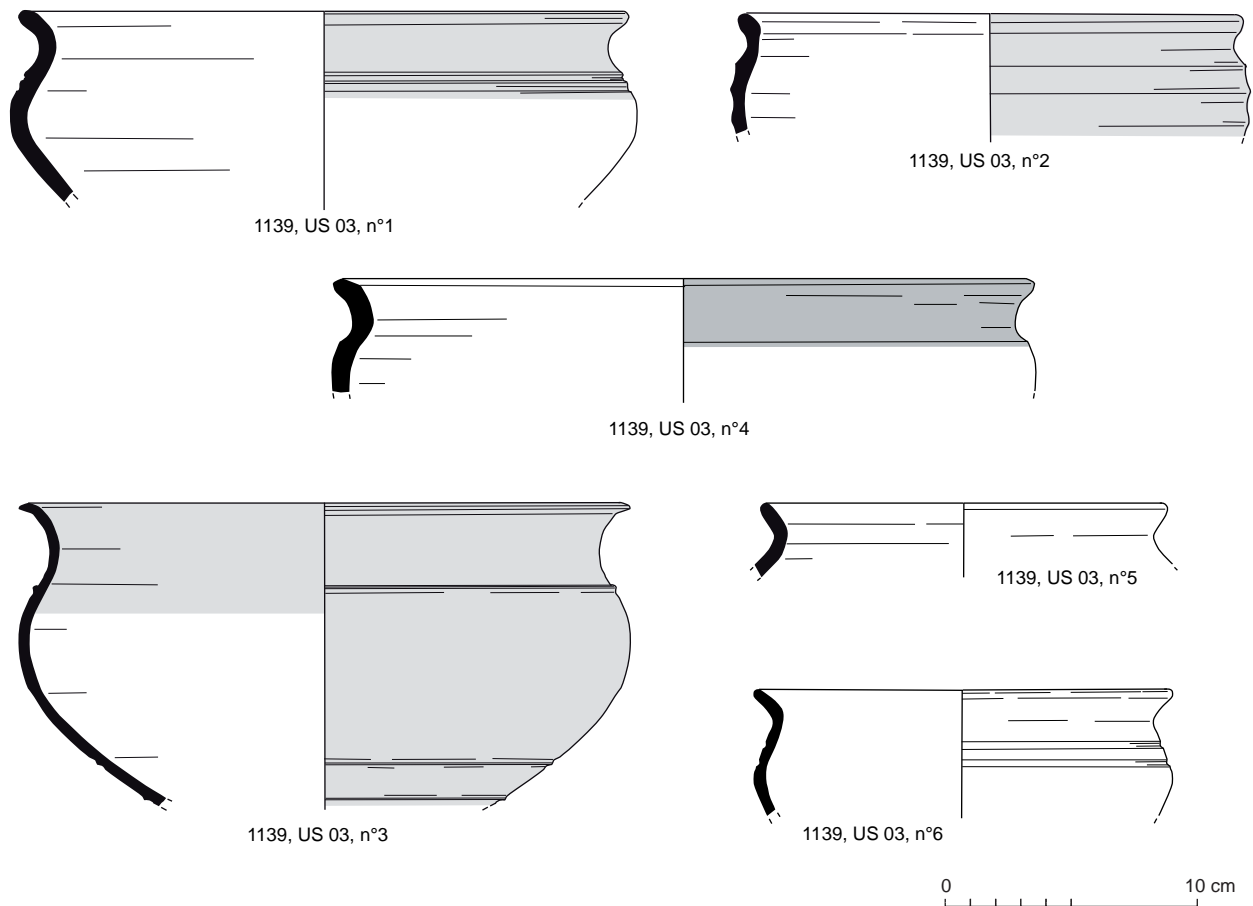
**Us 3 ou Us 1 (près de la bijouterie)** : 3 fragments d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cet emplacement.

*Datation* : La Tène Finale.

**Us 3**: 39 fragments de céramiques proviennent de cette strate. Parmi ces éléments, 8 sont à pâte brun clair d'aspect brun grisâtre foncé à l'extérieur, dont 1 fond et 2 bords (3 NMI ; fig.136, n°1 et 2). Il s'agit, pour le premier de la partie haute d'un vase, à profil en esse, à épaulement bien marqué, à lèvre confondue éversée, sur un petit bord subvertical à parement concave. Ce type de vase est utilisé durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, trouvé à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine, est attribué entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Monnier 2014, fig.103). Des vases, de formes comparables, sont datés entre le troisième et deuxième quart de La Tène Finale à Bais en Ille-et-Vilaine (type 2, Ménez et Delage 2016, fig.244). Le second, élément trouvé dans cette strate est lustré à l'extérieur, correspond au bord rentrant d'une jatte, décoré de trois cordons pincés périphériques. Ce type de céramique est en usage entre 75 et le changement d'ère (type 40a, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, daté du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère a été découvert sur le site de «Kergolvez» à Quimper (fig.59, Cherel 2014). 8 tessons à pâte brun rougeâtre dont un bord et 20 fragments à pâte noirâtre, lissés à l'extérieur et en partie à l'intérieur, ont également été prélevés à cet emplacement.



Ces derniers correspondent à la partie supérieure d'une jatte à paroi assez fine (**fig.136, n°3**), à lèvre confondue, éversée sur un haut col à parement concave. L'épaule est galbé et la jonction col/épaule est marquée d'un petit cordon pincé périphérique. Le fond de panse présente également deux cordons identiques, moins marqués. Ce type de jatte est en usage entre 75 et 50 avant notre ère (type 31, Cherel et al. 2018). Un exemplaire similaire daté de La Tène Finale a été découvert à Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.86, F.597) et au autre à Ménéac dans le Morbihan (Roy 2019, fig.84). 1 fragment de fond et 1 de bord (2 NMI), à pâte brune proviennent aussi de cette unité stratigraphique. Le bord, est à lèvre confondue légèrement éversée dotée d'un petit chanfrein (ou méplat) périphérique interne (**fig.136, n°4**). La partie supérieure externe est lissée. Cette forme se rencontre durant les deux derniers siècles avant notre ère (type 60, Cherel et al. 2018). Enfin 2 fragments de bords à pâte brun foncé, dont 1 présente deux petites gorges incisées en périphérie externe, au niveau de l'épaule, sont également issus de cet emplacement (**fig.136, n°5 et 6**). Ces céramiques



**Fig. 136** Céramiques attribuées entre 200 avant notre ère et le changement d'ère.

sont en usage durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type, 61c, Cherel et al. 2018). Un élément comparable trouvé à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine, est daté entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Monnier 2014, fig.103).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre 200 avant notre ère et le changement d'ère).*

#### Fait 1142

1 tessons de céramique, très altéré, à pâte épaisse noirâtre, à gros dégraisants, a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Fait 1149**

2 petits tessons d'une céramique à pâte brun foncé, présentant des traces de suie externes, ont été prélevés à cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1151**

Décapage : 2 petits fragments d'une céramique à pâte épaisse gris foncé, ont été prélevés à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Fait 1152**

Décapage : 5 fragments d'une céramique à pâte brune d'aspect foncé à l'extérieur et l'intérieur ont été prélevés à cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

-0,05 m : 1 fragment d'une brique ou d'une dalle en terre cuite rouge brunâtre, à gros dégraissants de chamotte, été prélevé à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Fait 1154**

Us 1 : 1 petit morceau de terre cuite rougeâtre a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Fait 1155**

Décapage : 1 fragment d'une dalle en terre très cuite à pâte stratifiée alternant les couleurs brun grisâtre foncé et du brun rougeâtre a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Fait 1158**

Décapage : 18 fragments de céramiques, dont 11 à pâte brune, dont 4 morceaux d'un fond (1 NMI), et 7 tessons à pâte brune d'aspect noirâtre à l'extérieur et l'intérieur, dont 3 petits morceaux d'un bord (1 NMI), ont été découverts dans cette structure.

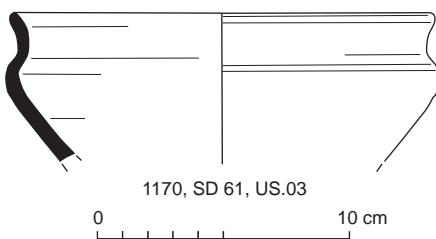
*Datation : La Tène Finale.*

**Fait 1170**

**Sd.61, Us 3 (- 0,40 m) :** 13 fragments d'une céramique à pâte brun foncé, dont 4 du bord (**fig.137**) proviennent de cette strate. Il s'agit d'une forme carénée, basse et ouverte. La lèvre est confondue, légèrement éversée sur un bord subvertical à parement concave. L'épaule présente un petit méplat en périphérie externe. Ce type de récipient est en usage entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le changement d'ère (type 28, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable attribué entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, a été découvert à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine (Monnier 2014, fig.101). 3 tessons à pâte brune dont 1 fond (1 NMI) ont également été prélevés à cet emplacement.

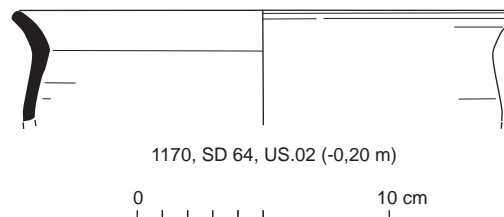
*Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et le changement d'ère (entre 150 et le changement d'ère).*

**Sd.64, Us 2 (-0,20 m) :** 13 morceaux d'une céramique à pâte brun foncé, d'aspect noir à l'extérieur et l'intérieur, dont 2 fragments du bord, pro-



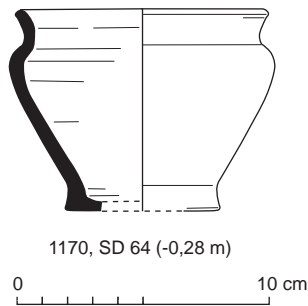
**Fig. 137** Céramique attribuée entre 150 et le changement d'ère.

© Eddy Roy



**Fig. 138** Céramique attribuée entre 150 et le changement d'ère.

© Eddy Roy



**Fig. 139** Petit vase daté des deux derniers siècles de notre ère.

© Eddy Roy

viennent de cet emplacement (1 NMI ; **fig.138**). Un exemplaire comparable, attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient des fouilles de Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.23) et un autre, est daté de la Tène Finale, à Bais en Ille-et-Vilaine (Ménez et Delage 2016, fig.320).

*Datation : Entre la seconde moitié de La Tène Moyenne et la Tène Finale (entre 150 et 30).*

**Sd. 64 (-0,28 m) :** 10 tessons de céramiques dont 4 épais à pâte brune (1 NMI, recolle avec 1170, Sd.61), 5 à pâte noire d'aspect rougeâtre à l'extérieur et 1 profil complet à pâte brune. Ce dernier recolle avec les 23 petits tessons du Sd.64, Us 2). Ce petit récipient correspond à un vase à profil en esse, à épaule galbée et une base en disque légèrement étirée à fond plat (**fig.139**). Ce type de vase est en usage durant les deux derniers siècles de notre ère (type, 60 ou 61c, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable est attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Lamballe dans les Côtes d'Armor (Cherel 2010a, fig.21) et un autre est daté entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine (Monnier 2014, fig.101).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre 200 et le changement d'ère).*

**Sd.64, Us 2 (-0,30 m) :** 8 petits morceaux d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cet emplacement (1 NMI).

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.64, Us 3 (-0,40 m) :** 23 petits morceaux d'une céramique à pâte brune foncée. Recollent avec quelques tessons prélevés dans le Sd.64 (-0,28 m).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre 200 et le changement d'ère).*

**Sd.64 (-0,50 m) :** 9 petits morceaux d'une céramique à pâte noire d'aspect brunâtre à l'extérieur (1 NMI) ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

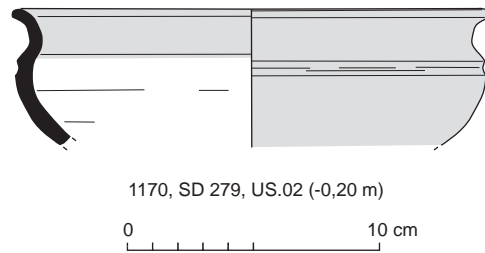
**Sd.67 (-0,15 m) :** 1 fragment de fond à pâte brune d'aspect noirâtre à l'extérieur a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.70, Us 4 (-0,08 m) :** 4 petits tessons d'une céramique à pâte brune, d'aspect brun foncé à l'extérieur, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.279 (-0, 50 m) :** 2 tessons de céramiques à pâte brune, dont 1 bord lissé à l'extérieur ont été prélevés à cet emplacement. Le fragment de bord appartient à une jatte à profil en esse. Elle est dotée d'une lèvre confondue à sommet arrondi, sur un petit bord à parement concave (**fig.140**). L'épaule de la céramique est marquée d'une petite gorge périphérique. Cette céramique est lustrée à l'extérieur et en partie, au niveau du bord, à l'intérieur. Des formes similaires sont rattachées à la transition entre La Tène Moyenne et La Tène Finale, sur les sites de Betton (Cherel 2007b, fig.230), à Thorigné-Fouillard (Cherel 2007a, pl.8), à Châteaugiron (Cherel 2007c, fig.26) et enfin à



**Fig. 140** Jatte datée entre 150 et le changement d'ère.

© Eddy Roy

Corps-Nuds, en Ille-et-Vilaine (Cherel 2010b, pl.5). Un dernier exemplaire comparable attribué entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, a été trouvé à Bais, également en Ille-et-Vilaine (Cherel 2011, fig.40). Ce type de jatte apparaît au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et perdure jusqu'au changement d'ère (type 26a, Cherel et al. 2018).

*Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et le changement d'ère (entre 150 et le changement d'ère).*

**Sd.279 (-0, 50 m) :** 4 tessons de céramiques à pâte brune, dont 3 fragments de fonds et 1 bord épais, d'aspect noirâtre et lissé à l'extérieur (2 NMI) ont été prélevés à cet endroit.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.284 (-0,10 m) :** 1 fragment d'un fond de céramique en pâte brun grisâtre foncé provient de cet emplacement.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.287 (-0,10 m) :** 1 fragment de céramique en pâte brun clair d'aspect brun grisâtre foncé à l'extérieur provient de cet emplacement

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.287 (-0,20 m) :** 1 fragment de fond de céramique en pâte brune d'aspect brun grisâtre à l'extérieur provient de cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1171

**Sd.62, Us 2 (- 0,05 m) :** Cette strate a livré 3 fragments d'une céramique à pâte brun foncé et rougeâtre.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.62, Us 2 :** Cette strate a livré 2 fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre présentant des traces de suie à l'extérieur.

*Datation : Âge du Fer.*

**Sd 65, Us 1, -0,15 m :** Cette strate a livré 4 fragments de céramiques dont 2 à pâte brun rougeâtre, d'aspect noirâtre à l'intérieur, brun grisâtre à l'extérieur, et 2 à pâte brun grisâtre foncé d'aspect brun foncé à l'extérieur (2 NMI).

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.74, Us 1 (- 0,05 m) :** 1 tesson d'une céramique à pâte épaisse grise à gros dégraissants, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.81, Us 1 (-0,05 m) :** 1 tesson du bord d'une céramique à pâte noire, d'aspect brun foncé à l'extérieur, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1175**

**Décapage** : Cette strate a livré 8 fragments d'une céramique à pâte brun foncé, dont 1 fond.

*Datation* : *Second âge du Fer.*

**Fait 1180**

**Sd.10 (- 0,02 m)** : 1 petit fragment de terre cuite rougeâtre provient de cet emplacement.

*Datation* : *indéterminée.*

**Sd.28, Us 1 (- 0,05 à 0,12 m)** : 1 fragment de fond d'une céramique à pâte brun grisâtre foncé, provient de cette strate.

*Datation* : *Fin du second âge du Fer.*

**Sd.28, Us 1 (- 0,20 m)** : 7 tessons de céramiques à pâte gris clair et brun rougeâtre et 2 fragments épais en pâte brune à gros dégraissants proviennent de cette strate.

*Datation* : *Âge du Fer.*

**Sd.28, Us 1 (- 0,28 m)** : 1 tessons de céramique à pâte brun foncé provient de cette strate.

*Datation* : *Fin du second âge du Fer.*

**Sd.163 (- 0,50 m)** : 4 tessons d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cette strate.

*Datation* : *Âge du Fer.*

**Sd.164 (- 0,45 m)** : 4 tessons d'une céramique à pâte brun foncé proviennent de cette strate.

*Datation* : *Fin du second âge du Fer.*

**Sd.164 (- 0,55 m)** : 3 tessons d'une céramique à pâte brun grisâtre, dont 1 fond, proviennent de cette strate.

*Datation* : *Fin du second âge du Fer.*

**Sd.164 (- 0,70 m)** : 1 fragment de fond d'une céramique à pâte brun foncé provient de cette strate.

*Datation* : *Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1183**

1 fragment de *tegula* très altéré, en pâte rougeâtre, a été prélevé à cet endroit.

*Datation* : *indéterminée.*

**Fait 1201**

1 micro-tesson de céramique à pâte brun rougeâtre provient de cette strate.

*Datation* : *indéterminée.*

**Fait 1202**

**Décapage** : 1 tesson de céramique à pâte gris brun rougeâtre clair provient de cette strate.

*Datation* : *Protohistoire.*

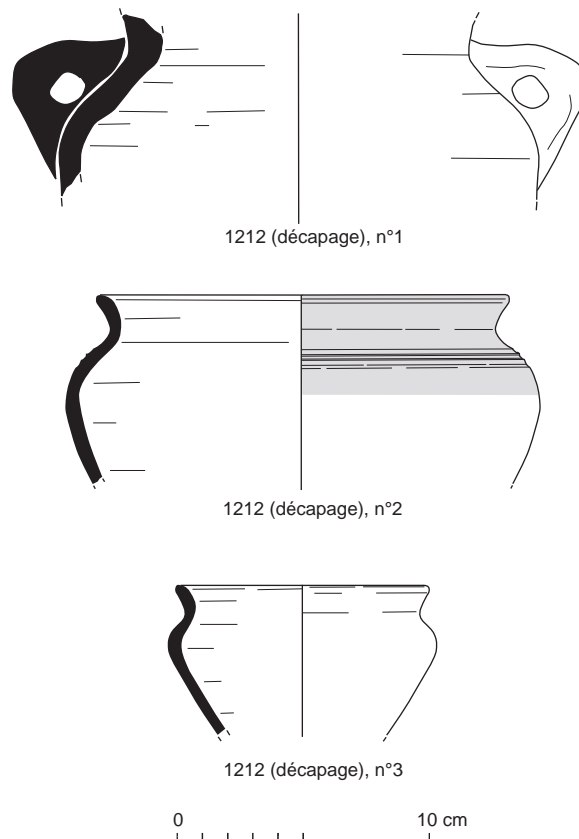
## Fait 1209

2 micro- tessons d'une céramique à pâte brun rougeâtre clair proviennent de cette strate.

*Datation : Protohistoire.*

## Fait 1212

**Décapage :** 1 grand fragment d'une céramique, à pâte brun rougeâtre, avec une anse de section ovoïde (**fig.141, n°1**), a été prélevé à cet endroit. Il s'agit d'un pot à deux anses opposées caractérisé par sa forme trapue et une panse globulaire. Ce type de céramique est utilisé entre 225 et 75 avant notre ère (type 66d, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère provient du site de Lamballe (Cherel 2010a, fig.22). 1 tesson du bord d'une seconde céramique à pâte brun foncé, lissé à l'extérieur et 1 fragment de bord à pâte brun grisâtre foncé, d'aspect noirâtre à l'extérieur (importantes traces de suie) ont également été découverts à cet endroit. Le tesson lissé à l'extérieur (**fig.141, n°2**) correspond à la partie haute d'un vase à épaulement bien marqué, à profil en esse, à lèvre confondue légèrement éversée, sur un petit bord subvertical, en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85b, Cherel et al. 2018). Un exemplaire comparable, attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient des fouilles de Lamballe (Cherel 2010a, fig.24) et un autre, provenant des fouilles de Pleurtuit en Ille-et-Vilaine est attribué entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Monnier 2014, fig.104, n°28). Un autre fragment de bord, appartient à un vase à profil en esse, à épaule galbée (**fig.141, n°3**). Ce type de vase est en usage durant les deux derniers siècles de notre ère (type, 60 ou 61c, Cherel et al. 2018). Un exemplaire



**Fig. 141** Céramiques attribuées entre 200 et 30 avant le changement d'ère.

comparable, attribué entre la fin du III<sup>e</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, provient du site de Kergolvez à Quimper (Cherel 2014a, fig.854). Enfin 1 morceau de fond à pâte brune et brun rougeâtre et 1 autres fragments à pâte beige proviennent de cet emplacement.

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (entre 200 et 30 avant notre ère).*

#### Fait 1216

**Sd.47, Us 2** : 1 micro-tesson d'une céramique à pâte brun foncé provient de cet emplacement.

*Datation : âge du Fer.*

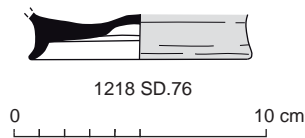
**Sd.128, Us 1** : 3 tessons d'une céramique à pâte brune d'aspect noir présentant des traces de suie à l'extérieur et trois fragments métalliques très oxydés (Fer), proviennent de cet emplacement. Un décor de trait lustrés est visible sur le plus grand tesson.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1218

**Surface** : 3 fragments du bord d'une *tegula* épaisse à pâte rougeâtre, proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*



**Fig. 142** Céramique attribuée entre La Tène Finale et le changement d'ère.

© Eddy Roy

**Sd. 6, Us 1 (-0,10 m)** : 1 fragment de *tegula* provient de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Sd.76 (-0,30 m)** : 1 base en disque surélevée, en pâte brune à cœur brun foncé provient de cet emplacement. L'extérieur de la céramique est lissé, d'aspect brun grisâtre (fig.142). Ce type de base assez caractéristique équipe certaines coupes en usage durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Type 37, Cherel et al. 2018). Une écuelle dotée d'une base similaire, trouvée sur le site de «Kergolvez» à Quimper, est datée entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Cherel 2014a, fig.559).

*Datation : Entre La Tène Finale et le changement d'ère (entre la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le changement d'ère).*

**Sd.107 (-0,15 m)** : 1 petit fragment de bord d'une céramique en pâte brun foncé, extérieur et intérieur noirs, provient de cet emplacement.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.107 (-0,28 m)** : 3 fragments de céramiques en pâte brun foncé, dont 1 bord et 1 fond (2 NMI), proviennent de cet emplacement.

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.124, Us 2 (-0,30 m)** : 2 tessons appartiennent à une petite anse verticale en pâte brune-orangée.

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1220

**Décapage** : 1 micro-fragment de céramique à pâte fine noire, provient de cet emplacement.

*Datation : Protohistoire.*

**Sd.106, Us 1 (- 0,05 m)** : 3 micro-fragments de céramique à pâte brune, proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*



**Fig. 143** Fond de céramique attribué au second âge du Fer.

© Eddy Roy

#### Fait 1222

Sd.78, Us 2 (- 0,10 m) : 3 fragments d'une dalle en terre cuite à pâte rougeâtre et à gros dégraissants, ont été découverts à cet endroit.

*Datation : indéterminée.*

Sd.78, Us 1 (- 0,22 m) : 3 bords d'une *tegula* et 2 fragments d'une céramique altérée à pâte rougeâtre très clair, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

#### Fait 1225

**Décapage** : 1 fragment de fond plat d'une base en disque d'une céramique, percée après cuisson en son centre, à pâte brun grisâtre, provient de cet emplacement (**fig.143**). Il peut s'agir d'une fusaiole. L'aspect de la céramique (pâte brune, gros dégraissant, profil du fond) évoque le second âge du Fer.

Sd.104, Us1 (- 0,15 m) : 2 micro-fragments d'une céramique altérée à pâte brun grisâtre, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Protohistoire.*

#### Fait 1230

Us 3 (- 0,10 m) : morceau de torchis brûlé de couleur beige, provient de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1231

Us 1 (- 0,10 m) : 1 micro-fragment de terre cuite rouge brique altéré, provient de cette strate.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1242

Us 4 (- 0 à 0,20 m) : 6 morceaux d'une *imbrex* et 1 fragment de *tegula* rougeâtres, proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1245

**Décapage** : 1 fragment très altéré, d'un fond de céramique en pâte brune, a été prélevé à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1265

Sd.31, Us 2 (- 0,36 m) : 10 fragments et micros-fragments de torchis brûlé, de couleur brun rougeâtre ont été prélevés à cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1281

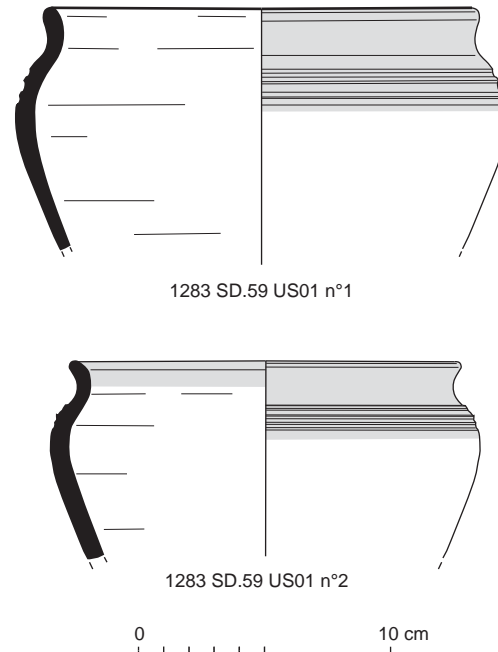
6 fragments d'une amphore à pâte rouge clair provient de cet emplacement. Ces tessons appartiennent à une Dressel 1.

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1283



Sd.59 (-0,05 à 0,10 m) : 70 tessons de céramiques à pâte brune, dont de 5 fragments bords et 5 de fonds proviennent de cette strate (3 NMI). Deux parties hautes (fig.144, n°1 et 2), à profil en esse, à lèvres confondues légèrement éversées, sur un petit bord subvertical, appartiennent à des vases à épaulement bien marqué, en usage durant une longue période entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018). Ces éléments sont en partie lustrés. Des éléments comparables découverts



**Fig. 144** Céramiques attribuées entre 180 et 30 avant notre ère.

© Eddy Roy

à Pleurtuit en Ille-et-Vilaine, sont attribués entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Monnier 2014, fig.105) et d'autres très proches par leurs formes, sont datés entre le troisième et deuxième quart de la Tène Finale à Bais en Ille-et-Vilaine (Ménez et Delage 2016, fig.244).  
*Datation : Entre le dernier tiers de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (entre 180 et 30 avant notre ère).*

**Sd.59 (- 0,05 m)** : 2 morceaux de plaques foyères en terre cuite rougeâtre de 5 cm d'épaisseur proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

**Sd.59 (- 0,15 m)** : 31 fragments de céramiques, dont 8 en pâte brun clair à cœur brun foncé, comportant un morceau de fond et deux tessons d'un bord (1 NMI), et 23 en pâte brun foncé à cœur noir, présentant des traces externes de suie, proviennent de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.59 (- 0,30 m)** : 2 tessons d'une céramique à pâte noire épaisse, dont l'aspect extérieur est brun clair, proviennent de cette strate.

*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.75, Us 3** : 2 petits tessons d'une céramique à pâte noire, d'aspect brun à l'extérieur, proviennent de cet emplacement.

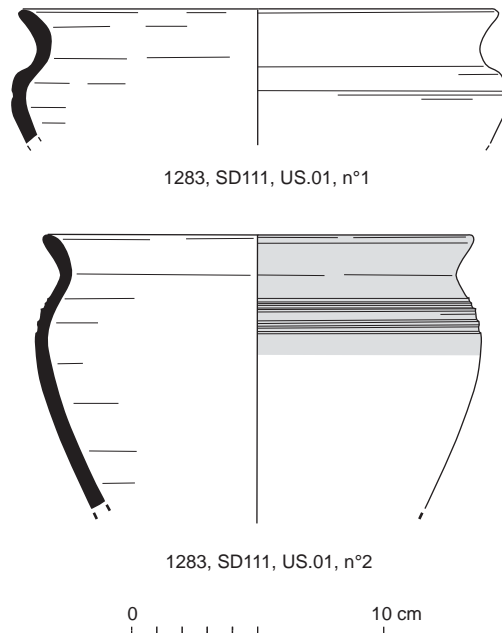
*Datation : Second âge du Fer.*

**Sd.75, Us 5** : 6 tessons d'une céramique à pâte brune, d'aspect brun foncé à l'intérieur et l'extérieur, proviennent de cet endroit.

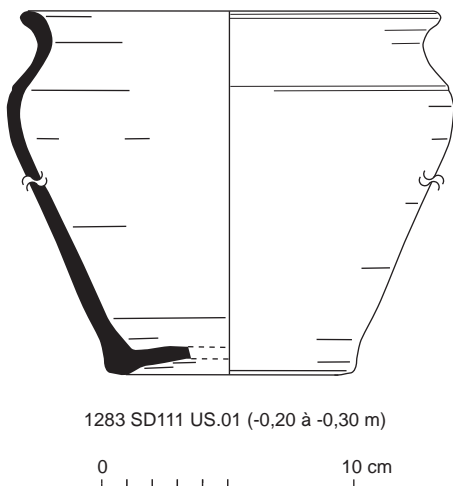
*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd. 111, Us 1 (-0,10 à 0,20 m)** : 173 tessons et micros-tessons, à pâte brune,

dont 6 fragments de bords et 15 de fonds (3 NMI) proviennent de cet emplacement. Deux éléments correspondent le premier à la partie haute d'une jatte à profil en esse (n°1, fig.) et le second à un vase. L'écuëlle est dotée d'une lèvre confondue sur un petit bord subvertical, à parement concave (fig.145, n°1). La panse galbée est dotée d'une petite gorge périphérique en parement, au niveau de l'épaule. Ce type de jatte se rencontre souvent en contexte tardifs, elles apparaissent au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et perdure jusqu'au changement d'ère (type 26a, Cherel et al. 2018). Le vase, à profil en esse, à lèvre confondue légèrement éversée, sur un petit bord subvertical, a un épaulement bien marqué (fig.145, n°2). Sa partie haute est lustrée. Ce type de vase est en usage durant une longue période entre le début



**Fig. 145** Céramiques attribuées entre 200 et le changement d'ère.  
© Eddy Roy



**Fig. 146** Céramique attribuées au dernier tiers de La Tène finale.  
© Eddy Roy

du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 85a, Cherel et al. 2018). Quelques éléments comparables par leurs formes, sont datés entre le troisième et deuxième quart de la Tène Finale à Bais en Ille-et-Vilaine (Ménez et Delage 2016, fig.244).  
*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et changement d'ère (entre 200 et le changement d'ère)*

**Sd.111, Us 1 (-0,20 à 0,30m) :** 20 fragments de céramiques, dont 2 micro-ressons d'une céramique à pâte noire et brune, et 18 à pâte brune d'aspect noir et marqués de suie à l'extérieur, dont 6 morceaux de bords et 2 de fonds, (2 NMI), proviennent de cet emplacement. Parmi ces derniers tessons, figure les restes d'une jatte assez profonde, dotée d'une lèvre confondue éversée sur un petit bord subvertical à parement concave (fig.146). L'épaule galbée, est décorée en parement d'une petite gorge périphérique. La base est en disque à fond concave. Ce type de récipient caractéristique des contextes datés des trois premiers quarts du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (type 61a, Cherel et al. 2018). Cependant, la jonction entre les parties hautes et basses de la céramique n'a pas été retrouvée lors du recollage, et le fond concave n'est pas référencé sur ce type de récipient, excepté sur quelques éléments comparables, datés entre le troisième et deuxième quart de la Tène Finale, à Bais en Ille-et-Vilaine (Ménez et Delage 2016, fig.244).  
*Datation : Dernier tiers de La Tène Finale (entre 100 et 30 avant notre ère).*

**Sd.123, Us 1 (-0,05 à 0,20m) :** 18 fragments d'une amphore en pâte rouge orangé (amphore italique type Dressel 1 et amphore Tarraconaise type

Pascual 1 ou Dressel 2/4) et 1 tesson d'une céramique en pâte noire et brun rougeâtre, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Sd.123, Us 1 (0 à - 0,30m) :** 1 morceau de torchis rougeâtre rubéfié avec trace de clayonnage, a été découvert à cet endroit.

*Datation : indéterminée.*

#### Fait 1287

**Surface :** 1 petit morceau de céramique à pâte brune a été prélevé dans cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1289

**Us 1 :** 1 petit morceau de céramique à pâte brun rougeâtre clair a été prélevé dans cette strate.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

#### Fait 1305

**Sd.134 (dans la terre végétale) :** 6 tessons de céramiques dont 2 d'une amphore à pâte beige épaisse, 1 bord de sigillée, une anse à pâte brun rougeâtre clair à cœur gris d'une cruche, 1 fragment de mortier de l'Allier et 3 morceaux d'un bord de *tegula*, proviennent de cette strate (3 NMI). L'amphore a été produite dans la province de Bétique (sud de l'Espagne), dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et la cruche est cuite en mode A et date du II<sup>e</sup> siècle. La sigillée est une assiette produite en centre Gaule entre 140 et 190.

*Datation : Entre 50 et 190 de notre ère.*

**Sd.235, nettoyage :** 5 tessons de céramiques dont 2 à pâte rougeâtre clair, 2 à pâte gris foncé et 1 à pâte beige (3 NMI), proviennent de cet endroit (3 NMI). Il s'agit de céramiques communes cuites en mode A et B du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

#### Intersection F.1308 et F.1312 (- 0,05 m) :

8 tessons d'une amphore à pâte rouge orangé, proviennent de cet emplacement. Il s'agit d'une production régionale du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

#### Fait 1309

**Décapage :** 1 bord de *tegula* provient de cet emplacement.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.269, Us 1 (- 0,10 m) :** 1 petit morceau de céramique à pâte brune à cœur brun foncé, rougeâtre clair a été prélevé dans cette strate.

*Datation : Protohistoire.*

**Sd.269, Us 2 (- 0,20 m) :** 2 morceaux d'une céramique à pâte brun grisâtre foncé ont été prélevés dans cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1310

**Sd.268, Us 1 (- 0,10 m) :** 1 tesson d'amphore en pâte rouge orangé provient de cette strate. Il s'agit d'une amphore Tarraconaise produite vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

*Datation : Milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

**Fait 1317**

Sd.157, Us 1 : 6 tessons de céramiques en pâte brun foncé à cœur brun noirâtre, dont 1 fond et 1 d'aspect métallescent à l'extérieur proviennent de cette strate (2 NMI).

*Datation : La Tène Finale.*

**Fait 1318**

1 fragment de céramique à pâte brune présentant des traces de suie à l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1322**

**Contexte indéterminé :** 1 fragment de céramique à pâte brune présentant des traces de suie à l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : indéterminée.*

Sd.235, Us 2 (- 0,40 m) : 1 fragment de *tegula* provient de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

Sd.235, Us 2 (- 0,50 m) : 1 petit morceau du bord d'une céramique à pâte gris clair, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

Sd.242, Us 1 (- 0,15 m) : 1 petit morceau du fond d'un gobelet à pâte gris clair, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Bas-Empire (IIIe/IVe siècles).*

Sd.242, Us1 (- 0,35 m) : 1 micro-morceau d'une céramique à pâte fine, rouge orangé, cuite en mode A, a été prélevé à cet endroit.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

Sd.242, Us 2 (- 0,55 m) : 1 morceau de fond d'une céramique à pâte beige et rougeâtre et 1 fragment à pâte rouge orangé proviennent de cet emplacement.

*Datation : Seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

Sd.243, Us 1 (- 0,15 m) : 6 fragments d'une céramique à pâte brune dont 2 morceaux du bord, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

Sd.243, Us 1 (- 0,20 m) : 5 fragments d'une céramique à pâte gris clair et brun foncé à l'intérieur, d'aspect noirâtre à l'extérieur (traces de suie), proviennent de cet emplacement

*Datation : Époque gallo-romaine.*

Sd.244, Us 1 (- 0,05 m) : 1 fragment d'une *tegula* épaisse, rougeâtre, et un petit tesson roulé d'une céramique en pâte beige, proviennent de cet emplacement.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

Sd.244 (- 0,50 m) : 1 fragment de *tegula* très altéré, provient de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

Sd.245, Us 2 (- 0,40 m) : 32 fragments d'une cruche à pâte rouge orangé, proviennent de cet emplacement

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

**Fait 1330**

**Sd.273, Us 1 (- 0,05 m) :** 5 tessons d'une céramique à pâte fine, noire, d'aspect brun foncé à l'intérieur et l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1334**

**Sd.244, Us 1 (- 0,15 m) :** 1 petit tesson de céramique à pâte brun grisâtre provient de cette strate. Cette céramique correspond à une écuelle en usage entre 225 et 75 avant notre ère, avec une phase d'utilisation durant le second siècle avant notre ère (type 22, Cherel et al., à paraître).

*Datation : Entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale (entre 225 et 75 avant notre ère).*

**Fait 1336**

**Surface :** 3 tessons d'une céramique à pâte noire, d'aspect brun foncé et présentant des traces de suie à l'extérieur, provient de cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

**Fait 1337**

**Sd.209 (- 0,20 m) :** 1 micro-tesson d'une céramique à pâte brun rougeâtre et brun grisâtre foncé provient de cette strate.

*Datation : Protohistoire.*

**Fait 1342**

**Surface :** 2 fragments de deux dalles en terre cuite dont 1 rouge et 1 gris, proviennent de cette strate.

*Datation : indéterminée.*

**Sd.217 (- 0,05m) :** 1 tesson de *tegula*, provient de cette strate.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.218, Us 1 (- 0,05m) :** 2 tessons dont 1 bord, de *tegula*, proviennent de cette strate.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Sd.231 :** 2 fragments d'une brique assez altérée, en terre bien cuite brun rougeâtre, proviennent de cette strate. Cet élément (**fig.147**) était à l'origine carré ou rectangulaire. Seuls deux côtés ont conservé leur bord, les deux autres étant cassés. Parmi les matériaux rencontrés les briques sont nettement moins courantes que les *tegulae*. On les retrouve essentiellement en milieu urbain et sur les sites de *villae*, mais ne sont pas totalement absentes des autres sites ruraux, comme tend à le montrer des études récentes (Nauleau, 2013 p.15.). Globalement, on prétend que l'apparition du mur à chaînage de briques intervient vers la fin du I<sup>er</sup> – début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (p.154, Hofmann, 1975). Cependant, il faut nuancer ce schéma global qui semble souffrir d'exceptions notables (De Filippo, 2004).

*Datation : Époque gallo-romaine. (postérieur ou contemporaine de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère)*

**Sd.233 (- 0,05m) :** 1 tesson roulé d'une grosse *tegula*, provient de cette strate.

*Datation : Époque gallo-romaine.*

**Fait 1347**

**Sd.235 (-0,25 m) :** 3 tessons de céramiques dont 1 à pâte rougeâtre orangé et beige à gros dégraissants, 1 à pâte fine rougeâtre et 1 à pâte noire (3



**Fig. 147** Fragments d'une brique gallo-romaine.  
© Eddy Roy

NMI),

viennent de cette strate.

*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

1342, Sd. 231

0 10 cm

pro-

**Sd.235 (-0,40 m) :** 4 fragment d'une anse d'amphore à pâte rougeâtre beige à gros dégraissants, proviennent de cette strate. C'est une amphore de type Pascual 1, produite au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans la province Tarraconaise.  
*Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère.*

#### Fait 1356

**Sd.239, Us 1 (néгатif TP) :** 2 tessons d'une céramique à pâte brune proviennent de cette strate.

*Datation : Fin du second âge du Fer.*

#### Fait 1357

**Sd.216 (-0,05 m) :** 6 tessons de céramiques dont 1 d'amphore à pâte rougeâtre clair, 4 d'une céramique à pâte brune et 1 bord à pâte rougeâtre (3 NMI) proviennent de cette strate (1 NMI). Il s'agit d'une amphore italique de type Dressel 1. Presque seules présentes à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les amphores Dressel 1A sont encore majoritaires dans le premier tiers du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Elles restent présentes jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Le Forestier, 2014, p.694).

*Datation : La Tène Finale.*

**Sd.241, Us 1 :** 2 tessons d'une céramique à pâte brune d'aspect noirâtre à l'extérieur et l'intérieur, dont 1 bord, proviennent de cette strate (1 NMI).

*Datation : La Tène Finale.*

#### Fait 1358

**Us 1 (- 0,20 m) :** 1 fragment d'une *tegula* et 1 morceau altéré d'une dalle ou brique en terre cuite rouge, proviennent de cet emplacement.

*Datation : indéterminée.*

#### Autres contextes

**Sd.46, Us 3 :** 2 tessons d'une céramique à pâte gris clair et brune, cuite en

## 4.L'assemblage lithique et macrolithique de Corseul, Les Mottes

par Vérane Brisotto avec la collaboration de Hervé Morzadec

mode A, proviennent de cet endroit.

*Datation* : Époque gallo-romaine.

**Sd.158, Us 1** : 19 tessons de céramiques à pâte brun foncé, dont 1 fond et 11 fragments d'aspect métallescents présentant des traces de suie à l'extérieur (2 NMI), proviennent de cet endroit.

*Datation* : *La Tène Finale*.

### 4.1 Présentation du corpus

La fouille réalisée à Corseul au lieu-dit « Les Mottes » a livré une vingtaine d'éléments lithiques dont la majorité sont des outils (**fig.148**). Ceux liés à la mouture ou broyage comptent 8 individus se répartissant entre 5 pièces à va-et-vient, 2 meules rotatives manuelles, et 1 fragment de mouture indéterminé. Seule une molette et une meule rotative nous sont parvenues entières, mais l'état des autres fragments permet toutefois des observations pertinentes. Hormis un fragment de meule ou de molette en contexte non daté, il est à noter que les pièces à va-et-vient sont quasiment toutes issues de l'enclos E3 (phase 3) et que les meules rotatives appartiennent à l'enclos E5 (phase 4), succédant au précédent au sein de l'occupation laténienne (**fig.149**). Le reste du corpus rassemble 7 outils de percussion utilisés dans diverses actions de mise en forme ou d'entretien. Quatre d'entre eux portent des stigmates liés à un travail d'abrasion, de polissage ou d'aiguisage, témoignant en partie d'opération de finition ou tout au moins de précision - et pouvant être liées à la métallurgie. Ils utilisent essentiellement des galets de grès, de dolérite ou de schiste. La présence de 2 lames de haches en dolérite dont une est clairement réemployée à des fins métallurgiques rappellent en outre les indices néolithiques déjà évoqués au sein des fouilles de la Métrie 1 (Ferrette 2018). Cette présence est également confirmée par le prélèvement en structure de 3 pièces en silex dont 1 outil composite.

Faits / Catégorie d'outils	Mouture/Broyage VV	Mouture rotative	Mouture indéterminée	Outil de percussion	Outil de percussion et de polissage-aiguisage	Poids	Silex
F 1058 sd 180							1
F 1060 sd15	1		1		1		
F 1076 déc				1			
F 1130				1			
F 1171 sd 65						1	
F 1237 déc	1						

Faits / Catégorie d'outils	Mouture/Broyage W	Mouture rotative	Mouture indéterminée	Outil de percussion	Outil de percussion et de polissage-aiguillage	Poids	Silex
F 1283 sd 111							1
F 1283 sd 123		2			1		
F 1304				1			
F 1325 Sd 149					1		
F 1351					1		
F 1063/1072 sd 181	2						
Tr 20							1
HS , décapage	1				1		
Total	5	2	1	3	4	1	3

**Fig. 148** Types d'outil par faits.

© Vérane Brisotto

## 4.2 Les matières premières

Elles ont été déterminées macroscopiquement par H. Morzadec.

Les outils de mouture emploient 3 grandes catégories de roches : le granite, la migmatite et le grès. Ce dernier utilisé pour la volumineuse meule à va-et-vient correspond au grès d'Erquy (ou de Fréhel). Il s'agit d'un grès quartzite rose à grains hétérogènes, parfois grossiers appartenant à une formation paléozoïque localisée sur la côte nord entre Erquy et Fréhel. Cette provenance implique un transport d'au moins 20 km.

Les migmatites employées pour les deux molettes et pour un fragment indéterminé appartiennent à l'unité cadomienne de Saint-Malo. Elles sont de type anatexique (ou granite d'anatexie) et correspondent à des roches à texture grenue à grains grossiers à moyens. On distingue toutefois deux faciès différents avec un type à biotites dominantes, par ailleurs fortement altéré et un autre plus dense et de teinte plus claire. Ces migmatites affleurent à proximité de l'occupation dans une bande allant du sud-ouest au nord-est de Corseul.

Le granite exploité pour deux exemplaires à va-et-vient et pour les deux meules rotatives correspond au granite de Dinan-Bobital qui se décline en deux faciès : le granite de Bobital semble réservé au moulin à va-et-vient ; il s'agit d'un granite généralement de teinte claire (leucocrate) de texture grenue à porphyroïde avec un grain moyen à grossier et des phénocristaux de feldspath. Le faciès de Languédias dans lequel sont façonnées les meules rotatives est un faciès fin à deux micas de couleur gris ou beige. Ces granites sont accessibles dans le massif granitique situé à environ 5 km au sud de l'occupation.

Les autres outils principalement de percussion utilisent des galets de grès, de schiste ou de dolérite pouvant provenir du cordon littoral ou peut-être du





Fig. 149 Répartition des éléments lithiques et macrolithiques.

cours d'eau situé à proximité du site. Par ailleurs des filons de dolérite sont fréquemment rencontrés dans ce secteur. On en retrouve sur le site sous forme de boules de dimensions variables dont l'altération en pelure d'oignon est caractéristique. Quant à la dolérite dans laquelle sont fabriquées les haches en réemploi, elles pourraient être de type A. Les silex restent quant à eux de provenance indéterminée.



Intersection F.1063/F.1072, Sd.181, surface

0 10 cm

**Fig. 150** Vue du fragment de meule en grès d'Erquy.

© Vérane Brisotto

### 4.3 Les outils de mouture à va-et-vient

Parmi les 5 individus appartenant à des moulins à va-et-vient, on compte 1 fragment de meule à va-et-vient, 2 probables molettes et 2 fragments indéterminés. Quatre de ces individus proviennent du comblement de fossés laténiens, les deux autres n'étant pas datés.

C'est dans l'angle du fossé d'enclos n°2 (F 1063/1072, Sd.181) qu'ont été prélevés les deux outils, qui bien que fragmentés sont les mieux conservés. Le premier d'entre eux (n°6) est l'extrémité d'une volumineuse meule façonnée dans un grès quartzitique de teinte rose de type Erquy ou Fréhel (**fig.150 et 151**, n°1). Le poids de l'objet entier est estimé à plus d'une quarantaine de kilos. Large d'environ 38 cm pour une épaisseur de 17 cm, de larges enlèvements affectent les flancs et l'extrémités conservés. La mise en forme observée laisse supposer une meule naviforme. Le dos de la pièce en partie fracturé apparaît brut. La surface active, dressée par un piquetage soigné, affiche un profil légèrement plano-convexe. Elle est affectée d'un poli moyen localement plus dense sur chacun des bords. Deux zones nettement plus rugueuses, de teinte plus claires témoignent d'un ravivage en cours de la surface de travail. La première d'entre elle se situe à l'extrémité de l'outil alors que la seconde est en limite du plan de fracture.

Le deuxième outil (n°1) issu de ce même sondage est façonné dans un granite grossier de teinte gris-bleu pouvant correspondre au granite de Bobital. Les flancs et l'extrémité conservés de l'objet sont façonnés par de petits enlèvements atteignant le dos de la pièce, lui-même régularisé par enlèvements et martelage. La forme générale de l'objet est ainsi sub-rectangulaire avec une largeur de 19 cm pour une épaisseur de 8,5 cm (**fig.151**, n°2). La surface active concave longitudinalement et plano-convexe transversalement présente un poli d'intensité moyenne, réparti sur l'ensemble de sa surface. Bien qu'attribuée dans un premier temps à une meule de petit gabarit, plusieurs éléments permettent de douter de cette détermination. En premier lieu, il provient du même sondage que la meule précédemment décrite et dont la largeur estimée pourrait correspondre avec la longueur estimée de notre pièce. En revanche, les courbures, bien qu'apparemment concordantes, n'adhèrent pas vraiment entre elles. Par ailleurs le dos de la pièce pour moitié épannelé pourrait témoigner d'une volonté de réduire le volume de la pièce pour en améliorer la préhension ; dans l'éventualité d'une meule, ces enlèvements affectant une partie du dos permettent également d'assurer une relative stabilité au sol. Au final et en dépit du fait qu'il est tentant de voir ici la molette fonctionnant avec la meule, rejetés ensemble dans le fossé, les différents arguments discordants ne permettent pas de trancher.

Deux galets de migmatite aux surfaces très altérées ont été considérées comme de probables molettes. Le premier (n°3) est issu du fossé F.1060, correspondant à une partition interne de l'enclos E3. (**fig.151**, n°3). De forme ovale (18,5 x 16,5 x 6,6 m), il n'est pas possible de déterminer une possible mise en forme de l'outil, mais il est fort probable que seule la surface active ait été préparée. De même le degré d'usure de l'outil n'est pas repérable ; seules quelques rares plages polies résistent difficilement à l'effritement de la surface.

Le second (n°14) prélevé hors structure est de morphologie comparable bien que de dimension plus réduite (12,2 x 10,3 x 5 cm). Il s'agit également d'un galet de migmatite (fracturé en 3) de forme et de section ovale mais

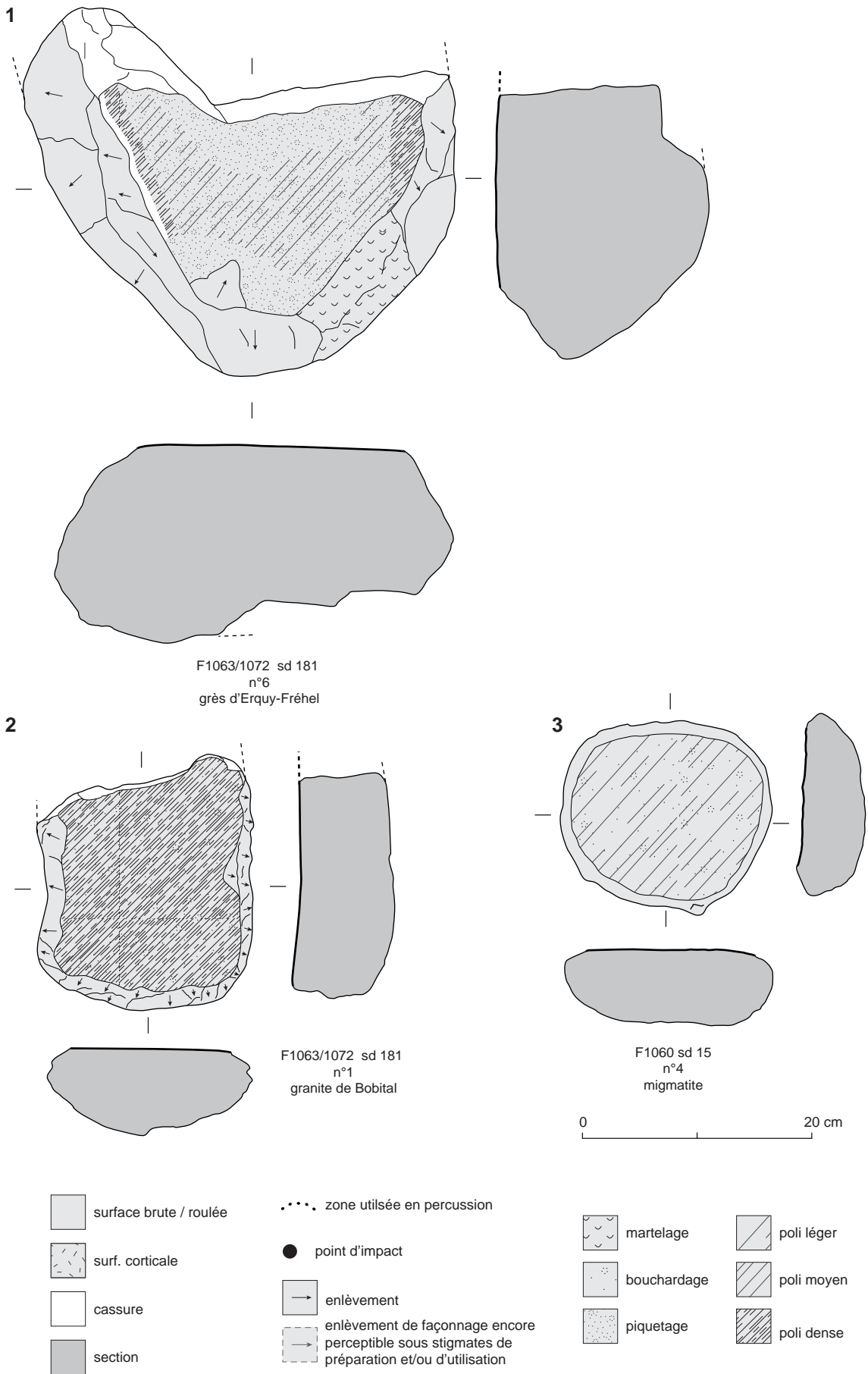


Fig. 151 n°1 et 2 : fragments de meules à va-et-vient ; n°3 : molette.

dont l'état d'altération ne permet pas de déterminer une éventuelle mise en forme.

Le dernier outil à va-et-vient (n°7) est issu du décapage du fossé F.1237 (phase 1). Il correspond à l'extrémité d'une meule ou d'une molette épaisse de 5,2 cm façonnée dans une migmatite anatexite à grains grossiers, dénuée de biotites.

#### 4.4 Les meules rotatives

Deux exemplaires de meules rotatives manuelles ont été prélevés dans un même sondage d'un fossé de l'enclos E5 (F.1283 Sd.123). Il s'agit d'un *catillus* complet et d'une demi *meta*, façonnés tous deux dans un granite à deux micas de type Languédias.

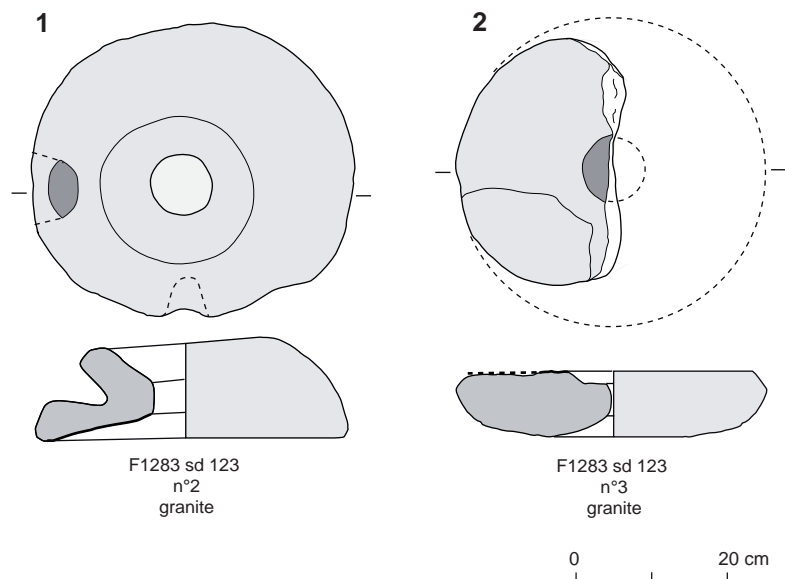
Le *catillus* présente un diamètre de 42 cm avec une hauteur de flanc de 15 cm (fig.152 et 153, n°1). Le réceptacle délimité par le sommet du flanc est réduit (20 cm de diamètre) et possède une profondeur de 5 cm. L'œil est simple de forme circulaire avec un diamètre de 8 cm. L'actionnement du moulin s'effectue par un manche latéral qui vient s'encaster dans le flanc de la meule. Deux perforations de section ovalaires sont disposées de façon perpendiculaires par rapport à l'œil de la meule. La fracture observée sur l'une d'elle explique sans doute la réalisation d'une deuxième perforation en vue de prolonger la durée de vie de l'outil. La surface active présente une pente à 14°.

La *meta* façonnée dans un granite comparable présente quant à elle une forte altération rendant la roche très friable. Conservée pour moitié, son diamètre est estimé à une quarantaine de centimètres (fig.153, n°2). L'œil non perforant affiche un diamètre d'environ 7 cm. La hauteur de la meule est estimée à un peu plus de 8 cm en raison d'une perte de matière première par effritement. De même, il n'est pas possible d'évaluer degré d'usure, ni de préciser le pendage qui semble toutefois proche de zéro.

Ainsi comme pour les exemplaires à va-et-vient, il serait tentant de voir dans ces deux meules aux diamètres proches et issues du même sondage un moulin complet, mais là encore, l'inadéquation des deux surfaces permet d'en douter (même si celle-ci doit être relativisée par l'altération de la roche).



Fig. 152 Vue du *catillus* en granite.



**Fig. 153** n°1 : *catillus* ; n°2 : fragment de *meta*.

© Vérane Brisotto

Un dernier outil de mouture (n°5) a été reconnu dans un petit fragment de granite à grains grossiers (faciès Bobital) comportant une surface d'utilisation. Seule l'épaisseur de 7,5 cm d'un flanc de l'outil est conservée, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une meule à va-et-vient, d'une molette ou d'une meule rotative.

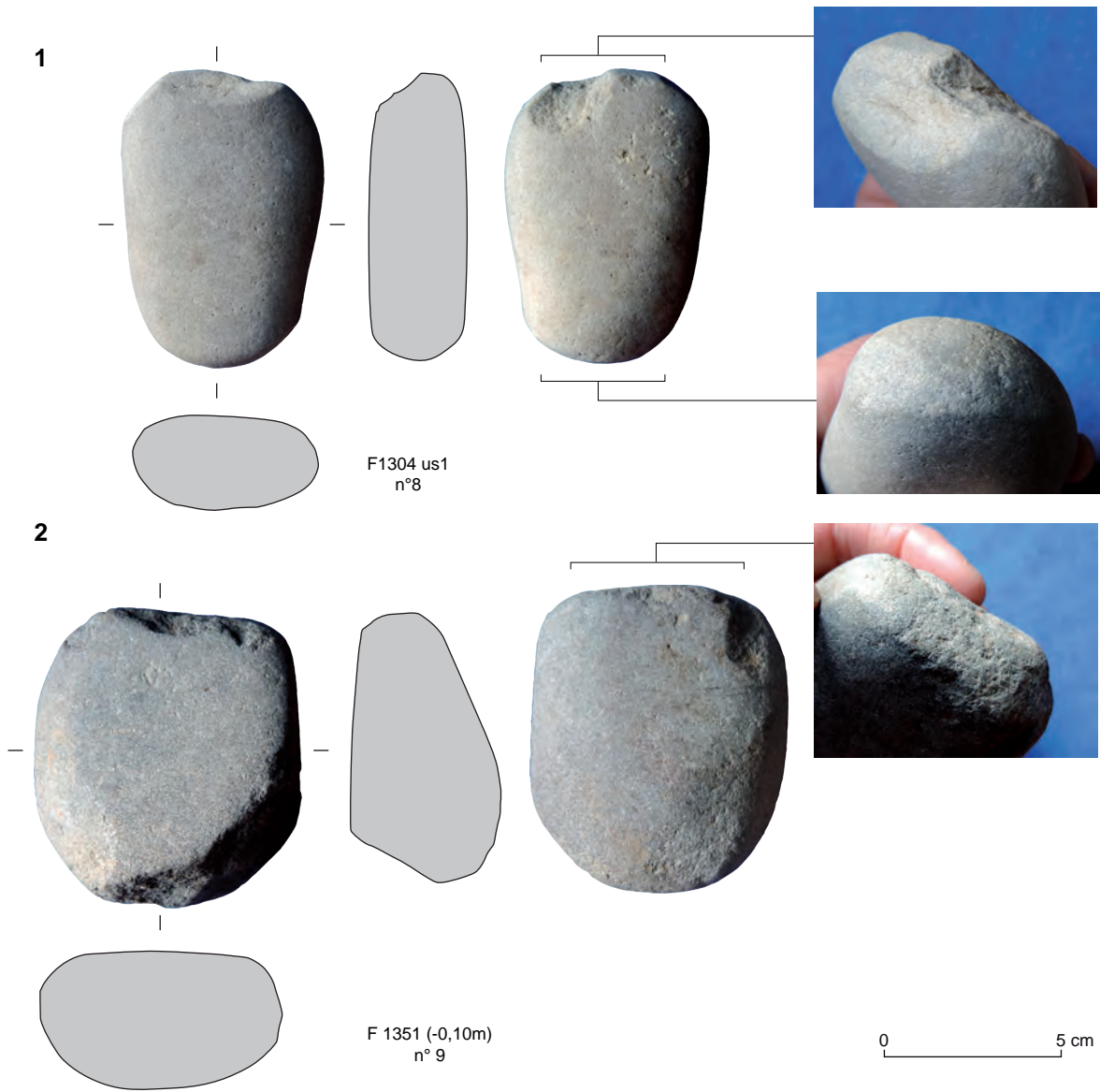
#### 4.5 Les outils de percussion

Quelques outils principalement sur galets ont servi dans des gestes de percussion à différentes actions de façonnage, de régularisation et de finition. On notera le réemploi de deux haches en dolérite associant dans un des cas un travail d'aiguisage. D'autres opérations attestées notamment par des surfaces polies et/ou des stries ont été reconnues sur certains de ces outils.

L'outil n° 8 issu du trou de poteau F.1304 est un galet de grès quartzitique de forme sub-trapézoïdale et de section ovale utilisé comme boucharde sur chacune de ses extrémités (fig.154, n°1). Les facettes formées par la répétition, puis le changement d'orientation du geste traduit ce travail, effectué probablement sur matière dure (minérale). Quelques impacts punctiformes disséminés attestent par ailleurs un usage d'enclume ou de marteau, pour une utilisation sans doute limitée ou ponctuelle.

La seconde pièce (n°9) prélevée dans un autre trou de poteau (F.1351) utilise un galet de dolérite de morphologie proche bien que légèrement plus volumineux et plus dense (fig.154, n°2). Les deux extrémités opposées ont également servi en percussion mais les stigmates diffèrent notamment en raison d'une texture différente : enlèvements et écrasements caractérisent ces surfaces (sans création de facette). Par ailleurs, l'émoussé observé sur l'extrémité la plus « écrasée » suggère également une percussion posée. À côté de ces stigmates de percussion, les deux faces opposées du galet ont également été utilisées. Respectivement plane et convexe, un poli légèrement luisant s'y développe, légèrement teinté d'une coloration brune et accompagné de stries sur l'une d'elle. Cet objet pouvant s'apparenter à un broyeur, nous évoque les outils liés au travail de la peau (molettes de corroyage) par l'association de surfaces planes à convexes portant un poli doux voire lustré, strié et coloré, et débordant en outre sur les bords (Donnart, 2015).

L'outil n°12 issu d'un trou de poteau du bâtiment principal de l'enclos E.5



**Fig. 154** Outils de percussion ;  
 n°1 : boucharde-enclume ? n°2 : percuteur-  
 molette de corroyage ?  
 © Vérane Brisotto



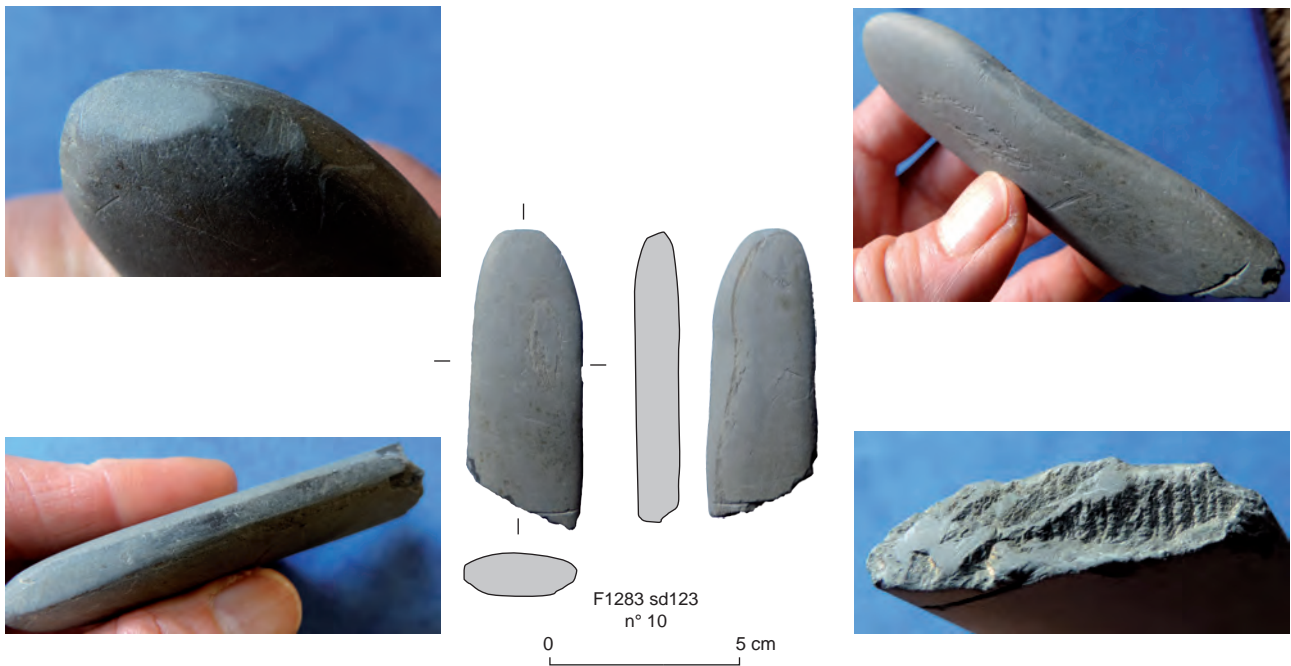
**Fig. 155** Aiguiseur et petit outil de percussion  
 sur galet de schiste.  
 © Vérane Brisotto

F1130, us 1  
 n° 12

(F.1130) correspond à une petite lame de hache en dolérite de type Plus-sulien présentant des stigmates de percussion fins et serrés sur l'une de ses faces ainsi que sur ses deux tranches opposées (fig.155). La régularité de ces impacts ne nous permet pas d'affirmer qu'il s'agit ici d'un réemploi. Toutefois les traces d'esquilletement visibles à la base de la hache ainsi qu'un net écrasement du talon valide cette nouvelle fonction.

#### 4.6 Des outils de métallurgistes ?

Un autre outil de percussion associant également un travail d'aiguisage a attiré toute notre attention (fig.156). Il provient du fossé F.1283 de l'enclos E5 ayant livré par ailleurs les meules rotatives. Il s'agit d'un petit galet plat de schiste utilisé principalement sur ses bords et sur ses extrémités y compris sur celle fracturée. En premier lieu l'utilisation comme aiguisoir est attestée sur chacun de ses bords ; le premier d'entre eux porte sur une fine surface concave une coloration brune densément polie. À l'opposé, le même état surface se développe sur une facette longue et étroite ; des stries y sont également visibles, de même que sur un autre pan facetté se prolongeant vers l'extrémité. Quant aux extrémités du galet, la première porte un méplat



**Fig. 156** Outil de percussion sur hache en dolérite, avec vue de la réutilisation du talon.  
© Vérane Brisotto

accompagné d'autres pans facettés et striés témoignant d'un fin travail de percussion. Enfin l'utilisation du plan de fracture de l'extrémité opposée montre l'exploitation maximale de cet outil lié probablement à la métallurgie dans une opération de précision. Par ces stigmates, et bien que le support diffère, cet outil évoque les premiers marteaux de métallurgiste, que l'on retrouve en Bretagne, dès l'âge du Bronze (Hamon et Blanchet, 2015).

La fosse F.1325 a livré une lame de hache polie en dolérite (13 x 6 x 2,9 cm) réemployé également dans une activité métallurgiste (fig.157). Si les



**Fig. 157** Aiguisoir et enclume-marteau sur hache en dolérite.

© Vérane Brisotto

nombreuses stries évoquent un travail d'aiguisage, ou d'affutage sur une l'une des faces de la hache devenue plane, les traces de percussions observées notamment sur l'une des tranches et nettement teintée d'oxyde suggèrent également un possible travail de martelage, sans doute réalisé dans un travail de forge. Les impacts punctiformes localisés de façon disséminés à plusieurs endroits évoquent par ailleurs un usage de marteau ou d'enclume.

#### 4.7 Les autres objets lithiques

Parmi les autres objets lithiques prélevés lors de la fouille (sondage Sd.65, F.1171, enclos E1), on retiendra surtout la présence d'un objet façonné dans une roche indéterminée, comportant de la chlorite, lui donnant cet aspect doux et talqueux au toucher. La provenance de cette roche pourrait être locale. L'objet de forme sub-rectangulaire et de section quadrangulaire



**Fig. 158** Poids (peson ?) en granite.

© Eddy Roy

(7,3 x 6,3 x 5,3 cm), porte dans son épaisseur une perforation tronconique destinée à recevoir un lien (fig.158). Il s'agit d'un poids pesant 0,340 g. S'il existe plusieurs types de poids connus à cette période, de morphologie et de volumes variables et destinés à des usages sans doute divers, celui de Corseul trouve peu de comparaisons régionales. Il pourrait correspondre à un peson de métier à tisser.

Trois autres objets portent des traces ténues d'utilisation. Le plus évident d'entre eux provient du décapage. Il s'agit d'un petit bloc de dolérite fracturé au feu recomposable en 3 fragments (n°13). De forme trapézoïdale à sections triangulaires, il pourrait s'agir d'un abraseur portatif. La surface



d'utilisation est finement rugueuse et porte sur les sommités quelques plages polies attestant d'une usure par frottement.

Un autre bloc de dolérite de forme plus irrégulière présente une surface concave portant plusieurs impacts de percussion sur les bords de cette dépression (n°15). La morphologie générale du bloc à priori entier, de même que la localisation des traces permet toutefois de douter de leur caractère anthropique.

L'objet n° 16 correspond à un fragment de gros galet en granite portant quelques impacts de percussion, notamment aux abords de la fracture et suggérant une utilisation en tant que percuteur. La nature même du support atteste par ailleurs un apport anthropique.

Enfin, trois pièces en silex complètent ce corpus. La plus significative a été prélevée lors du diagnostic dans la tranchée 20. Il s'agit d'un outil composite sur fragment distal d'éclat cortical en silex brun-gris. Le front aménagé utilise le plan de fracture alors qu'à l'opposé deux encoches ont été aménagées pour dégager une « pointe » de type perçoir.

Les deux autres éléments correspondent d'une part à un éclat lamellaire et cortical en silex caramel et d'autre part à un petit fragment d'éclat en silex brun. Ils proviennent respectivement de fossés des enclos 2 et 3.

#### 4.8 Synthèse

Ce petit ensemble marque, avec la présence de meules à va-et-vient et de meules rotatives dans des occupations qui se succèdent, le passage des deux systèmes de mouture dans l'Ouest de la France. L'exemplaire en grès d'Erquy rappelle certains exemplaires volumineux à surfaces planes que l'on retrouve en Bretagne pour la période de l'âge du Fer, notamment ceux de Pleurtuit, Cap Émeraude (Hamon 2014). Pour les meules rotatives, le *catillus* correspond aux premières meules rotatives de l'ouest avec une forme relativement trapue, sans bandeau marqué et avec un emmanchement latéral aveugle de section ovalaire. L'exploitation des matières premières attestent avec la présence du grès d'Erquy, de circulation à moyenne distance (20 km au minimum), et ce dès la phase ancienne de l'occupation. Elle montre également une sélection des roches avec notamment le granite de Languédias pour les meules rotatives. Les autres outils, bien qu'en nombre restreint, ont essentiellement servi en percussion. Certains d'entre

## 5. Les éléments métalliques de la fosse F.1139

par Françoise Labaune-Jean

eux sont très probablement liés à une activité métallurgique dans des gestes de précision. Le réemploi de deux lames de haches en dolérite renvoie également à cette activité. Enfin la possible présence d'un outil lié au travail des peaux permet d'envisager un secteur tourné vers le textile, proposition qu'il conviendrait de confirmer avec les autres données de la fouille. La présence d'un poids, probable peson pourrait aller dans ce sens.

L'intervention de fouille qui s'est déroulée au lieu-dit Les Mottes à Corseul (22) a livré un ensemble de mobilier métallique retrouvé dans le niveau du comblement (us3) de la fosse F1139. Celle-ci, de forme quadrangulaire, prend place au centre de l'enclos 3. Lors de la découverte, les objets métalliques apparaissant dès la surface ont conduit à faire plusieurs prélèvements en motte de manière à pouvoir les fouiller en laboratoire. Cette présentation porte donc sur les objets dégagés au terme de cette étape de traitement.

### 5.1 Les étapes préparatoires

Cet ensemble métallique a fait l'objet de cinq prélèvements distincts au moment de la fouille, un prélèvement principal d'environ 20 par 30 cm et quatre lots connexes plus petits en boîte. Une fois ramenés dans les locaux de l'Inrap, afin de mieux appréhender la composition de ces prélèvements et d'organiser leur dégagement, les cinq lots ont fait l'objet d'une couverture aux rayons X et d'un scanner 3D pour le lot principal et un des lots renfermant des pièces différentes du reste du mobilier. Ces étapes ont été réalisées par le laboratoire d'imagerie BCRX, situé à Mordelles (35).

Les données ainsi obtenues ont ensuite servi de base pour le dégagement des cinq prélèvements, effectué par Marina Biron, spécialiste-restauratrice de la cellule Conservation de l'Inrap (Bègles, 33). Cette étape a confirmé ce qui avait déjà pu apparaître à la fouille et lors des radiographies, à savoir la forte détérioration plutôt généralisée des objets métalliques renfermés dans ces différents prélèvements. Certains d'entre eux, très pulvérulents, ont été maintenus en étant imbibés d'une solution à base de Paraloid couplée à l'application d'un papier de soie pour conserver les connexions du peu de matériau subsistant. D'autres objets se sont avérés fragmentaires, toujours sans doute en raison d'une corrosion différenciée, générée par l'acidité du milieu d'enfouissement. Enfin, quelques pièces, généralement plus épaisses, ont pu être stabilisées et consolidées et s'avèrent complètes, voire intactes. La totalité des objets recueillis a ensuite été confiée pour réaliser le présent travail d'étude.

### 5.2 La composition du lot

Au total, ce lot métallique se compose uniquement de restes en alliage cuivreux (84 fragments), qui correspondent à 29 isolats pour le prélèvement principal, auxquels il faut ajouter un objet bougé sans numérotation et 5 pièces issues des autres prélèvements.

En dehors de deux éléments, tout le lot correspond à des anneaux. Ces derniers offrent différents diamètres et tailles. En prenant en compte ces paramètres ainsi que le profil des sections, il est possible de répartir ces objets en plusieurs types. Les deux objets différents se rapportent à une boucle travaillée et à un élément à extrémité en crochet que nous

aborderons ensuite.

Certains des objets les plus altérés n'ont pas pu être complètement prélevés, le matériau restant étant trop pulvérulent. Ils ont cependant pu être restitués dans leur forme globale grâce à leur trace encore visible lors de la radiographie et du scanner. Celle-ci sera restituée avec un système de tracé différent, sur les différents relevés accompagnant le texte.

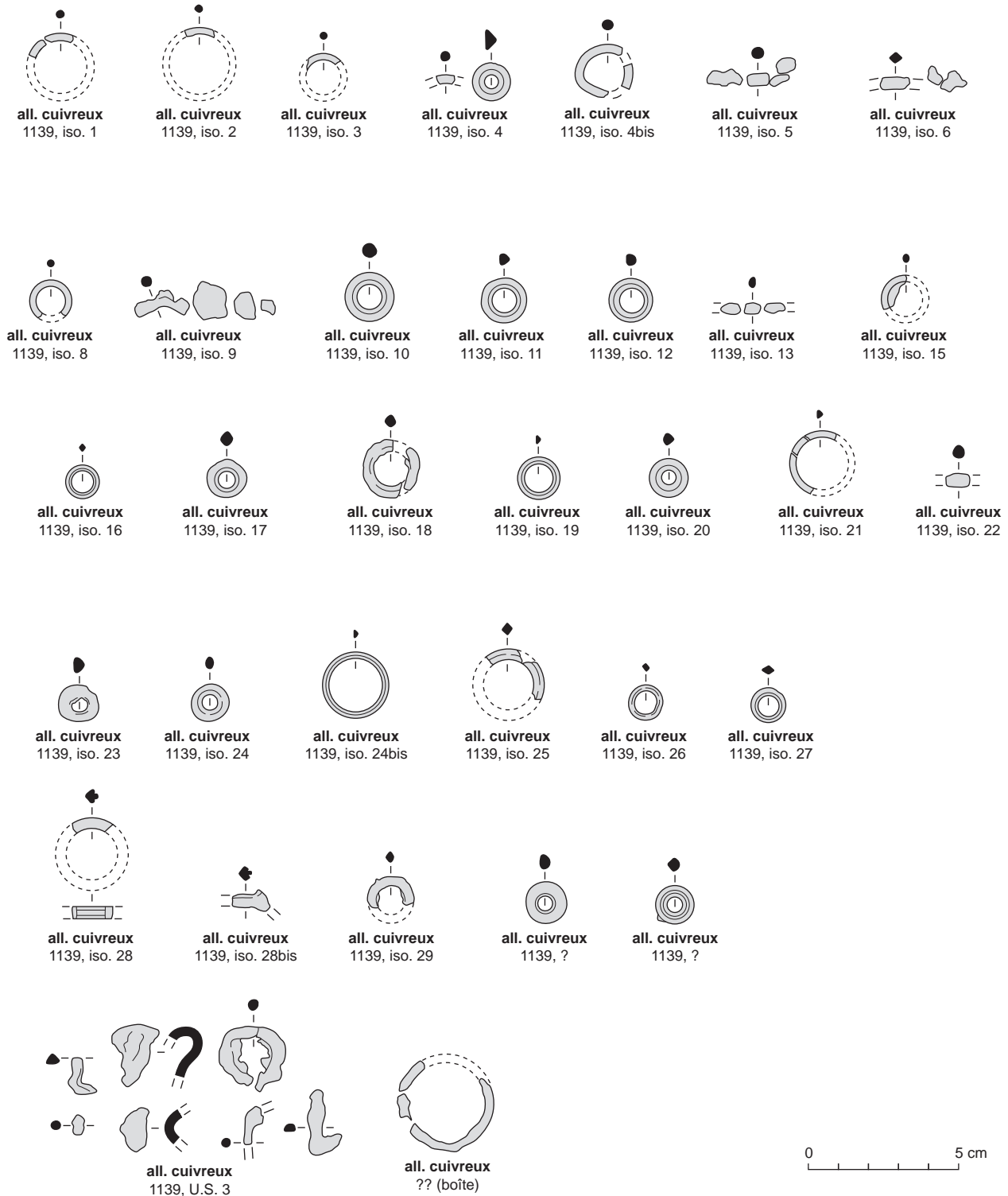
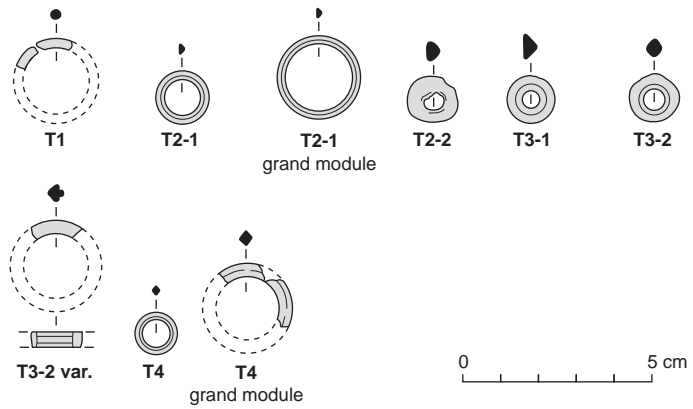


Fig. 159 Relevés des différents éléments en alliage cuivreux après stabilisation en laboratoire.



**Fig. 160** Classement des anneaux par type.  
© Stéphane Jean, Françoise Labaune-Jean

### 5.2.1 Les anneaux

Quatre formes d’anneaux ont ainsi dégagé au sein du lot, avec deux sous-types. Ce classement a été numéroté pour faciliter le tri et les descriptions des anneaux, sous l’abréviation T associée à un numéro de 1 à n, complété d’un second numéro pour les sous-types (**fig.159 et 160**).

Le premier groupe, réuni ici sous l’appellation **T1**, réunit les fragments et anneaux circulaires pleins, à section circulaire ou ovale. Cinq anneaux correspondent à ce groupe (Isolats 1, 2, 3, 4bis et 9). Ils semblent appartenir à un diamètre comparable, de l’ordre de 1,2 cm. Il faut peut-être distinguer l’isolat 4bis dont les restes de courbure conservés pourraient peut-être se rapporter à un profil général de l’anneau en D. Les images radiographiques ne permettent pas de trancher la question.

Le second type **T2** regroupe 8 anneaux caractérisés par une forme circulaire et une section semi-circulaire. Ils se subdivisent en deux sous-types selon l’épaisseur de l’anneau : fine (**T2.1**) et épaisse (**T2.2**). Le premier lot réunit les isolats 13, 15, 19, 21 et 24bis. En confrontant les restes et les images, on note que ce groupe présente différents diamètres : 1.2 cm, 1.5 cm et un plus grand encore intact de 2,2 cm (Iso 24 bis). Leur état de conservation est très varié puisque certains sont corrodés alors que deux sont encore intacts (Iso 19 et 24 bis). Trois objets sont comptabilisés dans le second sous-type (Isolats 12, 23 et un objet déplacé non numéroté). Ils se caractérisent par une section épaisse et trapue avec un diamètre plutôt petit.



**Fig. 161** Anneau de type 3-2 intact, après stabilisation-consolidation.  
© Françoise Labaune-Jean

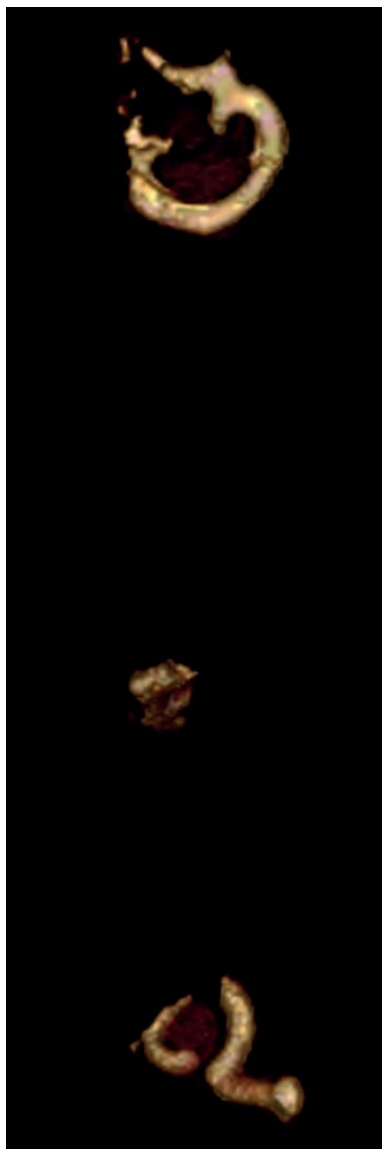


**Fig. 162** Anneau de type 4 intact, après stabilisation-consolidation.  
© Françoise Labaune-Jean

Le troisième lot se compose d’anneaux circulaires, plutôt de petit diamètre, avec une section triangulaire. Une subdivision est possible en deux sous-types selon que l’arête prend place sur le pourtour externe de l’anneau (**T3.1** ; Isolats 4, 11 et 20) ou au niveau de la perforation centrale (**T3.2**). Le premier lot livre plutôt des anneaux de petits et moyens modules à section épaisse. Pour le second, les anneaux sont plutôt épais également mais avec des diamètres variés (Isolats 5, 8, 10, 17, 18, 22, 24, 28, 29 et objet bougé issu d’un prélèvement isolé). Suivant les anneaux, la carène interne peut être moins marquée sur une des deux faces de l’anneau. Un dernier anneau se distingue par la présence d’un décor composé de deux rainures superposées présentes sur le pourtour externe de l’anneau (Isolat 28). Cet objet semble être le seul élément décoré du lot (**fig.161**).

Cinq anneaux entrent dans le quatrième type **T4** (Isolats 6, 16, 25, 26 et 27). Ces objets sont regroupés en raison de leur section de forme losangique. Si deux d’entre eux semblent de diamètre moyen, les trois autres sont fins et de petite taille (1.2 cm de diamètre) (**fig.162**).

Les deux derniers anneaux complètent l’ensemble dont un est issu d’un prélèvement distinct du lot principal. Le premier est de forme circulaire ; il est incomplet avec un manque sur un quart de sa surface. Le métal est



**Fig. 163** Scan 3D de la boucle et du crochet associés aux anneaux.

© Laboratoire Bcrx, Mordelles.



**Fig. 164** Vue des éléments de métal sains de la boucle, après dégagement et stabilisation.

© Françoise Labaune-Jean

complètement corrodé et ne permet pas de déterminer le type de section. Par contre, il livre un diamètre plus important que les anneaux décrits précédemment. Il en va de même pour le second élément dont les restes sont maintenant très ténus car le métal est là aussi fortement altéré (Isolat 7).

### 5.2.2 La boucle

Un des autres prélèvements d'objets associés a livré à la radiographie une forme différente. Le scanner a permis de la préciser (**fig.163 et 164**). Il s'agit d'un objet composé d'une tige recourbée en demi-cercle dont les extrémités sont rentrantes et effilées. Sur le bord externe de l'ouverture, l'objet se poursuit par deux excroissances courbes qui se rejoignent au moyen d'un agencement en V. L'objet adopte une allure générale de boucle ou d'anneau à volutes latérales.

### 5.2.3 Le crochet

Situé à peu de distance de la boucle, la radiographie a révélé la présence d'un dernier élément métallique toujours en alliage cuivreux. Ce dernier possède une tige courte rectiligne qui est ensuite repliée en boucle ouverte formant un crochet. Une fois encore, le métal très altéré n'a pas permis de conserver la forme initiale complète qui n'existe plus que par les documents graphiques permettant de la restituer. Il est également possible que l'aspect en crochet visible sur la radiographie soit lié à l'altération du métal et que l'objet initial ait pu avoir une boucle complète à anneau ovale prolongé par une languette allongée à extrémité bouletée, selon certains modèles d'agrafe de ceinture.

## 5.3 L'interprétation

Au terme de cet inventaire et de ces premières descriptions, on retient que le lot se compose d'une trentaine d'anneaux associés à une boucle à volutes et à une agrafe à crochet. Un contact pris en amont de l'étude avec Th. Lejars a permis d'orienter les identifications, notamment par la présence de l'anneau à volutes, vers la possible appartenance de cet ensemble aux différentes pièces constitutives d'une ceinture protohistorique.

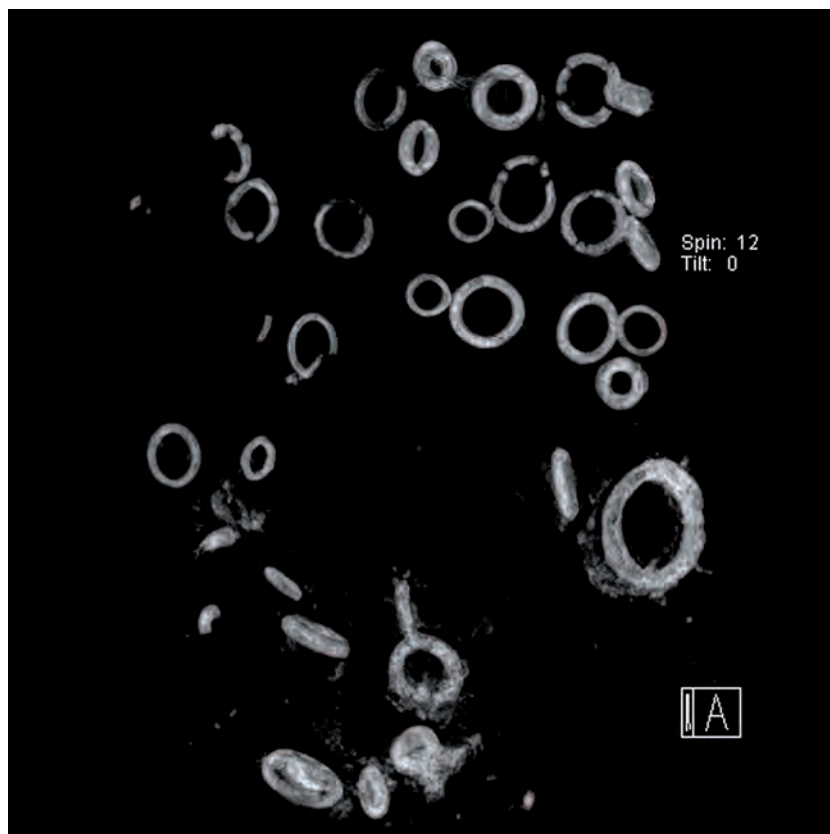
Les deux objets distincts du lot d'anneaux peuvent être rattachés à des modèles reconnus : l'anneau à volutes et l'agrafe à languette. Le premier se rattache au type 6 de Lejars (Lejars 1996), sans doute à une variante car il semble ici y avoir une prolongation triangulaire ajourée qui n'existe pas sur le type de base. Par contre, elle existe sur une agrafe découverte à Muron (Charente-Maritime) que Th. Lejars a porté à notre connaissance. Ce type de crochet/agrafe est présent dans les contextes de la fin de la Tène C2 et à la Tène D1. Le second objet, s'il est en boucle fermée, est à comparer avec des agrafes de ceinture, de type Bataille 1B (Bataille 2001) dont on connaît des exemples en fer à Arbois (39) ou à Roanne (42) (base Artefacts AGC-3013), dans des contextes datés entre 200 et 100 av. J.-C.

Les divers types d'anneaux trouvent aussi des parallèles. On peut rapprocher le type T1 de Corseul à des anneaux provenant d'Entremont / Aix-en-Provence (13) ou encore Nages-et-Sorlonges (30) (Py, AH-5131). Les modèles à section losangique (T4 de Corseul) apparaissent parmi le mobilier protohistorique méditerranéen sur une large période d'utilisation, du IV<sup>e</sup> siècle au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Py, AH-6111). Il existe aussi des modèles similaires en fer (Py, AH-6122).

Grâce à l'imagerie pratiquée sur les prélèvements en motte (**fig.165**), l'agencement d'une partie des objets métalliques retrouvés ici a pu être en grande partie conservé. Les différents anneaux apparaissent clairement et forment une sorte de boucle autour d'un espace central vide, comme si l'objet qu'ils composaient initialement avait été déposé en cercle ou entouré autour d'un élément périssable aujourd'hui disparu. Lors du dégagement en laboratoire, des fragments ont été conservés car ils correspondent peut-être à des traces organiques (possibles fibres pouvant indiquer la présence d'un tissu). Ils n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse, qui ne sera peut-être pas possible car les données disponibles sont très ténues. La disposition des anneaux montre également qu'ils ne sont pas emboîtés les uns dans les autres à la manière d'une chaînette, comme certaines ceintures peuvent l'être. L'absence d'éléments complémentaires qui auraient pu servir de maillons écarte également la possibilité d'une ceinture de type Nages (Feugère 1990). Il faut sans doute plutôt envisager un modèle de ceinture en sangle avec un décor à base d'anneaux où ces éléments seraient cousus sur le support périssable (cuir ou tissu). Un modèle très décoratif a été découvert à Saint-Bauzille (48), sur le site de Freyssinel (Py, AH-5231). L'exemple de Corseul est très certainement moins organisé, mais on remarque tout de même certains regroupements d'anneaux possibles par groupe de 3 ou l'association d'un anneau moyen aux côtés d'un plus petit. Mais cette remarque reste à l'état d'hypothèse.

Pour aider à l'étude de cet ensemble et après accord préalable demandé auprès du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, ce lot métallique a fait l'objet d'une courte notice dans la revue *Instrumentum* (Labaune-Jean, Ménez 2019, 18), dans l'espoir de générer des échanges avec d'autres chercheurs ayant pu être confrontés à ce type de découverte pour pouvoir étayer et approfondir cette première identification.

Même si l'appartenance de tous ces éléments métalliques à une ceinture ne puisse être complètement validée, il s'agit tout de même de l'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer cette concentration d'anneaux simples,



**Fig. 165** Radiographie montrant la disposition des anneaux lors de leur prélèvement en motte.

## 6. Étude des monnaies

par Paul-André Besombes

en boucle et à volutes. Les types rencontrés semblent plutôt homogènes et permettent d'envisager une datation à placer à la Tène D1, soit entre 150 et 70 av. J.-C. ; une monnaie associée datée entre 100-50 av. J.-C. semble corroborer cette proposition chronologique.

### Fait 1000, - 0,10 m. Iso. 1

Monnaie totalement corrodée. Il pourrait s'agir d'un statère coriosolite défourré dont il ne resterait que l'âme en cuivre. Le droit (?) présente un léger bombement. Au revers, il reste une partie de l'épiderme de la monnaie sur laquelle on voit quelques détails qui renverraient plutôt à une monnaie gauloise (absence de légende).

(3,34 g ; - ; 20,3 g.).

U 0 (usure indéterminée) ; C 5 (entièrement corrodé).

### Fait 1029/1033, décapage

Il s'agit probablement de ce qui reste d'une monnaie antique, probablement romaine, entièrement corrodée. Le métal (laiton), comme le diamètre, orienteraient plutôt vers un semis augustéen (10-14 dnè). Identification incertaine.

(2,03 g. ; - ; 15,2/16,2 mm).

### Fait 1139, Us 3

Gaule, Coriosolites.

Statère.

Tête humaine à droite ; chevelure en trois rouleaux ; le nez prend la forme d'une crosse ; les lèvres sont pointées.

Cheval androcéphale à droite ; au-dessus une lyre.

Classe Vb de Colbert de Beaulieu

(3,26 g. ; 9 h. ; 22,4 mm).

Classe Vb de Colbert de Beaulieu (J.-B. Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique, I, Méthodologie des ensembles*, Paris 1971).

Morin-Gruel p.79.

Fin de la première moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère (années 60-50).

### Fait 1139, Us 3

Gaule, Coriosolites.

Statère.

Même type.

(2,54 g. ; 10 h. -). Monnaie incomplète. Base métallique fragilisée, à consolider.

## 7. Synthèse et mise en perspective

La fouille menée sur le site des Mottes met en évidence une occupation des lieux entre la Protohistoire et le haut Moyen-âge. Principalement centrée sur la période gauloise, elle peut être subdivisée en sept phases principales (**fig.166**).

La première phase (**phase 1**), se caractérise par deux ensembles de fossés (**fig.167**) affichant des orientations similaires (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest). Dans la moitié nord du site, l'organisation spatiale des structures suggère la présence d'un enclos fossoyé quadrangulaire qui mesurerait environ 62 m de long sur 50 m de large (soit une surface minimale de 3100 m<sup>2</sup>) et se prolongerait, en direction de l'ouest, en dehors des limites de prescription. Si sa fonction ne peut être caractérisée faute d'éléments remarquables, la présence d'un trou d'ancrage de poteau dans sa partie interne évoque la présence de bâtiments, tandis que la mise au jour d'un fragment de meule ou de molette dans le comblement de l'un des fossés témoigne d'une activité anthropique dans le secteur. Au sud de la zone de fouille, les quelques structures fossoyées mises au jour ne semblent pas former d'ensemble cohérent mais pourraient toutefois s'apparenter à des éléments de parcellaire, voire, pour certaines d'entre elles, à des segments d'enclos se développant en grande partie hors de la zone investiguée. Sur le plan chronologique, la rareté des mobiliers mis au jour ne permet pas de préciser les datations de ces structures, et *a fortiori* celle de cette première phase. On peut toutefois affirmer, au travers des éléments chrono-stratigraphiques mis en évidence, qu'elles sont antérieures aux vestiges de la phase suivante, c'est-à-dire à la fin de La Tène moyenne.

Si l'on met en perspective ces vestiges par rapport à ceux mis au jour sur les sites voisins de La Métrie (**fig.167**), on remarque que les orientations de quelques uns des fossés des Mottes (fossés F1024, F.1029, F.1080 et F.1237) rappellent celles de certaines structures présumées gauloises mises au jour sur ces sites (fossés F.1543, F.1599, F.1587 et F.1612 sur la fouille de La Métrie 1<sup>1</sup> ; fossé F.1601 du site de La Métrie 2<sup>2</sup>), ce qui permet d'envisager une datation analogue pour les fossés des Mottes. Cette attribution chronologique est toutefois à envisager avec prudence, dans la mesure où elle n'a été assise qu'à partir d'éléments de chronologie relative en raison de l'absence de mobilier dans ces fossés. Il n'est d'ailleurs pas exclu que tout ou partie des vestiges rattachés à la phase 1 du site des Mottes soient antérieurs à la période gauloise ; ils pourraient dès lors trouver des éléments de comparaison à proximité puisque des structures datées de l'âge du Bronze, voire du 1<sup>er</sup> âge du Fer ont été mises au jour sur les sites de La Métrie (sépulture F.1227 et possible bâtiment attribués à l'âge du Bronze sur le site de La Métrie 2 ; chablis F.58 et fosses F.239 et F.1226 datés de l'âge du Bronze/1<sup>er</sup> âge du Fer sur le site de La Métrie 1).

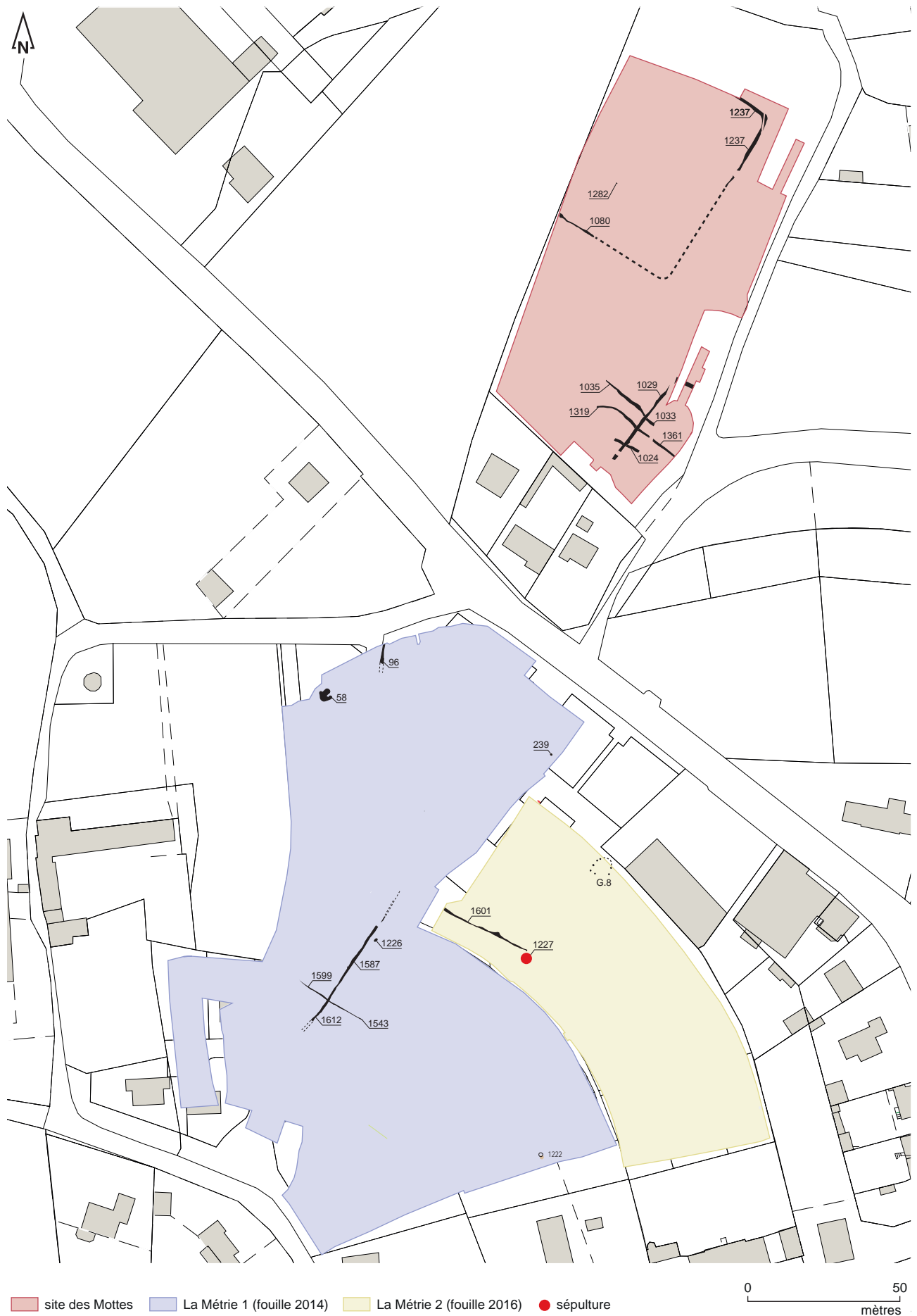
1 Ferrette 2018, p.449

2 Ménez 2018, p.86





**Fig. 166** Planche synthétique des 7 phases d'occupation mises en évidence sur le site des Mottes.



**Fig. 167** Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 1 et corrélation avec les vestiges protohistoriques mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2 (d'après Ferrette 2018, p.450, fig.271).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

La deuxième phase d'occupation du site (**phase 2**), datée des trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale), est marquée par l'installation de deux enclos fossoyés curvilignes emboîtés (enclos E1 et E2) qui se développent sur la quasi-totalité de la zone investiguée et oblitérent les vestiges de la phase antérieure (**fig.168**). Le premier de ces enclos (enclos E1), exploré de manière partielle (il se poursuit en effet, en direction de l'ouest et du sud, en dehors de la zone de fouille), affiche d'importantes dimensions (100 m de long sur 70 m de large *a minima*) et est marqué par un vaste accès de près de 11 m de large aménagé sur sa façade sud-est. Le second enclos (enclos E2) présente quant à lui des dimensions plus modestes (42 m de long sur 34 m de large environ) et semble être installé au centre de E1, bien que nous ne connaissions pas le développement total de ce dernier. Il se caractérise par un plan curviligne marqué par plusieurs interruptions ; si celles observées sur sa façade occidentale pourraient s'apparenter à un dispositif d'entrée, celle localisée au sud est en revanche difficilement caractérisable (très large accès ? fossé peu profond non conservé ? emplacement d'un vaste aménagement en grande partie disparu ? ...). L'angle nord-ouest de cet enclos semble par ailleurs être le point de départ d'un fossé qui se prolonge en direction de l'ouest et pourrait s'apparenter à un aménagement (enclos ?) se développant sur la parcelle adjacente.

L'espace interne de l'enclos E2 livre quant à lui peu de vestiges, à l'exception d'un potentiel bâtiment de plan rectangulaire installé dans son angle nord-ouest et de quelques impacts de poteaux repérés dans sa partie méridionale. Cette quasi absence d'aménagements au sein de ces deux enclos rend particulièrement difficile de caractériser leur(s) fonction(s). La présence d'un lot relativement important de tessons de poterie dans les fossés de l'enclos E2 et d'une faucille ou serpe à émonder en fer dans l'enclos E1 révèle néanmoins une occupation humaine -et probablement domestique- à proximité, voire même au sein de ces enclos. La vaste superficie de l'ensemble, bien que partiellement reconnue lors de l'opération, pourrait par ailleurs témoigner d'un statut relativement important.

Sur le plan chronologique, la mise en place puis le fonctionnement de ces deux enclos concentriques à la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène finale s'intègrent parfaitement à un phénomène observé dans une grande partie de la Gaule et qui voit la fondation de très nombreux établissements ruraux enclos au cours du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>1</sup>. Bien que plusieurs exemples d'habitats ruraux à la fondation contemporaine aient fait l'objet d'investigations archéologiques sur le territoire coriosolite (sites de Saint-Pierre à Plumaugat<sup>2</sup>, de l'Abbaye à Trémear<sup>3</sup>, de La Tourelle 1 à Lamballe<sup>4</sup> notamment), aucun d'entre eux ne présente en revanche des caractéristiques morphologiques analogues à celles des enclos E1 et E2 du site des Mottes (enclos concentriques curvilignes et synchrones).

A la lecture du récent article de synthèse sur les habitats ruraux de la péninsule armoricaine à l'époque gauloise<sup>5</sup>, seuls deux sites trouvent des comparaisons avec celui des Mottes : le site de La Grande Haie à Vitry (Ille-et-Vilaine) (dont la fondation intervient cependant dès la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère) et le site du Braden 1 à Quimper (Finistère) (qui fonctionne au cours des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère) (**fig.168**). Pour ces deux sites, les explorations archéologiques ont permis, selon les auteurs de l'article, « de déterminer le caractère synchrone de la construction des enceintes externe et interne, impliquant de fait une correspondance fonctionnelle entre les deux ».

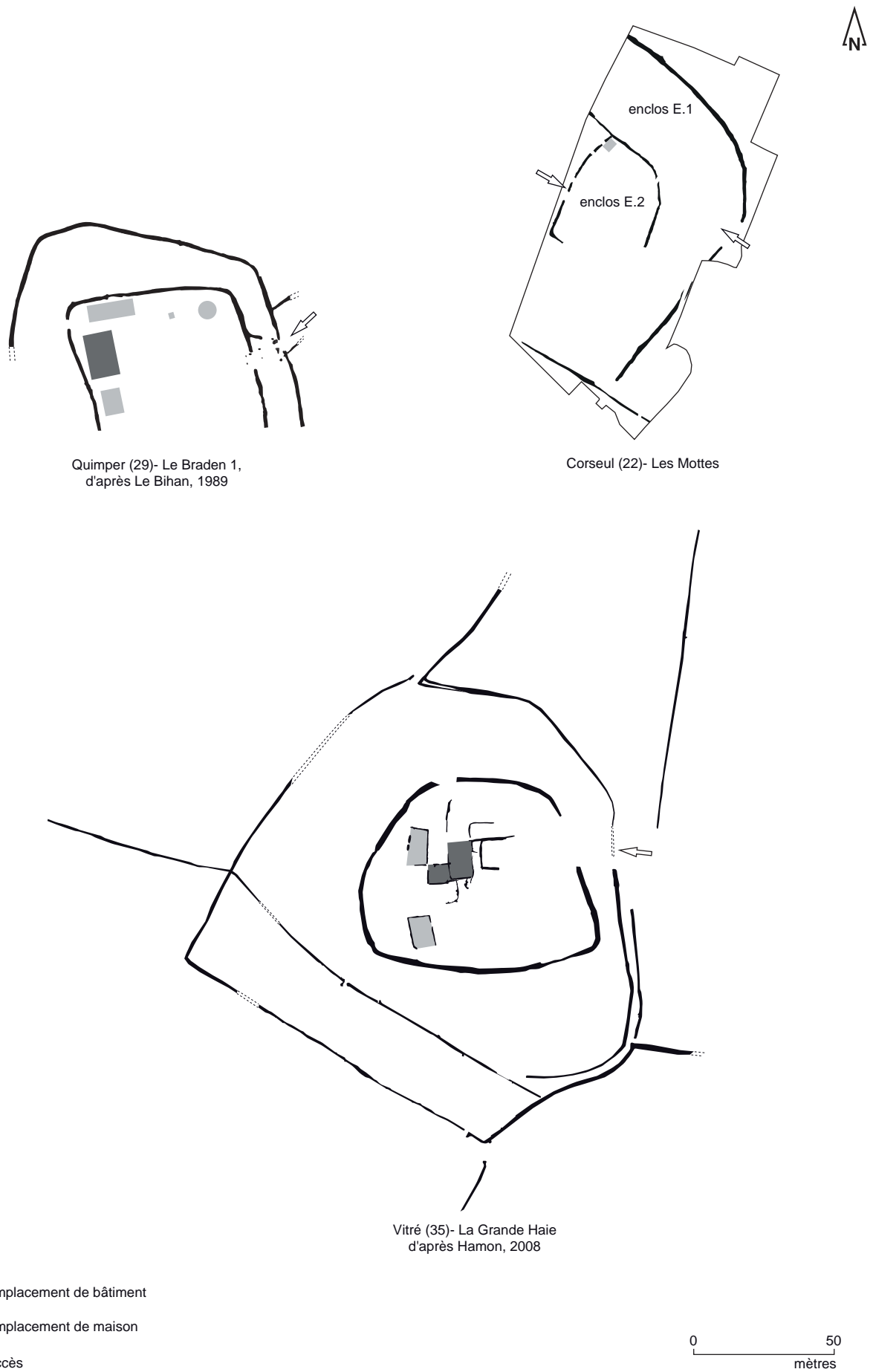
1 Menez, Lorho 2013, p.174

2 Ah Thon 2018

3 Le Gall 2012

4 Mentelé 2010

5 Hamon et al.2018



**Fig. 168** Comparaison entre les enclos E1 et E2 du site des Mottes et les enclos concentriques curvilignes et synchrones de Vitré « La Grande Haie » et Quimper « Le Braden 1 » (d'après Hamon et al. 2018, p. 100, fig.9).

Pour le site de Vitré, la responsable de la fouille propose d'interpréter l'espace de 1,3 hectares vide de tout aménagement localisé entre les deux fossés comme une zone de pacage (**fig.169**) ; il pourrait également avoir joué le rôle de « zone tampon » entre l'habitat (enserré dans l'enclos interne et matérialisé par de nombreux trous d'ancrage de poteaux) et les parcelles agricoles localisées au-delà de l'enclos externe<sup>1</sup>. Dans le cas de Quimper, l'espace vide délimité par les enceintes interne et externe est interprété par l'archéologue comme une zone de pacage, l'enclos interne étant pour sa part dévolu à l'habitat et au stockage (présence d'un grenier)<sup>2</sup>.

Au regard de ces données, et en dépit du faible nombre de sites de comparaison, il est possible de voir dans les enclos E1 et E2 du site des Mottes les vestiges d'un établissement rural, au sein duquel l'enclos E2 ceinturerait une zone d'habitat matérialisée par la présence de céramiques domestiques et de quelques trous d'ancrage de poteaux. L'espace localisé entre les fossés interne et externe, dont la superficie minimale atteint les 7000 m<sup>2</sup>, pourrait quant à lui s'apparenter à une zone de pacage dévolue au bétail ou destinée aux cultures, à moins que celles-ci ne se trouvent repoussées au-delà de l'enclos périphérique.

La troisième phase d'occupation (**phase 3**) est datée du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (début de La Tène finale) et témoigne d'une réorganisation spatiale du site des Mottes. Si l'enclos périphérique E1 de la phase précédente semble être maintenu dans son intégralité, son espace interne est en revanche complètement transformé puisque l'enclos curviligne E2 disparaît au profit de deux enclos quadrangulaires fossoyés (enclos E3 et E4) (**fig.170**).

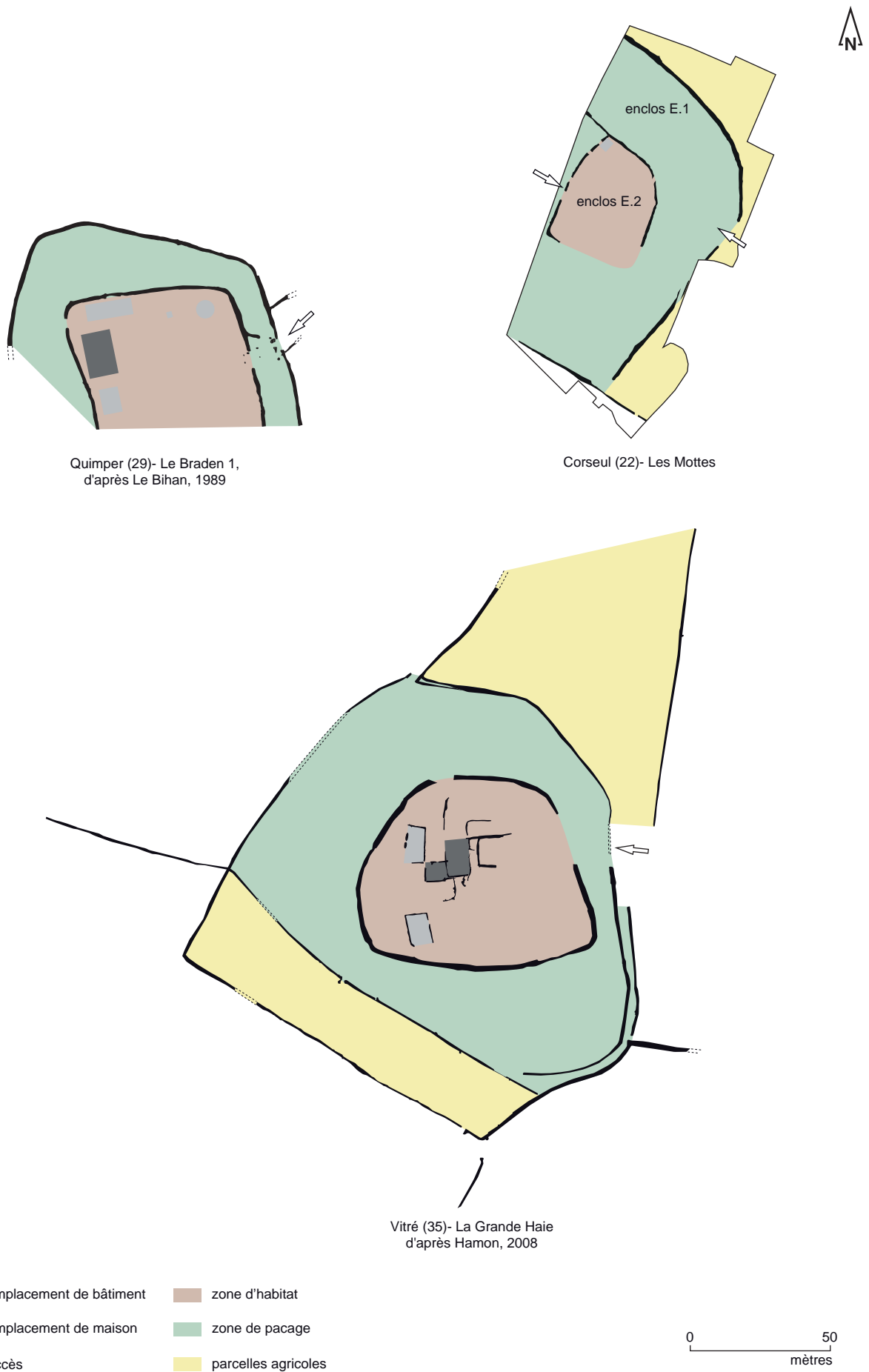
Le premier de ces enclos (enclos E3) semble être installé dans la moitié sud de l'enclos E1 dont il reprend en partie l'orientation. De plan quadrangulaire, il connaît deux séquences de fonctionnement qui le voient évoluer d'une surface initiale de près de 500 m<sup>2</sup> (21 m de long sur 24 m de large) à une surface avoisinant les 650 m<sup>2</sup> (27 de long sur 24 m de large) après son agrandissement en direction du sud. Sa surface interne ne dévoile quasiment aucun vestige d'aménagement, à l'exception d'un fossé et d'une fosse dont les fonctions n'ont pu être caractérisées, ainsi qu'un trou d'ancrage de poteau isolé.

Le second enclos (enclos E4) se développe à seulement 5 m au nord de l'enclos E3 dont il reprend sensiblement l'orientation. De dimensions plus modestes (11 m de long sur 14 m de large, soit une surface de 154 m<sup>2</sup>), il présente un très mauvais état de conservation et s'ouvre en direction de l'enclos E3.

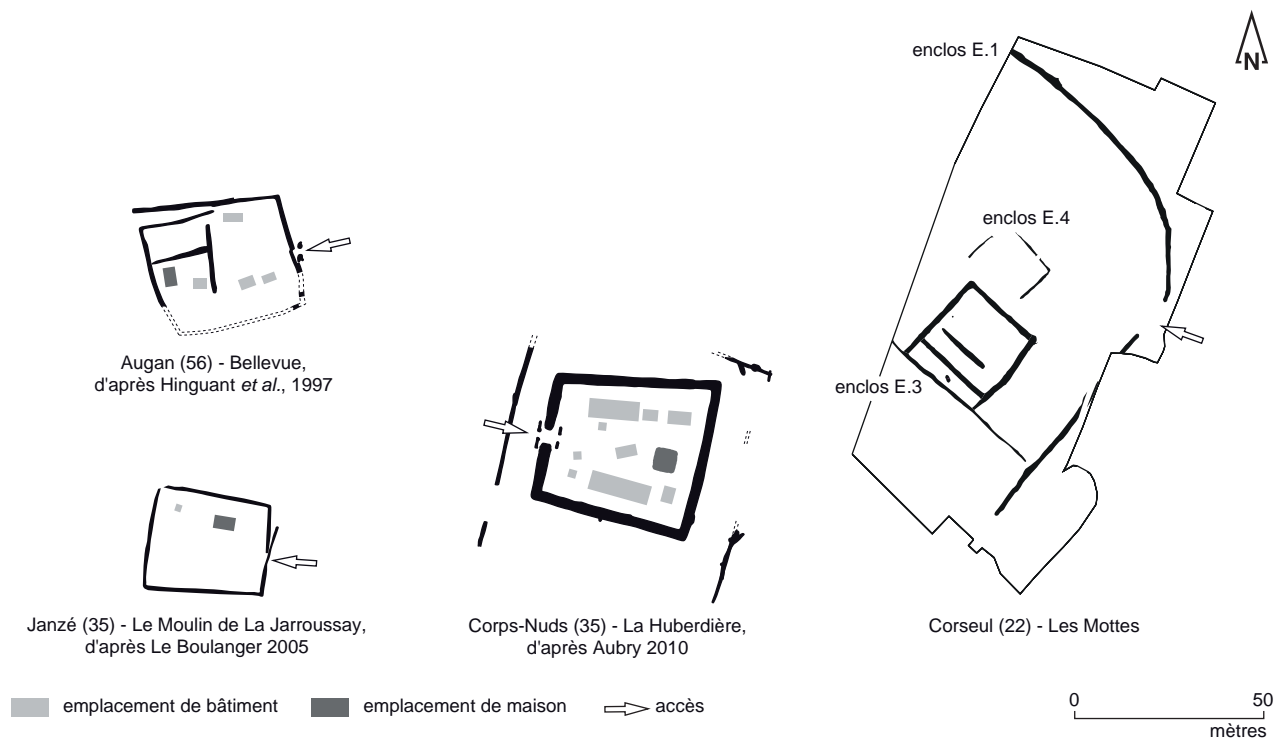
Comme lors de la phase chronologique précédente, la quasi absence d'aménagements internes au sein de ces trois enclos ne permet pas de préciser leur(s) fonction(s). La découverte de céramiques domestiques, tout comme celle d'éléments de mouture (meules à va-et-vient) dans leurs fossés, témoignent toutefois de la présence d'un habitat à proximité. Celui-ci pourrait trouver dans la partie occidentale de l'enclos E1 située hors emprise, voire au sein même des enclos E3 et/ou E4, où sa trace ne nous serait pas parvenue en raison du fort arasement du secteur.

1 Hamon 2010 ; Hamon *et al.* 2018

2 Le Bihan 1984



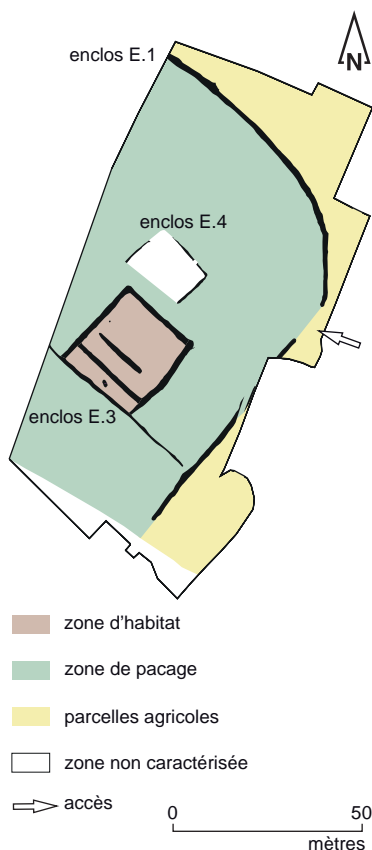
**Fig. 169** Proposition d'interprétation des différents espaces liés aux enclos E1 et E2 au regard des sites de Vitré « La Grande Haie » et Quimper « Le Braden 1 » (d'après Hamon et al. 2018, p. 100, fig.9).



**Fig. 170** Comparaison entre les enclos E1, E3 et E4 du site des Mottes et les enclos de Janzé « Moulin de La Jarroussay », d'Augan « Bellevue » et de Corps-Nuds « La Huberdière » (d'après Hamon et al. 2018, p. 95, fig.4).

© Stéphane Jean

Si l'on se réfère au récent article de synthèse sur l'habitat dans la péninsule armoricaine à l'âge du Fer<sup>1</sup>, ces deux enclos quadrangulaires à simple fossé trouvent de nombreuses comparaisons à l'échelle régionale pour la fin de la période gauloise (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère). Selon les auteurs de cet ouvrage, les exemples les plus équivoques concernent les sites du Moulin de La Jarroussay à Janzé (Ille-et-Vilaine)<sup>2</sup>, de Bellevue à Augan (Morbihan)<sup>3</sup> et de la Huberdière à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine)<sup>4</sup> (fig.170). Interprétés comme des établissements agricoles, ces trois enclos affichent des surfaces comprises entre 900 m<sup>2</sup> et 3500 m<sup>2</sup> où se développent à la fois des bâtiments résidentiels et agricoles, ainsi que des annexes<sup>5</sup>. La simplicité de leur plan pourrait s'expliquer, toujours selon les auteurs, par des durées de fonctionnement courtes (une centaine d'années pour les sites évoqués), ou « par des fonctionnements peu évolutifs incluant des restructurations modérées de l'habitat (curages ou petits déplacements des fossés)»<sup>6</sup>.



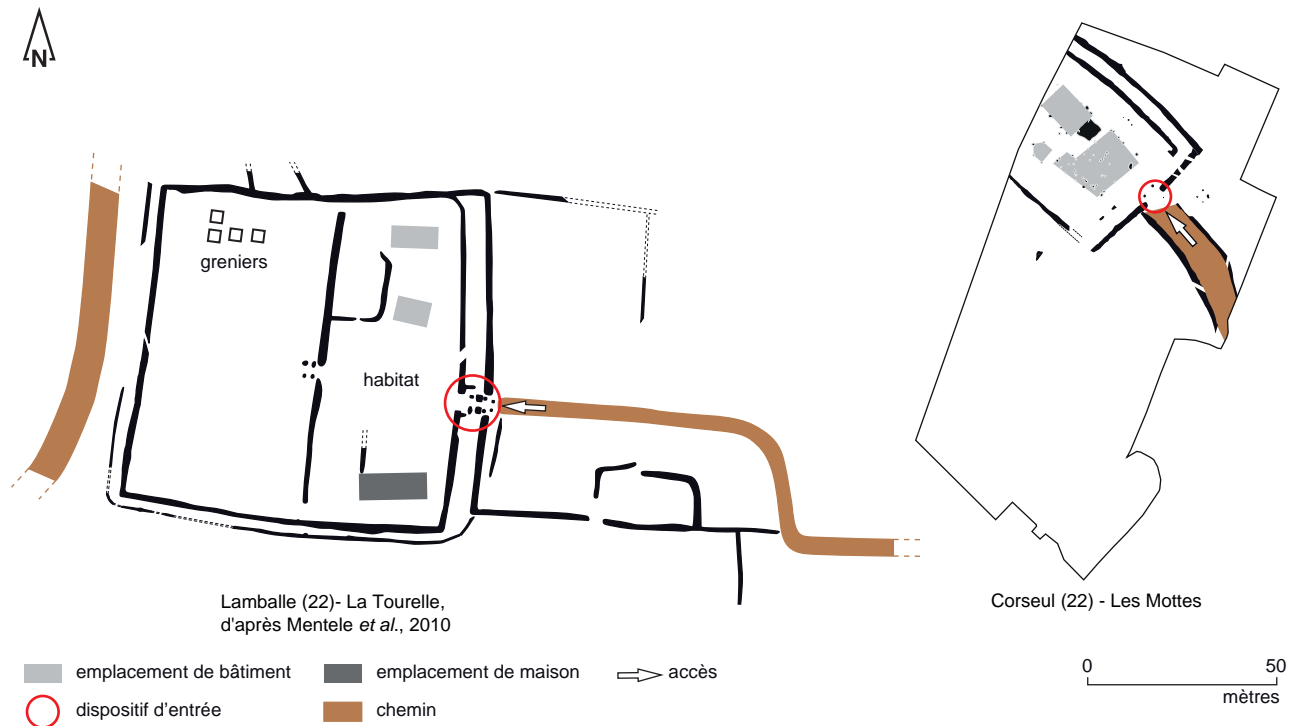
**Fig. 171** Proposition d'interprétation des différents espaces liés aux enclos E1, E3 et E4.

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

Les enclos E3, et dans une moindre mesure E4, semblent coller assez sensiblement à ce modèle, à la fois en terme de morphologie générale et de durée de fonctionnement, particulièrement restreinte sur le site des Mottes (25 ans d'après les mobiliers recueillis). Leurs surfaces respectives semblent en revanche assez loin des standards puisque l'enclos E3 affiche une surface de 650 m<sup>2</sup> dans son expansion maximale, tandis que l'enclos E4 dépasse difficilement les 150 m<sup>2</sup> de superficie. Nous pourrions alors être en présence d'un petit établissement agricole composé d'un enclos d'habitat à la surface restreinte (enclos E3) associé à un petit enclos à la fonction indéterminée (E4), tous deux installés au sein d'un vaste enclos (E1) qui pourrait être dévolu, comme proposé pour la phase précédente, à du pacage ou à des cultures, à moins que ceux-ci ne soient repoussés au-delà de l'enclos périphérique (fig.171).

- 1 Hamon *et al.* 2018
- 2 Le Boulanger 2005
- 3 Hinguant *et al.* 1997
- 4 Aubry *et al.* 2010
- 5 Hamon *et al.* 2018, p.95
- 6 Hamon *et al.* 2018, p.95

La quatrième phase d'occupation (**phase 4**) témoigne d'une nouvelle réorganisation du site des Mottes au cours du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les trois enclos rattachés à la phase précédente (enclos E1, E3 et E4) sont en effet abandonnés au profit d'un nouvel enclos quadrangulaire (E5) qui s'installe dans la partie nord de la zone investiguée (fig.172). Constitué d'un double fossé, il se développe sur une surface minimale de 1800 m<sup>2</sup> (45 m de long *a minima* sur 40 m de large environ) et se prolonge, en direction du nord-ouest, au-delà de l'emprise de fouille. L'accès à cet enclos se fait par une entrée en chicane aménagée sur sa façade sud-est, à laquelle est associé un dispositif de type porte ou porche. L'ensemble est desservi par un large chemin (7 m de large) matérialisé par deux fossés bordiers en arc de cercle orientés nord-ouest/sud-est, qui se poursuivent en dehors des limites de prescription.



**Fig. 172** Comparaison entre l'enclos E5 du site des Mottes et le site de Lamballe « La Tourelle 1 » (d'après Hamon et al. 2018, p.96, fig.5).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

La surface interne de cet enclos est impactée par de nombreux trous d'ancrage de poteaux aux gabarits et à l'état de conservation variés, dont le caractère contemporain n'a pu être avéré faute de marqueurs chronologiques suffisants. Le fort arasement de la plupart d'entre eux laisse supposer qu'une partie des aménagements d'origine (trous de poteaux, sablières...) ne nous est pas parvenue. Néanmoins, bon nombre d'entre eux semblent former des alignements cohérents aux orientations analogues (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, soit celles des fossés de l'enclos) qui autorisent à proposer plusieurs hypothèses de plans de bâtiments<sup>1</sup>.

Un premier groupe de trous de poteaux aux morphologies disparates (ensemble 1), localisé dans la partie sud-est de l'enclos, pourrait ainsi former une grande construction en U, un vaste édifice rectangulaire, ou encore 5 petits bâtiments quadrangulaires. Un deuxième groupe (ensemble 2), implanté dans la partie nord-ouest de l'enclos, se distingue du précédent par l'homogénéité des gabarits des structures qui le composent (plan quadrangulaire de grandes dimensions, profil en U, importante profondeur de conservation). Ils paraissent former une imposante construction rectangulaire (bâtiment 9) à laquelle est adjointe, lors de sa seconde phase de fonctionnement, une grande fosse trapézoïdale (F.1139) pouvant

1 Il est également possible que certains de ces trous d'ancrage de poteaux participent d'aménagements tels que des palissades.



s'apparenter à un cellier semi-enterré. Le troisième et dernier ensemble d'impacts (ensemble 3) a quant à lui été repéré dans la partie sud-ouest de l'enclos et pourrait constituer un petit bâtiment rectangulaire (bâtiment 10).

Si la présence de bâtiments est avérée au sein de l'enclos, aucun indice ne permet en revanche de caractériser leur usage (habitations ? bâtiments agricoles ? bâtiments de stockage ? bâtiments artisanaux ? ...). Il en va de même pour la fonction de l'enclos tout entier, en raison notamment de l'arasement particulièrement important des structures et du fait que sa surface totale n'a pu être appréhendée lors de l'opération. Les nombreux artefacts mis au jour (tessons de poterie notamment) paraissent cependant aller dans le sens d'une occupation domestique à laquelle seraient associées quelques activités artisanales telles que la mouture (fragments de meules), le tissage (un peson en pierre), ou encore la métallurgie (outils lithiques). On ajoutera, afin de compléter ce panorama archéologique, la présence de rares structures en creux repérées en périphérie de l'enclos : un petit bâtiment carré à la fonction indéterminée installé le long de la voie d'accès (bâtiment 11) et une petite fosse à l'usage non caractérisé localisée au sud-ouest de l'enclos.

À la lecture de l'article de synthèse sur l'habitat dans la péninsule armoricaine à l'âge du Fer<sup>1</sup>, la conjugaison de caractéristiques singulières observées sur l'enclos E5 (double fossé, façade monumentale matérialisée par une entrée en chicane dotée d'un aménagement de type porte ou porche) autorise à le classer parmi les établissements qualifiés de « sites à statut remarquable » mis en place au cours du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère en Gaule<sup>2</sup> (fig.172). Parmi les rares exemples recensés en Bretagne, le site de Corseul trouve des comparaisons avec le site de La Tourelle 1 à Lamballe (Côtes-d'Armor)<sup>3</sup>, qui se présente sous la forme d'une vaste enceinte quadrangulaire à double fossé dont l'espace interne est aménagé de nombreuses constructions. Il se distingue des autres enclos contemporains par sa superficie importante (5080 m<sup>2</sup> de superficie), mais surtout par la présence d'une façade monumentale associée à un porche d'entrée. Il dévoile en outre la présence de mobiliers notables, tels que des éléments de parure en verre.

L'enclos E5 de Corseul, malgré sa superficie limitée (1800 m<sup>2</sup> au minimum), reprend tous ces caractères particuliers, auxquels peuvent être ajoutés le large chemin d'accès menant à l'entrée de l'enclos, l'imposant bâtiment 9 (ensemble 2) dont les caractéristiques architecturales se démarquent nettement de celles des autres constructions mises au jour dans le périmètre de l'enclos, ou encore la ceinture constituée d'anneaux en alliage cuivreux et associée à deux statères coriosolites découverts au sein de la fosse-cellier F.1139 (fig.172).

Si le statut particulier de cet établissement ne semble guère faire de doute, aucun élément ne permet en revanche de le caractériser précisément. La présence de nombreux impacts de poteaux, tout comme celle de mobilier domestique et artisanal témoignent néanmoins d'une occupation résidentielle combinée à quelques activités artisanales, diptyque que l'on retrouve bien souvent associé au sein d'établissements ruraux de type exploitations agricoles pour la fin de l'âge du Fer en Bretagne. Si cette fonction venait à être confirmée, l'enclos E5 pourrait alors être lié à un domaine bien plus vaste, que les limites d'emprise de fouille ne nous permettent pas de percevoir à l'heure actuelle.

1 Hamon *et al.* 2018

2 Hamon *et al.* 2018, p.96

3 Mentélé 2010

La cinquième phase (**phase 5**) succède à l'abandon du dernier enclos gaulois (E5) à la toute fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Illustrée par un unique fossé de près de 75 m de long orienté nord-est/sud-ouest, elle correspond à la première occupation antique du site des Mottes (**fig.173**). La fonction de ce linéaire, tout comme sa chronologie précise, n'ont pu être caractérisées dans le cadre de la fouille faute d'éléments remarquables.

Toutefois, si l'on met en perspective cette structure par rapport aux vestiges mis au jour sur les sites voisins de La Métrie, on remarque qu'elle reprend strictement l'orientation du fossé F.1037-F.1615-F.1591-F.211<sup>1</sup>. Suivi sur plus de 110 m de long (**fig.173**), celui-ci contient un axe de circulation (axe 8) sur son flanc occidental ainsi que l'amorce d'un parcellaire sur son bord oriental, ce qui fait dire à l'auteur de la fouille qu'il doit être considéré comme une limite foncière majeure dans le paysage<sup>2</sup>. La datation de ce linéaire entre les années 15 et 50 de notre ère (phase 3 du site de La Métrie 1) permet pour sa part de proposer une chronologie affinée du fossé des Mottes (daté de manière large entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère sur la base d'éléments de chronologie absolue).

Sur la base de cette datation affinée se dessinerait alors un hiatus d'environ 15-20 ans entre l'abandon du dernier enclos gaulois à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la mise en place du fossé F.1258-F.1308 au début du règne de Tibère (14-37 de notre ère). Cette lacune chronologique pourrait être interprétée de deux façons : soit les derniers niveaux d'occupation ont disparu sous l'effet de l'érosion et/ou des pratiques agricoles récentes, soit le site des Mottes est déserté durant ce court laps de temps.

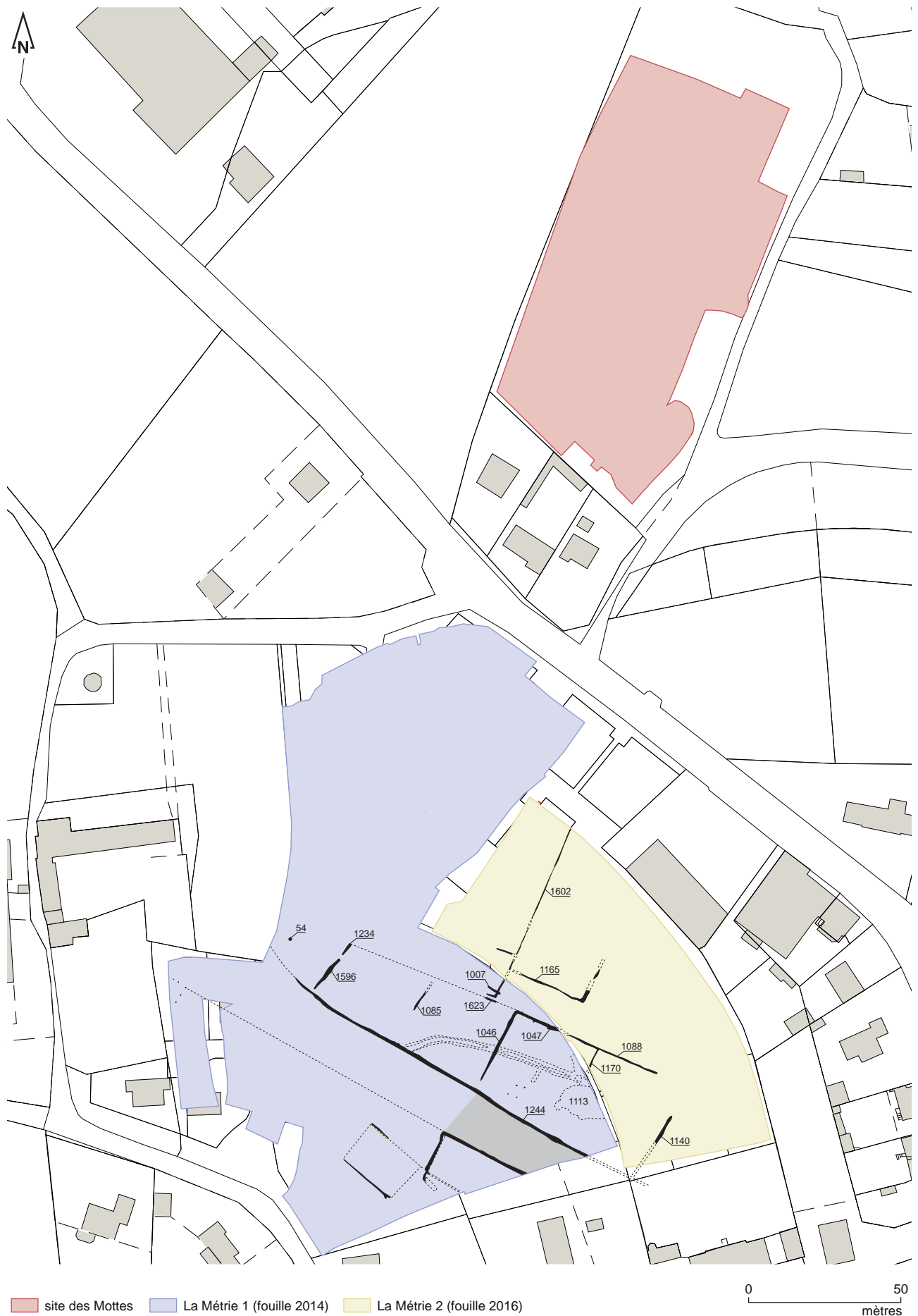
La découverte en 2014 puis en 2016 sur les sites de La Métrie, de plusieurs enclos quadrangulaires orthonormés datés de la période augustéenne (27 avant notre ère-14 de notre ère)<sup>3</sup> pourrait constituer un élément d'explication à ce hiatus (**fig.174**). Ils permettraient de proposer une translation de l'occupation à quelques dizaines de mètres plus au sud au moment de la fondation de Corseul.

---

1 Ce fossé est présent sous la forme des segments F.1037 et F.211 sur la fouille de La Métrie 1 et sous la forme des segments F.1615 et F.1591 sur le site de La Métrie 2  
2 Ferrette 2018, p.456  
3 Ferrette 2018, pp.451-452



**Fig. 173** Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 5 et corrélation avec les vestiges datés des années 15-50 de notre ère (phase 3) mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2 (d'après Ferrette 2018, p.450, fig.274.).



**Fig. 174** Plan des vestiges augustéens (phase 2) mis au jour sur les sites de La Métrie (d'après Ferrette 2018, p.450, fig.272).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

La sixième phase d'occupation du site des Mottes (**phase 6**) est datée entre le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (probablement à partir des années 50 si l'on se fie à la datation proposée pour la phase précédente) et les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère. Bien qu'elles ne puissent être datées avec précision, deux séquences peuvent néanmoins être mises en évidence par le biais d'éléments de chronologie relative.

La première de ces séquences (**phase 6A**) est datée entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elle s'apparente à la mise en place, puis à l'utilisation de deux axes de circulation aux orientations (nord-ouest/sud-est) et aux gabarits (4,60 m de large en moyenne) analogues, qui se développent au sud et au nord de la zone d'investigation (**fig.175**). L'axe méridional (axe A), relativement bien conservé, dévoile les vestiges d'une bande de roulement, tandis que l'axe septentrional (axe B), implanté environ 90 m au nord du précédent, ne livre en revanche que très peu d'informations le concernant. L'analyse stratigraphique des coupes réalisées dans les fossés bordiers de la voie méridionale permettent en outre d'y reconnaître au moins trois séquences de fonctionnement, dont les datations ne peuvent être précisées faute de marqueurs chronologiques suffisamment fins.

La seconde séquence d'occupation (**phase 6B**) illustre l'abandon de la voirie méridionale, dont le tracé se voit coupé par un fossé de près de 100 m de long orienté sud-ouest/nord-est, puis nord-ouest/sud-est, qui peut être interprété comme un probable enclos. Concernant sa chronologie, les éléments mobiliers les plus récents découverts dans ses comblements évoquent un abandon au plus tôt au cours des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère. La stratigraphie observée au sein de cette structure fossoyée permet par ailleurs de lui reconnaître au moins deux états de fonctionnement. En l'absence d'éléments contradictoires, il est possible que l'axe de circulation septentrional (axe B), mis en place lors de la séquence chronologique précédente (phase 6A), continue de fonctionner durant cette seconde séquence, voire même qu'il y trouve son origine.

Si ces quelques vestiges ne semblent pas très éloquents d'un point de vue intrinsèque au site, leur mise en perspective par rapport à la ville gallo-romaine de *Fanum Martis* apporte en revanche de nouveaux éléments de réflexion à propos de sa frange occidentale.

Ils concernent en premier lieu les axes de circulation A et B, qui affichent des gabarits proches de ceux des rues décumanes mises en évidence à Corseul (entre 4 m et 4,50 m en moyenne, à l'exception de la rue n°1 considérée comme le *decumanus maximus* de la cité)<sup>1</sup>.

Malgré leur orientation légèrement divergente et le fait qu'ils soient quelque peu décalés en direction du nord et du sud, il est tentant de les faire rejoindre respectivement les *decumani* n°3 et n°5 localisés plus à l'est<sup>2</sup> (**fig.175**). Nous serions alors en présence de deux rues orthonormées qui, dès la sortie de la ville, abandonnent leur tracé rectiligne et s'orientent respectivement en direction du nord-ouest et du sud-ouest, à l'image de la rue décumane n°7 sur le site voisin de La Métrie<sup>3</sup>, ou des *cardo* H et *decumanus* 9 du site du Val de Gravel<sup>4</sup>, qui témoignent tous trois d'une adaptation de ces tracés à la topographie naturelle, une fois sortis du cadre urbain.

Un second élément de réflexion concerne la quasi absence de vestiges au regard de l'amplitude chronologique de cette sixième phase. On y recense en effet seulement deux voiries et un fossé, là où les sites de La Métrie, localisés à seulement quelques dizaines de mètres au sud, dévoilent de très

1 Ferrette, Ménez, Chevet 2017

2 L'hypothèse selon laquelle l'axe A pourrait correspondre au prolongement de la rue n°3 avait déjà été proposée par R. Ferrette à l'issue du diagnostic (Ferrette 2016, p.48).

3 Ferrette 2018, pp.497-502

4 Ménez 2015, pp.212-217

nombreuses structures pour la même période. Aucun élément tangible ne permet d'expliquer ce phénomène, mais il est envisageable que le site des Mottes, malgré sa viabilisation (présence de 2 axes de circulation), s'apparente à un secteur de l'agglomération resté non loti, peut être en raison de l'absence de pression foncière forte, à l'inverse des sites voisins.

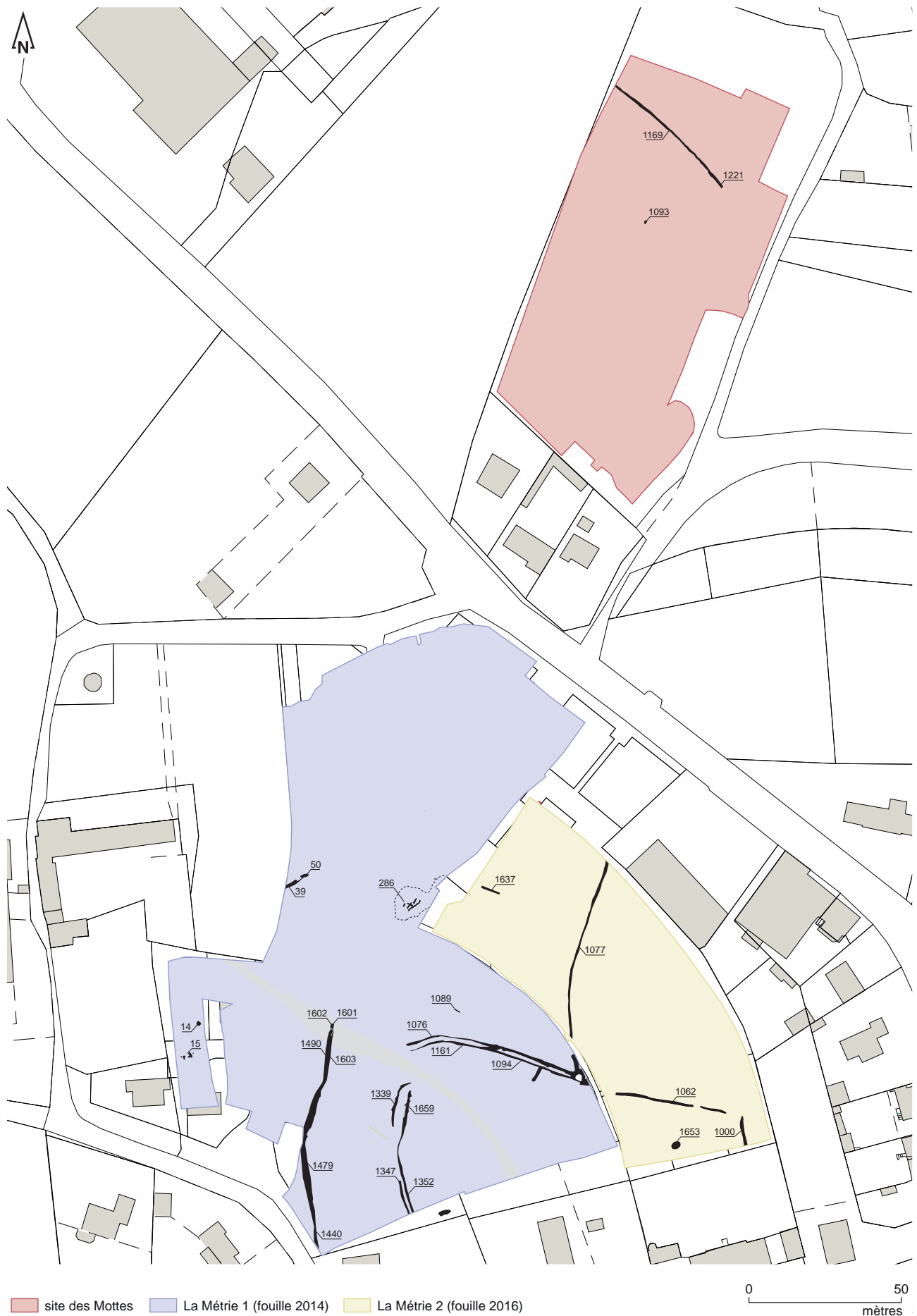
La septième et dernière phase d'occupation mise en évidence sur le site (**phase 7**) est datée des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère et intervient après un hiatus chronologique d'un ou deux siècles. Assez pauvre en vestiges (une structure de chauffe interprétée comme un séchoir à grains et un fossé), elle ne peut être caractérisée faute d'éléments suffisants, mais témoigne néanmoins d'une activité humaine dans le secteur jusqu'à cette période. Ces quelques éléments peuvent toutefois être mis en perspective par rapport aux vestiges de la même période<sup>1</sup> mis au jour sur les sites de La Métrie (**fig.176**). Assez peu nombreux, ces derniers sont de même nature que ceux des Mottes, à savoir des tranchées foyer liées à des activités de fumage ou de séchage<sup>2</sup> et des fossés. Selon l'archéologue responsable de la fouille de La Métrie 1, les structures de chauffe seraient liées au domaine agricole, tandis que les tracés fossoyés pourraient s'apparenter à des limites parcellaires dont l'orientation s'affranchit totalement de la trame antique.



**Fig. 175** Proposition de corrélation entre les axes A et B du site des Mottes et les *decumani* n°3 et n°5 de l'agglomération de *Fanum Martis* (d'après fond de plan de R. Ferrette).

© Nicolas Ménez, Stéphane Jean

1 Comme pour le site des Mottes, les vestiges attribués à cette période ont été datés par radiocarbone .  
2 Ferrette 2018, p.482



**Fig. 176** Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 7 et corrélation avec les vestiges datés du haut Moyen-âge (phase 8) mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2 (d'après Ferrette 2018, p.483, fig.289).

## 8. Conclusion

La fouille archéologique réalisée sur le site des Mottes met donc en évidence une longue occupation des lieux, comprise entre le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Si quelques vestiges en creux peuvent être rattachés à des périodes anciennes mal caractérisées (phase 1), l'essentiel des découvertes concerne, pour la première fois à Corseul, la période gauloise. Le site voit ainsi se succéder, entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (fin de La Tène moyenne – fin de La Tène finale), pas moins de cinq enclos fossoyés témoignant d'une importante occupation à caractère vraisemblablement agricole.

A deux enclos curvilignes emboîtés fonctionnant durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (phase 2) succèdent ainsi deux enclos quadrangulaires attribués au dernier quart de ce même siècle (phase 3), avant que ne soit mis en place un nouvel ensemble fossoyé bien plus monumental, en fonction durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (phase 4). Après un hiatus chronologique d'une ou deux décennies, le site est réinvesti à partir de la période tibérienne sous la forme d'un unique fossé (phase 5), puis de deux axes de circulation et d'un probable enclos fonctionnant jusqu'aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (phase 6). Les derniers et rares indices d'occupation apparaissent un ou deux siècles plus tard (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) et prennent la forme d'une structure de chauffe et d'un fossé (phase 7).

Les données recueillies au cours de cette opération permettent donc de mettre en évidence bon nombre de renseignements inédits à propos de l'occupation pré-romaine de Corseul. Si elle ne remet pas en question la création augustéenne de *Fanum Martis*, la fouille du site des Mottes permet en revanche de préciser que cette agglomération n'est pas à proprement parler fondée *ex-nihilo* par l'administration romaine sur un territoire vierge, mais bien au sein d'un terroir occupé depuis au moins deux siècles.

Ces données permettent également d'enrichir les connaissances à propos la frange occidentale de Corseul pour les périodes antique et alto-médiévale en y apportant quelques informations inédites, notamment à propos de la présence de deux nouveaux axes de circulation prolongeant peut-être les *decumani* n°3 et 5 en direction de l'ouest.



## 9. Bibliographie

### Bibliographie générale (Nicolas Ménez)

#### Ah Thon 2018

AH THON (E.) dir. — *Bretagne, Côtes-d'Armor, Plumaugat, Saint-Pierre. Un vaste établissement de la fin de l'âge du Fer.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2018, 432 p.

#### Aubry 2010

AUBRY (L.) dir. — *Corps Nuds (Ille-et-Vilaine), ZAC des Grands Sillons, « La Huberdière »*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2010, 147 p.

#### Bizien-Jaglin et al. 2002

BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU (P.), KEREBEL (H.) — *Côtes-d'Armor-22, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, pp. 70-137.

#### Blanchet 2010

BLANCHET (S.) dir. — *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourrelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourrelle.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2010, 650 p.

#### Blanchet 2016

BLANCHET (S.) dir. — *Côtes-d'Armor, Lannion, Penn an Alé, Occupations rurales de l'âge du Bronze et antiques.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2016, 387 p.

#### Chevet et al. 2009

CHEVET (P.), FERRETTE (R.), MALIGORNE (Y.) — *Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes-d'Armor). La place du forum ?*, *Aremorica*, 3, 2009, p. 113-142.

#### Daire, Langouët 1999

DAIRE (M.-Y.), LANGOUËT (L.) — « Les enclos protohistoriques et gallo-romains du Nord de la Bretagne (France) », in: *Revue archéologique de Picardie*. Numéro spécial 17, 1999. Actes du colloque international d'archéologie aérienne Amiens, 15 – 18 octobre 1992. Hommage à Roger Agache pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France. pp. 437-446.

#### Ferrette 2014

FERRETTE (R.) dir. — *Corseul (Côtes-d'Armor) – 40 rue de l'Arguenon.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2014, 217 p.

#### Ferrette 2016

FERRETTE (R.) dir. — *Bretagne, Côtes-d'Armor, Corseul, Les Mottes.* Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2016, 68 p.

#### Ferrette 2018

FERRETTE (R.) dir. — *Corseul, (Côtes d'Armor), La Métrie 1, La frange ouest de la ville antique. Ses apports à la connaissance et à l'organisation du chef-lieu de la cité des Coriosolites.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2018, 2 volumes, 846 p.

#### Ferrette, Ménez, Chevet 2017

FERRETTE (R.), MENEZ (N.), CHEVET (P.) — « Actualisation des données sur la trame viaire de Corseul. Un premier bilan des opérations archéologiques effectuées depuis 2002 ». *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, n°8, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2017, pp.27-56.

#### Fichet de Clairfontaine, Kerébel 1989

FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), KERÉBEL (H.) — *Corseul (Côtes-du-Nord) : les premières étapes du développement de la ville antique, d'Auguste à Néron*, *RAO*, 6, 1989, pp. 139-149.

#### Fichet de Clairfontaine, Le Potier 1987

FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), LE POTIER (C.) — *Le site de la Salle des Fêtes à Corseul. Partie I – Evolution artisanale d'un quartier urbain I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.*, *Les Dossiers du CeRAA*, 15, 1987, pp. 89-97.

#### Hamon 2010

HAMON (A.-L.) dir. — *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténiennne de La Grande Haie.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2010, 243 p.

#### Hamon et al. 2018

HAMON (A.-L.), DURAND (J.-C.), GAUTIER (M.), LEROUX (G.) — « Les habitats ruraux de la péninsule armoricaine du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. n.è., éléments de typologie » in : VILLARD-LE TIEC (A.), dir. — *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale.* Presses Universitaires de Rennes, 2018, pp. 89-112.

#### Hinguant et al. 1997

HINGUANT (S.) et al. — « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan) : un établissement rural en limite de deux influences armoricaines », *Revue Archéologique de l'Ouest*, t.14, 1997, pp.57-80.

#### Kérébel 2001

KEREBEL (H.) — *Corseul (Côtes -d'Armor), un quartier de la ville antique*, *Documents d'Archéologie Française*, n°88, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, 248 p.

#### Langouët 1976

LANGOUËT (L.) — *La structure de la ville gallo-romaine de Corseul révélée par la prospection aérienne*, *Les dossiers du CeRAA*, 4, 1976, pp.87-99.

#### Langouët, Faguet 1989

LANGOUËT (L.), FAGUET (G.) — *Chronique de prospection archéologique 1989 en Haute-Bretagne*, *Les dossiers du CeRAA*, 17, 1989, pp.1-23.

#### Langouët et al. 1993

LANGOUËT (L.), BIZIEN-JAGLIN (C.), DUVAL (H.), FAGUET (G.), ANDLAUËR (L.) — *Chronique de prospection aérienne 1993 en Haute-Bretagne*, *Les Dossiers du CeRAA*, t. 21, 1993, p. 8.

**Le Bihan 1984**

LE BIHAN (J.-P.) — *Quimper (29), Le Braden 1*, rapport de sauvetage programmé, 1984, 106 p.

**Le Boulanger 2005**

LE BOULANGER (F.) dir. — *Janzé (Ille-et-Vilaine), Le Moulin de La Jarroussaye. Occupations de l'âge du Bronze à l'époque Moderne. Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2005, 230 p.

**Le Gall 2012**

LE GALL (J.) dir. — *Côtes-d'Armor, Trémeur, l'Abbaye. Une occupation agricole gauloise et gallo-romaine (II<sup>e</sup> avant notre ère – V<sup>e</sup> siècle). Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2012, 320 p.

**Ménez 2015**

MÉNEZ (N.) dir. — *Corseul (Côtes-d'Armor), Le Val de Gravel. Étude de la limite sud de la ville antique de Fanum Martis : voiries, auberge et indices d'activités artisanales. Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2015, 436 p.

**Ménez 2018**

MÉNEZ (N.) dir. — *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 2. Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2018, 363 p.

**Ménez 2019**

MÉNEZ (N.) dir. — *Corseul (Côtes-d'Armor), Les Mottes. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2019, 114 p.

**Menez, Lorho 2013**

MENEZ (Y.), LORHO (T.) — « La Bretagne », in MALRAIN (F.), BLANQUAERT (G.), LORHO (T.) dir. — *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, Inrap/CNRS Editions, coll. « Recherches archéologiques », n°7, pp.169-191.

**Mentelé 2010**

MENTELÉ (S.) dir. — *Lamballe (Côtes-d'Armor), ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2010, 598 p.

**Provost et al. 2010**

PROVOST (A.), MUTARELLI (E.), MALIGORNE (Y.) — *Corseul, le monument romain du Haut-Bécherel. Sanctuaire public des Coriosolites*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Documents archéologiques, 3, Rennes, 2010, 249 p.

**Roy 2009**

ROY (E.) dir. — *Stockage lié à des productions meunières et dépôt monétaire osisme découverts à Laniscat (Côtes-d'Armor). Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, 2009, 583 p.

## Bibliographie spécialisée

*Céramiques et terres cuites (Eddy Roy)*

**Bardel 1985**

BARDEL (J.-P.), PLOUARET (22) — *L'Armorique. Rapport de synthèse de sauvetages programmés 1984 et 1985*, 39 p.

**Bossard 2015**

BOSSARD (S.) — *Les souterrains et autres architectures enterrées de l'âge du Fer en Bretagne et Basse-Normandie. Analyse de structures de stockage spécifiques au nord-ouest de la Gaule (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère)*. Mémoire de Master 2, sous la direction de Monteil (M.) et Menez (Y.), Université de Nantes, Spécialité « Archéologie des Sociétés et Territoires en France métropolitaine », Volume d'inventaire (4/6), Bretagne notices B241 à B320 (Plogonec-Plussulien), 219 p.

**Cherel 2001**

CHEREL (A.-F.) — Présentation des ensembles de vases issus de deux sites d'habitat gaulois, La Gaudine et La Pièce du Bildoux, commune de Vivoin (Sarthe, tracé de l'A28), in *Les mobiliers des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.

**Cherel 2002**

CHEREL (A.-F.) — Étude du mobilier gaulois in BLANCHET (S.) et BETTON (A.) dir., « ZAC de Pluvignon, La Bunelais » (35). Inrap et SRA Bretagne, inédit.

**Cherel 2003**

CHEREL (A.-F.) — Étude du mobilier gaulois in ROY (E.) dir., *Découverte d'une petite zone d'habitat isolée du deuxième Âge du Fer (abandonnée à la Tène Moyenne) à Quessoy dans les Côtes d'Armor*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP et SRA Bretagne, inédit.

**Cherel 2004**

CHEREL (A.-F.) — Le mobilier céramique : synthèse et évolution comparée des différents ensembles archéologiques et L'instrumentum du second âge du Fer in, LE GOFF (E.) dir., *Les occupations protohistoriques et antiques de la Z.A.C. « Object'ifs Sud » (14)*, 4 vol. D.F.S. de fouille de sauvetage, INRAP, SRA de Basse-Normandie, Caen, 2004, vol. 4 (synthèse), p. 1011 à 1089 et p.1099 à 1112.

**Cherel 2005**

CHEREL (A.-F.) — Le mobilier in HAMON (A.-L.) dir., *Le Petit Chambrière : Un enclos d'habitat du second âge du Fer « Corps Nuds (35)*. Inrap et SRA Bretagne, inédit, 117 p.

**Cherel 2007a**

CHEREL (A.-F.) — Le mobilier archéologique in LE GOFF (E.) et al., *Un habitat gaulois du bassin rennais dans la « Zone 'Activité de Bellevue», Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine)*, Inrap et SRA Bretagne, inédit, 141 p.

**Cherel 2007b**

CHEREL (A.-F.) — Le mobilier archéologique in BLANCHET (B.) et BETTON (A.) dir., « Pluvignon » (Ille-et-Vilaine, Bretagne) : *De l'âge du Fer au Haut Moyen âge (Volume 2)*, Inrap et SRA Bretagne, 2 volumes, inédit, 421 p.

**Cherel 2007c**

CHEREL (A.-F.) — Le mobilier protohistorique in AUBRY (L.) et al., « ZAC de la Perdriots », tranche n°1, Chateaugiron (Ille-et-Vilaine). Inrap et SRA Bretagne, inédit, 85 p.

**Cherel 2010a**

CHEREL (A.-F.) — Étude du mobilier gaulois in MENTELÉ (S.) dir., *Bretagne, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle au II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Rapport final d'opération de fouille, Inrap SRA Bretagne, inédit.

**Cherel 2010b**

CHEREL (A.-F.) — Étude du mobilier avec la coll. de DINARD (M.), in AUBRY (L.) dir., *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), ZAC des Grands Sillons «La Huberdière». Une exploitation agricole de la fin de l'âge du Fer*. Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne, inédit, 146 p

**Cherel avec la coll. de Dinard, 2010c**

CHEREL (A.-F.) avec la coll. de DINARD (M.) — Étude du mobilier gaulois, in AUBRY (L.) dir., *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine)*, « ZAC des Grands Sillons, La Huberdière ». Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, p.94-113.

**Cherel 2010d**

CHEREL (A.-F.) — Présentation du mobilier protohistorique in HAMON (A.-L.) dir., *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La grande Haie*. Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, mai 2010.

**Cherel 2010e**

CHEREL (A.-F.) — Présentation du mobilier protohistorique in BLANCHET (S.) dir., *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*. Rapport final d'opération de fouille, Inrap SRA Bretagne, Rennes, mars 2010.

**Cherel 2011**

CHEREL (A.-F.) — Étude du mobilier gaulois in MENTELÉ (S.) dir., *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Bais, Carrière des Vallons. Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : Une probable aire de traitement de denrées agricoles*. Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne, inédit, 362 p.

**Cherel 2012**

CHEREL (A.-F.) — Présentation du mobilier protohistorique in AUBRY (L.) dir., *Communes de Tréguen/Ploufragan, Côtes d'Armor. Extension Nord du Parc d'Activités Économiques des Châtelets*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, SRA Bretagne, p.64-73.

**Cherel, 2013**

CHEREL (A.) — Étude des céramiques in Nicolas (E.) dir., *Quimper, Finistère, «Kervouyec II», De multiples occupations protohistoriques*. Rapport Final d'Opération de Fouille, Rapport final d'opération de fouille. Inrap, SRA Bretagne, Rennes, 308 p.

**Cherel, 2014a**

CHEREL (A.) — Étude des céramiques in AH THON (E.) dir., *Plumaugat, Finistère*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, inédit, 84 p.

**Cherel, 2014b**

CHEREL (A.) — Étude des céramiques in LE GOFF (E.) dir., *Bretagne, Finistère, Quimper (29232). L'agglomération gauloise de Kergolvez sous le contournement nord-ouest de Quimper*. - Rapport Final d'Opération de Fouille, Rapport final d'opération de fouille, Vol.2, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, p.p.657-688.

**Cherel et al., 2018**

CHEREL(A.F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), avec la collaboration de VILLARD - LE TIEC (A.), JEAN (S.) et de LORHO (T.) — Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>s</sup>. avant notre ère in MENEZ (Y.) dir., *Chrono-typologie des mobiliers dans l'Ouest*, PUR, 2018.

**Clément 2011**

CLÉMENT (B.) — La typologie des tuiles de terre cuite au deuxième âge du Fer en Gaule méridionale : nouvelles données in *Actes du congrès d'Arles. SFECAG*, Marseille, 597-606.

**De Filippo 2004**

DE FILIPPO (R.) — La brique et les matériaux de construction en terre cuite à l'époque romaine in BESSAC (J.-C.) et al., *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*. Éditions Errance, Paris, p. 97-116.

**Guillier 1999**

GUILIER (G.) — A 28. *Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Vivoin. Lieu-dit : « La Gaudine*. Rapport de fouille, Afan, 1999.

**Hamon 2014**

HAMON (A.-L.) dir. — *Ille-et-Vilaine, Pleurtuit, Cap émeraude Secteur 2, Un établissement rural de La Tène moyenne et finale*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2014, 279 p.

**Hérad 2009**

HERARD (A.) — La céramique de La Tène moyenne de l'habitat de «La Corneille» à Putot-en-Bessin (Calvados). *Revue Archéologie de l'Ouest* n°26, 2009, p.85-103.

**Hinguant et al. 1997**

HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), JEAN (S.), MARGUERIE (D.) — Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines. *Revue Archéologie de l'Ouest* n°14, 1997, p. 57-80.

**Hoffmann 1975**

HOFMANN (B.) — Les matériaux de construction antiques en terre cuite, in *Céramique en Gaule romaine. Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 9, p. 111-120.

**Jeanne et al., 2014**

JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), BOCQUET-LIENARD (A.), DUCLOS (C.), SAVARY (X.), COUTARD (S.), LEMONNIER (M.), DODEMAN (C.) et MACQUERON (P.-L.) — La production de terres cuites architecturales à l'époque romaine dans le nord du territoire des Unelles (Manche). Les ateliers du Pas du Vivray à Teurthéville-Bocage et du Douetty à Brillevast. *Revue Archéologie de l'Ouest*, n°31, p.315-368.

**Labauve-Jean 2013**

LABAUNE-JEAN (F.) — *Le mobilier céramique, in Blanchet (S.) dir., Plouedern (Finistère) - Leslouc'h. Une longue occupation de la protohistoire au Moyen Âge*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, inédit, 474 p.

**Le Cloirec et al., 2005**

LE CLOIREC (G.) avec la coll. de CHEREL (A.-F.), DESFOND (A.), DOYEN (D.), GUIMARD (D.), JEAN (S.) et POMMIER (V.) — *Baie, Ille-et-Vilaine, Carrière des Vallons*. D.F.S. de sondages archéologiques, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, 28 p.

**Le Forestier 2014**

LE FORESTIER (S.) — Étude des amphores, in LE GOFF (E.) dir., *Bretagne, Finistère, Quimper (29232). L'agglomération gauloise de Kergolvez sous le contournement nord-ouest de Quimper*. Rapport Final d'Opération de Fouille, Rapport final d'opération de fouille, Vol.2, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, p. 691-722.

**Le Goffic, 1998**

LE GOFFIC (M.) — *Le souterrain de l'âge du Fer du Viquet. Plouneour-Trez (Finistère)*. Rapport de sauvetage urgent, SRA Bretagne, Rennes, inédit, 79 p.

**Leroux et al. 1998**

LEROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.) — Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ille-et-Vilaine), de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge. *R.A.O.*, 15, 1998, p. 173-199.

**Maguer 1999**

MAGUER (P.) — *A 28 - Commune de Vivoin (72) - « La Pièce du Bildoux »*. Rapport de fouille inédit, Afan, 1999.

**Maguer et al. 2003**

MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.) — *Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le Nord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A 28)*. *R.A.O.*, suppl. n°10, 2003, p. 213-234.

**Ménez et Delage, 2016**

MÉNEZ (N.) avec la coll. de DELAGE (R.) — Étude de la production céramique de l'atelier, in DURANT (J.-C.), *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Bais/Louvigné-de-Bais, Carrière des Vallons, Étang de Daniel-Ensemble 1, Occupations laténiennes et gallo-romaines, Vol.2 : Les productions des ateliers de potiers précoces (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.C.) - Céramiques et terres cuites gallo-romaine*. Rapport Final d'Opération de Fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes.

**Meuret 2006**

MEURET (J.-C.) — *La Montagne, Visseiche (Ille-et-Vilaine)*. SRA Bretagne, inédit, 38 p.

**Monnier 2014**

MONNIER (A.) — Le mobilier, in HAMON (A.-L.) dir., *Ille-et-Vilaine, Pleurtuit, Cap émeraude-Secteur 2. Un établissement rural de La Tène moyenne et finale*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, inédit, 277 p.

**Mortreau 2008**

MORTREAU (M.) — Indices de la présence de militaires romains à Angers, Juliomagus (I<sup>er</sup> av.-III<sup>e</sup> apr. J.-C.), in *Archives d'Anjou*, 12, p. 9-39.

**Nauleau 2013**

NAULEAU (J.-F.) — Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan. *Revue archéologique de l'Ouest* n°30, p.223-259.

**Nicolas 2013**

NICOLAS (E.) — *Châteaulin, Finistère, Penn ar Roz, Un site d'activité métallurgique protohistorique et antique*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand-Ouest, 2013, 357 p.

**Pouille 2004**

POUILLE (D.) — *Rennes, Rue D'Antrains/rue des Tanneurs (Ille-et-Vilaine), avril 2014*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 22 p.

**Roy 2019**

ROY (E.) — Étude du mobilier céramique in BARBEAU (S.) dir., *Bretagne, Morbihan, Ménéac. Ménéac, L'Épine Forte T.2*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, p. 97-109.

Mobilier lithique et macrolithique (Vérane Brisotto)

**Donnart 2015**

DONNART (K.) — *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agro-pastorales*. Thèse de doctorat, Université de Rennes I, vol. 1, 659 p.

**Ferrette 2018**

FERRETTE (R.) — *Corseul, La Métrie 1*, Rapport Final d'Opération de Fouilles Archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

**Hamon 2014**

HAMON (A.-L.) — *Pleurtuit, Cap Émeraude-Secteur 2, Un établissement de la Tène moyenne et finale*, Rapport Final d'Opération de Fouilles Archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne

**Hamon, Blanchet 2015**

HAMON (C.) et BLANCHET (S.) — Le macro-outillage lithique sur les sites de l'âge du Bronze armoricain. Quelques hypothèses fonctionnelles pour aborder la notion d'artisanat, in BOULUD-GAZO (S.) ET NICOLAS (T.) dir., *Artisanats et productions de l'âge du bronze, Actes de la journée de la Société préhistorique française à Nantes le 8 octobre 2011*. Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze et Société préhistorique française (Séances, 4) Paris, 154 p.

**Ménez 2017**

MÉNEZ (N.) — *Corseul, La Métrie 2*, Rapport Final d'Opération de Fouilles Archéologiques, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, 2017.

**Miras et al. 2018**

MIRAS (Y.), EJARQUE (A.), BARBIER-PAIN (D.), CORBINEAU (R.), LEDJER (P.M.), RIERA MORA (S.), GARREAU (A.), VOLDOIRE (O.), ALLAIN (E.), MANGADO LLACH, SANCHEZ DE LA TORRE (M.), MARTINEZ GRAU (H.), BERGADA (M.M.) and SMITH (S.J.) — *Advancing the analysis of past human/plant relationships : methodological improvements of artefact pollen washes, Archaeometry 2018*, Université of Oxford

Mobilier métallique (Françoise Labaune-Jean)

**Bataille 2001**

BATAILLE (G.) — Les agrafes de ceinturon du sanctuaire de La Villeneuve-au-Chatelot (Aube), *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 31, 2001, 443-460.

**Feugère 1990**

FEUGÈRE (M.) — Les armes romaines in BONNAMOUR (L.) dir. — *Du silex à la poudre, 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac, 1990, 92-115.

**Labau-Jean, Ménez 2019**

LABAUNE-JEAN (Fr.), MÉNEZ (N.) — Une ceinture gauloise découverte à Corseul (Côtes-d'Armor, Fr) ?. *Instrumentum*, 49, juin 2019, 18-19.

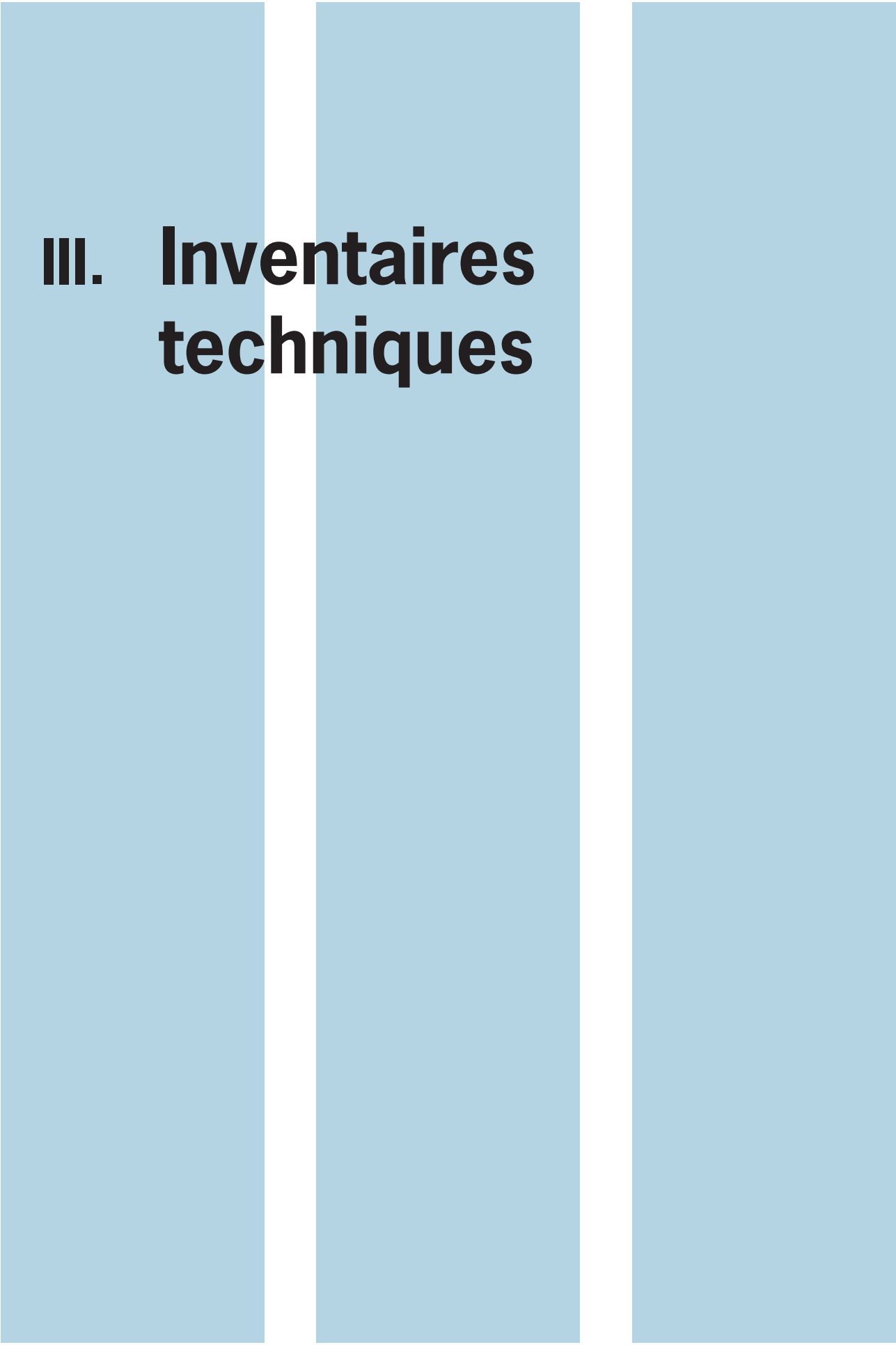
**Lejars 1996**

LEJARS (Th.) — L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, 79-103.

**Py**

PY (M.) — *DICOBJ – Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (IXe - Ier siècles avant notre ère)*, en ligne : [www.syslat.fr/SLC/DICOBJ/d.index.html](http://www.syslat.fr/SLC/DICOBJ/d.index.html)





### **III. Inventaires techniques**



# 1. Analyses radiocarbone



**Beta Analytic**  
TESTING LABORATORY

**Beta Analytic Inc**  
4985 SW 74 Court  
Miami, Florida 33155  
Tel: 305-667-5167  
Fax: 305-663-0964  
[info@betalabservices.com](mailto:info@betalabservices.com)

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

## REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Nicolas Menez

Report Date: May 14, 2019

INRAP Grand-Ouest

Material Received: May 08, 2019

Laboratory Number

Sample Code Number

Conventional Radiocarbon Age (BP) or  
Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes

Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability  
High Probability Density Range Method (HPD)

**Beta - 524719**

**Corseul-Les Mottes-F.1093**

**1460 +/- 30 BP**

**IRMS δ13C: -25.5 o/oo**

**(95.4%)**

**552 - 648 cal AD**

**(1398 - 1302 cal BP)**

Submitter Material: Charcoal

Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid

Analyzed Material: Charred material

Analysis Service: AMS-Standard delivery

Percent Modern Carbon: 83.38 +/- 0.31 pMC

Fraction Modern Carbon: 0.8338 +/- 0.0031

D14C: -166.19 +/- 3.11 o/oo

Δ14C: -173.12 +/- 3.11 o/oo(1950:2,019.00)

Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 1470 +/- 30 BP

Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



BetaCal 3.21

# Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables:  $\delta^{13}C = -25.5$  o/oo)

**Laboratory number**    **Beta-524719**

**Conventional radiocarbon age**    **1460 ± 30 BP**

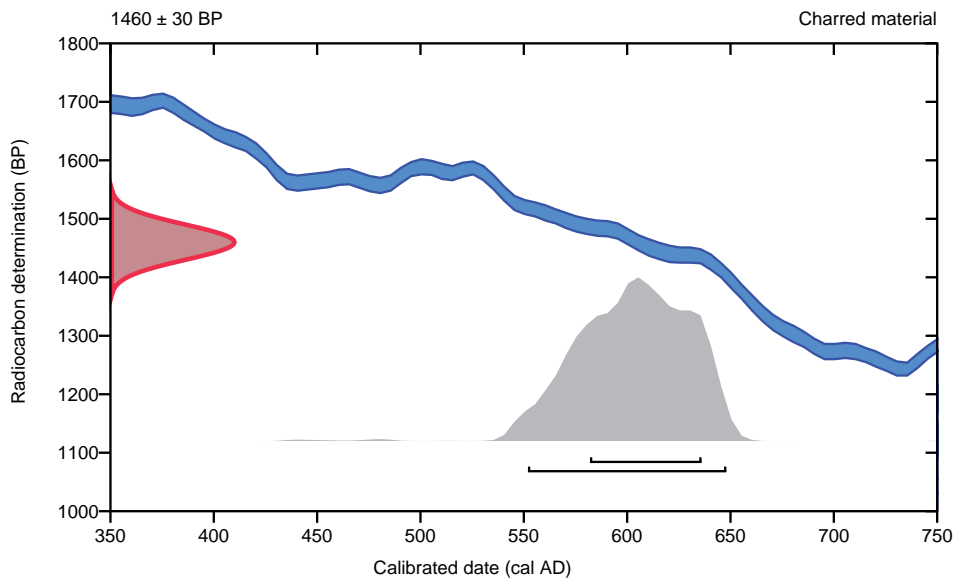
95.4% probability

(95.4%)    552 - 648 cal AD            (1398 - 1302 cal BP)

68.2% probability

(68.2%)    582 - 636 cal AD            (1368 - 1314 cal BP)

### Corseul-Les Mottes-F.1093



**Database used**  
INTCAL13

#### References

**References to Probability Method**

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.

**References to Database INTCAL13**

Reimer, et.al., 2013, *Radiocarbon*55(4).

### Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com





N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1043	Fossé	mécanique	5		1	0,5		Cuvette					Céramique	2	
1043	Fossé	mécanique	6		1,06	0,35		Cuvette						2	
1043	Fossé	mécanique	112			0,31		Cuvette		1180		1036		15	
1044	annulé	mécanique	150												
1045	Trou de poteau douteux	manuelle		0,45	0,4	0,05		Irrégulier	Irrégulier						
1046	annulé	mécanique	151												
1047	annulé	mécanique	152												
1048	annulé	mécanique	152												
1048	annulé	mécanique	153												
1049	annulé														
1050	Trou de poteau	manuelle		0,36	0,32	0,08		Irrégulier	ovale					4	
1051	annulé														
1052	annulé	mécanique													
1053	Trou de poteau	manuelle		0,35	0,25	0,16		Cuvette	Subcirculaire					3	
1054	Trou de poteau	mécanique	3			0,2	0,3							2	
1055	Trou de poteau douteux	mécanique	4	0,5		0,1								2	
1056	Fosse	mécanique	179	2,1	0,6			Cuvette						22	
1057	annulé	mécanique	9											5	
1058	Fossé	mécanique	7		1,5	0,9		V					Céramique	2	
1058	Fossé	mécanique	8		1,6	0,9		V					Céramique	2	
1058	Fossé	mécanique	9		1,4	0,72		Cuvette					Céramique	5	
1058	Fossé	mécanique	178		1,4	0,9						1063		22	
1058	Fossé	mécanique	180		1,5	0,9		V			1334		Céramique	22	
1058	Fossé	mécanique	184								1180?		Céramique	22	
1059	annulé														
1060	Fossé	mécanique	14			0,45							Céramique	5	
1060	Fossé	mécanique	15		1,4	0,48		Cuvette					Lithique	5	
1060	Fossé	mécanique	16		1	0,25		Cuvette						5	
1060	Fossé	mécanique	175		1	0,08								5	
1060	Fossé	mécanique	176		1,4	0,5		Cuvette						18	
1061	Trou de poteau douteux	mécanique	176			0,2	0,6							18	
1062	annulé														
1063	Fossé	mécanique	2			0,25							Céramique	2	
1063	Fossé	mécanique	17		1,4	0,8		V					Céramique - Lithique	5	
1063	Fossé	mécanique	19		1,4	0,84		V					Céramique	5	
1063	Fossé	mécanique	173		1,5	0,9		V				1058		22	

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1063	Fossé	mécanique	174		1,5	0,85		V			1064			Céramique	1
1063	Fossé	mécanique	183		0,9	0,47		V							22
1064	Fossé	mécanique	20		0,8	0,6		U							5
1064	Fossé	mécanique	21		1	0,7		V							5
1064	Fossé	mécanique	170		0,9	0,55		V						Céramique	18
1064	Fossé	mécanique	171		0,98	0,63		V						Céramique	18
1064	Fossé	mécanique	174		0,6	0,3		Cuvette		1063					1
1065	annulé	mécanique	22												
1066	Trou de poteau douteux	manuelle				0,05	0,3	Cuvette	Circulaire						3
1067	Trou de poteau douteux	manuelle		0,66	0,49	0,12		Cuvette	Ovale						4
1068	annulé														
1069	Trou de poteau	manuelle		0,7	0,54	0,2		Cuvette	Subquadrangulaire						4
1070	annulé														
1071	annulé														
1072	Fossé	mécanique	26		1,2	0,7		V						Céramique - Lithique	7
1072	Fossé	mécanique	27		1,62	0,84		V							7
1072	Fossé	mécanique	182			0,63		Cuvette							22
1073	annulé	manuelle													
1074	annulé	manuelle													
1075	Trou de poteau douteux	manuelle		0,5	0,45	0,22		Irrégulier							8
1076	Fossé	mécanique	24		0,7	0,36		V						Céramique	7
1077	annulé														
1078	Fossé	mécanique	23		1,1	0,7		V						Céramique	7
1078	Fossé	mécanique	188			0,78		V						Céramique	23
1078	Fossé	mécanique	189			0,66		V						Céramique	23
1079	annulé														
1080	Fossé	mécanique	25		0,7	0,22		Cuvette						TCA	7
1080	Fossé	mécanique	190		0,7	0,05									23
1081	Fossé	mécanique	190		0,8	0,32								Céramique	23
1081	Fossé	mécanique	191		0,82	0,37		Cuvette							23
1081	Fossé	mécanique	192		1	0,45		Cuvette		1087				Céramique	23
1081	Fossé	mécanique	206		0,9	0,45		Cuvette						Céramique	23
1081	Fossé	mécanique	207		0,9	0,42				1027				Céramique	
1081	Fossé	mécanique	208		0,85	0,44						1099		Céramique	24
1081	Fossé	mécanique	278		0,75	0,5		Cuvette							32

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1082	annulé	mécanique													
1083	annulé	mécanique													
1084	annulé	manuelle													
1085	Fosse	mécanique	194	2,4	0,8	0,2							Céramique - TC - blocs brûlés		
1086	annulé	manuelle													
1087	Fossé	mécanique	35		1,6	0,6					1088 - 1089		Céramique - métal	7	
1087	Fossé	mécanique	192		1,3	0,5				1081			Céramique	23	
1087	Fossé	mécanique	193		1,16	0,57		Cuvette							23
1087	Fossé	mécanique	194		1,2	0,52		Cuvette			1094				24
1087	Fossé	mécanique	196		1,16	0,6		V					Céramique	23	
1087	Fossé	mécanique	198		0,9	0,52		Cuvette							23
1087	Fossé	mécanique	201		1,15	0,45		Cuvette							23
1088	annulé	mécanique	35												
1089	annulé	mécanique	35												
1090	Fossé	mécanique	30		0,6	0,2		Cuvette							7
1090	Fossé	mécanique	32		0,7	0,26		Cuvette							7
1090	Fossé	mécanique	52			0,2					1092?				3
1091	Fossé	mécanique	55		1	0,55		V					Céramique	8	
1091	Fossé	mécanique	56			0,7		V			1099		Scorie	10	
1091	Fossé	mécanique	125		1,8	0,7		V					Céramique	17	
1091	Fossé	mécanique	126		1,43	0,75		V					Céramique	17	
1091	Fossé	mécanique	127		1,6	0,74		Cuvette							17
1092	Fossé	mécanique	33		0,7	0,08		Cuvette							7
1092	Fossé	mécanique	34		0,66	0,17		Cuvette							7
1092	Fossé	mécanique	36		0,3	0,08		Cuvette							7
1092	Fossé	mécanique	52			0,54		V							3
1092	Fossé	mécanique	53		0,6	0,42		V							3
1092	Fossé	mécanique	55		0,4	0,1		Cuvette							8
1093	Four	manuelle		1,11	0,73	0,16			quadrangulaire						11
1094	Fossé	mécanique	197		5,7	1,16					1087? 1027		Céramique	24	
1095	annulé														
1096	Trou de poteau	manuelle		0,79	0,68	0,2		Cuvette	subcirculaire						11
1097	annulé	mécanique													
1098	annulé														
1099	Fossé	mécanique	52		0,7	0,46		Cuvette					Céramique	3	
1099	Fossé	mécanique	53		0,8	0,65		V			1092				3
1099	Fossé	mécanique	56			0,25		Cuvette			1091		Céramique	10	

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1099	Fossé	mécanique	57		0,63	0,35								Céramique - torchis	10
1099	Fossé	mécanique	58							1100					10
1099	Fossé	mécanique	182		0,75	0,63		V			1072				22
1099	Fossé	mécanique	186		1	0,66		V							23
1099	Fossé	mécanique	200		0,66	0,32		Cuvette							23
1099	Fossé	mécanique	205					V						Céramique	23
1099	fossé	mécanique	208		0,8	0,43						1081		Céramique	24
1099	Fossé	mécanique	212		0,6	0,26		Cuvette							24
1099	Fossé	mécanique	213		0,55	0,29		Cuvette							24
1099	Fossé	mécanique	214		0,82	0,45		V						scorie	24
1099	Fossé	mécanique	215		0,92	0,54		V							24
1100	Fossé	mécanique	58			0,32		arasé			1099			Céramique	10
1101	annulé														
1102	annulé	manuelle													
1103	annulé														
1104	Fosse ou trou de poteau	manuelle		0,8	0,7	0,2		Cuvette	subrectangulaire		1266				1
1105	Fosse ou trou de poteau	manuelle		0,74	0,52	0,22		U	ovoïde						1
1106	annulé	manuelle													
1107	Trou de poteau	manuelle		0,6	0,56	0,34			circulaire						8 + 20
1108	annulé	manuelle													
1109	annulé	manuelle													
1110	Fossé palissadé?	manuelle	86	10	0,46 à 0,9	0,05 à 0,16									16
1110	Fossé palissadé?	manuelle	87		0,24	0,07									16
1110	Fossé palissadé?	manuelle	88	10	0,46 à 0,9	0,05 à 0,16									16
1110	Fossé palissadé?	manuelle	89		0,9	0,04 à 0,1								céramique	16
1110	Fossé palissadé?	manuelle	90		0,66	0,04 à 0,08									16
1111	annulé	manuelle													
1112	annulé														
1113	Trou de poteau	manuelle		0,32	0,32	0,16		Cuvette	irrégulier						9
1114	Trou de poteau	manuelle		0,44	0,41	0,16		Cuvette	ovale						9
1115	Trou de poteau	manuelle		0,83	0,78	0,07		Cuvette	Circulaire						9
1116	Trou de poteau	manuelle		0,55	0,49	0,22		U	quadrangulaire						9

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1117	Fossé palissadé?	manuelle	158					arasé						Céramique	21
1118	annulé														
1119	annulé														
1120	annulé														
1121	Fosse	manuelle				0,1	0,8	Cuvette	Circulaire					Céramique	19
1122	Trou de poteau	manuelle		0,74	0,5	0,14		Cuvette	Subcirculaire					Céramique	9
1123	Trou de poteau	manuelle		0,48	0,35	0,14		Cuvette	ovale						9
1124	annulé														
1125	annulé														
1126	annulé														
1127	annulé														
1128	Trou de poteau	manuelle		0,35	0,19	0,1		U	ovoïde						9
1129	annulé														
1130	Trou de poteau	manuelle		0,56	0,5	0,46		U	circulaire					céramique - métal - lithique	19
1131	Trou de poteau	mécanique	216		0,92	0,7		U	quadrangulaire						25
1132	annulé														
1133	Trou de poteau	mécanique	229		0,84	0,57		U	quadrangulaire						25 - 19
1134	Trou de poteau ou fond de foyer?	manuelle		0,48	0,38	0,1			circulaire					Céramique - TCA	19
1135	Trou de poteau	manuelle		0,26	0,22	0,14		U	circulaire						19
1136	Trou de poteau	manuelle		0,66	0,48	0,24			quadrangulaire						19
1137	Trou de poteau	manuelle		0,7	0,7	0,38		U	quadrangulaire						19 - 25
1138	annulé														
1139	Fond de cabane	manuelle		5,1	4,9	0,3		cuvette	trapézoïdale					Céramique - Instrument - Monnaies	28
1140	Trou de poteau	manuelle				0,12	0,54	cuvette	circulaire						16
1141	annulé	manuelle													
1142	Trou de poteau	manuelle				0,15	0,4	cuvette	circulaire					Céramique	16
1143	Trou de poteau	manuelle		0,48	0,46	0,16		Irrégulier	circulaire						6
1144	annulé	manuelle													
1145	Trou de poteau	manuelle		0,36	0,33	0,16		U	circulaire						6
1146	Trou de poteau	manuelle		0,56	0,5	0,1		Cuvette	quadrangulaire						6



N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1147	Trou de poteau	manuelle		0,52	0,46	0,1		Cuvette	quadrangulaire						6
1148	Trou de poteau	manuelle		0,6	0,44	0,16			allongé						6
1149	Trou de poteau	manuelle		0,6	0,5	0,14		U	circulaire						6
1150	annulé														
1151	annulé														
1152	Fossé	mécanique	109		0,6	0,08		arasé							14
1153	Trou de poteau	manuelle			0,14	0,64		U	circulaire						6
1154	Trou de poteau	manuelle		0,62	0,57	0,18		cuvette					torchis		6
1155	Trou de poteau	manuelle				0,24	0,6	U	circulaire						6
1156	Trou de poteau	manuelle				0,14	0,6	cuvette	circulaire						6
1157	annulé														
1158	Fossé	mécanique	72		0,7	0,2		cuvette			1169				12
1159	annulé														
1160	annulé														
1161	annulé														
1162	annulé														
1163	annulé														
1164	annulé														
1165	annulé														
1166	Trou de poteau	manuelle		0,28	0,16	0,06		cuvette							6
1167	Trou de poteau	manuelle				0,08	0,5	cuvette	circulaire						6
1168	Trou de poteau	manuelle		0,46	0,4	0,14		cuvette	circulaire						6
1169	Fossé	mécanique	60		1	0,5		U							10
1169	Fossé	mécanique	63		0,8	0,4		cuvette							10
1169	Fossé	mécanique	66		0,8	0,45		U							12
1169	Fossé	mécanique	69		0,65	0,27		Cuvette							12
1169	Fossé	mécanique	72		0,7	0,35		Cuvette			1158 - 1284				12
1169	Fossé	mécanique	75		0,7	0,4		Cuvette			1283				12
1169	Fossé	mécanique	77		0,8	0,4		Cuvette			1218				13
1170	Fossé	mécanique	61		1,5	0,7		Cuvette						Céramique	10
1170	Fossé	mécanique	64		1,55	0,9		V						Céramique	10
1170	Fossé	mécanique	67		1,4	0,85		V						Céramique	12
1170	Fossé	mécanique	70		1,5	0,8		V						Céramique	12
1170	Fossé	mécanique	73					V						Céramique	12
1171	Fossé	mécanique	62		1,5	0,8		cuvette						Céramique	10
1171	Fossé	mécanique	65		1,3	0,55		cuvette						Céramique	12
1171	Fossé	mécanique	68		1,4	0,53		cuvette						Céramique	12



N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1199	Fossé	mécanique	49		0,7	0,16		Cuvette			1216				3
1199	Fossé	mécanique	50		0,7	0,1		Cuvette							3
1199	Fossé	mécanique	51		0,63	0,06		arasé							3
1199	Fossé	mécanique	130		0,78	0,1		arasé							17
1199	Fossé	mécanique	131					arasé							
1200	annulé														
1201	Trou de poteau	manuelle		0,69	0,54	0,07		Cuvette	ovale					Céramique	4
1202	Fossé	mécanique	39		0,35	0,2		Cuvette			1267				8
1202	Fossé	mécanique	41		0,3	0,2		Cuvette			1267				8
1202	Fossé	mécanique	44		0,3	0,2		Cuvette			1267				8
1202	Fossé	mécanique	45		0,2	0,16		V			1267				8
1202	Fossé	mécanique	46		0,25	0,1		Cuvette							8
1202	Fossé	mécanique	117			0,34					1035?				1
1202	Fossé	mécanique	119			0,34					1033?				1
1203	annulé														
1204	annulé	mécanique		0,8	0,7	0,2		cuvette			1266				1
1205	annulé	mécanique													
1206	annulé	mécanique													
1207	annulé														
1208	annulé	manuelle													
1209	Trou de poteau	manuelle		0,45	0,37	0,16		cuvette	ovale					Céramique	4
1210	annulé	mécanique													
1211	annulé	manuelle													
1212	annulé														
1213	Trou de poteau	manuelle		0,7	0,7	0,2			quadrangulaire						6
1214	Trou de poteau	manuelle		0,8	0,76	0,23		Cuvette							6
1215	Trou de poteau	mécanique				0,2	0,52	Cuvette	circulaire						13
1216	Fossé	mécanique	47		1,4	0,46		Cuvette							3
1216	Fossé	mécanique	48		1,4	0,43		Cuvette							3
1216	Fossé	mécanique	49			0,35		Cuvette			1199				3
1216	Fossé	mécanique	128		1	0,3		Irrégulier						Céramique, métal-fer	17
1217	Fossé	mécanique	129		0,55	0,05		Cuvette							17
1217	Fossé	mécanique	131					arasé							
1218	Fossé	mécanique	76		1,4	0,66		U						Céramique, TCA	13
1218	Fossé	mécanique	77		1	0,7		V			1169				13
1218	Fossé	mécanique	78		1	0,45		V							13
1218	Fossé	mécanique	79			0,38		V						céramique	13
1218	Fossé	mécanique	107		1,15	0,72		V						céramique	14
1218	Fossé	mécanique	124		1,8	0,8		V						céramique	15
1219	Trou de poteau	manuelle		0,42	0,28	0,12		cuvette	ovale						6



N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1245	annulé														
1246	annulé														
1247	annulé														
1248	annulé														
1249	annulé														
1250	annulé														
1251	annulé														
1252	annulé														
1253	annulé														
1254	annulé														
1255	annulé														
1256	Trou de poteau douteux	mécanique	100			0,2	0,4	Cuvette							14
1257	Trou de poteau	mécanique	99			0,18	0,43	Cuvette	Circulaire						14
1258	Fossé	mécanique	84			0,5	0,2	Cuvette							13
1258	Fossé	mécanique	85			0,5	0,2	Cuvette							13
1258	Fossé	mécanique	91			0,5	0,18	Cuvette							13
1258	Fossé	mécanique	93			0,5	0,2	Cuvette							13
1258	Fossé	mécanique	98			0,45	0,2	Cuvette							14
1259	annulé														
1260	annulé														
1261	annulé														
1262	annulé														
1263	annulé														
1264	Trou de poteau	manuelle	18	0,49	0,45	0,15		Irrégulier			1070				4
1265	Fossé	mécanique	29		0,8	0,56		U						Céramique	7
1265	Fossé	mécanique	31		0,8	0,58		V						Céramique	7
1266	Trou de poteau	manuelle				0,3	0,58	U	Subcirculaire		1104				1
1267	Fossé	mécanique	39		1	0,25		Cuvette			1202				8
1267	Fossé	mécanique	41		1	0,32		Cuvette			1202				8
1267	Fossé	mécanique	44		1,2	0,42		Cuvette			1202?	1229?			8
1267	Fossé	mécanique	45		0,6	0,4		Cuvette			1202?	1229? -1242?			8
1267	Fossé	mécanique	46												8
1268	annulé														
1269	annulé	manuelle													
1270	Trou de poteau	manuelle		0,84	0,77	0,09		Irrégulier	Irrégulier						9
1271	Trou de poteau	manuelle		0,54	0,5	0,14		Irrégulier	Circulaire						9
1272	annulé														
1273	Fossé	mécanique	47		1,4	0,2		Cuvette							3
1273	Fossé	mécanique	48		0,7	0,48		V			1216				3
1274	Trou de poteau	manuelle		0,56	0,54	0,1		Irrégulier	Irrégulier						11

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1275	Trou de poteau	manuelle		0,53	0,45	0,1		Irrégulier	subquadrangulaire						11
1276	Trou de poteau	manuelle				0,3	0,2	U	Circulaire						19
1277	Trou de poteau	manuelle				0,14	0,2		Circulaire						19
1278	Trou de poteau	mécanique				0,67	0,83	U	quadrangulaire						19 + 25
1279	annulé														
1280	Trou de poteau	mécanique	228		0,8	0,55		U	quadrangulaire						19 + 25
1281	Chablis	mécanique	216		3,6	0,58					1180				25
1282	Trou de poteau	manuelle		0,5	0,45	0,18			Circulaire		1099				19
1283	Fossé	mécanique	59		1,4	0,72		V					Céramique		10
1283	Fossé	mécanique	75		1	0,55		V					Céramique		12
1283	Fossé	mécanique	108		0,95	0,65		V							14
1283	Fossé	mécanique	111		1,55	0,76		V					Céramique		14
1284	Trou de poteau	manuelle		0,24	0,2	0,09		Cuvette	Circulaire						16
1284 bis	Fosse	mécanique	72			0,26									12
1285	annulé														
1286	annulé														
1287	Sablère?	manuelle	157								1317				21
1287	Sablère?	manuelle	166		0,26	0,1					1317?		Céramique		21
1288	Trou de poteau double?	manuelle						cuvette							16
1289	Trou de poteau	manuelle				0,13	0,24	cuvette	Circulaire						16
1290	Trou de poteau	mécanique	108			0,24	0,7	cuvette							14
1291	Fossé	mécanique	113		0,5			V							15
1291	Fossé	mécanique	114												15
1292	Trou de poteau	manuelle		0,45	0,36	0,16		Cuvette	Ovale			1142?			16
1293	Fosse	mécanique	122			0,62					1029				15
1294	Trou de poteau	manuelle		0,5	0,42	0,08		arasé							20
1295	Trou de poteau ?	manuelle		0,45	0,42	0,09		cuvette	circulaire						20
1296	Trou de poteau ?	manuelle		0,7	0,32	0,06		arasé							20
1297	Trou de poteau ?	manuelle		0,47	0,38	0,07		arasé	circulaire						20
1298	Trou de poteau ?	manuelle		1,66	0,7	0,3									20
1299	Trou de poteau	manuelle				0,14	0,57	cuvette	circulaire						20

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1300	Trou de poteau	manuelle		0,48	0,44	0,09		cuvette	circulaire						20
1301	Trou de poteau double?	manuelle		1	0,7	0,25		cuvette							20
1302	Trou de poteau double?	manuelle		0,76	0,4	0,08		cuvette							20
1303	Trou de poteau	manuelle		0,4	0,35	0,06		arasé	circulaire						20
1304	Trou de poteau	mécanique		0,8	0,75	0,53			quadran-gulaire				Lithique		20 + 25
1305	Voie	mécanique	134			0,1					1346 - 1347				27
1305	Voie	mécanique	235			0,1					1346 - 1347	1322			26 + 30
1306	Trou de poteau	manuelle		0,68	0,63	0,17									20
1307	Trou de poteau	manuelle				0,11	0,26	Cuvette	circulaire						20
1308	Fossé	mécanique	252		0,6	0,2		arasé							31
1308	Fossé	mécanique	255		0,6	0,22		Cuvette			1312				31
1308	Fossé	mécanique	256		0,5	0,24		Cuvette			1312				31
1308	Fossé	mécanique	257		0,5	0,22		Cuvette							31
1308	Fossé	mécanique	258		0,45	0,1		Cuvette							31
1308	Fossé	mécanique	262		0,5	0,19						1310			31
1308	Fossé	mécanique	263		0,6	0,11		Cuvette			1311				32
1308	Fossé	mécanique	265		0,65	0,1		Cuvette			1311				32
1308	Fossé	mécanique	266		0,48	0,16		Cuvette							32
1308	Fossé	mécanique	270		0,68	0,33		Cuvette			1309				32
1308	Fossé	mécanique	271		0,4	0,24					1308?				32
1308	Fossé	mécanique	272		0,55	0,3		U							32
1309	Fossé	mécanique	267			0,37		Cuvette						Céramique	32
1309	Fossé	mécanique	269		1,05	0,4		Cuvette							32
1309	Fossé	mécanique	270			0,25		Cuvette				1308			32
1309	Fossé	mécanique	271			0,25		Cuvette				1308			32
1310	Fossé	mécanique	262		0,9	0,31		Cuvette			1308				31
1310	Fossé	mécanique	267		0,9	0,35		Cuvette			1309				32
1310	Fossé	mécanique	268		0,95	0,25		Cuvette						Céramique	32
1311	Fossé	mécanique	260		0,6	0,16		Cuvette							31
1311	Fossé	mécanique	263			0,14									32
1311	Fossé	mécanique	264		0,8	0,17		Cuvette							32
1311	Fossé	mécanique	265		0,9	0,17		Cuvette			1312	1308			32
1312	Fossé	mécanique	255		1,35	0,3		Cuvette				1308			31
1312	Fossé	mécanique	256			0,34		Cuvette				1308			31
1312	Fossé	mécanique	257		1,3	0,34		Cuvette							31
1312	Fossé	mécanique	258		1,1	0,32		Cuvette							31
1312	Fossé	mécanique	259		1,06	0,25		Cuvette							31
1312	Fossé	mécanique	261			0,4									31
1312	Fossé	mécanique	265		1	0,35		Cuvette							32
1313	Fossé	mécanique	252		0,4	0,06		arasé							31
1313	Fossé	mécanique	253		0,4	0,1		Cuvette							31

N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1313	Fossé	mécanique	254		0,47	0,1		arasé							31
1314	annulé	mécanique													
1315	annulé	mécanique													
1316	annulé	mécanique													
1317	Fossé palissadé?	mécanique	157					arasé		1287				Céramique	21
1317	Fossé palissadé?	mécanique	158												21
1318	Trou de poteau?	manuelle	158												21
1319	Fossé	mécanique	160		0,6	0,42		Cuvette							18
1320	Fossé	manuelle	158												21
1321	annulé														
1322	Fossé	mécanique	235			0,75				1305 - 1000 - 1346 - 1347				Céramique	30
1322	Fossé	mécanique	242		1,6	0,75		Cuvette		1305				Céramique, Métal	29
1322	Fossé	mécanique	243			0,52								Céramique, TCA	29
1322	Fossé	mécanique	244		2,1	0,57		Cuvette		1360				Céramique, TCA	29
1322	Fossé	mécanique	245		1,78	0,5		Cuvette						Céramique	31
1322	Fossé	mécanique	246							1246					31
1323	Fossé	mécanique	250		0,5	0,22		V							31
1323	Fossé	mécanique	251		0,54	0,2		Cuvette							31
1324	annulé	mécanique	235												
1325	Fosse? Napage?	mécanique	249											Lithique	
1326	annulé	mécanique													
1327	annulé														
1328	annulé	mécanique													
1329	annulé														
1330	Fossé	mécanique	274			0,92	0,35	Cuvette							32
1330	Fossé	mécanique	275			0,79	0,25	Cuvette							32
1330	Fossé	mécanique	273			0,84	0,15							Céramique	32
1331	annulé														
1332	annulé														
1333	annulé														
1334	Trou de poteau	mécanique	180			0,7	0,7			1050				Céramique	22
1335	annulé														
1336	Trou de poteau	mécanique	278			0,38	0,74	Cuvette	Circulaire					Céramique	32
1337	Trou de poteau	mécanique	209			0,38	0,6		Circulaire		1027			Céramique	24
1338	Trou de poteau	mécanique	212			0,17	0,7	Cuvette	Circulaire						24
1339	Trou de poteau	mécanique			0,88	0,54		U	quadrangulaire					Céramique	25



N° fait	Type	Type fouille	N° sondage	Dimensions				Profil	Plan	Relations stratigraphiques				Mobilier	N° minute
				Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (en m)	Diamètre (en m)			Coupe	Est coupé par	Equivalence	Synchrone		
1340	Trou de poteau	mécanique			0,8	0,56		U	quadran- gulaire						24
1341	annulé	mécanique	217												
1342	Fossé	mécanique	217												
1342	Fossé	mécanique	218		1,8	0,3		Cuvette					TCA		25
1342	Fossé	mécanique	232		1,27	0,14		arasé							25
1343	Trou de poteau	mécanique	216		0,86	0,56			quadran- gulaire	1281					25
1344	Trou de poteau	mécanique	216		0,94	0,4			quadran- gulaire	1281					25
1345	Sa- blière?	mécanique	240		0,95	0,12		U							29
1346	Fossé	mécanique	134		0,7	0,2					1305				27
1346	Fossé	mécanique	235		0,65	0,1		Cuvette			1322				26
1347	Fossé	mécanique	134		1,6	0,8		V			1305				27
1347	Fossé	mécanique	235		1,6	0,9		V			1322 - 1305		Céramique		26 + 30
1348	annulé														
1349	annulé														
1350	Trou de poteau	mécanique	237			0,52	1	U	quadran- gulaire						29
1351	Trou de poteau	mécanique	236			0,14	0,65	U	Circulaire						29
1352	Trou de poteau	mécanique	236			0,18	0,4	U	Circulaire		1352				29
1353	annulé														
1354	annulé														
1355	annulé														
1356	Trou de poteau	mécanique	239			0,64	0,8	U	quadran- gulaire	1352			Céramique		29
1357	Sablière	mécanique	241		0,4	0,19		cuvette					Céramique		29
1358	Trou de poteau	mécanique	238			0,4	1,1	U	quadran- gulaire				Céramique		29
1359	annulé														
1360	Trou de poteau ?	mécanique	244		0,9	0,7					1322				29
1361	Fossé	mécanique	246		0,4	0,2					1322				31
1361	Fossé	mécanique	247		0,77	0,25		Irrégulier							31
1361	Fossé	mécanique	248		0,64	0,12		Cuvette							31
1362	trou de poteau	mécanique				0,65	0,8	U	quadran- gulaire						28
1363	trou de poteau	mécanique			0,7	0,45		U	quadran- gulaire		1364 - 1139				28
1364	trou de poteau	mécanique			0,7	0,32		U	quadran- gulaire						28
1365	trou de poteau	mécanique			0,8	0,45		U	quadran- gulaire		1139				28
1366	trou de poteau	mécanique	288												
1367	trou de poteau	mécanique	2					U		1043 - 1063					2
1368	fossé	mécanique	1					cuvette							2
1369	fosse?	mécanique	16					cuvette			1060				5

### 3. Inventaire des sondages

Abréviations: Inter = intersection ; FO = fossé ; FY = foyer ; FS = fosse ; PO = trou de poteau ; SA = sablière ; SD = sondage ; VO = voirie

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
1	FO 1043 - Section
2	Inter FO 1043/FO 1063
3	FO 1043 - Section et Inter FO 1043/ PO 1054
4	Inter FO 1043/ PO 1055
5	FO 1043 - Section
6	FO 1043 - Section
7	FO 1058 - Section
8	FO 1058 - Section
9	FO 1058 - Section et Inter FO 1058/ F .1057 (annulé)
10	FO 1180 - Section
11	FS 1180 - Section
12	FO 1192 - Section
13	FO 1194 - Section
14	FO 1060 - Extrémité est
15	FO 1060 - Section
16	FO 1060 - Section
17	FO 1063 - Section
18	FO 1070 et PO 1264
19	FO 1063 - Section
20	FO 1064 - Section
21	FO 1064 - Section
22	FO 1065 - Section
23	FO 1078 -Section
24	FO 1076 - Section
25	FO 1080 -Section
26	FO 1072 - Section
27	FO 1072 - Section
28	FO 1180 (section) - PO 1189 - FS 1198
29	FO 1265 - Section
30	FO 1090 - Section
31	FO 1265 - Section
32	FO 1090 - Section
33	FO 1092 - Section
34	FO 1092 - Section
35	FO 1087 - Section (FO 1088/ FO 1089 annulés)
36	FO 1092 - Section et FO 1027 -Section
37	FO 1033 -Section
38	FO 1035? - Section
39	FO 1202 (ouest) et FO 1267 (est) - Section
40	FO 1242 (est) et FO 1029 (ouest)
41	FO 1202 (ouest) et FO 1267 (est) - Section
42	FO 1242 et FO 1029 - Section
43	FO 1242 (est) et FO 1029 (ouest) - Section
44	FO 1242/ FO 1029/ FO 1202/FO 1267
45	FO 1242/ FO 1029/ FO 1202/FO 1267
46	FO 1242/ FO 1029/ FO 1202/FO 1267

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
47	FO 1216 - Section
48	FO 1216 - Section
49	Inter FO 1216 / FO 1199
50	FO 1199 - Section
51	FO 1199 - Section
52	FO 1099 - Section
53	FO 1099 - Section et FO 1092
54	FO 1099 - Section
55	Inter FO 1092/ FO 1091
56	Inter FO 1099/ FO 1091
57	FO 1099 - Section
58	Inter FO 1099/ FO 1100
59	FO 1283 - Section
60	FO 1169 - Section
61	FO 1170 - Section
62	FO 1171 - Section
63	FO 1169 - Section
64	FO 1170 - Section
65	FO 1171 - Section
66	FO 1169 - Section
67	FO 1170 - Section
68	FO 1171 - Section
69	FO 1169 - Section
70	FO 1170 - Section
71	FO 1171 - Section
72	FO 1158 (sud)/ FO 1169 (nord) : section / FO 1284 bis
73	FO 1170 recoupant chablis pas de n°
74	FO 1171 - Section
75	Inter FO 1169/ FO 1283
76	Inter FO 1218/ FO 1220
77	Inter FO 1169/ FO 1218
78	Inter FO 1218/ FO 1222
79	Inter FO 1218/ FO 1171
80	Angle FO 1170/ FO 1283
81	FO 1171 - Section
82	FO 1237 - Section
83	Inter FO 1237/ FS 1228
84	FO 1258 - Section
85	FO 1237/ FO 1258 relation strati
86	FO ou SA 1110
87	FO ou SA 1110
88	FO ou SA 1110
89	FO ou SA 1110
90	FO ou SA 1110
91	FO 1258 - Section
92	FO 1237 - Section
93	FO 1258 - Section
94	FO 1237 - Section
95	FO 1171/ FO 1222/ FO 1234
96	Inter FO 1237/ FO 1171

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
97	FO 1222 - Section
98	FO 1258 - Section
99	PO 1257 - Coupe
100	PO 1256 - Coupe
101	Inter FO 1171/ FO 1237
102	FO 1237 - Section
103	FO 1237 - Section et PO 1232 - Coupe
104	PO 1230 et FO 1225
105	FO 1221 - Section
106	FO 1220 - Section
107	FO 1218 - Section
108	FO 1283/ PO 1290- Section
109	FO 1152 - PO 1175
110	PO 1151
111	FO 1283 - Section
112	Inter FO 1180/ FO 1036/ FO 1043
113	FO 1036 - Section et FO 1291 - Section
114	FO 1036 - Section et FO 1291 - Section
115	FO 1036 - Section
116	FO 1035 - Section
117	Inter FO 1035/ FO 1202
118	SD manuel PO 1129
119	Inter FO 1202/ FO 1033
120	Inter FO 1033/ FO 1029
121	Inter FO 1024/ FO 1029
122	Inter FO 1000/ FO 1029/ FS 1293
123	FO 1283 - Section/ purge
124	FO 1218 - Longitudinale
125	FO 1091 - Longitudinale
126	FO 1091 - Section
127	FO 1091 - Section
128	FO 1216 - Longitudinale
129	FO 1217 - Section
130	FO 1199 - Section
131	Inter FO 1217/ FO 1199
132	Inter FS 1227/ FO 1223
133	Inter FO 1223/ FS 1252
134	VO 1305/ FO 1346/ FO 1347- Section
135	FO 1000 - Section et FO 1033? - Longitudinale dans extrémité
136	FO 1000 - Section et Fs 1001
137	Inter FO 1000/ FO 1002
138	Inter FO 1002/ FO 1005
139	Inter FO 1000/ FS 1004
140	Inter FO 1000/ FO 1003
141	Inter FO 1005/ FS 1007
142	Inter FO 1005/ FO 1008
143	FO 1005/ FO 1010 - Section
144	FO 1000 - Section
145	Inter FO 1005/ FO 1011 (annulé)
146	Inter FO 1006/ FO 1012

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
147	FO 1006 - Section
148	FO 1005 - Section
149	Section FO 1000
150	FO 1044 - Section (annulé)
151	FS 1046 - Section (annulé)
152	FO 1047 et FS 1048 - Section (annulés)
153	FO 1048 - Section (annulé)
154	FO 1042 - Longitudinale
155	FO 1042 - Section
156	FO 1039 - Section (annulé)
157	SA 1287 et SA 1317
158	SA 1117/ SA1318/ SA 1317/ SA 1320
159	FO 1037 et FO 1035 - Section
160	FO 1319 - Section
161	FO 1043 - Purge
162	FO 1180 - Purge
163	FO 1180 - Purge
164	FO 1180 - Purge
165	FO 1072 - Purge
166	F. 1287 - Extrémité
167	FO 1072 - Purge
168	FO 1063 - Purge
169	FO 1063 - Purge
170	FO 1064 - Extrémité
171	FO 1064 - Section
172	FO 1064 - Purge
173	FO 1064 - Purge
174	Inter FO 1063/ FO 1064
175	FO 1060 - Extrémité ouest
176	FO 1060 - Section et PO 1061
177	FO 1060 - Purge
178	Inter FO 1058/ FO 1063
179	FS 1056
180	FO 1058 - Section et PO 1334
181	Angle FO 1063/ FO 1072 - Section
182	Inter FO 1072/ FO 1099
183	FO 1063 - Section
184	Inter FO 1058/ FO 1180
185	FO 1180 - Section
186	FO 1099 - Section
187	FO 1099 - Purge
188	FO 1078 - Extrémité sud
189	FO 1078 - Extrémité nord
190	Inter FO 1080/ FO 1081
191	FO 1081 - Section
192	Inter FO 1081/ FO 1087
193	FO 1087 - Section
194	FS 1085 - Longitudinale
195	FO 1087 - Section
196	FO 1087 - Section

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
197	Inter FO 1087/ FO 1094/ FO 1027 (Longitudinale)
198	FO 1087 - Section
199	FO 1027 - Section
200	FO 1099 - Section
201	FO 1087 - Section
202	FO 1027 - Section
203	FO 1027 - Section
204	FO 1099 - Section
205	FO 1099 - Section
206	FO 1081 - Section
207	Inter FO 1081/ FO 1027
208	Inter FO 1081/ FO 1099 (à finir)
209	Relation FO 1027/ PO 1337
210	FO 1027 - Section et purge
211	FO 1027 - Purge angle SE
212	FO 1099 - Section et relation avec PO 1338
213	FO 1099 - Purge et section
214	FO 1099 - Purge et section
215	FO 1099 - Section
216	FS 1131/ FS 1281/ PO 1132/ PO 1339/ PO 1343/ PO 1344 - Coupe mécanique
217	FO 1342 - Section (PO 1341 annulé)
218	FO 1342 - Section et PO 1304 - Coupe
219	PO 1155 - Reprise méca
220	PO 1156 - Reprise méca
221	PO 1154 - Reprise méca
222	PO 1153 - Reprise méca
223	PO 1148 / PO 1149 - Reprise méca
224	PO 1146 / PO 1147 - Reprise méca
225	PO 1145 - Reprise méca
226	PO 1143 - Reprise méca
227	PO 1278 - Reprise méca
228	PO 1280 - Reprise méca
229	PO 1133 - Reprise méca
230	PO 1121 - Reprise méca
231	FO 1342 - Purge
232	FO 1342 - Section
233	FO 1342 - Purge
234	FY 1182 - Coupe et FO 1033 - Section
235	VO 1305/ FO 1000/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347 (F 1324 annulé)- Section
236	PO 1351/ PO 1352 - Coupe méca
237	PO 1350 - Coupe méca
238	PO 1358 - Coupe méca
239	PO 1356 - Coupe méca
240	SA 1345 - Coupe méca
241	SA 1357 - Coupe méca
242	FO 1322 - Section
243	Inter FO 1322/ FO 1000
244	FO 1322 - Section et PO 1360
245	FO 1322 - Section et purge
246	Inter FO 1322/ FO 1361

N° Sondage	Fait (s) - Description sommaire
247	FO 1361 - Section
248	FO 1361 - Section
249	FS 1325 - Section
250	FO 1323 - Section
251	FO 1323 - Section
252	Inter FO 1313/ FO 1308
253	FO 1313 - Section et purge
254	FO 1313 - Section et purge
255	Inter FO 1312/ FO 1308
256	Inter FO 1312/ FO 1308
257	Inter FO 1312/ FO 1308
258	FO 1312 / FO 1308- Section
259	FO 1312 - Section
260	FO 1311 - Section
261	FO 1312 - Extrémité SE
262	Inter FO 1308/ FO 1310
263	Inter FO 1308/ FO 1311
264	FO 1311 - Section
265	Inter FO 1311/ FO 1312 et FO 1308
266	FO 1308 - Section
267	Inter FO 1309/ FO 1310
268	FO 1310 - Section
269	FO 1309 - Section
270	Inter FO 1308/ FO 1309
271	Inter FO 1308/ FO 1309 et extrémité FO 1308
272	FO 1308 - Section
273	FO 1330 - Extrémité nord
274	FO 1330 - Section
275	FO 1330 - Section
276	PO 1362 - Coupe et vérification fond FS 1139
277	PO 1363 / PO 1364 - coupe
278	PO 1336 - Coupe et relation avec FO 1081
279	FO 1169/ FO 1170 - Purge
280	FO 1171 - Purge
281	FO 1169/ FO 1170 - Purge
282	FO 1171 - Purge
283	FO 1169 - Purge
284	FO 1170 - Purge
285	FO 1171 - Purge
286	FO 1170 - Purge
287	FO 1169 - Purge
288	FO 1171 - Purge + PO 1366

## 4. Inventaire des minutes

N° minute	Faits (F.) / Sondages (SD.)	Échelle	Format	Auteur (s)
1	F.1016; F.1014; F.1021; F.1105; SD.117 F.1035/F.1202; F.1204/F.1266; F.1184; SD.119 F.1202/F.1033; SD.174 F.1063/F.1064	1/20e	A3	A. Mahé, G. Jouquand
2	F.1034; F.1188; F.1187; SD.1 F.1043; SD.2 F.1043/F.1063; SD.3 F.1043; SD.4 F.1043/F.1055; SD.5 F.1043; SD.6 F.1043; SD.7 F.1058; SD.8 F.1058	1/20e	A3	G. Jouquand
3	F.1040; F.1053; F.1066; SD.47 F.1216/F.1273; SD.48 F.1216/F.1273; SD.50 F.1199; SD.51 F.1199; SD.49 F.1216/F.1199; SD.53 F.1099/F.1092; SD.52 F.1099/F.1092/F.1090	1/20e	A3	N. Ménez, G. Jouquand
4	F.1201; F.1183; F.1050; F.1264; F.1069; F.1067; F.1191; F.1209; F.1179	1/20e	A3	F. Le Meneah
5	SD.9 F.1058/F.1057; SD.10 F.1180; SD.11 F.1180; SD.14 F.1060; SD.17 F.1063; SD.20 F.1064; SD.15 F.1060; SD.60 F.1060; SD.19 F.1063; SD.21 F.1064	1/20e	A3	G. Jouquand
6	F.1153; F.1154; F.1214; F.1145; F.1155; F.1219; F.1149; F.1156; F.1166; F.1148; F.1143; F.1168; F.1167; F.1213; F.1147; F.1146	1/20e	A3	V. Chaigne, O. Morin
7	SD.23 F.1078; SD.25 F.1080; SD.24 F.1076; SD.26 F.1072; SD.27 F.1072; SD.28 F.1180/F.1189/F.1198; SD.29 F.1265; SD.30 F.1090; SD.31 F.1265; SD.32 F.1090; SD.33 F.1092; SD.34 F.1092; SD.35 F.1087; SD.36 F.1027	1/20e	A3	G. Jouquand
8	F.1075; F.1107; SD.37 F.1033; SD.39 F.1202/F.1267; SD.40 F.1242/F.1029; SD.40 F.1242/F.1029; SD.41 F.1202/F.1267; SD.43 F.1242/F.1029; SD.42 F.1242/F.1029; SD.45 F.1242/F.1029/F.1202/F.1267; SD.44 F.1202/F.1267/F.1229/F.1242; SD.55 F.1092/F.1091; SD.46 F.1242/F.1029/F.1202/F.1267	1/20e	A3	G. Jouquand
9	F.1116; F.1115; F.1114; F.1113; F.1122; F.1128; F.1123; F.1270; F.1271	1/20e	A3	F. Le Meneah
10	SD.56 F.1099/F.1091; SD.57 F.1099; SD.58 F.1099/F.1100; SD.59 F.1283; SD.60 F.1169; SD.61 F.1170; SD.62 F.1171; SD.64 F.1170	1/20e	A3	G. Jouquand
11	F.1274; F.1275; F.1096; F.1093	1/20e	A3	F. Le Meneah
12	SD.65 F.1171; SD.66 F.1169; SD.67 F.1170; SD.68 F.1170; SD.69 F.1169; SD.71 F.1171; SD.73 F.1170/F.1215 (chablis); SD.75 F.1169/F.1283; SD.70 F.1170; SD.72 F.1158/F.1169; SD.74 F.1171	1/20e	A3	G. Jouquand
13	SD.76 F.1218/F.1220; SD.77 F.1169/F.1218; SD.78 F.1218/F.1222; SD.79 F.1218/F.1271; SD.81 F.1171/F.1215; SD.82 F.1237; SD.83 F.1237; SD.84 F.1258; SD.91 F.1258; SD.85 F.1237/F.1258; SD.92 F.1237; SD.93 F.1237; SD.95 F.1234/F.1171/F.1222	1/20e	A3	G. Jouquand
14	SD.95 F.1222; SD.97 F.1222; SD.98 F.1258; SD.99 F.1257; SD.100 F.1256; SD.101 F.1237/F.1171; SD.96 F.1171/F.1237/F.1222; SD.102 F.1237; SD.103 F.1232/F.1237/F.1231/F.1229; SD.104 F.1225/F.1230; SD.105 F.1221; SD.107 F.1218; SD.108 F.1283/F.1290; SD.106 F.1220; SD.109 F.1152/F.1175; SD.110 F.1151; SD.111 F.1283	1/20e	A3	G. Jouquand
15	SD.112 F.1043/F.1180/F.1036; SD.113 F.1036/F.1091; SD.116 F.1035; SD.115 F.1036; SD.124 F.1218; SD.114 F.1036/F.1291; SD.120 F.1033/F.1029; SD.121 F.1024/F.1029; SD.122 F.1000/F.1029/F.1293	1/20e	A3	G. Jouquand, A. Mahé
16	F.1110 SD.86/SD.87/SD.88/SD.89/SD.90; F.1288; F.1284; F.1289; F.1142; F.1140; F.1292	1/20e	A3	V. Chaigne
17	SD.125 F.1091; SD.127 F.1091; SD.126 F.1091; SD.129 F.1217; SD.130 F.1199; SD.133 F.1223/F.1252; SD.128 F.1216; SD.132 F.1223/F.1227; SD.136 F.1000; SD.137 F.1000/F.1002; SD.135 F.1000; SD.138 F.1002/F.1005; SD.139 F.1000/F.1004	1/20e	A3	A. Mahé, G. Jouquand
18	SD.140 F.1000; SD.141 F.1005/F.1007; SD.143 F.1005; SD.144 F.1000; SD.146 F.1006/F.1012; SD.155 F.1042; SD.147 F.1006; SD.148 F.1005; SD.149 F.1000; SD.154 F.1042; SD.159 F.1037; SD.159 F.1035; SD.160 F.1319; SD.170 F.1064; SD.171 F.1064; SD.175 F.1060; SD.176 F.1060/F.1061	1/20e	A3	G. Jouquand
19	F.1276; F.1135; F.1137; F.1121; F.1280; F.1277; F.1130; F.1133; F.1278; F.1282; SD.118 F.1129; SD.118; F.1134; F.1304	1/20e	A3	O. Morin
20	F.1301; F.1299; F.1295; F.1307; F.1300; F.1298; F.1297; F.1303; F.1302; F.1296; F.1294; F.1306; F.1107	1/20e	A3	V. Chaigne
21	SD.157 F.1317/F.1287; SD.166 F.1287; SD.158 F.1320/F.1318	1/20e	A3	V. Chaigne
22	SD.178 F.1058/F.1063; SD.179 F.1056; SD.180 F.1058/F.1334; SD.180 F.1058; SD.182 F.1099/F.1072; SD.183 F.1063; SD.185 F.1180; SD.184 F.1180/F.1058	1/20e	A3	G. Jouquand
23	SD.186 F.1099; SD.188 F.1078; SD.189 F.1078; SD.190 F.1080/F.1081; SD.191 F.1081; SD.192 F.1087/F.1081; SD.193 F.1087; SD.196 F.1087; SD.197 F.1087; SD.199 F.1027; SD.201 F.1087; SD.200 F.1099; SD.203 SD.1027; SD.205 F.1099; SD.206 F.1081; SD.210 F.1027	1/20e	A3	G. Jouquand
24	SD.197 F.1087/F.1094/F.1027; SD.207 F.1027/F.1081; SD.208 F.1081/F.1099; SD.209 F.1337/F.1027; SD.212 F.1099/F.1338; SD.213 F.1099; SD.214 F.1099; SD.215 SD.1099; F.1340	1/20e	A3	G. Jouquand
25	SD.216 F.1281/F.1131; F.1339; F.1137; SD.218 F.1304 reprise; SD.218 F.1342; SD.227 F.1278 reprise; SD.228 F.1280; SD.229 F.1133; SD.232 F.1342; SD.234 F.1182/F.1033	1/20e	A3	G. Jouquand
26	SD.235 F.1305/F.1321/F.1322/F.1346/F.1347/F.1000	1/20e	A3	G. Jouquand
27	SD.134 F.1305/F.1000/F.1346/F.1347	1/20e	A3	G. Jouquand
28	F.1139 axe oriental; F.1139 axe central N/S; F.1139 axe central O/E; F.1365/F.1139; F.1363/F.1364/F.1139	1/20e	A3	G. Jouquand
29	SD.236 F.1351/F.1352; SD.237 F.1350; SD.239 F.1356; SD.242 F.1322; SD.238 F.1358 reprise; SD.241 F.1357; SD.243 F.1000/F.1322; SD.240 F.1345; SD.244 F.1322/F.1360	1/20e	A3	G. Jouquand
30	SD.235 F.1322/F.1000/F.1347	1/20e	A3	G. Jouquand
31	SD.245 F.1322; SD.246 F.1322/F.1361; SD.247 F.1361; SD.248 F.1361; SD.251 F.1323; SD.250 F.1323; SD.253 F.1313; SD.254 F.1313; SD.257 F.1312/F.1308; SD.258 F.1312; SD.252 F.1313/F.1308; SD.255 F.1312/F.1308; SD.256 F.1312/F.1308; SD.258 F.1308; SD.259 F.1312; SD.261 F.1312; SD.260 F.1311; SD.262 F.1308/F.1310	1/20e	A3	G. Jouquand
32	SD.263 F.1308/F.1311; SD.264 F.1311; SD.265 F.1311/F.1308/F.1312; SD.270 F.1308/F.1309; SD.271 F.1308/F.1309; SD.272 F.1308; SD.273 F.1330; SD.274 F.1330; SD.275 F.1330; SD.266 F.1308; SD.267 F.1309/F.1310; SD.268 F.1310; SD.269 F.1309; SD.278 F.1336/F.1081	1/20e	A3	G. Jouquand



## 5. Inventaire des photographies

Abréviations: Inter = intersection ; FO = fossé ; FY = foyer ; FS = fosse ; PO = trou de poteau ; SA = sablière ; SD = sondage ; VO = voirie

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0387	PO 1014 - Plan PO vidé	S	O. Morin
106-0388	PO 1014 - Plan PO vidé	S	O. Morin
106-0389	PO 1014 - Plan PO vidé	S	O. Morin
106-0390	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0391	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0392	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0393	PO 1045 douteux - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0394	PO 1045 douteux - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0395	PO 1045 douteux - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0396	PO 1040 - Plan et trois-quart après fouille	SO	N. Ménez
106-0397	PO 1040 - Plan et trois-quart après fouille	SO	N. Ménez
106-0398	PO 1040 - Plan et trois-quart après fouille	SO	N. Ménez
106-0399	PO 1040 - Plan et trois-quart après fouille	SO	N. Ménez
106-0400	PO 1040 - Plan et trois-quart après fouille	SO	N. Ménez
106-0401	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0402	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0403	FS 1016 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0404	PO 1034 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0405	PO 1034 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0406	PO 1034 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0407	PO 1021 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0408	PO 1021 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0409	PO 1021 - Plan et coupe moitié	S	A. Mahé
106-0410	PO 1201 - Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0411	PO 1201 - Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0412	F. 1240 Chablis - Plan et coupe moitié	SE	G. Jouquand
106-0413	F. 1240 Chablis - Plan et coupe moitié	SE	G. Jouquand
106-0414	F. 1240 Chablis - Plan et coupe moitié	SE	G. Jouquand
106-0415	PO 1183 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0416	PO 1183 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0417	PO 1187 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0418	PO 1187 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0419	PO 1187 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0420	PO 1188 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0421	PO 1188 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0422	PO 1188 - Plan et coupe moitié	S	G. Jouquand
106-0423	PO 1053 - Plan et oblique après fouille	E	N. Ménez
106-0424	PO 1053 - Plan et oblique après fouille	E	N. Ménez
106-0425	PO 1053 - Plan et oblique après fouille	E	N. Ménez
106-0426	PO 1053 - Plan et oblique après fouille	E	N. Ménez
106-0427	PO 1053 - Plan et oblique après fouille	E	N. Ménez
106-0428	PO 1184 douteux - Plan et coupe moitié	NE	A. Mahé
106-0429	PO 1184 douteux - Plan et coupe moitié	NE	A. Mahé
106-0430	PO 1184 douteux - Plan et coupe moitié	NE	A. Mahé
106-0431	PO 1184 douteux - Plan et coupe moitié	NE	A. Mahé
106-0432	PO 1050 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0433	PO 1050 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0434	PO 1050 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0435	SD 1 FO 1043 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0436	SD 1 FO 1043 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0437	SD 2 Inter FO 1043/ FO 1063	SE	G. Jouquand
106-0438	SD 2 Inter FO 1043/ FO 1064 - Coupe est	SE	G. Jouquand
106-0439	SD 2 Inter FO 1043/ FO 1065 - Coupe sud	SO	G. Jouquand
106-0440	SD 2 Inter FO 1043/ FO 1065 - Vue d'ensemble sondage	S	G. Jouquand
106-0441	SD 3 FO 1043 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0442	SD 3 FO 1043 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0443	SD 3 FO 1043/ PO 1054 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0444	SD 3 FO 1043/ PO 1054 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0445	SD 3 FO 1043/ PO 1055 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0446	SD 3 FO 1043/ PO 1055 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0447	SD 3 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0448	SD 3 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0449	SD 5 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0450	SD 5 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0451	SD 6 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0452	SD 6 FO 1043 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0453	SD 7 FO 1058 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0454	SD 7 FO 1058 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0455	SD 7 FO 1058 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0456	SD 8 FO 1058 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0457	SD 8 FO 1058 - Coupe est	E	G. Jouquand
106-0458	SD 9 FO 1058/ PO 1057 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0459	SD 9 FO 1058/ PO 1057 - Coupe ouest	O	G. Jouquand
106-0460	SD 10 FO 1180 - Coupe nord	N	G. Jouquand
106-0461	SD 10 FO 1180 - Coupe nord	N	G. Jouquand
106-0462	SD 11 FO 1180 - Coupe nord	N	G. Jouquand
106-0463	SD 11 FO 1180 - Coupe nord	N	G. Jouquand
106-0464	SD 12 FO 1192	N	G. Jouquand
106-0465	SD 12 FO 1192	N	G. Jouquand
106-0466	SD 13 FO 1194	N	G. Jouquand
106-0467	SD 13 FO 1194	N	G. Jouquand
106-0468	SD 14 FO 1060	S	G. Jouquand
106-0469	SD 14 FO 1060	S	G. Jouquand
106-0470	SD 15 FO 1060	E	G. Jouquand
106-0471	SD 15 FO 1060	E	G. Jouquand
106-0472	SD 16 FO 1060	E	G. Jouquand
106-0473	SD 16 FO 1060	E	G. Jouquand
106-0474	SD 16 FO 1060	O	G. Jouquand
106-0475	SD 18 PO 1264	SSE	F. Le Meneah
106-0476	SD 18 PO 1264	SSE	F. Le Meneah
106-0477	SD 18 PO 1264	SSE	F. Le Meneah
106-0478	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0479	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0480	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0481	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0482	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0483	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0484	SD 17 FO 1063	S	N. Ménez
106-0485	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0486	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0487	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0488	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0489	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0490	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0491	SD 19 FO 1063	N	N. Ménez
106-0493	SD 20 FO 1064	O	N. Ménez
106-0494	SD 20 FO 1064	O	N. Ménez
106-0495	SD 20 FO 1064	O	N. Ménez
106-0496	SD 20 FO 1064	O	N. Ménez
106-0497	SD 20 FO 1064	O	N. Ménez
106-0498	PO 1069 - Entièrement vidé	SSO	F. Le Meneah
106-0499	PO 1069 - Entièrement vidé	SSO	F. Le Meneah
106-0500	SD 21 - FO 1064	S	A. Mahé
106-0501	SD 21 - FO 1064	S	A. Mahé
106-0502	SD 21 - FO 1064	S	A. Mahé
106-0503	SD 21 - FO 1064	S	A. Mahé
106-0504	PO 1154 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0505	PO 1154 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0506	PO 1153 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0507	PO 1153 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0508	PO 1153 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0509	PO 1168 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0510	PO 1168 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0511	PO 1168 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0512	PO 1167	N	V. Chaigne
106-0513	PO 1167	N	V. Chaigne
106-0514	PO 1167	N	V. Chaigne
106-0515	PO 1166	N	V. Chaigne
106-0516	PO 1166	N	V. Chaigne
106-0517	PO 1166	N	V. Chaigne
106-0518	PO 1067 - entièrement vidé	S	F. Le Meneah
106-0519	PO 1067 - entièrement vidé	S	F. Le Meneah
106-0520	SD 23 FO 1078	N	N. Ménez
106-0521	SD 23 FO 1078	N	N. Ménez
106-0522	SD 23 FO 1078	N	N. Ménez
106-0523	SD 23 FO 1078	N	N. Ménez
106-0524	SD 23 FO 1078	N	N. Ménez
106-0525	PO 1156 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0526	PO 1156 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0527	PO 1156 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0528	PO 1155 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0529	PO 1155 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0530	PO 1155 - Coupe et plan	N	V. Chaigne
106-0531	SD 25 FO 1080	E	G. Jouquand
106-0532	SD 25 FO 1080	E	G. Jouquand
106-0533	SD 24 FO 1076	E	G. Jouquand
106-0534	SD 24 FO 1076	E	G. Jouquand

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0535	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0536	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0537	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0538	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0539	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0540	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0541	SD 26 FO 1072	O	N. Ménez
106-0542	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0543	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0544	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0545	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0546	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0547	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0548	SD 27 FO 1072	E	N. Ménez
106-0549	PO 1213 - Plan et coupe moitié	E	O. Morin
106-0550	PO 1213 - Plan et coupe moitié	E	O. Morin
106-0551	PO 1213 - Plan et coupe moitié	E	O. Morin
106-0552	PO 1213 - Plan et coupe moitié	E	O. Morin
106-0553	PO 1191 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0554	PO 1191 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0555	PO 1191 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0556	SD 28 FO 1180/ FS 1198/ PO 1189	N	G. Jouquand
106-0557	SD 28 FO 1180/ FS 1198/ PO 1189	N	G. Jouquand
106-0558	SD 28 FO 1180/ FS 1198/ PO 1189	N	G. Jouquand
106-0559	SD 28 FO 1180/ FS 1198/ PO 1189	N	G. Jouquand
106-0560	PO 1179 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0561	PO 1179 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0562	PO 1179 - Plan et coupe moitié	NE	F. Le Meneah
106-0563	PO 1209 - Plan et coupe moitié	N	F. Le Meneah
106-0564	PO 1209 - Plan et coupe moitié	N	F. Le Meneah
106-0565	PO 1209 - Plan et coupe moitié	N	F. Le Meneah
106-0566	SD 29 FO 1265	N	A. Mahé
106-0567	SD 29 FO 1265	N	A. Mahé
106-0568	SD 29 FO 1265	N	A. Mahé
106-0569	PO 1219 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0570	PO 1219 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0571	PO 1219 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0572	PO 1219 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0573	SD 30 FO 1090	S	G. Jouquand
106-0574	SD 30 FO 1090	S	G. Jouquand
106-0575	SD 31 FO 1265	N	N. Ménez
106-0576	SD 31 FO 1265	N	N. Ménez
106-0577	SD 31 FO 1265	N	N. Ménez
106-0578	SD 31 FO 1265	N	N. Ménez
106-0579	SD 31 FO 1265	N	N. Ménez
106-0580	SD 32 FO 1090	N	A. Mahé
106-0581	SD 32 FO 1090	N	A. Mahé
106-0582	SD 32 FO 1090	N	A. Mahé
106-0583	SD 33 FO 1092	E	G. Jouquand
106-0584	SD 33 FO 1092	E	G. Jouquand

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0585	SD 34 FO 1092	O	A. Mahé
106-0586	SD 34 FO 1092	O	A. Mahé
106-0587	SD 34 FO 1092	E	A. Mahé
106-0588	SD 34 FO 1092	E	A. Mahé
106-0589	SD 34 FO 1092	E	A. Mahé
106-0594	SD 35 FO 1087	O	A. Mahé
106-0595	SD 35 FO 1087	O	A. Mahé
106-0596	SD 35 FO 1087	O	A. Mahé
106-0597	SD 36 FO 1092/ FO 1027	E	A. Mahé
106-0598	SD 36 FO 1092/ FO 1027	E	A. Mahé
106-0599	SD 36 FO 1092/ FO 1027	E	A. Mahé
106-0600	PO 1066 - Plan et coupe	SO	A. Mahé
106-0601	PO 1066 - Plan et coupe	SO	A. Mahé
106-0602	PO 1066 - Plan et coupe	SO	A. Mahé
106-0603	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0604	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0605	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0606	FS 1104 / PO 1266 - Plan	Z	A. Mahé
106-0607	FS 1104 / PO 1266 - Plan	Z	A. Mahé
106-0608	FS 1104 - Coupe	NE/SO	A. Mahé
106-0609	PO 1214 - Coupe et plan	E	V. Chaigne
106-0610	PO 1214 - Coupe et plan	E	V. Chaigne
106-0611	PO 1214 - Coupe et plan	E	V. Chaigne
106-0612	PO 1214 - Coupe et plan	E	V. Chaigne
106-0613	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0614	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0615	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0616	PO 1075 - Plan et coupe	O	G. Jouquand
106-0617	PO 1266 - Plan	Z	A. Mahé
106-0618	PO 1266 - Plan	Z	A. Mahé
106-0619	PO 1107 - Plan et coupe	E	G. Jouquand
106-0620	PO 1107 - Plan et coupe	E	G. Jouquand
106-0621	PO 1107 - Plan et coupe	E	G. Jouquand
106-0622	PO 1108 / PO 1109	SE	G. Jouquand
106-0623	PO 1108 / PO 1109	SE	G. Jouquand
106-0624	PO 1108 / PO 1109	SE	G. Jouquand
106-0625	PO 1114 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0626	PO 1114 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0627	PO 1114 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0628	PO 1116 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0629	PO 1116 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0630	PO 1116 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0631	PO 1115 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0632	PO 1115 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0633	PO 1115 - Plan et coupe moitié	SE	F. Le Meneah
106-0634	PO 1266 - Plan et coupe moitié	SO	A. Mahé
106-0635	PO 1266 - Plan et coupe moitié	SO	A. Mahé
106-0636	PO 1266 - Plan et coupe moitié	SO	A. Mahé
106-0637	PO 1113 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0638	PO 1113 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0639	PO 1113 - Plan et coupe moitié	NE/SO	F. Le Meneah
106-0640	PO 1105 -Plan et coupe moitié	SE	A. Mahé
106-0641	PO 1105 -Plan et coupe moitié	SE	A. Mahé
106-0642	PO 1105 -Plan et coupe moitié	SE	A. Mahé
106-0643	SD 37 FO 1033	O	G. Jouquand
106-0644	SD 37 FO 1033	O	G. Jouquand
106-0645	PO 1149 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0646	PO 1149 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0647	PO 1149 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0648	PO 1148 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0649	PO 1148 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0650	PO 1148 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0651	PO 1147 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0652	PO 1147 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0653	PO 1147 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0654	PO 1146 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0655	PO 1146 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0656	PO 1146 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0657	PO 1143 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0658	PO 1143 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0659	PO 1143 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0660	PO 1145 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0661	PO 1145 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0662	PO 1145 - Plan et coupe	E	V. Chaigne
106-0663	SD 39 FO 1202/ FO 1267	N	G. Jouquand
106-0664	SD 39 FO 1202/ FO 1267	N	G. Jouquand
106-0665	SD 40 FO 1242/ FO1029	N	G. Jouquand
106-0666	SD 40 FO 1242/ FO1029	N	G. Jouquand
106-0667	SD 40 FO 1242/ FO1029	N	G. Jouquand
106-0668	SD 41 FO 1202/ FO 1267	N	G. Jouquand
106-0669	SD 41 FO 1202/ FO 1267	N	G. Jouquand
106-0670	PO 1122 -Plan et coupe	NE/SO	F. Le Meneah
106-0671	PO 1122 -Plan et coupe	NE/SO	F. Le Meneah
106-0672	PO 1122 -Plan et coupe	NE/SO	F. Le Meneah
106-0673	SD 43 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0674	SD 43 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0675	SD 43 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0676	SD 42 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0677	SD 42 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0678	SD 42 FO 1242/ FO 1029	NE	A. Mahé
106-0679	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0680	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0681	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0682	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0683	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0684	SD 44 FO 1202/ FO 1267/ FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0685	SD 45 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0686	SD 45 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0687	SD 45 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0688	SD 45 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0689	SD 46 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0690	SD 46 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0691	SD 46 FO 1202/ FO 1267 FO 1029/ FO 1242	NE	A. Mahé
106-0692	PO 1123 - Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0693	PO 1123 - Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0694	PO 1123 - Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0695	PO 1128 -Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0696	PO 1128 -Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0697	PO 1128 -Plan et coupe moitié	E	F. Le Meneah
106-0698	SD 47 FO 1216/ FO 1273	E	G. Jouquand
106-0699	SD 47 FO 1216/ FO 1273	E	G. Jouquand
106-0700	SD 47 FO 1216/ FO 1273	E	G. Jouquand
106-0701	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0702	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0703	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0704	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0705	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0706	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0707	SD 48 FO 1216/ FO 1273	O	A. Mahé
106-0730	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	O	N. Ménez
106-0731	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	O	N. Ménez
106-0732	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	O	N. Ménez
106-0733	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	O	N. Ménez
106-0734	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	O	N. Ménez
106-0735	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	N	N. Ménez
106-0736	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	N	N. Ménez
106-0737	SD 49 FO 1216/ FO 1199 Inter	N	N. Ménez
106-0738	SD 50 F01199	NE	N. Ménez
106-0739	SD 50 F01199	NE	N. Ménez
106-0740	SD 50 F01199	NE	N. Ménez
106-0741	SD 50 F01199	NE	N. Ménez
106-0742	SD 50 F01199	NE	N. Ménez
106-0743	SD 51 F01199	NE	A. Mahé
106-0744	SD 51 F01199	NE	A. Mahé
106-0745	SD 51 F01199	NE	A. Mahé
106-0746	SD 52 F01199	N	G. Jouquand
106-0747	SD 52 F01199	N	G. Jouquand
106-0748	SD 52 F01199	N	G. Jouquand
106-0749	SD 52 F01199 - Coupe sud et FO 1090/ FO 1092 - Angle des fossés	S	N. Ménez
106-0750	SD 52 F01199 - Coupe sud et FO 1090/ FO 1092 - Angle des fossés	S	N. Ménez
106-0751	SD 52 F01199 - Coupe sud et FO 1090/ FO 1092 - Angle des fossés	S	N. Ménez
106-0752	SD 52 F01199 - Coupe sud et FO 1090/ FO 1092 - Angle des fossés	S	N. Ménez
106-0753	PO 1270 - Moitié fouillée	NE/SO	F. Le Meneah
106-0754	PO 1270 - Moitié fouillée	NE/SO	F. Le Meneah
106-0755	PO 1270 - Moitié fouillée	NE/SO	F. Le Meneah
106-0756	PO 1271 - Moitié fouillée	E	F. Le Meneah
106-0757	PO 1271 - Moitié fouillée	E	F. Le Meneah
106-0758	PO 1271 - Moitié fouillée	E	F. Le Meneah
106-0759	PO 1269 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah
106-0760	PO 1269 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0761	PO 1269 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah
106-0762	SD 53 FO 1099/ FO 1092	N	G. Jouquand
106-0763	SD 53 FO 1099/ FO 1092	N	G. Jouquand
106-0764	SD 53 FO 1099/ FO 1092	N	G. Jouquand
106-0765	SD 53 FO 1099	S	G. Jouquand
106-0766	SD 53 FO 1099	S	G. Jouquand
106-0767	SD 54 FO 1100	S	N. Ménez
106-0768	SD 54 FO 1100	S	N. Ménez
106-0769	SD 54 FO 1100	S	N. Ménez
106-0770	SD 55 FO 1092/ FO1091 - Inter	S	A. Mahé
106-0771	SD 55 FO 1092/ FO1091 - Inter	S	A. Mahé
106-0772	SD 55 FO 1092/ FO1091 - Inter	S	A. Mahé
106-0773	SD 55 FO 1091 - Transversale	O	A. Mahé
106-0774	SD 55 FO 1091 - Transversale	O	A. Mahé
106-0775	PO 1136 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0776	PO 1136 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0777	PO 1136 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0778	PO 1137 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0779	PO 1137 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0780	PO 1137 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0781	PO 1274 - Moitié fouillée	NE	F. Le Meneah
106-0782	PO 1274 - Moitié fouillée	NE	F. Le Meneah
106-0783	PO 1274 - Moitié fouillée	NE	F. Le Meneah
106-0784	PO 1275 - Moitié fouillée	N	F. Le Meneah
106-0785	PO 1275 - Moitié fouillée	N	F. Le Meneah
106-0786	PO 1275 - Moitié fouillée	N	F. Le Meneah
106-0787	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et à l'est FO 1092 - Transversale	SO	N. Ménez
106-0788	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et à l'est FO 1092 - Transversale	SO	N. Ménez
106-0789	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et à l'est FO 1092 - Transversale	SO	N. Ménez
106-0790	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et à l'est FO 1092 - Transversale	SO	N. Ménez
106-0791	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et à l'est FO 1092 - Transversale	SO	N. Ménez
106-0792	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et au nord FO 1091 - Transversale	O	N. Ménez
106-0793	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et au nord FO 1091 - Transversale	O	N. Ménez
106-0794	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et au nord FO 1091 - Transversale	O	N. Ménez
106-0795	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et au nord FO 1091 - Transversale	O	N. Ménez
106-0796	SD 56 FO 1091/ FO 1092 Inter et au nord FO 1091 - Transversale	O	N. Ménez
106-0797	PO 1276 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0798	PO 1276 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0799	PO 1276 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0800	PO 1135 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0801	PO 1135 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0802	PO 1135 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0803	SD 57 FO 1099	SE	A. Mahé
106-0804	SD 57 FO 1099	SE	A. Mahé
106-0805	SD 57 FO 1099	SE	A. Mahé
106-0806	PO 1096 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah
106-0807	PO 1096 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah
106-0808	PO 1096 - Moitié fouillée	NNO/SSE	F. Le Meneah
106-0809	SD 58 FO 1099/ FO 1100 - Inter et FO 1099 au SE transversale	SO	A. Mahé
106-0810	SD 58 FO 1099/ FO 1100 - Inter et FO 1099 au SE transversale	SO	A. Mahé



N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0811	SD 58 FO 1099/ FO 1100 - Inter et FO 1099 au SE transversale	SO	A. Mahé
106-0812	SD 58 FO 1099/ FO 1100 - Inter et FO 1027 au nord transversale	NO	A. Mahé
106-0813	SD 58 FO 1099/ FO 1100 - Inter et FO 1027 au nord transversale	NO	A. Mahé
106-0814	PO 1277 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0815	PO 1277 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0816	PO 1277 - Plan et coupe	NO	O. Morin
106-0817	SD 59 FO 1283 (attention étiquette enregistrée en tant que FO 1027)	N	G. Jouquand
106-0818	SD 59 FO 1283 (attention étiquette enregistrée en tant que FO 1027)	N	G. Jouquand
106-0819	SD 59 FO 1283 (attention étiquette enregistrée en tant que FO 1027)	N	G. Jouquand
106-0820	SD 58 FO 1100/ FO 1099 - Inter	S	A. Mahé
106-0821	SD 58 FO 1100/ FO 1099 - Inter	S	A. Mahé
106-0822	SD 58 FO 1100/ FO 1099 - Inter	S	A. Mahé
106-0823	SD 60 FO 1169	O	A. Mahé
106-0824	SD 60 FO 1169	O	A. Mahé
106-0825	SD 60 FO 1169	O	A. Mahé
106-0826	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0827	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0828	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0829	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0830	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0831	SD 61 FO 1170	O	N. Ménez
106-0832	SD 62 FO 1171	O	A. Mahé
106-0833	SD 62 FO 1171	O	A. Mahé
106-0834	SD 62 FO 1171	O	A. Mahé
106-0835	SD 64 FO 1170	E	N. Ménez
106-0836	SD 64 FO 1170	E	N. Ménez
106-0837	SD 64 FO 1170	E	N. Ménez
106-0838	SD 64 FO 1170	E	N. Ménez
106-0839	SD 64 FO 1170	E	N. Ménez
106-0840	SD 63 FO 1169	E	N. Ménez
106-0841	SD 63 FO 1169	E	N. Ménez
106-0842	SD 63 FO 1169	E	N. Ménez
106-0843	SD 63 FO 1169	E	N. Ménez
106-0844	SD 63 FO 1169	E	N. Ménez
106-0845	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0846	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0847	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0848	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0849	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0850	FY 1093 - Moitié fouillé	SE	F. Le Meneah
106-0851	SD 65 FO 1171	O	A. Mahé
106-0852	SD 65 FO 1172	O	A. Mahé
106-0853	SD 65 FO 1173	O	A. Mahé
106-0854	SD 65 FO 1174	O	A. Mahé
106-0855	SD 65 FO 1175	O	A. Mahé
106-0856	SD 65 FO 1176	O	A. Mahé
106-0857	SD 65 FO 1177	O	A. Mahé
106-0858	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez
106-0859	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez
106-0860	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0861	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez
106-0862	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez
106-0863	SD 65 FO 1171	E	N. Ménez
106-0864	PO 1130 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0865	PO 1130 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0866	PO 1130 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0867	PO 1130 - Plan et coupe	E	O. Morin
106-0868	SD 66 FO 1169	E	N. Ménez
106-0869	SD 66 FO 1169	E	N. Ménez
106-0870	SD 66 FO 1169	E	N. Ménez
106-0871	SD 66 FO 1169	E	N. Ménez
106-0872	SD 67 FO 1170	SE	A. Mahé
106-0873	SD 67 FO 1170	SE	A. Mahé
106-0874	SD 67 FO 1170	SE	A. Mahé
106-0875	SD 67 FO 1170	SE	A. Mahé
106-0876	SD 68 FO 1171	NE	A. Mahé
106-0877	SD 68 FO 1171	NE	A. Mahé
106-0878	SD 68 FO 1171	NE	A. Mahé
106-0879	SD 68 FO 1171	NE	A. Mahé
106-0880	SD 69 FO 1169	E	A. Mahé
106-0881	SD 69 FO 1169	E	A. Mahé
106-0882	SD 69 FO 1169	E	A. Mahé
106-0883	SD 69 FO 1169	E	A. Mahé
106-0884	SD 70 FO 1170	O	A. Mahé
106-0885	SD 70 FO 1170	O	A. Mahé
106-0886	SD 70 FO 1170	O	A. Mahé
106-0887	SD 70 FO 1170	O	A. Mahé
106-0888	SD 70 FO 1170	O	A. Mahé
106-0889	SD 71 FO 1171	O	A. Mahé
106-0890	SD 71 FO 1171	O	A. Mahé
106-0891	SD 71 FO 1171	O	A. Mahé
106-0892	SD 71 FO 1171	O	A. Mahé
106-0893	SD 71 FO 1171	O	A. Mahé
106-0894	SD 72 FO 1169 au sud et FO 1284 bis au nord (ajouter bis sur étiquette 1284!)	E	A. Mahé
106-0895	SD 72 FO 1169 au sud et FO 1284 bis au nord (ajouter bis sur étiquette 1284!)	E	A. Mahé
106-0896	SD 72 FO 1169 au sud et FO 1284 bis au nord (ajouter bis sur étiquette 1284!)	E	A. Mahé
106-0897	SD 72 FO 1169 au sud et FO 1284 bis au nord (ajouter bis sur étiquette 1284!)	E	A. Mahé
106-0898	SD 72 FO 1169 au nord et FO 1158 au sud	O	A. Mahé
106-0899	SD 72 FO 1169 au nord et FO 1158 au sud	O	A. Mahé
106-0900	SD 72 FO 1169 au nord et FO 1158 au sud	O	A. Mahé
106-0901	SD 72 FO 1169 au nord et FO 1158 au sud	O	A. Mahé
106-0902	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0903	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0904	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0905	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0906	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0907	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0908	SD 73 FO 1170/ F.1215 (chablis)	O	N. Ménez
106-0909	SD 74 FO 1171	NO	A. Mahé
106-0910	SD 74 FO 1171	NO	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0911	SD 74 FO 1171	NO	A. Mahé
106-0912	SD 75 FO 1169/ FO 1283 à l'est FO 1169 - Transversale	S	A. Mahé
106-0913	SD 75 FO 1169/ FO 1283 à l'est FO 1169 - Transversale	S	A. Mahé
106-0914	SD 75 FO 1169/ FO 1283 à l'est FO 1169 - Transversale	S	A. Mahé
106-0915	SD 75 FO 1169/ FO 1283 au nord FO 1283 - Transversale	O	A. Mahé
106-0916	SD 75 FO 1169/ FO 1283 au nord FO 1283 - Transversale	O	A. Mahé
106-0917	SD 75 FO 1169/ FO 1283 au nord FO 1283 - Transversale	O	A. Mahé
106-0918	SD 75 FO 1169/ FO 1283 au nord FO 1283 - Transversale	O	A. Mahé
106-0919	SD 75 FO 1169/ FO 1283 à l'est FO 1169 - Transversale	S	A. Mahé
106-0920	SD 75 FO 1169/ FO 1283 à l'est FO 1169 - Transversale	S	A. Mahé
106-0921	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SE	A. Mahé
106-0922	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SE	A. Mahé
106-0923	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SE	A. Mahé
106-0924	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SE	A. Mahé
106-0925	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SE	A. Mahé
106-0926	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SO	A. Mahé
106-0927	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SO	A. Mahé
106-0928	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SO	A. Mahé
106-0929	SD 76 FO 1218/ FO 1220 - Inter	SO	A. Mahé
106-0930	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SO	A. Mahé
106-0931	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SO	A. Mahé
106-0932	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SO	A. Mahé
106-0933	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SO	A. Mahé
106-0934	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SO	A. Mahé
106-0935	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SE	A. Mahé
106-0936	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SE	A. Mahé
106-0937	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SE	A. Mahé
106-0938	SD 77 FO 1169/ FO 1218 - Inter	SE	A. Mahé
106-0939	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	S	A. Mahé
106-0940	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	S	A. Mahé
106-0941	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	S	A. Mahé
106-0942	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	S	A. Mahé
106-0943	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	S	A. Mahé
106-0944	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	E	A. Mahé
106-0945	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	E	A. Mahé
106-0946	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	E	A. Mahé
106-0947	SD 78 FO 1218/ FO 1222 - Inter	E	A. Mahé
106-0948	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0949	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0950	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0951	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0952	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0953	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0954	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0955	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0956	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0957	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0958	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0959	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0960	FY 1093	SO	F. Le Meneah

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
106-0961	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0962	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0963	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0964	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0965	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0966	FY 1093	SO	F. Le Meneah
106-0967	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0968	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0969	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0970	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0971	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0972	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0973	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0974	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0975	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0976	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0977	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0978	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0979	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0980	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0981	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0982	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0983	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0984	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0985	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0986	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0987	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0988	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0989	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0990	FY 1093	SE	F. Le Meneah
106-0991	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0992	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0993	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0994	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0995	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0996	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0997	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0998	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
106-0999	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0001	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0002	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0003	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0004	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0005	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0006	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0007	FY 1093 (à redresser)	Z	F. Le Meneah
107-0008	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	E	A. Mahé
107-0009	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	E	A. Mahé
107-0010	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	E	A. Mahé
107-0011	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	E	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0012	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	E	A. Mahé
107-0013	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	N	A. Mahé
107-0014	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	N	A. Mahé
107-0015	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	N	A. Mahé
107-0016	SD 79 FO 1171/ FO 1218 - Inter	N	A. Mahé
107-0017	SD 81 FO 1171	E	A. Mahé
107-0018	SD 81 FO 1171	E	A. Mahé
107-0019	SD 81 FO 1171	E	A. Mahé
107-0020	SD 81 FO 1171	E	A. Mahé
107-0021	SD 81 FO 1171	E	A. Mahé
107-0022	SD 82 FO 1237	E	A. Mahé
107-0023	SD 82 FO 1237	E	A. Mahé
107-0024	SD 82 FO 1237	E	A. Mahé
107-0025	SD 82 FO 1237	E	A. Mahé
107-0026	SD 82 FO 1237	E	A. Mahé
107-0027	PO 1215	E	A. Mahé
107-0028	PO 1215	E	A. Mahé
107-0029	PO 1215	E	A. Mahé
107-0030	PO 1215	E	A. Mahé
107-0031	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0032	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0033	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0034	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0035	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0036	SD 83 FO 1237	O	A. Mahé
107-0037	SD 84 FO 1258	S	A. Mahé
107-0038	SD 84 FO 1258	S	A. Mahé
107-0039	SD 84 FO 1258	S	A. Mahé
107-0040	SD 84 FO 1258	S	A. Mahé
107-0041	SD 84 FO 1258	S	A. Mahé
107-0042	SD 85 FO 1237/ FO 1258 - Inter	N	A. Mahé
107-0043	SD 85 FO 1237/ FO 1258 - Inter	N	A. Mahé
107-0044	SD 85 FO 1237/ FO 1258 - Inter	N	A. Mahé
107-0045	SD 85 FO 1237/ FO 1258 - Inter	N	A. Mahé
107-0046	SD 85 FO 1237/ FO 1258 - Inter	N	A. Mahé
107-0047	SD 91 FO 1258	N	G. Jouquand
107-0048	SD 91 FO 1258	N	G. Jouquand
107-0049	SD 91 FO 1258	N	G. Jouquand
107-0050	SD 91 FO 1258	N	G. Jouquand
107-0051	SD 91 FO 1258	N	G. Jouquand
107-0052	SD 92 FO 1237	S	A. Mahé
107-0053	SD 92 FO 1237	S	A. Mahé
107-0054	SD 92 FO 1237	S	A. Mahé
107-0055	SD 92 FO 1237	S	A. Mahé
107-0056	SD 92 FO 1237	S	A. Mahé
107-0057	SD93 FO 1258	S	A. Mahé
107-0058	SD93 FO 1258	S	A. Mahé
107-0059	SD93 FO 1258	S	A. Mahé
107-0060	SD93 FO 1258	S	A. Mahé
107-0061	SD93 FO 1258	S	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0062	SD 86 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0063	SD 86 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0064	SD 86 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0065	SD 86 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0066	SD 86 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0067	SD 87 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0068	SD 87 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0069	SD 87 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0070	SD 88 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0071	SD 88 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0072	SD 88 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0073	SD 88 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0074	SD 88 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0075	SD 89 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0076	SD 89 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0077	SD 89 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0078	SD 89 FO 1110 - Coupe et plan		V. Chaigne
107-0079	PO 1278 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0080	PO 1278 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0081	PO 1278 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0082	PO 1133 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0083	PO 1133 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0084	PO 1133 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0085	PO 1280 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0086	PO 1280 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0087	PO 1280 -Plan et coupe	E	O. Morin
107-0088	FS 1121 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0089	FS 1121 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0090	FS 1121 - Plan et coupe	E	O. Morin
107-0091	FY 1093		F. Le Meneah
107-0092	FY 1093		F. Le Meneah
107-0093	FY 1093		F. Le Meneah
107-0094	FY 1093		F. Le Meneah
107-0095	FY 1093		F. Le Meneah
107-0096	FY 1093		F. Le Meneah
107-0097	FY 1093		F. Le Meneah
107-0098	FY 1093		F. Le Meneah
107-0099	FY 1093		F. Le Meneah
107-0100	FY 1093		F. Le Meneah
107-0101	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0102	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0103	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0104	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0105	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0106	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0107	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0108	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0109	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0110	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0111	FY 1093	Z	F. Le Meneah

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0112	FY 1093	Z	F. Le Meneah
107-0113	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0114	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0115	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0116	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0117	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0118	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0119	SD 94 FO 1237	N	N. Ménez
107-0120	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0121	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0122	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0123	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0124	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0125	SD 98 FO 1258	S	N. Ménez
107-0126	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0127	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0128	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0129	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0130	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0131	SD 97 FO 1222	O	N. Ménez
107-0132	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	S	N. Ménez
107-0133	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	S	N. Ménez
107-0134	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	S	N. Ménez
107-0135	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	S	N. Ménez
107-0136	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	S	N. Ménez
107-0137	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	E	N. Ménez
107-0138	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	E	N. Ménez
107-0139	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	E	N. Ménez
107-0140	SD 96 FO 1171/ FO 1237 - Inter	E	N. Ménez
107-0141	SD 95 FO 1171/ FO 1222 - Inter	E	N. Ménez
107-0142	SD 95 FO 1171/ FO 1222 - Inter	E	N. Ménez
107-0143	SD 95 FO 1171/ FO 1222 - Inter	E	N. Ménez
107-0144	SD 95 FO 1171/ FO 1222 - Inter	E	N. Ménez
107-0145	SD 95 FO 1171/ FO 1222 - Inter	E	N. Ménez
107-0146	SD 95 FO 1171/ FO 1234 - Inter	E	N. Ménez
107-0147	SD 95 FO 1171/ FO 1234 - Inter	E	N. Ménez
107-0148	SD 95 FO 1171/ FO 1234 - Inter	E	N. Ménez
107-0149	SD 95 FO 1171/ FO 1234 - Inter	E	N. Ménez
107-0150	SD 95 FO 1171/ FO 1234 - Inter	E	N. Ménez
107-0151	SD 95 FO 1222	O	N. Ménez
107-0152	SD 95 FO 1222	O	N. Ménez
107-0153	SD 95 FO 1222	O	N. Ménez
107-0154	SD 95 FO 1222	O	N. Ménez
107-0184	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0185	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0186	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0187	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0188	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0189	SD 99 FO 1257	S	A. Mahé
107-0190	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0191	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé
107-0192	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé
107-0193	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé
107-0194	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé
107-0195	SD 100 FO 1256	E	A. Mahé
107-0196	PO 1284 - Plan et coupe	N	V. Chaigne
107-0197	PO 1284 - Plan et coupe	N	V. Chaigne
107-0198	PO 1284 - Plan et coupe	N	V. Chaigne
107-0199	SD 101 FO 1171/ FO 1237	E	G. Jouquand
107-0200	SD 101 FO 1171/ FO 1237	E	G. Jouquand
107-0201	SD 101 FO 1171/ FO 1237	E	G. Jouquand
107-0202	SD 101 FO 1171/ FO 1237	E	G. Jouquand
107-0203	SD 102 FO 1237	S	A. Mahé
107-0204	SD 102 FO 1237	S	A. Mahé
107-0205	SD 102 FO 1237	S	A. Mahé
107-0206	SD 102 FO 1237	S	A. Mahé
107-0207	SD 102 FO 1237	S	A. Mahé
107-0208	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0209	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0210	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0211	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0212	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0213	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0214	SD 90 FO 1110 - Extrémité coupe et plan		V. Chaigne
107-0215	PO 1288 - Plan et plan	NE	V. Chaigne
107-0216	PO 1288 - Plan et plan	NE	V. Chaigne
107-0217	PO 1288 - Plan et plan	NE	V. Chaigne
107-0218	PO 1288 - Plan et plan	NE	V. Chaigne
107-0219	PO 1288 - Plan et plan	NE	V. Chaigne
107-0220	SD 103 FO 1237/ PO 1232	O	G. Jouquand
107-0221	SD 103 FO 1237/ PO 1232	O	G. Jouquand
107-0222	SD 103 FO 1237/ PO 1232	O	G. Jouquand
107-0223	PO 1289	E	V. Chaigne
107-0224	PO 1289	E	V. Chaigne
107-0225	PO 1289	E	V. Chaigne
107-0226	PO 1289	E	V. Chaigne
107-0227	PO 1289	E	V. Chaigne
107-0228	PO 1231	E	A. Mahé
107-0229	PO 1231	E	A. Mahé
107-0230	PO 1231	E	A. Mahé
107-0231	PO 1231	E	A. Mahé
107-0232	PO 1231	E	A. Mahé
107-0233	PO 1229	N	A. Mahé
107-0234	PO 1229	N	A. Mahé
107-0235	PO 1229	N	A. Mahé
107-0236	PO 1229	N	A. Mahé
107-0237	PO 1229	N	A. Mahé
107-0238	SD 104 PO 1230	N	N. Ménez
107-0239	SD 104 PO 1230	N	N. Ménez
107-0240	SD 104 PO 1230	N	N. Ménez



N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0241	SD 104 PO 1230	N	N. Ménez
107-0242	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0243	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0244	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0245	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0246	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0247	SD 104 FO 1225	N	N. Ménez
107-0248	SD 105 FO 1221	O	A. Mahé
107-0249	SD 105 FO 1221	O	A. Mahé
107-0250	SD 105 FO 1221	O	A. Mahé
107-0251	SD 105 FO 1221	O	A. Mahé
107-0252	SD 105 FO 1221	O	A. Mahé
107-0253	SD 106 FO 1220	O	A. Mahé
107-0254	SD 106 FO 1220	O	A. Mahé
107-0255	SD 106 FO 1220	O	A. Mahé
107-0256	SD 106 FO 1220	O	A. Mahé
107-0257	SD 106 FO 1220	O	A. Mahé
107-0258	SD 107 FO 1218	N	A. Mahé
107-0259	SD 107 FO 1218	N	A. Mahé
107-0260	SD 107 FO 1218	N	A. Mahé
107-0261	SD 107 FO 1218	N	A. Mahé
107-0262	SD 107 FO 1218	N	A. Mahé
107-0263	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0264	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0265	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0266	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0267	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0268	SD 108 FO 1283/ PO 1290	N	G. Jouquand
107-0269	SD 118 PO 1129 -Détail céramique	SE	O. Morin
107-0270	SD 118 PO 1129 -Détail céramique	SE	O. Morin
107-0271	SD 118 PO 1129 -Détail céramique	SE	O. Morin
107-0272	SD 118 PO 1129 -Détail céramique	SE	O. Morin
107-0273	SD 118 PO 1129 -Détail céramique	SE	O. Morin
107-0274	SD 109 FS 1175/ FO 1152	E	A. Mahé
107-0275	SD 109 FS 1175/ FO 1152	E	A. Mahé
107-0276	SD 109 FS 1175/ FO 1152	E	A. Mahé
107-0277	SD 109 FS 1175/ FO 1152	E	A. Mahé
107-0278	SD 109 FS 1175/ FO 1152	E	A. Mahé
107-0279	SD 110 PO 1151	NO	A. Mahé
107-0280	SD 110 PO 1151	NO	A. Mahé
107-0281	SD 110 PO 1151	NO	A. Mahé
107-0282	SD 110 PO 1151	NO	A. Mahé
107-0283	SD 110 PO 1151	NO	A. Mahé
107-0284	PO 1116	E	V. Chaigne
107-0285	PO 1116	E	V. Chaigne
107-0286	PO 1116	E	V. Chaigne
107-0287	SD 111 FO 1283	N	G. Jouquand
107-0288	SD 111 FO 1283	N	G. Jouquand
107-0289	SD 111 FO 1283	N	G. Jouquand
107-0290	SD 111 FO 1283	N	G. Jouquand

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0291	SD 112 FO 1180/ FO 1036	O	A. Mahé
107-0292	SD 112 FO 1180/ FO 1036	O	A. Mahé
107-0293	SD 112 FO 1180/ FO 1036	O	A. Mahé
107-0294	SD 112 FO 1180/ FO 1036	O	A. Mahé
107-0295	SD 112 FO 1180/ FO 1036	O	A. Mahé
107-0296	SD 112 FO 1180/ FO 1036	S	A. Mahé
107-0297	SD 112 FO 1180/ FO 1036	S	A. Mahé
107-0298	SD 112 FO 1180/ FO 1036	S	A. Mahé
107-0299	SD 112 FO 1180/ FO 1036	S	A. Mahé
107-0300	SD 112 FO 1180	N	A. Mahé
107-0301	SD 112 FO 1180	N	A. Mahé
107-0302	SD 112 FO 1180	N	A. Mahé
107-0303	SD 112 FO 1180	N	A. Mahé
107-0304	SD 113 FO 1036/ FO 1291	O	A. Mahé
107-0305	SD 113 FO 1036/ FO 1291	O	A. Mahé
107-0306	SD 113 FO 1036/ FO 1291	O	A. Mahé
107-0307	SD 113 FO 1036/ FO 1291	O	A. Mahé
107-0308	SD 113 FO 1036/ FO 1291	O	A. Mahé
107-0309	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0310	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0311	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0312	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0313	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0314	SD 114 FO 1036/ FO 1292	O	N. Ménez
107-0315	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0316	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0317	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0318	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0319	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0320	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0321	SD 114 FO 1036	E	N. Ménez
107-0322	SD 115 FO 1036	E	A. Mahé
107-0323	SD 115 FO 1036	E	A. Mahé
107-0324	SD 115 FO 1036	E	A. Mahé
107-0325	SD 115 FO 1036	E	A. Mahé
107-0326	SD 115 FO 1036	E	A. Mahé
107-0327	SD 116 FO 1035	E	A. Mahé
107-0328	SD 116 FO 1035	E	A. Mahé
107-0329	SD 116 FO 1035	E	A. Mahé
107-0330	SD 116 FO 1035	E	A. Mahé
107-0331	SD 116 FO 1035	E	A. Mahé
107-0332	PO 1213	Z	F. Le Meneah
107-0333	PO 1213	Z	F. Le Meneah
107-0334	PO 1214	Z	F. Le Meneah
107-0335	PO 1214	Z	F. Le Meneah
107-0336	PO 1219	Z	F. Le Meneah
107-0337	PO 1219	Z	F. Le Meneah
107-0338	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	E	A. Mahé
107-0339	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	E	A. Mahé
107-0340	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	E	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0341	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	E	A. Mahé
107-0342	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	E	A. Mahé
107-0343	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	N	A. Mahé
107-0344	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	N	A. Mahé
107-0345	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	N	A. Mahé
107-0346	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	N	A. Mahé
107-0347	SD 117 FO 1035/ FO 1202 - Inter	N	A. Mahé
107-0348	PO 1140	E	V. Chaigne
107-0349	PO 1140	E	V. Chaigne
107-0350	PO 1140	E	V. Chaigne
107-0351	PO 1140	E	V. Chaigne
107-0352	PO 1140	E	V. Chaigne
107-0353	PO 1142	E	V. Chaigne
107-0354	PO 1142	E	V. Chaigne
107-0355	PO 1142	E	V. Chaigne
107-0356	PO 1142	E	V. Chaigne
107-0357	PO 1142	E	V. Chaigne
107-0358	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0359	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0360	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0361	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0362	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0363	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	N	N. Ménez
107-0364	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	E	N. Ménez
107-0365	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	E	N. Ménez
107-0366	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	E	N. Ménez
107-0367	SD 119 FO 1202/ FO 1033 - Inter	E	N. Ménez
107-0368	PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0369	PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0370	PO 1154	NE	F. Le Meneah
107-0371	PO 1154	NE	F. Le Meneah
107-0372	PO 1156	NNE	F. Le Meneah
107-0373	PO 1156	NNE	F. Le Meneah
107-0374	PO 1155	NNE	F. Le Meneah
107-0375	PO 1155	NNE	F. Le Meneah
107-0376	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0377	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0378	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0379	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0380	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0381	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0382	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	N	F. Le Meneah
107-0383	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	SO	F. Le Meneah
107-0384	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	SO	F. Le Meneah
107-0385	PO 1155/ PO 1156/ PO 1154/ PO 1153	SO	F. Le Meneah
107-0386	PO 1130	N	O. Morin
107-0387	PO 1130	N	O. Morin
107-0388	PO 1130	N	O. Morin
107-0389	PO 1130	N	O. Morin
107-0390	PO 1292	E	V. Chaigne

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0391	PO 1292	E	V. Chaigne
107-0392	PO 1292	E	V. Chaigne
107-0393	PO 1292	E	V. Chaigne
107-0394	PO 1292	E	V. Chaigne
107-0395	SD 120 FO 1033/ FO 1029 - Inter	E	G. Jouquand
107-0396	SD 120 FO 1033/ FO 1029 - Inter	E	G. Jouquand
107-0397	SD 120 FO 1033/ FO 1029 - Inter	E	G. Jouquand
107-0398	SD 120 FO 1033/ FO 1029 - Inter	N	G. Jouquand
107-0399	SD 121 FO 1024/ FO 1029	O	A. Mahé
107-0400	SD 121 FO 1024/ FO 1029	O	A. Mahé
107-0401	SD 121 FO 1024/ FO 1029	O	A. Mahé
107-0402	SD 121 FO 1024/ FO 1029	O	A. Mahé
107-0403	SD 121 FO 1024/ FO 1029	O	A. Mahé
107-0404	SD 121 FO 1024/ FO 1029	N	A. Mahé
107-0405	SD 121 FO 1024/ FO 1029	N	A. Mahé
107-0406	SD 121 FO 1024/ FO 1029	N	A. Mahé
107-0407	SD 121 FO 1024/ FO 1029	N	A. Mahé
107-0408	PO 1137	SO	O. Morin
107-0409	PO 1137	SO	O. Morin
107-0410	PO 1137	SO	O. Morin
107-0411	PO 1136	O	O. Morin
107-0412	PO 1136	O	O. Morin
107-0413	SD 122 FO 1029/ FS 1293	S	G. Jouquand
107-0414	SD 122 FO 1029/ FS 1293	S	G. Jouquand
107-0415	SD 122 FO 1029/ FS 1293	S	G. Jouquand
107-0416	SD 122 FO 1029/ FS 1293	S	G. Jouquand
107-0417	SD 122 FO 1000/ FO 1029	O	G. Jouquand
107-0418	SD 122 FO 1000/ FO 1029	O	G. Jouquand
107-0419	SD 122 FO 1000/ FO 1029	O	G. Jouquand
107-0420	SD 122 FO 1000/ FO 1029	N	G. Jouquand
107-0421	SD 122 FO 1000/ FO 1029	N	G. Jouquand
107-0422	SD 124 FO 1218 - Extrémité	O	G. Jouquand
107-0423	SD 124 FO 1218 - Extrémité	O	G. Jouquand
107-0424	SD 124 FO 1218 - Extrémité	O	G. Jouquand
107-0425	SD 124 FO 1218 - Extrémité	N	G. Jouquand
107-0426	SD 124 FO 1218 - Extrémité	N	G. Jouquand
107-0427	SD 125 FO 1091	S	G. Jouquand
107-0428	SD 125 FO 1091	S	G. Jouquand
107-0429	SD 125 FO 1091	S	G. Jouquand
107-0430	SD 125 FO 1091	O	G. Jouquand
107-0431	SD 125 FO 1091	O	G. Jouquand
107-0432	PO 1295	E	V. Chaigne
107-0433	PO 1295	E	V. Chaigne
107-0434	PO 1295	E	V. Chaigne
107-0435	PO 1294	N	V. Chaigne
107-0436	PO 1294	N	V. Chaigne
107-0437	PO 1294	N	V. Chaigne
107-0438	PO 1294	N	V. Chaigne
107-0439	PO 1294	N	V. Chaigne
107-0440	PO 1296	NO	V. Chaigne

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0441	PO 1296	NO	V. Chaigne
107-0442	PO 1296	NO	V. Chaigne
107-0443	PO 1296	NO	V. Chaigne
107-0444	PO 1296	NO	V. Chaigne
107-0445	PO 1297	O	V. Chaigne
107-0446	PO 1297	O	V. Chaigne
107-0447	PO 1297	O	V. Chaigne
107-0448	PO 1297	O	V. Chaigne
107-0449	PO 1297	O	V. Chaigne
107-0450	SD 126 FO 1091	NE	A. Mahé
107-0451	SD 126 FO 1091	NE	A. Mahé
107-0452	SD 126 FO 1091	NE	A. Mahé
107-0453	SD 126 FO 1091	NE	A. Mahé
107-0454	SD 126 FO 1091	NE	A. Mahé
107-0455	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0456	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0457	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0458	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0459	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0460	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0461	SD 127 FO 1091	N	N. Ménez
107-0462	SD 128 FO 1216	NE	A. Mahé
107-0463	SD 128 FO 1216	NE	A. Mahé
107-0464	SD 128 FO 1216	NE	A. Mahé
107-0465	SD 128 FO 1216	NE	A. Mahé
107-0466	SD 128 FO 1216	NE	A. Mahé
107-0467	SD 128 FO 1217	E	A. Mahé
107-0468	SD 128 FO 1217	E	A. Mahé
107-0469	SD 128 FO 1217	E	A. Mahé
107-0470	SD 128 FO 1217	E	A. Mahé
107-0471	SD 128 FO 1217	E	A. Mahé
107-0472	SD 130 FO 1099	O	A. Mahé
107-0473	SD 130 FO 1099	O	A. Mahé
107-0474	SD 130 FO 1099	O	A. Mahé
107-0475	SD 133 FO 1223/ FS 1252	NO	A. Mahé
107-0476	SD 133 FO 1223/ FS 1252	NO	A. Mahé
107-0477	SD 133 FO 1223/ FS 1252	NO	A. Mahé
107-0478	SD 132 FO 1223/ FS 1227	NO	A. Mahé
107-0479	SD 132 FO 1223/ FS 1227	NO	A. Mahé
107-0480	SD 132 FO 1223/ FS 1227	NO	A. Mahé
107-0481	PO 1301	N	V. Chaigne
107-0482	PO 1301	N	V. Chaigne
107-0483	PO 1301	N	V. Chaigne
107-0484	PO 1301	N	V. Chaigne
107-0485	PO 1301	N	V. Chaigne
107-0486	PO 1300	E	V. Chaigne
107-0487	PO 1300	E	V. Chaigne
107-0488	PO 1300	E	V. Chaigne
107-0489	PO 1300	E	V. Chaigne
107-0490	PO 1300	E	V. Chaigne

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0491	PO 1303	E	V. Chaigne
107-0492	PO 1303	E	V. Chaigne
107-0493	PO 1303	E	V. Chaigne
107-0494	PO 1303	E	V. Chaigne
107-0495	PO 1303	E	V. Chaigne
107-0496	PO 1302	N	V. Chaigne
107-0497	PO 1302	N	V. Chaigne
107-0498	PO 1302	N	V. Chaigne
107-0499	PO 1302	N	V. Chaigne
107-0500	PO 1302	N	V. Chaigne
107-0501	PO 1299	E	V. Chaigne
107-0502	PO 1299	E	V. Chaigne
107-0503	PO 1299	E	V. Chaigne
107-0504	PO 1299	E	V. Chaigne
107-0505	PO 1299	E	V. Chaigne
107-0506	PO 1298	N	V. Chaigne
107-0507	PO 1298	N	V. Chaigne
107-0508	PO 1298	N	V. Chaigne
107-0509	PO 1298	N	V. Chaigne
107-0510	PO 1298	N	V. Chaigne
107-0521	VO 1305	E	A. Mahé
107-0522	VO 1305	E	A. Mahé
107-0523	VO 1305	E	A. Mahé
107-0524	VO 1305	E	A. Mahé
107-0525	VO 1305	E	A. Mahé
107-0526	VO 1305	O	A. Mahé
107-0527	VO 1305	O	A. Mahé
107-0528	VO 1305	O	A. Mahé
107-0529	VO 1305	O	A. Mahé
107-0530	VO 1305	O	A. Mahé
107-0531	VO 1305	S	A. Mahé
107-0532	VO 1305	S	A. Mahé
107-0533	VO 1305	S	A. Mahé
107-0534	VO 1305	S	A. Mahé
107-0535	VO 1305	N	A. Mahé
107-0536	VO 1305	N	A. Mahé
107-0537	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0538	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0539	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0540	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0541	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0542	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0543	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0544	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0545	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0546	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0547	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0548	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0549	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0550	VO 1305	Z	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0551	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0552	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0553	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0554	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0555	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0556	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0557	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0558	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0559	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0560	VO 1305	Z	A. Mahé
107-0561	PO 1306	S	V. Chaigne
107-0562	PO 1306	S	V. Chaigne
107-0563	PO 1306	S	V. Chaigne
107-0564	PO 1306	S	V. Chaigne
107-0565	PO 1306	S	V. Chaigne
107-0566	PO 1307	E	V. Chaigne
107-0567	PO 1307	E	V. Chaigne
107-0568	PO 1307	E	V. Chaigne
107-0569	PO 1307	E	V. Chaigne
107-0570	PO 1307	E	V. Chaigne
107-0571	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0572	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0573	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0574	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0575	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0576	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0577	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0578	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0579	VO 1305 -Photo de travail	E	N. Ménez
107-0580	SD 135 FO 1000	O	A. Mahé
107-0581	SD 135 FO 1000	O	A. Mahé
107-0582	SD 135 FO 1000	O	A. Mahé
107-0583	SD 135 FO 1000	O	A. Mahé
107-0584	SD 135 FO 1000	O	A. Mahé
107-0598	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	NE	N. Ménez
107-0599	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	NE	N. Ménez
107-0600	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0601	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0602	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0603	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0604	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0605	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0606	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0607	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0608	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0609	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	N	N. Ménez
107-0610	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0611	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0612	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0613	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0614	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0615	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0616	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0617	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	E	N. Ménez
107-0618	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	SE	N. Ménez
107-0619	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	SE	N. Ménez
107-0620	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0621	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0622	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0623	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0624	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0625	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0626	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0627	VO 1305/ FO 1006/ FO 1005	S	N. Ménez
107-0652	SD 136 FO 1000/FS 1001	E	A. Mahé
107-0653	SD 136 FO 1000/FS 1001	E	A. Mahé
107-0654	SD 136 FO 1000/FS 1001	E	A. Mahé
107-0655	SD 136 FO 1000/FS 1001	E	A. Mahé
107-0656	SD 136 FO 1000/FS 1001	E	A. Mahé
107-0657	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	E	A. Mahé
107-0658	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	E	A. Mahé
107-0659	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	E	A. Mahé
107-0660	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	E	A. Mahé
107-0661	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	E	A. Mahé
107-0662	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	N	A. Mahé
107-0663	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	N	A. Mahé
107-0664	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	N	A. Mahé
107-0665	SD 137 FO 1000/ FO 1002 Inter	N	A. Mahé
107-0666	SD 138 FO 1002/ FO 1005	S	A. Mahé
107-0667	SD 138 FO 1002/ FO 1005	S	A. Mahé
107-0668	SD 138 FO 1002/ FO 1005	S	A. Mahé
107-0669	SD 138 FO 1002/ FO 1005	S	A. Mahé
107-0670	SD 138 FO 1002/ FO 1005	S	A. Mahé
107-0671	SD 138 FO 1002/ FO 1005	O	A. Mahé
107-0672	SD 138 FO 1002/ FO 1005	O	A. Mahé
107-0673	SD 138 FO 1002/ FO 1005	O	A. Mahé
107-0674	SD 138 FO 1002/ FO 1005	O	A. Mahé
107-0675	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0676	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0677	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0678	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0679	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0680	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0681	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0682	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0683	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0684	SD 139 FO 1000/ FS 1004	SE	A. Mahé
107-0685	SD 140 FO 1000/ FO 1003	O	A. Mahé
107-0686	SD 140 FO 1000/ FO 1003	O	A. Mahé
107-0687	SD 140 FO 1000/ FO 1003	O	A. Mahé



N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0688	SD 140 FO 1000/ FO 1003	O	A. Mahé
107-0689	SD 140 FO 1000/ FO 1003	O	A. Mahé
107-0690	SD 140 FO 1000/ FO 1003	S	A. Mahé
107-0691	SD 140 FO 1000/ FO 1003	S	A. Mahé
107-0692	SD 140 FO 1000/ FO 1003	S	A. Mahé
107-0693	SD 140 FO 1000/ FO 1003	S	A. Mahé
107-0694	PO 1282	NO	O. Morin
107-0695	PO 1282	NO	O. Morin
107-0696	PO 1282	NO	O. Morin
107-0697	PO 1134	NO	O. Morin
107-0698	PO 1134	NO	O. Morin
107-0699	PO 1134	NO	O. Morin
107-0700	PO 1134	NO	O. Morin
107-0701	PO 1304	NO	O. Morin
107-0702	PO 1304	NO	O. Morin
107-0703	PO 1304	NO	O. Morin
107-0704	PO 1304	NO	O. Morin
107-0705	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0706	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0707	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0708	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0709	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0710	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0711	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0712	SD 141 FO 1005/ FS 1007 - Inter	O	A. Mahé
107-0713	SD 143 FO 1005/ FS 1010	O	G. Jouquand
107-0714	SD 143 FO 1005/ FS 1010	O	G. Jouquand
107-0715	SD 143 FO 1005/ FS 1010	O	G. Jouquand
107-0716	SD 144 FO 1000	E	A. Mahé
107-0717	SD 144 FO 1000	E	A. Mahé
107-0718	SD 144 FO 1000	E	A. Mahé
107-0719	SD 144 FO 1000	E	A. Mahé
107-0720	SD 144 FO 1000	E	A. Mahé
107-0721	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0722	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0723	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0724	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0725	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0726	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0727	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0728	PO 1298	E	V. Chaigne
107-0729	PO 1107	E	V. Chaigne
107-0730	PO 1107	E	V. Chaigne
107-0731	PO 1107	E	V. Chaigne
107-0732	PO 1107	E	V. Chaigne
107-0733	PO 1107	E	V. Chaigne
107-0734	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	E	G. Jouquand
107-0735	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	E	G. Jouquand
107-0736	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	E	G. Jouquand
107-0737	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	E	G. Jouquand

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0738	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	E	G. Jouquand
107-0739	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	S	G. Jouquand
107-0740	SD 146 FO 1006/ FO 1012 - Inter	S	G. Jouquand
107-0741	SD 147 FO 1006	O	G. Jouquand
107-0742	SD 147 FO 1006	O	G. Jouquand
107-0743	SD 147 FO 1006	O	G. Jouquand
107-0744	SD 147 FO 1006	O	G. Jouquand
107-0757	SD 148 FO 1005		G. Jouquand
107-0758	SD 148 FO 1005		G. Jouquand
107-0759	SD 148 FO 1005		G. Jouquand
107-0760	SD 148 FO 1005		G. Jouquand
107-0761	SD 149 FO 1000	O	A. Mahé
107-0762	SD 149 FO 1000	O	A. Mahé
107-0763	SD 149 FO 1000	O	A. Mahé
107-0764	SD 149 FO 1000	O	A. Mahé
107-0765	SD 149 FO 1000	O	A. Mahé
107-0766	SD 154 FO 1042 - Extrémité	E	G. Jouquand
107-0767	SD 154 FO 1042 - Extrémité	E	G. Jouquand
107-0768	SD 154 FO 1042 - Extrémité	E	G. Jouquand
107-0769	SD 155 FO 1042	N	A. Mahé
107-0770	SD 155 FO 1042	N	A. Mahé
107-0771	SD 155 FO 1042	N	A. Mahé
107-0772	SD 155 FO 1042	N	A. Mahé
107-0773	SD 155 FO 1042	N	A. Mahé
107-0774	SD 157 SA 1287/ SA 1317	E	V. Chaigne
107-0775	SD 157 SA 1287/ SA 1318	E	V. Chaigne
107-0776	SD 157 SA 1287/ SA 1319	SO	V. Chaigne
107-0777	SD 157 SA 1287/ SA 1320	NO	V. Chaigne
107-0778	SD 157 SA 1287/ SA 1321	NO	V. Chaigne
107-0779	SD 157 SA 1287/ SA 1322	E	V. Chaigne
107-0780	SD 157 SA 1287/ SA 1323	SO	V. Chaigne
107-0781	SD 157 SA 1287/ SA 1324	SO	V. Chaigne
107-0782	SD 159 FO 1037	O	A. Mahé
107-0783	SD 159 FO 1037	O	A. Mahé
107-0784	SD 159 FO 1037	O	A. Mahé
107-0785	SD 159 FO 1035	O	A. Mahé
107-0786	SD 159 FO 1035	O	A. Mahé
107-0787	SD 160 FO 1319	O	A. Mahé
107-0788	SD 160 FO 1319	O	A. Mahé
107-0789	SD 160 FO 1319	O	A. Mahé
107-0790	SD 160 FO 1319	O	A. Mahé
107-0791	SD 160 FO 1319	O	A. Mahé
107-0792	Décapage 2 - Vignette nord		N. Ménez
107-0793	Décapage 2 - Vignette nord		N. Ménez
107-0794	Décapage 2 - Vignette nord		N. Ménez
107-0795	Décapage 2 - Vignette nord		N. Ménez
107-0796	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0797	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0798	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0799	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0800	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0801	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0802	SD 170 FO 1064 - Extrémité	O	A. Mahé
107-0803	SD 170 FO 1064 - Extrémité	S	A. Mahé
107-0804	SD 170 FO 1064 - Extrémité	S	A. Mahé
107-0805	SD 171 FO 1064	S	A. Mahé
107-0806	SD 171 FO 1064	S	A. Mahé
107-0807	SD 171 FO 1064	S	A. Mahé
107-0808	SD 171 FO 1064	S	A. Mahé
107-0809	SD 171 FO 1064	S	A. Mahé
107-0810	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0811	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0812	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0813	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0814	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0815	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0816	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	S	N. Ménez
107-0817	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0818	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0819	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0820	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0821	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0822	SD 174 FO 1063/ FO 1064 - Inter	E	N. Ménez
107-0823	SD 175 FO 1064 - Extrémité ouest	S	A. Mahé
107-0824	SD 175 FO 1064 - Extrémité ouest	S	A. Mahé
107-0825	SD 175 FO 1064 - Extrémité ouest	S	A. Mahé
107-0826	SD 175 FO 1064 - Extrémité ouest	S	A. Mahé
107-0827	SD 175 FO 1064 - Extrémité ouest	S	A. Mahé
107-0828	SD 175 FO 1064	E	A. Mahé
107-0829	SD 175 FO 1064	E	A. Mahé
107-0830	SD 175 FO 1064	E	A. Mahé
107-0831	SD 175 FO 1064	E	A. Mahé
107-0832	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	A. Mahé
107-0833	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	A. Mahé
107-0834	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	A. Mahé
107-0835	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	A. Mahé
107-0836	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	A. Mahé
107-0837	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	N. Ménez
107-0838	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	N. Ménez
107-0839	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	N. Ménez
107-0840	SD 176 FO 1060/ PO 1061	E	N. Ménez
107-0841	SD 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	S	G. Jouquand
107-0842	SD 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	S	G. Jouquand
107-0843	SD 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	S	G. Jouquand
107-0844	SD 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	S	G. Jouquand
107-0845	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	O	G. Jouquand
107-0846	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	O	G. Jouquand
107-0847	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	O	G. Jouquand
107-0848	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	N	G. Jouquand
107-0849	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	N	G. Jouquand

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
107-0850	sd 178 FO 1058/ FO 1063 - Inter	N	G. Jouquand
107-0861	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0862	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0863	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0864	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0865	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0866	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0867	SD 179 FS 1056	E	N. Ménez
107-0868	SD 180 FO 1058	O	A. Mahé
107-0869	SD 180 FO 1058	O	A. Mahé
107-0870	SD 180 FO 1058	O	A. Mahé
107-0871	SD 180 FO 1058	O	A. Mahé
107-0872	SD 180 FO 1058	O	A. Mahé
107-0873	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
107-0874	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
107-0875	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
107-0876	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
108-0009	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
108-0010	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
108-0011	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	G. Jouquand
108-0012	SD 180 FO 1058/ PO 1334	E	A. Mahé
108-0013	SD 182 FO 1099/ FO 1160	E	A. Mahé
108-0014	SD 182 FO 1099/ FO 1160	E	A. Mahé
108-0015	SD 182 FO 1099/ FO 1160	E	A. Mahé
108-0016	SD 182 FO 1099/ FO 1160	E	A. Mahé
108-0017	SD 182 FO 1099/ FO 1160	E	A. Mahé
108-0018	SD 182 FO 1099/ FO 1160	S	A. Mahé
108-0019	SD 182 FO 1099/ FO 1160	S	A. Mahé
108-0020	SD 182 FO 1099/ FO 1160	S	A. Mahé
108-0021	SD 182 FO 1099/ FO 1160	S	A. Mahé
108-0022	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0023	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0024	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0025	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0026	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0027	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0028	SD 183 FO 1063	S	N. Ménez
108-0029	SD 185 FO 1180	N	G. Jouquand
108-0030	SD 185 FO 1180	N	G. Jouquand
108-0031	SD 185 FO 1180	N	G. Jouquand
108-0032	SD 185 FO 1180	N	G. Jouquand
108-0033	SD 185 FO 1180	N	G. Jouquand
108-0034	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0035	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0036	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0037	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0038	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0039	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	N	N. Ménez
108-0040	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	E	N. Ménez
108-0041	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	E	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0042	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	E	N. Ménez
108-0043	SD 184 FO 1058/ GO 1180 - Inter	E	N. Ménez
108-0044	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0045	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0046	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0047	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0048	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0049	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0050	SD 186 FO 1099	N	N. Ménez
108-0051	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0052	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0053	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0054	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0055	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0056	SD 188 FO 1078 - Extrémité sud	O	N. Ménez
108-0057	SD 189 FO 1078 - Extrémité nord	O	A. Mahé
108-0058	SD 189 FO 1078 - Extrémité nord	O	A. Mahé
108-0059	SD 189 FO 1078 - Extrémité nord	O	A. Mahé
108-0060	SD 189 FO 1078 - Extrémité nord	O	A. Mahé
108-0061	SD 189 FO 1078 - Extrémité nord	O	A. Mahé
108-0062	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0063	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0064	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0065	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0066	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0067	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	E	N. Ménez
108-0068	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	E	N. Ménez
108-0069	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	E	N. Ménez
108-0070	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	E	N. Ménez
108-0071	SD 190 FO 1080/ FO 1081 - Inter	E	N. Ménez
108-0072	SD 191 FO 1081 (Erreur étiquette)	S	A. Mahé
108-0073	SD 191 FO 1081 (Erreur étiquette)	S	A. Mahé
108-0074	SD 191 FO 1081 (Erreur étiquette)	S	A. Mahé
108-0075	SD 191 FO 1081 (Erreur étiquette)	S	A. Mahé
108-0076	SD 191 FO 1081 (Erreur étiquette)	S	A. Mahé
108-0077	SD 191 FO 1081	N	G. Jouquand
108-0078	SD 191 FO 1081	N	G. Jouquand
108-0079	SD 191 FO 1081	N	G. Jouquand
108-0080	SD 191 FO 1081	N	G. Jouquand
108-0081	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	O	N. Ménez
108-0082	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	O	N. Ménez
108-0083	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	O	N. Ménez
108-0084	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	O	N. Ménez
108-0085	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	O	N. Ménez
108-0086	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0087	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	S	N. Ménez
108-0088	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0089	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0090	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0091	SD 192 FO 1087/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0092	SD 193 FO 1087	E	N. Ménez
108-0093	SD 193 FO 1087	E	N. Ménez
108-0094	SD 193 FO 1087	E	N. Ménez
108-0095	SD 193 FO 1087	E	N. Ménez
108-0096	SD 193 FO 1087	E	N. Ménez
108-0097	SD 196 FO 1087	E	A. Mahé
108-0098	SD 196 FO 1087	E	A. Mahé
108-0099	SD 196 FO 1087	E	A. Mahé
108-0100	SD 196 FO 1087	E	A. Mahé
108-0101	SD 196 FO 1087	E	A. Mahé
108-0102	SD 198 FO 1087	E	A. Mahé
108-0103	SD 198 FO 1087	E	A. Mahé
108-0104	SD 198 FO 1087	E	A. Mahé
108-0105	SD 198 FO 1087	E	A. Mahé
108-0106	SD 198 FO 1087	E	A. Mahé
108-0107	SD 199 FO 1027	E	A. Mahé
108-0108	SD 199 FO 1027	E	A. Mahé
108-0109	SD 199 FO 1027	E	A. Mahé
108-0110	SD 199 FO 1027	E	A. Mahé
108-0111	SD 199 FO 1027	E	A. Mahé
108-0112	SD 200 FO 1099	E	A. Mahé
108-0113	SD 200 FO 1099	E	A. Mahé
108-0114	SD 200 FO 1099	E	A. Mahé
108-0115	SD 200 FO 1099	E	A. Mahé
108-0116	SD 200 FO 1099	E	A. Mahé
108-0117	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	O	N. Ménez
108-0118	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	O	N. Ménez
108-0119	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	O	N. Ménez
108-0120	SD 201 FO 1087	E	A. Mahé
108-0121	SD 201 FO 1087	E	A. Mahé
108-0122	SD 201 FO 1087	E	A. Mahé
108-0123	SD 201 FO 1087	E	A. Mahé
108-0124	SD 201 FO 1087	E	A. Mahé
108-0125	SD 203 FO 1027	E	N. Ménez
108-0126	SD 203 FO 1027	E	N. Ménez
108-0127	SD 203 FO 1027	E	N. Ménez
108-0128	SD 203 FO 1027	E	N. Ménez
108-0129	SD 203 FO 1027	E	N. Ménez
108-0130	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0131	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0132	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0133	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0134	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0135	SD 205 FO 1099	E	N. Ménez
108-0136	SD 206 FO 1081	S	G. Jouquand
108-0137	SD 206 FO 1081	S	G. Jouquand
108-0138	SD 206 FO 1081	S	G. Jouquand
108-0139	SD 206 FO 1081	S	G. Jouquand
108-0140	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	O	N. Ménez
108-0141	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	O	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0142	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0143	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0144	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0145	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0146	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0147	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0148	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0149	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0150	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0151	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0152	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0153	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0154	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0155	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0156	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0157	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0158	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0159	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0160	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0161	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0162	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0163	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0164	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0165	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0166	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0167	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0168	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0169	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0170	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0171	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0172	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0173	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0174	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0175	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0176	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0177	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0178	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0179	SD 197 FO 1087/ FS 1094/ FO 1027	0	N. Ménez
108-0180	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	0	N. Ménez
108-0181	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	0	N. Ménez
108-0182	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	0	N. Ménez
108-0183	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	0	N. Ménez
108-0184	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	0	N. Ménez
108-0185	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	S	N. Ménez
108-0186	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	S	N. Ménez
108-0187	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	S	N. Ménez
108-0188	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	N	N. Ménez
108-0189	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	N	N. Ménez
108-0190	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	N	N. Ménez
108-0191	SD 207 FO 1081/ FO 1027 - Inter	N	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0192	SD 209 FO 1027/ PO 1337	O	N. Ménez
108-0193	SD 209 FO 1027/ PO 1337	O	N. Ménez
108-0194	SD 209 FO 1027/ PO 1337	O	N. Ménez
108-0195	SD 209 FO 1027/ PO 1337	O	N. Ménez
108-0196	SD 209 FO 1027/ PO 1337	O	N. Ménez
108-0197	SD 209 PO 1337	O	N. Ménez
108-0198	SD 209 PO 1337	O	N. Ménez
108-0199	SD 209 PO 1337	O	N. Ménez
108-0200	SD 209 FO 1027	O	N. Ménez
108-0201	SD 209 FO 1027	O	N. Ménez
108-0202	SD 209 FO 1027	O	N. Ménez
108-0203	PO 1335	Z	A. Mahé
108-0204	PO 1335	Z	A. Mahé
108-0205	PO 1335	Z	A. Mahé
108-0206	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	O	N. Ménez
108-0207	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	O	N. Ménez
108-0208	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	O	N. Ménez
108-0209	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	O	N. Ménez
108-0210	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	O	N. Ménez
108-0211	SD 208 FO 1081	S	N. Ménez
108-0212	SD 208 FO 1082	S	N. Ménez
108-0213	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	N	N. Ménez
108-0214	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	N	N. Ménez
108-0215	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	N	N. Ménez
108-0216	SD 208 FO 1081/ FO 1099 Inter	N	N. Ménez
108-0217	SD 210 FO 1027	E	N. Ménez
108-0218	SD 210 FO 1027	E	N. Ménez
108-0219	SD 210 FO 1027	E	N. Ménez
108-0220	SD 210 FO 1027	E	N. Ménez
108-0221	SD 210 FO 1027	E	N. Ménez
108-0222	SD 212 FO 1099/ PO 1338	O	A. Mahé
108-0223	SD 212 FO 1099/ PO 1338	O	A. Mahé
108-0224	SD 212 FO 1099/ PO 1338	O	A. Mahé
108-0225	SD 212 FO 1099/ PO 1338	O	A. Mahé
108-0226	SD 212 FO 1099/ PO 1338	O	A. Mahé
108-0227	SD 213 FO 1099	O	N. Ménez
108-0228	SD 213 FO 1099	O	N. Ménez
108-0229	SD 213 FO 1099	O	N. Ménez
108-0230	SD 213 FO 1099	O	N. Ménez
108-0231	SD 213 FO 1099	O	N. Ménez
108-0232	SD 214 FO 1099	O	A. Mahé
108-0233	SD 214 FO 1099	O	A. Mahé
108-0234	SD 214 FO 1099	O	A. Mahé
108-0235	SD 214 FO 1099	O	A. Mahé
108-0236	SD 214 FO 1099	O	A. Mahé
108-0237	SD 215 FO 1099	O	A. Mahé
108-0238	SD 215 FO 1099	O	A. Mahé
108-0239	SD 215 FO 1099	O	A. Mahé
108-0240	SD 215 FO 1099	O	A. Mahé
108-0241	SD 215 FO 1099	O	A. Mahé



N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0242	SD 216 FS 1131/ FS 1281	N	N. Ménez
108-0243	SD 216 FS 1131/ FS 1281	N	N. Ménez
108-0244	SD 216 FS 1131/ FS 1281	N	N. Ménez
108-0245	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0246	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0247	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0248	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0249	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0250	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0251	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0252	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0253	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0254	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0255	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0256	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0257	SD 216 FS 1131/ FS 1281	E	N. Ménez
108-0258	SD 216 FS 1132	E	N. Ménez
108-0259	SD 216 FS 1132	E	N. Ménez
108-0260	SD 216 FS 1132	E	N. Ménez
108-0261	SD 216 FS 1132	E	N. Ménez
108-0262	SD 216 FS 1132	E	N. Ménez
108-0263	SD 216 FS 1281	E	N. Ménez
108-0264	SD 216 FS 1281	E	N. Ménez
108-0265	SD 216 FS 1281	E	N. Ménez
108-0266	SD 216 FS 1281	E	N. Ménez
108-0267	SD 216 FS 1281	E	N. Ménez
108-0268	SD 216 PO 1339	E	N. Ménez
108-0269	SD 216 PO 1339	E	N. Ménez
108-0270	SD 216 PO 1339	E	N. Ménez
108-0271	SD 216 PO 1339	E	N. Ménez
108-0272	SD 216 PO 1339	E	N. Ménez
108-0273	PO 1137	O	N. Ménez
108-0274	PO 1137	O	N. Ménez
108-0275	PO 1137	O	N. Ménez
108-0276	PO 1137	O	N. Ménez
108-0277	PO 1137	O	N. Ménez
108-0278	PO 1340	O	N. Ménez
108-0279	PO 1340	O	N. Ménez
108-0280	PO 1340	O	N. Ménez
108-0281	PO 1340	O	N. Ménez
108-0282	PO 1340	O	N. Ménez
108-0283	PO 1340	O	N. Ménez
108-0284	PO 1304	O	N. Ménez
108-0285	PO 1304	O	N. Ménez
108-0286	PO 1304	O	N. Ménez
108-0287	PO 1304	O	N. Ménez
108-0288	PO 1304	O	N. Ménez
108-0289	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez
108-0290	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez
108-0291	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0292	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez
108-0293	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez
108-0294	SD 218 PO 1304	O	N. Ménez
108-0295	SD 218 FO 1342	O	A. Mahé
108-0296	SD 218 FO 1342	O	A. Mahé
108-0297	SD 218 FO 1342	O	A. Mahé
108-0298	SD 218 FO 1342	O	A. Mahé
108-0299	SD 218 FO 1342	O	A. Mahé
108-0300	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0301	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0302	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0303	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0304	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0305	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0306	SD 217 FO 1342	O	N. Ménez
108-0310	SD 227 PO 1278	E	A. Mahé
108-0311	SD 227 PO 1278	E	A. Mahé
108-0312	SD 227 PO 1278	E	A. Mahé
108-0313	SD 227 PO 1278	E	A. Mahé
108-0314	SD 227 PO 1278	E	A. Mahé
108-0315	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0316	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0317	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0318	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0319	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0320	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0321	SD 228 PO 1280	E	N. Ménez
108-0322	SD 229 PO 1133	E	A. Mahé
108-0323	SD 229 PO 1133	E	A. Mahé
108-0324	SD 229 PO 1133	E	A. Mahé
108-0325	SD 229 PO 1133	E	A. Mahé
108-0326	SD 229 PO 1133	E	A. Mahé
108-0327	SD 232 FO 1342	E	N. Ménez
108-0328	SD 232 FO 1342	E	N. Ménez
108-0329	SD 232 FO 1342	E	N. Ménez
108-0330	SD 232 FO 1342	E	N. Ménez
108-0331	SD 232 FO 1342	E	N. Ménez
108-0332	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0333	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0334	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0335	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0336	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0337	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0338	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0339	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0340	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0341	SD 234 FO 1033/ FY 1184	N	N. Ménez
108-0343	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0344	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0345	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0346	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0347	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0348	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0349	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0350	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0351	SD 235 FO 1322	N	N. Ménez
108-0352	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	N	N. Ménez
108-0353	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	N	N. Ménez
108-0354	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	N	N. Ménez
108-0355	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	S	N. Ménez
108-0356	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	S	N. Ménez
108-0357	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	S	N. Ménez
108-0358	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	S	N. Ménez
108-0359	SD 235 VO 1305/ FO 1321/ FO 1322/ FO 1346/ FO 1347	S	N. Ménez
108-0360	SD 235 FO 1321	E	N. Ménez
108-0361	SD 235 FO 1321	E	N. Ménez
108-0362	SD 235 FO 1321	O	N. Ménez
108-0363	SD 235 FO 1321	O	N. Ménez
108-0364	SD 235 FO 1321	O	N. Ménez
108-0365	SD 235 FO 1321	O	N. Ménez
108-0366	SD 235 FO 1321	O	N. Ménez
108-0367	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0368	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0369	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0370	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0371	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0372	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0373	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0374	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0375	SD 235 FO 1346/ VO 1305	E	N. Ménez
108-0376	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0377	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0378	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0379	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0380	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0381	SD 235 VO 1305 recouvrant FO 1347	E	N. Ménez
108-0382	SD 235 FO 1322	S	N. Ménez
108-0383	SD 235 FO 1322	S	N. Ménez
108-0384	SD 235 FO 1322	S	N. Ménez
108-0385	SD 235 FO 1322	S	N. Ménez
108-0386	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0387	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0388	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0389	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0390	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0391	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0392	SD 235 VO 1305 - Détail		N. Ménez
108-0393	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0394	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0395	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0396	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0397	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0398	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0399	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0400	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0401	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0402	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0403	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0404	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0405	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0406	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0407	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0408	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0409	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0410	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0411	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0412	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0413	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0414	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0415	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0416	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0417	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0418	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0419	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0420	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0421	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0422	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0423	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0424	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0425	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0426	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0427	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0428	SD 235 - Photos redressées	Z	A. Mahé
108-0429	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0430	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0431	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0432	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0433	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0434	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0435	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0436	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0437	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0438	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0439	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0440	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0441	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0442	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0443	SD 235 VO 1305/ FO 1346	Z	N. Ménez
108-0444	SD 134 FO 1321	E	N. Ménez
108-0445	SD 134 FO 1321	E	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0446	SD 134 FO 1321	E	N. Ménez
108-0447	SD 134 FO 1321	E	N. Ménez
108-0448	SD 134 FO 1321	E	N. Ménez
108-0449	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0450	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0451	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0452	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0453	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0454	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0455	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0456	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0457	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	E	N. Ménez
108-0458	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0459	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0460	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0461	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0462	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0463	SD 134 FO 1347 recouvert par VO 1305	O	N. Ménez
108-0464	SD 134 VO 1305	S	N. Ménez
108-0465	SD 134 VO 1305	S	N. Ménez
108-0466	SD 134 VO 1305	S	N. Ménez
108-0467	SD 134 VO 1305	S	N. Ménez
108-0468	SD 134 VO 1305	N	N. Ménez
108-0469	SD 134 VO 1305	N	N. Ménez
108-0470	SD 134 VO 1305	N	N. Ménez
108-0471	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0472	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0473	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0474	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0475	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0476	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0477	FS 1139 - Coupe 1	E	N. Ménez
108-0478	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0479	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0480	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0481	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0482	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0483	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0484	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0485	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0486	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0487	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0488	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0489	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0490	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0491	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0492	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0493	FS 1139 - Vue dépôt de mobilier fond de l'US.3		N. Ménez
108-0494	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0495	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0496	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0497	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0498	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0499	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0500	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0501	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0502	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0503	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0504	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0505	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0506	FS 1139 - Vue générale	O	N. Ménez
108-0511	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0512	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0513	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0514	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0515	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0516	FS 1139 - Vue générale	NE	N. Ménez
108-0517	FS 1139 - Vue générale	SE	N. Ménez
108-0518	FS 1139 - Vue générale	SE	N. Ménez
108-0519	FS 1139 - Vue générale	SE	N. Ménez
108-0520	FS 1139 - Vue générale	SE	N. Ménez
108-0521	FS 1139 - Vue générale	SO	N. Ménez
108-0522	FS 1139 - Vue générale	SO	N. Ménez
108-0523	FS 1139 - Vue générale	SO	N. Ménez
108-0524	FS 1139 - Vue générale	SO	N. Ménez
108-0525	FS 1139 - Vue générale	NO	N. Ménez
108-0526	FS 1139 - Vue générale	NO	N. Ménez
108-0527	FS 1139 - Vue générale	NO	N. Ménez
108-0528	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0529	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0530	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0531	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0532	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0533	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0534	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0535	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0536	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0537	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0538	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0539	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0540	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0541	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0542	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0543	FS 1139 - Vue générale oblique	N	N. Ménez
108-0544	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0545	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0546	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0547	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0548	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0549	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0550	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0551	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0552	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0553	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0554	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0555	FS 1139 - Vue générale oblique	NE	N. Ménez
108-0556	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0557	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0558	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0559	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0560	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0561	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0562	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0563	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0564	FS 1139 - Vue générale oblique	E	N. Ménez
108-0566	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0567	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0568	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0569	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0570	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0571	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0572	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0573	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0574	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0575	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0576	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0577	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0578	FS 1139 - Vue générale oblique	S	N. Ménez
108-0579	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0580	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0581	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0582	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0583	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0584	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0585	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0586	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0587	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0588	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0589	FS 1139 - Vue générale oblique	O	N. Ménez
108-0590	PO 1350/ PO 1351/ PO 1352/ PO 1353/ SA 1354/ FS 1355/ PO 1356/ SA 1357/ PO 1358/ SA 1359	S	N. Ménez
108-0591	PO 1350/ PO 1351/ PO 1352/ PO 1353/ SA 1354/ FS 1355/ PO 1356/ SA 1357/ PO 1358/ SA 1359	S	N. Ménez
108-0592	PO 1350/ PO 1351/ PO 1352/ PO 1353/ SA 1354/ FS 1355/ PO 1356/ SA 1357/ PO 1358/ SA 1359	S	N. Ménez
108-0593	PO 1350/ PO 1351/ PO 1352/ PO 1353/ SA 1354/ FS 1355/ PO 1356/ SA 1357/ PO 1358/ SA 1359	S	N. Ménez
108-0594	PO 1350/ PO 1351/ PO 1352/ PO 1353/ SA 1354/ FS 1355/ PO 1356/ SA 1357/ PO 1358/ SA 1359	S	N. Ménez
108-0595	PO 1351/ PO 1352	S	A. Mahé
108-0596	PO 1351/ PO 1352	S	A. Mahé
108-0597	PO 1351/ PO 1352	S	A. Mahé
108-0598	PO 1351/ PO 1352	S	A. Mahé
108-0599	SD 237 PO 1350	O	A. Mahé
108-0600	SD 237 PO 1350	O	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0601	SD 237 PO 1350	O	A. Mahé
108-0602	SD 237 PO 1350	O	A. Mahé
108-0603	SD 237 PO 1350	O	A. Mahé
108-0604	SD 238 PO 1358	O	A. Mahé
108-0605	SD 238 PO 1358	O	A. Mahé
108-0606	SD 238 PO 1358	O	A. Mahé
108-0607	SD 238 PO 1358	O	A. Mahé
108-0608	SD 238 PO 1358	O	A. Mahé
108-0609	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0610	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0611	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0612	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0613	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0614	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0615	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0616	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0617	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0618	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0619	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0620	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0621	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0622	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0623	SD 240 SA 1345	O	N. Ménez
108-0624	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0625	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0626	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0627	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0628	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0629	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0630	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0631	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0632	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0633	SD 241 SA 1357	N	A. Mahé
108-0634	SD 241 SA 1357	N	A. Mahé
108-0635	SD 241 SA 1357	N	A. Mahé
108-0636	SD 241 SA 1357	N	A. Mahé
108-0637	SD 241 SA 1357	N	A. Mahé
108-0640	SD 235 - Vue générale coupe est	N	A. Mahé
108-0641	SD 235 - Vue générale coupe est	N	A. Mahé
108-0642	SD 235 - Vue générale coupe est	N	A. Mahé
108-0643	SD 235 - Vue générale coupe est	N	A. Mahé
108-0644	SD 235 - Vue générale coupe est	S	A. Mahé
108-0645	SD 235 - Vue générale coupe est	S	A. Mahé
108-0646	SD 235 FO 1000	E	A. Mahé
108-0647	SD 235 FO 1000	E	A. Mahé
108-0648	SD 235 FO 1000	E	A. Mahé
108-0649	SD 235 FO 1000	E	A. Mahé
108-0650	SD 235 - Vue générale	S	A. Mahé
108-0651	SD 235 - Vue générale	S	A. Mahé
108-0652	SD 235 - Vue générale	N	A. Mahé



N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0653	SD 235 - Vue générale	N	A. Mahé
108-0654	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0655	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0656	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0657	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0658	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0659	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0660	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0661	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0662	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0663	SD 235 - Vue générale coupe est	E	A. Mahé
108-0664	SD 235 FO 1346	E	A. Mahé
108-0665	SD 235 FO 1346	E	A. Mahé
108-0666	SD 235 FO 1347	E	A. Mahé
108-0667	SD 235 FO 1347	E	A. Mahé
108-0668	SD 235 VO 1305	E	A. Mahé
108-0669	SD 235 VO 1305	E	A. Mahé
108-0670	SD 235 - Vue générale coupe ouest	N	A. Mahé
108-0671	SD 235 - Vue générale coupe ouest	N	A. Mahé
108-0672	SD 235 - Vue générale coupe ouest	S	A. Mahé
108-0673	SD 235 - Vue générale coupe ouest	S	A. Mahé
108-0674	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0675	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0676	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0677	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0678	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0679	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0680	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0681	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0682	SD 235 - Vue générale coupe ouest	O	A. Mahé
108-0683	SD 235 FO 1000	O	A. Mahé
108-0684	SD 235 FO 1000	O	A. Mahé
108-0685	SD 235 FO 1322/ FO 1347	O	A. Mahé
108-0686	SD 235 FO 1322/ FO 1347	O	A. Mahé
108-0687	SD 242 FO 1322	S	A. Mahé
108-0688	SD 242 FO 1322	S	A. Mahé
108-0689	SD 242 FO 1322	S	A. Mahé
108-0690	SD 242 FO 1322	S	A. Mahé
108-0691	SD 242 FO 1322	S	A. Mahé
108-0692	SD 243 FO 1000/ FO 1322	S	A. Mahé
108-0693	SD 243 FO 1000/ FO 1322	S	A. Mahé
108-0694	SD 243 FO 1000/ FO 1322	S	A. Mahé
108-0695	SD 243 FO 1000/ FO 1322	S	A. Mahé
108-0696	SD 243 FO 1000/ FO 1322	S	A. Mahé
108-0697	SD 243 FO 1000/ FO 1322	O	A. Mahé
108-0698	SD 243 FO 1000/ FO 1322	O	A. Mahé
108-0699	SD 243 FO 1000/ FO 1322	O	A. Mahé
108-0700	SD 243 FO 1000/ FO 1322	O	A. Mahé
108-0701	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0702	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0703	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0704	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0705	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0706	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0707	SD 244 FO 1322/ PO 1360	N	N. Ménez
108-0708	SD 245 FO 1322	N	G. Jouquand
108-0709	SD 245 FO 1322	N	G. Jouquand
108-0710	SD 245 FO 1322	N	G. Jouquand
108-0711	SD 245 FO 1322	N	G. Jouquand
108-0712	SD 246 FO 1322/ FO 1361	S	A. Mahé
108-0713	SD 246 FO 1322/ FO 1361	S	A. Mahé
108-0714	SD 246 FO 1322/ FO 1361	S	A. Mahé
108-0715	SD 246 FO 1322/ FO 1361	S	A. Mahé
108-0716	SD 246 FO 1322/ FO 1361	S	A. Mahé
108-0717	SD 247 FO 1361	E	N. Ménez
108-0718	SD 247 FO 1361	E	N. Ménez
108-0719	SD 247 FO 1361	E	N. Ménez
108-0720	SD 247 FO 1361	E	N. Ménez
108-0721	SD 247 FO 1361	E	N. Ménez
108-0722	Ambiance		N. Ménez
108-0723	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0724	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0725	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0726	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0727	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0728	SD 248 FO 1361	O	N. Ménez
108-0729	SD 251 FO 1323	S	A. Mahé
108-0730	SD 251 FO 1323	S	A. Mahé
108-0731	SD 251 FO 1323	S	A. Mahé
108-0732	SD 250 FO 1323	N	A. Mahé
108-0733	SD 250 FO 1323	N	A. Mahé
108-0734	SD 250 FO 1323	N	A. Mahé
108-0735	SD 252 FO 1308/ FO 1313	S	A. Mahé
108-0736	SD 252 FO 1308/ FO 1313	S	A. Mahé
108-0737	SD 252 FO 1308/ FO 1313	S	A. Mahé
108-0738	SD 252 FO 1308/ FO 1313	S	A. Mahé
108-0739	SD 252 FO 1308/ FO 1313	S	A. Mahé
108-0740	SD 252 FO 1308/ FO 1313	E	A. Mahé
108-0741	SD 252 FO 1308/ FO 1313	E	A. Mahé
108-0742	SD 253 FO 1313	E	A. Mahé
108-0743	SD 253 FO 1313	E	A. Mahé
108-0744	SD 253 FO 1313	E	A. Mahé
108-0745	SD 254 FO 1308	O	A. Mahé
108-0746	SD 254 FO 1308	O	A. Mahé
108-0747	SD 254 FO 1308	O	A. Mahé
108-0748	SD 254 FO 1308	O	A. Mahé
108-0749	SD 254 FO 1308	O	A. Mahé
108-0750	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez
108-0751	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez
108-0752	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0753	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez
108-0754	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez
108-0755	SD 255 FO 1308	N	N. Ménez
108-0756	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0757	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0758	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0759	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0760	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0761	SD 255 FO 1308/ FO 1312 - Inter	N	N. Ménez
108-0762	SD 256 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0763	SD 256 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0764	SD 256 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0765	SD 256 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0766	SD 256 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0767	SD 257 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0768	SD 257 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0769	SD 257 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0770	SD 257 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0771	SD 257 FO 1312/ FO 1308 - Inter	S	A. Mahé
108-0772	SD 258 FO 1312	S	A. Mahé
108-0773	SD 258 FO 1312	S	A. Mahé
108-0774	SD 258 FO 1312	S	A. Mahé
108-0775	SD 258 FO 1312	S	A. Mahé
108-0776	SD 258 FO 1312	S	A. Mahé
108-0777	Vue du chantier		N. Ménez
108-0778	Vue du chantier		N. Ménez
108-0779	Vue du chantier		N. Ménez
108-0780	Vue du chantier		N. Ménez
108-0781	Vue du chantier		N. Ménez
108-0782	SD 259 FO 1312	S	A. Mahé
108-0783	SD 259 FO 1312	S	A. Mahé
108-0784	SD 259 FO 1312	S	A. Mahé
108-0785	SD 259 FO 1312	S	A. Mahé
108-0786	SD 259 FO 1312	S	A. Mahé
108-0787	SD 261 FO 1312 - Extrémité SE	O	A. Mahé
108-0788	SD 261 FO 1312 - Extrémité SE	O	A. Mahé
108-0789	SD 261 FO 1312 - Extrémité SE	O	A. Mahé
108-0790	SD 261 FO 1312 - Extrémité SE	O	A. Mahé
108-0791	SD 261 FO 1312 - Extrémité SE	O	A. Mahé
108-0792	SD 260 FO 1311	S	A. Mahé
108-0793	SD 260 FO 1311	S	A. Mahé
108-0794	SD 260 FO 1311	S	A. Mahé
108-0795	SD 260 FO 1311	S	A. Mahé
108-0796	SD 260 FO 1311	S	A. Mahé
108-0797	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0798	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0799	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0800	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	N	A. Mahé
108-0801	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	N	A. Mahé
108-0802	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	N	A. Mahé

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0803	SD 262 FO 1308/ FO 1310 - Inter	N	A. Mahé
108-0804	SD 263 FO 1308/ FO 1311	E	A. Mahé
108-0805	SD 263 FO 1308/ FO 1311	E	A. Mahé
108-0806	SD 263 FO 1308/ FO 1311	E	A. Mahé
108-0807	SD 263 FO 1308/ FO 1311	N	A. Mahé
108-0808	SD 263 FO 1308/ FO 1311	N	A. Mahé
108-0809	SD 264 FO 1311	O	A. Mahé
108-0810	SD 264 FO 1311	O	A. Mahé
108-0811	SD 264 FO 1311	O	A. Mahé
108-0812	SD 264 FO 1311	O	A. Mahé
108-0813	SD 264 FO 1311	O	A. Mahé
108-0814	SD 265 FO 1311/ FO 1308 - Inter	S	N. Ménez
108-0815	SD 265 FO 1311/ FO 1308 - Inter	S	N. Ménez
108-0816	SD 265 FO 1311/ FO 1308 - Inter	S	N. Ménez
108-0817	SD 265 FO 1311/ FO 1308 - Inter	S	N. Ménez
108-0818	SD 265 FO 1311/ FO 1308 - Inter	S	N. Ménez
108-0819	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0820	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0821	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0822	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0823	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0824	SD 265 FO 1311/ FO 1312/ FO 1308	N	N. Ménez
108-0825	SD 266 FO 1308	N	A. Mahé
108-0826	SD 266 FO 1308	N	A. Mahé
108-0827	SD 266 FO 1308	N	A. Mahé
108-0828	SD 266 FO 1308	N	A. Mahé
108-0829	SD 266 FO 1308	N	A. Mahé
108-0830	SD 266 FO 1308	S	A. Mahé
108-0831	SD 266 FO 1308	S	A. Mahé
108-0832	SD 266 FO 1308	S	A. Mahé
108-0833	SD 266 FO 1308	S	A. Mahé
108-0834	SD 267 FO 1309/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0835	SD 267 FO 1309/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0836	SD 267 FO 1309/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0837	SD 267 FO 1309/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0838	SD 267 FO 1309/ FO 1310 - Inter	O	A. Mahé
108-0839	SD 268 FO 1310	O	A. Mahé
108-0840	SD 268 FO 1310	O	A. Mahé
108-0841	SD 268 FO 1310	O	A. Mahé
108-0842	SD 268 FO 1310	O	A. Mahé
108-0843	SD 268 FO 1310	O	A. Mahé
108-0844	SD 269 FO 1309	O	N. Ménez
108-0845	SD 269 FO 1309	O	N. Ménez
108-0846	SD 269 FO 1309	O	N. Ménez
108-0847	SD 269 FO 1309	O	N. Ménez
108-0848	SD 269 FO 1309	O	N. Ménez
108-0849	SD 269 FO 1309	E	N. Ménez
108-0850	SD 269 FO 1309	E	N. Ménez
108-0851	SD 269 FO 1309	E	N. Ménez
108-0852	SD 269 FO 1309	E	N. Ménez

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0853	SD 270 FO 1308	N	A. Mahé
108-0854	SD 270 FO 1308	N	A. Mahé
108-0855	SD 270 FO 1308	N	A. Mahé
108-0856	SD 270 FO 1308/ FO 1309 - Inter	S	A. Mahé
108-0857	SD 270 FO 1308/ FO 1309 - Inter	S	A. Mahé
108-0858	SD 270 FO 1308/ FO 1309 - Inter	S	A. Mahé
108-0859	SD 270 FO 1308/ FO 1309 - Inter	S	A. Mahé
108-0860	SD 271 FO 1308 - Extrémité	E	N. Ménez
108-0861	SD 271 FO 1308 - Extrémité	E	N. Ménez
108-0862	SD 271 FO 1308 - Extrémité	E	N. Ménez
108-0863	SD 271 FO 1308 - Extrémité	E	N. Ménez
108-0864	SD 271 FO 1308 - Extrémité	E	N. Ménez
108-0865	SD 271 FO 1308/ FO 1309 - Inter	N	N. Ménez
108-0866	SD 271 FO 1308/ FO 1309 - Inter	N	N. Ménez
108-0867	SD 271 FO 1308/ FO 1309 - Inter	N	N. Ménez
108-0868	SD 271 FO 1308/ FO 1309 - Inter	N	N. Ménez
108-0869	SD 272 FO 1308	N	N. Ménez
108-0870	SD 272 FO 1308	N	N. Ménez
108-0871	SD 272 FO 1308	N	N. Ménez
108-0872	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	E	A. Mahé
108-0873	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	E	A. Mahé
108-0874	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	E	A. Mahé
108-0875	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	E	A. Mahé
108-0876	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	E	A. Mahé
108-0877	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	S	A. Mahé
108-0878	SD 273 FO 1330 - Extrémité nord	S	A. Mahé
108-0879	SD 274 FO 1330	S	N. Ménez
108-0880	SD 274 FO 1330	S	N. Ménez
108-0881	SD 274 FO 1330	S	N. Ménez
108-0882	SD 274 FO 1330	S	N. Ménez
108-0883	SD 274 FO 1330	S	N. Ménez
108-0884	SD 275 FO 1330	N	A. Mahé
108-0885	SD 275 FO 1330	N	A. Mahé
108-0886	SD 275 FO 1330	N	A. Mahé
108-0887	SD 275 FO 1330	N	A. Mahé
108-0888	SD 275 FO 1330	N	A. Mahé
108-0889	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0890	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0891	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0892	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0893	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0894	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0895	SD 239 PO 1356	N	N. Ménez
108-0896	SD 276 PO 1362	S	A. Mahé
108-0897	SD 276 PO 1362	S	A. Mahé
108-0898	SD 276 PO 1362	S	A. Mahé
108-0899	SD 276 PO 1362	S	A. Mahé
108-0900	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0901	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0902	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez

---

N° Photo	Description sommaire	Vue vers	Auteur
108-0903	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0904	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0905	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0906	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0907	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0908	SD 277 PO 1364/ PO 1363 - Inter	N	N. Ménez
108-0909	SD 278 PO 1336/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0910	SD 278 PO 1336/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0911	SD 278 PO 1336/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0912	SD 278 PO 1336/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0913	SD 278 PO 1336/ FO 1081 - Inter	N	N. Ménez
108-0914	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0915	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0916	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0917	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0918	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0919	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0920	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0921	SD 235 VO 1305	E	N. Ménez
108-0922	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0923	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0924	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0925	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0926	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0927	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0928	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0929	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez
108-0930	SD 134 VO 1305	E	N. Ménez

## 6. Inventaire des terres cuites

Abréviations: LTA = La Tène ancienne ; LTM = La Tène moyenne ; LTF = La Tène finale ; NMI = nombre minimum d'individus ; NR = nombre de restes

N° fait	N° sondage	N° Us	Nbre Fragments (NR)	Nbre bords	Nbre fonds	N.M.I.	Attribution chronologique
1000 ou 1029	122	1 ou 3, - 5 cm, coupe ouest	2				
1000		décapage	1				Ile s.
1000	122	1 ou 2, - 5 cm, coupe ouest	1 ( + 1 TC)				Ile/IIIe s.
1000	122	1, - 20 cm	(1 TC)				Gallo-romaine
1000		1, - 25 cm	1				Gallo-romaine
1000	135	- 20 cm	1				Ile/IIIe s.
1000	144	- 15 cm	(1 TC)				Gallo-romaine
1000	149	- 10 cm	7		7	1	Ier/IIIe s.
1000	149	1, - 20 cm	(1 TC)				Gallo-romain
1000	235	7	1 ( + 1 TC)				Ier/IIIe s.
1000	243	1, - 25 cm	4				Ier s.
1000	243	1, - 40 cm	(1 TC)				Gallo-romain
1000	243	1, - 45 cm	1				Gallo-romain
1000/1032	243	- 30 cm	(1 TC)				Gallo-romain
1002		décapage	2				Âge du Fer
1006		décapage	1				Iere moitié Ier s.
1006		1, - 30 cm	1				Gallo-romain
1006	146	1, - 5 cm	1			1	Ier moitié Ier s.
1006	146	- 10 cm	3				Ier s.
1006	147	1, - 10 cm	(1 TC)				Gallo-romaine
1006	147	- 20 cm	1				Ile s.
1012	146	2, - 5 cm	1			1	Ile s.
1025		décapage	3				Âge du Fer
1026			11			1	Second tiers LTM/milieu LTF
1027		1	1		1	1	Second âge du Fer
1027		décapage	4				Fin du second âge du Fer
1027		surface	1		1	1	Second âge du Fer
1027	36	1, - 0 à 25 cm	5			2	Fin âge du Fer
1027	197	1, - 30 cm	3	2		1	LTF
1027	199	3, - 50 cm	3				LTF
1027	203	1, - 40 cm	4	2		1	LTF
1027	203	1, - 60 cm	19	2		1	LTM/changement d'ère
1027	203	3, - 43 cm	14				Second âge du Fer
1027	210	- 25 cm	3		1	1	Second âge du Fer
1027	210	- 2 cm	1				Fin du second âge du Fer
1027	210	- 40 cm	15	3	6	1	Second tiers LTM/milieu LTF
1027		- 40 cm	1				Second âge du Fer
1027	211	- 5 cm	4				LTF
1027	211	- 20 cm	5				LTF
1036	213	- 10 cm	2				Second âge du Fer
1039		décapage	1 ( + 1 TC)				Âge du Fer
1043	3		1				Fin du second âge du Fer
1043	4		1				Second âge du Fer
1043	5		1				Second âge du Fer
1043/1063			2				Indéterminée
1058	7	1	3				Second âge du Fer
1058	7	3	15				Second âge du Fer

N° fait	N° sondage	N° Us	Nbre Fragments (NR)	Nbre bords	Nbre fonds	N.M.I.	Attribution chronologique
1058	8	- 5 cm	(1 TC)				Gallo-romain
1058	8	- 26 cm	(6 TC)				Indéterminée
1058	9	- 5 cm	(1 TC)				Indéterminée
1058	9	- 30 cm	3				Second âge du Fer
1058	180	2, - 40 cm	3				Second âge du Fer
1058	180	2, - 45 cm	2 ( + 1 TC)				Second âge du Fer
1058	180	2, - 50 cm	19	1	1	2	LTM/changement d'ère
1058	180	3, - 56 à 60 cm	7		2	1	Second âge du Fer
1058	184	- 7 cm	1 ( + 1 TC)				Second âge du Fer
1060	177	- 5 cm	4				Fin du second âge du Fer
1060	177	- 15 cm	(1 TC)				Gallo-romaine
1063		décapage	4				Second âge du Fer
1063	17	1, - 25 cm	4	1		1	Second tiers LTM/début LTF
1063	17	3, - 45 à 50 cm	10	5	3	1	LTM/début LTF
1063	18	1, - 30 cm	4				Fin du second âge du Fer
1063	108	- 40 à 60 cm	8				Indéterminée
1063	168	- 30 cm	1			1	Second âge du Fer
1063	169		(2 TC)				Gallo-romaine
1063	169	- 20 cm	21				Fin du second âge du Fer
1063	169	- 60 cm	4	1	1	1	Milieu LTA/fin LTM
1063	174	2, - 40 cm	2				Fin du second âge du Fer
1064	19	1, - 15 cm	1		1	1	Protohistoire
1064	21	2 ou 3, - 40 cm	1				Protohistoire
1064	171	1, - 20 cm	2	2		1	Second tiers LTM/changement d'ère
1064	171	1, - 35 cm	1				Second âge du Fer
1064	173	- 10 cm	4 ( + 1 TC)	1		1	Second tiers LTM
1064	173	- 15 cm	1		1	1	Second âge du Fer
1072	23	1, - 30 cm	1				Second âge du Fer
1072		- 5 cm	14		1	1	LTF
1072	165	- 50 cm	13			2	LTF ?
1072	165	1, - 60 cm	1 ( + 3 TC)				Fin âge du Fer
1072	167	- 5 cm	1				Protohistoire
1072	167	- 60 cm	(2 TC)	1			Fin âge du Fer
1075		décapage	1				Second âge du Fer
1076	24	1	1				Fin du second âge du Fer
1078	23	1, - 20 cm	18	1		1	Second âge du Fer
1078	26	3	1	1			Second âge du Fer
1078	188	1	2				Second âge du Fer
1078	188	1, - 30 cm	14	3	8	1	Second tiers LTM
1078	189	1, - 5 cm	2				Second âge du Fer
1078	189	1, - 15 à 20 cm	16	1	1	2	Second âge du Fer
1080	25	1	(6 TC)				Gallo-romain ?
1081	190	1, - 5 cm	3				LTF
1081	192	2, - 20 cm	4				LTF
1081	206	1, - 20 cm	6	1		1	Dernier tiers LTM/début LTF
1081	207	2, - 10 cm	12		1	1	Second âge du Fer
1081	207	2, - 20 à 30 cm	35	8	4	4	Second tiers LTM/milieu LTF
1081	208	1	1				Fin du second âge du Fer
1081	208	2, - 15 cm	3				Fin du second âge du Fer
1081	278	1, - 20 cm	75	5		2	Second âge du Fer



N° fait	N° sondage	N° Us	Nbre Fragments (NR)	Nbre bords	Nbre fonds	N.M.I.	Attribution chronologique
1081/1087			7				Protohistoire
1083		décapage	(1 TC)				Gallo-romain
1085	194	- 10 à 20 m	2				LTF
1087	35	4	1				Indéterminée
1087	192	- 20 cm	3		1	1	Second âge du Fer
1087	196	- 40 cm	2				LTF
1091		2	1				Second âge du Fer
1091	125	2, - 20 cm	1				Fin du second âge du Fer
1093		1	(1 TC)				Gallo-romain
1094		surface	1				Fin du second âge du Fer
1094	197	- 20 cm	(1 TC)				Indéterminée
1094	197	3, - 70 cm	1		1	1	Fin du second âge du Fer
1094	197	3, - 1 m	1	1		1	Second âge du Fer
1099		décapage	(1 TC)				Indéterminée
1099	52	8	2				Indéterminée
1099	57	1	24 TC				Second âge du Fer
1099	58		1		1	1	Fin du second âge du Fer
1099	58	1, - 5 cm	3		1	1	Fin du second âge du Fer
1099	186	2, - 40 cm	4	1		1	Second âge du Fer
1099	186	3, - 50 cm	2				Protohistoire
1099	187	- 30 cm	3				Protohistoire
1099	204	- 15 cm	1		1	1	Protohistoire
1099	205	1, - 5 cm	4				Fin du second âge du Fer
1099	205	1, - 10 à 15 cm	18	9	8	2	Dernier quart LTM/deux premiers tiers LTF
1099	205	1, - 20 cm	9				Protohistoire
1099	205	1, - 30 m	24	2		1	Protohistoire
1100		décapage	4				Fin du second âge du Fer
1100	89	1	3				Fin du second âge du Fer
1121			27	1	2	3	Dernier quart LTF/changement d'ère
1122			2				LTF
1129		décapage	3				LTF
1129	1		35	9	9	3	Seconde moitié LTF/changement d'ère
1130	1		1	1		1	Second tiers LTM/changement d'ère
1134			1			1	LTF
1137			2			2	Gallo-romaine
1139		surface	1			1	Ile s.
1139		- 1 m	2	1		1	LTF
1139	Bord ouest	- 15 cm	17	1		1	Second tiers LTM/changement d'ère
1139	1		27	1	1	1	LTF
1139	Contact 2		8	2		1	Second tiers LTM/changement d'ère
1139	2		6				LTF
1139		1 ou 3	3				LTF
1139	3		39	6	2	6	Second tiers LTM/changement d'ère
1142			1				Indéterminée
1149			2				Fin du second âge du Fer
1151		décapage	2				Indéterminée
1152		décapage	5				Second âge du Fer
1152		- 5 cm	(1 TC)				Indéterminée
1154	1		(1 TC)				Indéterminée
1155		décapage	(1 TC)				Indéterminée

N° fait	N° sondage	N° Us	Nbre Fragments (NR)	Nbre bords	Nbre fonds	N.M.I.	Attribution chronologique
1158		décapage	18	3	4	2	LTF
1170	61	3, - 40 cm	16	4	1	2	Dernier quart LTM/changement d'ère
1170	64	2, - 20 cm	13	1		1	Seconde moitié LTM/début LTF
1170	64	- 28 cm	10	1	1	1	Second tiers LTM/changement d'ère
1170	64	2, - 30 cm	8				Fin du second âge du Fer
1170	64	3, - 40 cm	23				Second tiers LTM/changement d'ère
1170	64	- 50 cm	9				Fin du second âge du Fer
1170	67	- 15 cm	1		1	1	Second âge du Fer
1170	70	4, - 8 cm	4				Fin du second âge du Fer
1170	279	- 25 cm	2	1		1	Dernier quart LTM/changement d'ère
1170	279	- 50 cm	4	3	1	2	Second âge du Fer
1170	284	- 10 cm	1		1	1	Second âge du Fer
1170	287	- 10 cm	1				Fin du second âge du Fer
1170	287	- 20 cm	41		1	1	Fin du second âge du Fer
1171	62	2, - 5 cm	3				Fin du second âge du Fer
1171	62	2	2				Âge du Fer
1171	65	1, - 15 cm	4				Fin du second âge du Fer
1171	65	1, - 25 cm	1 lithique				Indéterminée
1171	74	1, - 5 cm	1				Fin du second âge du Fer
1171	81	1, - 5 cm	1	1		1	Fin du second âge du Fer
1175		décapage	8		1	1	Second âge du Fer
1180	10	- 2 cm	(1 TC)				Indéterminée
1180	28	1, - 5 à 12 cm	1		1	1	Fin du second âge du Fer
1180	28	1, - 20 cm	7				Âge du Fer
1180	28	1, - 28 cm	1				Fin du second âge du Fer
1180	163	- 50 cm	4				Âge du Fer
1180	164	- 45 cm	4				Fin du second âge du Fer
1180	164	- 55 cm	3				Fin du second âge du Fer
1180	164	- 70 cm	1		1	1	Fin du second âge du Fer
1183			(1 TC)				Indéterminée
1201			1				Indéterminée
1202		décapage	1				Protohistoire
1209			2				Protohistoire
1212		décapage	6	4	1	4	Second tiers LTM/fin LTF
1216	47	2	1				Âge du Fer
1216	128	1	3				Fin du second âge du Fer
1218		surface	(3 TC)				Gallo-romain
1218	76	1, - 10 cm	(1 TC)				Gallo-romain
1218	76	- 30 cm	1		1	1	LTF/changement d'ère
1218	107	- 15 cm	1	1		1	LTF
1218	107	- 28 cm	3	1	1	2	LTF
1218	124	- 30 cm	2				LTF
1220		décapage	1				Protohistoire
1220	106	1, - 5 cm	3				Protohistoire
1222	78	2, - 10 cm	(3 TC)				Indéterminée
1222	78	1, - 22 cm	(3 TC)				Gallo-romain
1225		décapage	1		1	1	Second âge du Fer
1225	104	1, - 15 cm	2				Protohistoire
1230		3, - 10 cm	(1 TC)				Indéterminée
1231		1, - 10 cm	(1 TC)				Indéterminée

N° fait	N° sondage	N° Us	Nbre Fragments (NR)	Nbre bords	Nbre fonds	N.M.I.	Attribution chronologique
1242		40, - 0 à 20 cm	(6 TC)				Indéterminée
1245		décapage	1		1		Indéterminée
1265	31	2, - 36 cm	(10 TC)				Indéterminée
1281			6				LTF
1283	59	- 5 à 10 cm	70	5	5	2	Second tiers LTM/changement d'ère
1283	59	- 5 cm	(2 TC)				Indéterminée
1283		- 15 cm	54		1	1	Second âge du Fer
1283		- 30 cm	2				Second âge du Fer
1283	75	3	2				Second âge du Fer
1283	75	5	6				Fin du second âge du Fer
1283	111	1, - 10 à 20 cm	173	6	15	3	Second tiers LTM/changement d'ère
1283	111	1, - 20 à 30 cm	20	6	2	2	Dernier tiers LTF
1283	123	1, - 5 à 20 cm	18				Fin du second âge du Fer
1283	123	1, - 30 cm	(2 TC)				Indéterminée
1287		surface	1				Fin du second âge du Fer
1289		1	1				Gallo-romain
1305	134		6 (+ 3 TC)	1		3	Gallo-romain
1305	235		5			3	1er s.
1308/1312		- 5 cm	8				1er s.
1309		décapage	(1 TC)				Gallo-romain
1309	209	1, - 10 cm	1				Protohistoire
1309	269	2, - 20 cm	2				Fin du second âge du Fer
1310	268	1, - 10 cm	1				1er s.
1317	157	1	6		1	1	LTF
1318			1				Fin du second âge du Fer
1322			1				Indéterminée
1322	235	2, - 40 cm	(1 TC)				Indéterminée
1322	235	2, - 50 cm	1	1		1	1er s.
1322	242	1, - 15 cm	1		1	1	IIIe/IVe s.
1322	242	1, - 35 cm	1				Gallo-romain
1322	242	2, - 55 cm	2		1	1	Gallo-romain
1322	243	1, - 15 cm	6				Gallo-romain
1322	243	1, - 20 cm	5				Gallo-romain

## 7. Inventaire du mobilier lithique

N° objet	N° Fait	N° Sondage	N° Us	Type	Outil	Matière première	Type, Provenance	Support	Conservation	Etat	L	I	diamètre	ép. flanc	ép max	Poids (kg)
1	1063/1072	181	surface	mouture W	meule ou molette ?	granite à grains moyens à grossiers à 2 micas gris-bleu	faciès de Bobital ?		demi	lég chauffé		19	8,5	8,5	5,1	
2	1283	123	-0,4	mouture rotative	catillus	granite à grains fins moyens à deux micas	Languedias (granite de dinan-Bobital)		complet	bon		42	15	15	25	
3	1283	123		mouture rotative	meta	granite à grains fins moyens à deux micas	Languedias (granite de dinan-Bobital)		demi	altéré, pourri		40	6,8	8	8,8	
4	1060	15		mouture W	molette	migmatite anatexite	ensemble de Saint-Malo	galet	complet	altéré, pourri	18,5	16,5		6,6	2,88	
5	1060	15		mouture indét	mouture indét	granite à grains grossiers, gris-bleu, à deux micas	faciès de Bobital		fragt	chauffé			7,5	7,5	0,95	
6	1063/1072	181	-0,2	mouture W	meule	grès hétérogène rose	grès d'Erquy-Fréhel		demi	bon		37,5	17	17	22,9	
7	1237		déc	mouture W	mouture w indét	migmatite anatexite	ensemble de Saint-Malo		extrémité (3 fragts)	moyen				5,2	1,07	
8	1304			percussion	boucharde	grès quartzitique		galet	entier	bon	8,2	5,6		2,8	0,21	
9	1351		-0,1	percussion/broyage ?	boucharde/molette de corroyage ?	dolérite ? faciès différent (avec amphibole)		galet ?	entier	bon	8	6,8		4,5	0,395	
10	1283	123		percussion/polissage	marteau/aiguiseur	schiste		galet	entier	bon	8,2	3,2		1,2	0,06	
11	1325	149		percussion/polissage	percuteur-enclume/aiguiseur	dolérite	Plussulien ?	hache			13	6		2,9	0,352	
12	1130		1	percussion	percussion ?	dolérite	Plussulien ?	hache			7,4	5,2		2,6	0,152	
13	déc			polissage/abrasion	abraseur	dolérite locale		bloc	4 fragments (complet)	craté	13,5	10,3		7	0,89	
14	HS			mouture W / broyage ?	molette/broyeur ?	migmatite anatexite st malo		galet	3 fragments (complet)	craté	12,2	10,3		5	0,889	
15	1060	15		polissage/abrasion ?	outil indéterminé	dolérite ?		bloc	complet ?		10,5	7		9,5	0,421	
16	1076		déc	percussion ?	percuteur ?	granite à grains fins à deux micas		galet	fragment						1,03	
17	TR 20			ind.lithique	grattoir	siex gris-noir					2,9	3,7		1,6	0,001	
18	1058	180		ind.lithique	éclat lamellaire	siex caramel cortical					4	1,5		0,8	0,002	
19	1283	111	1	ind.lithique	fragment d'éclat	siex brun										
20	1171	65	1	non-outil	poids	roche avec chlorite	indéterminée, locale ?				7,3	6,3		6,3	0,34	

## 8. Inventaire du mobilier métallique

N° Fait	N° Sondage	N° Us	Complément	Description sommaire	NR	Matière	Autre
1094	197		-0,20 m	4 fragments d'un objet indéterminé en alliage cuivreux	4	Métal-Alliage cuivreux	
1130		1		1 objet indéterminé en fer	1	Métal-Fer	RX, Planche 1
1139		1		1 clou en fer	1	Métal-Fer	
1139		3		1 clou en fer	1	Métal-Fer	
1158		Décapage		1 talon (ou pointe) de lance ou soc d'araire	1	Métal-Fer	RX, Planche 1
1171	65	1	-0,15 m	1 clou en fer	1	Métal-Fer	
1171	65	1	-0,15 m	1 objet indéterminé en fer	1	Métal-Fer	
1171		Décapage		3 fragments d'un objet indéterminé en fer	3	Métal-Fer	
1283	123		-0,10 m	2 fragments d'un clou en fer	2	Métal-Fer	RX, Planche 1
1283	123		-0,10 m	2 objets indéterminés en fer	2	Métal-Fer	RX, Planche 1
1312	255		-0,05 m	3 fragments d'une serpe à émonder	3	Métal-Fer	RX, Planche 1
1322	242	1	-0,15 m	2 fragments d'un clou en fer	2	Métal-Fer	
1347	235	4	-0,40 m	2 fragments d'une tige ou d'un clou en fer	2	Métal-Fer	
Terre végétale	134		Au-dessus de F.1305	3 objets indéterminés en fer	3	Métal-Fer	Moderne/contemporain

## 9. Inventaire du mobilier en verre

N° Fait	N° Sondage	N° Us	NR	Description sommaire	Attribution chronologique
Intersection F.1202/F.1245		Décapage	1	1 fragment de verre	Antiquité

## 10. Liste des figures

**Fig.1** : Localisation de l'emprise de la fouille des Mottes sur fond cadastral actuel ; en rouge, l'emprise réellement décapée.

© IGN ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.2** : Vue aérienne du site des Mottes lors de sa découverte en 1976.

© L. Langouët, CeRAA

**Fig.3** : Plan masse des principaux vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé sur le site des Mottes. © R. Ferrette, Inrap

**Fig.4** : Proposition de phasage des principaux aménagements rencontrés au cours du diagnostic. © R. Ferrette, Inrap

**Fig.5** : Vue aérienne de la fouille depuis le nord-ouest. © Inrap

**Fig.6** : Implantation topographique de la ville antique de Corseul et localisation de l'intervention par rapport à la trame viaire antique.

© R. Ferrette, Inrap, d'après H. Kérébel 2001

**Fig.7** : Profil altimétrique sud-ouest/nord-est de la parcelle M 854.

© Géoportail

**Fig 8** : Localisation de l'emprise du diagnostic sur un extrait de la carte géologique de Corseul. © BRGM

**Fig 9** : Principales découvertes archéologiques réalisées par prospection aérienne à proximité de la fouille des Mottes. © R. Ferrette, S. Jean Inrap

**Fig 10** : Contexte archéologique de l'opération.

© S. Jean et N. Ménez, Inrap

**Fig 11** : Schéma d'organisation du décapage. © S. Jean, Inrap

**Fig 12** : Décapage mécanique à deux pelles. © N. Ménez, Inrap

**Fig 13** : Décapage mécanique de la vignette nord. © N. Ménez, Inrap

**Fig 14** : Plan général des vestiges à l'issue de la phase de décapage.

© S. Jean, Inrap

**Fig 15** : Le site des Mottes vu depuis le sud-est à l'issue de la phase de décapage. © N. Ménez, Inrap

**Fig 16** : Plan de localisation des sondages et des axes de coupe.

© S. Jean, Inrap

**Fig. 17** : Plan et coupes des fossés F.1024, F.1029, F.1033 - F.1319 - F.1361 et F.1035. © Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig. 18** : Profil du fossé F.1033 - F.1319 - F.1361 au sein des sondages Sd.160 (A) et Sd.247 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig. 19** : Profil du fossé F.1035 au sein du sondage Sd.116.

© A. Mahé, Inrap

**Fig. 20** : Plan et coupes des fossés F.1080 et F.1327 et du trou d'ancrage de poteau F.1282 © Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig. 21** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 1.

© S. Jean, Inrap

**Fig. 22** : Plan et coupes des fossés constituant l'enclos E1.

© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.23** : Profil du fossé F.1171 - F.1312 au sein des sondages Sd.65 (A), Sd.74 (B) et Sd.259 (C). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig. 24** : Profil du fossé F.1267 - F.1330 au sein des sondages Sd.274 (A) et Sd.44 (B, à gauche de la photo). © A. Mahé, Inrap

**Fig.25** : Fragments d'une faucille ou d'une serpe à émonder en fer mis au jour dans le fossé F.1312. © ImagET

**Fig. 26** : Plan et coupes des fossés constituant l'enclos E2.

© (Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap)

**Fig.27** : Profil du fossé F.1099 - F.1265 au sein des sondages Sd.215 (A) et Sd.186 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig. 28** : Profil du fossé F.1081 au sein des sondages Sd.206 (A) et Sd.191 (B). © G. Jouquand, Inrap

**Fig.29** : Profil du fossé F.1078 au sein du sondage Sd.23. © N. Ménez, Inrap

**Fig. 30** : Profil du fossé F.1064 au sein des sondages Sd.21 (A) et Sd.20 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig. 31** : Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E2. © E. Roy, Inrap

**Fig. 32** : Plan et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1061, F.1067 et F.1069. © Relevés : F. Le Meneah et A. Mahé; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig. 33** : Plan et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1336, F.1337 et F.1096. © Relevés : F. Le Meneah et N. Ménez; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig. 34** : Profils des trous d'ancrage de poteaux F.1336 (A), à droite sur la photo), F.1337 (B, à gauche sur la photo) et F.1096 (C).

© F. Le Meneah et N. Ménez, Inrap

**Fig. 35** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 2.

© S. Jean, Inrap

**Fig.36** : Plan et coupes des fossés constituant l'enclos E3.

© (Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap)

**Fig.37** : Profil du fossé F.1072 au sein des sondages Sd.26 (A) et Sd.27 (B). © N. Ménez, Inrap

**Fig.38**: Éléments de mouture mis au jour à l'intersection des fossés F.1063 et F.1072 (©V. Brisotto, Inrap)

**Fig.39** : Profil du fossé F.1180 au sein des sondages Sd.28 (A) et Sd.185 (B) © G. Jouquand, Inrap

**Fig.40** : Profil du fossé F.1063 au sein des sondages Sd.19 (A, vue vers le nord) et Sd.183 (B). © N. Ménez, Inrap

**Fig.41** : Profil du fossé F.1043-F.1036 au sein des sondages Sd.1 (A) et Sd.113 (B, à gauche sur la photo). © G. Jouquand et A. Mahé, Inrap

**Fig.42** : Profil du fossé F.1058 au sein des sondages Sd.7 (A, vue vers l'est) et Sd.180 (B). © G. Jouquand et A. Mahé, Inrap

**Fig.43** : Profil du fossé F.1060 au sein des sondages Sd.15.

© G. Jouquand, Inrap

**Fig.44** : Molette en migmatite mise au jour dans le fossé F.1060.

© V. Brisotto, Inrap

**Fig.45** : Principales séquences de fonctionnement de l'enclos E3.

© S. Jean, Inrap

**Fig.46** : Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E3.

© E. Roy, Inrap

**Fig.47** : Plan et coupes de la fosse F.1056 et du trou d'ancrage de poteau F.1264. © Relevés : G. Jouquand et F. Le Meneah; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.48** : Plan et coupes des fossés F.1090 et F.1092 constituant l'enclos E5 (le fossé F.1080 n'a pu faire l'objet de relevés en raison de son important arasement. © Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.49** : Profil du fossé F.1092 au sein des sondages Sd.33 (A) et Sd.34 (B).

© G. Jouquand et A. Mahé, Inrap

**Fig.50** : Profil du fossé F.1090 au sein des sondages Sd.30 (A) et Sd.32 (B).

© G. Jouquand et A. Mahé, Inrap

**Fig.51** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 3.

© S. Jean, Inrap

**Fig.52** : Plan et coupes des fossés constituant l'enclos E5.

© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.53** : Profil du fossé F.1170 au sein des sondages Sd.61 (A) et Sd.70 (B).

© A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig.54** : Profil du fossé F.1283 au sein des sondages Sd.111 (A) et Sd.59 (B).

© G. Jouquand, Inrap

**Fig. 55** : Objets lithiques mis au jour dans le fossé F.1283.

© V. Brisotto, Inrap

**Fig.56** : Profil du fossé F.1027 au sein des sondages Sd.203 (A) et Sd.199 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig.57** : Profil de la portion occidentale du fossé F.1171-F.1312 au niveau du sondage Sd.65 ; on observe bien sa reprise sommitale.

© N. Ménez, Inrap

**Fig. 58** : Poids en pierre mis au jour dans le fossé F.1171. © E. Roy, Inrap

**Fig.59** : Profil du fossé F.1218 au sein du sondage Sd.107.

© A. Mahé, Inrap

**Fig.60** : Profil du fossé F.1091 au sein du sondage Sd.126.

© A. Mahé, Inrap

**Fig.61** : Profil du fossé F.1087 au sein des sondages Sd.193 (A) et Sd.201 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig.62** : Céramiques mises au jour au sein des fossés constituant l'enclos E5.

© E. Roy, Inrap

**Fig.63** : Plan des structures matérialisant l'entrée à l'enclos E5 et coupes des trous d'ancrage de poteaux F.1213, F.1214 et F.1219.

© Relevés : V. Chaigne, F. Le Meneah et O. Morin ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.64** : Trous d'ancrage de poteaux F.1213 (A, vue vers l'Est), F.1214 (B, vue vers l'Est) et F.1219 (C).

© V. Chaigne, F. Le Meneah et O. Morin, Inrap

**Fig.65** : Différents ensembles de trous d'ancrage de poteaux mis au jour au sein de l'enclos E5 © S. Jean et N. Ménez, Inrap

**Fig.66** : Plans et Profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 1. © Relevés : V. Chaigne, G. Jouquand, F. Le Meneah, A. Mahé, N. Ménez et O. Morin ; DAO : S. Jean

**Fig.67** : Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 1. © N. Ménez, Inrap.

**Fig.68** : Première proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 1) © S. Jean et N. Ménez, Inrap

**Fig.69** : Deuxième proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 2).

© S. Jean et N. Ménez, Inrap

- Fig.70** : Troisième proposition de restitution de bâtiments à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 1 (Hypothèse 3).  
© S. Jean et N. Ménez, Inrap
- Fig.71** : Plans et profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2A. © Relevés : V. Chaigne, G. Jouquand, F. Le Meneah, A. Mahé, N. Ménez et O. Morin ; DAO : S. Jean
- Fig.72** : Exemples de profils des trous d'ancrage de poteaux issus de l'Ensemble 2A: A) F.1133 ; B) F.1278 ; C) F.1356. © A. Mahé et N. Ménez
- Fig.73** : Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2A. © N. Ménez, Inrap.
- Fig.74** : Proposition de phasage du bâtiment 9.  
© S. Jean et N. Ménez, Inrap.
- Fig.75**: Outil de percussion mis au jour au sein du trou d'ancrage de poteau F.1304. © V. Brisotto, Inrap
- Fig.76** : Fosse F.1139 en fin de fouille. © N. Ménez, Inrap
- Fig.77** : Plan et profils de la fosse F.1139. © G. Jouquand et A. Mahé, Inrap
- Fig.78** : Ensemble d'anneaux en alliage cuivreux mis au jour dans la fosse F.1139. © ImagET
- Fig.79** : Boucle et agrafe à languette mis au jour dans la fosse F.1139.  
© F. Labaune-Jean et ImagET
- Fig.80**: Céramiques mises au jour au sein de la fosse F.1139.  
© E. Roy, Inrap
- Fig.81** : Plans et profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2B. © Relevés : V. Chaigne, G. Jouquand, F. Le Meneah, A. Mahé, N. Ménez et O. Morin ; DAO : S. Jean
- Fig.82** : Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 2B. © N. Ménez, Inrap.
- Fig.83** : Fragments de vases de type Cherel 61c mis au jour dans le trou de poteau F.1121. © E. Roy, Inrap
- Fig.84** : Outil de percussion sur hache en dolérite, avec vue de la réutilisation du talon. © E. Collado, Inrap
- Fig.85** : Outil de percussion mis au jour au sein du trou d'ancrage de poteau F.1351. © V. Brisotto, Inrap
- Fig.86** : Plans et profils des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 3. © Relevés : V. Chaigne, G. Jouquand, F. Le Meneah, A. Mahé, N. Ménez et O. Morin ; DAO : S. Jean
- Fig.87** : Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux constituant l'Ensemble 3. © N. Ménez, Inrap.
- Fig.88** : Proposition de restitution de bâtiment à partir des trous d'ancrage poteaux constituant l'Ensemble 3. © S. Jean et N. Ménez, Inrap
- Fig.89** : Plan et profils des fossés F.1223-F.1311 et F.1216-F.1309 ainsi que des trous d'ancrage de poteaux F.1229, F.1230, F.1231 et F.1232.  
© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean)
- Fig.90** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 4.  
© S. Jean, Inrap
- Fig.91** : Plan et profil du fossé F.1258-F.1308.  
© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap
- Fig.92** : Profil du fossé F.1258-F.1308 au sein des sondages Sd.98 (A) et Sd.272 (B) © A. Mahé et N. Ménez, Inrap
- Fig.93** : Plan de l'axe de circulation A et profil de ses fossés bordiers.  
© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap
- Fig.94** : Profil du fossé F.1000 au sein des sondages Sd.149 (A), Sd.135 (B) et Sd.235 (C). © A. Mahé, Inrap
- Fig.95** : Profil du fossé F.1006 – F.1347 au sein des sondages Sd.147 (A) et Sd.235 (B). © G. Jouquand et A. Mahé, Inrap
- Fig.96** : Différentes séquences de fonctionnement de l'axe A mises en évidence dans les coupes. © N. Ménez, S. Jean, Inrap
- Fig.97** : Vue générale de la surface de roulement au niveau du sondage Sd.134. On observe le fossé F.1000 à gauche de la photo.



© N. Ménez, Inrap

**Fig.98** : Plan de l'axe de circulation B et profil de ses fossés bordiers.

© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.99** : Talon de lance ou soc d'araire mis au jour dans le fossé F.1006-F.1347. © ImagET

**Fig.100** : Plan et profil du fossé F.1322-F.1242-F.1245-F.1310.

© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.101** : Profil du fossé F.1322-F.1242-F.1245-F.1310 au sein des sondages Sd.245 (A) et Sd.43 (B). © G. Jouquand et A. Mahé, Inrap

**Fig.102** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 6.

© S. Jean, Inrap

**Fig.103** : Plan et profil du fossé F.1169-F.1221.

© Relevés : G. Jouquand et A. Mahé ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.104** : Profil du fossé F.1169-F.1221 au sein des sondages Sd.66 (A) et Sd.105 (B). © A. Mahé et N. Ménez, Inrap

**Fig.105** : Plan et profils de la structure F.1093.

© Relevés : F. Le Meneah ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.106** : Structure F.1093 en fin de fouille. © F. Le Meneah, Inrap

**Fig.107** : Structure de chauffe mise au jour sur le site de Penn an Alé à Lannion. © B. Simier, Inrap (source : Blanchet 2016, p.279, fig.232 bis)

**Fig.108** : Plan de synthèse des vestiges rattachés à la phase 7.

© S. Jean, Inrap

**Fig.109** : Plan de localisation des structures mal ou non datées.

© S. Jean, Inrap

**Fig.110** : Profils des structures mal ou non datées. © Relevés : V. Chaigne, G. Jouquand, F. Le Meneah, A. Mahé et O. Morin ; DAO : S. Jean, Inrap

**Fig.111** : Probable fusaiöle mise au jour dans le fossé F.1225.

© E. Roy, Inrap

**Fig. 112** : Principales caractéristiques des trous d'ancrage de poteaux mal ou non datés. © N. Ménez, Inrap

**Fig.113** : Marquage intentionnel en forme de crosse ou de boucle sur l'extrémité distale de la *tegula*. © E. Roy, Inrap

**Fig.114** : Écuëlle attribuée entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale. © E. Roy, Inrap

**Fig.115** : Céramique attribuée entre La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale. © E. Roy, Inrap

**Fig.116** : Écuëlle attribuée entre les deux derniers tiers de La Tène Moyenne et le milieu de La Tène Finale. © E. Roy, Inrap

**Fig.117** : Céramique attribuée entre La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale. © E. Roy, Inrap

**Fig.118** : Céramique modelée attribuée entre 225 et 125 avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.119** : Gobelet daté entre 250 et 125 avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.120** : Gobelet attribué entre 350 et 125 avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.121** : Jatte datée entre 175 et le changement d'ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.122** : Céramique datée de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.123** : Terre cuite architecturale (brique ?) à bord atypique © E. Roy, Inrap

**Fig.124** : Fragment d'une plaque foyère en terre cuite. © E. Roy, Inrap

**Fig.125** : Céramique de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.126** : Jatte datée entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène Moyenne. © E. Roy, Inrap

**Fig.127** : Céramiques attribuée entre 225 et le changement d'ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.128** : Céramique de l'âge du Fer. © E. Roy, Inrap

**Fig.129** : Céramiques attribuées entre 150 et 75 avant notre ère. © E. Roy, Inrap

**Fig.130** : Céramiques attribuées entre le troisième et le deuxième quart de

La Tène Finale et le changement d'ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.131 : Céramiques attribuées à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.132 : Vase attribué entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.133 : Céramique attribuée entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.134 : Céramique attribuée à La Tène Finale. © E. Roy, *Inrap*

Fig.135 : Vase attribué aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.136 : Céramiques attribuées entre 200 avant notre ère et le changement d'ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.137 : Céramique attribuée entre 150 et le changement d'ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.138 : Céramique attribuée entre 150 et le changement d'ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.139 : Petit vase daté des deux derniers siècles de notre ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.140 : Jatte datée entre 150 et le changement d'ère. © E. Roy, *Inrap*

Fig.141 : Céramiques attribuées entre 200 et 30 avant le changement d'ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.142 : Céramique attribuée entre La Tène Finale et le changement d'ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.143 : Fond de céramique attribué au second âge du Fer. © E. Roy, *Inrap*

Fig.144 : Céramiques attribuées entre 180 et 30 avant notre ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.145 : Céramiques attribuées entre 200 et le changement d'ère.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.146 : Céramiques attribuées au dernier tiers de La Tène finale.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.147 : Fragments d'une brique gallo-romaine. © E. Roy, *Inrap*

Fig.148 : Types d'outil par faits. © V. Brisotto, *Inrap*

Fig.149 : Répartition des éléments lithiques et macrolithiques.  
© V. Brisotto, *Inrap*

Fig.150 : Corseul « Les Mottes » vue du fragment de meule en grès d'Erquy.  
© V. Brisotto, *Inrap*

Fig.151 : Corseul « Les Mottes » n°1 et 2 : fragments de meules à va-et-vient ; n°3 : molette. © V. Brisotto, *Inrap*

Fig.152 : Corseul « Les Mottes », vue du *catillus* en granite.  
© V. Brisotto, *Inrap*

Fig.153 : Corseul « Les Mottes », n°1 : *catillus* ; n°2 : fragment de *meta* © V. Brisotto, *Inrap*

Fig.154 : Corseul « Les Mottes », outils de percussion ; n°1 : boucharde-enclume ? n°2 : percuteur-molette de corroyage ? © V. Brisotto, *Inrap*

Fig.155 : Corseul « Les Mottes », aiguiseur et petit outil de percussion sur galet de schiste. © V. Brisotto, *Inrap*

Fig.156 : Corseul « Les Mottes », outil de percussion sur hache en dolérite, avec vue de la réutilisation du talon. © E. Collado, *Inrap*

Fig.157 : Corseul « Les Mottes », aiguiseur et enclume-marteau sur hache en dolérite. © E. Collado, *Inrap*

Fig.158 : Corseul « Les Mottes » : poids (peson ?) en granite.  
© E. Roy, *Inrap*

Fig.159 : Relevés des différents éléments en alliage cuivreux après stabilisation en laboratoire © S. Jean, *Inrap*.

Fig.160 : Classement des anneaux par type.  
© F. Labaune-Jean et S. Jean, *Inrap*.

Fig.161 : Anneau de type 3-2 intact, après stabilisation-consolidation.  
© F. Labaune-Jean, *Inrap*.

Fig.162 : Anneau de type 4 intact, après stabilisation-consolidation.  
© F. Labaune-Jean, *Inrap*.

Fig.163 : Scan 3D de la boucle et du crochet associés aux anneaux.

© Laboratoire Bcrx, Mordelles.

**Fig.164** : Vue des éléments de métal sains de la boucle, après dégagement et stabilisation. © F. Labaune-Jean, Inrap.

**Fig.165** : Radiographie montrant la disposition des anneaux lors de leur prélèvement en motte. © Laboratoire Bcrx, Mordelles.

**Fig.166** : Planche synthétique des 7 phases d'occupation mises en évidence sur le site des Mottes. © S. Jean, Inrap

**Fig. 167** : Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 1 et corrélation avec les vestiges protohistoriques mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2. © S. Jean d'après Ferrette 2018, p.450, fig.271.

**Fig.168** : Comparaison entre les enclos E1 et E2 du site des Mottes et les enclos concentriques curvilignes et synchrones de Vitré « La Grande Haie » et Quimper « Le Braden 1 ».

© S. Jean, Inrap d'après Hamon *et al.* 2018, p. 100, fig.9.

**Fig.169** : Proposition d'interprétation des différents espaces liés aux enclos E1 et E2 au regard des sites de Vitré « La Grande Haie » et Quimper « Le Braden 1 ». © S. Jean, Inrap d'après Hamon *et al.* 2018, p. 100, fig.9.

**Fig.170**: Comparaison entre les enclos E1, E3 et E4 du site des Mottes et les enclos de Janzé « Moulin de La Jarroussay », d'Augan « Bellevue » et de Corps-Nuds « La Huberdière ».

© S. Jean, Inrap d'après Hamon *et al.* 2018, p. 95, fig.4.

**Fig.171** : Proposition d'interprétation des différents espaces liés aux enclos E1, E3 et E4. © S. Jean, Inrap

**Fig.172** : Comparaison entre l'enclos E5 du site des Mottes et le site de Lamballe « La Tourelle 1 ».

© S. Jean, Inrap d'après Hamon *et al.* 2018, p.96, fig.5

**Fig. 173** : Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 5 et corrélation avec les vestiges datés des années 15-50 de notre ère (phase 3) mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2.

© S. Jean, Inrap d'après Ferrette 2018, p.450, fig.274.

**Fig. 174** : Plan des vestiges augustéens (phase 2) mis au jour sur les sites de La Métrie. © S. Jean d'après Ferrette 2018, p.450, fig.272.

**Fig.175** : Proposition de corrélation entre les axes A et B du site des Mottes et les *decumani* n°3 et n°5 de l'agglomération de *Fanum Martis*.

© S. Jean d'après fond de plan de R. Ferrette.

**Fig. 176** : Plan des vestiges du site des Mottes attribués à la Phase 7 et corrélation avec les vestiges datés du haut Moyen Âge (phase 8) mis au jour sur les sites de La Métrie 1 et 2.

© S. Jean, Inrap d'après Ferrette 2018, p.483, fig.289.



### Chronologie

Protohistoire, Âge du Fer, Hallstatt, La Tène, Antiquité romaine, Empire romain, Haut-Empire, Bas-Empire, Époque médiévale, haut Moyen Âge

### Sujets et thèmes

Bâtiment, Voirie, Habitat rural, Foyer, Fosse, Fossé, Trou de poteau

### Mobilier

Industrie lithique, Céramique, Objet métallique, Outil, Parure, Monnaie, Verre, Objet lithique

## Côtes-d'Armor, Corseul, Les Mottes

Réalisée en préalable d'un projet de construction d'un lotissement, la fouille archéologique réalisée sur le site des Mottes à Corseul (Côtes-d'Armor) fait suite à un diagnostic réalisé en 2016 sous la direction de R. Ferrette (Inrap). Opérée sur une surface de près de 8000m<sup>2</sup>, elle a permis de mettre en évidence une longue occupation des lieux, comprise entre le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Si quelques vestiges en creux peuvent être rattachés à des périodes anciennes mal caractérisées (phase 1), l'essentiel des découvertes concerne, pour la première fois à Corseul, la période gauloise. Le site voit ainsi se succéder, entre le début du II<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (fin de La Tène moyenne – fin de La Tène finale), pas moins de cinq enclos fossoyés témoignant d'une importante occupation à caractère vraisemblablement agricole.

À deux enclos curvilignes emboîtés fonctionnant durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (phase 2) succèdent ainsi deux enclos quadrangulaires attribués au dernier quart de ce même siècle (phase 3), avant que ne soit mis en place un nouvel ensemble fossoyé bien plus monumental, en fonction durant le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (phase 4). Après un hiatus chronologique d'une ou deux décennies, le site est réinvesti à partir de la période tibérienne sous la forme d'un unique fossé (phase 5), puis de deux axes de circulation et d'un probable enclos fonctionnant jusqu'aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (phase 6). Les derniers et rares indices d'occupation apparaissent un ou deux siècles plus tard (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) et prennent la forme d'une structure de chauffe et d'un fossé (phase 7).

Les données recueillies au cours de cette opération permettent donc de mettre en évidence bon nombre de renseignements inédits à propos de l'occupation pré-romaine de Corseul. Si elle ne remet pas en question la création augustéenne de *Fanum Martis*, la fouille du site des Mottes permet en revanche de préciser que cette agglomération n'est pas à proprement parler fondée *ex-nihilo* par l'administration romaine sur un territoire vierge, mais bien au sein d'un terroir occupé depuis au moins deux siècles.

Ces données permettent également d'enrichir les connaissances à propos la frange occidentale de Corseul pour les périodes antique et alto-médiévale en y apportant quelques informations inédites, notamment à propos de la présence de deux nouveaux axes de circulation prolongeant peut-être les *decumani* n°3 et 5 en direction de l'ouest.

### Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)